This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

هذه النسخة الإلكترونية (PDF) نتاج تصوير بالمسح الضوئي أجراه قسم المكتبة والمحفوظات في الاتحاد الدولي للاتصالات (ITU) نقلاً من وثيقة ورقية أصلية ضمن الوثائق المتوفرة في قسم المكتبة والمحفوظات.

此电子版（PDF 版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 1 | G E N E V E | Lundi, le 17 août 1959

Publié pendant les séances des
Conférences de l'U.I.T.

ORDRE DU JOUR

Lundi, 17 août

10 h.	Réunion des Chefs de Délégations (officieuse)	Salle E Bâtiment Electoral
15 h.	Séance plénière d'ouverture de la Conférence des Radiocommunications	Salle E Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

12 ANS APRES .....

D'ATLANTIC CITY A GENEVE

Comme le temps passe et combien toutefois il serait exagéré de dire que plus ça change et plus c'est la même chose !

Lors des conférences d'Atlantic City, douze ans en ça, il pouvait sembler aux participants qu'on avait réglé pour longtemps tous les problèmes que posait immédiatement après le conflit mondial le fantastique essor des communications de tout ordre dans un monde où la guerre elle-même avait contraint les peuples à chercher à découvrir et à mettre au point des techniques nouvelles. D'où le fameux Règlement et la Convention d'Atlantic City qui furent longtemps considérés comme la charte du monde des télécommunications, et qu'il faut maintenant revoir et mettre au point. Au moment où vont s'ouvrir les débats des Conférences de Genève, des satellites créés par les hommes circulent dans l'espace et permettent à tous les peuples de mieux connaître ce qui a longtemps été considéré comme le monde de l'inconnu. Pour les aviateurs, à l'époque des jets et des avions supersoniques, le ciel lui-même n'est plus la limite. L'espace lui-même semble avoir ses limites. A peine les juristes avaient-ils formulé les éléments d'un droit international nouveau, celui de l'espace, que les Nations Unies se voient forcées d'étudier sans plus attendre les normes et le droit des régions de l'espace extra-atmosphérique.

Bien rares sont désormais dans le monde les pays où la radio et la télévision ne sont pas devenues les plus puissants moyens d'atteindre et d'informer les masses et de mettre en circulation non seulement des images et des sons, mais aussi des idées, des plans, des programmes, des convictions sociales, économiques, religieuses, politiques.

L'imagination s'égare si l'on songe aux progrès accomplis en si peu d'années.

*
* *

Oui, le temps passe vite et nombreux sans doute sont parmi les délégués qui arrivent à Genève ceux qui n'ont pas oublié les philippiques enflammées de Corteil, la tenacité méthodique de Hugh Towshend, l'inlassable dialectique de Laffay et du Révérend Père Soccorsi, la pugnacité de Fortushenkho, la longanimité de Lahaye, les saillies, les évocations historiques et les admonestations du Doyen Gnene. Entre les conférences d'Atlantic City et celles de Genève, deux Secrétaires généraux ont disparu de la scène du monde - l'affable et courtois Franz von Ernst et le consciencieux Marco Aurelio Andrada, qui mourut tragiquement à la tâche. Aux centaines de délégués qui vont se réunir aujourd'hui dans la grande salle du Bâtiment Electoral, bien des ombres - trop d'ombres - vont se mêler. C'est la relève.

*
* *

L'heure est venue pour la plus ancienne et la plus universelle des organisations internationales de tenir à nouveau ses assises, pour reviser et compléter, à l'issue de discussions, d'entente et de compromis, des règlements qui doivent permettre à l'humanité tout entière d'utiliser au maximum les étonnantes découvertes de la science et de la technique radioélectrique. L'histoire montre à l'évidence qu'il n'est point de limite à la puissance de recherche et de découverte de l'homme, mais que trop souvent les traditions surannées, les préjugés et les malentendus retardent le progrès et l'accord. Les réalisations de l'Union internationale des télécommunications montrent bien la nécessité, voire l'indispensabilité, d'une telle Organisation. Il existe sans doute beaucoup de questions épineuses, bien des sujets de désaccord, bien des heurts d'intérêts, bien des possibilités de conflit entre continents, entre régions, entre pays, mais s'il est vrai que le passé se porte garant du présent et de l'avenir, l'U.I.T. n'a rien à craindre et elle accomplira certainement avec honneur et avec fruit la besogne qui lui est confiée par 101 pays, c'est-à-dire, par la quasi-totalité des nations de notre petite planète.

*

* *

L'Electron du Matin, dont le chef de la délégation soviétique à Atlantic City déclarait un jour publiquement qu'il avait montré le chemin et contribué à maintenir l'entente et la compréhension nécessaires aux délibérations de l'Union dans une impasse difficile, ne saurait en aucune façon prétendre être le "Journal officiel" des conférences de l'U.I.T., ni se substituer aux procès-verbaux et aux comptes rendus officiels des réunions des commissions ou des séances plénières. Tel n'est point son rôle et tel n'est point son but. La tâche modeste de l'Electron du Matin est d'informer au mieux et brièvement chaque matin les délégations et les services d'information du monde entier sur ce qui s'est passé la veille dans les divers comités, commissions, groupes de travail, de rendre compte de tous les débats importants, et surtout de permettre à tous les membres de toutes les délégations de se mieux connaître et partant de se mieux comprendre. L'Electron du Matin doit aussi renseigner succinctement et de bonne heure les délégués et le Secrétariat sur les changements qui peuvent être apportés dans le programme et l'horaire des travaux, sur les possibilités - quelques unes des possibilités - que peuvent offrir Genève et la Suisse, et même les pays limitrophes de la Confédération Helvétique. Devant être avant tout lu, vivant et - en apparence au moins - bien informé, l'Electron ne doit pas toujours être forcément sérieux et sans couleurs.

*

* *

Il va sans dire, mais ceci ira mieux encore en le disant, que toutes les suggestions ou propositions qui pourraient être faites, soit par les délégations en général soit par les délégués en particulier, en ce qui concerne la publicité que méritent les conférences de Genève en telle ou telle partie du monde, seront toujours acceptées avec intérêt ou enthousiasme par la Rédaction de l'Electron du Matin. Il serait, en effet, non seulement curieux mais même scandaleux que dans un monde qui simplement s'écroulerait s'il n'avait plus à sa disposition les grands moyens et les immenses ressources qu'offrent les télécommunications en général et la radio en particulier, le public ne soit pas tenu régulièrement au courant - et ce par tous les moyens possibles - des délibérations et des résultats des conférences de Genève.

L.B.

TRES IMPORTANT

A MESSIEURS LES CHEFS DE DELEGATIONS

Toutes les dispositions nécessaires ont été prises pour que les travaux et les résultats de l'U.I.T. reçoivent toute la publicité nécessaire dans le monde entier. Toutefois, les Chefs de délégations rendraient au Service d'Information de la Conférence le plus grand service s'ils avaient l'amabilité de faire tenir dès que possible au "Morning Electron" une liste des journalistes, des écrivains, des chroniqueurs de radio et de télévision qui dans leurs pays sont susceptibles de s'intéresser à l'U.I.T. en général et aux conférences de Genève en particulier.

TIMBRES DE L'U.I.T.

Les délégués trouveront au bureau de poste du Bâtiment Electoral les timbres émis l'année dernière par les autorités suisses en l'honneur de l'U.I.T.

A partir du 17 août, les timbres sur les lettres expédiées par le bureau du Bâtiment Electoral seront oblitérés avec la mention suivante : "Conférence administrative des Radiocommunications, U.I.T., Genève". A partir du 14 octobre, la mention d'oblitération sera : "Conférence des Plénipotentiaires, U.I.T., Genève".

En outre, toutes les enveloppes des lettres remises au bureau du Bâtiment Electoral le lundi, 17 août, jour d'ouverture de la Conférence des Radiocommunications, porteront une indication spéciale.

Les numéros de bureau et de téléphone du Secrétaire général par intérim, M. Gerald C. Gross, sont les suivants :

Bureau : 5 (Bâtiment électoral)
Téléphone : 21 (interne)

ceux de M. Clifford Stead, Ingénieur Principal, Division Radio sont :

Bureau : 1 (Bâtiment électoral)
Téléphone : 22 (interne)

Les numéros de bureau et de téléphone des différents fonctionnaires de la Conférence seront publiés dans le "Morning Electron", dès que la Conférence aura approuvé le plan d'organisation et de fonctionnement des divers services.

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 2 GENEVE Mardi, le 18 août 1959

Publié pendant les séances des
Conférences de l'U.I.T.

ORDRE DU JOUR

Mardi, 18 août 1959

10 h.	Réunion des Chefs de Délégations (officieuse)	Salle A Bâtiment Electoral
15 h.	Séance Plénière de la Conférence de Radiocommunications	Salle A Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

LE RIDEAU SE LEVE.....

Acte I, Scène 1 : UNANIMITE

Encore que le Bâtiment Electoral ait récemment servi de gîte aux quelques 1700 journalistes qui attendaient sans se faire beaucoup d'illusions les résultats de la Conférence des Ministres des Affaires Etrangères et que tout ait dût être préparé à la hâte au dernier moment pour recevoir les délégués, la Conférence des Radiocommunications a fort bien débuté. Il ne nous appartient certes pas de parler de la réunion des chefs de délégations puisque celle-ci a lieu officieusement, mais si l'on en juge par la première scène de l'acte I de la Conférence, telle qu'elle s'est déroulée hier après-midi, tout semble devoir aller fort rondement.

Monsieur Alfred Langenberger, en tant que Président du Conseil d'Administration entra sans délai dans le vif du sujet en rappelant que la Conférence avait entre autres tâches celle d'étudier les fonctions de l'I.F.R.B., et celle de réviser la Convention si cela était nécessaire.

Monsieur Charles J. Craven de la Délégation des Etats-Unis, ayant déclaré que s'il eût su qu'il était le doyen de la Conférence, il se fut abstenu de paraître hier en séance plénière, déclara lui aussi sans fioritures que les fêtes de Genève étaient de bonne augure pour la Conférence, mais qu'il fallait bien comprendre qu'on était maintenant entré dans une ère de dynamisme, qu'on se trouvait à une croisée des chemins et que les experts des télécommunications arriveraient au succès si la collaboration était assurée.

Au cours de ces remarques, Monsieur Gerald C. Gross, Secrétaire général par intérim, rendit hommage aux pionniers des conférences des télécommunications et fit remarquer que l'ordre du jour de la Conférence était fort chargé, puisqu'il s'agissait de tout examiner depuis les définitions jusqu'aux activités du Comité International d'Enregistrement des Fréquences.

C'est à l'unanimité que furent élus : Président de la Conférence Monsieur Charles Acton, Chef de la Délégation Canadienne, Vice-Présidents MM. Juan Antonio Autelli de la Délégation Argentine et le Dr M.B. Sarwate Chef de la Délégation de l'Inde. C'est à l'unanimité également que furent approuvées la constitution du Secrétariat de la Conférence et la création de 8 comités. La délégation de l'URSS ayant proposé que le Comité N° 5 s'occupât non seulement de la procédure d'enregistrement des fréquences mais de tous les problèmes de la liste internationale des fréquences, cette proposition fut aussitôt appuyée par la Délégation des Etats-Unis et elle aussi adoptée à l'unanimité.

*

* *

LES COMMISSIONS

Au cours de sa séance d'ouverture, la Conférence a décidé de créer les commissions suivantes :

Commission N° 1 - Commission de direction

Commission N° 2 - Commission de vérification des pouvoirs

Commission N° 3 - Commission des finances

Commission N° 4 - Répartition des bandes de fréquences

Commission N° 5 - Procédure d'enregistrement des fréquences et problèmes concernant la liste internationale des fréquences

Commission N° 6 - Commission technique

Commission N° 7 - Exploitation

Commission N° 8 - Commission de rédaction

S E C R E T A R I A T

Secrétaire de la Conférence :	M. Gerald C. Gross (Bureau: 5 Tél: 21)
Secrétaire adjoint :	M. Clifford Stead (Bureau: 1 Tél: 22)
Chef du Service des Documents :	M. Jean Millot (Palais des Expositions - Bureau : P.2 Tél: 123)
Chef du Service des Délégués :	M. Robert Lafrance (Bureau : 11 Tél: 26)
Chef des Services administratifs :	M. René Prélaz (Bureau : 13 Tél: 27)
Contrôle du Personnel :	M. R.H. Vergin (Bureau : 6 Tél: 25)
Directeur des Relations publiques :	M. Léon Boussard (Bureau : 7 Tél: 90)

RECOMMANDATIONS

Messieurs les Chefs de Délégations sont priés d'apporter le plus rapidement possible leur lettre de créance au bureau N° 3 du Secrétariat dans le Bâtiment Electoral.

Toutes les déclarations qui doivent figurer in extenso dans les procès-verbaux des séances plénières devront être remises au Secrétariat (Bureau N° 3).

Tous les textes destinés à être publiés comme documents de la Conférence doivent également être déposés au bureau N° 3 et les délégués sont priés de remettre trois exemplaires de ce texte chaque fois que cela sera possible, afin de faciliter et de hâter la tâche des traducteurs et du service des documents.

DOCUMENTATION CONCERNANT L'ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

L'observateur de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale, Monsieur Peter Ommen, informe Messieurs les Délégués à la Conférence des Radiocommunications qu'il tient à leur disposition un certain nombre de documents concernant l'O.A.C.I., documents dont on pourrait avoir besoin au cours des débats de la Conférence. L'O.A.C.I. a un bureau à Genève pour la durée de la Conférence, bureau dans lequel les délégués pourront consulter les documents nécessaires et également obtenir certains renseignements concernant soit les recommandations, soit les publications de l'O.A.C.I. Les délégués seront également les bienvenus s'ils considèrent opportun de se réunir dans le bureau de l'O.A.C.I. à Genève pour s'entretenir des problèmes relatifs aux services aéronautiques.

Le bureau de l'O.A.C.I. se trouve 2, rue Bartholoni (3ème étage, à gauche), téléphone 25-75-53. Ce bureau se trouve à 20 mètres de la porte arrière du Bâtiment Electoral et à quelque 200 mètres de l'entrée principale dudit bâtiment.

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 3 G E N E V E Mercredi, le 19 août 1959

Publié pendant les séances des
Conférences de l'U.I.T.

ORDRE DU JOUR

Mercredi, le 19 août 1959

10 h.	Commission de Direction	Salle E Bâtiment Electoral
15 h.	Séance Plénière	Salle A Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

ACTE I - SCENE 2 : NUAGES

Ainsi qu'il était aisé de le prévoir, quelques nuages sont rapidement apparus dans le ciel jusqu'alors très pur de l'unanimité. La Conférence a dû dès sa seconde séance plénière, hier après-midi, voter après des échanges de vue et des explications fort détaillées de la part des délégués et du Secrétaire général par intérim sur une proposition présentée par le Capitaine Charles Booth, Chef de la délégation du Royaume-Uni et concernant une proposition de la délégation de Bulgarie au sujet des invitations à la Conférence des Radiocommunications. La proposition du Royaume-Uni était en fait une demande à la Conférence de déclarer la proposition bulgare irrecevable. La proposition présentée par la Bulgarie et appuyée par la Pologne, la Biélorussie et l'Inde fut déclarée irrecevable par 44 voix contre 11, et 10 abstentions.

Lorsqu'on eut décidé à l'unanimité que M. A. Wettstein, Chef de la délégation de la Confédération helvétique, serait Président honoraire de cette Conférence, M. Ivan Klokov, Chef de la délégation soviétique, prit la parole. Il déclara en bref qu'au moment où on devait discuter à nouveau de la répartition des fréquences du spectre et mettre au point une nouvelle liste internationale des fréquences, il conviendrait de considérer comme gouvernement de la Chine le gouvernement de la République populaire chinoise. La Chine joue un rôle très important dans le monde de la radio et des télécommunications et l'absence de représentants de la République populaire chinoise crée une situation anormale et peut porter atteinte à l'autorité de l'U.I.T. Le Chef de la délégation bulgare, M. Ivan M. Trifonov, proposa alors que soient invités à prendre part aux travaux de la Conférence à titre d'observateurs les gouvernements de la République démocratique allemande, de la République populaire de Mongolie, de la République populaire de Corée et du Vietnam. Le délégué de la Bulgarie devait d'ailleurs préciser qu'il ne s'agissait pas de discuter de l'appartenance à l'Union mais d'invitations envoyées à certains gouvernements non membres de l'Union.

Le Chef de la délégation chinoise, M. Hiong-Fei Tchen, fit remarquer que la tâche de la Conférence des communications est une tâche d'experts travaillant dans le cadre administratif, et qu'une proposition soviétique présentée en faveur de l'admission de la République populaire de Chine fut repoussée à Buenos Aires en 1952.

Monsieur Konrad Kozlowski, de la délégation de Pologne ayant déclaré qu'il existait de nombreux réseaux de radiocommunications en Chine et que la République populaire de Chine avait de nombreux liens avec beaucoup des pays représentés à la Conférence de Genève, estimait que la décision prise par le Conseil d'administration n'était pas conforme aux buts de l'U.I.T. et appuya la proposition bulgare. Monsieur T.A.M. Craven, Chef de la délégation des Etats-Unis, fit alors savoir qu'à son avis cette question ne relevait pas de la conférence administrative mais était de la compétence de la Conférence de plénipotentiaires. Le Capitaine Charles Booth, Chef de la délégation du Royaume-Uni déclara qu'il était aussi de cet avis.

Monsieur Anatole Kashel de la délégation de la Biélorussie donna, lui aussi, son appui à la proposition bulgare. Le Dr M.B. Sarwate, Chef de la délégation de l'Inde déclara que les Indes se souciaient peu des frontières et de la politique, que la population chinoise représentait 22% de la population totale du monde et qu'il appuyait, lui aussi, la proposition de la Bulgarie. De son côté, le délégué de la Yougoslavie fit savoir qu'à son avis il eut fallu inviter tous les pays désireux de participer aux travaux de la Conférence, à titre d'observateur. Le Secrétaire général par intérim, Monsieur Gerald C. Gross, expliqua alors que le Secrétariat de l'Union ne pouvait que s'en tenir à la décision prise par le Conseil d'administration conformément à l'article 5 de la Convention. La décision du Conseil était de limiter les invitations aux pays figurant aux annexes I et II de la Convention.

Le Chef de la délégation du Royaume-Uni proposa alors que la Conférence décide que la proposition bulgare était irrecevable. La proposition du Royaume-Uni fut appuyée par la délégation des Etats-Unis. La Conférence décida par 44 voix contre 11 et 10 abstentions que la proposition bulgare était irrecevable.

(Comme au cours du vote le "Nyet" du délégué de l'Ukraine avait été annoncé comme étant un "Oui", lorsque vint le moment pour M. Klokov de voter, il prit la précaution de dire très fermement en anglais "No".)

Toutes les organisations internationales figurant sur la liste préparée par le Secrétariat furent acceptées à titre d'observateurs et à ce propos le Chef de la délégation tchécoslovaque tint à faire remarquer que la décision avait été prise récemment de transformer l'"Organisation internationale de radiodiffusion" en "Organisation Internationale de Radiodiffusion et de Télévision" et qu'il fallait, en conséquence, dorénavant parler de l'O.I.R.T. et non plus de l'O.I.R.

Il fut ensuite décidé que les heures de travail de la Conférence seraient en principe

10 heures - 12.30 heures
15 heures - 18 heures

Les nuages de désaccord se dissipèrent vite et les chefs des délégations de la Russie Soviétique et des Etats-Unis déclarèrent qu'il était nécessaire de terminer les travaux de la Conférence le plus tôt possible, M. T.A.M. Craven estimant que les comités devraient terminer leurs tâches au plus tard le 15 novembre et M. Ivan Klokov proposant que la Conférence termine ses travaux le 16 novembre. Pour justifier sa proposition, le Chef de la délégation soviétique fit remarquer que déjà le Conseil d'administration avait réduit d'un mois le délai prévu pour la Conférence, qu'il y avait moins de travaux à faire à Genève qu'à Atlantic City, que le travail préparatoire avait été déjà fait par le Secrétariat et les conférences récentes, que les propositions techniques avaient été mises au point à Los Angeles, et que les présidents et vice-présidents des diverses commissions possédaient toute expérience et tous les titres nécessaires pour s'acquitter au mieux de leurs tâches. Cette question de la durée de la Conférence sera à nouveau discutée en séance plénière lorsqu'elle aura été examinée par la Commission de Direction.

*

* *

PRESIDENTS ET VICE-PRESIDENTS DES COMMISSIONS

N° 1	Commission de direction (Président et Vice-président de la Conférence	Président: M. Charles J. Acton (Canada) Vice-président: M. Juan A. Autelli (République Argentine) Dr M.B. Sarwate (Inde)
N° 2	Commission de vérification des pouvoirs	Président: Dr F. Nicotera (Italie) Vice-présidents: Dr Libero Oswaldo de Miranda (Brésil) M. I.M. Trifonov (Bulgarie)
N° 3	Commission de contrôle budgétaire	Président: M. George Searle (Nouvelle-Zélande) Vice-président: M. G.E. Enright (Irlande)
N° 4	Commission de répartition des bandes de fréquences	Président: M. Gunnar Pederson (Danemark) Vice-présidents: M. E.J. Stewart (Australie) M. E. Oltuskiy Ozaki (Cuba)
N° 5	Commission de la procédure d'enregistrement des fréquences et de la liste internationale des fréquences	Président: Dr M. Joachim (Tchécoslovaquie) Vice-président: M. M.A. Vieira (Portugal)
N° 6	Commission technique	Président: M. M.N. Mirza (Pakistan) Vice-président: M. Lazaro Barajas Gutierrez (Mexique)
N° 7	Commission de l'exploitation	Président: M. Ehnle (Pays-Bas) Vice-président: M. Y. Nomura (Japon)
N° 8	Commission de rédaction ***)	Président: M. A. Henry (France) Vice-président: M. José Maria Revuelta Prieto (Espagne)

***) Il peut paraître étrange à certains qu'il n'y ait pas de Vice-Président de langue anglaise dans la Commission de rédaction , mais sans doute le Président Acton aura dans sa sagesse estimé qu'il existe une très grande variété d'anglais et se sera sans doute souvenu de la déclaration fameuse du plus mondialement connu des humoristes irlandais de langue anglaise, qui faisait remarquer que par exemple les Etats-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni étaient de grandes puissances que séparait l'usage d'une langue commune.

"MONSIEUR LE PRESIDENT ...."

A soixante ans, Charles J. Acton, Superintendant des Accords et des Règlements internationaux au Département du Transport à Ottawa, a dans le monde des télécommunications une expérience et une réputation enviables. Au cours des quarante dernières années, il a pris part, en tant que représentant du Canada, à toutes les réunions ou conférences importantes de l'U.I.T. et notamment celles d'Atlantic City, de Mexico City et de Buenos Aires, et il a également apporté une collaboration assidue et fructueuse aux travaux du Conseil d'administration à toutes les sessions de celui-ci. Le Bâtiment Electoral ne lui est pas inconnu, puisqu'il y fut en 1951 Président de la Commission 7.

Le Président de la Conférence des Radiocommunications, qui s'est en quelque sorte spécialisé dans les problèmes de négociation d'accords internationaux sous toutes leurs formes et est, si l'on peut dire, rompu au jeu des fréquences, a bien pris soin de déclarer dans sa brève allocution de remerciement que les dernières inventions humaines devaient entraîner des mises au point dans les échanges internationaux.

Très connu non seulement de ses collègues de l'Amérique du Nord mais aussi de tous ceux qui dans le monde s'intéressent aux progrès des télécommunications, Charles J. Acton, qui a depuis longtemps la réputation d'être sobre dans ses propos, objectif dans la discussion et toujours enclin à rechercher l'essentiel, va maintenant manier avec courtoisie mais fermeté le marteau présidentiel. Ce n'est point une petite tâche même pour un vétéran chevronné des réunions internationales que celle de mener à bien gentiment mais rondement les travaux d'une conférence mondiale, elle-même subdivisée en huit commissions.
Bonne chance, Monsieur le Président.

POUR LES CHEFS DE DELEGATIONS

Monsieur N. Gibson Parker, Directeur de la Division de la Radio et des Moyens Visuels des Nations-Unies, a l'intention d'inviter à une réception qu'il donnera le 25 Août 1959 de 18 heures 30 à 20 heures, Messieurs les Chefs de Délégation que nous prions en l'occurence de bien vouloir noter dans leurs tablettes cette invitation qui ne tardera pas, sans doute, à leur être officiellement notifiée.

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 4 G E N E V E Jeudi, le 20 août 1959

Publié pendant les séances des
Conférences de l'U.I.T.

ORDRE DU JOUR

Jeudi, le 20 août 1959

10 - 11.15 h.	Commission 4	Salle A Bâtiment Electoral
11.30 - 12.30 h.	Commission 5	Salle A Bâtiment Electoral
15 - 18 h.	Commission 2	Salle E Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

ACTE I, SCENE III :

LE PRESIDENT ET LA CONFERENCE DEFINISSENT LA TACHE DES HUIT COMMISSIONS ET D'UN GROUPE DE TRAVAIL ORIGINAL.

Il s'agit de se mettre au travail, et c'est là la raison pour laquelle la Conférence en séance plénière a d'ores et déjà fixé les tâches à accomplir par les diverses commissions qui, dès aujourd'hui, se réunissent. Le délégué de Kuwait, Mr. Fathi Geith, dont le pays est devenu récemment membre de l'Union, en réponse au Président qui lui a souhaité la bienvenue, insista sur l'importance de l'U.I.T., organisme qui a la solide réputation de maintenir l'amitié et la coopération entre ses membres.

On trouvera, par ailleurs, les précisions nécessaires concernant les mandats des Commissions 4, 5, 6 et 7.

En ce qui concerne le rapport du Conseil d'Administration, il sera tout d'abord examiné par les Commissions 4 et 5. Le président du Comité International d'Enregistrement des Fréquences, M. P.S.M. Sundaram, présentant le rapport du Comité, fit remarquer que ce document ne concernait que ce qui s'était passé avant Juillet 1959, mais que les membres du Comité étaient à la disposition des délégués. M. Charles Acton, en remerciant Monsieur Sundaram, fit remarquer que ces remerciements ne signifiaient pas qu'on approuvait le contenu même du rapport. A ce propos, le Capitaine Booth, Chef de la délégation du Royaume-Uni, déclara que ce rapport était d'une très grande valeur et d'un très grand intérêt, et qu'il devrait être examiné aussi par les Commissions 6 et 7. Ce point de vue fut approuvé par le délégué du Portugal et le Dr Sarwate, Chef de la délégation de l'Inde, donnant également son appui à la proposition du Royaume-Uni, demanda que les renseignements complémentaires soient présentés à la Conférence sous forme de documents.

Le Brigadier M.A. Baghdadi, de la délégation de l'Iraq, adressa alors à la Conférence un appel pressant pour que celle-ci prenne rapidement la décision de faire figurer l'Iraq dans la Région européenne. Il fit remarquer que les services de radio de l'Iraq utilisent les mêmes fréquences que certaines régions européennes, que la demande de son pays n'était pas nouvelle puisqu'elle datait de 1952, que cette demande n'était pas basée sur des raisons politiques mais sur des raisons techniques et afin d'éviter les interférences. Il indiqua que c'est par erreur que la Conférence d'Atlantic City plaça l'Iraq en dehors de la Région européenne alors qu'elle y figurait aux termes mêmes de la page 107 des Règlements. La délégation de l'Iraq doit rapidement rejoindre son pays pour y régler des problèmes urgents et elle tient à ce qu'une décision intervienne sans délai.

M. Mohamed Nazir Mirza, Chef de la délégation du Pakistan, appuyant la demande de la délégation de l'Iraq, fit remarquer que le Comité d'Enregistrement des Fréquences avait été prié de donner une assistance spéciale à l'Iraq, et le Chef de la délégation de l'U.R.S.S. déclara qu'il fallait immédiatement inclure ce pays dans la Région européenne et faire étudier la

question de l'assistance spéciale par le Comité International d'Enregistrement des Fréquences par le Comité N° 5. A la suite des interventions de M. Vojin Popovic de la délégation yougoslave, de M. Santiago Quijano Caballero, Chef de la délégation de Colombie et du Capitaine Booth, Chef de la délégation du Royaume-Uni, il fut décidé, M. Pedersen, Président de la Commission 4, ayant précisé que cette question pourrait être examinée au sein de sa commission dès vendredi prochain, que les problèmes posés par la demande de l'Iraq auraient priorité et seraient examinés sans délai.

Le Comité de Vérification des Pouvoirs, que préside le Dr Federico Nicotera, Chef de la délégation italienne, fonctionnera pendant quatre semaines - ce qui ne saurait en aucune façon signifier que les délégations doivent attendre quatre semaines pour présenter et faire vérifier leurs lettres de créance. Conformément aux recommandations de la Commission exécutive, il fut décidé que les comités des diverses commissions techniques, c'est-à-dire les Commissions 4, 5, 6 et 7, s'efforceraient de terminer leurs travaux vers le 15 novembre. La Commission exécutive examinera périodiquement cette question, et la Conférence en séance plénière l'examinera éventuellement pour rechercher les meilleurs moyens d'en terminer le plus rapidement possible sans toutefois minimiser l'importance de la tâche à accomplir. Le Capitaine Booth fit d'ailleurs remarquer au cours des discussions d'hier qu'à trop se hâter on avance moins vite.

Pour faciliter les travaux de la Commission de Rédaction, qui aura non seulement à établir les textes mais aussi à présenter dans un ordre nouveau les divers articles des Règlements, il y aurait intérêt à ce que, au sein de chacune des commissions, des délégués des différentes langues se mettent d'accord sur les textes convenables.

La séance d'hier fut par moment fertile en incidents fort amusants. Le délégué du Soudan, ayant appuyé par inadvertance sur son bouton, s'est fait donner à plusieurs reprises la parole qu'il n'avait pas demandée. Par ailleurs, le Chef de la délégation italienne, Dr Federico Nicotera, ayant déclaré que le Secrétaire général par intérim avait "violé" la Convention en envoyant les propositions après la date prévue par celle-ci, le Secrétaire général, mis en cause, expliqua que ces propositions avaient bien été mises au courrier trois mois avant la date prévue pour la Conférence, mais qu'il n'avait pas cru devoir jeter à la corbeille les propositions arrivées par la suite et que c'est pour cette raison qu'il les avait transmises aux administrations intéressées. Il précisa, par ailleurs, que les propositions de l'Italie avaient été acceptées par le Secrétaire quelques semaines après la date prévue pour la présentation, ce qui amena le Chef de la délégation italienne à remarquer qu'on n'en avait pas moins pour autant violé les stipulations de la Convention. C'est alors que le Président décida, et la proposition fut en fait approuvée par les rires de l'assistance, que le Dr Nicotera et M. Gross poursuivraient dans un groupe de travail spécial dont ils seraient les deux seuls membres la discussion de cet intéressant sujet...

*

* *

MANDATS DES COMMISSIONS 4, 5, 6 et 7

Commission 4. Commission de répartition des bandes de fréquences

D'une manière générale, la Commission 4 aura à s'occuper du Chapitre III du Règlement des radiocommunications.

Les matières à traiter seront celles dont la liste figure aux pages 8 et 9 de l'Annexe 1 au Document N° 2.

Commission 5. Commission de la procédure d'enregistrement des fréquences et de la liste internationale des fréquences

D'une manière générale, la Commission 5 aura à s'occuper du Chapitre IV du Règlement des radiocommunications, du Chapitre VII de l'Accord de la C.A.E.R. et à réexaminer la Liste internationale des fréquences ainsi que les dispositions y afférentes adoptées pour certaines parties du spectre par la C.A.E.R. (ou dans certains cas par des conférences régionales) et, éventuellement, à les modifier d'après les propositions qui pourront être adoptées à cet égard, ou à préparer toute procédure appropriée en vue de leur revision. Elle aura aussi à étudier les projets de plans établis par l'I.F.R.B. pour le Service de radiodiffusion à hautes fréquences et à examiner de quelle manière il convient de les traiter, compte tenu de toute proposition formulée à cet égard. Elle aura également à faire l'étude de la situation dans les autres bandes de fréquences.

Commission 6. Commission technique

D'une manière générale, la Commission 6 aura à s'occuper des Chapitres I, II, V et VI du Règlement des radiocommunications, ainsi que d'un certain nombre de dispositions de l'Accord de la C.A.E.R.

Les matières à traiter seront notamment celles dont la liste figure à la page 17 de l'Annexe 1 au Document N° 2.

Commission 7. Commission de l'exploitation

D'une manière générale, la Commission 7 aura à s'occuper des Chapitres VII à XVI du Règlement des radiocommunications, du Règlement additionnel des radiocommunications, ainsi que de diverses dispositions de l'Accord de la C.A.E.R.

Les matières à traiter seront notamment celles dont la liste figure aux pages 18, 19 et 20 de l'Annexe 1 au Document N° 2.

*

* *

A TOUS CEUX QU'INTERESSENT LES PROBLEMES DE STATIONS RADIO MOBILES MARITIMES

Tous ceux qu'intéressent les problèmes de stations radio mobiles maritimes sont cordialement invités à se rendre à la Salle E à 11 h. 30 ce matin où ils pourront prendre une tasse de café.

Il s'agit là d'une invitation qui n'a rien d'officiel et qui est purement et simplement destinée à permettre à ceux qui s'intéressent à ces questions de faire connaissance.

DE LA NECESSITE D'ETRE CONNU .....

Lors des conférences d'Atlantic City en 1947, le Secrétaire Général de la Conférence reçut d'un des bureaux d'une des grandes agences de presse américaines le télégramme suivant : "Prière de nous faire savoir le plus tôt possible si l'Union des Télécommunications est affiliée à la Fédération Américaine du Travail ou au Congrès des Organisations Industrielles". Sans commentaire.

RECTIFICATIF

Le porte-parole de la Pologne au cours de la dernière séance plénière avant-hier n'était pas Monsieur Konrad Kozlowski, mais Monsieur Mieczyslaw Flisak.

DES FAITS ..... DES DATES

En 1902, le Prince Henri de Prusse, qui venait de visiter les Etats-Unis tenta, alors qu'il était sur le chemin du retour sur l'Atlantique, d'envoyer par radio un message de courtoisie au Président Théodore Roosvelt. Il ne put le faire parce que la station anglaise à laquelle on avait demandé de transmettre le message refusa, l'équipement radio à bord du navire princier ayant été installé par une compagnie rivale. C'est alors que l'Empereur d'Allemagne, ayant été mis au courant, proposa au Président Roosvelt de convoquer une conférence internationale. Celle-ci eut lieu à Berlin en 1903 pour entreprendre les études préliminaires concernant les règlements internationaux de radio, et c'est en quelque sorte à la suite de ces évènements que fut signée, en 1906 à Berlin, la première Convention internationale de radio-télégraphie.

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 5 GENEVE Vendredi, le 21 août 1959

Publié pendant les séances des
Conférences de l'U.I.T.

ORDRE DU JOUR

Vendredi, le 21 août 1959

10 - 11.15 h.	Commission 6	Salle A Bâtiment Electoral
11.30 - 12.30 h.	Commission 7	Salle A Bâtiment Electoral
15 - 18 h.	Commission 4	Salle A Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

ET MAINTENANT - AU TRAVAIL

La Conférence ayant en assemblée plénière indiqué en un temps record le plan général des travaux de la Conférence et même la date envisagée - ou tout au moins désirable - pour la fin des tâches des commissions techniques, les Commissions 2, 4 et 5 se sont tout aussitôt mises au travail. Sous la présidence de M. Pedersen, la Commission 4, ayant à nouveau examiné les problèmes qui lui sont confiés, a pris la décision de s'occuper sans tarder de la demande présentée lors de la troisième séance plénière par le Chef de la délégation de l'Iraq. Il est entendu qu'après examen par la Commission 4 la question devra nécessairement être examinée par la Commission 5. La délégation du Royaume-Uni fournira le rapporteur de la Commission 4.

*

* *

La Commission 5 présidée par le Dr M. Joachim a désigné comme rapporteur M. Barrailler de la délégation française. L'I.F.R.B. a désigné MM. Dellamula et Petit pour donner l'assistance nécessaire à la Commission. L'Argentine fournira un délégué comme expert de langue espagnole, étant bien entendu qu'il n'y a qu'un rapporteur officiel pour chaque commission. M. Donald, de la délégation américaine, sera l'expert en langue anglaise de la Commission 5. Après intervention des délégués de la Yougoslavie et de l'Italie, il est décidé que la Commission étudiera tout d'abord les rapports de l'I.F.R.B. et du Conseil d'administration afin de pouvoir donner des directives précises aux groupes de travail qui seront institués par la suite.

En ce qui concerne l'étude du Document 35 il faut attendre que celui-ci ait été examiné par la Commission 4.

Au cours des discussions, le représentant du Portugal, appuyé par le représentant des Etats-Unis, avait proposé que soient constitués deux Groupes de travail dont l'un s'occuperait des procédures de notification des fréquences et dont l'autre s'occuperait de la liste des fréquences. Ces groupes toutefois ne pourront être constitués que plus tard.

La Commission 2 (Vérification des pouvoirs) que préside le Dr F. Nicotera, a procédé hier à un premier examen des lettres de créance. Un groupe de travail composé du Président, des Vice-Présidents, de rapporteurs et du Secrétaire-adjoint de la Conférence, étudiera les documents présentés par les délégations.

*

* *

MONSIEUR LE VICE-PRESIDENT.....

Ce qui frappe chez Juan Antonio Autelli, Vice-Président de la Conférence des Radiocommunications, c'est que même lorsqu'il s'efforce de revêtir l'apparence sérieuse et digne qui convient au Vice-Président d'une grande conférence internationale, il a peine à dissimuler un sens de l'humain qui est sans doute le trait le plus marquant de son caractère. Il est naturellement et par expérience aussi toujours enclin de juger sans sévérité les événements et les hommes.

Comment pourrait-il en être autrement chez un homme qui, ayant débuté en 1929 comme télégraphiste, s'est familiarisé rapidement avec les problèmes de radiotélégraphie puis de télécommunications en général, et devint dès 1955 sous-directeur général des télécommunications d'Argentine, sans toutefois négliger de s'occuper, depuis 1945, de l'enseignement de la réglementation et de la législation des télécommunications à l'Ecole Supérieure Technique du Ministère des Communications.

Tous ceux qui ont approché Juan Antonio Autelli, en 1947 à Atlantic City, en 1948 et 1949 à Buenos Aires lors de la première réunion interaméricaine de Radiodiffusion, et à Mexico City lors de la Conférence de radiodiffusion à hautes fréquences, à Washington à la 4ème Conférence Interaméricaine de Radiocommunications pour la Région 2 de l'U.I.T., en 1951 et 1952 à Buenos Aires à la Réunion technique régionale de l'Amérique du Sud et à la Conférence de plénipotentiaires, en 1959 à l'Assemblée plénière du Comité consultatif international des Radiocommunications à Los Angeles, savent qu'il ne se contente pas d'étudier dans le détail les problèmes les plus techniques, mais s'efforce de faire toujours régner une certaine bonhomie et une certaine gentillesse dans ses rapports avec ses collègues de quelque pays qu'ils soient.

C'est là sans doute la raison pour laquelle, en tenant à rendre hommage à ce qu'a fait l'Argentine pour étendre et perfectionner son réseau de télécommunications, la Conférence de Genève a pensé qu'elle se devait de se donner pour vice-président Juan Antonio Autelli, à qui nous souhaitons toutefois de n'avoir pas à manier trop souvent le marteau présidentiel.

DU MOT "TELECOMMUNICATIONS"

Il est assez difficile de savoir qui inventa le mot "télécommunications", mais il n'est pas sans intérêt de rappeler qu'il y a 60 ans environ, Edouard Estaunié, l'auteur de "l'Infirme aux mains de lumière", qui devait devenir par la suite membre de l'Académie Française, fit paraître, alors qu'il était directeur de l'Ecole Supérieure des Postes et des Télégraphes de France (il devait plus tard être Directeur de l'Exploitation Téléphonique), un Traîté des Télécommunications. Dans la préface de cet ouvrage, l'auteur s'excusait presque avec beaucoup de modestie de s'être permis d'augmenter le glossaire d'un mot nouveau.

Monsieur Fathi Geith tient à faire savoir que c'est au nom du chef de la délégation de Kuwait, Monsieur Khaled Abdul Rozzak, qu'il prit la parole à la 3ème Séance plénière de la Conférence.

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 6 GENEVE Lundi, le 24 août 1959

Publié pendant les séances des
Conférences de l'U.I.T.

ORDRE DU JOUR

Lundi, le 24 août 1959

10 - 12.30 h.	Commission 5	Salle B Bâtiment Electoral
10 - 12.30 h.	Sous-Commission 7 A	Salle D Palais des Expositions
15 - 18 h.	Commission 4	Salle A Palais des Expositions
16.30 h.	Commission 2	Salle E Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

"NEL MEZZO DEL CAMMIN DI NOSTRA VITA
MI ENCONTRAI IN UNA SELVA OSCURA"

A l'allure où elle va, on a tout lieu de se demander si cette Conférence ne va pas terminer ses travaux en un temps record. Si les Ministres des Affaires étrangères, qui se sont il y a quelque temps réunis avec le succès que l'on sait à Genève, ont entendu parler de ce qui se passe dans le Bâtiment Electoral , ils auront peut-être quelques raisons de se sentir remplis de confusion.

La Commission N° 4 (Attribution des Fréquences) présidée par M. Gunnar Pedersen et dont le rapporteur est M. A.J. Bourne de la délégation du Royaume-Uni, ayant reçu mandat de s'occuper sans tarder de la demande de l'Iraq visant à faire figurer ce pays dans la région européenne, délibéra tout aussitôt hier après-midi pour savoir comment résoudre ce problème. Il entendit les remarques du délégué de la France, M. André Henry, du Général M.A. Baghdadi de la délégation de l'Iraq, de M. Quijano Caballero, chef de la délégation de la Colombie, de M. Ivan Klokov, chef de la délégation de l'U.R.S.S., de M. Fathi Geith et de M. M.N. Mirza de la délégation du Pakistan. Les uns étant d'avis qu'il fallait confier l'étude de ce problème à un groupe de travail, les autres qu'il était aisé de prendre immédiatement et sans délai une décision, M. le Dr Federico Nicotera, chef de la délégation italienne - qui n'est pas né pour rien dans le pays de Dante - fit une proposition destinée à sortir rapidement des obscurités de la forêt. Il suggéra qu'un groupe de travail soit constitué, mais que ce groupe de travail se mette derechef au travail et apporte rapidement une proposition de solution à la Commission elle-même.

En se basant sur les données techniques et en allant même "plancher au tableau noir" pour examiner les limites des zones et des régions, les membres du groupe de travail arrivèrent en un temps record à une solution unanime. Il sera maintenant recommandé par la Commission 4 à la Conférence de décider qu'après examen du Document 35, après avoir discuté des raisons d'ordre technique apportées par la délégation de l'Iraq comme complément à la lettre déjà adressée au Secrétaire général, estime que l'inclusion de l'Iraq dans la zone européenne peut être acceptée à condition que ceci n'implique aucune révision pendant cette Conférence des plans de Copenhague et de Stockholm ou des autres plans de service maritime.

M. le Dr Federico Nicotera, qui au passage n'avait pas manqué de faire remarquer gentiment au délégué de l'Iraq - dont le pays n'était pas représenté lorsque fut prise en 1951 la décision de classer l'Iraq dans la zone africaine - que "les absents ont toujours tort".

Il tint également au cours de la séance de la Commission 4 à rendre publiquement hommage à l'esprit de coopération de la délégation française qui avait promis d'arriver à une solution de compromis acceptable pour tous.

. . .

Ainsi le victorieux Brigadier Baghdadi va sans nul doute pouvoir - comme il en a manifesté l'intention - regagner bientôt l'Iraq avec les lauriers du vainqueur et le désir de donner à son pays un "service décent de radiodiffusion".

*

* *

La Commission 7 (Exploitation) (Président: M.A.J. Ehnle, Pays-Bas) a désigné comme rapporteur M. G.F. Wilson de la délégation du Royaume-Uni et constitué quatre sous-commissions:

Sous-Commission 7A - Questions générales:

Président: M. P. Bouchier (Belgique)

Vice-Président: M. Martin Flores Cantero (Mexique)

Sous-Commission 7B - Procédures radiotélégraphique et radiotéléphonique dans les services mobiles

Président: M. R.M. Billington (Royaume-Uni)

Vice-Président: M. Bes (France)

Sous-Commission 7C - Détresse et sécurité

Président: M. le Capitaine G.V. Graves (U.S.A.)

Vice-Président: M. S. Gejer (Suède)

Sous-Commission 7D - Radiotélégrammes

Président: M. A. Caruso (Italie)

Vice-Président: M. M. Flisak (Pologne)

Ces sous-commissions se mettront au travail dès le début de la semaine prochaine.

La prochaine réunion de la Commission aura lieu jeudi prochain 27 août.

Les représentants de l'I.F.R.B. à la Commission N° 7 seront MM. Ralph Page et T.Y. Wang

La Commission 6 (Commission Technique), présidée par Monsieur M.W. Mirza, a constitué les trois sous-commissions qui étudieront les problèmes confiés à cette Commission. Comme nous avons eu la chance d'entendre Monsieur Mirza expliquer à un ignorant des problèmes de télécommunications quelle était la tâche exacte du Comité Technique, l'Electron du Matin traitera la semaine prochaine des travaux de cette importante Comission de la Conférence.

Les représentants de l'I.F.R.B. à la Commission seront MM. Alphonse Cata et Noël Roberts.

"RETROUSSONS NOS MANCHES...."

Au cours de la première réunion de la Commission 5 (Procédure d'enregistrement des Fréquences - Liste internationale des fréquences), le Président, Dr M. Joachim a donné quelques précisions fort importantes sur la tâche de cette Commission.

1. La Commission 5 doit s'occuper des questions du "maintien d'ordre" dans les limites des bandes de spectre radio-électrique que doit proposer la Commission 4.

2. Tandis que les experts de la Commission doivent, agissant en architectes du domaine des radiocommunications, traiter des perspectives, de la grandeur et du placement des "locaux" dans l'édifice du spectre radioélectrique, il incombe à la Commission 5 de préparer la mise en ordre et le nettoyage de cet édifice.

3. La Commission 5 doit faire le travail d'enregistrement des fréquences le plus économique, le plus rationnel et le plus effectif, et suivre de très près les résultats de recherches dans le domaine de la propagation des ondes et de la pratique des radiocommunications.

4. Je vous propose de "retrousser les manches", comme dit une chanson populaire de Tchécoslovaquie.

10/9/10

Monsieur Alfred KATZIN, Directeur des Services d'Information des Nations Unies, sera présent à la réception donnée par Monsieur W. Gibson Parker, Directeur de la Division de la Radio et des Moyens visuels des Nations Unies, le mardi 25 août.

BUVONS UN COUP!

(SPLICE THE MAINBRACE)

Il nous a été signalé qu'il y avait d'ores et dèjà à cette conférence environ 60 personnes qui s'intéressent aux problèmes des stations mobiles radio maritimes et qu'avaient attiré la perspective de discuter entre eux de leurs intérêts communs et la perspective de se voir offrir une tasse de café. Selon toute vraisemblance, une nouvelle réunion aura lieu dans huit ou quinze jours.

Les noms de ceux qui s'intéressent à ces questions figurent sur une liste.

Peut-être le nombre des participants à la prochaine réunion s'élèverait-il considérablement si les organisateurs voulaient bien se souvenir que dans le monde de la marine on boit parfois autre chose que du café!

Buvons un coup (splice the mainbrace).

QST A TOUS LES "AMATEURS"

Les représentants de la American Radio Relay League sont désireux d'établir une liste des amateurs présents à la Conférence de Genève. Les sus-dits amateurs sont donc, en conséquence, priés de bien vouloir se rendre au Bureau N° 7 (Relations Publiques) du Bâtiment Electoral et d'y déposer un document indiquant leur nom, leur indicatif d'appel et leur adresse à Genève. Tout donne lieu de penser qu'il y a assez d'amateurs présents à la Conférence pour qu'on puisse envisager une bonne petite réunion d'amateurs au cours des mois à venir.

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 7 GENEVE Mardi, le 25 août 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l' U.I.T.

ORDRE DU JOUR

Mardi, le 25 août 1959

10 heures	Commission 6 - Groupe de Travail A	Salle C Palais des Expositions
10 heures	Sous-Commission 7 B	Salle D Palais des Expositions
15 heures	Commission 4	Salle A Bâtiment Electoral
15 heures	Sous-Commission 7 C	Salle D Palais des Expositions
15 heures	Commission 8	Salle I Bâtiment Electoral
16 heures 30	Commission 2 - Groupe de Travail	Bureau N° 1 Bâtiment Electoral

NB.- LA REUNION DE LA COMMISSION 5, GROUPE DE TRAVAIL, PREVUE POUR 15 HEURES, EST ANNULEE.

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

MONSIEUR LE VICE-PRESIDENT

Le Dr M.B. Sarwate, Vice-Président de la Conférence de Genève, avant de devenir le représentant de son gouvernement au Conseil d'administration de l'U.I.T. et de diriger la délégation de l'Inde, s'est occupé de recherches techniques soit à Farnborough en Angleterre de 1938 à 1940, soit à Swanage en Angleterre également, de 1940 à 1941. C'est assez dire que pour ce diplômé de l'Université de Liverpool, chargé aujourd'hui de conseiller les administrations et le gouvernement de New Delhi sur les problèmes de préparation et de coordination des communications sans fil, les problèmes de communications aériennes, de radar, de radio et de télécommunications au sens large du terme, sont des problèmes qu'il connaît bien pour les avoir étudiés dans le domaine de la recherche et dans le domaine de la pratique. Son passage dans l'armée aérienne de l'Inde, ses travaux dans l'établissement des stations de radar et de chaînes de Loran et de chaînes Gee, ses travaux dans les services de communications aéronautiques, qui sont les services de communications les plus importants dans son pays, ont permis au Vice-Président de la Conférence de Genève de présider avec beaucoup de compétence la Commission des communications de la Conférence régionale de navigation aérienne de l'O.A.C.I. en 1948 à New Delhi, la Xe Commission des communications de la réunion régionale de navigation aérienne de l'O.A.C.I. dans le Moyen Orient à Istanbul et la Réunion de l'Attribution des fréquences de l'O.A.C.I. pour la Région de l'Asie du Sud-Est.

Le Dr Sarwate, qui s'est également occupé des questions de finance au cours des travaux du C.C.I.R. et du Conseil d'administration, est membre associé de l'Institution des ingénieurs électriques à Londres, de l'Institution des ingénieurs de télécommunications à New Delhi et un membre de la Société aéronautique de l'Inde.

Pour toutes ces raisons, le Chef de la délégation de l'Inde, maitenant Vice-Président de la Conférence de Genève, est pleinement qualifié pour apporter au sein des discussions de cette année des renseignements non seulement sur ce qui se passe dans son pays et les pays limitrophes, mais également sur les meilleures façons de mettre au point des arrangements mondiaux qui tiennent compte, et des dernières découvertes de la science, et de la nécessité pour tous les pays de prendre en considération les développements politiques et sociaux qui se sont produits au cours des dernières années dans tout l'univers.

*

* *

Sur ordre de son Conseil médical, Monsieur Gerald C. GROSS, Secrétaire général par intérim, a dû quitter Genève dimanche après-midi, atteint par une nouvelle crise d'asthme allergique.

Le Docteur est d'avis que le Secrétaire général pourra reprendre son travail à Genève avant le 15 septembre.

En l'absence de Monsieur G.C. Gross, Monsieur Clifford Stead, qui restera en contact quotidien avec le Secrétaire général, sera Secrétaire par interim de la Conférence des Radiocommunications.

RECEPTION DES NATIONS UNIES

Les Chefs de délégations qui assisteront ce soir à la réception donnée par le Directeur de la Division de la radio et des moyens visuels des Nations Unies auront l'occasion d'y rencontrer non seulement des représentants des Nations Unies, mais aussi les Directeurs des Services d'information du B.I.T., de la F.A.O, de l'UNESCO, de l'O.M.S, de l'I.D.R.D, de l'I.N.F, de l'O.M.M., de l'I.A.E.A, de l'U.N.U.C.E.F, de l'U.N.H.C.R - et naturellement, aussi, le Directeur des Services d'Information de l'O.A.C.I.

AUX DELEGUES QUI NE S'INTERESSENT PAS AUX DOCUMENTS

Messieurs les Délégués qui ne s'intéressent pas ou ne semblent pas s'intéresser aux documents de la Conférence, sont très respectueusement priés par le Service des Documents de bien vouloir à tout le moins retirer de leurs casiers les documents qui s'y trouvent pour en faire tel usage qu'il leur semblera bon d'en faire.

RATIFICATION

Le gouvernement de la République de Costa Rica a déposé les instruments de ratification de la Convention auprès du Secrétariat général de l'Union

Commission 5

Point 1: Document 35 Admission de l'Iraq dans la zone européenne.

Le président de la Commission 4 chargé d'examiner la question estime que l'on devrait attendre la soumission du rapport de la Commission 4 à la Séance Plénière avant que la Commission 5 ne l'étudie.

Point 2: Discussion générale du Document 1 (Rapport du Conseil d'Administration) présenté par M. Nicotera (Italie) qui fait partie du Conseil d'Administration.

Bref exposé des activités du Conseil d'Administration et des mesures prises par le Conseil pour mettre en application les décisions d'Atlantic City. Il insiste sur les résultats pratiques de C.A.E.R. et sur le travail remarquable de l'I.F.R.B. Fait connaître aux délégués les conséquences financières de la constitution d'un plan de fréquences.

Conclusion: Le Président pense que les délégations ont à présent une vue d'ensemble du Rapport du Conseil d'Administration et que les questions de détail de ce rapport seront prises en considération lors de l'étude des propositions de modification du Règlement. Aucune objection n'ayant été faite, cette proposition a été adoptée.

Point 3: Rapport de l'I.F.R.B.

Les délégués des pays-membres présents ont remercié à l'unanimité l'I.F.R.B. de ses travaux. Toutefois, le délégué du Pakistan a fait une réserve au sujet de l'assistance de l'I.F.R.B. aux pays sous-développés.

Toutes les déclarations n'ont pu être présentées du fait du manque de temps et ont été renvoyées à la prochaine séance.

Commission 2: Vérification des Pouvoirs

La Commission 2 s'est réunie sous la présidence de Monsieur Nicotera et a poursuivi l'examen des lettres de créances. Il a été procédé à la constitution d'un groupe de travail chargé d'examiner en détail les lettres de créances jugées jusqu'ici satisfaisantes. Ce groupe de travail sera présidé par Monsieur Nicotera; y participeront en tant que membres les délégués de l'Argentine, des Etats-Unis, du Royaume-Uni, de l'Allemagne Fédérale et de l'Espagne.

Notons que ce groupe se réunira demain, Mardi à 4 heures 30 dans le bureau de Monsieur Clifford Stead.

La Sous-commission 7A a tenu sa première séance lundi matin à 10.00 h. sous la présidence de M. P. Bouchier (Belgique) qui était assisté de son Vice-Président M. Martin Flores Cantero (Mexique), au Palais des Expositions Salle D. Elle a nommé son rapporteur M. R. Monnat (Suisse) et les deux autres membres de son groupe de rédaction: MM. W. Blow (Royaume-Uni) et F. Carcaño Alonso (Espagne).

Après avoir donné le détail des tâches de sa Sous-commission mentionnées aux pages 18 et 19 de l'Annexe I du Document N° 2, et indiqué la liste des propositions et des documents se rapportant aux Articles 15, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 42, 43, 45, ainsi qu'aux Appendices 2, 6, 7 et 8 du RR qui feraient l'objet des discussions, le Président, très expéditif, voulut entrer dans le vif du sujet et aborder l'examen des propositions du Livre Jaune sans plus tarder. La France appuyée par le Royaume-Uni, mettant en pratique la parole de Lyautey selon laquelle il convient d'aller lentement quand on est pressé, fit remarquer judicieusement que les décisions concernant l'Article 15 et l'Appendice 2 ne pourraient être prises en considération avant les délibérations de la Commission N° 6.

Enfin, après l'interruption de séance involontairement prolongée par un embouteillage au bar, il s'avéra prudent sur proposition de l'Argentine appuyée par le Royaume-Uni de ne pas engager de discussion sur le fond des propositions avant que chacun soit pourvu de la documentation nécessaire. Mercredi matin 26 août, la Sous-commission s'occupera des Articles 21, 22, 23 et 25 du RR. Le Président promit de prendre contact avec les Présidents des autres séances du Palais des Expositions pour éviter les interférences dans l'utilisation du bar. En échange, il pria les délégués de consentir à ramener à 10 minutes le quart d'heure de vacances.

La Commission 4 a poursuivi l'étude de son ordre du jour et a, notamment, examiné l'Article 4 sur les accords particuliers. Après un échange de vue général, il a été décidé de constituer un groupe de travail dont la présidence est confiée à la Délégation française de manière à pouvoir obtenir un projet de rédaction des numéros 86 à 96.

Par ailleurs, un accord a été obtenu sur le choix de la limite supérieure du tableau de répartition des bandes de fréquences. Cette limite a été fixée à 40 000 Mc/s.

Les représentants de l'I.F.R.B. à la Commission N° 4 sont M. John Gayer et M. Boris Iastrebov.

Réunion de la Sous-commission 7 D, Salle D du Palais des Expositions

Monsieur Caruso, (Italie) qui préside cette Sous-commission, assisté de Monsieur Fsylak (Pologne), Vice-Président, a exprimé la crainte dans son allocution d'ouverture d'avoir à recourir aux traducteurs pour rendre son français intelligible. N'en déplaise à sa modestie, relevons qu'il sait se faire entendre aussi aisément que le faisait son illustre homonyme..... La délégation belge accepta de fournir un rapporteur de langue française en la personne de M. Adam, tandis que les délégations des Etats-Unis d'Amérique et de l'Argentine mettaient à disposition MM.P.A. Chandler et Itirios pour constituer le groupe de rédaction. MM. Kunz du Secrétariat de l'U.I.T. et Wang de l'I.F.R.B. furent chargés de compléter l'Etat-Major présidentiel.

Selon le document 2 Annexe 1, il incombe à la Sous-commission de réviser les articles 38, 39, 40 41 et l'appendice 14 du RR. Elle doit en outre étudier les propositions qui concernent le Règlement additionnel et tenir compte du sort qui sera fait aux propositions de caractère général concernant l'adaptation du RR au nouveau Règlement télégraphique.

Le président signala qu'il avait l'intention de créer un groupe de travail spécial pour l'examen de l'article 41 et de l'appendice 14 du RR ainsi que de l'article 4 du RA qui concerne la comptabilité des radiotélégrammes. Il fut décidé d'en confier la présidence à un représentant du Royaume-Uni. Après une discussion à laquelle prirent part les délégués du Royaume-Uni, des Etats-Unis, de l'Argentine, de la France, de la Chine, de la Suède, de la Suisse, de la Pologne et de l'Italie, on renonça à chercher en commun une version révisée de l'article 38: ordre de priorité des communications dans le service mobile. Ce travail rédactionnel, délicat, fut confié à un groupe de travail présidé par M. Carli, Argentine.

A la reprise de la séance, la solution proposée par le groupe de travail, consistant à remplacer dans l'article 38 le mot radiotélégramme par le mot communication fut adoptée. Les propositions complémentaires concernant le même article furent renvoyées à l'appréciation de la plénière.

Enfin, malgré trois propositions des Pays-Bas; il fut décidé de ne rien changer à la version actuelle de l'article 39: indication de la station d'origine des radiotélégrammes. Le délégué de la Chine présentera par contre une proposition tendant à l'application de cet article aux communications radiotéléphoniques. Prochaine séance vendredi 27 août à 15 heures dans la même salle.

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 8 GENEVE Mercredi, le 26 août 1959

Publié pendant les séances des
Conférences de l'U.I.T.

ORDRE DU JOUR

Mercredi, le 26 août 1959

10 h.	Groupe de Travail 4 A	Salle E
10 h.	Commission 5	Salle A (au lieu de Salle B)
10 h.	Sous-Commission 7 A	Salle D Palais des Expositions
15 h.	Commission 4	Salle A
15 h.	Groupe de Travail 6 C	Salle C Palais des Expositions
15 h.	Sous-Commission 7 B	Salle D Palais des Expositions
16 h. 30	Commission 2, Groupe de Travail	Bureau 1

N.B. A 15 heures, Salle C du Palais des Expositions : Réunion du Groupe de Travail 6C et non du Groupe 6 A, comme annoncé précédemment. L'ordre du jour sera distribué au cours de la matinée.

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

Hr. PRAESIDENT . . . . .

Monsieur Gunnar Pedersen, Chef de la délégation danoise et Président de la Commission N° 4, appartient à la cohorte qui hélas va s'amenuisant des vétérans des conférences de l'U.I.T.

Cet ingénieur du polytechnique Lureanstalt de Copenhague a reçu une des plus solides formations qu'on puisse recevoir en travaillant à l'International Standard Electric Corporation à Londres de 1929 à 1930, dans les laboratoires LMT à Paris de 1930 à 1932 et au service des Postes et Télégraphes du Danemark où il est depuis 1954 Ingénieur en Chef.

Président de la Commission qui avait à s'occuper de l'I.F.R.B. à Atlantic City en 1947, membre laborieux et polyvalent de la délégation danoise à la Conférence de radiodiffusion de Copenhague en 1948, Président du Comité du Plan à la Conférence de Mexico City en 1948 et 1949, Président de la Commission de mise en application à la Conférence de l'E.A.R.C à Genève en 1951, représentant du Danemark à la Conférence de plénipotentiaires de Buenos Aires en 1952, Président du Comité du Plan à la Conférence européenne de radiodiffusion à Stockholm, représentant de son pays aux conférences du C.C.I.R. à Londres en 1953, à Varsovie en 1956 et du C.C.I.T.T. à Genève en 1956, Monsieur Gunnar Pedersen apparaît bien comme un des experts les plus qualifiés pour s'occuper à Genève des problèmes des plus techniques et des plus délicats.

Tous ces renseignements cependant ne suffiraient point à expliquer la renommée qui s'attache au nom et à la personne du représentant du Danemark et l'ascendant qu'il exerce sur ses collègues de toutes les parties du monde. Il ne suffit pas, en effet, d'avoir assisté à de nombreuses conférences internationales, d'avoir eu à donner dans son pays son avis au Conseil de la Radiodiffusion, au Bureau du Contrôle pour les Compagnies de Téléphones privées, au Comité national U.R.S.I., à l'Académie des Sciences techniques, au Laboratoire des micro-ondes et à la Société des Ingénieurs civils pour en imposer à des experts venus des quatre coins du monde.

Toute la force et aussi toute la sagesse de Monsieur Pedersen reposent sur le bon sens, sur la conviction qu'il y a des limites dans les discussions et aussi sur le désir de comprendre le point de vue des autres, l'essentiel étant non pas tant d'avoir des discussions brillantes et sans fin que d'arriver à des résultats concrets et satisfaisants.

Les voyageurs et les écrivains sont nombreux qui ont essayé d'expliquer de quoi était fait le sens de l'humour des danois, qui ne saurait être comparé ni à l'humour anglais ni à l'esprit français par exemple. Nous ne saurions assez conseiller à ceux qui voudraient des aperçus nouveaux sur la façon dont les sujets de Sa Majesté le Roi Frederik IX comprennent la vie et les devoirs de leur pays vis-à-vis des autres pays, de s'asseoir au Comité N° 4 et d'étudier avec attention la façon dont le chef de la délégation danoise conduit les discussions et règle les travaux, sans dogmatisme, sans apparence formelle de discipline, mais avec une fermeté souriante qui ne peut pas ne pas désarmer ceux-là mêmes qui seraient enclins à freiner un peu la bonne marche des recherches et des études.

*

* *

COMMISSION 2 - Groupe de Travail

Le Groupe de Travail de la Commission de Vérification des Pouvoirs a examiné minutieusement les Lettres de Créance présentées par les délégations et contenant l'indication que les délégations intéressées pouvaient : 1. prendre part aux travaux de la Conférence, 2. voter pendant cette Conférence et 3. signer les actes finals. Les lettres de Créance présentées par 38 Membres de l'Union ainsi que celles présentées par deux Membres Associés ont été considérées comme étant parfaitement en règle.

COMMISSION 4

La Commission s'est réunie sous la présidence de Monsieur Pederson (Danemark). Une discussion générale s'est alors engagée au sujet de cette section de l'annexe à l'ordre du jour concernant les bandes de fréquences entre 10 et 150 kc/s. Un groupe de travail sera chargé de poursuivre l'étude de cette question.

Sous-commission 7 B

La sous-commission 7 B s'est réunie sous la présidence de Monsieur R.M. Billington (R.U.) Elle a désigné comme rapporteur Monsieur Wilson (R.U.) et examiné le mandat qui lui est confié. Tous les membres de la Commission ont manifesté le désir d'arriver à des résultats susceptibles d'être unanimement acceptés.

Sous-commission 7 C

La sous-commission s'est réunie sous la présidence du Capitaine Charles Graves (R.U.), afin d'examiner dans quelles conditions on pouvait étudier les propositions qui ont été présentées. La sous-commission se réunira à nouveau vendredi, le 28 août, à 10 heures dans la Salle D du Palais des Expositions.

Commission 8

Le Comité de rédaction (8) sous la présidence de M. André Henry (France), a défini le mode de présentation des textes à soumettre à l'Assemblée plénière.

L'essentiel est de permettre a tout délégué de pouvoir suivre le cheminement d'un texte quelconque depuis les travaux des commissions 4,5,6,7, jusqu'au moment où le règlement devra recevoir l'approbation de l'assemblée plénière.

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 9 GENEVE Jeudi, le 27 août 1959

Publié pendant les séances des
Conférences de l'U.I.T.

ORDRE DU JOUR

Jeudi, le 27 août 1959

9 h. 30	Commission 1	Salle E Bâtiment Electoral
10 h. 30	Commission 7	Salle A Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de Travail 4 A	Salle E Bâtiment Electoral
15 h.	Commission 5 Groupe de Travail	Salle K Bâtiment Elector 1

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

UN PRESIDENT ENTHOUSIASTE

Ce qui frappe chez le Dr M. Joachim c'est son enthousiasme.

Soit qu'il s'agisse de discuter des principes généraux de télécommunication mondiale, soit qu'il s'agisse de défendre le point de vue de sa Délégation et son point de vue personnel, soit qu'il s'agisse encore de tâcher de mettre en harmonie les opinions des diverses Délégations, le Chef de la Délégation tchécoslovaque, Président de la Commission 5, le fait toujours avec enthousiasme. Et c'est aussi avec enthousiasme qu'il explique à ceux-là même qui n'ont sur le problème des télécommunications que de vagues connaissances, les rudiments que les écoliers de nos jours apprennent sur les bancs de l'école.

Ingénieur électricien, et Dr ès sciences de l'Ecole supérieure Polytechnique de Prague, ancien étudiant de l'Institut technologique de Massachussets (M.I.T.), assistant à l'Institut de Radioélectricité de l'Ecole supérieure Polytechnique tchécoslovaque, ingénieur des P.T.T., Membre actif de l'O.I.R., membre des délégations tchécoslovaques à Genève, 1951, pour les réunions du C.C.I.R. et de la C.A.E.R., chef des délégations tchécoslovaques à Stockholm, 1952, à Genève, 1954, à Bruxelles, 1955, à Varsovie, 1956, à Los Angeles, 1959, le Dr Miroslav Joachim possède non seulement toutes les connaissances techniques qu'on peut obtenir en Europe et Amérique du Nord, mais il est également rompu aux procédures des conférences internationales des télécommunications. Voilà qui est de bonne augure pour les travaux de la Commission 5, chargée des problèmes délicats de l'enregistrement et de la liste internationale des fréquences.

*

* *

Le Groupe de travail de la Commission de vérification des pouvoirs, présidé par le Dr Federico Nicotera, a examiné les lettres de créance de 23 pays.

Ces lettres de créance ont été considérées comme étant en règle pour la participation de ces pays aux travaux de la Conférence. Toutefois, mention n'était pas faite dans les lettres de créance du droit d'approuver les actes finals de la Conférence.

Le Groupe a ainsi terminé ses travaux et un rapport de la Commission N° 2 est maintenant préparé pour l'Assemblée plénière.

COMMISSION 4

La Commission 4 s'est réunie aujourd'hui sous la présidence de Monsieur Pedersen (Danemark) et a procédé à l'examen du Tableau d'Allocation des Fréquences. Les numéros 150 kc/s à 405 kc/s ont été couverts, de même qu'un certain nombre de questions de moindre importance. Certaines autres questions ont été renvoyées aux groupes de travail.

Au cours de la discussion M. Pedersen ne manqua pas de faire rire ses collègues lorsqu'il mentionna qu'un proverbe danois disait qu'il ne faut jamais faire aujourd'hui ce que quelqu'un d'autre peut faire le lendemain.

GROUPE DE TRAVAIL 6 C

Le Groupe de travail 6 C s'est réuni sous la présidence de Monsieur Heilman (République Fédérale d'Allemagne). Il a été procédé à l'examen des 7 premiers paragraphes de l'Article 13. Certaines questions ont été renvoyées à deux groupes de travail.

COMMISSION 5

A la Commission 5 ont pris la parole les délégués des pays suivants : Espagne, France, Ceylan, Canada, Ghana, Chine, Indonésie, Afrique du Sud, Malaisie, U.R.S.S., Pays-Bas, Paraguay, Bulgarie, Israël, Pologne, Japon, Irlande, Yougoslavie, Cuba, Turquie, Venezuela, Grèce, Ethiopie, Ukraine.

Des félicitations ont été adressées à l'I.F.R.B. pour le travail accompli.

Le délégué de l'U.R.S.S. a toutefois signalé que l'I.F.R.B. n'avait pas été en mesure d'établir le plan de radiodiffusion pour les hautes fréquences conformément aux recommendations du C.C.I.R. De même, l'I.F.R.B. n'est pas arrivé à établir une liste internationale des fréquences.

La délégation de l'U.R.S.S. estime que la question du Plan de radiodiffusion des hautes fréquences pourrait faire l'objet d'une conférence spéciale, puisque l'I.F.R.B. n'a pas apporté de solution satisfaisante pour ce problème. Elle estime que l'I.F.R.B. n'a pas été à même d'accomplir complètement tout ce que l'on attendait de cet organisme.

Les délégués de Bulgarie et de Pologne partagent également ce point de vue.

Le délégué d'Israël propose que l'I.F.R.B. constitue un groupe de 2-3 membres pour porter assistance aux pays nouveaux et non encore pleinement développés.

Le délégué de Colombie est d'avis que l'I.F.R.B. devrait faire une étude pour l'utilisation réelle des bandes de fréquence.

Le délégué du Royaume-Uni estime que devraient figurer dans un document spécial des suggestions de l'I.F.R.B. concernant la modification du Règlement.

En ce qui concerne le Point 5, un groupe de travail a été constitué pour s'occuper des problèmes en suspens.

Le délégué du Portugal ayant proposé que la Commission se divise en deux groupes de travail, l'un s'occupant de la procédure et de la modification des fréquences, l'autre de la liste internationale des fréquences, cette proposition a été examinée ainsi que d'autres qui visaient à créer un plus grand nombre de groupes de travail. Le point de vue du délégué du Portugal était partagé par les délégués des Etats-Unis, de la Nouvelle-Zélande, du Royaume-Uni, de l'Argentine et de la Colombie. La délégation de l'U.R.S.S. estimait, elle, qu'il fallait créer plusieurs groupes de travail et c'était aussi l'opinion de la délégation bulgare.

Le délégué du Mexique, appuyé par le délégué de Cuba, proposait comme solution de compromis qu'on créât deux commissions et des groupes de travail.

La délégation de l'U.R.S.S. ayant proposé qu'en raison de l'importance de cette question elle soit étudiée avant la prochaine séance par le Président et le Vice-Président qui consulteraient les diverses délégations, et l'Italie ayant suggéré la création d'un petit groupe de travail composé de trois représentants des trois régions, le Président décida qu'il désignerait avec le Vice-Président la participation à ce groupe de travail qui se réunira avant la prochaine réunion de la Commission qui doit avoir lieu vendredi. Deux membres de l'I.F.R.B. feront partie de ce groupe de travail.

Les Présidents de la Sous-Commission 6A et des Groupes de travail 6A et 6A9 se réuniront ce matin, 27 août à 9 heures, Salle L.

SOUS-COMMISSION N° 7A

La Sous-Commission, si elle n'a pas réussi à épuiser l'abondant ordre du jour que son président, M. Bouchier avait prévu, a cependant réglé le sort de neuf propositions. Elle en a rejeté deux qui étaient présentées par la République fédérale d'Allemagne et qui ne furent pas appuyées par d'autres délégations; elle en a adopté quatre autres, présentées par le Maroc, les Etats-Unis d'Amérique, la France, la France d'Outre-Mer et la Suisse, et n'a pu retenir deux propositions du Royaume-Uni et de la Tchécoslovaquie. En conclusion, les dispositions de l'Article 21, concernant le secret, demeurent inchangées, le N° 489 du Chapitre X, Article 22 du RR, se rapportant à la licence, sera amendé et il en sera de même pour le N° 490 qui le suit. Un nouveau N° 492 bis concernera l'exploitation des stations mobiles terrestres sur les territoires d'autres pays que celui qui a délivré la licence. En fin de séance, M. P. Bouchier a annoncé qu'il serait obligé de s'absenter et serait remplacé par le Vice-Président, M. Martin Flores Cantero.

SOUS-COMMISSION 7B

Sous la présidence de Monsieur Billington, les membres de la Sous-Commission ont poursuivi l'examen des procédures de radiotélégraphie et de radiotéléphonie des services mobiles. Notons que cette Sous-Commission a devant elle une tâche longue et complexe.

ENFIN L'ESPACE !

La Fédération Internationale Astronautique a préparé un document pour les communications spatiales. Messieurs les Chefs de Délégations recevront chacun un exemplaire d'un petit opuscule :"Space Communications Primer". Un nombre extrêmement limité de cet ouvrage a été mis à la disposition du Service des Relations Publiques de la Conférence.

PRECISIONS :

Le Chef du Service des Délégués attire l'attention de M.M. les Délégués sur le fait que les casiers prévus à leur intention pour le dépôt de leurs documents ou objets personnels sont prévus à raison d'un rayonnage pour deux délégations.

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 10 GENEVE Vendredi, le 28 août 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRE DU JOUR

Vendredi, le 28 août 1959

10 h. 00	Commission 5	Salle A Bâtiment Electoral
10 h. 00	Sous-Commission 7 C	Salle D Palais des Expositions
15 h. 00	Commission 4	Salle A Bâtiment Electoral
15 h. 00	Sous-Commission 7 D	Salle D Palais des Expositions
16 h. 30	Commission 2	Salle E Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

LA CONFERENCE AU SOMMET PREND D'IMPORTANTES DECISIONS

La Commission 1, connue sous le nom de Commission de direction, sous le nom de Commission de répartition des pièces et sous le nom de Conférence au sommet, a pris hier d'importantes décisions.

Elle a accepté une invitation adressée par M. G.A. Wettstein, Directeur général adjoint des P.T.T. de la Confédération helvétique. M. Wettstein, qui est Président honorifique de la Conférence des radiocommunications, a l'intention d'inviter à dîner le 11 septembre les chefs des délégations, les présidents et vice-présidents de la Conférence et des diverses commissions. Ces invitations seront prochainement adressées à ceux qui doivent prendre part à ce dîner.

Par ailleurs, les autorités de la "République et du Canton de Genève" et le Conseil d'administration de la Ville de Genève donneront une grande fête le 16 octobre au Musée d'Art et d'Histoire, en l'honneur des délégations des Conférences de radiocommunications et de plénipotentiaires.

La répartition des pièces pour les commissions et sous-commissions a donné lieu à un excellent exercice au tableau noir, avec emploi de bâtons de craie blanche, bleue et rouge. Il apparaît très nettement qu'au rythme actuel de la Conférence il va bientôt falloir modifier les horaires. Au train où mènent leurs fougueuses cavales les Présidents des Commissions 4 et 5, nous aurons bientôt des Groupes de petits déjeûners (Breakfast Working Groups), Groupes de travail d'après dîner (High-ball Working Groups) et selon toute vraisemblance aussi des Groupes de travail nocturnes (Midnight oil Working Groups).

Afin que ne se produisent pas de regrettables erreurs et retards, les décisions définitives concernant l'attribution des pièces seront prises à 6 h.15 chaque soir et il sera ainsi possible pour les délégués qui ne pourront pas attendre l'aube et la parution du Morning Electron, dans leur désir de ne rien manquer du travail des réunions, de se renseigner par téléphone auprès du Chef des huissiers jusqu'à 10 h.30 sur les dernières manipulations apportées au tableau par les zélés fonctionnaires de l'Union.

La Conférence au sommet a par ailleurs décidé que la Commission 7 se réunirait dorénavant tous les jeudis matin, mais seulement de 9 à 10 heures, pour ne pas porter ombrage aux activités des Commissions, Sous-Commissions et Groupes de travail.

Enfin, pour éviter de longs débats au sein des réunions de l'Assemblée plénière, le Secrétariat fera d'abord parvenir des projets de procès-verbaux à tous les chefs de délégations, pour que ceux-ci puissent, le cas échéant, faire les modifications nécessaires.

En tout état de cause, les droits des délégations seront réservés pour les discussions en séance plénière, mais on voudrait éviter à l'Assemblée plénière d'avoir à se transformer trop souvent en un vaste Comité de rédaction ou de grammaire.

*
* *

LA LISTE

La liste revisée des délégués va enfin paraître. Le format en a été légèrement réduit afin de permettre de la placer dans la poche. Les bords des couvertures ont dû être repliés à cette fin et rivetés.

Les participants sont priés d'échanger les couvertures à anneaux qui leur ont été remises contre les nouvelles couvertures. A ceux qui préféreraient conserver la couverture ancienne, un jeu des feuillets à insérer sera remis par le service de distribution.

Le stock de couvertures nouvelles n'étant pas suffisant pour permettre de répondre à tous les besoins, des jeux de feuillets seront, lorsque ce stock aura été épuisé, remis aux participants en échange de leur ancienne couverture, laquelle sera envoyée chez le relieur pour transformation. Les couvertures nouvelles seront remises au fur et à mesure des livraisons du relieur.

Le premier jeu de feuillets qui sera distribué aux participants comportera le commencement de la liste des délégations des divers pays et la série complète des feuillets de carton séparant les différentes sections de la liste à reviser. Au fur et à mesure des livraisons de l'imprimerie, le reste de la liste revisée sera distribué aux participants.

OU EN SOMMES-NOUS ?

Soixante-dix-sept Etats Membres, deux Membres associés, cinq exploitations privées, six institutions spécialisées des Nations Unies et quatorze organisations internationales sont maintenant officiellement représentés à la Conférence administrative des radiocommunications de Genève. Le nombre exact des participants, à l'heure actuelle, est sept cent huit.

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 11 GENEVE Lundi, le 31 août 1959

Publié pendant les séances des
Conférences de l'U.I.T.

ORDRE DU JOUR

Lundi, le 31 août 1959

10 h.	Commission 5	Salle A Bâtiment Electoral
10 h.	Sous-Commission 7A	Salle D Palais des Expositions
15 h.	Commission 4	Salle A Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de Travail 6A	Salle C Palais des Expositions

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

UNE ETONNANTE CONFERENCE

Pour un vieil habitué des Conférences Internationales, la Conférence des Radiocommunications ne peut pas ne pas apparaître comme une réunion extrêmement curieuse à bien des points de vue.

Au moment même où l'on s'attend à un incident, au moment où l'on croit être arrivé à une impasse, au moment où l'on songe qu'il va falloir remettre à plus tard les débats, une solution de compromis apparaît presque automatiquement. C'est ce qui s'est passé hier à la Commission N° 5 où une très importante décision devait être prise. Cette Commission ayant décidé qu'elle allait procéder à une discussion générale et constituer deux groupes de travail, l'un pour la procédure et l'enregistrement des fréquences, l'autre pour la liste internationale des fréquences.

On en arriva très rapidement à la question de la présidence de ce Groupe de travail chargé de l'enregistrement des fréquences. Le Dr Miroslav Joachim, ayant proposé pour ce poste M. Nikolaï Krasnosselski et certains délégués ayant fait remarquer qu'il y avait dans la Conférence des techniciens éminents fort au courant des travaux de l' I.F.R.B. comme M. Paul D. Miles des Etats-Unis, M. Per Mortensen de la Norvège, M. José Pardo de l'Espagne, M. Nisse Uhlen de la Suède, tous avec des titres éminents pour présider la Commission, le Président de la délégation de l'Union Sud-Africaine, appuyé par les délégués du Portugal, de la Chine, du Mexique et de la Turquie, déclara que l'élection à la présidence de ce Groupe de travail devait donner lieu à un vote. Le chef de la délégation Néo-Zélandaise, M. G. Searle, fit alors remarquer qu'il ne fallait pas seulement tenir compte de l'expérience acquise au sein de l'I.F.R.B., qu'il convenait de se souvenir de tout ce qui s'était passé et notamment du fait que les U.S.A, avaient joué un grand rôle et fait, il y a longtemps déjà, beaucoup d'efforts en ce qui concerne cette question de la procédure d'enregistrement des fréquences.

Cette façon de voir était partagée par les délégués du Brésil et de l'Autriche.

Le délégué de la Pologne M. Flisak, appuyé par le délégué de la Bulgarie, proposa que l'on procède en même temps à l'élection du président et à celle du vice-président qui seraient tous les deux des personnes éminemment qualifiées.

A plusieurs reprises, le chef de la délégation de Colombie, M. Quijano déclara qu'il y aurait intérêt à attendre la production d'un document écrit et qu'il fallait commencer par la discussion générale proposée par la Commission. Cette façon de voir était partagée par les délégués des Pays-Bas, Cuba, Espagne et Ethiopie. M. Quijano avait d'ailleurs fait remarquer qu'il n'y avait pas lieu de tant se hâter puisqu'on avait déjà attendu 12 ans pour régler ce problème qui pouvait encore bien attendre un peu.

*

* *

Une suspension de séance sert toujours à quelque chose. Celle d'hier matin permit d'arriver à un accord unanime.

La délégation de l'U.R.S.S. ne pressait pas la sélection de M. Nikolaï Krasnosselski comme Président du Groupe de travail. M. P.D. Miles de la délégation des U.S.A., indiquait qu'il ne tenait pas à être choisi comme Président et proposait pour ce poste M. Georges Searle de la délégation néo-zélandaise. Cette proposition fut tout aussitôt appuyée par le Dr M.B. Sarwate. La Commission tout entière se rangea à ce choix après que le délégué du Mexique, M. Barajas Gutierrez eût tenu à rendre hommage aux qualifications exceptionnelles de M. Miles sur le plan international.

M. N. Krasnosselski souligna l'importance qu'il y avait d'avoir une discussion concernant l'Article 11 et fit remarquer que l'Article 12 était en étroite relation avec l'Article 6 et qu'il ne fallait pas que la Commission 5 traite des problèmes figurant à l'Article 6.

M. Federico Nicotera donna son appui à cette façon de voir. C'est ainsi qu'on a fixé et le fond et les limites de la discussion au sein de la Commission et la tâche du très important Groupe de Travail où présidera M. G. Searle, dont la récente mission d'assistance technique accomplie pour les Nations Unies et l'U.I.T. est unanimement considérée comme un grand succès.

Il ne resta plus qu'à décider que la Commission 4 s'occuperait de l'Article 11 et d'une partie de l'Article 12 à l'exception de questions figurant à l'Article 6 de la Convention.

M. André Henry, Chef de la délégation de la France, tint à préciser que dans les discussions générales concernant l'enregistrement des fréquences, les délégués devraient s'en tenir aux principes et aux idées générales et non pas à certains cas ou certains problèmes spécifiques.

Ainsi se trouvait approuvée :

- la proposition du Royaume-Uni de ne pas attendre pour élire le Président du Groupe de travail;

- et le propos de M. Vojin Popovic qui avait fait remarquer qu'il y aurait des opinions extrêmes, des opinions opposées sur ce sujet et que les délégations qui seraient naturellement en faveur d'un compromis pourraient fournir le Président du Groupe.

*

* *

DES NOUVELLES DU SECRETAIRE DE LA CONFERENCE

Monsieur Gerald C. Gross, Secrétaire général de la Conférence des Radiocommunications, à qui nous avons parlé hier au téléphone, nous a fait savoir que, selon toute vraisemblance, il serait de retour à Genève pour le 15 septembre, ainsi qu'il avait été envisagé par son conseil médical.

BONNES ET FAUSSES NOTES

Sous la présidence de M. Gunar Pedersen, la Commission 4 a décidé de la méthode à suivre pour s'occuper des fameuses "notes". Il apparut très vite après les déclarations de M. J.A. Gracie, Vice-Président de l'I.F.R.B., de M. G. Pedersen, des délégués de l'Inde, du Royaume-Uni, de l'Allemagne, de la Colombie, du Brésil, de la Suède, des Pays-Bas, de l'Australie, des Etats-Unis, qu'il y avait accord sur le fond et sur les tâches à accomplir. Il faut réduire au minimum le nombre des notes qui sont certes fort utiles, remédier à une présentation illogique, les grouper dans des catégories très nettes et d'application universelle et ne pas oublier que l'Article 88 est fort clair et règle bien des problèmes et bien des difficultés, en bref ne pas conserver ce que M. G. Pedersen a décrit comme un "conglomérat indigeste". Le délégué de l'Allemagne a fait remarquer qu'il y avait 122 de ces notes, dont 56 semblaient inutiles étant donné la teneur de l'Article 88, dont le délégué du Royaume-Uni a toutefois fait remarquer qu'il ne s'applique qu'à des problèmes de circonstances et non à des catégories de services réguliers. M. Swen Gojer (Suède) présidera le Groupe de travail des "notes".

La délégation du Canada appuyée par la délégation des Etats-Unis ayant suggéré que l'I.F.R.B. prépare une liste de "propositions squelette" concernant la rédaction, le remaniement et la standardisation des notes, M. J.A. Gracie a tenu à dire que cela pouvait être fait.

Un Groupe de travail présidé par Shri M.L. Sastry s'occupera des fréquences de 9 kc/s à 4.000 kc/s.

A LA COMMISSION DE VERIFICATION DES POUVOIRS

Au cours de sa troisième réunion cette Commission a décidé que, contrairement à ce qui avait été annoncé, il n'y avait pas lieu pour le moment de présenter un rapport à l'Assemblée plénière.

SOUS-COMMISSION 7C

La Sous-commission 7C s'est réunie sous la présidence du Capitaine Charles Graves (Etats-Unis). Les questions à l'ordre du jour concernaient les Nos 232, Article 8, 240, 241; Chapitre IV, Article 36, Nos 860, 861, 862 et 863. Un Groupe de travail fera rapport à la Sous-commission mercredi prochain.

A LA SOUS-COMMISSION 7D

Vive discussion pour savoir si on devait admettre le temps 000 à 2400 ou si on devait admettre le temps 001 à 2400. Les travaux de la Sous-commission se poursuivent normalement et on arrive aux questions de principe de l'Article 4 concernant la taxation des radiotélégrammes.

SERVICE MEDICAL

L'infirmerie installée près de l'entrée principale du Bâtiment Electoral sera transférée le lundi, 31 août, dans un local plus spacieux situé au premier étage (N° 203). Le numéro de téléphone (42) reste inchangé.

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 12 GENEVE Mardi, 1er septembre 1959

Publié pendant les séances des
Conférences de l'U.I.T.

ORDRE DU JOUR

Mardi, 1er septembre 1959

9.30 h.	Sous-Commission 4B	Salle E Bâtiment Electoral
10 h.	Sous-Commission 5A	Salle A Bâtiment Electoral
10 h.	Sous-Commission 6C	Salle C Palais des Expositions
10 h.	Sous-Commission 7D	Salle D Palais des Expositions
10 h.	Groupe de Travail 7B-2	Salle K Bâtiment Electoral
15 h.	Commission 4	Salle A Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de Travail 7B-1	Salle L Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de Travail 7C-1	Salle K Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

COMMISSION 4 - "LA LUMIERE QUI S'ETEINT"

Les travaux de la Commission 4 ont eu à souffrir du fait qu'à plusieurs reprises, les petites lampes des microphones n'ont pas fonctionné. Un délégué a fait observer, à un certain moment, qu'il attendait une lumière et le Président a déclaré, sans penser que ses paroles pouvaient avoir un double sens : "elle risque de ne jamais se manifester". Cependant, après la suspension de séance, la situation était redevenue normale et la discussion progressa plus rapidement, si bien que la Commission put terminer ses délibérations initiales sur les fréquences jusqu'à 1605 kc/s.

L'après-midi, une proposition de la Suède tendant à permuter une bande du service maritime et une bande de radiodiffusion fut examinée avec une grande attention et on décida finalement que la Commission 4 ne prendrait pas d'autre décision pour le moment. A la fin de la réunion, M. Leconte, (Belgique) fit une proposition très intéressante en vue, selon ses propres termes, de rajeunir cette vieille dame qu'est l'U.I.T. Cette proposition, qui tendait à adopter un nouveau mode de présentation du Tableau de répartition des bandes de fréquences, a été jugée digne d'une attention soutenue de la part du Groupe de travail 4F.

5ème SEANCE DE LA COMMISSION 5

L'Ordre du jour de cette 5ème séance prévoyait la discussion finale sur les questions relatives à la procédure de notification et d'enregistrement des assignations de fréquences ainsi que sur les questions relatives à la Liste internationale des fréquences dans le but de servir comme directive générale au Groupe de travail 5-A.

M. Searle de la délégation néo-zélandaise, fait connaître à la Commission les questions importantes qu'il estime devoir être étudiées. Parmi ces questions figurent : 1° la question de l'analyse technique des assignations de fréquences; 2° la question des dates d'assignation de fréquences; 3° la question du contrôle; 4° la question de la revision périodique de la Liste internationale des fréquences et 5° le reflet par la Liste internationale des fréquences de l'utilisation réelle des fréquences.

A la suite de cette déclaration, les délégués de la Colombie, de la Roumanie, du Portugal, de l'Inde, des U.S.A, du Pakistan, de l'U.R.S.S., de l'Indonésie, du Congo belge, de la Tchécoslovaquie, de l'Espagne et du Mexique, exposent leurs idées générales sur la procédure d'enregistrement des fréquences et sur la Liste internationale des fréquences.

A la lumière de ces premières déclarations, deux tendances principales se font jour : l'une, soutenue par un nombre considérable de délégations, et demandant que les moyens attribués à l'I.F.R.B. soient augmentés de façon à produire une Liste internationale de fréquences réfléchissant l'utilisation exacte du spectre, l'autre, soutenue par les délégués de la Roumanie, de l'U.R.S.S. et de la Tchécoslovaquie, et visant à réduire le rôle et les tâches de l'I.F.R.B.

Toutes les délégations qui ont demandé la parole n'ont pu la prendre et la continuation de cette discussion a été renvoyée à la prochaine séance.

LE PROGRAMME DES SEANCES PAR TELEPHONE

Les délégués désirant se renseigner sur le programme des séances du lendemain, pourront téléphoner au numéro 32 06 60 jusqu'à 10 heures du soir.

QST A TOUS LES "AMATEURS"

Les représentants de la American Radio Relay League sont désireux d'établir une liste des amateurs présents à la Conférence de Genève. Les susdits amateurs sont donc, en conséquence, priés de bien vouloir se rendre au Bureau N° 7. (Relations Publiques) du Bâtiment Electoral et d'y déposer un document indiquant leur nom, leur indicatif d'appel et leur adresse à Genève. Tout donne lieu de penser qu'il y a assez d'amateurs présents à la Conférence pour qu'on puisse envisager une bonne petite réunion d'amateurs au cours des mois à venir.

Il est souvent difficile pour les interprètes, ainsi que pour les délégués, de se retrouver dans la jungle du Cahier des propositions. Leur tâche serait considérablement facilitée si la mention du numéro d'une proposition était toujours accompagnée du numéro de la page correspondante du Livre jaune.

En même temps, les interprètes prient Messieurs les Présidents des Commissions, Sous-Commissions, Groupes de travail, etc. de bien vouloir faire lentement l'énumération des documents, propositions, articles du Règlement des radiocommunications, etc. qui doivent être traités dans les séances.

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 13 GENEVE Mercredi, 2 septembre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRE DU JOUR

Mercredi, 2 septembre 1959

10 h.	Commission 3	Salle E Bâtiment Electoral
10 h.	Commission 5	Salle A Bâtiment Electoral
10 h.	Sous-Commission 7-A	Salle D Palais des Expositions
10 h.	Groupe de Travail 6A-4	Salle G Bâtiment Electoral
15 h.	Commission 4	Salle A Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de Travail 6-B	Salle C Palais des Expositions
15 h.	Sous-Commission 7-C	Salle D Palais des Expositions

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

CELIE ... CELIE ... !

Ô Célie ! ... Où se cache-t-elle ?
Jamais je n'ai vu cette belle.

Hélas ! sa vie est un mystère
Dès sa venue au baptistère.

Ses abords sont-ils "difficiles" ?
Ses pensées plates ou subtiles ?

Son regard froid ou "tropical" ?
Ou bien "oblique" ou "vertical" ?

Ronflerait-elle avec puissance
Au mépris de toute incidence ?

Lance-t-elle contre nos Articles
Une bande de mégacycles

Brouillant au milieu de la nuit
D'heureux rapports signal sur bruit ?

J'imagine par induction
Son mode de propagation

Ses courbes me sont inconnues
Et ses ondes entretenues

Ne me livrent pas la formule
De cet ange, ou démon ... ou mule.

Ou historienne... ou géographe,
Ou interprète ou sténographe ?

Nous apportant des documents ?
Chargée du soin des monuments ?

Mais peut-être l'infortunée
Serait-elle une déléguée

Et n'entend-elle mes propos
Si je n'utilise un micro ?

Est-elle sourde ou bien muette,
Sa fréquence est-elle assez nette ?

O Célie ! où se cache-t-elle ?
Dans l'équation différentielle ?

Au bar on ne la connaît pas
Ni dans les cafétérias.

Elle n'est à la "Réception"
Ni dans aucune autre section

Dois-je engager un détective
Pour une enquête expéditive ?

La trouverai-je à Texcoco
Ou en prière à Zocalo ?

*
* *

Dût son intimité déchaîner ma démence,
Je veux lui demander quelques heures-fréquences.

Mais si d'un oeil fatal,
Elle approuve les Appendices,
Il faut qu'au PLAN FINAL
On l'attribue au Pacifixe.

Nous posons à nos lecteurs les <u>trois questions suivantes</u> :

1) De qui est ce poème ?

2) Quand fut-il écrit ?

3) Qu'est-il advenu de son auteur ?

GROUPE DE TRAVAIL 5-A

Etant donné l'importance de ce Groupe de travail, son Président, M. G. Searle, a proposé un Vice-Président en la personne de M. Gilliez de la Délégation suisse, qui a été élu par acclamations. Les membres de l'I.F.R.B. qui assistent la Commission 5 prendront part aux travaux du Groupe de travail 5-A.

Les administrations qui ont formulé des propositions concernant la révision de l'Article 11 du Règlement des radiocommunications seront invitées à présenter leurs propositions oralement, à tour de rôle et par ordre alphabétique, après quoi celles-ci seront discutées par le Groupe.

Le Groupe de travail 5-A a constitué un sous-Groupe de rédaction, composé de représentants de l'Espagne, des U.S.A., de la France, du Japon, du Mexique, du Pakistan, du Royaume-Uni et de l'U.R.S.S.

Le représentant de la France présidera ce sous-Groupe, auquel prendront part les membres de l'I.F.R.B.

COMMISSION 4

La Commission 4 a continué ses études concernant les propositions se rapportant à la Liste de fréquences de 1 605 kc/s à 2 000 kc/s.

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 14 GENEVE Jeudi, 3 septembre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRE DU JOUR

Jeudi, 3 septembre 1959

9 h.	Commission 1	Salle E Bâtiment Electoral
10 h.	Groupe de Travail 5-A	Salle F Bâtiment Electoral
10 h.	Commission 6	Salle A Bâtiment Electoral
10 h.	Sous-Commission 7-B	Salle D Palais des Expositions
11 h.30	Groupe de Travail 4-F	Salle E Bâtiment Electoral
15 h.	Commission 4	Salle A Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de Travail 6-C	Salle C Palais des Expositions
15 h.	Sous-Commission 7-D	Salle D Palais des Expositions

PREMIERE SEANCE - SOUS-GROUPE DE TRAVAIL 4B-2

Plusieurs délégations ayant demandé que la réunion annoncée dans le Document N° DT 59 soit remise à une date ultérieure, la première séance du Sous-Groupe de Travail 4B-2 aura lieu le lundi 7 septembre, à 9 h.30, salle "H".

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

COMMISSION 3

La Commission de contrôle budgétaire a tenu sa première séance le mercredi 2 septembre, sous la présidence de M. George Searle (Nouvelle-Zélande).

M. Bernard Delaloye (Suisse) a été désigné comme rapporteur.

Deux groupes de travail ont été constitués : le Groupe de travail 3A (Organisation de la Conférence), sous la présidence de M. Shinichi Hase (Japon) et le Groupe de travail 3B (Groupe budgétaire), sous la présidence de M. Børge Nielsen (Danemark).

La Commission a étudié les grandes lignes du budget de la Conférence approuvé par le Conseil d'administration.

COMMISSION 4

La Commission 4 a terminé sa discussion générale sur les fréquences inférieures à 4 000 kc/s et examinera aujourd'hui les fréquences dépassant cette valeur. Il a été réconfortant d'entendre le Président exprimer l'avis que sur un point du moins, "il semble y avoir de grandes possibilités de compromis".

Le Président a indiqué qu'aujourd'hui, il proposera une nouvelle méthode d'attaque des problèmes. Si un examen détaillé, bande par bande, s'est révélé fructueux au-dessous de 4 000 kc/s et présentera sans doute les mêmes avantages pour des fréquences très supérieures, il estime qu'au départ, les discussions sur la bande décamétrique 4-27,5 Mc/s devraient avoir un caractère général et être orientées vers les services qui utilisent cette bande; le document de travail sera donc établi dans cet esprit et le Président espère que, pour la réunion de ce jour, on pourra faire porter le débat sur les principes généraux sans se préoccuper des questions de détail.

COMMISSION 5

Au cours de la discussion générale sur la procédure de notification et d'enregistrement des fréquences et sur la Liste internationale des fréquences, en vue de donner des directives au Groupe de travail 5A, les délégués des pays suivants ont pris la parole : Yougoslavie, Royaume-Uni, Belgique, Canada, Grèce, Ceylan, Philippines, Paraguay, Pologne, Argentine, Brésil, Japon, Australie, Ukraine, Chine, Cuba, République fédérale allemande, Turquie, Bolivie, Italie, Israël et Biélorussie.

Prenant la parole à la fin de la discussion générale, le Dr M. Joachim a remercié M. G. Searle, Président du Groupe de travail d'avoir permis par ses remarques préliminaires d'entamer une discussion fort utile.

Il semble que la situation puisse maintenant être décrite de la façon suivante : pour certaines questions il semble qu'il y ait unanimité; pour d'autres, il subsiste des divergences de vues.

Il semble qu'il y ait unanimité en ce qui concerne l'examen technique théorique à un certain stade des notifications, pour la question importante des dates de notification, et pour le désir de diminuer le volume de travail de préparation de la Liste internationale de fréquences. Il semble qu'il subsiste une divergence d'opinions en ce qui concerne la question pour les travaux futurs de la Commission 5 et le Sous-Groupe de travail 5A, celle qui déterminera quelle importance il faut donner à l'examen technique théorique sur la probabilité des brouillages.

- Doit-on considérer le résultat de cet examen plus ou moins théorique comme décisif pour arriver à des conclusions sur la probabilité des brouillages nuisibles ? On peut dire que toutes les délégations qui se sont prononcées sont en faveur d'un perfectionnement des normes techniques utilisées pour cet examen. Ce désir de perfectionnement était déjà exprimé dans le rapport de l'I.F.R.B.

- Doit-on s'en remettre aux Administrations elles-mêmes du soin de faire la sélection des fréquences appropriées et de procéder à l'examen technique ? Il appert des déclarations faites à la Commission que ceci ne peut être fait sur une base coordonnée, c'est-à-dire sur la base de normes techniques adaptées par les Etats Membres, mais mises au point par un Organisme centralisateur sur la base des résultats des avis récents du C.C.I.R. et d'autres organismes scientifiques.

L'examen technique étant fait sur "cette base coordonnée" par les Administrations, la procédure de notification serait simplifiée et l'organisation chargée de l'inscription ordonnée des fréquences aurait pour tâche principale celle de conseiller, de guider les Administrations qui le désirent et notamment celles des pays nouveaux et non encore pleinement développés. Ceci ne signifie en aucune façon le retour à la procédure dite du Caire, mais constituerait un changement par rapport à la procédure actuelle.

- Ou bien enfin va-t-on considérer le calcul théorique préalable comme une condition nécessaire, mais non point suffisante pour énoncer une conclusion obligatoire ? C'est en faveur de cette solution de compromis en quelque sorte que ce sont prononcés notamment les délégués du Mexique et de la Suisse.

Il s'agirait en somme de compléter le calcul théorique préalable par une vérification pragmatique et de n'énoncer la conclusion - favorable ou défavorable - que sur la base des résultats pratiques d'exploitation.

Il y a en tout cas unanimité en faveur d'une nouvelle collaboration et compréhension mutuelle entre les Administrations.

Au cours de la discussion, M. René Petit de l'I.F.R.B. fut amené à préciser le sens à donner à certaines expressions utilisées, et à faire remarquer :

- que l'étude théorique de l'I.F.R.B. avait précisément été faite sur la base des conclusions du C.C.I.R.,

- mais que pour des raisons de chronologie pure et simple il n'avait pas été possible de tenir compte des décisions de Los Angeles pour la préparation du plan de radiodiffusion à hautes fréquences.

C O U R R I E R

En vue d'accélérer la réception par les participants à la Conférence des lettres qui leur sont destinées, les intéressés sont priés de bien vouloir demander aux personnes qui leur écrivent fréquemment d'ajouter sur l'enveloppe à la suite de leur nom le numéro du casier qui leur est réservé.

L'URUGUAY SERA-T-IL REPRESENTE PROCHAINEMENT?

Les représentants de l'Uruguay doivent arriver dans quelques jours à Genève pour participer aux débats et discussions de la Conférence administrative des radiocommunications.

L E S "A M A T E U R S" D E B A G A T E L L E

Les "amateurs" prenant part à la Conférence des Radiocommunications sont :

Case N°	Appel	Nom
6/3	OE 1 AD	DOMINKUS Adolf
85	HB 9 IA	GROSS Gérald C.
14	VE 2 AC	ACTON Charles
401/1	G 6 CL	CLARRICOATS John
85	HB 9 PJ	DUBRET Fernand
77/6	DL 1 XJ	SCHAEDLICH Alfred
77/9	DL 3 SO	BINZ Rudolf
85/4	HB 9 DB	GULDIMANN Albert
85/2	HB 9 AS	KLEIN Willy
31	W 4 CXA/W 2BMX	WALKER A. Prose
86	OK 1 WI	JOACHIM Miroslow Dr
401/2	SM 5 ZD	KINNMAN Per-Anders
82/18	G 6 NZ	NEWNHAM Léonard
65/5	ZL 2 ASK	DUTHIE David Alan
14	VE 2 BE	REID Alex
14/3	VE 3 CDL (ex-F7EP)	CARTWRIGHT John
14/5	VE 3 JK	JACKSON Harold
14/4	VE 3 ATU/G 3 GSK	CHISHOLM Steve
31/50	W 1 BUD	BUDLONG Arthur
85/14	HB 9 EL	BEUSCH Erwin
33/2	OH 2 TK	VIIO Osmo
5/10	VK 2 JU	MOYLE John
31/39	W 1 LVQ	HUNTOON John
91/3	ZS 6 FE	BROWNE William
65/4	ZL 2 VA	VAUCHAN Donald
77/2	DL 3 DU	KOEHLER Rudolf
31/47	W 2 OGK	PRICE Eugène
31	K 4 HXI	HALEY Andrew
31	W 3 ASK	JACOBS Georges
31	W 4 VVA	OGLE James E.
46	EI 4 N	MALONE J.J.
5	VK 3 PI	PEARSON Léonard
5	VK 3 KH	ANDERSON Eric
31	W 4 GO	RUSS John
94	YV 5 DQ	MEDINA José Martin
94	AV 5 ACF	TEJEDA R. Miguel A.
301/1	HB 9 SI	BAUMGARTEN Walter
82	G 6 MA	PARGETTER H.O.
4/7	LU 9 DL	AUTELLI Juan Antonio
4/9	LU 6 AY	DARINO Antonio
4/10	LU 3 AF	ETULAIN Julio José

../..

Case N°	Appel	Nom
31/20	ex-W 9 YUO	LOEBER Carl W.
4/12	LU 7 BB	NOIZEUX Pedro
65	ZL 2 CC	LANGDALE Clarence
85	HB 9 GA	LAETT Harry
6/5	-	CASPAR Gottfried

Note du Président de l'U.S.K.A. - HB 9 EL

1. Si vous avez connaissance de la présence d'amateurs dont le nom ne figure pas dans la liste ci-dessus, veuillez les faire connaître à HB 9 EL, Case N° 85/14.

2. Les amateurs se réunissent chaque lundi, à 18 h.15, au Café BAGATELLE, place des 22-Cantons (à 100 m. de la Gare Cornavin).

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 15 GENEVE Vendredi, 4 septembre 1959

Publié pendant les séances des
Conférences de l'U.I.T.

ORDRE DU JOUR

Vendredi, 4 septembre 1959

9 h.	Sous-Groupe de travail 4B1	Salle L Bâtiment Electoral
10 h.	Commission 5	Salle A Bâtiment Electoral
10 h.	Sous-Commission 7C	Salle B Palais des Expositions
10 h.	Sous-Groupe de travail 6A4	Salle G Bâtiment Electoral
15 h.	Commission 4	Salle A Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 6A	Salle C Palais des Expositions
15 h.	Commission 7	Salle B Palais des Expositions
16.30 h.	Commission 2 - Groupe de travail	Bureau 1 Bâtiment Electoral

En raison d'un incident technique la salle "D" (Palais des Expositions) sera aujourd'hui hors d'usage. Toutes les réunions prévues dans cette salle, sont transférées dans la Salle "B" (Palais des Expositions)

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

LA TROISIEME POSSIBILITE OU LE WEEK-END DE MESSIEURS GUNNAR PEDERSEN ET A.J. BOURNE

A l'issue d'une longue et très intéressante session, unanimité s'est faite à la Commission N° 4 pour décider du week-end de MM. Gunnar Pedersen et A.J. Bourne qui devront préparer pour la semaine prochaine un document, à vrai dire assez difficile à présenter puisqu'il doit être une synthèse détaillée ou, pour mieux dire, une fresque mosaïque de toutes les opinions exprimées par presque toutes les délégations représentées à la séance au sujet des hautes fréquences dans la bande 4-27.5 Mc/s.

Avant même que commençât la discussion le Président avait bien expliqué qu'il s'agissait d'un problème clé dont pouvait dépendre le succès ou l'échec de la Conférence elle-même, celui de savoir s'il fallait apporter des modifications dans la bande entre 4 et 27.5 Mc/s au profit des services de radiodiffusion à haute fréquence et au détriment des services fixes. Le Président avait tenu à dire qu'il lui semblait difficile d'arriver à un compromis mais que rien n'était impossible puisque, comme l'a si bien dit l'écrivain suédois Selma Lagerlof "il existe toujours une troisième possibilité".

Pour les délégués de l'Argentine, du Canada, du Brésil, de la Finlande, des Etats-Unis, du Perou, de la Nouvelle-Zelande, du Vénézuela, du Royaume-Uni, du Paraguay, de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Turquie, du Japon, de la Chine, des Philippines, de la Bolivie, du Mexique, de la Suède, de l'Iran, de l'Afrique du Sud et de la Grèce, il n'y a pas lieu d'apporter des modifications au Tableau actuel de l'attribution des fréquences, puisque pour l'application des décisions d'Atlantic City, il a fallu beaucoup de temps, beaucoup d'argent, beaucoup d'efforts, beaucoup d'équipement et que sur le plan technique comme sur le plan économique il serait mauvais de faire des modifications considérables dans une bande qui constitue une richesse internationale.

C'est pour ces raisons que la délégation des Etats-Unis d'Amérique est prête à retirer la Proposition N° 3333 et certaines de ses propositions concernant l'attribution de fréquences pour les communications spatiales. C'est pour ces raisons aussi que l'Autriche retire sa Proposition N° 4611 et que l'Australie et la Suède elles aussi se déclarent prêtes à retirer leurs propositions.

Pour la délégation soviétique, il y a lieu de ne pas modifier radicalement le plan pour la bande de fréquence considérée, mais de tenir compte de certains besoins nouveaux de radiodiffusion, notamment dans le domaine de la culture et de l'instruction. Une légère réduction des attributions des services fixes permettrait sans doute certaines modifications expliquées dans les propositions de l'U.R.S.S., notamment un élargissement de la bande correspondant à 380 kc/s.

La délégation de Tchécoslovaquie considérant que 12 ans se sont écoulés depuis Atlantic City, estime ainsi que les délégations de Pologne et de Bulgarie, que certaines corrections mineures doivent être apportées pour tenir compte des besoins nouveaux grâce à une réduction dans les attributions des services du Télégraphe et du Téléphone. Le délégué de Hongrie fait remarquer que son pays ne peut se faire entendre sur ondes courtes.

La délégation italienne est d'avis que si des erreurs ont été commises à Atlantic City, l'heure est venue maintenant de les corriger et que ce n'est pas une solution satisfaisante que de rester dans le statu quo. Ce point de vue est partagé par les délégations de la France, de la Belgique, de Cuba, du Portugal, des Pays-Bas de la Cité du Vatican, de l'Inde qui estiment que certains ajustements pourraient être faits qui n'entraîneraient pas un bouleversement complet du Plan d'Atlantic City.

Les délégations de Malaisie, du Ghana de la Corée et du Pakistan estiment que les nations nouvelles et les pays non encore pleinement développés ont besoin de fréquences pour leur service de radiodiffusion et considèrent que l'I.F.R.B. devrait examiner ces besoins, que la Commission 5 pourrait aussi prendre en considération. La délégation du Congo Belge est également d'avis que les services nationaux sont dans le besoin.

La délégation de l'Islande, à propos de modifications possibles et souhaitables, a présenté une proposition concrète et qui consisterait à utiliser les mêmes émetteurs et les mêmes fréquences pour les divers services, à différentes heures de la journée.

La délégation de l'Australie a fait savoir que certaines modifications de peu d'importance pourraient être faites, par exemple : en faveur des fréquences I.S.M. et en réduisant les fréquences données pour certains services de veille.

Pour la délégation yougoslave la situation ne saurait être considérée comme satisfaisante. Certes le travail d' Atlantic City constitue une base sérieuse, mais il faut plus de souplesse dans le système et une meilleure répartition dans les limites des services fixes et du service de radiodiffusion à haute fréquence. Le C.P.F. n'a pas résolu toutes les difficultés et pourtant il n'y a pas pénurie. Ce qu'il faudrait c'est bien déterminer quels sont les besoins pour un cycle solaire entier pour la radiodiffusion. S'il est vrai que les demandes pour le service fixe doivent décroître, il y aura lieu d'examiner la réduction à opérer lors d'une prochaine conférence, estime la délégation du Danemark, mais il n'y a pas lieu de le faire maintenant.

Il fut finalement décidé qu'un document contenant toutes les propositions exposées au cours de la séance, serait préparé pour lundi prochain. La Commission décidera s'il y a lieu de constituer un Groupe de travail restreint ou un Groupe de travail nouveau, ou bien si elle traitera elle-même directement cet important problème. Ce qui nous rapproche beaucoup de la troisième possibilité de Selma Lagerlof.

Aujourd'hui, la Commission 4 s'occupera de fréquences au-delà de 27 Mc/s sans attendre d'avoir toute la documentation nécessaire, c'est-à-dire la présentation des quelque 700 propositions présentées par le Secrétariat.

LE COURRIER DU LECTEUR

Monsieur,

La lecture de votre excellent organe m'a permis de constater que vous n'aviez pas jusqu'ici ouvert vos colonnes au courrier des lecteurs.

Cependant, je vous serais très reconnaissant de bien vouloir m'accorder une petite place afin d'attirer l'attention de ceux des lecteurs qu'intéresse l'Appendice 11 du Règlement des radiocommunications sur le tableau d'épellation suivant, que j'ai réussi à mettre au point après de longues années de méditation :

A = Ale
B = Beer
C = Cognac
D = Drambuie
E = Evian
F = Fernet Branca
G = Goldwasser
H = Hock
I = Intoxicate
J = Julep
K = Khoumiss
L = Lillet
M = Martini
N = Noyau
O = Ouzo
P = Pernod
Q = Quinquina
R = Ricard
S = Schnapps
T = Tio Pepe
U = Under proof
V = Vermouth
W = Whisky
X = Xtra dry
Z = Zest

Comme j'ai dû quitter ma situation à la suite d'une attaque imméritée d'éthylisme chronique, vous comprendrez que je ne tienne pas à révéler mon identité. J'espère néanmoins que vos lecteurs sauront accueillir la proposition ci-dessus dans l'esprit qui a présidé à son élaboration.

Sincèrement vôtre :

A. Labonnevôtre

*
* *

Le Groupe de travail 5A s'est réuni hier pour entendre M. José Maria Pardo Horno expliquer les propositions de son administration.

S.O.S! S.O.S!

Les délégations de faible effectif éprouvent quelques difficultés à suivre les débats et les discussions qui prennent place dans les commissions, sous-commissions et groupes de travail. Ces délégations ont manifesté le désir d'avoir la possibilité d'être mieux renseignées chaque jour sur les points généraux des travaux de la conférence.

Ceci peut être fait assez aisément, mais il va de soi que l'Electron du Matin ne peut dépêcher pour assister à toutes les réunions des reporters qui d'ailleurs n'existent pas. Nous demandons donc surtout à MM. les présidents et rapporteurs de bien vouloir songer à nous communiquer (Bureau 7) soit à la fin de la matinée soit à la fin de l'après-midi les renseignements si minimes soient-ils qui peuvent être de nature à renseigner les absents sur ce qui se passe dans les diverses réunions.

Il ne s'agit en aucune façon de rédiger des articles, mais de renseigner rapidement ceux qui ne peuvent courir de salle en salle pour les mettre au courant de ce qui se passe à la conférence.

TIRAGE LIMITE

Messieurs les délégués, membres de la Commission 6 qui ont déjà reçu, lors de la session de la dite Commission dans la Salle A le document :

N° 122-F)
122-E) dont le tirage est limité
122-S)

sont priés de bien vouloir rendre ce document au service de la distribution s'ils en reçoivent un double par le jeu normal de distribution.

LA DELEGATION DE LA REPUBLIQUE ARABE UNIE EST EN ROUTE

L'Administration des télécommunications de la République Arabe Unie vient de faire savoir au Secrétariat que la Délégation de ce pays arriverait prochainement à Genève.

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 16 GENEVE Lundi, 7 septembre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRE DU JOUR

Lundi, 7 septembre 1959

9 h.30	Sous-Groupe de travail 4B2	Salle H Bâtiment Electoral
9 h.30	Commission 5	Salle A Bâtiment Electoral
9 h.30	Sous-Commission 7A	Salle D Palais des Expositions
10 h.	Sous-Groupe de travail 6A4	Salle G Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 3B	Salle I Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 5 (*)	Salle F Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 6A	Salle C Palais des Expositions
15 h.	Groupe de travail 7B1	Salle L Bâtiment Electoral
15 h.	Radioteleph. Groupe 7D2	Salle E Bâtiment Electoral
15 h.	Commission 4	Salle A Bâtiment Electoral

(*) Le numéro du Groupe de travail 5 sera désigné par la Commission 5 au cours de sa séance de lundi matin et communiqué aux délégués intéressés.

Le Sous-Groupe de travail 6B1 se réunira mercredi au lieu de lundi dans une salle et à une heure qui seront communiquées ultérieurement.

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

LECTURES

Pendant la session actuelle, on espère que des conférences pourront être organisées toutes les deux semaines. Elles porteront sur des sujets nouveaux et intéressants. Toutes les suggestions seront les bienvenues! En dehors des délégués, les personnes que cela intéresse pourront y assister. Le programme sera publié par le bureau de l'information publique.

La première conférence de la série suscitera certainement l'intérêt de tous. Elle est consacrée à l'utilisation de la radio en astronomie. En voici l'annonce :

UNION ASTRONOMIQUE INTERNATIONALE

UNION RADIO-SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE

Le Comité exécutif de l'U.A.I. et l'U.R.S.I. ont l'honneur de vous inviter à la conférence donnée par le

Professeur J.H. CORT,

Président de l'U.A.I. sur

LA RADIOASTRONOMIE, FENETRE OUVERTE SUR L'UNIVERS

jeudi 10 septembre, à 20 h. 30, Salle A, Bâtiment Electoral.

MOINS VERTICAL .....

PLUS HORIZONTAL

COMMISSION 4

Ouvrant la discussion générale sur les fréquences supérieures à 27,5 Mc/s, M. Gunnar Pedersen, Président, a fait les remarques suivantes :

En 1947, la situation n'était absolument pas ce qu'elle est maintenant. Seuls quelques pays étaient alors à même de commencer à travailler sur ces fréquences, tandis que la présente conférence a à connaître de 750 propositions de modifications. De nouveaux services ont été considérablement développés : la télévision, les fréquences des services aéronautiques, le service mobile terrestre; de plus, certains problèmes ont été traités à Atlantic City, d'une manière plutôt singulière, tels que le problème mentionné dans la note 198 du Règlement. Il faut faire quelque chose pour la radioastronomie et les communications de l'Espace. Il semble évident que la répartition des fréquences n'est plus un problème régional et qu'une attribution mondiale est nécessaire. Il semble indispensable aussi de coordonner les services lorsqu'ils sont compatibles. En bref, il devrait y avoir dans la nouvelle liste des fréquences, moins de lignes verticales et plus de lignes horizontales.

Le délégué du Brésil a déclaré que son Administration donnait son accord, quant à l'essentiel, à la proposition soumise par les Etats-Unis. Puis il a insisté sur l'importance, dans son pays, des nouvelles techniques de dispersion, sur l'importance des besoins de la télévision et aussi sur le fait que les amateurs devraient se voir réserver une bande en exclusivité au lieu de partager une bande.

Le délégué du Royaume-Uni a déclaré que son pays souhaitait que le Tableau soit étendu jusqu'à 40 000 Mc/s, que l'on trouve la solution nécessaire en ce qui concerne les nouveaux services de radiolocalisation, le service par diffusion dans la troposphère, le service par diffusion dans l'ionosphère, et aussi les besoins de fréquences pour la recherche spatiale et la radioastronomie. Le délégué du Canada a expliqué que, selon l'opinion de son Administration, les services ionosphériques provoquent souvent beaucoup de brouillages.

Le délégué de l'U.R.S.S. a rappelé que la Commission a maintenant à examiner la portion complexe du spectre; que d'importantes études ont déjà été effectuées sur les diverses techniques pour la transmission - la télévision en noir et blanc et même en couleur, les services ionosphériques et les services par diffusion dans la troposphère pour la radiodiffusion, comme aussi pour la radioastronomie et d'autres services; il en a conclu que les problèmes que doit maintenant examiner la Conférence méritent un examen très approfondi et une attention toute spéciale, si l'on veut aplanir toutes les divergences d'opinion possibles.

Le délégué de la Finlande a souligné l'importance du service météorologique dans le domaine de l'aviation et de la prévision météorologique. Un projet a déjà été préparé en commun par l'O.M.M. et l'C.A.C.I. Il y aura 1500 stations desservant les routes aériennes principales; 650 d'entre elles sont déjà en service et fonctionnent 24 heures sur 24. Les renseignements météorologiques et leur transmission ont une portée mondiale et intéressent vivement toutes les régions de l'U.I.T.

L'observateur de l'O.M.M. a rappelé aux délégués que le poids d'une radiosonde est très faible (de 300 grammes à 1 kg); par conséquent, la radiosonde ne peut pas causer beaucoup de brouillages, mais peut souffrir elle-même des brouillages. Il a expliqué aussi qu'avec l'utilisation des avions à réaction, les renseignements météorologiques à grande altitude sont nécessaires.

Le délégué des Etats-Unis, parlant de la diffusion ionosphérique, a exposé qu'il serait nécessaire, pour cette nouvelle technique, de disposer de bandes étroites et de prévoir des sous-attributions de fréquences. Il faut prendre en considération les problèmes des communications spatiales, de radioastronomie et de diffusion troposphérique. Les progrès merveilleux réalisés en électronique posent maintenant de graves problèmes dans maints secteurs différents. Il appartient à la Conférence de s'efforcer d'opérer une normalisation en vue d'une utilisation mondiale.

Telle était également l'opinion du délégué de l'Autriche, qui a parlé en faveur d'une simplification des techniques d'équipement et d'une diminution des services administratifs, sans oublier les questions de protection des services de télévision.

Le délégué de la Colombie, de même, a insisté sur l'importance qu'il y a pour une région de disposer de l'équipement approprié et il a encouragé les efforts tendant à réaliser une normalisation mondiale de l'équipement des stations et des assignations.

Le délégué de l'Italie a souligné l'ampleur des difficultés rencontrées par son administration dans les services de télévision et de radiodiffusion en raison de l'orographie du pays, surtout pour la bande 88-100 Mc/s. Il faut disposer de 600 stations de radiodiffusion et de 1000 stations de relais pour la télévision, d'où la nécessité d'élargir ces bandes.

Le délégué de Cuba a indiqué pourquoi son pays ne pouvait accepter certaines des propositions des Etats-Unis, étant donné que, dans son pays où l'on a beaucoup de mal à obtenir des informations techniques ainsi que l'équipement nécessaire, les bandes visées dans ces propositions sont utilisées par les services mobiles.

La Commission a decidé de constituer des Groupes de travail : le premier pour les fréquences comprises entre 27,5 et 960 kc/s, le second pour les fréquences entre 960 et 10 000 kc/s et un troisième pour les fréquences allant de 10 500 à 40 000 kc/s. Qui sera le président de ce dernier groupe de travail ? Devinez ...

COMMISSION 5

LA LISTE

M. Paul D. Miles (Etats-Unis) estime que la Conférence des Radiocommunications d'Atlantic City a mis en train un programme complet tendant à l'établissement d'une liste des fréquences techniquement bien conçue (1) pour fournir une liste des utilisations de fréquence, à jour; (2) pour permettre le transfert des stations hors-bande dans les bandes appropriées, et partant, la mise en oeuvre du Tableau de répartition des bandes de fréquences, et (3) pour fournir une base d'application de l'Article 11 par l'I.F.R.B.

Malheureusement, les plans n'ont pu être adoptés que pour certaines portions du spectre, en particulier pour les bandes inférieures à 3 950 kc/s ainsi que pour les bandes des hautes fréquences réservées au service mobile aéronautique et maritime, encore que pour ces dernières la C.A.E.R. n'ait pu établir la nouvelle liste internationale des fréquences que jusqu'à 2 850 kc/s (2 000 kc/s dans la Région 2).

Les Etats-Unis estiment que les listes et les plans adoptés par la C.A.E.R. ont bien servi aux fins pour lesquelles ils avaient été établis et que l'heure est venue où la Conférence : (1) doit établir la nouvelle liste internationale des fréquences pour toutes les bandes ayant fait l'objet de plans, liste composée de toutes les attributions figurant dans des plans, mises en service à la date fixée, tenant compte des modifications dans l'utilisation des fréquences qui sont intervenues et qui ont été notifiées à l'I.F.R.B. depuis la C.A.E.R. et (2) doit s'assurer que la nouvelle liste internationale des fréquences ainsi établie serve de base à l'application future de l'article 11 du Règlement des Radiocommunications.

Toutefois, les Etats-Unis appuient le maintien des plans d'attribution au service mobile aéronautique dans le cadre du Règlement des Radiocommunications, étant donné qu'ils constituent des attributions à des régions géographiques et non à des stations particulières. Ils devraient donc continuer à guider utilement les administrations pour le développement harmonieux de leurs services mobiles aéronautiques ainsi que l'I.F.R.B. dans le dépouillement des notifications de modifications dans l'utilisation des fréquences par le service mobile aéronautique.

Dans les bandes n'ayant pas fait l'objet de plans, au-dessous de 30 Mc/s, les Etats-Unis n'ont aucun espoir de voir la réalisation de tous les plans au cours de la présente conférence. On devrait donc continuer pendant un certain temps à appliquer la méthode de la C.A.E.R. pour réaliser une comptabilité technique dans ces bandes, d'une manière progressive. Les Etats-Unis ont proposé des modifications aux procédures du Comité; ces modifications concernent les bandes pour lesquelles des plans n'ont pas été établis et devraient rendre plus efficaces les efforts des administrations et du Comité. Les Etats-Unis considèrent la liste internationale de répartition des fréquences comme une liste "dynamique" en évolution constante, à mesure que les besoins se transforment; ceci exige une procédure susceptible de s'adapter au jour le jour à cette situation fluide. Une telle conception s'oppose à celle d'une liste statique, établie en fonction de plans rigides et ne pouvant être tenue à jour que par une revision périodique lors des conférences de l'Union.

M. Achot Badalov (U.R.S.S.) a déclaré qu'à son avis, la Liste internationale des fréquences devrait être établie par la Conférence de Genève. Au cours des douze dernières années, on a fait de grands efforts dans de nombreuses conférences et réunions et ces efforts ont été en partie couronnés de succès. La présente conférence pourrait, soit limiter ses travaux à l'étude des divers chapitres du Règlement, sans toucher à la liste des fréquences, et décider d'attendre tant que les besoins sont en augmentation constante dans le domaine des radiocommunications, soit sur la base de la somme considérable de travail déjà effectué par les divers pays Membres et par l'Union elle-même, prendre les dispositions nécessaires pour les services maritimes mobile et aéronautique, et se mettre à l'oeuvre pour préparer sur-le-champ la liste internationale des fréquences. Le plan de radiodiffusion à hautes fréquences peut être corrigé si tous les pays font preuve d'esprit de coopération. Il existe déjà une liste pour le service fixe. Un texte juridique devrait être établi pour les divers services de radiocommunication. La liste devrait être étudiée et approuvée par la Conférence de Genève. Bien des efforts d'ordre financier et humain trouveraient alors leur justification.

Le Dr Manchar Balaji Sarwate (Inde) croit fermement que l'"utilisation planifiée" devrait être la clé pour la préparation de la liste internationale des fréquences. Le fait le plus important qui a marqué la Conférence d'Atlantic City a été le désir de posséder une liste internationale des fréquences. Depuis lors, une vingtaine de réunions internationales ont étudié ce problème, en tenant compte de l'"utilisation contrôlée". Il existe déjà un plan et il incombe maintenant à la Conférence d'établir une procédure pour l'établissement d'une liste basée sur l'utilisation réelle des fréquences.

Le délégué de Ceylan a également appuyé vigoureusement un plan fondé sur l'utilisation contrôlée et conforme à des plans, afin d'aboutir à un Règlement qui sera connu sous le nom de "Nouveau Règlement des Radiocommunications de Genève". M. Magua y Rodriguez, délégué de Cuba, qui a fait remarquer qu'il pourrait être dangereux de créer des groupes de travail avant une discussion générale des problèmes a estimé que la présente Conférence devrait donner des directives et des instructions à l'I.F.R.B., afin de préparer le plan en mettant en oeuvre des méthodes réalistes et équitables, sans exclure une certaine souplesse, et en tenant compte non seulement des problèmes posés par l'électronique mais aussi de ceux que pose la démographie. Le délégué de l'Espagne a estimé nécessaire de procéder à une étude soigneuse des différentes subdivisions des questions, en tenant compte des besoins comme des questions de compatibilité.

Les délégués de la République socialiste soviétique de l'Ukraine, de la Roumanie et de la Pologne ont déclaré que la liste internationale des fréquences devrait être établie par la Conférence de Genève. De nouveaux besoins et de nouvelles demandes ont surgi, par rapport à la liste actuellement en usage, et il n'est pas possible d'attendre plus longtemps.

Le délégué du Pakistan, M. M.N. Mirza, faisant remarquer que la question des attributions de fréquences au service aéronautique et au service maritime avait été convenablement résolue par la Conférence extraordinaire, a déclaré qu'il était maintenant nécessaire d'étudier les plans établis pas l'I.F.R.B. pour le service de radiodiffusion. Il serait en tout cas impossible de maintenir le statu quo en ce qui concerne la liste internationale des fréquences.

Le délégué de la Colombie, M. Santiago Quijano Caballero a proposé la création d'un Groupe de travail. Cette proposition a été appuyée par les délégués de l'Australie, du Brésil, de la Yougoslavie et du Royaume-Uni. Ce Groupe de travail examinerait les divers plans, fréquences et systèmes actuellement existant pour les divers services, en se basant sur les rapports de l'I.F.R.B. et il procéderait également à la répartition des travaux entre des sous-groupes de travail, en tenant compte de l'incidence des régions, des services et des bandes.

Cependant, comme la discussion générale n'était pas terminée à la fin de la matinée, M. Georges Searle, Président du Groupe de travail 5A, a accepté, non sans de visibles regrets, de différer la prochaine réunion de son Groupe de travail, pour permettre à la Commission de se réunir lundi matin à 9.30 h. précises.

DISTRIBUTION DES DOCUMENTS

A la suite des discussions qui se sont déroulées au cours de la 3ème Séance de la Commission 1 (Commission de direction), le 3 septembre 1959, il est proposé de normaliser la publication des documents de la Conférence comme l'indique le tableau suivant :

Catégorie des documents	Publiés en tant que		
	Documents numérotés Distribution gén. (BLANC)	DT Dist. gén. (VERT)	DT (1) Dist. rest (JAUNE)
Propositions	x		
Séances des chefs de délégation			
Ordres du jour	x		
Comptes rendus	x		
Divers	x		
Séances plénières			
Ordres du jour	x		
Procès-verbaux	x		
Divers	x		
Rapports aux séances plénières	x		
Commissions		x	
Ordres du jour		x	
Comptes rendus	x		
Divers	x		
Rapports aux Commissions	x		
Sous-Commissions (2) ou Groupes de travail principaux (3)			
Ordres du jour		x	
Comptes rendus	x		
Divers		x	
Groupes de travail (4) ou Sous-groupes de travail (5)			
Ordres du jour		x	
Divers			x

(1) Distribués pendant la séance du groupe intéressé
(2) Par exemple : la Sous-Commission 7A
(3) " " le Groupe de travail 6A
(4) " " le Groupe de travail 7A-1
(5) " " le Sous-Groupe de travail 6B-1

M. René Petit, membre de l'I.F.R.B., nous a fait tenir le texte suivant qui donne de son intervention à la séance du 2 septembre, Commission 4, un compte rendu plus exact que celui qui figure au dernier paragraphe, page 5 du N° 14 de l'"Electron du Matin" :

"En réponse aux commentaires de certaines délégations, M.René Petit, membre de l'I.F.R.B., fut amené à préciser que les normes techniques utilisées par l'I.F.R.B. pour l'examen des avis de notification sont fondées sur les travaux du C.C.I.R. et ne sont nullement en contradiction avec les Avis de celui-ci. Il fit également remarquer que l'I.F.R.B. avait déjà achevé et envoyé aux administrations ses projets de plan pour le service de radiodiffusion à hautes fréquences, à l'époque où l'Assemblée plénière du C.C.I.R. tenue à Los Angeles en 1959 a adopté les Avis mentionnés par certains délégués."

CORRIGENDUM AU No. 14 (3 Septembre)

Page 3, paragraphe 3, dernière ligne,
lire :

Mr. Carl B. Nielsen (Denmark)

Le Bureau de banque Agence S.B.S. sera, jusqu'à nouvel avis, fermé le samedi matin.

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 17 GENEVE Mardi, 8 septembre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRE DU JOUR

Mardi, 8 septembre 1959

9 h. 30	Groupe de travail 3A	Salle I Bâtiment Electoral
9 h. 30	Groupe de travail 4F	Salle E Bâtiment Electoral
9 h. 30	Groupe de travail 5A	Salle F Bâtiment Electoral
9 h. 30	Groupe de travail 6C	Salle C Palais des Expositions
9 h. 30	Groupe de travail 7D1 (Comptabilité)	Salle L Bâtiment Electoral
10 h. 30	Groupe de travail ad-hoc de la Commission 4	Salle K Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 6C2	Salle K Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 6A2	Salle G Bâtiment Electoral
15 h.	Commission 4	Salle A Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 5B	Salle F Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Commission 7B	Salle D Palais des Expositions
18 h. 30	Réunion Région 2	Salle E Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

PIRATERIE, ZONES TROPICALES ET ... ESPACE

A la Commission 4, M. G. Pedersen a annoncé que le Groupe de travail 4C serait présidé par M. H. Pressler (Allemagne), le Groupe de travail 4D par M. Ch. W. Sowton (Royaume-Uni), le Groupe de travail 4E par le Colonel de Campos Braga (Brésil), le Groupe de travail 4F par M. S. Gejer (Suède) et le Groupe de travail pour l'étude des bandes comprises entre 10 500 et 14 000 kc/s par M. S. Myers (Etats-Unis).

L'unanimité s'étant faite au sujet du Tableau de répartition des bandes de fréquence de 4 . 27,5 Mc/s, un Groupe de travail spécial a été constitué. Il se compose d'un représentant de chacun des pays suivants : Etats-Unis, Ethiopie, Pays-Bas, U.R.S.S., auxquels se joignent trois "sages": M. J. Gayer (I.F.R.B.), M. B. Iastrebov (I.F.R.B.) et M. L. Hayes (C.C.I.R.).

Ce "Conseil de sécurité" ad hoc sera évidemment présidé par M. G. Pedersen lui-même ou par le Vice-Président M. J. Stewart (Australie). Ce groupe tiendra compte des opinions exprimées à la 10ème séance de la Commission 4, ainsi que de toutes les informations qui lui seront soumises.

Sous réserve qu'il n'intervienne aucun changement radical dans le Tableau de répartition des bandes de fréquences, le Groupe recherchera:

1) s'il est possible d'étendre l'espace réservé à la radiodiffusion dans la bande 4.27,5 Mc/s;

2) dans l'affirmative, par quels moyens et dans quelle mesure cette extension est réalisable.

Le Commission a renvoyé au Groupe de travail 4A maintes propositions tendant à modifier des articles du Règlement des radiocommunications; elle a également décidé d'attendre que la Commission 7 se soit prononcée sur d'autres questions.

Le délégué du Danemark, parlant au nom de plusieurs pays du nord de l'Europe, a exposé le but de la Proposition N° 1041. Il a rappelé aux membres de la Commission que, récemment, un navire pirate, ancré dans le Sund, s'est transformé en une véritable station de radiodiffusion qui ne pouvait certes pas être considérée comme une station mobile, mais dont les émissions s'entendaient fort bien dans la région de Copenhague et le sud de la Suède. Ce navire, immatriculé dans un certain pays, a essayé de faire annuler son immatriculation mais n'a pas réussi à se faire inscrire ailleurs. Après avoir entendu cette explication, la Commission 4 accepta, sans hésitation, la Proposition N° 1041.

La Commission a décidé d'accepter aussi la Proposition N° 1047 présentée par la République fédérale d'Allemagne et de supprimer les Articles N°s 245, 246, 247, 248 et 249.

Le Délégué de la Libye et M. Ashot Badaloy (U.R.S.S.) ont donné des précisions fort intéressantes sur les propositions présentées par leur pays respectif en matière de radiodiffusion dans la zone tropicale. Le Gouvernement libyen estime que la limite doit être déplacée jusqu'au parallèle 35°N., ceci surtout pour venir en aide aux communautés dispersées de la Libye.

Plusieurs républiques de l'U.R.S.S. situées dans la zone tropicale s'étendent sur quelque 2 millions de km2, il est important d'y développer les services de radiodiffusion. C'est pourquoi l' U.R.S.S. propose de fixer les limites aux parallèles 30°N et 43°N.

A ce propos, le Dr. Sarawate, délégué de l'Inde, a fait observer qu'il conviendrait de définir clairement ce que l'on entend par "zones tropicales". La zone tropicale n'est pas seulement délimitée par la longitude mais aussi par la latitude. C'est pourquoi M. Henry, délégué de la France, estime qu'une étude de la carte des régions en question s'impose. Le Groupe de travail devra donc se pencher sur cette carte avant de jeter les bases de la décision de la Commission.

Pour ce qui est du service mobile aéronautique et de ses besoins, il a été décidé d'attendre le résultat des travaux de la Commission 5.

La Commission 7 aura d'abord à étudier la Section IV. Lors de l'examen de la Section V, le délégué des Etats-Unis, présentant la proposition de son pays, a insisté sur la nécessité d'apporter des améliorations dans l'utilisation du spectre radioélectrique, et a déclaré que l'encombrement était particulièrement grave dans la région des hautes fréquences. Les délégués de l'Argentine, du Brésil, de la Nouvelle-Zélande et de l'Inde ont indiqué qu'ils étaient absolument d'accord sur le principe de la proposition des Etats-Unis, mais que le choix de la date n'était peut-être pas judicieux. Le délégué des Etats-Unis en a convenu. Le Groupe de travail aura donc à revoir la redaction de la proposition dont le fond a déjà été adopté par la Commission.

A la fin de la séance, le délégué du Brésil a suggéré qu'il conviendrait de demander aux observateurs ou représentants de toutes les sociétés, organisations et associations intéressées aux communications spatiales, à l'astronomie, etc, d'assister aux débats de la Commission.

COMMISSION 5

"SU DIBUJADA PRUDENCIA..."

Comme le matador de Garcia Lorca, M. Quijano Caballero, chef de la Délégation de la Colombie, est un expert en combats artistiques; après une "faena" étincelante, il s'est couvert de lauriers au sein de la Commission 5.

De nombreuses propositions ont été formulées au cours des débats mais seule la proposition colombienne a survécu et a été adoptée. Il fut décidé que le Groupe de travail serait présidé par M. Antonio Autelli, membre de la Délégation de l'Argentine et Vice-Président de la Conférence.

M. Kirkpatrick (Royaume-Uni) fit une déclaration dont les grandes lignes sont les suivantes. L'établissement du fichier de référence des fréquences a commencé en 1952/53; les inscriptions que l'on y a fait figurer avaient été relevées dans des listes, des plans et des communications sur l'utilisation réelle des fréquences fournies par les administrations. Depuis cette date, plus d'un million d'avis relatifs à des assignations ont été adressées à l'I.F.R.B. : avis de suppression d'adoption de nouvelles assignations, d'amendements, fournitures de renseignements, etc. La délégation du Royaume-Uni estime que la Conférence actuelle ne saurait tout remettre en question et établir (ou plutôt réétablir) un nouveau plan pour cette liste. Celle-ci est, en fait, statique, alors qu'elle est appelée à changer chaque jour, à mesure que l'utilisation réelle des fréquences est modifiée. La Commission 5 doit essayer de mettre au point des méthodes qui permettent à la liste des fréquences de tenir compte de toutes les modifications. La Conférence devrait, en se fondant sur le Fichier des fréquences radioélectriques, établir un fichier de référence international des fréquences dans lequel seraient inscrites les assignations dont l'utilisation a été notifiée. Il devrait être possible, à l'aide de méthodes de notification et d'inscription appropriées, de rendre cette liste davantage conforme à la réalité, ce qui faciliterait non seulement le travail des administrations, mais également celui de l'I.F.R.B., qui consiste à aider ces dernières à trouver les fréquences susceptibles de convenir à leurs besoins nouveaux.

Les annexes à l'Accord de la C.A.E.R., dans lesquelles figurent des plans d'assignation de fréquences ne seraient plus nécessaires puisque toutes les assignations dont l'utilisation a été notifiée seraient signalées dans le fichier de référence international des fréquences. D'un autre côté, les plans d'allotissement pour le service mobile aéronautique et le plan relatif aux stations côtières radiotéléphoniques devraient être maintenus et incorporés dans le Règlement des radiocommunications, sous forme d'appendices.

M. Achot Baladov (U.R.S.S.) fut d'avis que, étant donné que la Commission 4 a déjà procédé à l'examen des fréquences inférieures à 4 000 kc/s, un groupe de travail devait être créé pour étudier la liste des fréquences et les plans régionaux dans les bandes inférieures à cette fréquence.

M. Quijano Caballero, délégué de la Colombie, développa sa proposition et fit observer qu'un groupe de travail (le Groupe de travail 5A) a déjà été créé pour étudier les méthodes d'inscription et de notification.

Celui que l'on veut créer maintenant devrait examiner tous les problèmes relatifs aux différentes bandes et aux différents services en vue d'établir des plans spécifiques pour la liste des fréquences. Si la Commission devait décider que la discussion générale doit avoir lieu à son niveau, celle-ci risquerait d'être interminable, étant donné que sur des problèmes tels que ceux de radiodiffusion à hautes fréquences, par exemple chaque délégation voudra sans aucun doute exposer quelle est la situation dans son propre pays. A son avis, le débat sur le problème général est clos et les délégués devraient tenir compte du fait qu'au bout de trois semaines, la Commission a à peine commencé ses travaux.

M. Trifonov, de la Délégation de la Bulgarie, estima que, depuis Atlantic City, la situation est devenue chaotique et qu'elle ne ferait que se détériorer si les mesures qui s'imposent n'étaient pas adoptées. Les documents qu'il convient de prendre comme base de discussion sont d'une part les plans et la liste de l'I.F.R.B., ainsi que les amendements proposés, d'autre part la Nomenclature des stations fixes, qui peut être considérée comme une liste internationale. Tous les problèmes de base devraient être étudiés au sein de la Commission elle-même, ensuite des groupes de travail rédigeraient un texte exposant de façon concrète ces divers problèmes (assignation des fréquences inférieures à 4 000 kc/s, service maritime, aéronautique et fixe). Le plan relatif aux hautes fréquences serait étudié par la Commission elle-même.

Après une suspension de séance d'une heure, une seule proposition fut retenue : celle de M. Quijano Caballero, qui fut approuvée par tous les délégués à l'unanimité. Le Groupe de travail 5B fut chargé d'étudier, sur la base des rapports de l'I.F.R.B., les plans et la liste des fréquences déjà adoptées, ainsi que des projets de plans et l'état des assignations aux services pour lesquels aucun plan et aucune liste n'avaient été adoptés. Le Groupe devra décider de quelle manière il s'acquittera de sa tâche et répartira le travail entre des sous-groupes qu'il chargera d'étudier les questions relatives aux différents services, aux différentes bandes et, le cas échéant, aux différentes Régions.

Quand les problèmes d'assignation de fréquences aux divers services auront été étudiés, le Groupe de travail soumettra ses conclusions à la Commission 5, ainsi que les recommandations qu'il jugera propres à faciliter la solution des problèmes relatifs à chaque service.

Le Président estima que les questions du service de radiodiffusion et du service fixe devraient être étudiées par la Commission elle-même au cours de ses deux prochaines séances plénières.

LA REPUBLIQUE ARABE UNIE EST MAINTENANT REPRESENTEE A LA CONFERENCE

Les représentants de la République Arabe Unie, MM. Ibrahim Fouad, Abd El Fattah Zalama et El Garhi Ibrahim El Kashlan sont arrivés le 7 septembre et ont immédiatement pris part aux travaux de la Commission 5.

CORRIGENDA

Dans l'"Electron du matin" du lundi 7 septembre,
à la page 3, lire : Professeur J.H. OORT et non CORT

à la page 7, 4ème ligne du 3ème alinéa, lire : M. Ventura Montes y Martinez et non M. Magua y Rodriguez.

P. T. T.

Jusqu'à nouvel avis, les bureaux des postes et des télégraphes, téléphones et telex du Bâtiment Electoral seront fermés le samedi après-midi.

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 18 GENEVE Mercredi, 9 septembre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRE DU JOUR

Mercredi, 9 septembre 1959

8 h. 30	Sous-Groupe de travail 4-F-1	Salle L Bâtiment Electoral
9 h. 30	Groupe de travail 4-B	Salle E Bâtiment Electoral
9 h. 30	Groupe de travail 5-A	Salle F Bâtiment Electoral
9 h. 30	Sous-Commission 7-A	Salle D Palais des Expositions
9 h. 30	Groupe de travail 4 ad-hoc	Salle I Bâtiment Electoral
10 h.	Sous-Groupe de travail 6-B-1	Salle K Bâtiment Electoral
15 h.	Commission 4	Salle A Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 5-B-1	Salle F Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 6-B	Salle C Palais des Expositions
15 h.	Groupe de travail 7-C-1	Salle D Palais des Expositions

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

COMMISSION 4

EMISSIONS COSMIQUES, INTEMPERIES, AMATEURS GAGNANTS !

Une discussion des plus lumineuxs est intervenue hier après-midi au sein de la Commission 4, lors de l'examen du problème de la radioastronomie. M. Gunnar Pedersen expliqua avec beaucoup de clarté que si les planètes et les étoiles ne sont pas membres de l'U.I.T., il ne fallait pas cependant que le monopole confié à l'Union pour régler le problème des télécommunications soit trop exclusif. Il souligna en outre que l'attribution de fréquences à la radioastronomie serait certainement un investissement des plus rentables en même temps qu'une expérience très fructueuse. Il faut donc règlementer ce secteur de l'activité humaine et obtenir que les administrations de tous les pays coordonnent leur activité.

Lors de l'examen de la proposition 4616 des Pays-Bas, quantité d'opinions ont été exprimées. Le délégué de la Belgique affirma la nécessité d'une protection. Le délégué français fit observer que les radioastronomes ne font pas d'émissions mais en reçoivent seulement et il indiqua qu'il fallait éviter les brouillages. La délégation du Royaume-Uni soumettra prochainement une proposition sur ce point. M. Albert McIntosh des Etats-Unis indiqua que dans son pays des mesures extraordinaires avaient été prises pour assurer une bonne réception des émissions cosmiques en provenance de sources interstellaires qu'il convient de protéger. Cela est relativement facile dans un pays qui couvre un territoire très étendu comme les Etats-Unis, mais dans d'autres pays, il arrive que pour satisfaire les besoins des radioastronomes, il soit nécessaire de conclure des accords avec les pays voisins.

S'adressant à la Commission 4, au nom de l'Union astronomique internationale (U.A.I.) et de l'Union Radio Scientifique internationale (U.R.S.I.), le Professeur van de Hulst mit en lumière les points suivants :

Les astronomes ne désirent pas autre chose que de continuer et d'étendre leurs recherches scientifiques sur la structure de l'univers. Ils ne visent aucun but pratique mais il est impossible, à l'aube de toute recherche scientifique, de prévoir s'il en résultera des conséquences pratiques. C'est ainsi que l'emprisonnement, par des champs magnétiques, d'un gaz chaud ionisé, dont l'étude a été menée d'abord par les astronomes et les radioastronomes, fait maintenant, dans de nombreux pays, l'objet de recherches acharnées visant un objectif des plus concrets : la production d'énergie atomique.

L'astronomie est l'une des sciences les plus anciennes. Jadis, la plupart de ses conclusions reposaient sur les observations faites à l'oeil nu ou au téléscope, et consistaient en une analyse des signaux lumineux provenant de l'espace extra-terrestre. Aujourd'hui, les signaux radioélectriques eux aussi nous sont envoyés par des sources extra-terrestre et nous fournissent une moisson abondante de données sur la nature de l'univers. L'étude des ondes radioélectriques de l'univers nous permettra de pénétrer encore plus avant dans le cosmos et de tirer au clair l'origine et la genèse des rayons cosmiques, ces particules dotées d'une haute énergie qui ont joué un rôle essentiel dans la découverte de la nature du noyau atomique.

La plupart des signaux radioélectriques sont extrêmement faibles, et souvent à peine audibles, étouffés qu'ils sont par les bruits radioélectriques naturels et d'origine humaine. La plupart du temps les conditions de réception de ces signaux radioélectriques sont exactement contraires à celles que l'on rencontre dans la pratique normale des télécommunications. La puissance de signal peut n'atteindre qu'un dix-millième de la puissance de bruit. Plus on pénètre profondément dans l'univers, plus les signaux sont faibles; d'où la nécessité de disposer de bandes exclusives pour pouvoir se livrer à des recherches scientifiques qui ne soient point troublées par des signaux émis par l'homme.

Des signaux très aigus nous parviennent continuellement des différentes parties du Cosmos, ils sont partis de notre galaxie ou d'autres galaxies qu'ils ont quittées il y a des millions d'années. C'est pour cette raison que l'U.A.I. et l'U.R.S.I. estiment que la bande 1 400 - 1 427 Mc/s devrait être exclusivement réservée à la radioastronomie. De même, des signaux aigus, bien que plus faibles, doivent nous atteindre sur les fréquences 327,4 Mc/s et 1 667 Mc/s. Il serait utile de réserver environ 7 Mc/s et 30 Mc/s autour de ces fréquences.

La Terre est atteinte par un spectre continu de fréquences émises par le Soleil, les planètes, les galaxies et les autres sources cosmiques. Il est essentiel pour l'astronomie de disposer d'un certain nombre de bandes de fréquences judicieusement réparties dans la totalité du spectre où ces rayonnements peuvent être étudiés sans risque de brouillage. Cette étude doit permettre à l'homme de mieux connaître les lois de la propagation des ondes radioélectriques dans l'ionosphère. De plus, une meilleure connaissance de l'origine du rayonnement radioélectrique solaire aiderait à mieux prévoir les fréquences qu'il convient d'utiliser pour les radiocommunications terrestres au cours des différentes phases du cycle solaire. On a découvert récemment que les activités électriques, ainsi que les couches externes du Soleil s'étendent bien plus loin que la limite visible du disque solaire, si bien que l'on peut considérer actuellement que la Terre ne gravite pas autour du Soleil mais qu'en réalité, elle se meut dans l'atmosphère extérieure de cet ordre.

Le Dr Sarwate, de la délégation de l'Inde, faisant observer qu'il avait eu quelque difficulté à signaler au Président qu'il désirait prendre la parole, indiqua que son pays attachait également une grande importance aux problèmes de la radioastronomie.

Il reste à décider, en se fondant sur l'étude du problème entreprise par le Groupe de travail d'une part, s'il ne conviendrait pas de demander au C.C.I.R. d'examiner les problèmes techniques soulevés (suggestion du délégué du Danemark), d'autre part si une conférence technique spéciale ne devrait pas avoir lieu sous les auspices de l'U.I.T. (proposition du délégué de la Bolivie), ou enfin s'il ne faudrait pas d'abord soumettre le problème à un petit groupe de radioastronomes.

La Commission a également examiné le fond des diverses propositions de la Suisse (propositions N°s 3262 à 3267 incluse) relatives aux fréquences à réserver aux applications industrielles, scientifiques et médicales. Le représentant de la Suisse expliqua qu'il s'agissait surtout de canaliser une évolution impossible à freiner.

M. McIntosh (Etats-Unis) fit savoir que son Administration avait trouvé une solution technique en créant les normes spéciales pour résoudre ce problème d'équipement.

Le délégué de l'Allemagne déclara que sa délégation soumettrait à bref délai un memorandum sur cette question.

Le délégué de la France indiqua que les dispositifs industriels en cause n'étaient pas spécifiquement destinés aux radiocommunications. La Conférence devrait peut-être recommander aux différentes administrations de prendre les mesures nécessaires pour éviter les rayonnements non essentiels.

La proposition de la Suisse a été appuyée par les délégués de l'Autriche et de l'Australie..

Pour le délégué de l'Espagne, il est important de trouver dans ce domaine une solution mondiale.

M. C. Searle (Nouvelle-Zélande) souligna également la nécessité de trouver à ce problème une réponse valable pour le monde entier, faute de quoi la construction et la maintenance de cet équipement donneraient lieu à de nombreuses difficultés.

La Commission a également confiée au Groupe de travail l'étude de la proposition de la Roumanie et de la Tchécoslovaquie, visant à élargir la bande I de manière à y inclure la bande comprise entre 66 et 73 Mc/s pour les besoins de la radiodiffusion à ondes métriques en fréquence modulée.

La proposition 491 présentée par la France, la Belgique et d'autres pays et relative au besoin du service de la météorologie a été discutée ensuite. Le délégué de la Birmanie a déclaré qu'il était nécessaire de faire une attribution mondiale pour le service de la météorologie. M. McIntosh (Etats-Unis) a déclaré que sa délégation ne serait pas absolument inflexible et qu'elle avait déjà retiré la proposition 3333 afin d'aider l'Argentine dans ses difficultés. En outre, selon lui, la solution de ce problème peut être trouvée si la Conférence veut bien envisager le partage de la bande entre les services fixe, mobile et des auxiliaires de la météorologie en attribuant à ce dernier service environ 200 kc/s. La délégation des Etats-Unis proposa ensuite que certaines fréquences de cette bande soient attribuées au service des communications de l'espace (50 kc/s). Le délégué de la Finlande exprima un doute quant à la possibilité de faire un partage de bande entre le service des auxiliaires de la météorologie et les autres services. M. Ventura Montes y Martines, délégué de Cuba a déclaré que dans son pays, cette bande de fréquences était partagée entre les services fixe et mobile, mais que l'on préconisait une solution autorisant le partage entre ces deux services et celui des auxiliaires de la météorologie, le service mobile étant considéré comme le plus important. Pour le délégué de l'U.R.S.S. ce partage n'est pas nécessaire. Les besoins du service des auxiliaires de la météorologie pourraient être satisfaits par une attribution dans cette bande.

Lorsque le délégué du Royaume-Uni exprima le désir de faire quelque chose en faveur du service des auxiliaires de la météorologie, le Président fit remarquer qu'une telle proposition n'était pas surprenante venant du représentant d'un pays célèbre pour ses intempéries.

Les délégués de la Pologne et de la Tchécoslovaquie estimèrent que cette bande devait être réservée uniquement aux services fixe et mobile. Le délégué de la France demanda que la proposition des Etats-Unis soit étudiée de très près et, si possible, avec les représentants de l'Organisation météorologique mondiale. Le délégué de l'Argentine déclara alors qu'il serait possible d'utiliser en commun les fréquences en cause à condition de les diviser en bandes plus étroites. Le délégué du Congo belge fit remarquer que le véritable bénéficiaire ne serait pas le service des auxiliaires de la météorologie, mais bien le service aéronautique, étant donné que les informations sont recueillies à haute altitude. Le problème de l'attribution au service des auxiliaires de la météorologie doit être approfondi par le Groupe de travail 4D.

En vérité, les "amateurs" ont beaucoup de chance, car très rares ont été les experts "genevois" qui ont timidement suggéré que l'on pourrait changer quelque chose dans la bande 28/29.7 kc/s. La proposition de l'Argentine tendant à maintenir le statu quo a été appuyée sans réserve par la Nouvelle-Zélande, les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la Tchécoslovaquie, le Danemark, le Canada, les Philippines, le Venezuela, le Portugal et Cuba. Expliquant pourquoi il était en faveur du maintien de la bande 28/29.7 kc/s pour le service d'amateurs, le délégué du Brésil fit remarquer que les activités des amateurs constituaient en fait une école de formation pour techniciens. Le délégué de la France constata combien il était remarquable que des délégations toutes disposées à accepter le principe du partage pour d'autres bandes semblaient absolument inflexibles dès qu'il s'agissait des fréquences réservées aux amateurs.

Ce problème sera également confié à l'étude du Groupe de travail mais, sans aucun doute, on arrivera rapidement à un accord à ce sujet; ce qui n'est pas le cas pour d'autres problèmes étudiés hier après-midi par la Commission 4.

FELICITATIONS

Radio Moscou vient d'annoncer que le Professeur Boris Yakovlievich Bakreyef qui, depuis 1888, enseigne les mathématiques à l'Université de Kiev où il travaille encore activement, vient d'avoir 100 ans.

Si la Délégation de la R.S.S. de l'Ukraine à la Conférence des Télécommunications a l'intention d'envoyer un câble gratuit au Professeur Bakreyef, nous la prions de joindre à ses félicitations celles de l'Electron du Matin et - pourquoi pas - celles de toute la Conférence de Genève.

Liste des assignations de fréquences

Le Secrétariat général rappelle les termes du dernier alinéa de la Circulaire N° 761 de la Division des radiocommunications signalant aux administrations qu'il est en mesure d'établir des listes d'assignations de fréquences inscrites dans le Fichier de références des fréquences pour des stations situées dans un pays donné. Ces listes spéciales imprimées au moyen d'une machine tabulatrice, seront facturées en raison de Sw.Fr.2 la page comprenant toutes les colonnes du Répertoire, et de Fr.1.20 la page comprenant les colonnes 1 à 4 b. Les demandes à ce sujet sont à adresser par écrit au Secrétariat de la Conférence.

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 19 GENEVE Jeudi, 10 septembre 1959

Publié pendant les séances des
Conférences de l'U.I.T.

ORDRE DU JOUR

Jeudi, 10 septembre 1959

9 h. 30	Groupe de travail 4 ad-hoc	Salle L Bâtiment Electoral
9 h. 30	Groupe de travail 4F	Salle E Bâtiment Electoral
9 h. 30	Groupe de travail 5A	Salle F Bâtiment Electoral
9 h. 30	Sous-Groupe de travail 6A6	Salle G Bâtiment Electoral
9 h. 30	Sous-Commission 7B	Salle B Palais des Expositions
15 h.	Groupe de travail 4D	Salle E Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 5B2	Salle F Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 6C	Salle C Palais des Expositions
15 h.	Groupe de travail 7B2	Salle K Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 7D1 (Comptabilité)	Salle H Bâtiment Electoral
18 h. 30	Commission 1	Salle E Bâtiment Electoral

L'Ordre du jour ci-dessus ne saurait intéresser que les délégués et les Membres du Secrétariat de la Conférence des radiocommunications puisque aussi bien ceux-ci seront les seuls résidents à Genève à ne pas respecter scrupuleusement le "Jeûne Genevois".

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

BONNE NOUVELLE POUR MESSIEURS LES DELEGUES

MAUVAISE NOUVELLE POUR LA DIRECTRICE DU BAR

Le diligeant Clifford Stead nous prie de porter à la connaissance de MM. les délégués qu'ils trouveront maintenant, mises à leur entière disposition, des machines à écrire dans les pièces N°s 111 et 112.

Ils pourront faire usage de ces instruments de travail de 4 heures du matin à 8 heures du soir pendant les jour dits "ouvrables" et de 10 heures à midi le dimanche

LE "MORNING ELECTRON" A KIEV

M. Nicolaï Stavitski chef de la délégation de la R.S.S. de l'Ukraine, nous fait savoir que dans son télégramme au Professeur Bukreyef, centenaire de l'Université de Kiev, il a - tenant compte de notre suggestion - bien voulu faire figurer les félicitations du Morning Electron dont ainsi la réputation sinon la circulation ne cesse de croître.

COMMISSION 7

En raison des travaux en cours au Palais des Expositions, toutes les séances de la Commission 7 et des groupes et sous-groupes de travail prévus à la salle D jusqu'à mercredi prochain, auront lieu à la salle B.

COMMISSION 4

DANS LA JUNGLE ESOTERIQUE DES HAUTES FREQUENCES
ET LE SILENCE DE L'ESPACE INFINI

Munis de trois forts volumes jaunes de 1000 pages chacun, d'une cinquantaine de feuilles vertes et blanches, de la bible d'Atlantic City et du Protocole final de Buenos Aires, nous nous sommes rendus dans l'après-midi à la Salle A, avec l'impatience du néophyte, assoiffés d'obtenir des renseignements nouveaux sur les possibilités des bandes de haute fréquence.

Nous avons été tout d'abord quelque peu déçu, car il apparaissait bien clairement qu'à mesure que s'élevaient les bandes, l'intérêt des délégués semblait décroître.

Le Président Pedersen se pliait de bonne grâce à la proposition qui avait été faite par M. McIntosh des Etats-Unis de renvoyer l'étude des problèmes des très hautes fréquences aux différents groupes de travail intéressés, proposition que devait d'ailleurs appuyer le délégué de l'U.R.S.S.

Il ne nous a pas semblé toutefois sans intérêt d'entendre le délégué de la Suisse expliquer la raison de la proposition 864 soumise par son pays.

A propos de la bande 100-108 Mc/s, M. W. Klein, de la délégation suisse, fut amené à apporter des précisions suivantes : dans des conditions normales, c'est-à-dire dans les conditions correspondant aux bases techniques se rapportant à la propagation des ondes qui ont servi à l'établissement du Plan de Stockholm, il est possible de diffuser simultanément trois programmes différents de radiodiffusion sonore.

La Suisse se trouve dans une situation assez particulière. Elle doit diffuser ses programmes de radiodiffusion dans les trois langues nationales les plus répandues, ce qui diminue déjà considérablement le nombre de canaux disponibles par programme. Etant donné la faible étendue du pays, toutes les stations se trouvent pratiquement à proximité des frontières. Elles sont donc susceptibles de provoquer des brouillages et inversément, les régions suisses couvertes par ces stations sont également exposées à souffrir des interférences provoquées par les stations des pays voisins. D'où la nécessité de coordonner l'utilisation de chaque fréquence à laquelle on a recours avec les pays limitrophes. Comme d'autre part le pays est

très montagneux, on a dû constater que, dans bien des cas, en ce qui concernait la portée utile des émetteurs et la probabilité d'interférences de la part des pays voisins, les bases techniques utilisées pour l'établissement du plan de Stockholm n'étaient pas applicables dans la pratique en Suisse. De cette façon, le nombre des canaux utilisables se trouve restreint.

Presque partout en Suisse, il est possible de recevoir un grand nombre de stations des pays voisins dans des conditions tout à fait satisfaisantes. On n'admettra peut-être pas entièrement la légitimité de cet état de choses, cependant pratiquement, la Suisse doit sauvegarder cette possibilité et elle voudrait éviter d'occuper ces canaux pour ses propres émissions.

Ces difficultés montrent qu'il est difficile et même impossible à l'heure actuelle d'assurer un service satisfaisant pour deux programmes de radiodiffusion sur le territoire suisse. C'est là la raison de la proposition suisse. Comme d'autre part la bande de 100 à 108 Mc/s est actuellement peu utilisée, il est possible et parfaitement justifié d'envisager l'attribution d'une partie de la bande, soit de 100 à 104 Mc/s à la radiodiffusion sonore.

Au moment même où nous nous sentions complètement égarés dans la jungle ésotérique des diverses propositions pour les hautes fréquences, il nous a paru que les membres de la Commission 4 étaient à tout le moins d'accord quant au fond sur une proposition dont le sort pouvait être réglé rapidement, celle de n'apporter aucun changement à la bande 118-132 Mc/s. Mais après la suspension de séance, surprise agréable, on en est revenu enfin aux communications avec l'espace qui sont la cause de tant de demandes écrites et téléphoniques adressées au Bureau des Relations Publiques de la Conférence de Genève, et ce fut pour nous l'occasion de recueillir des renseignements fort intéressants.

Parlant au nom de la délégation des Etats-Unis, M. McIntosh, sans entrer dans les détails techniques, déclara que la raison pour laquelle les propositions U.S.A. avaient été présentées, était que les récentes recherches, découvertes et plans en ce qui concerne les communications avec l'espace étaient de la plus haute importance. Ce point de vue était partagé par M. Eric Sharpe, de la délégation du Royaume-Uni, qui doit prochainement présenter à la Conférence une proposition concernant les bandes aéronautiques pour permettre les recherches dans l'espace. La proposition du Royaume-Uni ne diffère en quelque sorte de celle des Etats-Unis que quant à la largeur de bande nécessaire.

M. Ashot Badalov de l'U.R.S.S. prit alors la parole pour rappeler ce qui avait été fait dernièrement dans le domaine du progrès : l'envoi dans l'espace du Spoutnik russe d'abord, puis des satellites américains. Ces objets construits par les hommes possèdent un équipement qui permet de contrôler et de mesurer. Sans aucun doute, il est extrêmement

utile de rester en rapport, au moyen de fréquences de radio, avec les satellites, mais la délégation russe estime, elle, qu'il n'y a pas besoin d'une bande spéciale de fréquences comme le pense la délégation des Etats-Unis pour assurer ces communications, et cela pour les deux raisons suivantes : 1° il ne semble pas qu'il doit y avoir une activité intense dans ce domaine dans un proche avenir; 2° il n'a pas encore été établi définitivement quelles étaient les fréquences nécessaires. On peut très bien trouver les fréquences dont on a besoin à ce propos dans le Tableau des fréquences. M. Badalov précisa que les fréquences utilisées pour les communications avec le Spoutnik russe étaient les suivantes :

19 993 Mc/s	40 002 Mc/s
19 995 "	108 000 "
19 997 "	108 103 "
20 005 "	183 6 "

M. McIntosh, indiquant qu'il avait lui-même écouté chez lui les émissions du Spoutnik, tint à faire savoir qu'en ce qui concerne la fréquence 108, elle n'avait été utilisée qu'à titre d'expérience pendant l'Année Géophysique et qu'elle était maintenant, en ce qui concerne les Etats-Unis, remplacée par la bande 135-136.

Le délégué de la Suède, ayant déclaré qu'en ce qui concerne les fréquences 132-136, elles étaient utilisées dans son pays pour les O.R. services, il semblait difficile d'en faire un autre usage, et le Professeur Van de Hulst, ayant précisé que le Comité des recherches spatiales était prêt à collaborer avec le groupe de travail, il ne restait plus à M. Sowton, président du Groupe de travail 4D, qu'à accepter, encore qu'il se sentît peu pressé de commencer de travailler, de réunir son groupe de travail dès que les documents nécessaires seraient prêts.

Notre compte rendu de la séance ne serait pas complet si nous n'indiquions - à la demande de M. Ferreira da Costa Jardim - qu'en ce qui concerne les "amateurs", la délégation portugaise s'est rangée non pas aux côtés de l'Argentine, mais aux côtés de la France

Enfin, en ce jour de Jeûne genevois, nous ne croyons pas inutile de porter à la connaissance de nos lecteurs, la déclaration faite avant-hier à Paris par M. Leonide Sedov : "Lancer un homme à travers l'espace ne comporte en vérité aucune difficulté majeure : le difficile, c'est qu'il en revienne".

UNION ASTRONOMIQUE INTERNATIONALE

UNION RADIO-SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE

Le Comité exécutif de l'U.A.I. et l'U.R.S.I. ont l'honneur de vous inviter à la conférence du

Professeur J.H. OORT *
Président de l'U.A.I.

sur

"LA RADIOASTRONOMIE, FENETRE OUVERTE SUR L'UNIVERS"

le jeudi 10 septembre 1959, à 20 h.30, Salle A, Bâtiment Electoral.

---

*) Le Professeur Jan Hendrik Oort, est né à Franeker, le 28 avril 1900. Etudiant à l'Université de Groningen de 1917 à 1921, Docteur en astronomie à Groningen (1926); Assistant au Lab. d'Astronomie à Groningen (1921-1922); à l'Observatoire de Yale (1922-1924); Astronome à l'Observatoire de Leyde (depuis 1924); Professeur extraordinaire à l'Université de Leyde; Directeur adjoint de l'Observatoire; Président de la Fondation Néerlandaise de Radio-astronomie (1949); "Visiting professor" à la California Institute of Technology à Pasadena et à l'Université de Princeton (1952); Secrétaire général de l'Union Astronomique Internationale (1935-1948); Président de la même Union (1959); Membre de l'Académie Royale des Sciences à Amsterdam et membre étranger ou honoraire d'un nombre d'académies et de sociétés à l'étranger; Titulaire de doctorats honoris causa à Copenhague, Glasgow, Oxford, Louvin et Harvard. Le Professeur Hendrik Oort est un des experts universellement reconnus des questions de radio-astronomie.

COMMUNICATION DESTINEE AUX PARTICIPANTS

Dans certains cas, des communications destinées à des participants à la Conférence leur ont été adressées de façon erronée dans des enveloppes qui ne portaient qu'un numéro de casier.

Il semble que les expéditeurs de ces communications aient cru que l'ordre des numéros de casier pour une délégation déterminée correspondait à l'ordre dans lequel les noms des membres de cette délégation figurent dans la liste des participants, ce qui n'est pas le cas.

En effet, la liste des participants a été établie sur la base des listes fournies par les administrations intéressées, et dans lesquelles le plus souvent un ordre de préséance a été observé. En outre, la liste en question comporte fréquemment les noms de personnes qui ne sont pas encore arrivées à Genève.

Par contre, les numéros qui figurent sur les cartes d'identité des participants ainsi que sur les casiers qui leur sont réservés, ont été attribués en règle générale d'après l'ordre dans lequel les membres de chaque délégation se faisaient enregistrer.

Il convient donc, pour les communications destinées à des participants d'indiquer très nettement le nom du destinataire et non le numéro de son casier. Lorsque toutefois l'expéditeur connaît de façon certaine le numéro du casier du destinataire, il n'est pas inutile d'ajouter ce numéro à la suite du nom dudit destinataire.

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 20 G E N E V E Vendredi, 11 septembre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRE DU JOUR

Vendredi, 11 septembre 1959

9 h. 30	Groupe de travail 4B	Salle E Bâtiment Electoral
9 h. 30	Commission 5	Salle A Bâtiment Electoral
9 h. 30	Sous-Groupe de travail 6A5	Salle G Bâtiment Electoral
9 h. 30	Groupe de travail 7C2	Salle B Palais des Expositions
15 h.	Groupe de travail 4G	Salle E Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 5B3	Salle F Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 6A	Salle C Palais des Expositions
15 h.	Commission 7	Salle B Palais des Expositions
16 h.	Groupe de travail 7B1	Salle K Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

MONSIEUR MOHAMED NAZIR MIRZA

ET LA POLICE DES ONDES

Monsieur Mohamed Nazir Mirza, Directeur général des P.T.T. du Pakistan, Ingénieur en chef, Chef des services des Télécommunications et Président du Conseil des Radiocommunications dans son pays, est certainement détenteur d'un impressionnant curriculum vitae (tout curriculum vitae est impressionnant d'ailleurs, moins impressionnant toutefois que la vie même).

Gradué de l'Ecole des Ingénieurs de l'Université de Bristol, tour à tour Détenteur des postes les plus importants des services des postes, télégraphe, téléphone et des télécommunications, colonel pendant la guerre, le Chef de la Délégation du Pakistan à la Conférence de Genève n'ignore rien du fonctionnement des conférences internationales depuis 1948.

Il y a même représenté non seulement son propre pays mais aussi la Turquie.

Qu'il s'agisse de conférences administratives ou de conférences plénipotentiaires, ou d'assemblées plénières du C.C.I.F., le représentant du Pakistan au Conseil d'administration de l'U.I.T. est toujours sûr d'y tenir sa place, soit comme président, soit comme vice-président de quelque commission ou groupe, que ce soit à Lahore, à Tokyo, à Buenos Aires, à Arnhem ou à Genève.

Ce qui est surtout intéressant chez M. Mohamed Nazir Mirza c'est qu'il lui est possible, malgré sa longue fréquentation des réunions internationales d'experts, d'expliquer en language compréhensible la nature et l'importance des problèmes traités. C'est ainsi que nous l'avons entendu il y a peu, après son élection comme président de la Commission N° 6 de la Conférence de Genève, expliquer à sa manière à un ignorant ce qu'il convient d'entendre par "contrôle de la circulation internationale des ondes".

Il comparait tout d'abord le spectre des fréquences et les bandes de fréquences dans ce spectre à une route où la circulation est intense et où il faut établir un système de circulation et une règlementation en vue d'assurer le flux régulier nécessaire à différents services. Tantôt, il comparait les ondes et les différents services d'ondes à des véhicules dont il faut connaître l'identification grâce à des marques et signaux connus, régler la vitesse sur des voies de largeurs déterminées et dont le rythme de progrès devait être ralenti le cas échéant afin de permettre à d'autres véhicules de faire leur chemin comme il convient. Tantôt aussi il comparait ces ondes et ces services d'ondes à des individus qui avaient un rythme de respiration trop fort et qui auraient tendance à déborder au-delà des limites qui leur auraient été fixées et à gêner par leur comportement soit ceux qui les précèdent soit ceux qui les suivent sur les routes. Certains de ces individus peuvent se mettre tout à coup à quitter la marche normale pour danser; certains autres doivent se propulser à une cadence réglée, militairement si l'on peut dire. Il ne faut pas permettre la cohue, le désordre, le va-comme-je-te-pousse. D'où la nécessité d'avoir des postes de guet et des piquets d'ordre.

Pour compléter sa représentation imagée des problèmes techniques qui sont à la base même des services mondiaux de télécommunications, Monsieur Mohamed Nazir Mirza expliquait que pour la bonne marche d'ensemble au long de la route des ondes et des fréquences, un véritable système de police doit être établi avec des avant-postes et des patrouilles permettant de signaler à qui de droit des infractions au code international de la route. Ceux qui causent des troubles doivent savoir qu'ils risquent d'être signalés, soit à la famille, soit au club auquel ils appartiennent, soit aux autorités chargées de mesures de coercition au risque de se faire pénaliser, soit même à la Cour Suprême de Justice qui, en l'occurence, est l'I.F.R.B.

Cette façon imagée d'expliquer les problèmes techniques des radiocommunications nous donne à penser que Monsieur Mirza devrait songer le plus sérieusement du monde à préparer la voie internationale qui nous permettra à tous de nous acheminer prochainement vers le Pakistan, vers Rawalpindi, par exemple, où nous pourrions discuter non seulement de la circulation et de la police des ondes, mais de ce que peuvent faire vraiment ces ondes bien utilisées pour apporter aux hommes le bonheur et la sagesse qu'ils ne méritent peut-être pas tous, mais que tous recherchent.

UN CONCLAVE DE 21 SECONDES

La réunion hebdomadaire officielle du Comité International d'Enregistrement des Fréquences a duré hier 21 secondes. Cela ne signifie en aucune façon qu'il n'y avait pas de pain sur la planche pour les membres de ce Comité, qui avaient discuté officieusement de leurs problèmes de 08.00 à 09.22 h.

Par ailleurs, les experts du Comité doivent, outre leur travail habituel se rendre dans les différents groupes de travail pour y assister de leurs conseils les participants à la Conférence.

APPEL GENERAL A TOUS LES "AMATEURS" DE LA CONFERENCE

CQ Conférence de HB 9 PJ (ex-F9DF)

QRT ... Le message suivant a été capté par nos antennes et est retransmis à l'intention de tous les "OM" à l'écoute ...

Sur proposition de M. LAETT (HB 9 GA), Président de l'I.A.R.U., Région I, et en liaison avec M. BEUSCH (HB 9 EL), Président de l'U.S.K.A., respectivement "Observateur I.A.R.U." auprès de la Conférence et Membres de la délégation suisse, il est prévu une réunion d'information entre "OM" dans la Salle E, Bâtiment Electoral, le mercredi 16 septembre 1959 à 18 h. 30.

Tous les "OM" sont cordialement invités à se rendre à cette réunion à laquelle VE 3 AC, le distingué Président de la Conférence, nous fera l'honneur de sa présence; HB 9 IA/W3GG, Secrétaire général p.i. de l'U.I.T. et Secrétaire des Conférences espère également être présent.

Au cours de ce "meeting" vous entendrez notamment M. LAETT, M. ACTON et M. BEUSCH qui vous rappelleront nos problèmes, vous feront des communications, après quoi la parole sera donnée à tous nos collègues qui désirent faire des propositions ... et autres commentaires.

Nous sommes persuadés que vous assisterez nombreux à cette première réunion où nous pourrons faire connaissance "de visu".

Toutes suggestions relatives à ce "meeting" seront les bienvenues et la case de HB 9 PJ (F. DUBRET, S/7) attend vos QSL.

73 à tous et QRX

HAMS ! A QUAND L'EXPLORATION DE L'ILE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Neuf "hams" de l'Ulster se sont rendus à l'Ile de Rathlin au large d'Antrim pour y commémorer les premiers essais de communication de Marconi il y a 50 ans. Quatre jours durant ils doivent essayer de se mettre en contact avec les "amateurs" du monde entier.

Hams de Bagatelle, à quand votre expédition commémorative dans l'Ile Jean-Jacques Rousseau ?

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 21 GENEVE Lundi, 14 septembre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRE DU JOUR

Lundi, 14 septembre 1959

9 h. 30	Sous-Groupe de travail 4F1	Salle I Bâtiment Electoral
9 h. 30	Groupe de travail 5A	Salle A Bâtiment Electoral
9 h. 30	Sous-Groupe de travail 6A5	Salle G Bâtiment Electoral
9 h. 30	Sous-Groupe de travail 6B1	Salle K Bâtiment Electoral
9 h. 30	Sous-Commission 7A	Salle B Palais des Expositions
15 h.	Groupe de travail 3B	Salle F Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 4E	Salle A Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 6B	Salle C Palais des Expositions
15 h.	Groupe de travail 7B2	Salle I Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 7C2	Salle B Palais des Expositions
18 h. 30	Sous-Groupe de travail 5B2/1	Salle K Bâtiment Electoral

En supplément au programme ci-dessus :

Le Sous-Groupe du 5B1 pour la Région I se réunira à 15 h. à la Salle H
" " " " " " " " II " " " Bureau 115
" " " " " " " " III " " " Salle K

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

COMMISSION 5

LA LISTE

"BOIS MORT", "CONGELATION", "CHIFFRE" ...

(Notes de séance)

La Commission 5a a poursuivi vendredi matin la discussion générale sur les services concernant les bandes exclusives pour les services fixes, les services mobiles terrestres et les services de radiodiffusion tropicale, discussion fort intéressante, mais si complexe et si importante que nous croyons bien faire en la résumant sous forme de notes de séances.

M. Nicolai Krasnosselski (U.R.S.S.) : Pour établir la liste on peut recourir à trois méthodes - la méthode des principes techniques, la méthode d'évolution ou la méthode des enregistrements des fréquences d'après le fichier existant. La méthode dite des principes techniques a été utilisée par le I.F.R.B. On sait ce qu'il en est résulté. Cet organe n'a pas pu préparer un plan pour cette conférence. La méthode d'évolution rend difficile l'établissement d'une liste pour tous les services. Les fréquences pour les services considérés figurent déjà dans les bandes d'Atlantic City et au cours des dernières années les différents pays ont fait transférer les fréquences dont ils avaient besoin dans le tableau. Il semble donc que la méthode à suivre soit d'établir une liste, préparée et acceptée à Genève même sur la base de la liste telle qu'elle était à la date de l'ouverture de cette conférence. Les attributions nouvelles de fréquences seront fixées pour une date qui pourrait être celle de la signature des actes finals de la Conférence de Genève. L'essentiel c'est la collaboration et le respect mutuel entre les différentes administrations.

M. Pardo Horno (Espagne) : Le fichier actuel ne reflète pas la réalité, l'usage réel qui est fait de certaines fréquences. Ceci a été clairement expliqué par l'I.F.R.B. dans son rapport. Il s'agit de savoir si on veut faire de l'I.F.R.B. un simple bureau d'enregistrement, conseiller des administrations.

S'il en était ainsi, le fichier s'éloignera de plus en plus de la réalité. Il ne sera plus une source de renseignements pour les administrations. Tous les efforts de l'Union tendent à l'établissement d'une liste réaliste. D'où la nécessité d'un organe d'exécution non pas seulement mécanique mais conscient. L'inscription automatique tend à procéder à une falsification de la liste. L'I.F.R.B. doit avoir les pouvoirs d'arriver aux résultats recherchés.

M. Milan Zahradnicek (Tchécoslovaquie) : Il faut tirer profit de l'expérience acquise. Les avis "favorable" ou "défavorable" donnés par l'I.F.R.B. sont basés sur des normes discutables sur les possibilités de brouillage par la nouvelle liaison qu'on veut établir et non pas sur les possibilités de brouillage de cette liaison par d'autres liaisons. Il s'agit donc de réponse unilatérale. Que se passe-t-il en effet ? Une administration contrôle elle-même dans la zone de réception des répercussion de la liaison nouvelle qu'elle veut établir. Si la réponse de l'I.F.R.B. est "favorable", la nouvelle fréquence peut être brouillée. Si la réponse est "défavorable", l'administration insistera pour l'inscription pour la nouvelle liaison. Telles sont les regrettables conséquences de la procédure établie à Atlantic City, procédure coûteuse puisque, en fait, ce sont les administrations qui résolvent entre elles les problèmes. Pourquoi ne pas laisser à ces administrations le soin de le faire dès le commencement ? Il faut donc, d'une part, reconnaître que la procédure actuelle est inefficace, coûteuse, intéressante, mais purement théorique, d'autre part, se servir du fichier actuel au départ en tenant compte des insuffisances connues, en laissant les administrations faire leur choix d'après les avis du C.C.I.R. et d'après les vérifications que les administrations font elles-mêmes. Ainsi pourrait-on arriver à un document pratique.

Le délégué de la Grèce : depuis les dernières assignations de fréquences, bien des pays, dont la Grèce, se sont beaucoup développés et ont besoin de nouveaux services. La réponse "défavorable" de l'I.F.R.B. a eu pour conséquence un encombrement et l'inscription dans la colonne de la mention "brouillage nuisible". D'où des réclamations et des plaintes. Mais il s'agit de besoins vitaux pour certains pays.

M. Wieszyslaw Flisak (Pologne) : bien des fréquences figurent dans la liste qui ne sont pas utilisées. La solution consiste à utiliser le fichier actuel, à modifier et à donner des détails quant à l'identification, quant à l'utilisation ou à la non-utilisation, au cours de l'année à venir. Il faut surtout compter sur la bonne volonté des diverses administrations. La situation est plus ou moins stabilisée sauf en ce qui concerne les pays dits nouveaux. L'installation de câbles permet de nouvelles possibilités.

M. M.E. Berman (Israël) : Il y a lieu d'insister sur la question de l'utilisation réelle des fréquences.

M. Stavitski (Ukraine) : La liste pour les services considérés existe. C'est le seul document qui permet de régler les difficultés. Il s'agit de faire certaines modifications dans le fichier et il appartient aux administrations de travailler en coopération.

M. Barajas Gutierrez (Mexique) : Le présent fichier ne reflète pas la réalité. Chaque assignation de fréquence devrait indiquer la phase du cycle solaire et le temps d'utilisation. Il arrive généralement que,

lorsqu'on demande l'enregistrement d'une fréquence, on considère que ceci doit être fait pour les 24 heures et pour les 11 années du cycle solaire. Chaque administration devrait elle-même procéder au contrôle afin de demander l'enregistrement, préparer les calculs pour chacune des fréquences. L'I.F.R.B. aurait alors le contrôle international, le pouvoir de vérifier les données fournies par les administrations, afin qu'on sache véritablement quel est l'usage fait de ces fréquences. L'I.F.R.B. aurait en quelque sorte un rôle de vérification et de contrôle international.

M. Mirza (Pakistan) : La simple addition à la liste ne devrait pas être automatique. Il faut un contrôle de l'I.F.R.B. qui doit permettre de se débarrasser du"bois mort". Le critère de l'évolution ne saurait être retenu. Il arrive trop souvent que les administrations changent, sans que l'I.F.R.B. en sache rien, certaines fréquences. On a vu le cas où pour une certaine bande 30 % était réservé à un pays, 34 % à un autre pays. En de telles circonstances il convient bien de se débarrasser du "bois mort". Le contrôle doit être renforcé et un moyen de le renforcer serait peut-être d'avoir recours aux possibilités qu'offre l'Assitance technique. L'I.F.R.B. pourrait envoyer fréquemment aux diverses administrations des questionnaires très explicites pour obtenir des renseignements exacts et utiles. Ce dont les pays ont besoin c'est d'aide pratique et non pas de simples réponses courtoises.

M. Quijano (Colombie) : Le problème serait plus grave si nous ne nous trouvions pas dans un cycle élevé d'activité solaire. Depuis 12 ans on veut arriver à une liste stricte et cela ne saurait signifier une liste "congelée". Il faut voir la réalité en face. Il y a toujours de nouveaux circuits et de nouveaux besoins pour les pays qui veulent développer leur économie. La liste actuelle n'est ni complète ni précise, ni réelle. La bonne volonté des administrations est nécessaire mais le contact entre administrations ne suffit pas. L'Union doit assurer une coordination. Ce sont les administrations qui doivent établir une liste au départ pour aider l'I.F.R.B. à préparer les plans. La solution serait peut-être d'avoir une conférence internationale pour chaque service; c'est la solution qui a été prise pour le problème de l'aéronautique et elle a permis d'aboutir.

M. Popovic (Yougoslavie) : Il appartient à la Conférence de Genève : 1° de convoquer une conférence internationale pour les services considérés, en tenant compte des besoins des pays nouveaux et non encore pleinement développés; 2° de donner des directives et recommandations pour les travaux de cette conférence. Au demeurant, la collaboration des administrations pour les services fixes n'est pas une chimère !

M. Sarwate (Inde): Toutes les délégations s'accordent à reconnaître qu'on ne trouve pas dans le fichier, tel qu'il est à l'heure actuelle, l'image exacte de la réalité, de l'utilisation réelle des fréquences. Une liste est nécessaire à bref délai que pourra établir l'I.F.R.B. en ayant recours d'une part à une analyse technique (renseignements exacts) et, d'autre part, au contrôle (données et observations expérimentales).

Dr José Cuadros Quiroga (Bolivie) : Il faut donner à l'I.F.R.B. des éléments juridiques et techniques, décider de la méthode à suivre pour trouver les remèdes. L'I.F.R.B. doit être un organe de vérification, d'avis et de conseil. Le fichier actuel peut servir de base.

Le délégué du Japon : La bande dont il s'agit est très encombrée. Il faut avoir recours à la méthode dite d'évolution, en procédant par section.

M. Miles (U.S.A.) : Il n'est pas possible de songer à établir des plans, ceci aurait pu être fait en 1948, mais on a laissé passer l'occasion. Il ne saurait y avoir une liste comparable à la liste de Berne, auquel cas l'U.I.T. jouerait le rôle d'un simple scribe. La seule solution est la solution dite d'évolution, de mise au point. L'I.F.R.B. a eu raison de dire qu'il n'est pas possible à l'heure actuelle de faire un plan pour les services considérés. Il appartient à la Conférence de Genève d'établir les moyens par lesquelles les administrations d'une part, et l'I.F.R.B., d'autre part, peuvent établir une liste correspondant à la réalité.

M. Krasnosselski (U.R.S.S.) : Les administrations elles-mêmes doivent faire les réformes nécessaires. On a donné à l'I.F.R.B. le mandat de procéder à l'examen technique et aux vérifications; le résultat c'est qu'il y a eu double emploi dans les efforts et maintenant l'I.F.R.B., qui n'a pas pu jouer un rôle régulateur, vient dire : "cela n'est pas possible". Il le savait déjà en 1953, et il a gardé un silence héroïque. Pourquoi alors lui confier la même tâche, en lui confiant les mêmes moyens. Quel que soit l'uniforme dont on revête l'I.F.R.B. le résultat sera nul. C'est aux administrations qu'il appartient de faire le travail. Pourquoi remettre à plus tard la solution ?

M. Montes y Martinez (Cuba) : Trois méthodes ont été exposées, la méthode d'évolution, la méthode de compilation des listes, la méthode des normes techniques. Il faudrait obtenir une liste reflétant l'utilisation réelle du spectre, un système équivalent à celui qui avait été suggéré à la Conférence de Mexico sur la radiodiffusion, qui ferait entrer en ligne de compte les facteurs économiques et démographiques des différents pays.

Se référant à la déclaration selon laquelle l'I.F.R.B. aurait attendu l'ouverture de la présente Conférence pour exposer aux administrations l'état du fichier de référence des fréquences, M. Petit (I.F.R.B.) déclare que l'I.F.R.B. a attiré sur ce point l'attention des administrations dans ses rapports annuels depuis 1952. Il signale que le paragraphe 7.6 de la Section VII du Rapport de l'I.F.R.B. à la Conférence indique les mesures concrètes prises par le Comité et montre que celui-ci n'a perdu aucune occasion de rechercher la coopération des administrations en vue de rendre plus proche de la réalité les renseignements inscrits dans le fichier.

MODIFICATIONS A LA LISTE REVISEE DES PARTICIPANTS

Bien que le Jeûne genevois ait interrompu les travaux d'impression, il est permis d'espérer que les modifications intervenues depuis l'établissement de la liste revisée pourront être distribuées le mardi 15 septembre, ou au plus tard le mercredi 16.

Etant donné que la presque totalité des pages constituant la Section 1 de la Liste des Participants (Délégations) ont dû être remaniées, on a procédé à un nouveau tirage de cette Section 1. Il suffira donc que les participants remplacent toute la Section 1 de la liste par les nouvelles pages allant de Section 1/1 à Section 1/95.

Pour les autres sections, il conviendra d'insérer les nouvelles pages à l'endroit approprié. Lorsqu'une page nouvelle remplace une page ancienne, on trouvera au bas de la page une mention appropriée, p. ex.:

Section 2/2 Rev. 1 Remplace / Replaces / Reemplaza Sec. 2/2.

Par la suite, les pages qui auront fait l'objet d'une nouvelle revision pourront porter des indications telles que :

Section 2/2 Rev. 2, Section 2/2 Rev. 3, etc.....

Lorsqu'une nouvelle page doit être ajoutée, on trouvera au bas de la page une mention appropriée, p. ex.:

Section 4/7/1 Suit / Follows / Sigue Sec. 4/7 Rev. 1

Par la suite, les pages à ajouter porteront des numéros à la suite, p. ex.:

Section 4/7/2, Section 4/7/3, Section 4/7/4 etc.

PROJECTION DE FILMS SPATIAUX

La Fédération astronautique internationale a obtenu le prêt de deux films cinématographiques pris dans l'espace. L'un a été réalisé le 24 juillet pendant le vol d'une fusée Thor et l'autre le 24 août, pendant le vol d'une fusée Atlas.

Ces films qui sortent de l'ordinaire montrent la Terre vue de l'espace. Les prises de vues comprennent toutes les îles de la mer des Caraïbes, diverses parties de l'Amérique du Nord et du Sud, des formations nuageuses au-dessus de l'océan et même une séquence où l'on voit simultanément la Terre et le Soleil. Il est particulièrement intéressant pour les ingénieurs spécialistes des radiocommunications de savoir que ces vues ont été prises à partir de véhicules stabilisés permettant l'emploi d'antennes directionnelles.

La projection de ces films aura lieu le jeudi 17 septembre 1959, à 20 heures 30, à la Salle A, dans le cadre des conférences données à l'occasion des Conférences des télécommunications. Cette projection sera accompagnée d'un commentaire de M. R.P. Havilland, délégué suppléant de la Fédération astronautique internationale.

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 22 GENEVE Mardi, 15 septembre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRE DU JOUR

Mardi, 15 septembre 1959

9 h. 30	Groupe de travail 4-G	Salle E Bâtiment Electoral
9 h. 30	Commission 5	Salle A Bâtiment Electoral
9 h. 30	Sous-Groupe de travail CA7	Salle G Bâtiment Electoral
9 h. 30	Groupe de travail 7B1	Salle K Bâtiment Electoral
9 h. 30	Accounts Group 7D1	Salle H Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 4D	Salle E Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 5B	Salle F Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 6C	Salle C Palais des Expositions
15 h.	Groupe de travail 7B3	Salle H Bâtiment Electoral
16 h. 30	Sous-Groupe de travail 5B4	Salle F Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

LA RADIOASTRONOMIE : FENETRE OUVERTE SUR L'UNIVERS

par le Professeur J.H. Oort

Président de l'Union Astronomique Internationale

Des diverses professions auxquelles se consacrent les hommes, celles d'astronome et d'archéologue sont peut-être celles qui sont le moins directement liées au bien-être de l'humanité. Il fut un temps où les astronomes jouissaient d'une estime générale; c'est qu'ils étaient alors des astrologues; mais, même s'ils pouvaient prédire l'avenir, ils étaient impuissants à changer le cours du destin. Plus tard, l'astronomie se révéla utile pour les navigateurs, en leur permettant de faire le point sur les océans. Plus récemment, les études des astronomes ont connu un certain regain d'importance, lorsqu'elles ont été appliquées au soleil et à son influence sur l'ionosphère. On fait encore appel à leurs services lorsqu'il s'agit d'étudier les orbites des véhicules de l'espace.

Mais il n'y a qu'une faible part des efforts déployés par les astronomes, et des sommes considérables que les gouvernements, les universités et les fondations consacrent à l'astronomie, qui visent des applications aussi directement pratiques. La véritable aspiration des astronomes n'a rien à voir avec les applications pratiques éventuelles. Pénétrer dans l'inconnu, tel est leur souci dominant; tous ressentent cette émotion que nous éprouvions dans notre enfance lorsque le chemin de fer nous emmenait vers une destination mystérieuse, cette impulsion qui anime les explorateurs et les dirige vers des terres encore vierges. Mais si l'astronomie n'a pas de buts concrets très nombreux, il n'en résulte pas qu'elle est inutile à la société. Il est en effet pour le moins curieux que ce soit précisément cette recherche de la science pour elle-même, totalement dégagée des applications pratiques possibles, qui a conduit finalement l'humanité à ses plus grands progrès techniques. Qu'il me suffise, à titre d'exemple, de vous rappeler comment la physique moderne est née de la curiosité plutôt abstraite d'hommes tels que Copernic, Tycho-Brahé, Képler, Galilée et Newton, qui cherchaient simplement à découvrir les lois des mouvements des planètes et de la lune.

Personnellement, je ne crois pas que l'on doive apprécier l'importance des diverses recherches humaines uniquement d'après leurs résultats pratiques. Mais, même si on devait le faire, et à supposer que l'on puisse faire cette évaluation par des chiffres, on arriverait, je le crois, à conclure que les capitaux investis dans la science pure par nos prédécesseurs ont largement rapporté des dividendes.

Actuellement, l'astronomie est l'une des sciences dans lesquelles un progrès extraordinaire des techniques instrumentales a permis de découvrir de vastes territoires nouveaux qui, encore tout récemment, étaient en dehors de notre horizon. De tous les progrès réalisés en astronomie l'un des plus importants est la radioastronomie, l'autre le satellite artificiel et la sonde spatiale.

Afin d'illustrer l'importance de ces progrès, j'ai fait, il y a quelque temps, un parallèle entre un astronome et un mélomane au concert,

écoutant l'orchestre et les solistes. Jusqu'à la dernière guerre mondiale, l'oreille de l'astronome écoutant la musique des cieux n'était adaptée qu'à un certain nombre de notes, tout au plus une octave, dans les tons moyens du registre de la musique de l'univers. Mais en réalité, ce registre dépasse largement 45 octaves. En se concentrant beaucoup sur l'audition, et en faisant une analyse très serrée, il parvenait tout juste à avoir une idée de la merveilleuse mélodie de l'univers. Mais il est bien certain qu'à cause de ses limites auditives, beaucoup des choses essentielles de l'univers lui échappaient encore.

Car il y a, dans la musique des cieux, des fugues jouées seulement dans les tons graves des longueurs d'onde radioélectrique, puis des tons plus légers, joués entièrement dans les octaves aiguës de l'ultraviolet lointain et des rayons x.

Ces deux domaines se sont ouverts récemment à l'humanité, l'un grâce à l'avènement de la radioastronomie, et l'autre grâce aux satellites artificiels. Ces deux techniques ouvrent maintenant nos yeux sur un monde nouveau et immense.

(à suivre)

* *

*

Monsieur Charles Acton, Président de la Conférence, et Monsieur Clifford Stead, Secrétaire par intérim de la Conférence, ont déjeuné vendredi dernier avec quelques-uns des journalistes accrédités auprès du Centre des Nations Unies à Genève.

Messieurs Acton et Stead, à l'issue de ce déjeuner, ont été amenés à renseigner les journalistes sur l'histoire et les travaux de l'U.I.T. et sur la marche des travaux de la Conférence administrative des Radiocommunications.

PREMIER JOUR DE LA CONQUETE DE LA LUNE

14 septembre 1959

Monsieur George Searle, Président du Groupe de travail 5A, en ouvrant la séance d'hier matin, tint à offrir les félicitations de toutes les délégations à la délégation de l'U.R.S.S. Il indiqua que les résultats scientifiques obtenus étaient d'une grande ampleur et avaient été acquis avec une précision considérable. La courte allocution de félicitations de M. Searle fut nourrie d'applaudissements nombreux.

*

* *

M. Ashot Badalov, chef adjoint de la délégation de l'U.R.S.S., nous prie de faire savoir que, par l'entremise de l'Electron du Matin, il remercie toutes les délégations qui lui ont transmis leurs félicitations à l'occasion de l'alunissage du "LUNIK 2". M. Badalov nous a également demandé de bien vouloir publier le communiqué de l'Agence Tass, ce que nous faisons avec plaisir :

" Aujourd'hui 14 septembre, à 0 h.2'24", heure de Moscou (13 septembre à 22 h.2'24", heure suisse), la seconde fusée cosmique soviétique a atteint la surface de la lune.

" Pour la première fois dans l'histoire, un vol cosmique a été effectué de la Terre sur un second corps céleste. Pour marquer cet événement extraordinaire, les emblèmes portant les armoiries de l'U.R.S.S. et l'inscription "Union des Républiques socialistes soviétiques - Septembre 1959" ont été portés sur la surface de la lune. Pour préserver cet emblème au moment du contact avec la lune, des mesures adéquates ont été prévues.

" Le programme des mensurations scientifiques est terminé. Les postes radio, installés ans le container avec les appareils scientifiques et les appareils de mensuration, ont cessé de fonctionner au moment de l'impact.

" Le fait que la fusée cosmique soviétique ait atteint la lune constitue une réalisation éminente de la science et de la technique. Une page nouvelle est ouverte pour l'exploration de l'espace cosmique."

"SOUS LES ETOILES COURT LA CAVALE...."

Au moment où les journaux et la radio du monde entier commentent l'arrivée de LUNIK 2 dans la lune, au moment aussi où les membres de la délégation de l'U.R.S.S. reçoivent les félicitations de leurs collègues des 56 commissions et groupes de travail, l'"Electron du Matin" croit rendre l'hommage qui convient en publiant en français, en anglais et en espagnol le poème suivant qui doit être bien plus beau encore en russe.

Eh, russes
Chasseurs de l'univers
Qui avez pris le ciel dans votre filet d'ombre
Soufflez dans les trompettes

Sous la charrue des tempêtes
Hurle, la terre
Et les rochers
S'écroulent

Un nouveau semeur
Arpente les champs
Et jette dans les sillons
De nouvelles graines

L'hôte clair
A votre rencontre,
Arrive sur un char
Sous les étoiles court la cavale

. . .

Le harnais de la cavale
Est bleu,
Et les clochettes du harnais
Sont des étoiles.

Serge Essenine

CARNET MONDAIN

L'Administration suisse des P.T.T. a donné vendredi soir un diner en l'honneur des Président et Vice-Président de la Conférence, des Présidents et Vice-Présidents des Commissions, des Chefs de délégations, du Président et du Vice-Président de l'I.F.R.B., et du Président et du Vice-Président du Conseil d'administration de l'U.I.T.

CHANGEMENTS

Au cours d'une réunion du C.C.I.R., W. L. Macpherson fut amené un jour à faire la citation suivante : "Lorsqu'il n'est pas nécessaire de changer, il est nécessaire de ne pas changer" (Where it is not necessary to change, it is necessary not to change).

Cette citation, qui n'avait pas été sans retenir l'attention et qui conserve toute sa valeur dans la conjoncture présente, avait tout d'abord été attribuée à Benjamin Disraeli. Quelques recherches faites à ce sujet nous permettent de donner des renseignements plus précis. M. Macpherson avait lu cette pensée dans un livre intitulé "History of the Rebellion" par Lord Clarendon, un homme d'Etat conservateur né en 1608 et mort en 1674. Il semble toutefois que cette pensée qui devrait guider tous ceux qui sont chargés d'apporter des réformes soit dans les moeurs soit dans les règlements air apparu tout d'abord dans un livre d'un nommé Lucius Carey publié en 1660 et intitulé : "Discours sur l'Infaillibilité de l'Eglise de Rome". Cette pensée se retrouve aussi dans le "Stevenon's Book of Proverbs". Il ne nous appartient certes pas de tracer un parallèle entre l'infaillibilité de l'Eglise de Rome et celle de l'U.I.T., mais nous ne croyons pas sans intérêt de publier à nouveau le texte et l'histoire d'une pensée pleine de suc.

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 23 GENEVE Mercredi, 16 septembre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRE DU JOUR

Mercredi, 16 septembre 1959

9 h. 30	Groupe de travail 4F	Salle A Bâtiment Electoral
9 h. 30	Groupe de travail 5A	Salle E Bâtiment Electoral
9 h. 30	Sous-Groupe de travail 6A7	Salle G Bâtiment Electoral
9 h. 30	Sous-Groupe de travail 6A8	Salle I Bâtiment Electoral
9 h. 30	Sous-Commission 7A	Salle B Palais des Expositions
14 h. 30	Groupe de travail (Special)	Salle I Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 3A	Salle F Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 4B	Salle E Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 5B2/1	Salle H Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 6C3	Bureau 113 Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Commission 7C	Salle B Palais des Expositions
17 h. 30	Groupe de travail 2	Bureau 1 Bâtiment Electoral
18 h. 30	Conférence des Radio-amateurs	Salle E Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

LA LISTE ET LE PLAN

NOTE DE SEANCE

La commission 5 en a terminé avec la discussion générale sur la Liste et le Plan de radiodiffusion des HF. Il est apparu très nettement au cours des séances d'hier qu'il s'agissait bien là de problèmes cruciaux de la Conférence toute entière, ainsi que l'ont fait remarquer de nombreux orateurs. Il appartiendra aux Groupes et Sous-Groupes de travail de tenir compte non seulement des plans et des projets, mais aussi des desiderata de ce qu'on est convenu d'appeler les pays nouveaux, puisque les radiocommunications représentent une nécessité vitale pour leur développement.

M. Kirkpatrick (Royaume-Uni) : Il faut, comme l'a dit déjà M. Mirza, couper le bois mort, se servir du Fichier existant. Il est plus utile de s'occuper des attributions dans les bandes, que d'ajuster les bandes entre elles.

M. Kashel (Biélorussie) : Il n'y a pas de meilleur document que le Fichier. Tous les moyens ont été donnés à l'I.F.R.B., mais il n'a pu préparer la Liste qui doit être établie à Genève.

M. Kamoy (Turquie) : Un grand nombre de délégations ont fait savoir qu'elles étaient d'accord en ce qui concerne les données fournies par l'I.F.R.B. pour les bandes des services fixes entre 5950 et 27.500 kc/s. A savoir, notamment,

- que certaines administrations demandaient 20 fois plus qu'il n'était nécessaire pour leurs besoins.

- Que certaines administrations essaient de faire fonctionner leurs services conformément au N° 245 du C.A.E.R., mais éprouvent des difficultés en raison de la mise en activité inattendue de certaines stations enregistrées mais silencieuses depuis des mois. L'apparition de certains signaux n'est pas toutefois le résultat des conditions de propagation.

- Les administrations nouvelles sont celles qui sont le plus durement frappées. S'il n'existe pas de principes pour une répartition équitable, on assistera à une "course internationale des télécommunications pour les fréquences". C'est ce qui a été exprimé entre les lignes. Le problème de la préparation et de l'adoption d'un plan d'attributions de fréquences pour les circuits internationaux n'est pas impossible à résoudre, à condition qu'on applique certains principes : Notamment (a) le principe de la pré-notification proposé par les Etats-Unis doit être accepté; (b) la notification des fréquences est faite pour les phases d'activité solaire durant lesquelles on les utilisera; (c) les fréquences en réserve peuvent être enregistrées sur une base secondaire par d'autres administrations; (d) toutes les administrations s'engagent à n'utiliser que du matériel de réception et d'émission de haute qualité; (e) les pays les plus avancés utiliseraient d'autres systèmes que les systèmes haute fréquence "point to point" dans la mesure du possible.

M. Dawson (Canada) : Il faut se souvenir de ce qui s'est passé au P.F.B. avec la consolidation et la corrélation. La consolidation permît de réduire considérablement les besoins. La corrélation signifiait que l'Administration émettrice et l'Administration réceptrice devaient d'abord se mettre d'accord sur le fait qu'un circuit était véritablement utilisé. Les résultats furent bons et il serait intéressant d'examiner les statistiques de 1949 pour les bandes fixes entre 4 et 10 Mc/s. Les zones les plus saturées étaient celles de la Méditerrannée, des Caraïbes, de l'Asie Sud-Est avec l'Indonésie et les Philippines, avec 20 fois plus de demandes qu'il n'y avait de places dans le spectre. La zone la moins saturée était celle du Pacifique Nord, où il y avait 4 fois plus de demandes que de places dans le spectre. En 1951, à la réunion de la C.A.E.R. naquit l'idée de l'évolution. Elle a donné des résultats à la suite de beaucoup d'essais et d'erreurs et elle peut encore permettre d'arriver à l'établissement d'une Liste internationale plus exacte et plus utile.

Le délégué de la Chine : Le problème de l'établissement d'une Liste internationale des fréquences des bandes entre 4-27,5 Mc/s ne peut être étudié qu'après une étude poussée de la procédure de notification et d'enregistrement. Les Administrations devraient être encouragées à adopter les nouvelles techniques et à utiliser autant que possible d'autres bandes et d'autres moyens de communication. Les demandes des pays non encore développés devraient être prises en considération conformément à la Résolution N° 3 de la C.A.E.R.

En utilisant un circuit de diffusion ionosphérique (ionospheric scattering), la Chine est arrivée, en accord avec le Japon, à des résultats satisfaisants concernant les fréquences. Quatre voies télétypes sur une seule fréquence sont possibles avec une sécurité de 99%, sans répercussion d'orages magnétiques et sans qu'il y ait lieu de changer de fréquences pour les diverses phases du cycle solaire.

M. Popovic (Yougoslavie) tint à rappeler qu'il avait proposé la réunion d'une conférence et M. Barajos Gutierrez (Mexico) rappela lui aussi les propositions faites par sa délégation.

Avant la discussion générale sur le plan des hautes fréquences pour la radiodiffusion, M. Wang, membre de l'I.F.R.B., après avoir indiqué quels étaient les documents relatifs à cette question, présenta des observations dont les plus importantes nous semblent être les suivantes :

1. L'I.F.R.B. ne croit pas que le projet de plan représente la seule et la meilleure solution possible. Il a songé avant tout à mener à bien la tâche, le mandat qui lui avaient été confiés.

2. L'Article 11 de l'Accord de la C.A.E.R. prévoit bien la possibilité pour l'I.F.R.B. d'apporter les changements nécessaires pour rendre le plan acceptable. Il est impossible de mettre en application les normes du C.C.I.R. si l'on tient compte du volume des demandes pour la radiodiffusion présentées à l'I.F.R.B. Le projet de plan représente un compromis entre le facteur quantité et le facteur qualité.

3. Il a fallu plus de 3 ans pour collationner les demandes et consulter les administrations. Il a fallu plus de 5 ans pour établir le projet pour la phase J70 après la réunion de la C.A.E.R., tandis que les plans pour les 8 autres phases étaient prêts après 2 années seulement.

4. Le projet de plan n'est peut-être pas idéal et parfait mais il est le résultat d'un examen absolument impartial dans l'intérêt de toutes les administrations.

Par ailleurs, M. René Petit de l'I.F.R.B. devait par la suite apporter certaines précisions en ce qui concerne le travail de l'I.F.R.B. Pour le plan de référence Juin 70, le total des demandes présentées dépassait de 60% celui alloué dans le plan de Mexico. Dans le plan de l'I.F.R.B., on trouve 32% de plus d'heures fréquence que dans le plan de Mexico et le pourcentage est encore plus élevé pour les heures de pointe.

On ne saurait aboutir à un plan si les demandes demeurent ce qu'elles sont et si l'on veut respecter en même temps les résultats des études du C.C.I.R. qui sont beaucoup plus élevés que celles de Mexico.

M. Ashot Badalov (U.R.S.S.) : Le partage des fréquences pour la radiodiffusion doit être basé sur la justice, sur les renseignements concernant la population, la langue, les dimensions des territoires. L'I.F.R.B. n'a pu accomplir la tâche qui lui avait été confiée par la C.A.E.R. sans porter atteinte aux standards techniques et n'a pas utilisé l'expérience du C.C.I.R. Les éléments techniques n'ont pas été pris en considération. On a laissé de côté le C.C.I.R. De profonds changements sont survenus, des pays nouveaux ont des besoins nouveaux et les pays avancés ont eux aussi des besoins accrus. Le plan présenté signifie l'arbitraire dans la répartition, prévoit même qu'un pays devrait mettre en service 10 émetteurs à la fois qui par ailleurs ne pourraient être utilisés à cause de manque de fréquences à certaines heures. Le plan doit être établi à Genève par la Conférence, utilisant tout ce qui a été fait, toutes les observations, et les difficultés doivent être résolues par des échanges de vue entre les administrations qui arriveront à s'entendre sur la base de la compréhension et de la collaboration.

M. Paul Miles (Etats-Unis): En dépit de 12 ans d'efforts on arrive à une impasse. Certaines administrations et le C.C.I.R. trouvent que les normes techniques employées pour les plans ne sont pas satisfaisantes; d'autres administrations, surtout dans les pays non encore pleinement développés, n'ont pas obtenu satisfaction. Il faut cependant faire quelque chose :

a) fournir tous les quatre mois à l'I.F.R.B. tous les plans d'utilisation de fréquences au moins 6 mois avant la mise en pratique;

b) l'I.F.R.B. prépare un plan d'ensemble et signale aux administrations les conflits possibles et les possibilités de brouillage, tout en faisant des suggestions à ce sujet;

c) ce plan d'ensemble de radiodiffusion comparable aux projets de plans de l'I.F.R.B. serait envoyé aux administrations et constituerait pour

celles-ci un moyen de préparer à peu de frais leurs programmes. Il constituerait également la base d'une liste de fréquences entièrement faite sur l'utilisation réelle des fréquences. Cette procédure devrait entrer en application dès la signature des Actes finals de la Conférence de Genève. Elle présenterait cette caractéristique que les administrations auraient aussi la possiblité de résoudre les conflits possibles d'utilisation des fréquences avant qu'il y ait les brouillages.

Le délégué de l'Australie : Bien que les plans ne donnent pas satisfaction en ce qui concerne les émissions vers l'étranger et la production nécessaire des programmes, il faut en tenir compte. Une enquête récente montre qu'en ce qui concerne les difficultés de l'Australie, la moitié d'entre elles pourraient être résolues sans difficulté et un quart provient du simple fait que les normes techniques utilisées n'étaient pas celles dont on pensait qu'elles avaient été utilisées.

M. Sarwate (Inde) est d'accord avec la délégation de l'Australie. Malgré leurs nombreuses insuffisances connues, les plans de l'I.F.R.B. constituent la seule base possible de discussion et de travail et de planification.

M. Ventura Montes y Martinez (Cuba) : On parle de priorités mais il me semble que la priorité reste entre les mains de ceux qui ont déjà les possibilités. Il y aurait moyen de s'entendre, puisque de toute façon un individu ne peut porter à la fois une seule paire de bottes et un seul pantalon. Il ne faut pas jeter par dessus bord les plans de l'I.F.R.B. mais y apporter des modifications, tenant compte non seulement des réalités techniques mais aussi des réalités économiques et démographiques.

M. Quijano Caballero (Colombie): Il s'agit d'un problème ardu et très important qui n'est pas purement technique. Il y a des programmes d'éducation et de culture, déjà signalés par l'UNESCO. L'utilisation des fréquences ne tient pas compte de la réalité. Elles sont utilisées souvent pour des émissions sans importance. Il y a donc là un problème politique. La délégation de Colombie est en faveur d'une résolution destinée à l'Assemblée des Nations Unies pour une étude de ce problème, qui n'est pas de la compétence de la Conférence de Genève.

M. Mirza (Pakistan) : Il faut reconnaître l'existence du brouillage (jamming). Les plans de l'I.F.R.B. sont susceptibles d'amélioration. Les besoins nationaux doivent passer avant les besoins internationaux.

Les délégués de la Malaisie et du Ghana insistent sur l'importance des attributions nécessaires pour les pays nouveaux. Ces besoins sont immédiats et impératifs. Les pays les plus fortunés doivent donner quelquechose, faire un effort pour les nouveaux venus.

M. Ivan Trifonov (Bulgarie) : Certains pays n'ont pas à leur dispositions les bandes dont ils auraient besoin à des fins d'éducation ou de culture. La Bulgarie a 10 voies pour sa radiodiffusion nationale mais il y a plus de 70 heures - en langue bulgare - pour des émissions venues de pays étrangers. Certains pays "occupent" le spectre. Il ne sert à rien d'obtenir des émissions à des heures où il n'y a pas d'auditeurs. Le plan doit être établi à Genève dans un esprit de coopération et d'entente.

Le délégué de l'Egypte, reprenant à son compte toutes les critiques adressées à l'I.F.R.B., insiste à nouveau sur la nécessité de venir en aide aux pays non encore pleinement développés. Il doit y avoir un compromis entre les 72 qui ne sont pas contre le plan de l'I.F.R.B. et 15 qui croient pouvoir l'accepter.

Le délégué de la Birmanie estime qu'il ne faut pas jeter au rancart le plan de l'I.F.R.B. Mieux vaut l'examiner à fond que de marcher à tâtons dans l'obscurité.

Le délégué du Japon, rendant hommage aux efforts de l'I.F.R.B., approuve les propositions faites par l'Australie et rappelle qu'on a décidé d'en finir à une certaine date dans les travaux de la Conférence.

Le délégué de la Roumanie : Les plans de l'I.F.R.B. ne sont satisfaisants ni en ce qui concerne la qualité ni en ce qui concerne la quantité. Il faut élargir les bandes de fréquences pour la radiodiffusion et accepter la proposition de la Pologne, qui est une proposition pratique et concrète.

M. Popovic (Yougoslavie) : Il est difficile de résoudre la controverse qualité- quantité. Depuis la Conférence de Mexico, des besoins nouveaux sont nécessaires. Il faut élargir les bandes de fréquences et coordonner les efforts des Groupes de travail des Commissions 4 et 5.

M. Barajas Gutiérrez (Mexique) : On a commis une erreur grave lors de la Conférence en Italie et lors de la réunion de la C.A.E.R., celle d'ouvrir la porte à de nouvelles demandes, non seulement celles des pays nouveaux, mais aussi de ceux qui déjà avaient fait connaître leurs demandes. D'où abaissement des normes techniques. On ne peut choisir entre qualité et quantité. Il faut faire pour la radiodiffusion ce qu'on a fait pour les services aéronautiques et maritimes, faire des attributions nouvelles, mais dans la limite des possibilités. Il existe en fait une situation de conflit entre certains pays pour des idées, pour des conceptions philosophiques et sociales. Il faut s'en remettre au temps; ce qui ne veut pas dire rester les bras croisés. Les pays nouveaux doivent pouvoir obtenir satisfaction.

La Conférence devrait prendre note des plans de l'I.F.R.B.

Un Groupe de travail devrait se pencher sur les demandes des pays nouveaux et les soumettre en temps opportun.

Les normes du Plan de Mexico sont saines et solides, et ne sauraient être mises de côté.

M. Segall (Congo Belge) : Des décisions prises en vue d'arriver à un plan de radiodiffusion à haute fréquence, dépend le succès ou l'échec de la Conférence. Au Congo Belge deux programmes nationaux doivent être émis hors des bandes de radiodiffusion. Tout est déjà pris.

Priorité absolue doit être donnée aux programmes nationaux qui représentent les besoins vitaux entre 7-9 Mc/s le matin et entre 11-12 Mc/s dans la journée. Ceci est indispensable pour les pays étendus situés dans la région tropicale ou équatoriale. Une fréquence ne peut être abandonnée que si une autre fréquence satisfaisante est fournie en contrepartie. Il faut donc un certain temps de transmission simultanée avec accord direct entre les pays intéressés pour le passage d'une fréquence à une autre.

Le Vice-président de la Commission 5 (Portugal) : Les possessions portugaises sont dispersées dans quatre continents. Le plan de l'I.F.R.B. est inacceptable mais il peut servir à des études ultérieures.

M. Quijano Caballero (Colombie) : La réorganisation des circuits doit se faire de façon logique. Il faut classification et protection et sub-division des bandes. La méthode a donné satisfaction en ce qui concerne les services aéronautiques.

M. Pardo Horno (Espagne) : Le fichier n'est pas un document statique

M. George Searle (Nouvelle Zélande) : Le publique, l'homme de la rue a droit aux communications internationales. Les systèmes existants doivent être protégés et pour voir se développer les pays nouveaux doivent avoir la possibilité d'établir des nouveaux systèmes. L'utilisation de câbles sous-marins ne réduira pas les demandes à haute fréquence. Un pays peut arriver à imbriquer ses demandes s'il est persévérant, s'il consent les efforts nécessaires, s'il adopte la procédure de l'évolution tout en sauvegardant les principes.

Le délégué du Ceylan : Il y a de nouveaux besoins, de nouvelles demandes. Il faut adopter les techniques les plus récentes. Sinon il faudrait avoir recours à l'assistance technique. Adoptons le fichier pour service de base, puis après un examen par l'I.F.R.B., on peut avoir recours à une conférence et à l'établissement de stations de contrôle.

Tout au début de la discussion générale sur le plan de radiodiffusion à haute fréquence, M. Flisak (Pologne) avait très longuement exposé pour quelles raisons le plan de l'I.F.R.B. est inacceptable pour son administration et soumi en détail un projet de plan pour la résolution de l'ensemble du problème. Cette déclaration du délégué de la Pologne fut considérée par un très grand nombre de délégués comme très importante et, décision fût prise de publier le texte de la déclaration polonaise sous forme de document de travail pour la Commission. Il n'est donc pas utile pour nous d'examiner dans ces notes de séance dans le détail un texte déjà publié.

QTR 1830 (locale).

Nous vous rappelons que c'est ce soir mercredi 16 septembre à 18 heures 30 qu'aura lieu la réunion des "Amateurs" participant à la Conférence (salle E, Bâtiment Electoral).

Un du Gang des CQ

(One of the CQ gang) en anglais (appellation déposée)

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 24 GENEVE Jeudi, le 17 septembre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRE DU JOUR

Jeudi, le 17 septembre 1959

9 h. 30	Groupe de travail 4E	Salle E - Bâtiment Electoral
9 h. 30	Sous-Groupe de travail 4D1	Salle I - Bâtiment Electoral
9 h. 30	Groupe de travail 5B	Salle F - Bâtiment Electoral
9 h. 30	Sous-Groupe de travail 6A1	Salle G - Bâtiment Electoral
9 h. 30	Sous-Groupe de travail 6B2	Salle K - Bâtiment Electoral
9 h. 30	Sous-Commission 7B	Salle B - Palais des Expositions
11 h. 15	Sous-Groupe de travail 5B5	Salle F - Bâtiment Electoral
15 h.	Commission 4	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 5B3	Salle F - Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 6B	Salle C - Palais des Expositions
15 h.	Groupe de travail 7A1	Salle K - Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 7D1 (Comptabilité)	Salle H - Bâtiment Electoral
18 h. 15	Commission 1	Salle E - Bâtiment Electoral
20 h. 30	Lecture	Salle A - Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

LA RADIOASTRONOMIE, FENETRE OUVERTE SUR L'UNIVERS (2)

par M. H. Oort

Depuis à peine 15 ans qu'elle existe, la radioastronomie s'est développée
Depuis à peine 15 ans qu'elle existe, la radioastronomie s'est
développée si rapidement qu'il est impossible d'essayer d'en donner une image complète.

Les émissions radioélectriques permanentes sont partiellement constituées de manière classique et plus ou moins calme par un échange absolument libre d'électrons entre des nuages interstellaires chauds.

Avant de poursuivre l'explication de ce rayonnement, je dois dire quelques mots du milieu dans lequel se trouve le système solaire. Comme tout le monde le sait, le soleil fait partie d'un énorme essaim d'étoiles qui toutes sont plus ou moins semblables à lui. Le nombre total de ces étoiles est de l'ordre de cent milliards. L'essaim a la forme d'un disque mince; le soleil est situé à proximité de son plan central, mais à une distance considérable du centre même du disque. La Voie lactée, qui s'étend comme un anneau autour du ciel, est la lueur visible des parties les plus éloignées de ce disque. C'est de la Voie lactée que provient le nom de "Système galactique" donné à l'essaim d'étoiles.

Les étoiles qui constituent l'essaim sont situées à des distances considérables les unes des autres : plus de dix millions de fois leur diamètre. L'espace qui les sépare est presque, mais non absolument vide. Il contient des nuages gazeux à la fois extrêmement diffus et extrêmement étendus. Ces nuages ne représentent qu'un très faible pourcentage de la masse totale du système galactique, tout le reste étant concentré dans les étoiles. Les nuages interstellaires sont surtout formés d'hydrogène et leur température est en général assez basse. Mais, çà et là ils sont chauffés par des étoiles géantes à haute température, formées au sein de ces nuages. Le rayonnement de ces étoiles peut ioniser l'hydrogène dans des régions importantes et, par là même, porter sa température aux environs de 10 000°. Ces régions chaudes émettent des rayonnement thermiques, dont l'intensité est souvent suffisante pour pouvoir être observée dans le spectre des fréquences radioélectriques, notamment dans des longueurs d'onde inférieures au mètre.

Il est possible d'observer ces concentrations de gaz chauds par des moyens optiques, mais, avant de disposer des méthodes radioélectriques, nous ne pouvions les apercevoir que dans une petite portion du disque galactique, ne dépassant pas beaucoup plus de 1 % de sa surface totale. Cela est dû au fait que, dans les parties froides des nuages interstellaires, il s'est produit une certaine concentration en petites particules solides. Ces particules bouchent la vue, en sorte que, dans le plan du disque, il est impossible de voir au-delà de 5000 années-lumière , alors que le rayon du disque atteint environ 40 000 années-lumière. C'est pour cette raison que l'observation optique ne pourra jamais nous permettre de pénétrer suffisamment la structure du disque galactique.

La principale raison des grands progrès que la radioastronomie a permis de faire en ce qui concerne la connaissance du système galactique est que les ondes radioélectriques traversent librement cette couche de poussières interstellaires et qu'elles ont ainsi, pour la première fois, permis d'étudier la structure galactique. La méthode d'études la plus féconde est de loin l'observation de la raie de l'hydrogène atomique, sur la longueur d'onde de 21 cm. En 1944, le Professeur van de Hulst avait prévu l'existence de cette raie et la possibilité qu'elle serait observable dans les nuages interstellaires froids. Cette proposition s'est révélée d'une prodigieuse fécondité.

Cette raie est due au fait que le spin de l'électron est en sens inverse de celui du proton. C'est jusqu'à présent la seule raie d'émission observable dans tout le spectre des fréquences radioélectriques.

Les observations sur la raie de 21 cm. présentent évidemment le même avantage de pénétration dans la poussière interstellaire que toutes les observations sur des fréquences radioélectriques. Elles ont en outre l'avantage de permettre la mesure de l'effet Doppler des atomes rayonnants.

Par conséquent, si nous observons avec un radiotéléscope l'intensité de ce rayonnement sur différentes longueurs d'onde, il nous est possible de trouver immédiatement dans cette direction le nombre d'atomes d'hydrogène animés de vitesses différentes. Du fait de la rotation du système galactique, la vitesse observée dans une direction donnée est en corrélation étroite avec la distance des atomes correspondants. Nous pouvons donc déduire de ces observations la densité des gaz à des distances différentes. De plus en répétant ces observations dans toutes les directions, nous pouvons établir une carte grossière de la répartition des gaz interstellaires à travers l'ensemble du système galactique. Cette carte révèle plusieurs traits intéressants. En premier lieu, il semble que tout l'hydrogène soit rassemblé en un disque très mince et très aplati. Elle fait apparaître, à l'intérieur de ce disque, une disposition tout à fait remarquable : le gaz présente des zones de concentration en forme d'anneaux, ou, plus vraisemblablement, de spirales séparées par des espaces presque vides. L'ensemble de ces spirales est animé d'un mouvement de rotation dans son propre plan. L'existence de cette structure spiriforme a été observée dans de nombreux autres grands essains d'étoiles, ou galaxies, qui entourent le système galactique. Mais c'est seulement grâce aux méthodes radioélectriques que nous avons pu l'identifier dans notre propre galaxie.

Jusqu'ici nous disposions de peu d'indications sur la façon dont ces curieuses structures spiriformes, qui s'étendent à travers l'ensemble d'une galaxie, sont apparues, ni sur la façon dont elles ont pu ensuite subsister pendant des douzaines et des douzaines de révolutions. Cependant, ce problème paraît sensiblement moins impénétrable, maintenant que la structure a pu être identifiée dans notre propre galaxie.

La découverte de la structure spiriforme n'a suscité aucune surprise, puisqu'il s'agit d'un phénomène très commun dans les autres galaxies.

En revanche, ce n'est pas sans étonnement que l'on a découvert que dans la partie centrale du système galactique, les bras spiriformes paraissaient s'écarter du centre à des vitesses relativement élevées. Toute la région centrale est animée d'un mouvement d'expansion dont la vitesse est du même ordre que celle du mouvement de rotation. L'expansion s'effectue exactement dans le plan du disque : Les causes de cette expansion sont encore totalement inconnues. On ignore également de quelle façon le gaz qui s'éloigne du centre est remplacé. Les seules forces qui, à notre connaissance, pourraient provoquer ce mouvement sont des forces magnétiques. De plus en plus, nous avons l'impression que tout le phénomène spiriforme est dû à l'existence de champs magnétiques, mais l'origine et l'évolution de ces champs restent encore totalement inexplorés.

(à suivre)

*

* *

SERIE DE CONFERENCES - CINEMA

La Fédération astronautique internationale est fière d'annoncer que M. Andrew G. Haley, est arrivé à temps pour participer au premier programme de la F.A.I. précédemment annoncé par l'Electron du Matin.

M. Andrew G. Haley a été, au cours des deux dernières années, président de la Fédération astronautique internationale et, au cours du dixième Congrès de la F.A.I.; qui s'est tenu tout récemment à Londres, il a été élu à l'unanimité Conseiller général de la Fédération. Il a été également désigné comme représentant permanent de la F.A.I. auprès de l'Union Internationale des Télécommunications et d'autres institutions internationales des Nations Unies et il est membre honoraire de toutes les Commissions de la F.A.I.

Le nouveau président de la Fédération astronautique internationale, qui a succédé à M. Haley, est l'académicien Léonid Sedov, président de la Commission de l'Espace cosmique à l'Académie des sciences d'U.R.S.S.

Au nom de la Fédération astronautique internationale, M. Haley a bien voulu accepter de donner une brève conférence sur la nécessité d'une planification convenable portant sur l'espace extérieur de la part des autorités des Communications.

M. Haley présentera le programme cinématographique qui sera commenté par M. R.P. Haviland, délégué suppléant de la F.A.I. et qui portera, ainsi qu'il a été annoncé précédemment, sur le vol des fusées Thor et Atlas.

Heure : 20 h. 30, jeudi 17 septembre, Salle A - Bâtiment Electoral

LISTE DES PARTICIPANTS

Au moment où la liste revisée des participants va être distribuée, il paraît utile de répéter les indications déjà données dans le numéro du 14 septembre de l'Electron du Matin.

Etant donné que la presque totalité des pages constituant la Section 1 de la Liste des Participants (Délégations) ont dû être remaniées, on a procédé à un nouveau tirage de cette Section 1. Il suffira donc que les participants remplacent toute la Section 1 de la liste par les nouvelles pages allant de Section 1/1 à Section 1/95.

Pour les autres sections, il conviendra d'insérer les nouvelles pages à l'endroit approprié. Lorsqu'une page nouvelle remplace une page ancienne, on trouvera au bas de la page une mention appropriée, p. ex.:

Section 2/2 Rev. 1 Remplace / Replaces / Reemplaza Sec.2/2.

Par la suite, les pages qui auront fait l'objet d'une nouvelle revision pourront porter des indications telles que :

Section 2/2 Rev. 2, Section 2/2 Rev. 3, etc....

Lorsqu'une nouvelle page doit être ajoutée, on trouvera au bas de la page une mention appropriée, p. ex. :

Section 4/7/1 Suit / Follows / Sigue Sec. 4/7 Rev. 1

Par la suite, les pages à ajouter porteront des numéros à la suite, p. ex. :

Section 4/7/2, Section 4/7/3, Section 4/7/4 etc.

* * *

Une nouvelle série de modifications à la liste des participants sera imprimée et distribuée seulement lorsque le nombre et l'importance de ces modifications seront suffisants pour que les travaux d'impression nécessaires soient entrepris.

En attendant, il semble toutefois qu'il y ait intérêt à porter à la connaissance des participants par la voie de l'Electron du Matin les modifications en question, au fur et à mesure que le Secrétariat en a connaissance.

Ces modifications seront classées sous 3 rubriques :

Arrivées récentes - Changements d'adresse - Autres informations.

On trouvera ci-dessous les modifications dont le Secrétariat a eu connaissance depuis la revision de la liste à laquelle on vient de procéder.

Arrivées récentes

21. CONGO BELGE et Territoire du RUANDA-URUNDI
BELGIAN CONGO and Territory of RUANDA-URUNDI
CONGO BELGA y Territorio de RUANDA-URUNDI

Délégué / Delegate / Delegado

M. Alphonse Pius SAID
Ingénieur des télécommunications

Hôtel Victoria
Rue Pierre-Fatio 11
Genève
T. 36 91 40

25. DANEMARK
DENMARK
DINAMARCA

Conseiller / Adviser / Asesor

M. J. MADSEN

Hôtel d'Allèves
Passage Kléberg
Genève
T. 32 15 30

28. ENSEMBLE DES TERRITOIRES représentés par l'Office français des Postes et Télécommunications d'OUTRE-MER
GROUP OF THE DIFFERENT TERRITORIES represented by the French OVERSEAS Postal and Telecommunication Agency
CONJUNTO DE TERRITORIOS representados por la Oficina francesa de Correos y Telecomunicaciones de ULTRAMAR

Délégué / Delegate / Delegado

M. Jean LALUNG-BONNAIRE
Ingénieur en chef des Postes et Télécommunications d'outre-mer

Hôtel de la Plaine
Av. Henri-Dunant 11
Genève
T. 24 53 32

30. ESPAGNE
SPAIN
ESPAÑA

Délégué / Delegate / Delegado

Sr. D. Carlos GOROZARRI PUENTE
Teniente Coronel
Ingeniero aeronáutico

Hôtel Pacific
Rue des Pâquis 44
Genève
T. 32 64 67

33. FINLANDE
FINLAND
FINLANDIA

Délégué / Delegate / Delegado

M. Arvi SINKKONEN Chef de bureau à la Division de l'exploitation internationale des P.T.T.	Hôtel Excelsior Rue Rousseau 34 Génève T. 32 09 45

34. FRANCE
FRANCIA

Délégués / Delegates / Delegados

M. Jean HAMON Ingénieur du Service des transmissions Ministère de l'Intérieur	Hôtel Bristol Rue Mont-Blanc 6 - 10 Génève T. 32 91 50
M. Marcel THUE Ingénieur des télécommunications	Hôtel Touring-Balance Place Longemalle Genève T. 25 13 80

56. LIBYE (Royaume-Uni de)
LIBYA (United Kingdom of)
LIBIA (Reino Unido de)

Délégué / Delegate / Delegado

Mr. Emanuel STEPHEN Chief Radio Engineer Ministry of Communications	Hôtel Mon Repos Rue de Lausanne 131 Génève T. 32 80 10

64. NORVEGE
NORWAY
NORUEGA

Délégué / Delegate / Delegado

M. J. DAHLIN Ingénieur de section (et Mme)	Hôtel Astoria Place Cornavin Génève T. 32 10 25

69. PAYS-BAS, SURINAM, ANTILLES Néerlandaises, NOUVELLE-GUINEE
NETHERLANDS, SURINAM, NETHERLANDS ANTILLES, NEW GUINEA
PAISES BAJOS, SURINAM, ANTILLAS Neerlandesas, NUEVA GUINEA

Conseiller / Adviser / Asesor

Mr. E. van ELDIK Deputy Head of the Technical Service of Radio Nederland Wereldomroep	Hôtel Cornavin Place Cornavin Genève T. 32 66 60

77. REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE
FEDERAL GERMAN REPUBLIC
REPUBLICA FEDERAL ALEMANA

Délégués / Delegates / Delegados

M. Hans-Joachim HAASE Conseiller de gouvernement Ministère fédéral des Transports	Parc Hôtel 42 Avenue Krieg Genève T. 36 70 20
M. Dieter H. HEINIG Expert en télécommunications Ministère Fédéral de la Défense	Hôtel de la Nouvelle Gare Rue des Alpes 21 Genève T. 32 95 67

Conseiller / Adviser / Asesor

M. Karl J.G. HAHN Expert en Télécommunications	Parc Hôtel Avenue Krieg 42 Genève T. 36 70 20

84. SUEDE
SWEDEN
SUECIA

Délégué / Delegate / Delegado

M. Sven ÖBERG Chef de division à la Direction nationale de la navigation maritime de Suède	Hôtel Century Avenue de Frontenex 24 Genève T. 36 80 95

89. TUNISIE
TUNISIA
TÚNEZ

Délégué / Delegate / Delegado

M. Brahim KHOUADJA Ingénieur principal des télécommunications	Hôtel de la Nouvelle Gare Rue des Alpes 21 Genève T. 32 95 67

Changements d'adresses

11. BRESIL
BRAZIL
BRASIL

Délégué / Delegate / Delegado

Col. G. de CAMPOS BRAGA — Avenue de Champel 25 b
App. 10
Genève

31. ETATS-UNIS D'AMERIQUE
UNITAD STATES OF AMERICA
ESTADOS UNIDOS DE AMÉRICA

Délégué / Delegate / Delegado

Mr. George JACOBS — Bd des Tranchées 52
Genève
T. 25 27 73

34. FRANCE
FRANCIA

Délégué / Delegate / Delegado

M. Pierre ALNET — Rue des Pâquis 6
Genève

60. MEXIQUE
MEXICO
MÉXICO

Délégué / Dalegate / Delegado

Mayor José Cerbón FUENTES — Hôtel Century
Av. de Frontenex 24
Genève
T. 36 80 95

69. PAYS BAS, SURINAM, ANTILLES Néerlandaises, NOUVELLE-GUINEE
NETHERLANDS, SURINAM, NETHERLANDS ANTILLES, NEW GUINEA
PAISES BAJOS, SURINAM, ANTILLAS Neerlandeses, NUEVA GUINEA

Délégué / Delegate/ Delegado

M. G.M. BRINKMAN — Hôtel Mirabeau
Rue de Candolle 4
Genève
T. 25 33 20

PAYS-BAS etc (suite
NETHERLANDS etc (contd.)
PAISES BAJOS etc (continuacion)

Conseiller / Adviser / Asesor

Ir. H.T. HYLKEMA	Hôtel Moderne Rue de Berne 1 Genève T. 32 81 00

70. REPUBLIQUE ARABE UNIE
UNITED ARAB REPUBLIC
REPUBLICA ARABE UNIDA

Délégué / Delegate / Delegado

M. El Garhi Ibrahim EL KASHLAN	Hôtel Suisse Place Cornavin 10 Genève T. 32 66 30

82. ROYAUME-UNI de la GRANDE-BRETAGNE et de l'IRLANDE DU NORD
UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN AND NORTHERN IRELAND
REINO UNIDO DE GRAN BRETAÑA e IRLANDA DEL NORTE

et / and / y

206. BRITISH BROADCASTING CORPORATION

Experts / Expertos	Représentants / Representatives / Representantes
Mr. Frank AXON	Hôtel Ariana Rue J.R. Chouet Genève T. 34 60 60
Mr. William John CHALK	Rue Viollier 3, App. 6 Genève T. 36 61 29
Mr. Francis C. McLEAN	Hôtel Ariana Rue J.R. Chouet Genève T. 34 60 60

94. VENEZUELA (République de)
VENEZUELA (Republic of)
VENEZUELA (República de)

Délégué / Delegate / Delegado

Sr. Miguel A. TEJADA R (y Sra e hijo)	Rue du Môle 34 Genève

Autres informations

7. BELGIQUE
BELGIUM
BÉLGICA

Chef adjoint de la délégation / Deputy Head of the Delegation
Jefe adjunto de la delegación

M. Pierre C.M. BOUCHIER
(accompagné à partir du 14 septembre par
Madame E. BOUCHIER-VERDEYEN (mère) et
Mademoiselle H. BOUCHIER (tante))

Délégués/ Delegates/ Delegados

M. Gaston DE LAFONTEYNE) (absents jusqu'à nouvel avis
M. GEWILLIG) à partir du 12 septembre).

25. DANEMARK
DENMARK
DINAMARCA

Conseiller / Adviser / Asesor

M. Karl Johannes HORNSBAEK (absent du 15 septembre au 1er octobre sera remplacé pendant cette période par M. J.B. BEENFELDT.)

44. IRAN
IRÁN

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

M. Houshang NAIMI
(accompagné par Madame NAIMI
et 1 fils)

46. IRLANDE
IRELAND
IRLANDA

Chef adjoint de la délégation / Deputy Head of the Delegation
Jefe adjunto de la delegación

(During his absence Mr. Sean O'DROMA
will be replaced until further notice
by Mr. Gerald E. ENRIGHT)

ROYAUME-UNI de la GRANDE-BRETAGNE et de l'IRLANDE DU NORD
UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN AND NORTHERN IRELAND
REINO UNIDO DE GRAN BRETAÑA e IRLANDA DEL NORTE

et / and / y

MARCONI INTERNATIONAL MARINE COMMUNICATION COMPANY LIMITED

Expert / Experto	Représentant / Representative / Representante
Mr. George J. McDONALD	(absent du 6 au 27 septembre)

L'I.F.R.B. EN VEDETTE

A la séance de la Sous-Commission 4B3, placée sous la présidence de M. Sastry (Inde), tandis que M. Dunbar (Canada) faisait le procès passionné de la bande des 410 kc/s, le matériel d'interprétation s'arrêta inopinément. Alors que les techniciens s'affairaient pour trouver la cause de cette panne, M. Gayer (I.F.R.B.) s'approcha de la table de contrôle, fit un examen rapide de la situation, essaya quelques boutons, et en un rien de temps, le matériel marchait mieux que jamais.

M. Sastry redonna la parole à M. Dunbar, après que celui-ci ait admis avoir été le responsable de ce petit accident.

CORRIGENDUM

Dans le numéro 23 de l'Electron du Matin, les notes concernant les interventions de M. Quijano Caballero (Colombie) et M. Pardo Horno (Espagne) et qui figurent à la page 8, devraient figurer soit à la page 3, soit dans la première partie de la page 4, puisque aussi bien elles ont trait non pas à la préparation du plan de radiodiffusion à haute fréquence mais à l'établissement de la Liste internationale des fréquences.

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un N° 25 G E N E V E Vendredi, le 18 septembre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRE DU JOUR

Vendredi, le 18 septembre 1959

9 h.	Commission 2 - Groupe de travail	Bureau 1 Bâtiment Electoral
9 h. 30	Commission 2	Salle F Bâtiment Electoral
9 h. 30	Groupe de travail 6A	Salle C Palais des Expositions
9 h. 30	Groupe de travail 4D	Salle A Bâtiment Electoral
9 h. 30	Groupe de travail 5A	Salle E Bâtiment Electoral
11 h. 30	Commission 6	Salle C Palais des Expositions
9 h. 30	Sous-Groupe de travail 7B1/A	Salle I Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 4B3	Salle E Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 5B4	Salle F Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 6C	Salle C Palais des Expositions
15 h.	Commission 7	Salle A Bâtiment Electoral
16 h.	Groupe de travail 7B1	Salle K Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

LA RADIOASTRONOMIE : FENETRE OUVERTE SUR L'UNIVERS (3)

par le Professeur J.H. Oort

Jusqu'à présent, nous avons parlé de ce que l'on pourrait appeler le rayonnement radioélectrique de type classique émis par les régions chaudes et les régions froides du gaz interstellaire. Comme dans le cas des radiations lumineuses, ce rayonnement provient d'électrons ralentis à l'échelle atomique.

La plus grande partie du rayonnement radioélectrique qui nous parvient de l'espace extérieur prend naissance d'une manière beaucoup moins classique. Son origine semble toujours associée à des évènements catastrophiques. La branche de la radioastronomie que je vais maintenant aborder va m'amener à concentrer l'attention essentiellement sur les aspects violents de l'univers.

Dans le cas du soleil, par exemple, le rayonnement thermique calme est presque entièrement noyé dans le rayonnement bien plus puissant causé par les éruptions, lesquelles se produisent constamment.

Certains types d'éruption peuvent augmenter dans de fortes proportions le rayonnement radioélectrique du soleil. Dans certains cas, on peut certainement attribuer ce rayonnement supplémentaire à un mouvement vibratoire dont sont animées d'énormes masses de gaz ionisés.

Les éruptions du soleil peuvent accroître temporairement l'émission radioélectrique de cet astre dans des proportions considérables; il est de même probable que des éruptions semblables se produisent dans d'autres étoiles. Néanmoins, il n'a pas été possible d'observer sur ces dernières la manifestation de telles éruptions ou explosions sur des fréquences radioélectriques. Cela n'a rien de surprenant, puisque même la plus proche de ces étoiles est un million de fois plus éloignée de nous que le soleil.

Il faut qu'il se produise un phénomène bien plus violent pour qu'une étoile nous envoie un signal sur une fréquence radioélectrique. On sait depuis longtemps qu'il se produit des évènements très violents dans la vie des étoiles. Ainsi, au 16ème siècle, les astronomes bien connus Tycho Brahé et Képler ont observé, chacun de leur côté, l'apparition de ce que, à cette époque, on appelait des étoiles nouvelles ou novae. On les qualifiait de nouvelles car aucune étoile n'avait été précédemment observée à l'endroit où elles avaient explosé. Plus tard, on a pu identifier les novae avec des étoiles peu visibles qui existaient auparavant. A l'éruption d'une nova, il se produit, par suite d'une certaine instabilité, une libération d'énergie en excès à l'intérieur de l'étoile, à la suite de quoi les couches externes de celle-ci explosent dans l'espace. Tout d'abord, cette explosion n'a pour effet que d'augmenter la surface chaude rayonnante de l'étoile, et son éclat en est accru en conséquence. L'écorce externe est éjectée au loin à une vitesse de l'ordre de 1000 km. par seconde. Cependant, ces phénomènes, si brutaux soient-ils, ne le sont pas suffisamment pour se manifester sur des fréquences radioélectriques. Jusqu'ici, aucune nova ordinaire n'a été observée sur une telle fréquence. Il faut que les explosions soient d'une ampleur encore plus considérable, pour produire ce que nous appelons une source radioélectrique; non seulement elles doivent causer l'expulsion de la mince écorce extérieure, mais

il faut encore que la plus grande partie de l'étoile elle-même soit détruite. C'est ce que nous appelons une explosion de supernova.

Des explosions aussi totales sont très rares, mais il s'en produit pourtant, quoique seulement au rythme d'une par siècle dans toute une galaxie. Leurs conséquences sont tout aussi extraordinaires que l'apparition du phénomène lui-même. En un certain sens (nous ne sommes d'ailleurs pas très renseignés à ce sujet), il semble que deux évènements se produisent, dont l'importance est certaine relativement à notre propos actuel : un champ magnétique se crée au sein de la masse gazeuse dont le volume s'accroît rapidement, et il se forme un grand nombre de particules douées d'une énergie cinétique extrêmement élevée, de l'ordre de celle des particules des rayons cosmiques.

Ces particules se meuvent dans le champ magnétique suivant des spirales et les électrons qui en font partie émettent un rayonnement en se déplaçant. Ce rayonnement est particulièrement intense dans le spectre radioélectrique et, dans un petit nombre de cas, on peut même l'observer dans le spectre optique.

Un bel exemple en est donné par la nébuleuse dite nébuleuse du Crabe. Cette dernière est un débris de l'explosion d'une supernova qui s'est produite le 4 juillet 1154, à une distance de 6000 années-lumière environ. Le phénomène fut observé avec grande précision par des astrologues chinois et les relations faites à l'époque ne permettent pas de douter qu'une supernova en était la cause. Nous ne voyons plus à présent que la moitié de l'étoile arrachée à l'étoile d'origine, et cette moitié composée d'une masse gazeuse irrégulière, augmente de volume, celui-ci étant déjà probablement supérieur au volume du soleil.

La moitié environ du rayonnement optique provenant de cette écorce gazeuse est due à la vibration d'électrons au niveau des atomes. Il semble que l'autre moitié soit produite par les électrons des "rayons cosmiques" qui rayonnent en se déplaçant en spirales de plusieurs milliers de kilomètres de rayon autour de lignes de force magnétiques. On a appelé ces rayonnements des rayonnements de type synchroton ou de type cyclotron, car on les a observés pour la première fois dans l'un de ces grands accélérateurs utilisés pour la recherche nucléaire. C'est dans la nébuleuse du Crabe qu'on les a observés dans la nature pour la première fois, et pratiquement la seule.

Je ne veux pas décrire ici la façon dont on peut identifier ce type de rayonnement en étudiant sa polarisation. Je dirai seulement que nous pouvons arriver à décrire d'une manière générale le trajet des lignes de force magnétique de cette nébuleuse située à une distance de 6000 années-lumière par des observations optiques de polarisation !

Les observations aux fréquences radioélectriques ont montré que la nébuleuse du Crabe émet un rayonnement très intense dans la région de l'Univers située à cette distance. On peut imaginer l'intensité extraordinaire de ce rayonnement si l'on sait que celui que nous en recevons est du même ordre que celui que nous recevons du soleil, alors que cette nébuleuse est 400 millions de fois plus éloignée de nous que cet astre. Il est à peu près certain que ce rayonnement intense est dû au processus de synchrotron qui est lui aussi en partie à l'origine de la lumière. En d'autres termes, le rayonnement radioélectrique est émis par des électrons de haute énergie qui se déplacent dans le champ magnétique de la nébuleuse. Cette hypothèse a été confirmée par une découverte faite récemment par des astronomes, d'après laquelle la polarisation du rayonnement radioélectrique est rectiligne, à peu près comme celle du rayonnement optique.

Le rayonnement du type synchrotron est probablement émis dans tout le système galactique par les électrons qui accompagnent sans doute les particules ordinaires des rayons cosmiques. Ces électrons rayonnent en se déplaçant dans les champs magnétiques faibles qui foisonnent dans l'espace interstellaire. Il semble maintenant probable que la grande majorité du rayonnement continu observé sur des fréquences radioélectriques et qui nous arrive du système galactique, ainsi que d'autres galaxies, est du type synchrotron. Ceci nous permet d'envisager la possibilité extrêmement intéressante d'obtenir, à partir des observations sur les directions de la polarisation rectiligne de ce rayonnement, quelques renseignements sur la forme générale du champ magnétique des galaxies, renseignements qui, à leur tour, peuvent jeter de nouvelles lumières sur les problèmes énigmatiques de la structure en spirale. Cependant, de telles observations sont difficiles à faire et n'ont pu l'être jusqu'à présent.

Je ne voudrais pas m'étendre davantage sur ce sujet pour ce soir, car je dois encore vous conduire plus avant à la découverte de l'Univers qui nous entoure.

Avant de poursuivre, je voudrais dès maintenant signaler qu'il existe plusieurs autres sources radioélectriques du type de la nébuleuse du Crabe. Il se peut que cette nébuleuse continue elle-même à émettre pendant encore 100.000 ans des rayonnement intenses sur des fréquences radioélectriques. Si d'autres supernovae ont des vies d'une durée semblable, nous devrions toujours être témoins d'explosions passées. Nous le sommes d'ailleurs, selon toute apparence.

Il semble d'ailleurs que, en dépit de l'échelle gigantesque à laquelle se trouvent la nébuleuse du Crabe et les supernovae par rapport à nous, elles ne soient absolument pas les corps célestes les plus importants qui résultent de phénomènes explosifs.

(à suivre)

*

* *

LISTE DES PARTICIPANTS

Arrivées récentes

6. AUTRICHE
AUSTRIA

Délégué / Delegate / Delegado

Dr. Hans SOBOTKA Directeur, Ingénieur en chef de Radio Austria	Hôtel Bristol Rue du Mont-Blanc 10 Genève T. 32 91 50

25. DANEMARK
DENMARK
DINAMARCA

Conseiller / Adviser / Asesor

M. Jens Bay BEENFELDT	Hôtel Métropole Grand-Quai 34 Genève T. 24 73 00

59. MAROC (Royaume du)
MAROCCO (Kingdom of)
MARRUECOS (Reino de)

Assesseur / Consultant / Asesor

M. Mohamed BENABDALLAH Ingénieur des Télécommunications	chez Mme Karzig Rue Caroline 46 Genève

772. POLOGNE (République Populaire de)
POLAND (People's Republic of)
POLONIA (Republica Popular de)

Vice-Président de la délégation / Deputy Head of the Delegation
Jefe adjunto de la delegación

M. Wladyslaw CETNER Directeur, Ingénieur	Hôtel de Genève Rue des Pâquis 27 Genève T. 32 70 55

73. PORTUGAL

Délégué / Delegate / Delegado

Capitaine de corvette Augusto SOUTO SILVA CRUZ Département de la Défense Nationale	Hôtel Métropole Grand Quai 34 Genève T. 24 73 00

77. RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE
FEDERAL GERMAN REPUBLIC
REPÚBLICA FEDERAL ALEMANA

Délégué / Delegate / Delegado

Dr. Gerhard G.E. ZWIEBLER Conseiller ministériel Ministère fédéral des Transports	Parc Hôtel Avenue Krieg 42 Genève T. 36 70 20

82. ROYAUME-UNI de la GRANDE-BRETAGNE et de l'IRLANDE DU NORD
UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN AND NORTHERN IRELAND
REINO UNIDO DE GRAN BRETAÑA e IRLANDA DEL NORTE

Délégué / Delegate / Delegado

Mr. Arthur E. PARKER Assistant Engineer, G.P.O.	Hôtel des Familles Rue de Lausanne 14 Genève T. 32 60 20

85. SUISSE (Confédération)
SWISS CONFEDERATION
SUIZA (Confederación)

Expert / Consultant / Asesor

M. Max WILDI Ingénieur de l'Office fédéral de l'air	Amtshausgasse 20 Berne

93. URUGUAY (République orientale de l')
URUGUAY (Oriental Republic of)
URUGUAY (República Oriental del)

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

S. E. Sr. Victor M. POMES Ministro Plenipotenciario Représentante Permanente ante la Oficina Europea de las Naciones Unidas (y Sra)	Rue Crespin 18 Genève T. 36 58 72

Changements d'adresse

4. ARGENTINE (République)
ARGENTINE (Republic)
ARGENTINA (República)

Délégué / Delegate / Delegado

Sr. Serafín Santiago GUILLANI	Rue Goetz-Monin, 3ème ét. Genève

19. COLOMBIE (République de)
COLOMBIA (Republic of)
COLOMBIA (República de)

Délégué / Delegate / Delegado

Capitán Manuel VEGA O. Director de Comunicaciones Ministerio de la Guerra (y Sra)	Rue de la Navigation 29 5ème ét. N°.51 Genève

25. DANEMARK
DENMARK
DINAMARCA

Délégué / Delegate / Delegado

M. Carl B. NIELSEN (et Mme)	Hôtel Pacific Rue des Pâquis 44 Genève T. 32 64 67

31. ETATS-UNIS D'AMERIQUE
UNITED STATES OF AMERICA
ESTADOS UNIDOS DE AMÉRICA

Délégué / Delegate / Delegado

Mr. George W. HAYDON (and Mrs)	Rue de la Muse 6 Genève T. 26 46 31

34. FRANCE
FRANCIA

Délégué / Delegate / Delegado

M. Ernest GUY Administrateur de 1ère classe Ministère des P.T.T.	Hôtel Touring-Balance Place Longemalle 13 Genève T. 25 13 80

49. ITALIE
ITALY
ITALIA

Expert / Adviser / Asesor

M. Carlo TERZANI (et Mme)	Place Bourg de Four 13 Genève T. 25 11 79

73. PORTUGAL

Délégués / Delegates / Delegados

M. Antonio Nobre de FARIA DELGADO	Rue des Pâquis 6 App. N° 3, 1er ét. Genève
M. Leandro JAIME DE OLIVEIRA Division des Télécommunications Ministère de la Défense Nationale	Rue des Pâquis 6 App. N° 3, 1er ét. Genève

94. VENEZUELA (République de)
VENEZUELA (Republic of)
VENEZUELA (Republica de)

Délégué / Delegate / Delegado

Sr. José Martín MEDINA	Rue de la Navigation 29 App. N° 41 Genève

Autres informations

14. CANADA
CANADA

Chef adjoint de la délégation / Vice-Chairman of the Delegation / Jefe adjunto de la délégación

Mr. William James WILSON delete (and Mrs)

Délégué / Delegate / Delegado

Dr. Jack Henry MEEK delete (and Mrs)

Mrs. Wilson and Mrs. Meek have now returned to Canada.

14. CONGO BELGE et territoire du RUANDA-URUNDI
BELGIAN CONGO and Territory of RUANDA-URUNDI
CONGO BELGA y Territorio de RUANDA-URUNDI

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

M. Serge SEGALL supprimer "jusqu'au 13 octobre"

(M. Segall participera à la Conférence jusqu'à la fin de ses travaux)

" LE FONDS COMMUN DU SAVOIR ..."

Dwight D. Eisenhower

En présentant hier soir M. Andrew HALEY, le Secrétaire de la Conférence des radiocommunications, M. Gerald C. GROSS, a lu le texte du télégramme que le Président EISENHOWER a envoyé récemment au Président de la Fédération astronautique internationale. Voici ce texte :

"L'ouverture des frontières de l'espace pose à toutes les nations et à tous les peuples un problème d'une importance extrême qui ne peut être résolu que par une coopération étroite et continuelle. Par des réunions ayant pour but d'échanger des idées et d'augmenter le fonds commun du savoir de ce grand royaume dont nous avons tant besoin de pénétrer les secrets, vous contribuez à faire en sorte que les grandes découvertes à venir soient asservies pour le bien de tous les hommes de tous les pays".

L'Electron du Matin publiera les passages les plus importants de la Conférence de M. Andrew Haley.

COMMISSION 4

INDISCIPLINE - "ADDITION" et "SUBSTITUTION" - UNANIMITE

En l'absence de M. Pedersen, la Commission N° 4 présidée par M. Stewart a fait le point des travaux de ces différents groupes de travail et étudié longuement la question des renvois (footnotes).

Les présidents du groupe de travail ont rendu compte des résultats auxquels on est déjà arrivé. M. C.W. Sowton, Président du Groupe 4D, après avoir fait remarquer que les délégués et les interprètes avaient fait montre de quelque indiscipline au début des travaux, a galamment rendu hommage à Melle Marie Huet de la délégation française qui, a-t-il déclaré, a su faire travailler ses collègues plus rapidement qu'il n'est arrivé à le faire lui-même dans son groupe de travail.

M. Myers, Président du Groupe 4G, a tenu à préciser qu'il avait dans son groupe de travail les meilleurs des délégués possibles et pas d'indiscipline. Dans le Groupe 4G on est déjà arrivé à un accord complet sur 41% de l'ensemble des fréquences à examiner et déjà à un accord virtuel au sujet des bandes 10 500 et 13 400 kc/s, on ne prévoit pas de sérieuses difficultés au sein de ce groupe de travail. Le groupe ad hoc présidentiel sera, a annoncé M. Stewart, en mesure de présenter son rapport dès vendredi soir.

Le Groupe 4A attendra le retour à Genève de son Président, M. C.L.A. Loyen.

*
* *

Lorsqu'on arriva au rapport du Groupe de travail 4F sur l'utilisation des renvois (footnotes) présenté par M. S. Gejer, Président du groupe, il apparut immédiatement qu'il s'agissait là d'un problème très important. Le délégué de la France, M. André Henry, souligna qu'il pouvait y avoir confusion si l'on ne faisait pas une différence très nette entre "addition", c'est-à-dire adjonction, et "substitution", c'est-à-dire remplacement. Les délégués de la Suisse, de la Belgique et du Canada se déclarent du même avis que M. Henry.

M. MacIntosh (Etats-Unis) proposa l'adoption immédiate de la proposition faite par le Groupe 4F afin de ne pas retarder le travail de la Conférence.

Les délégués de la Suisse, du Brésil, de l'Inde, du Mexique, de la Bolivie et de l'Argentine, estimaient eux aussi, qu'il était nécessaire de prendre une décision sans délai. En effet, les Groupes de travail 4B, que préside M. Sastry, et 4E, que préside le Colonel Braga, ont été obligés de ralentir leurs travaux parce qu'ils n'avaient pas à leur

été obligés de ralentir leurs travaux parce qu'ils n'avaient pas à leur disposition les renseignements nécessaires concernant les renvois (footnotes). Les membres du groupe de travail du Colonel Braga, encore qu'ils aient renoncé à leur café et leur thé, ne sont pas arrivés à résoudre certains problèmes parce qu'ils ne savaient pas à quoi s'en tenir en ce qui concerne les renvois (footnotes).

M. Gejer, ayant après une suspension de séance qui, pour longue qu'elle ait été n'en sembla pas moins avoir été complètement inutile, proposa que le texte du groupe de travail concernant les renvois (footnotes) fut accepté en principe pour permettre aux différents groupes de poursuivre leurs efforts.

Il s'en suivit alors une discussion fort longue, par moments amusante mais fort confuse. Il apparaissait bien nettement à un observateur non prévenu que tout le monde était d'accord sur le fond, mais il fallut quelques 2 h ½ de débats et une demi douzaine de propositions, contre-propositions et amendements pour que l'unanimité complète se fasse à la nuit tombante.

Précisant ses observations, le délégué de la France, M. Henry, fut amené à faire remarquer que l'on ne peut comprendre un texte que lorsqu'on sait appliquer ce texte, et que les propositions du groupe devraient être en quelque sorte susceptibles d'application continue et servir pour les différents groupes de travail "d'exercice d'application". M. P.Bouchier (Belgique) souligne que les renvois ne sont pas de simples remarques. M. Popovic (Yougoslavie) précisa qu'il ne s'agissait en fait que de définition de catégories. M. Gracie, Vice-Président de l'I.F.R.B. proposa alors de modifier le texte de telle façon qu'on ajoute à "additionnels" l'expression "ou de remplacement".

M. Ashot Badalov de l'U.R.S.S. fit remarquer que le texte proposé n'était en sorte qu'un document de travail qui servirait à titre temporaire et qu'il serait toujours loisible à la Commission de revenir sur cette question. C'est ce qu'avait déjà souligné le Dr Sarwate (Inde).

M. Krasnosselski (U.R.S.S.) souligna que la proposition présentée à la Commission était le résultat d'un long travail, que l'amendement Gracie pouvait être accepté, mais que l'adoption de la proposition faite par la République Fédérale d'Allemagne aurait pour effet d'absorber dans la catégorie (b) les services additionnels mentionnés dans la catégorie(c).

Le délégué du Canada fit remarquer qu'il vaut peut-être mieux attendre d'avoir l'argent nécessaire pour se payer un gâteau entier que d'acheter une portion de gâteau.

Le Colonel Braga et M. Sastry insistèrent à nouveau sur le fait qu'une décision était nécessaire en ce qui concerne les définitions, et que si cette décision n'était pas prise, il s'en suivrait des retards fort préjudiciables au rythme de la Conférence.

Finalement, le Président, ayant constaté qu'il n'y avait plus d'objections, la Commission à l'unanimité décida d'accepter le texte formulé par le Groupe de travail 4F, étant bien entendu qu'il ne s'agit que d'un texte susceptible d'être modifié, à la lumière de ce qui se passera pendant le travail des différents groupes de travail.

D'où il appert que tel le fameux Traité de Versailles, le texte du Groupe de travail 4F est en quelque sorte une "création continue".

*

* *

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 26 GENEVE Lundi, le 21 septembre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRE DU JOUR

Lundi, le 21 septembre 1959

9 h. 30	Sous-Groupe de travail 4B3	Salle E - Bâtiment Electoral
9 h. 30	Sous-Groupe de travail 4D1	Salle I - Bâtiment Electoral
9 h. 30	Groupe de travail 4G	Salle A - Bâtiment Electoral
9 h. 30	Groupe de travail 5A	Salle F - Bâtiment Electoral
9 h. 30	Sous-Groupe de travail 6A5	Salle G - Bâtiment Electoral
9 h. 30	Sous-Groupe de travail 6B3	Salle H - Bâtiment Electoral
9 h. 30	Sous-Commission 7A	Salle D - Palais des Expositions
12 h. 30	Sous-Groupe de travail Région 1 4D3	Bureau 115 - Bâtiment Electoral
12 h. 30	Sous-Groupe de travail Région 3 4D3	Bureau 113 - Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 3B	Salle F - Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 4E	Salle E - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 5B5	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h..	Sous-Groupe de travail 6C	Salle C - Palais des Expositions
15 h.	Groupe de travail 7B3	Salle I - Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 7C2	Salle D - Palais des Expositions

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

COMMISSION 2

VERIFICATION DES POUVOIRS

"Pourtant que je ne les vis ni scellés ni approuvées, je n'y ajoutai point de foi ni de crédence"

Froissart

La Commission 2 a examiné vendredi matin, sous la présidence de M. Nicotera (Italie) le rapport qui doit être présenté à l'Assemblée plénière.

Au cours de la discussion, le délégué des Etats-Unis a proposé qu'en ce qui concerne la République Populaire Hongroise, il ne soit pas pris de décision quant aux pouvoirs. Cette proposition de la délégation des Etats-Unis, à laquelle les délégations de l'Australie et de l'Argentine devaient apporter leur appui, était motivée par le fait que l'Assemblée générale des Nations Unies à plusieurs reprises depuis 1956 au cours de sessions régulières ou spéciales, a décidé de ne pas prendre de décision en ce qui concerne les pouvoirs des représentants de la République Populaire Hongroise. Le délégué des Etats-Unis a tenu à préciser que ceci n'empêcherait en aucune façon la délégation hongroise de participer aux travaux de la Conférence et de voter.

Le délégué de la Hongrie fut alors amené à déclarer qu'une conférence administrative comme la Conférence de Genève n'avait pas à s'occuper de cette question, que la République Populaire Hongroise figurait dans le Document N° 3 qui contient la liste des pays invités à participer à la Conférence, que dans le cas présent il n'y avait pas plusieurs gouvernements à revendiquer la représentation de la Hongrie, qui depuis longtemps fait partie de l'U.I.T., que la Commission N° 2 ne devait s'occuper d'autre chose que de la vérification des pouvoirs et que la proposition des E.U. signifiait une intervention dans les affaires intérieures d'un pays et était une manifestation de la guerre froide. La délégation de la Hongrie déclara également que deux délégués de la République Populaire Hongroise avaient pris part aux travaux du C.C.I.T.T. en 1958 et que nul à ce moment-là n'avait mis en doute la validité de leurs pouvoirs.

Le délégué de l'U.R.S.S. s'étonnant qu'une telle question fût posée de telle façon, déclara que la proposition faisait partie d'une campagne de provocation et de diffamation et d'immixtion dans les affaires de la Hongrie. Il s'opposa très vigoureusement à une discussion artificiellement créée et qui ne pouvait servir qu'à saper l'esprit de coopération qui avait jusqu'ici prévalu dans la marche des travaux techniques importants qu'il reste à mener à bien. Le délégué de l'Argentine, ayant fait accepter par la Commission la clôture de la discussion, le Président fit procéder à un vote par appel nominal et la proposition des Etats-Unis fut alors acceptée par 20 voix contre 4 et une abstention.

COMMISSION 6

CO-EXISTENCE AU SEIN DE LA COMMISSION 6

(Commission technique)

A la réunion de vendredi de cette commission, la discussion sur les mérites comparés du Hertz et des cycles/sec s'est terminée par une décision en faveur de la coexistence. Hertz règnera dans les documents français et les cycles/sec subsisteront sans contestation dans les documents anglais. Les puissants partisans de chacun des deux camps se sont montrés enthousiastes, mais l'I.F.R.B. a jugé plus sage de rester neutre. Les délégations de langue espagnole ont manifesté des préférences individuelles, si bien que les documents espagnols contiendront une note indiquant que le Hertz et les cycles/sec sont une seule et même unité.

La Commission a approuvé les décisions préparées pour des notions aussi mystérieuses que le "service de radiodissémination". La simple arithmétique a été employée pour résoudre le mystère. La Commission a décidé que "service de radiodissémination" = "service de radionavigation + service de radiorepérage".

Certaines délégations, telles que l'U.R.S.S. et la Biélorussie, auraient désiré avoir des détails précis sur un service aussi mystérieux et sur la nécessité de lui attribuer des fréquences. Comme les détails de ce genre sont du ressort d'autres commissions, il fut décidé de donner une approbation préliminaire à ce stade et de renvoyer les définitions à la Commission de rédaction.

LA RADIOASTRONOMIE, FENETRE OUVERTE SUR L'UNIVERS (4)
(suite et fin)

par le Professuer J.H. Oort

La source intense qui se trouve dans la Vierge manifeste une certaine ressemblance avec la nébuleuse du Crabe. On voit sur la photographie une bande de matière lumineuse: tout comme la partie amorphe de la nébuleuse du Crabe, cette bande présente un spectre continu et sa lumière a une polarisation rectiligne. Ce jet de lumière est situé à proximité du centre d'une autre galaxie, généralement appelée "Messier 87", à la distance d'environ 50 millions d'années-lumière, c'est-à-dire qu'elle est environ dix mille fois plus éloignée que la nébuleuse du Crabe. Ce jet est beaucoup plus étendu que la nébuleuse du Crabe et sa masse atteint vraisemblablement au moins un million de fois celle du soleil. On n'est pas absolument certain que cette source soit le résultat d'une explosion, car on n'a jamais vu exploser une masse de cette importance, mais il semble que ce soit la conclusion la plus plausible que nous puissions déduire des phénomènes observés. Comme la nébuleuse du Crabe, "Messier 87" est aussi une source puissante d'émissions radioélectriques, qui sont en elles-mêmes beaucoup plus puissantes que celles de la nébuleuse du Crabe. C'est là jusqu'ici un cas unique dont on ne connait aucun équivalent.

Cependant, il y a dans l'Univers des sources d'émission radioélectriques d'une intensité encore plus forte. Ces sources ne se rattachent pas à des phénomènes explosifs, mais à des collisions de galaxies entières.

Les galaxies, ces amas d'étoiles susceptibles de contenir jusqu'à mille milliards de soleils, peuvent être considérées comme les moëllons dont l'Univers est fait. L'Univers est bâti de telle manière que ses moëllons - qui, soit dit en passant, se déplacent plus ou moins librement- peuvent entrer en collision les uns avec les autres, et de telles collisions se produisent effectivement. Du fait que ces moëllons sont essentiellement formés de soleils séparés par des distances égales à plusieurs millions de fois leur diamètre, la plus grande partie des galaxies n'est pratiquement pas touchée par de telles collisions. Elles passent librement les unes au travers des autres et en ressortent sans dégâts. Toutefois, une faible proportion de chaque galaxie étant formée de nuages de gaz interstellaires, ce sont eux qui entrent effectivement en collision. De façon générale, la probabilité de collisions entre étoiles est absolument négligeable. Les vitesses relatives des galaxies en collision sont élevées, de l'ordre de plusieurs milliers de kilomètres par seconde. Il en résulte que l'effet sur les nuages de gaz est plutôt violent. Il semble qu'il en résulte la production de protons et d'électrons doués d'énergies extrêmement élevées et peut-être aussi une intensification du champ magnétique des galaxies en cause. De toute manière, le résultat observable est que l'intensité du rayonnement de fréquence radioélectrique se met à dépasser celle des galaxies normales et qu'elle peut être un million de fois plus élevée. Il convient de remarquer que, du fait de l'immensité des galaxies, une collision de galaxies n'a aucune ressemblance avec une collision entre deux voitures, car celle-ci ne

dure qu'une seconde tandis que celle-là se déroule pendant un million d'années et davantage. Ces collisions ne sont donc ni aussi éphémères ni aussi rares que l'on pourrait être enclin à le croire à première vue.

Quelques-unes seulement des milliers de sources radioélectriques dinstinctes que l'on connaît ont été identifiées de manière certaine avec des objets susceptibles d'être observés par des moyens optiques. Celles qui ont été ainsi identifiées et qui n'appartiennent pas à notre galaxie sont toutes, sauf une, rattachées à des galaxies qui sont notemment en train de connaître une forme quelconque de collision. Prenons deux exemples : tout d'abord un "amas" normal de galaxies, la couronne Boréale; puis les galaxies en collision de Persée et celles du Cygne; ces dernières constituent la source radioélectrique Cygne A. Le dernier cliché semble n'avoir aucun intérêt, mais le second représente l'un des objets célestes les plus intéressants. Et c'est en partie parce qu'il est si peu frappant. Il est en effet situé à une distance considérable, presque cent millions d'années-lumière. J'hésite à donner ce chiffre, car vous avez déjà entendu ce soir des chiffres tellement élevés que vous risquez de n'être que fort peu sensible à celui-ci qui est encore plus grand. Il est facile d'imaginer que l'on peut ainsi continuer indéfiniment. Mais ce qu'il y a d'intéressant est que cela ne semble pas être le cas. A une distance égale à environ dix fois celle de la source du Cygne, il semble que l'on parvienne dans une région du monde où les choses deviennent radicalement autres, ou, ainsi que nous pourrions l'exprimer de manière très hypothétique, en une région où nous approchons de la limite de l'univers. Il est certain que c'est une limite tout-à-fait particulière. C'est une limite dans le temps, aussi bien que dans l'espace. La lumière qui parvient de ces galaxies les plus lointaines les a quittées il y a quelque 10 000 millions d'années. Il y a des raisons de penser que nous remontons là à une époque proche de celles où ces galaxies ont été créées et, avec elles, le reste de l'Univers. Les moyens optiques ne permettent pas d'atteindre de telles distances. Les galaxies qui se trouvent aussi éloignées sont noyées dans la luminosité générale de l'obscurité du ciel.

Nous avons l'espoir que l'évolution future de la radioastronomie pourra contribuer de manière importante à pénétrer ces ultimes problèmes. La source radioélectrique Cycle A est presque la plus puissante du ciel. Même le matériel radioastronomique actuel permet d'observer des sources de même puissance intrinsèque, mais situées 10 ou 20 fois plus loin et qui seraient donc proches des distances fondamentales dans toute théorie de l'Univers.

Ce qui a été fait jusqu'ici n'est qu'un commencement. Il ne fait aucun doute que l'étude et la mise au point de nouveaux appareils, qui s'effectuent rapidement à l'heure actuelle, permettront d'importantes découvertes. On peut notamment espérer que les observations futures nous rapprocheront de la solution des questions ultimes quant aux dimensions de l'Univers et à l'histoire de son origine.

Si l'on y parvient un jour, ce sera en utilisant à la fois les méthodes optiques et les méthodes radioélectriques. Pour les observatoires optiques, la plus forte obscurité possible du ciel est la condition de base.

L'observation sur les fréquences radioélectriques nécessite une atmosphère dépourvue de bruits. L'importance de l'obscurité est bien illustrée par le cas de l'observatoire du Mont Wilson. Ce grand observatoire est bâti au sommet d'une montagne dans la Californie du Sud. Bien qu'il soit situé à près de 2000 m. d'altitude, la diffusion des lumières provenant des villes situées au pied de la chaîne de montagnes par l'atmosphère absolument claire qui se trouve au-dessus de l'observatoire suffit à empêcher l'observation d'objets fort peu lumineux tels que ceux qu'il serait nécessaire d'observer pour pénétrer jusqu'aux distances les plus considérables de l'Univers. De telles observations sont actuellement effectuées à partir de l'observatoire du Mont Palomar, établi à une grande distance des villes importantes.

Il ne fait pas de doute que l'absence de bruit est aussi essentielle pour les progrès futurs de la radioastronomie que l'obscurité pour l'astronomie classique. Mais, dans la plupart des régions du monde une telle absence de bruit ne saurait s'obtenir en s'éloignant des principaux centres du bruit. Et de plus en plus ce bruit se répandra autour du monde entier. Peut-être le silence nécessaire ne pourra-t-il être réalisé que par un accord international général visant à conserver libres de tous signaux humains certaines longueurs d'onde.

Pour pouvoir progresser, nous avons besoin d'un silence absolu, mais seulement dans quelques voies étroites. Malheureusement les fréquences les plus importantes pour la radioastronomie sont notamment situées dans la région comprise entre 100 et 800 Mc/s, que tellement de services et d'intérêts commerciaux se disputent qu'il apparaît extrêmement difficile d'y réserver les trois voies étroites dont a besoin la radioastronomie. Il serait déplorable et, à mon avis, ce ne serait pas de l'intérêt de l'humanité que la science soit littéralement étranglée par une trop grande insistance sur ces intérêts qui désirent conserver la totalité de cette région du spectre pour des fins purement utilitaires. L'avenir d'une branche très importante de l'astronomie dépend dans une grande mesure de la façon dont la Conférence administrative des radiocommunications de Genève saura conserver sur l'Univers une "fenêtre radioélectrique" absolument dépourvue de tout brouillage humain.

*

* *

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 27 GENEVE Mardi, le 22 septembre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRE DU JOUR

Mardi, le 22 septembre 1959

9 h. 30	Groupe de travail 3A	Salle F - Bâtiment Electoral
9 h. 30	Groupe de travail 4B	Salle E - Bâtiment Electoral
9 h. 30	Groupe de travail 5A	Salle A - Bâtiment Electoral
9 h. 30	Groupe de travail 6A	Salle C - Palais des Expositions
9 h. 30	Groupe de travail 7D1	Salle H - Bâtiment Electoral
9 h. 30	Groupe de travail 7B2	Salle I - Bâtiment Electoral
9 h. 30	Groupe de travail 7B4	Salle G - Bâtiment Electoral
12 h. 30	Groupe de travail 4B3/1	Salle K - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 4D2	Salle L - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 5B4	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h.	Région 1 Meeting 5B1	Salle F - Bâtiment Electoral
15 h.	Région 2 Meeting 5B1	Salle H - Bâtiment Electoral
15 h.	Région 3 Meeting 5B1	Salle K - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 6B1	Bureau 113 - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 6A4	Salle G - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Commission 7B	Salle D - Palais des Expositions

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

LES COMMUNICATIONS SPATIALES

Allocution prononcée par M. Andrew G. Haley, Président sortant de la Fédération astronautique internationale et Expert-conseil général de cette Fédération, devant les délégués de la Conférence administrative des radiocommunications.

La question d'assurer aux communications spatiales et à la recherche astronautique une place suffisante dans le spectre des fréquences est réellement complexe et ne saurait être traitée que conformément aux plus hautes traditions de la diplomatie. Il faut concilier les avis divergents de diverses nations et ces questions dépassent de beaucoup les compétences de la F.A.I., simple observateur de cette grande Union. La F.A.I., je le répète, appuie les propositions de la délégation des Etats-Unis d'Amérique, car ce sont les plus complètes et les plus satisfaisantes et nous avons le vif espoir que les divergences d'opinion qui pourront se manifester finiront par s'aplanir de manière satisfaisante.

Il est presque certain, croyons-nous, que d'autres pays présenteront à leur tour des propositions supplémentaires, mais il est manifeste que nous ne pouvons parler que des propositions qui ont été déposées jusqu'ici.

Nous tournant maintenant vers l'histoire, il est particulièrement précieux de rappeler que l'American Rocket Society, devant laquelle je présidais la délégation de la F.A.I., a étudié en 1951 les besoins des communications spatiales et des recherches radioélectriques dans l'espace extérieur. J'ai écrit depuis lors, sur la question des communications spatiales, des douzaines d'articles, qui ont été publiés dans des revues de l'Europe orientale et occidentale et dans des publications techniques de l'Asie et des deux Amériques. Depuis 1952, j'insiste sur les problèmes de l'utilisation des ondes radioélectriques pour le guidage, la détection ainsi que les radiocommunications entre la terre et un véhicule de l'espace, entre un véhicule de l'espace et la terre, entre la terre et un objet naturel de l'espace et entre un objet naturel de l'espace et la terre, ainsi que pour toute forme de communication mobile avec des objets situés dans l'espace extérieur. J'ai publié article sur article sur la question de la radiolocalisation astronautique, de la télémesure et de la télévision astronautique, etc. A l'occasion des trois conférences internationales de Barcelone, d'Amsterdam et de Londres, j'ai parlé de la nécessité d'attribuer des fréquences à ces fins, des problèmes du contrôle, du retrait des satellites spatiaux par télécommande, des problèmes de la rentrée des véhicules spatiaux dans l'atmosphère et de leur récupération, de celle du matériel et de l'identification de l'origine de ces véhicules et de leur équipement.

La Fédération astronautique internationale a commencé à mettre en oeuvre son programme de développement d'un plan en vue de contrôler l'utilisation des radiocommunications dans l'espace extérieur en remettant officiellement une proposition à l'U.I.T. le 16 avril 1956. Elle demandait

que des accords de travail soient conclus entre la F.A.I. et l'U.I.T. "en vue d'établir le plan optimum d'attribution des fréquences dans le spectre pour... les communications dans l'espace extérieur."

Le 11 juin 1956, le Secrétaire général de l'U.I.T. a informé la F.A.I. que l'Union estimait que les questions soulevées étaient du ressort des administrations de chacun des pays membres.

Par la suite, la F.A.I. a renouvelé ses propositions, tant en intervenant auprès de l'U.I.T. elle-même qu'auprès de ces organismes. Le premier organisme auquel une proposition a été soumise officiellement est le C.C.I.R.

Le 3 septembre 1956, la F.A.I. a soumis au C.C.I.R. une proposition lui demandant de créer une nouvelle Commission d'études pour les communications extra-terrestres. Dans cette proposition, la F.A.I. rappelait les progrès réalisés jusqu'alors dans les programmes de lancement de satellites terrestres et dans le développement des véhicules cislunaires et circumlunaires et discutait l'importance des radiocommunications et du guidage pour ces vols dans l'espace.

Pour conclure, le Document de la F.A.I. déclarait que le C.C.I.R. est le seul organisme international autorisé à étudier les questions portant sur les communications et le guidage des engins extra-terrestres. Il insistait pour que cette étude soit menée à bonne fin et qu'un rapport soit prêt à temps pour la Conférence actuelle.

A la 13ème séance plénière (13 septembre 1956) de la VIIIe Assemblée plénière du C.C.I.R. (Varsovie), le C.C.I.R. répondait officiellement à la proposition de la F.A.I. en priant son directeur de suggérer que la F.A.I. demande à faire partie du C.C.I.R. Le Directeur du C.C.I.R. proposa donc à la F.A.I. de choisir celles des Commissions d'études auxquelles elle serait désireuse de participer.

La F.A.I. adressa une demande d'association avec l'U.I.T. le 10 mai 1957, en manifestant son désir de participer à toutes les conférences ayant trait aux besoins des radiocommunications et à l'attribution des fréquences aux diverses activités de l'espace.

Le Conseil d'administration de l'U.I.T., à sa session de mai 1957, décida d'inscrire la Fédération astronautique sur la liste des organisations internationales qui seraient avisées de la convocation de la Conférence des radiocommunications de 1959 et autorisées à y participer.

La F.A.I. adressa au C.C.I.R. le 7 août 1957, une lettre déclarant qu'elle était partisan "d'études intelligentes sur les aspects techniques des radiocommunications dans les conditions de travail du vol spatial".

Le C.C.I.R. répondit en notant que la F.A.I. était admise à participer, en tant qu'organisation internationale, aux travaux de l'U.I.T.

Par la suite, le 30 décembre 1957, la F.A.I. renouvela sa proposition tendant à la création, par le C.C.I.R., d'une Commission d'études des communications spatiales. Elle fournit alors au C.C.I.R. des copies du compte rendu des déclarations et commentaires de l' American Rocket Society au sujet de l'enquête de la F.C.C. sur les attributions de fréquences entre 25 Mc/s et 890 Mc/s. (L'American Rocket Society est membre de la Fédération astronautique internationale).

Le 12 avril 1958, la F.A.I. informa le C.C.I.R. de son intention et de son désir de participer aux travaux de deux des Commissions d'études du C.C.I.R. dont le mandat était très étroitement lié à la question des radiocommunications de l'espace.

Le 18 avril 1958, la F.A.I. était formellement avisée par le C.C.I.R. qu'elle serait admise à participer aux travaux des Commissions d'études N° VI (Propagation ionosphérique) et N° XI (Télévision).

En mai et juin 1958, le représentant de la F.A.I. a pris une part active à la réunion de la Commission d'études XI du C.C.I.R., qui eut lieu à Moscou. La Commission d'études N° XI est spécialisée dans les questions de télévision et son ordre du jour comportait une Question sur les transmissions de télévision à très grande distance.

La Commission d'études N° XI fut donc saisie de plusieurs projets de Question et d'un projet d'additif au Programme d'études N° 32 (XI) du C.C.I.R. au sujet des conditions générales nécessaires pour un système à 405 lignes avec 2000 kc/s de bande vidéo.

Les projets de Question étaient les suivants :

"1. Quelles mesures pratiques peut-on prendre pour assurer la transmission de signaux de télévision en relation avec les activités de l'astronautique ?

2. En quelles catégories peut-on ranger les diverses utilisations de telles transmissions ?

3. Quelles spécifications sont nécessaires pour la définition, la fréquence de trame, la fréquence d'image et autres paramètres du signal pour les diverses catégories d'utilisation ?

4. Comment peut-on parvenir à une normalisation qui favorisera la meilleure utilisation possible de ces signaux et améliorera l'efficacité et l'utilité des communications, des télémesures et du guidage réalisés au moyen de ces signaux ?

5. De quelles caractéristiques du signal, des circuits et des trajets de propagation faut-il tenir compte, quelles sont les valeurs recommandées et quelles tolérances faut-il fixer afin d'obtenir une transmission satisfaisante ?

6. Quelles différences y a-t-il entre ces caractéristiques, ces valeurs et ces tolérances selon que l'on considère les besoins de la télévision monochrome ou de la télévision en couleur ?

7. Quelles méthodes de mesure et quels signaux d'essai peut-on recommander pour effectuer la vérification des caractéristiques ? "

La Commission d'études N° VI du C.C.I.R. s'est réunie à Genève en juillet et août 1958. La F.A.I. lui a présenté une proposition détaillée, dont l'objet était double. En premier lieu, il s'agissait d'une étude des besoins techniques, portant sur les points suivants :

"1. Quelles fréquences convient-il d'employer plus particulièrement pour faciliter la pénétration des signaux dans les couches de l'atmosphère terrestre;

2. Quelles influences l'heure du jour, la saison, la position géographique et l'activité solaire excercent-elles sur ces fréquences;

3. Quels écarts par rapport à la direction de propagation peut-on prévoir du fait de la pénétration dans l'ionosphère;

4. Y a-t-il des différences entre la propagation des signaux émis vers la terre et celle des signaux émis de la terre, et dans l'affirmative, quelles sont ces différences;

5. Doit-on prévoir des phénomènes spéciaux qui ne se produisent pas dans la propagation entre deux points de la terre;

6. Quelle sera l'influence possible de la troposphère sur la propagation des ondes allant vers des objets extra-terrestres ou provenant de ces objets ?"

En second lieu, la F.A.I. passait en revue les besoins des services astronautiques en attributions de fréquences dans tout le spectre. Elle étudiait chaque portion du spectre d'une part au point de vue de son importance pour les radiocommunications de l'astronautique, d'autre part en considérant les conséquences que tout remaniement des attributions pourrait avoir sur les autres usagers.

LA CHANSON DE L'ONDE

L'auteur de cette poésie, un Espagnol de grand talent, tient à garder l'anonymat non par fausse pudeur, mais par simple humilité

(N.D.L.R.)

Une onde à l'azimut parfumé est venue dans notre salle,
et la CAR la regarde, la contemple, la CAR est fascinée.
Parmi ces délégués bouleversés, elle fait onduler ses bras,
et montre, lubrique et pure, ses contours contrastés.
Onde, onde fuit cette marée de délégués qui viennent pour détruire ton coeur et s'emparer de ta fraîcheur.

O CAR! je veux danser. Si les délégués me prennent, ils me mettront dans la bande, et nous serons dans la voie.
Onde, onde, fuit car déjà j'entends leurs altercations.

O! CAR, laisse-moi en repos, ne défraîchis pas mes couleurs d'équinoxe.
Le Président arrive, battant les latérales. Dans la salle, l'Assemblée, aux trajets inégaux.

Le spectre des délégués arrive, ils cherchent leurs fréquences dans une bataille éperdue. Les émissions de classe A1 chantent, changent en circuits bifurqués. Et l'onde entraîne dans les airs l'UIT qu'elle tient par la main. Dans la salle, pleurent les délégués, et l'onde les regarde, ironique, et se rit, la bouche vermeille.

(Traduction)

GROUPE DE TRAVAIL 5A

LA LISTE

Le Groupe de travail 5A que préside M. George Searle (Nouvelle-Zélande) s'est maintenant attelé à sa très difficile tâche. Au cours de la matinée d'hier, M. Krasnosselski (U.R.S.S.) a exposé le point de vue de sa délégation en ce qui concerne l'établissement d'une liste internationale des fréquences. Les propositions de l'U.R.S.S. à ce sujet ont déjà été exposées à la Commission N° 5 lors de la discussion générale. Cependant, le représentant de l'U.R.S.S. après avoir à nouveau expliqué les raisons et les motifs des propositions de son pays (N°s 1258, 3202, 2684, 3831, 3833, 3844, 3848, 3874, 3876, 3891, 3892) a répondu de façon détaillée aux questions qui lui étaient posées par les délégués du Portugal, de la France, de la Malaisie, du Royaume-Uni, de l'Espagne, du Mexique, de la Colombie, de la République Fédérale d'Allemagne, du Paraguay, de la Tchécoslovaquie et du Pakistan.

CORRIGENDUM

A la page 4 de l'Electron du Matin du lundi 21 septembre, au 2ème alinéa, lire : "service de radiorepérage" au lieu de "service de radiodissémination".

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 28 GENEVE Mercredi, le 23 septembre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRE DU JOUR

Mercredi, le 23 septembre 1959

9 h. 30	Sous-Groupe de travail 4 B 4	Salle A Bâtiment Electoral
9 h. 30	Groupe de travail 4 G	Salle E Bâtiment Electoral
9 h. 30	Groupe de travail 5 A	Salle F Bâtiment Electoral
	Groupe de travail 4 F (ANNULE)	
9 h. 30	Sous-Groupe de travail 6 B 2	Salle K Bâtiment Electoral
9 h. 30	Sous-Groupe de travail 6 C 4	Bureau 115 Bâtiment Electoral
9 h. 30	Sous-Commission 7 A	Salle D Palais des Expositions
15 h.	Séance plénière	Salle A Bâtiment Electoral
	Sous-Groupe de travail 4 D 1 (Après la plénière)	Salle I Bâtiment Electoral
21 h.	Sous-Groupe de travail 5 A 1	Salle I Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

LES COMMUNICATIONS SPATIALES - (2)
(suite)

A la suite de la demande et des recommandations présentées par la F.A.I. au cours de la réunion de Genève de la Commission d'études N° VI du C.C.I.R., des dispositions ont été prises pour que le C.C.I.R. mette à l'étude les points 1 à 6 ci-dessus.

Après cette réunion, la F.A.I. se prépara en vue de deux grandes conférences qui devaient se réunir en 1959 : la IXème Assemblée plénière du C.C.I.R. (Los Angeles, avril 1959) et la Conférence administrative des radiocommunications (Genève, août à décembre 1959).

La F.A.I. fournit à plus de 950 délégués, appartenant à toutes les nations participant à l'Assemblée plénière du C.C.I.R., et à titre de documents de référence des exemplaires des commentaires préparés par l'American Rocket Society en prévision de la Conférence de Genève ainsi que des exemplaires des témoignages donnés, sous les auspices de cette société, par une vingtaine d'experts techniques devant la F.C.C. dans le cadre de l'enquête poursuivie par celle-ci sur l'attribution des fréquences.

L'Assemblée plénière de Los Angeles a procédé à une réorganisation des Commissions d'études du C.C.I.R. en fusionnant la C.E. IV (propagation de l'onde de sol) et la C.E. V (propagation troposphérique), en sorte que la nouvelle Commission d'études N° V étudie la propagation, y compris les effets de la terre et de la troposphère.

La nouvelle Commission d'études N° IV (Systèmes spatiaux) a pour mandat "d'étudier les systèmes de télécommunication avec et entre des points de l'espace".

Le 14 juillet 1959, en réponse à la demande de la F.A.I., le C.C.I.R. a officiellement accepté d'inscrire la Fédération astronautique internationale au nombre des membres de la nouvelle Commission d'études N° IV, créée par la IXème Assemblée plénière du C.C.I.R. Sur quoi, la F.A.I. a proposé qu'une réunion officielle ou officieuse se tienne pendant la Conférence administrative des radiocommunications afin d'étudier les problèmes des communications spatiales.

Outre le statut d'observateur dont elle jouit auprès de l'U.I.T., la F.A.I. bénéficie également du statut consultatif complet auprès de l'UNESCO et de l'ECOSOC. Dans la 2ème partie du Rapport du Comité spécial des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique des Nations Unies, la F.A.I. est officiellement mentionnée comme organisation scientifique coopérante. Il est également intéressant de pouvoir rappeler qu'au mois d'octobre 1958 l'Assemblée générale du Conseil international des Unions scientifiques (C.I.U.S.) a adopté à l'unanimité le rapport présenté par le Professeur K.F. Ogorodnikov (Académie des sciences de l'U.R.S.S.), le

Professeur John T. Wilson (Président de l'Union de géodésie et de géophysique, de l'Université de Toronto, Canada) et le Dr Alan Shapley (Bureau of Standards des Etats-Unis), manifestant ainsi son appréciation de l'activité féconde poursuivie par la F.A.I. pour les progrès de la science et de la technique de l'astronautique et prévoyant la possibilité d'assurer à l'avenir une affiliation de caractère plus officiel pour les questions d'intérêt commun.

Les plus brillantes étoiles du diadème de la F.A.I. sont ses sociétés membres, lesquelles comprennent les plus grands savants en astronautique du monde entier, et je suis particulièrement fier des récentes demandes d'admission que nous venons de recevoir, celle de l'Association de la médecine aérospatiale, par exemple.

Au cours du Congrès de la F.A.I. qui vient de se tenir à Londres, certaines mesures concrètes, que la F.A.I. devra mettre en application prochainement, ont été décidées :

1. La création, au sein de l'Académie d'astronautique de la F.A.I., d'une Commission d'environ 9 spécialistes du monde entier, en vue de formuler un programme très complet qui sera réparti entre un nombre approprié de groupes de travail (dont les membres n'appartiendront pas obligatoirement à l'Académie) pour exploiter et adapter les connaissances scientifiques et les inventions réalisées grâce aux efforts astronautiques de manière à en faire immédiatement bénéficier l'humanité. Par exemple, le programme "Man in Space" (l'homme dans l'espace) a permis la création de souches d'algues destinées à l'alimentation et à l'épuration du milieu dans un véhicule spatial et qui pourraient bien trouver des applications extrêmement concrètes en agriculture, telles que la fixation de l'azote dans le sol. Dans le cadre des études d'astronautique, des travaux considérables ont été accomplis en matière de physique des solides et de thermoélectricité. Ces inventions permettront peut-être de fournir l'énergie nécessaire à la réfrigération dans les zones torrides inaccessibles ou à l'émission et à la réception radioélectrique dans les régions arctiques éloignées;

2. Une Commission a été créée également au sein de l'Académie pour codifier le droit de l'espace extra-atmosphérique. Au cours des débats de la Commission juridique du Comité spécial des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, ainsi que dans le rapport final du Comité lui-même, on avait préconisé de confier cette activité à un organisme non-gouvernemental. C'était également l'avis exprimé par l'American Bar Association au cours de la réunion qu'elle a tenu récemment à Miami. Cette Commission, on le conçoit aisément, devra créer de nombreux groupes de travail.

3. Enfin, il a été créé, au sein de l'Académie d'astronautique, une Commission pour l'encouragement et la coordination des recherches et des progrès astronautique dans les continents, dans les pays et les groupes ne disposant pas des ressources nécessaires à l'achat de l'équipement qui leur permettrait d'avoir des installations complètes indépendantes. Là encore, il faudra organiser de nombreux groupes de travail pour étudier les très nombreuses possibilités qui existent certainement et pour établir un rapport à ce sujet. Il serait peut-être indiqué de commencer par établir avec beaucoup de soin un ordre du jour pour un colloque consacré aux sciences de l'espace, colloque auquel serait conviés les spécialistes des sciences naturelles et sociales d'Amérique du sud. Ce n'est là qu'une idée de mise en train. Les possibilités sont immenses,

Lorsque je parle de possibilités immenses, je n'exagère nullement car le rôle de la F.A.I. est nécessairement plus important que celui de toutes les autres organisations ou fédérations internationales non gouvernementales, en ce sens que rien de ce qui touche les sciences naturelles et sociales appliquées à l'astronautique ne lui est étranger; et en outre, la compétence de la F.A.I. englobe l'humanité toute entière sans restriction ce qui lui donne beaucoup plus de possibilités d'action que n'en ont aucune des organisations gouvernementales, telles que l'O.N.U. et l'UNESCO, puisqu'elle ignore complètement les frontières nationales et politiques. Cette fraternité sans réserve est essentielle à l'existence légale de la F.A.I.

(à suivre)

LISTE DES PARTICIPANTS

Un fascicule imprimé de modifications à la liste des participants sera distribué dans l'après-midi du 23 septembre.

Ce fascicule est destiné à remplacer les dernières pages de la Section 1 de la Liste. Il suffira donc d'extraire de cette section les pages sui suivent Section 1/90 Rev. 1 et de les remplacer par les nouvelles pages.

En outre, on trouvera ci-dessous une liste de modifications communiquées récemment au Secrétariat :

Désignations et arrivées récentes

7. BELGIQUE
BELGIUM
BÉLGICA

Délégués / Delegates / Delegados

M. Gaston DE LAFONTEYNE et M. GEWILLIG
sont remplacés jusqu'à nouvel ordre par :

M. Robert SANDRONT
Ingénieur, Chef de service
à l'Institut National Belge
de Radiodiffusion

Hôtel Adriatica
Rue Sautter 21
Genève
T. 26 42 40

M. van DEENEN
Ingénieur, Chef de service
à l'Institut National Belge
de Radiodiffusion

11. BRESIL
BRAZIL
BRASIL

Conseillers techniques / Technical advisers / Asesores técnicos

Capitaine de frégate
Geraldo DUPRAL RIBEIRO

Capitaine de frégate
José GURJAO NETTO

14. CANADA
CANADA

Délégués / Delegates / Delegados

Mr. K. B. RALPH

Durant son absence Mr. R. M. TAIT sera remplacé par :

Mr. R. Harry JAY First Secretary of the Canadian Permanent Mission	Rte de Malagnou 53 Genève T. 36 50 86

30. ESPAGNE
SPAIN
ESPAÑA

Délégué / Delegate / Delegado

Sr. D. Antonio MARTORELL GONZALEZ-MADROÑO Ingeniero de Radiodifusion	Central Meublé Rôtisserie 2 Genève

31. ETATS-UNIS D'AMERIQUE
UNITED STATES OF AMERICA
ESTADOS UNIDOS DE AMERICA

Délégué / Delegate / Delegado

Mr. Edgar T. MARTIN Voice of America Engineering Manager United States Information Agency	Hôtel d'Allèves Passage Kléberg Genève T. 32 15 30

33. FINLANDE
FINLAND
FINLANDIA

Délégué / Delegate / Delegado

M. Kalevi Oskari AHTI Ingénieur, Direction Générale des Postes et Télégraphes	Hôtel Excelsior Rue Rousseau 34 Genève T. 26 09 45

73. PORTUGAL

Délégués/ Delegates/ Delegados

Ingénieur Henrique TORRES LEOTTE TAVARES Chef de la Division des Studios Emetteur National de Radiodiffusion	Hôtel Cornavin Place Cornavin Genève T 32 66 60

73. PORTUGAL (suite)
PORTUGAL (contd.)
PORTUGAL (continuación)

Ingénieur Domingos PIRES FRANCO Ingénieur Radiotechnique des Services des Etudes et des Essais Emetteur National de Radiodiffusion	Hôtel Cornavin Place Cornavin Genève T. 32 66 60

77. REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE
FEDERAL GERMAN REPUBLIC
REPÚBLICA FEDERAL ALEMANA

Conseillers / Advisers / Asesores

M. Wolfgang RAUTMANN	Hôtel Alba Rue du Mont-Blanc 19 Genève T. 32 67 07
M. W.E. STEIDLE	Hôtel La Résidence Rte de Florissant 11 Genève T. 24 13 80

78. REPUBLIQUE FEDERATIVE POPULAIRE DE YOUGOSLAVIE
FEDERAL PEOPLE'S REPUBLIC OF YUGOSLAVIA
REPÚBLICA FEDERATIVA POPULAR DE YUGOESLAVIA

Délégué / Delegate / Delegado

M. Konstantin ĆOMIĆ Ingénieur Chef de la section des télécommunications de la direction des radiocommunications	Hôtel Pacific Rue des Pâquis 44 Genève T. 32 64 67

Expert / Consultant / Asesor

M. Miomir KOVAČEVIĆ
Ingénieur
Conseiller de la Direction générale
des P.T.T.

84. SUEDE
SWEDEN
SUECIA

Délégué / Delegate / Delegado

M. Gustaf ELMQUIST Directeur de section à la Direction générale des télécommunications	Hôtel Century Av. de Frontenex 24 Genève T. 36 80 95

301. ORGANISATION DES NATIONS UNIES (O.N.U.)
UNITED NATIONS ORGANIZATION (U.N.O.)
ORGANIZACIÓN DE NACIONES UNIDAS (O.N.U.)

Observateur / Observer / Observador

Mr. Adrian DAVID European Office of the United Nations in Geneva (and Mrs)	5 Chemin Pré-Roset Genthod-Le-Haut

Changements d'adresse

11. BRESIL
BRAZIL
BRASIL

Délégués / Delegates / Delegados

Col. G. de CAMPOS BRAGA (et Mme)	Avenue de Champel 25 c Genève T. 36 22 82
Lieutenant-colonel Josemar da COSTA VALLIM (et Mme)	Avenue de Champel 25 c App. 9 Genève
Capitaine de frégate Carlos Ernesto MESIANO (et Mme)	Avenue de Champel 25 c App. 6 Genève

31. ETATS-UNIS D'AMERIQUE
UNITED STATES OF AMERICA
ESTADOS UNIDOS DE AMÉRICA

Délégué / Delegate / Delegado

Lieutenant John C. FUECHSEL	Hôtel Gilliéron Genève - Vesenaz T. 52 17 67

34. FRANCE
FRANCIA

Délégué / Delegate / Delegado

M. Jean HAMON	chez Mme Chanson Rue Sismondi 3 Genève T. 32 48 49

50. JAPON
JAPAN
JAPÓN

Délégué / Delegate / Delegado

Mr. Shinichi HASE	Hôtel Atlantic Rue Vieux-Collège 5 Genève T. 25 25 84

64. NORVEGE
NORWAY
NORUEGA

Délégué / Delegate / Delegado

M. J. DAHLIN (et Mme)	Hôtel Century Av. de Frontenex 24 Genève T. 36 80 95

65. NOUVELLE-ZELANDE
NEW ZEALAND
NUEVA ZELANDIA

Chef de la délégation / Leader of the Delegation
Jefe de la Delegación

Mr. George SEARLE	Hôtel d'Angleterre Quai Mont-Blanc 17 Genève T. 32 81 80

Chef adjoint de la délégation / Deputy Leader
of the Delegation / Jefe adjunto de la delegación

Mr. Jack Milgrew POWER	Hôtel d'Angleterre Quai Mont-Blanc 17 Genève T. 32 81 80

Délégués / Delegates / Delegados

Mr. Clarence Charles LANGDALE	Hôtel d'Angleterre Quai Mont-Blanc 17 Genève T. 32 81 80
Mr. Donald Leslie VAUGHAN	"

71. PHILIPPINES (République des)
PHILIPPINES (Republic of the)
FILIPINAS (República de)

Chef adjoint de la délégation / Deputy Chief of the Delegation / Jefe adjunto de la delegación

Mr. Guillermo CANON	Hôtel Mon Repos Rue de Lausanne 127 Genève T. 32 85 47

Délégué / Delegate / Delegado

Mr. Francisco TRINIDAD	"

77. REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE
FEDERAL GERMAN REPUBLIC
REPÚBLICA FEDERAL ALEMANA

Conseillers / Advisers / Asesores

M. Rolf HARDER	Rue de Marignac 1 Genève T. 25 37 52
M. Heinz BARTH	"

84. SUEDE
SWEDEN
SUECIA

Délégué / Delegate / Delegado

M. Per ÅKERLIND	Hôtel Century Av. Frontenex 24 Genève T. 36 80 95

85. SUISSE (Confédération)
SWISS CONFEDERATION (Contd.)
SUIZA (Confederación)

Expert / Consultant / Asesor

M. Paul FARINE	Direction générale des P.T.T. Berne T. 031 - 62 25 18

Autres informations

32. ETHIOPIE
ETHIOPIA
ETIOPÍA

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

After the name of Mr. Gabriel TEDROS add:

Manager, Transmission Department
Imperial Board of Telecommunications

85. SUISSE (Confédération)
SWISS CONFEDERATION
SUIZA (Confederación)

Délégué / Delegate / Delegado

M. Albert GULDIMANN

Après l'adresse ajouter : T. 8 73 56

GROUPE DE TRAVAIL 5A

Au Groupe de travail 5A, M. Krasnosselski a répondu à certaines questions relatives aux propositions de l'U.R.S.S. touchant l'établissement de la Liste internationale des fréquences.

Le Président, M. George Searle (Nouvelle-Zélande) a ensuite résumé comme suit la tâche du Groupe de travail :

1. Procédure à suivre pour établir un fichier international des fréquences
2. Mesures subséquentes et dispositions appropriées
3. Notification
4. Examen
5. Mesures à prendre après l'examen
6. Inscription au fichier
7. Réexamen des inscriptions
8. Annulation des inscriptions
9. Etude des avis et recommandations de l'organisme central

Un Sous-Groupe a été chargé des tâches de rédaction.

Les représentants de Cuba, de l'Australie, de l'Inde, de la Chine, de la Colombie, du Ghana, de l'Espagne et de la Yougoslavie sont intervenus hier dans la discussion.

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

A ce jour, 22 septembre, les noms des délégués de 52 Membres et d'un Membre associé nous ont été communiqués. Le nombre total des participants de ces pays à la Conférence est de 194 : 94 d'entre eux prennent part actuellement à la Conférence administrative des radiocommunications.

Treize Membres ont fait connaître le nombre approximatif de leurs représentants, qui sera de 56 au total.

Deux Membres ont déclaré qu'ils participeraient à la Conférence de plénipotentiaires sans indiquer toutefois le nombre de délégués qu'ils y enverraient.

Trois Membres et un Membre associé ont déclaré qu'ils n'avaient pas l'intention de prendre part à la Conférence de plénipotentiaires.

Vingt-six Membres et 3 Membres associés n'ont pas encore répondu au télégramme du 8 septembre.

MACHINES A ECRIRE A L'USAGE DES DELEGUES

Messieurs les délégués voudront bien tenir compte du fait qu'à partir d'aujourd'hui, mercredi 23 septembre, les machines à écrire qui étaient à leur disposition dans les bureaux 111 et 112 sont maintenant placées dans les bureaux 111 et 113.

Au Groupe de travail 5B4, présidé par M. Sven Gejer, il a été décidé de confier à un groupe spécial l'étude des normes techniques appliquées par l'I.F.R.B. pour l'élaboration de ses plans.

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 29 GENEVE Jeudi, le 24 septembre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRE DU JOUR

Jeudi, le 24 septembre 1959

9 h. 30	Commission 4	Salle A - Bâtiment Electoral
9 h. 30	Groupe de travail 6C	Salle C - Palais des Expositions
9 h. 30	Sous-Commission 7B	Salle D - Palais des Expositions
12 h. 30	Sous-Groupe de travail 4B3/1	Salle K - Bâtiment Electoral
12 h. 30	Région 3 (séance)	Bureau 115 - Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 4C	Salle B - Palais des Expositions
15 h.	Groupe de travail 4D	Salle E - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 5B3 (annulé)	
15 h.	Commission 6	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 7A1 (annulé)	
15 h.	Sous-Commission 7D	Salle D - Palais des Expositions
18 h.	Réunion des Présidents	Salle E - Bâtiment Electoral
20 h.	Commission 1	Salle E - Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

COMMUNICATIONS DE L'ESPACE - (3)

par Andrew C. Haley

(suite et fin)

Les projets suivants doivent être étudiés afin de voir s'ils sont réalisables, utiles et applicables :

1. Prévision du temps à la surface de la terre, à long et à court terme.

2. Recherche agricole : nouvelle végétation, nouveaux hydroponiques dans leurs relations avec les problèmes terrestres et les problèmes de l'espace.

3. Nouvelle utilisation des communications radioélectriques terrestres - relais actifs et passifs; plates-formes pour liaisons entre points fixes et pour transmissions de radiodiffusion.

4. Surveillance de zones terrestres éloignées.

5. Fourniture de renseignements et d'avis aux expéditions terrestres et aux navires, à partir de positions dans l'espace.

6. Le vide spatial et ses utilisations.

7. Les hautes températures et leurs utilisations.

8. Les basses températures et leurs utilisations.

9. Recherches sur le rayonnement (des rayons X aux infra-rouges).

10. Emmagasinage de gaz liquéfiés et de radicaux dans des plates-formes spatiales.

11. Maintenance de procédés impliquant l'utilisation de superconducteurs.

12. Fabrication dans l'espace de produits réclamant diverses atmosphères gazeuses, emprisonnées dans des conditions spéciales.

13. Estimation des paramètres fondamentaux en vue de la production de particules électroniques de petites dimensions.

14. Recherches médico-spatiales. Effets de l'annulation de la pesanteur. Etudes sur le coeur et sur les autres organes.

15. Opérations chirurgicales réalisées dans des conditions spéciales qui ne se rencontrent que dans l'espace.

16. Observations astronomiques poussées réalisées en austronautique.

17. Recherches sur l'influence des rayons cosmiques sur les vols spatiaux.

18. Dangers et utilisation éventuelle de la poussière météoritique.

19. Le champ géomagnétique.

20. Dynamique du plasma interplanétaire.

21. Mécanisme de transfert régissant le rayonnement corpusculaire du soleil.

22. Mathématiques - détermination d'une unité astronomique - détermination plus précise de l'orbite terrestre - distance de la Terre à la Lune - métrologie et normalisation.

23. Masse des différents corps célestes (par exemple : Vénus); leur position dans l'espace.

24. Affaiblissement des fréquences radioélectriques dans différentes atmosphères (Vénus, Mars, etc...).

25. Paramètres des combustibles à haute énergie.

26. Transports par fusée (poste, fret, passagers).

27. Comportement des matières nucléaires (ou autres) dans les zones éloignées.

28. L'espace : source de nouvelles matières premières.

29. Mise au point de matières plastiques nouvelles.

30. Prospection dans l'espace.

31. Emplacement optimum d'une base de lancement à l'équateur, destinée à être utilisée par tous les pays.

32. Définitions de tous les termes relatifs à l'astronautique, normalisées en plusieurs langues.

33. Description des réalisations de l'Australie, du Canada, des Etats-Unis, de la France, du Japon, du Royaume-Uni et de l'U.R.S.S. dans le domaine des fusées.

34. Inventaire des réalisations de l'astronautique liées directement au domaine des fusées et de l'exploration spatiale, ou contribuant à l'avancement de la science dans tous les pays du monde.

35. Sites les plus favorables pour le repérage, dans tous les programmes de satéllites connus.

36. Expériences biologiques réalisées dans l'espace, dans des conditions optimum.

37. Contamination due aux recherches atomiques ou à la libération d'une forme quelconque d'énergie cinétique.

38. Problèmes posés par la transmission d'informations scientifiques.

39. Techniques de télémesure.

40. Repérage optique.

41. Attributions de fréquences radioélectriques aux communications spatiales.

42. Possibilités économiques à long terme des vols spatiaux.

43. Recherche fondamentale dans les différentes disciplines.

44. Traitement numérique des données et calcul électronique.

45.- Collaboration avec l'UNESCO.

46. Collaboration avec d'autres associations internationales de caractère scientifique.

47. Protection des aéronefs contre les engins spatiaux en vol.

48. Organisation de l'échange et de la diffusion d'informations relatives à la recherche dans l'espace extra-atmosphérique.

49. Coordination des programmes nationaux pour l'étude de l'espace extra-atmosphérique. Toutes formes d'assistance pour encourager leur réalisation.

50. Plan optimum en vue de rendre tangibles et d'exploiter les possibilités qui s'offrent aux nations de participer à tous les niveaux de développement, depuis l'encouragement de la recherche ou l'exploitation des stations de repérage jusqu'au lancement de petits véhicules ou à la participation à des entreprises plus importantes.

51. Sociétés concevables en dehors de la Terre, soit à la surface d'autres planètes soit ailleurs.

52. Caractéristiques du satellite optimum.

53. Equipement scientifique optimum d'un satellite employé pour les télécommunications.

54. Equipement scientifique optimum d'un engin d'exploration spatiale.

55. Enregistrement des caractéristiques de l'orbite.

56. Elimination des satellites "morts".

57. Retour et récupération des véhicules de l'espace.

58. Retour de l'équipement.

59. Identification de l'origine.

60. Utilisation internationale des champs de lancement.

61. Liberté d'explorer et d'utiliser l'espace extra-atmosphérique.

62. Responsabilité à raison des dommages corporels ou matériels causés par les engins spatiaux.

63. Rentrés et atterrissage des engins spatiaux.

64. Où commence l'espace extra-atmosphérique ?

65. Protection de la santé et de la sécurité publiques.

66. Exploration de corps célestes.

*

* *

AUX GARS DE LA MARINE

Les délégués, membres de la marine, vont tenir une nouvelle réunion à laquelle on espère la présence de M. Stenfert, Président du C.I.R.M.

Cette fois, c'est à l'Hôtel Métropole que chacun pourra avoir son plumet. Toutefois, il y aura aussi quelques rafraichissements inoffensifs.

L'heure a été fixée à 20 h.30, aujourd'hui, jeudi 24 septembre, et la réunion doit prendre fin à 22 h.30.

On espère que quelques-uns des délégués indiqueront les points saillants qui devraient être quelque peu discutés et sur lesquels on espère que les marins sont en mesure d'exprimer leur opinion.

Les gas de la marine sont invités à bien vouloir faire savoir à Mr. J.D. Parker, Casier 402/1, s'ils peuvent participer à la réunion.

BILAN PROVISOIRE

UN GROUPE SPECIAL POUR LES COMMUNICATIONS SPATIALES

Les optimistes pensaient que la quatrième séance plénière ne durerait que peu de temps. Leurs pronostics se sont révélés fort inexacts. Ayant tout d'abord noté que les gouvernements de la Colombie et de Costa Rica avaient déposé leurs instruments de ratification de la Convention internationale des Télécommunications de Buenos Aires, la Conférence passa à la discussion du rapport de la Commission N° 2 (Vérification des Pouvoirs).

M. Soebardo Djojoadhisoerjo (Indonésie) fit remarquer que le statut de la Nouvelle-Guinée n'était pas finalement réglé et qu'en conséquence il ne pourrait adopter un document dans lequel on accordait aux Pays-Bas la représentation de ce territoire.

Le délégué des Pays-Bas fit valoir qu'en l'état actuel des choses son gouvernement représentait la Nouvelle-Guinée.

M. Ashot Badalov (U.R.S.S.), le Dr Miroslav Joachim (Tchécoslovaquie), M. Ivan Trifonov (Bulgarie) et M. Marin Grigoro (Roumanie) soulevèrent à nouveau la question de la représentation de la Chine, la situation actuelle devant entraîner des difficultés pour le travail de la Conférence et porter atteinte au prestige de l'organisation. La République populaire chinoise représente 650 millions d'habitants et elle est seule en mesure d'exécuter les obligations de la Convention et des règlements de façon réaliste. A quoi le représentant de la Chine devait répliquer que la délégation de l'U.R.S.S. se livrait à des manoeuvres de propagande politique.

Lorsqu'on aborda la question de la décision à prendre concernant les pouvoirs remis par le représentant de la République populaire hongroise, le représentant de la Hongrie, reprenant les arguments qu'il avait fait valoir au sein de la Commission, déclara que si la Conférence prenait la décision de ne prendre aucune décision, elle se refusait à appliquer les règlements de l'U.I.T.

Il s'ensuivit tout aussitôt une discussion fort confuse que seul un juriste de Philadelphie ou un clerc de notaire de Normandie pourrait expliquer clairement.

M. Craven, au nom des Etats-Unis, rappela les décisions constantes de l'Assemblée générale des Nations Unies au cours de sessions normales ou simples; M. Grigore (Roumanie) proposa de faire figurer la Hongrie dans la liste des pays dûment accrédités et munis des pouvoirs nécessaires. Les délégués de la Bulgarie, de la Pologne, de l'Ukraine, de l'U.R.S.S. et de Tchécoslovaquie estimaient qu'il fallait adopter la proposition roumaine et avoir à ce sujet un vote secret. M. Booth, de la délégation du Royaume-Uni, déclara que sa délégation était avant tout soucieuse d'éviter toute discussion politique mais qu'il y avait lieu de tenir compte des décisions prises par l'Assemblée générale des Nations Unies. Au demeurant, nul ne

songeait à disputer à la délégation de la République populaire hongroise le droit de prendre part aux discussions et de voter.

M. Oswaldo de Miranda (Brésil) ayant proposé la clôture des débats, cette proposition fut appuyée par M. Quijano Caballero (Colombie).

Finalement, le Président proposa, et sa décision fut appuyée par 44 voix contre 8 et 7 abstentions, de passer au vote secret pour décider de l'adoption ou de la non adoption du rapport de la Commission N° 2. Les résultats de ce vote furent 40 pour, 16 contre, 12 abstentions et un vote non valable.

M. Carli (Argentine) ayant proposé d'accorder aux délégations - pour présenter leurs pouvoirs - un délai allant jusqu'au dernier jour de la Conférence, M. Nicotera fut amené à demander s'il fallait entendre par cela la dernière heure, la dernière minute ou la dernière seconde avant la signature des Actes finals! La proposition de l'Argentine fut acceptée, étant bien entendu que les pouvoirs tardivement arrivés pourraient être examinés soit par la Commission de Vérification le matin de la signature des Actes finals soit au cours de la dernière séance plénière de la Conférence.

Au cours de ces débats, pour des considérations de pure technique, - tout est placé sous le signe de la haute technique dans le Bâtiment Electoral - le délégué du Guatemala se fit à maintes reprises donner le droit de parler, qu'il n'avait pas réclamé. Pour des questions de pure technique aussi, on étouffait hier dans la Salle A, ce qui amena le Capitaine Booth, Chef de la délégation du Royaume-Uni, à demander qu'on étudiât ce problème de manque de ventilation pour faciliter la bonne marche des travaux.

L'Irak étant maintenant le seul pays à ne pas avoir présenté des pouvoirs valides, il apparut tout naturel à la Conférence de faire droit à sa demande et de décider de l'inclusion de ce pays dans la zone européenne sous réserve que cette mesure n'entraîne pas la révision, au cours de la présente Conférence, soit des plans de Copenhague ou de Stockholm, soit de tous autres plans régionaux, y compris ceux du service maritime.

Le délégué de l'Espagne était d'avis qu'on renvoyât le texte de la Commission N° 4 traitant de cette question à la Commission N° 5, mais sa proposition ne fut pas appuyée.

M. Henry, de la délégation française, Président de la Commission N° 8, ayant expliqué comment, à l'aide de feuilles roses et bleues, on procéderait à la rédaction, à la présentation et à l'établissement des nouveaux textes, on en vint enfin à la très importante question des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et au rapport du Comité ad hoc des Nations Unies qui s'est occupé de ce problème.

Ce rapport fait, en effet, état de certaines décisions du C.C.I.R., prises à Los Angeles en avril, et indique que le Comité invite instamment l'U.I.T. et les Etats Membres de la Conférence des radiocommunications à attribuer les fréquences voulues aux programmes spatiaux avec des largeurs de bandes adaptées aux besoins prévisibles de ces programmes au cours des trois années à venir.

Le Président, M. Charles Acton, rappela tout d'abord que le rapport n'a pas encore été étudié par l'Assemblée générale des Nations Unies, que la Conférence a devant elle plusieurs propositions concernant les recherches spatiales et qu'elle est aussi fort au courant des études du C.C.I.R. concernant les communications avec et entre les engins spatiaux. Il proposa alors à la Conférence de charger le Secrétaire général de faire tenir au Secrétaire général des Nations Unies les renseignements nécessaires concernant certaines inexactitudes concernant l'U.I.T. dans le rapport et d'approuver la constitution d'un groupe spécial, composé des représentants de l'U.R.S.S., des Etats-Unis, de la Tchécoslovaquie, du Royaume-Uni et de la France, ce groupe étant présidé par le Président de la Conférence lui-même. Le mandat de ce groupe spécial serait :

a) de recommander à la Conférence plénière et au Comité 4 dans quelle partie du spectre l'attribution de fréquences pourrait être faite pour les recherches spatiales, en se basant sur ce qu'on sait des besoins pour le futur immédiat;

b) de s'efforcer d'indiquer pour chaque partie du spectre l'espace qui devrait être réservé par le Comité 4 pour la détermination par ce comité des attributions spécifiques qui devraient figurer au Tableau d'attribution des fréquences pour les recherches spatiales.

Les délégués des Etats-Unis, de l'U.R.S.S., de la Tchécoslovaquie et de la France se déclarèrent prêts à prendre part aux travaux du groupe. M. Badalov fut amené à expliquer que son pays, ayant maintenant lancé dans l'espace des Spoutniks, des satellites, et ayant envoyé une fusée à la lune, et ayant utilisé à cette occasion tout un matériel scientifique, s'intéressait beaucoup à ce problème de recherches dans l'espace. Le Capitaine Booth (Royaume-Uni) fut amené à préciser qu'à son avis il faudrait, dans un très prochain avenir, changer rapidement les idées mêmes qu'on se fait à l'heure actuelle des télécommunications. M. Henry (France) insista sur l'importance qu'il y avait à travailler dans ce sens et à prévoir dès maintenant, particulièrement en vue de l'Assemblée plénière du C.C.I.R.

M. Pedersen (Danemark) présenta alors quelques remarques. Il y a à l'heure actuelle à cette Conférence des propositions concernant les communications de la terre avec l'espace et les recherches spatiales, également aussi des propositions consistant à donner un statut juridique et une protection aux utilisations actuellement faites pour l'usage de certaines fréquences. Toutefois, il n'est question, dans le rapport des Nations Unies, que de recherches dans l'espace, et l'on ne semble pas envisager les services de l'avenir, comme ceux de la télévision par exemple. Il est question dans le rapport des Nations Unies d'un délai de trois ans alors que la

Conférence de Genève doit décider pour les six ans à venir. Il sera peut-être nécessaire - quand le besoin s'en fera sentir - d'avoir recours à une Conférence extraordinaire pour les communications spatiales. Le rapport parle également de certaines règles et services de coopération internationale pour l'attribution des fréquences. La Conférence de Genève n'est pas saisie de propositions à ce sujet. Dans la partie du rapport des Nations Unies consacrée aux problèmes juridiques, on envisage une analogie entre ce qui se passe dans l'air et sur les mers d'une part et l'espace d'autre part. Il y aurait sans doute à ce sujet beaucoup de difficultés et l'on sait du reste que certains problèmes de radiodiffusion en mer sont difficiles à résoudre.

Il serait peut-être prématuré de vouloir aller trop vite.

Et pourtant, certaines questions doivent être décidées, qui ne le pourraient être dans six ans. Il faut peut-être envisager une organisation spéciale pour régler ce problème. En tout cas, les résultats des travaux du groupe spécial doivent être connus rapidement.

Il fut également décidé hier que les experts du COSPAR pourraient être appelés à travailler à titre consultatif par les membres du groupe spécial chargé des communications spatiales.

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 30 GENEVE Vendredi, le 25 septembre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRE DU JOUR

Vendredi, le 25 septembre 1959

9 h. 30	Groupe de travail 4B	Salle E - Bâtiment Electoral
9 h. 30	Groupe de travail 4E	Salle A - Bâtiment Electoral
9 h. 30	Groupe de travail 5A	Salle F - Bâtiment Electoral
9 h. 30	Groupe de travail 5B4 (ad hoc)	Salle I - Bâtiment Electoral
9 h. 30	Groupe de travail 6A7	Salle G - Bâtiment Electoral
9 h. 30	Sous-Groupe de travail 6C4	Bureau 115 - Bâtiment Electoral
9 h. 30	Groupe de travail 7A2	Salle K - Bâtiment Electoral
9 h. 30	Groupe de travail 7B (ad hoc)	Salle L - Bâtiment Electoral
9 h. 30	Groupe de travail 7C	Salle D - Palais des Expositions
12 h. 30	Groupe de travail 4B4/1	Bureau 112 - Bâtiment Electoral

Région 3

15 h.	Commission 3	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 4B4	Salle E - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 5B2	Salle F - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 5B4 (ad hoc)	Salle I - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 6A3	Salle G - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 6B3	Salle H - Bâtiment Electoral
15 h.	Commission 7	Salle D - Palais des Expositions
16 h. (après la Commission 7)	Groupe de travail 7B1	Salle K - Bâtiment Electoral
- (après la Commission 7)	Groupe de travail 7C2	Salle D - Palais des Expositions

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

CONCERT DU 28 OCTOBRE 1959

Ce concert est organisé à l'intention des participants aux deux conférences de l'U.I.T. par le "Conseil administratif de la Ville de Genève en collaboration avec Radio Genève et avec le concours de l'Orchestre de la Suisse Romande".

Les participants aux conférences recevront une invitation et seront priés d'y répondre dans le plus bref délai afin de permettre au Secrétariat du Conseil administratif de procéder au placement des auditeurs dans la salle et de faire parvenir aux intéressés les billets correspondants.

Les auditeurs seront invités à se trouver dans le Victoria Hall au plus tard à 20 h. 30; les portes seront fermées après cette heure, pour les besoins de la radiodiffusion. Le concert commencera à 20 h. 30 précises.

L'Orchestre de la Suisse Romande sera dirigé par M. Enrique JORDA.

Soliste : Mme France CLIDAT, pianiste.

A TOUT SEIGNEUR TOUT HONNEUR

Les porteparoles de la République populaire roumaine et du Brésil, à la quatrième séance plénière de la Conférence, étaient respectivement M. Bujor Ionità, et le Général Olimpio Mourao Filho.

PREMIERE REUNION DES RADIOAMATEURS

16 septembre 1959

Quarante-deux radioamateurs participant à la Conférence de l'U.I.T. se sont réunis mercredi dernier, 16 septembre, dans la Salle E, afin d'entendre les allocutions prononcées par certains membres particulièrement éminents de la Conférence et de discuter des problèmes qui les intéressent.

Le Président de la société suisse de radioamateurs, l'U.S.K.A., adresse à l'assemblée de chaleureux souhaits de bienvenue puis le Président de la Conférence, M. Charles J. Acton, prend la parole. Soulignant que les radioamateurs ont toujours été connus pour leur esprit de compréhension amicale et de coopération mutuelle, M. Acton remarque qu'il est bien agréable de voir des radioamateurs dans plusieurs des commissions ainsi qu'à de hauts postes de la conférence. Il souhaite à tous un plein succès dans leurs travaux, puis invite l'assemblée à se lever en hommage à l'U.S.K.A., la société qui les accueille.

M. Gerald C. Gross, Secrétaire général par intérim de l'U.I.T., prenant la parole ensuite, rappelle non sans fierté que, personnellement, il a commencé sa carrière de radioamateur dès 1920. Il joint ses voeux à ceux que vient de formuler M. Acton, puis expose brièvement la situation de l'Union internationale des radioamateurs (I.A.R.U.) dans le cadre de l'U.I.T. depuis les premières conférences jusqu'à ce jour.

Au nom de l'I.A.R.U., M. A.L. Budlong, Secrétaire général de l'I.A.R.U. et M. H. Laett, Président de la Division de la Région 1 de l'I.A.R.U., soulignent tous deux qu'il est de nombreux problèmes ardus à résoudre; c'est pourquoi l'I.A.R.U. avait demandé à toutes ses sociétés membres d'exposer leur cas à leurs administrations nationales respectives suffisamment de temps avant la conférence.

Prenant la parole au nom du groupe d'observateurs de l'I.A.R.U., M. O. Lührs passe brièvement en revue les différentes propositions qui concernent les bandes pour le service d'amateur. Un certain nombre de suggestions et de remarques intéressantes ont été présentées au cours de la discussion qui s'ensuivit et qui, en raison de l'heure tardive, dut prendre fin à 20 heures. La séance fut donc levée, et la discussion ajournée à la prochaine réunion qui sera convoquée en temps voulu.

Etaient présents :

Charles J. Acton	VE 3 AC
Gerald C. Gross	HB 9 IA/W 3 GG
H. Laett	HB 9 GA
O. Lührs	DL 1 KV
A.H. Budlong	W 1 BUD
E. Beusch	HB 9 EL
F. Dubret	HB 9 PJ (ex F 9 DF)
D.A. Duthie	ZL 2 ASK
C.C. Langdale	ZL 2 CH
D.C. Vaughan	ZL 2 VA
P. Hewlett	ZL I MW
Kaeffeli	HB 9 DD
A. Guldimann	HB 9 DB

A. Prose Walker	W 4 CXA/W 2 BMX
A. Reid	VE 2 BE
A.G. Skrivseth	W 4 JDL
J.A. Russ	W 4 GO
M. Joachim	OK 1 WI
G. Joraschkewitz	HB 9 UD (ex DL 3 OC)
A. Freiburghaut	HE 9 RBE
J. Grange	HB 9 H2
G. Cauderay	HB 9 OC
R. Brossa	HE 9 RMH (ex I 1 BAG)
Besson	HB 9 FF
R.P. Haviland	K 3 BGX
Ed. Maeder	HB 9 GM
W. Baumgarten	HB 9 SI/PA 9 BB/K 2 UN/2 C 6 UN
S. Chisholm	VE 3 ATU/G 3 GSK
J.F. Cartwright	VE 3 CDL (ex F 7 EP)
Morimoto	ex JIFT/J 2 IJ
R. Binz	DL 3 SO/HB 9 TBR
Kong P.H.	BVIPH (ex C 7 AA)
J. Huntoon	WILVQ
J. Moyle	VK 2 JU
J.J. Malone	EI 4 N
A. Schaedlich	DL 1 XJ
G. Jacobs	W 3 ASK/W 2 PAJ
W. Menzel	ex DL 1 UR
A. Dominkus	OE 1 AD
J. Etulain	LU 3 AF
A. Darino	LU 6 AY
L'Evêque Ch.	HE 9 EHK

Les observateurs de l'I.A.R.U. (Casier 401/1) se feront un plaisir de répondre à toutes questions relatives aux radioamateurs.

PROPOSITION 5514

La présente proposition a été adressée directement à l'Electron du Matin. Elle n'émane pas de l'espace extra-atmosphérique, mais vient d'un trés beau pays, le pays des Tours du Silence, par roulotte, poste aérienne et boite aux lettres. Estimant que cette proposition pourrait intéresser certaines délégations, nous nous empressons de la publier :

Article 5 - Tableau de répartition

La Conférence administrative des radiocommunications (Genève, 1959)

observant

a) que le numéro 235 du Règlement des radiocommunications d'Atlantic City dispose :
"Afin de réduire les besoins de fréquences dans cette bande (5 000 - 30 000 kc/s) et de prévenir en conséquence les brouillages nuisibles entre les communications à grande distance, il est recommandé aux Administrations d'utiliser, partout où cela est praticable tous les autres moyens de communication possibles."

b) qu'il est encore plus nécessaire d'économiser le spectre à l'époque actuelle qu'au moment de la Conférence d'Atlantic City,

considérant

que les autres moyens de communications dont on dispose sont les suivants :

a) Signaux par fumée

b) Tam-tam

c) Pigeons voyageurs

d) Coureurs à pied

e) Aéronefs

recommande

aux Membres et Membres associés de l'Union de consacrer leur activité :

a) A la recherche de matériaux capables d'émettre de la fumée à l'état pur et sous forme concentrée,

b) A l'hybridation d'une race de moutons fournissant des peaux de tam-tam capables d'émettre des sons de très haute qualité, tant en ce qui concerne le volume, le registre, que la pureté du timbre,

c) A l'élevage accéléré de pigeons assez robustes pour transmettre au minimum 60 mots/minute (environ 50 bauds)

invite les Membres et Membres associés de l'Union

a) A favoriser l'organisation plus fréquente de Jeux Olympiques pour former des coureurs rapides capables d'atteindre les vitesses les plus élevées dans la technique des transmissions;

b) A utiliser à cette fin les aéronefs modernes ultra-rapides, dans le plus grand nombre possible de cas, et notamment pour transmettre leurs propres messages d'Arrivée et de Départ;

ordonne

Que l'aéronef portant les immatriculations respectives des pays Membres ne cause pas de brouillage nuisible aux bandes de l'espace dont l'attribution aux pigeons voyageurs et à la fumée porteuse de signaux est confiée exclusivement à M. Gunnar Pedersen.

DES TROPIQUES AUX PÔLES

La commission 4 a tenu séance hier, le matin et l'après-midi. Elle a entendu les opinions des délégués sur la teneur du Document N° 270 et de ses deux annexes. La première recommande d'éliminer le service d'amateur de la bande 7 100 - 7 300 kc/s, dans les Régions 1 et 3 et de rédiger une résolution soulignant que le service de radiodiffusion n'est pas autorisé à utiliser la bande 7 000 - 7 100 kc/s, réservée aux amateurs ces derniers se limitant à cette bande pour leurs communications inter-régionales. L'annexe 2 recommande que la partie de la Libye située au nord du parallèle 30° Nord et la partie de l'U.R.S.S. comprise entre les méridiens 40° Est et 80° Est et les parallèles 40° Nord et 43° Nord soient toutes deux incluses dans la zone tropicale.

Le délégué de la Chine inquiet de la tendance actuelle, fit part de sa crainte de voir bientôt la zone tropicale s'étendre jusqu'aux régions polaires; il s'est demandé aussi si la Terre ne tournerait pas aussi bien sans radiodiffusion à hautes fréquences...

De son côté, la délégation des Etats-Unis a recommandé l'adoption du document dans son ensemble, en renvoyant toute discussion à une séance plénière de la commission. Le délégué de l'Inde a proposé que, dans la mesure ou cela pourrait être utile, la discussion de ce rapport reste ouverte à l'échelon des Sous-Commissions.

La séance a pris fin sans qu'une décision concrète soit intervenue. La Commission se réunira probablement samedi matin pour reprendre la discussion.

BONNES INTENTIONS ET VEILLEE D'ARMES

Présidents et Vice-Présidents ont fait le point hier, en fin de journée. L'impression générale est qu'on arrivera à achever le travail en temps utile encore que seuls Messieurs Mirza (Commission 6) et ses Vice-Présidents, Enhle (Commission 7) et Caruso (Groupe de travail 7B) se soient montrés résolument optimistes.

Il fut, au cours de la discussion, parlé de bien des choses et notamment des quarts d'heure de pause qui se transforment en demi-heures, de la fatigue qui se fait sentir dans la troisième heure d'une réunion surtout lorsqu'il n'y a pas de ventilation dans la salle, du rôle et de l'importance des "groupes linguistiques", de la quasi-impossibilité de trouver des interprètes supplémentaires à Genève et même en Europe, du labeur matinal du samedi.....

Il fut finalement décidé que dès que possible on tâcherait de travailler (avec l'interprétation simultanée)

de 9 à 10 h. 30

de 11 à 12 h. 30

de 15 à 16 h. 30

et de 17 à 18 h. 30.

Entre-temps, traducteurs, réviseurs, sténo-dactylos, secrétaires, ronéotypistes et assembleuses, s'efforceront de poursuivre, de jour et de nuit, leur course contre la montre pour fournir à la Conférence sa ration normale hebdomadaire de 750.000 pages en français, anglais et espagnol.

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 31 GENEVE Samedi, le 26 septembre 1959
Lundi, le 28 septembre 1959

Publié pendant les séances des
Conférences de l'U.I.T.

ORDRE DU JOUR

Samedi, le 26 septembre 1959 :

9 h.30	Commission 4	Salle A - Bâtiment Electoral

Lundi, le 28 septembre 1959 :

9 h.	Groupe de travail 4C	Salle E - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Groupe de travail 4D1	Salle I - Bâtiment Electoral
9 h.	Groupe de travail 5A	Salle F - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Groupe de travail 6A2	Salle G - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Groupe de travail 6A8	Salle K - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Groupe de travail 6C4	Salle L - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Commission 7A	Salle D - Palais des Expositions
15 h.	Sous-Groupe de travail 4B4	Salle E - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 4E1	Salle H - Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 4F	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 5B4	Salle F - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 6A3	Salle G - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 6B3	Salle I - Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 7A2	Bureau 115 - Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 7B1	Salle L - Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 7B2 7B5	Salle K - Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

LE CHIFFRE TREIZE

Le chiffre 13 n'a pas une bonne réputation pour les fatalistes et pour ceux qui s'intéressent tant soit peu à l'astrologie. On pouvait donc s'attendre à ce que jeudi, le 24 septembre 1959, quelque chose d'étrange ou de fatal arrive tandis que le Comité 6 discutait du sort de l'Article 13 des règlements radio. Il n'en fut rien et le sort de cet article fut réglé très rapidement. Le Comité parvint, si l'on peut dire, à garder le contrôle de la fatalité elle-même et à conjurer le mauvais sort. Toutefois, le délégué du Portugal, au cours de la discussion, prévoyant aisément l'avenir, déclara qu'il n'était pas possible d'obtenir des stations radar assez puissantes et silencieuses pour qu'elles révèlent leur identité. Il ne nous reste donc qu'à espérer que ces stations radar frivoles s'abstiendront d'intervenir dans le destin de l'humanité par le truchement de la radio, à la faveur du 13 "fatidique".

Le Comité 6 accepta 27 décisions techniques, s'efforçant ainsi d'établir des normes de valeur pour la bonne conduite des ondes. Il n'hésita pas à employer des mots très forts pour juger ou blamer les utilisations illégitimes de la radio. Les qualificatifs "faux" (spurious) et "parasite" (parasitic) furent utilisés au cours de la discussion. Le délégué de l'Inde était d'avis qu'il était tout à fait démodé dans les télécommunications modernes de faire figurer le mot "visuel" dans les définitions.

ENREGISTREMENT DES MEMBRES DES DELEGATIONS A LA CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAURES

Afin de faciliter et d'accélérer les opérations d'enregistrement, les participants à la Conférence administrative des radiocommunications qui ont été désignés comme membres de la délégation de leur pays à la Conférence de Plénipotentiaires sont priés de se faire enregistrer, le plus tôt possible, à partir du lundi 28 septembre, auprès de Madame Pauli dans le local affecté à l'enregistrement, à la réception et à l'information.

LISTE DES PARTICIPANTS

Changements d'adresse

5. AUSTRALIE (Fédération de l')
AUSTRALIA (Commonwealth of)
AUSTRALIA (Federación de)

Délégué / Delegate / Delegado

Mr. Henry Alphonsus de DASSEL (and Mrs. and Miss)	Rue du Vieux-Collège 12 Genève T. 25 74 06

12. BULGARIE (République populaire de)
BULGARIA (People's Republic of)
BULGARIA (República Popular de)

Chef de la délégation
Head of the Delegation
Jefe de la delegación

M. Ivan Marko TRIFONOV	Grand'Rue 10 Genève T. 25 59 96

Délégué / Delegate / Delegado

M. Jivro Krastev STOYANOV	Grand'Rue 10 Genève T. 25 59 96

31. ETATS-UNIS D'AMERIQUE
UNITED STATES OF AMERICA
ESTADOS UNIDOS DE AMÉRICA

Délégués / Delegates / Delegados

Captain Garrett van A. GRAVES (and Mrs. and Mrs. G. Graves (mother))	Rte de Florissant 19 Genève T. 25 15 84
Mr. William B. HAWTHORNE Chief, Frequency Management Staff Division Federal Aviation Agency (and Mrs. and son)	Hôtel Century Av. de Frontenex 24 Genève T. 36 80 95

ETATS-UNIS D'AMERIQUE
Délégués / Delegates / Delegados / (suite)

Mr. Charles H. OWSLEY Deputy U.S. Representative to International Organizations in Geneva (and Mrs.)	Avenue Pierre Odier 23 Genève T. 36 18 08

32. ÉTHIOPIE
ETHIOPIA
ETIOPÍA

Chef de la délégation
Head of the Delegation
Jefe de la delegación

M. Gabriel TEDROS	T. 26 09 96

73. PORTUGAL

Délégués / Delegates / Delegados

Ingénieur Mário José Ferreira da COSTA JARDIM (et Mme et Mlle)	Rue Louis Favre 6 Genève T. 34 28 43
Colonel Manuel Norton BRANDÃO (et Mme et 3 fils)	Hôtel Alba Rue du Mont-Blanc 19 Genève T. 32 67 07

Autres informations

31. ETATS-UNIS D'AMERIQUE
UNITED STATES OF AMERICA
ESTADOS UNIDOS DE AMÉRICA

Délégué / Delegate / Delegado

Mr. William H. WATKINS
lire : Assistant Chief Engineer
Federal Communications Commission

Expert / Consultant / Experto

Major Walter J. PAYNE, U.S.A.F.
lire : Headquarters, USAFE
Ramstein, Germany
(and Mrs.)

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - No 32 GENEVE Mardi, le 29 septembre 1959

Publié pendant les séances des
Conférences de l'U.I.T.

ORDRE DU JOUR

Mardi, le 29 septembre 1959

9 h.	Groupe de travail 4D	Salle E - Bâtiment Electoral
9 h.	Commission 5	Salle A - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Groupe de travail 6A1	Salle K - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Groupe de travail 6A7	Salle G - Bâtiment Electoral
9 h.	Groupe de travail 7A1	Bureau 115 - Bâtiment Electoral
9 h.	Groupe de travail 7B4	Salle L - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Commission 7D	Salle D - Palais des Expositions
15 h.	Groupe de travail 3A	Annulé
15 h.	Groupe de travail 4B	Salle B - Palais des Expositions
15 h.	Groupe de travail 4E	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 5B4	Salle E - Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 6C	Salle C - Palais des Expositions
15 h.	Sous-Commission 7B	Salle D - Palais des Expositions
15 h.	Sous-Groupe de travail 5B1	Salle F - Bâtiment Electoral
17 h.	Sous-Groupe de travail 5B1 Région 1	Salle F - Bâtiment Electoral
17 h.	Sous-Groupe de travail 5B1 Région 3	Salle I - Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

AUJOURD'HUI

La Commission 5 doit étudier l'avancement des travaux des Groupes de Travail 5A et 5B et le problème des pays nouveaux et en voie de développement.

Le Groupe de Travail 4E poursuivra l'étude des propositions détaillées relatives aux bandes de fréquences comprises entre 2 300 et 2 700 kc/s.

Le Groupe de Travail 7B poursuivra l'étude de la Section V de l'Article 33 (fréquences dans les services radiotélégraphiques mobile, maritime et aéronautique).

Le Groupe de Travail 7D examinera le rapport du Sous-Groupe de travail 7D1 (Comptabilité) et le rapport du Sous-Groupe de travail 7D2 (taxes de conversations radiotéléphoniques).

Le Groupe de Travail 6C continuera l'examen de l'Article 18 (Contrôle international des émissions).

Le Groupe de Travail 4D entendra les rapports présentés par Mlle Huet pour le Sous-Groupe de travail 4D1 (27.5 - 29.7 Mc/s); par M. Shinkawa pour le Sous-Groupe 4D2 (diffusion ionosphérique); par M. Nielsen pour le Sous-Groupe 4D3 (Région 1); par M. Hatfield pour le Sous-Groupe de travail 4D3 (Région 3).

Le Sous-Groupe de Travail 5B1 examinera les ajustements à apporter éventuellement aux listes adoptées par le C.A.R. dans la bande 14-150 kc/s et étudiera le problème d'une fréquence mondiale de travail commune pour le service mobile, maritime et radiotéléphonique dans la bande 2 000 - 2 850 Kc/s.

DECISIONS A LA COMMISSION 4

Au cours de ses séances de samedi matin et de lundi matin, la Commission 4 a décidé

- de maintenir le statu quo en ce qui concerne la bande 7 100 - 7 150 kc/s. Les services des amateurs continueront donc de figurer dans cette bande avec les services de radiodiffusion;

- que le problème des limites de la zone tropicale déjà étudié jeudi dernier sera renvoyé au Groupe de travail 4A;

- de charger le Groupe de travail 4C d'examiner les bandes 4 - 27,5 Mc/s "sauf en ce qui concerne la radiodiffusion". La délégation de l'Inde avait proposé de supprimer dans les termes du mandat du Groupe de travail 4C les mots "sauf en ce qui concerne la radiodiffusion", mais cette proposition fut rejetée par 32 voix contre 24. Le chef de la délégation de Colombie avait retiré la proposition qu'il avait faite de confier l'étude de cette question à la Commission 4 elle-même.

UNE NOUVELLE DELEGATION

La délégation de l'Arabie Séoudite doit arriver sous peu à Genève pour prendre part aux travaux des conférences.

RECEPTION

Le 16 octobre les autorités de la République du Canton et de la Ville de Genève inviteront à une réception au Musée d'Art et d'Histoire tous les participants à la Conférence des radiocommunications et à la Conférence de Plénipotentiaires.

LISTE DE PARTICIPANTS

Arrivées récentes et nouvelles désignations

11. BRESIL
BRAZIL
BRASIL

Experts/Expertos

Capitaine de Frégate Geraldo DUPRAT RIBEIRO Ministère de la Marine	Hôtel Excelsior Rue Rousseau 34 Genève T. 32 09 45
Capitaine de Frégate José GURJAO NETO Ministère de la Marine	"
M. Fernando RAMOS PEREIRA Chef de la section aéronautique de télécommunications Ministère de l'Aéronautique	"

29. EQUATEUR
ECUADOR

Suppléant / Alternate / Delegado alterno

Sr. Don Jaime M. ZALDUMBIDE Consul de l'Equateur Délégué permanent auprès de l'O.I.T.	rue Crespin 12 Genève

50. JAPON
JAPAN
JAPON

Attachés / Agregados

Mr. Ryoji HAYASHI Assistant Chief of Frequency Section Radio Regulatory Bureau Ministry of Posts and Telecommunications	Hôtel Atlantic rue Vieux-Collège 5 Genève T. 24 00 53
Mr. Tatsuo NAMEKAWA Chief of aeronautical sub-section Aeronautical and Maritime Section Radio Regulatory Bureau Ministry of Posts and Telecommunications	"

77. REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE
FEDERAL GERMAN REPUBLIC
REPÚBLICA FEDERAL ALEMANA

M. Werner KLEINSTEUBER
Conseil d'administration

Hôtel International et Terminus
rue des Alpes 20
Genève
T. 32 80 95

83. SOUDAN (République du)
SUDAN (Republic of)
SUDAN (República de)

Chef de la délégation
Head of the Delegation
Jefe de la delegación

Mr. Suliman HUSSEIN
Director, P.T.T.

Délégué / Delegate / Delegado

Mr. Hassan Ibrahim BESHIR
Assistant Controller
Telegraph Service

84. SUEDE
SWEDEN
SUECIA

Délégué / Delegate / Delegado

M. Carl-Magnus von DÖBELN
Capitaine de frégate
Etat-Major général des
forces armées de Suède
(et Mme et enfants)

Hôtel Century
Av. Frontenex 24
Genève
T. 36 80 95

93. URUGUAY (République orientale de l')
URUGUAY (Oriental Republic of)
URUGUAY (República Oriental del)

Délégués / Delegates / Delegados

Sr. Benjamin BARREIRO
Director de la Division Técnica
del Servicio de Transmisiones

Hôtel de la Plaine
Av. Hri-Dunant 11
Genève
T. 24 53 32

Sr. Alfonso GALIMBERTI
Jefe de la Division Técnica
del Servicio de Transmisiones

Hôtel de la Plaine
Av. Hri-Dunant 11
Genève
T. 24 53 32

201. COMPAGNIE GENERALE DE TELEGRAPHIE SANS FIL

et 202. SOCIETE RADIO-ORIENT

Représentant / Representative / Representante

M. André BERCEAU	Hôtel du Rhône Quai Turrettini Genève T. 32 70 40

402. COMITE INTERNATIONAL RADIO-MARITIME (C.I.R.M.)
INTERNATIONAL RADIO MARITIME COMMITTEE (C.I.R.M.)
COMITÉ INTERNACIONAL RADIOMARITIMO (C.I.R.M.)

Observateur / Observer / Observador

Mr. W. STENFERT President of C.I.R.M.	Hôtel Moderne Rue de Berne 1 Genève T. 32 81 00

404. COMMITTEE ON SPACE RESEARCH (COSPAR)

Suppléant / Alternate / Suplente

Mr. Charles L. SEEGER Leiden Observatory	Hôtel Ariana Rue J.R. Chouet 7 Genève T. 34 60 60

404. COMMITTEE ON SPACE RESEARCH (COSPAR)

et 412. UNION ASTRONOMIQUE INTERNATIONALE
INTERNATIONAL ASTRONOMICAL UNION
UNIÓN ASTRONÓMICA INTERNACIONAL

et 413. UNION RADIO SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE (U.R.S.I.)
INTERNATIONAL SCIENTIFIC RADIO UNION (U.R.S.I.)
UNIÓN RADIOCIENTÍFICA INTERNACIONAL (U.R.C.I.)

Suppléant / Alternate / Suplente

Professor W.J.G. BEYNON Dept. of Physics Univ. College of Wales Aberystwyth	Hôtel Mirabeau Rue Candolle 4 Génève T. 25 33 20

Changements d'adresse

69. PAYS-BAS, SURINAM, ANTILLES Néerlandaises, NOUVELLE-GUINEE

NETHERLANDS, SURINAM, NETHERLANDS ANTILLES, NEW GUINEA

PAÍSES BAJOS, SURINAM, ANTILLAS Neerlandesas, NUEVA GUINEA

Délégué / Delegate / Delegado

Mr. Johan H.R. van der WILLIGEN

Hôtel Excelsior
Rue Rousseau 34
Genève
T. 32 09 45

82. ROYAUME-UNI de la GRANDE-BRETAGNE et de l'IRLANDE DU NORD
UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN AND NORTHERN IRELAND
REINO UNIDO DE GRAN BRETAÑA e IRLANDA DEL NORTE

Chef adjoint de la délégation / Deputy Head of the Delegation
Jefe adjunto de la delegación

Colonel Ivan St. Quintin SEVERIN

Hôtel Ariana
Rue J.R. Chouet 7
Genève
T. 34 60 60

Autres informations

60. MEXIQUE
MEXICO
MÉXICO

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Presidente de la delegación

léase Sr. D. Lázaro BARAJAS GUTIERREZ
Ingeniero M.E.
Jefe del Departamento de Frecuencias
de la Dirección General de Telecomunicaciones

Rue Crespin 18
App. 4
Genève
T. 35 50 06

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - No.33 GENEVE Mardi, le 30 septembre 1959

Publié pendant les séances des
Conférences de l'U.I.T.

ORDRE DU JOUR

Mercredi, le 30 septembre 1959

9 h.	Sous-Groupe de travail 4B5	Salle F - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Groupe de travail 4D3	Salle K - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Groupe de travail 4E2	Salle H - Bâtiment Electoral
9 h.	Groupe de travail 5A	Salle E - Bâtiment Electoral
9 h.	Groupe de travail 6B	Salle C - Palais des Expositions
9 h.	Sous-Commission 7A	Salle D - Palais des Expositions
9 h.	Sous-Commission 7E	Salle I - Bâtiment Electoral
11 h.	Sous-Groupe de travail 4D4	Salle K - Bâtiment Electoral
12.30 h.	Sous-Groupe de travail 4D1	Salle I - Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 3B	Salle E - Bâtiment Electoral
15.h.	Groupe de travail 4B	Salle A - Bâtiment Electoral
15.30 h.	Sous-Groupe de travail 4B6	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 5B5	Salle F - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 6A4	Salle G - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 6B2	Salle K - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 6C4	Salle L - Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 7B1	Salle H - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Commission 7C	Salle D - Palais des Expositions
17 h.	Groupe de travail 7B4	Salle H - Bâtiment Electoral
17 h.	Groupe de travail 4G	Salle A - Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

AUJOURD'HUI

La Sous-Commission 7A (Président : P. Bouchier) examinera en deuxième lecture les textes énoncés au Document N° 308 et poursuivra l'étude des propositions concernant l'Article 24.

Le Groupe de travail 4B (Président : M. L. Sastry) étudiera le rapport final du Sous-Groupe de travail 4B3 (160 - 350 kc/s).

Le Sous-Groupe de travail 4E2 (Président : M. Chef) examinera les propositions relatives au Tableau de Répartition des Bandes de Fréquence comprises entre 1 300 et 1 700 Mc/s.

Le Sous-Groupe de travail 4B5 (Président : M. Hassan) examinera les propositions de modifications du Tableau de Répartition des Bandes de Fréquence pour les bandes comprises entre 1 605 - 2 850 kc/s.

Le Sous-Groupe de travail 5B5 (Président : H. Shinkawa) poursuivra la discussion sur les problèmes relatifs à la liste internationale des fréquences dans les bandes comprises entre 4 - 27,5 Mc/s pour lesquelles il n'existe aucun plan.

La Sous-Commission 7C examinera les rapports du Sous-Groupe 7C2 et du Groupe de Rédaction aussi bien que le Document N° DT-165 et l'Article N° 37.

Le Groupe de travail 6B (J.K.S. Jowett) étudiera les rapports des présidents des Sous-Groupes 6B1, 6B2, 6B3 et examinera le Document N° DT - 175 (Rédaction pour 395 - 400).

Le Groupe de travail 4G (Président : S.M. Myers) examinera dans le détail les bandes de fréquences 13 250 - 14 500 Mc/s; 15 400 - 17 700 Mc/s; 19 000 - 20 000 Mc/s; 23 000 - 24 500 Mc/s et 33 400 - 34 500 Mc/s, et le projet de rapport du Groupe de travail 4G à la Commission 4 (Document N° DT 265).

"TO HAVE AND HAVE NOT"

Dès que M. George Searle, Président du Groupe de travail 5A, eut fait savoir que son groupe continuera d'être fort occupé à la préparation de ce qu'il faut appeler "le nouvel Article 11", et dès que M. Juan Autelli, Président du Groupe de travail 5B eut annoncé que ses six sous-groupes de travail auraient sans doute quelque peine à en avoir tous terminé le 9 octobre, la Commission 5 aborda l'étude d'un des plus importants problèmes soumis à la Conférence, celui des besoins et des demandes des pays nouveaux et en voie de développement.

M. M.A. Vieira (Portugal) ayant, avec le geste auguste du semeur, réparti les propositions entre les divers groupes de travail, M. Barajas Gutierrez (Mexique) fit remarquer qu'il y avait en quelque sorte chevauchement dans les travaux des Commissions 5 et 4 et qu'il faudrait bien comprendre qu'il appartenait à la Commission 5 de décider d'abord s'il était opportun, sage ou nécessaire de procéder à certains changements. Cette opinion était partagée par M. Ashot Badalov de l'U.R.S.S. qui estimait que la Commission 4 serait mieux à même d'agir lorsqu'elle connaîtrait l'opinion de la Commission 5.

Il appartenait à M. S.A. Sathar (Pakistan) de présenter les Documents N° 233 et 302 concernant les propositions des pays dits "nouveaux" ou "en voie de développement" en ce qui concerne la liste des fréquences et les procédures de notification. Il le fit très sobrement en insistant sur le fait que toutes les délégations semblaient prêtes à reconnaître et admettre les raisons pour lesquelles les demandes étaient présentées, en parlant du partage volontaire des ressources communes, de l'usage réel des fréquences, des plans d'utilisation des fréquences, soulignant que les dates ne devaient pas être considérées comme un élément décisif, que le fichier devait donner une image exacte de la situation, devait être dynamique, susceptible de modifications fréquentes. L'aide, les avis, l'action de l'I.F.R.B. sont nécessaires dans tous les cas, soit qu'il s'agisse de pays dont le développement sur le plan technique est très faible, soit qu'il s'agisse de pays qui ont déjà certaines connaissances techniques, soit qu'il s'agisse de pays qui ont déjà fait enregistrer leurs demandes mais ne peuvent pas utiliser les fréquences dont ils ont besoin. Un rapport mensuel de l'I.F.R.B. semble nécessaire. Certaines mesures s'imposent, mais tout dépend de la bonne volonté de tous les pays.

MM. Pratomo (Indonésie), Edmond Koram (Ghana), les délégués de la Yougoslavie, du Paraguay, de l'Argentine, de l'Iran, des Philippines, M. A. Lolakis (Grèce), M. Ibrahim Fouad (République Arabe Unie) expliquèrent eux aussi la nécessité de donner satisfaction, de donner une chance aux pays nouveaux et en voie de développement.

M. Gabriel Tedros (Ethiopie) fit remarquer qu'il fallait un certain temps à certaines administrations pour se rendre compte que les dérogations étaient aussi importantes que l'acquiessement et que les stipulations de l'Article 16 concernant les obligations des Etats ne sauraient faire oublier que certains de ces Etats ont des ressources économiques limitées. Peut-être, s'il n'y avait pas accord, faudrait-il s'en remettre à la Commission 4 du soin de voir s'il est possible d'élargir les bandes de radiodiffusion.

M. Mohammed Hassan (Malaisie) estimait que les pays les plus avancés devraient faire usage des câbles sous-marins et des émissions VHF-FM.

M. Paul Miles (Etats-Unis) déclara qu'il fallait reconnaître l'existence de besoins justifiés, rappela les propositions américaines concernant les bandes pour lesquelles aucun plan n'a encore été fait, et les notifications, l'ajustement et la publication des horaires saisonniers de radiodiffusion, et établissant une procédure qui permettra a) à l'I.F.R.B. de faire disparaître plus rapidement le bois mort et de trouver des fréquences, b) aux administrations d'obtenir rapidement les renseignements concernant les possibilités dans les bandes de radiodiffusion à hautes fréquences. Seules des mesures concrètes et pratiques peuvent permettre de résoudre ce problème.

Le délégué de la République Sud-africaine fut alors amené à poser la question que tout le monde se pose depuis longtemps, qu'est-ce donc vraiment "un pays nouveau" et "un pays en voie de développement ?" Ce à quoi, M. Quijano Caballero de la Colombie devait répondre , en rappelant que l'Organisation des Nations Unies et ses divers organismes s'étaient depuis longtemps occupés de cette question et qu'il existait en fait des pays satisfaits, des pays à demi satisfaits et des pays dans le besoin. Le délégué de la Colombie devait par ailleurs insister sur la nécessité de certains circuits pour le développement des économies nationales, sur les problèmes de l'équipement et de l'assistance technique et sur la nécessité aussi de donner à l'I.F.R.B. les pouvoirs nécessaires pour agir dans le sens voulu.

Le Dr. Sarwate de l'Inde, traitant de très haut le problème posé à la Commission, déclara qu'à son avis il s'agissait là d'une question vitale. La Conférence de Genève - et c'est cela qui la caractérise - a déjà reconnu que certains pays ont des besoins vitaux et fondamentaux. Il y a des pays qui sont exactement développé. Il en est d'autres qui ont à peine le minimum nécessaire. Il suffit, pour se rendre compte de la situation, de lire le rapport préparé par M. George Searle à la suite de sa mission d'assistance technique. La moitié de la population du monde vit précisément dans ces régions même où les systèmes de télécommunications sont encore rudimentaires. La Conférence de Genève - chose digne de remarque - semble avoir à régler deux problèmes extrêmes, celui des communications dans l'espace et celui des besoins vitaux des petits pays. L'espace peut sans doute attendre un peu. Les difficultés des pays non encore pleinement développés doivent trouver une solution immédiate.

C'est alors que M. Ashot Badalov propose d'établir un groupe de travail spécial pour étudier les besoins réels des pays nouveaux et en état de développement et voir si une recommandation à ce sujet devrait être faite à la Commission 5 ou à ses groupes de travail pour remédier à la situation. Cette proposition de l'U.R.S.S. devrait être appuyée par M. Paul Miles (Etats-Unis), M. G.K. Stoyanov (Bulgarie-Albanie), M. Tedros (Ethiopie)et le délégué de l'Australie.

Le groupe de travail serait présidé par M. Mirza de la délégation du Pakistan et composé de 10 membres, 5 désignés par l'I.F.R.B. parmi les représentants des nations les plus riches en fréquences dans les bandes de radiodiffusion à hautes fréquences, les 5 autres parmi les pays dits "nouveaux" ou "en voie de développement".

Au cours des échanges de vues et des discussions fort intéressantes d'hier matin, le délégué du Royaume-Uni, M. William Kirkpatrik avait tenu à faire remarquer que pour arriver à une solution, ceux-là même qui avaient pris l'initiative de faire des propositions avaient été amenés à se tourner vers l'I.F.R.B. et à examiner l'Article 11. Pour arriver à des résultats tangibles, il faudrait donner des instructions convenables à l'I.F.R.B. et lui donner aussi les outils nécessaires. L'examen technique fournit un bon système en lui-même et la mise en application des stipulations de l'Article 11 aidera grandement. A ce sujet, la délégation du Royaume-Uni a d'ailleurs présenté des propositions.

M. Barajas Gutierrez (Mexique) avait fait remarquer

- que la conception de l'I.F.R.B. dans son assistance à rendre aux états était erronée,

- que seuls les pays demandeurs peuvent déterminer quels sont leurs besoins réels et qu'il leur appartient de faire tout ce qu'il est en leur pouvoir de faire avant de s'adresser à l'I.F.R.B.,

- que le Mexique avait déjà fait des propositions en ce qui concerne l'attention à accorder aux nouveaux pays (Proposition 357) et les modifications à apporter à l'Article 11 (Propositions 3793 et 3800).

M. Petit (I.F.R.B.) attira l'attention de la Commission sur le paragraphe 7.4.2.2 de la Section VII du Rapport de l'I.F.R.B. dans laquelle le Comité suggère que la Conférence établisse une procédure stricte pour la solution des questions de ce genre, notamment du fait des répercussions qu'elles peuvent avoir sur la future procédure relative au traitement des assignations de fréquences notifiées par les administrations.

*

* *

POUR LES AMATEURS

La décision prise par la Commission 4 lors de sa séance de samedi matin, le 26 septembre, était de retirer dans les Régions 1 et 3 de la bande 7 100 - 7 150 les services des amateurs, cette bande restant à l'usage exclusif de la radiodiffusion. La bande adjacente 7 000 - 7 100 kc/s restera réservée exclusivement aux services des amateurs.

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - No 34 | GENEVE | Jeudi, le 1er octobre 1959

Publié pendant les séances des Conférences de l'U.I.T.

ORDRE DU JOUR

Jeudi, le 1er octobre 1959

9 h.	Groupe de travail 5 ad hoc	Salle A - Bâtiment Electoral
10 h.15	Groupe de travail 4C	Salle A - Bâtiment Electoral
9 h.	Soús-Groupe de travail 4B/6	Salle F - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Groupe de travail 4B4	Annulé
9 h.	Groupe de travail 5A	Salle E - Bâtiment Electoral
9 h.	Groupe de travail 6A	Salle C - Palais des Expositions
9 h.	Sous-Commission 7B	Salle D - Palais des Expositions
11 h.	Sous-Groupe de travail 4F1	Salle F - Bâtiment Electoral
12 h.30	Sous-Groupe de travail 4D4 Région 3	Salle I - Bâtiment Electoral
13 h.30	Sous-Groupe de travail 4D1	Salle K - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 4B5	Salle E - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 4C1	Salle H - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 5B1 Région 1	Salle F - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 5B1 Région 3	Salle I - Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 6C	Salle C - Palais des Expositions
15 h.	Groupe de travail 7B2	Salle L - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Commission 7D	Salle D - Palais des Expositions
15 h.	Groupe de travail 7B5	Annulé
15 h.	Groupe de travail 7A2	Annulé
17 h.	Sous-Groupe de travail 4C3	Salle H - Bâtiment Electoral
17 h.	Sous-Groupe de travail 5B4	Salle F - Bâtiment Electoral
17 h.	Groupe de travail 7C2	Salle D - Palais des Expositions
18 h.	Commission 1	Salle E - Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

AUJOURD'HUI

AVIS IMPORTANT - ELECTION

Une séance sera tenue à 9 heures, Salle A, aujourd'hui, jeudi le 1er octobre 1959 pour élire 5 délégués chargés de présenter les points de vue des pays nouveaux et en cours de développement au sein du Groupe spécial créé par la Commission 5 pour examiner les demandes de ces pays. Tous les pays intéressés sont invités à assister à cette séance.

M. N. Mirza, Président

La Sous-Commission 7B (Président : R.N. Billington) : approbation des textes figurant dans l'annexe du Document N° 287, du rapport du Groupe de travail, Document N° DT 267 et du texte du point 3 du Document N° 236.

Les délégués de la Chine et du Japon exposeront leurs points de vue concernant les Propositions 4251 à 4254.

Le Groupe de travail 4C (Président : H. Pressler) examinera les propositions visant à amender le Tableau des Répartitions des bandes de fréquences entre 4 000 - 25 500 kc/s (annexe au Document N° DT 90).

Le Groupe de travail 6A (Président : E.W. Allen) examinera la Section III de l'Article 2 (nomenclature des fréquences), les rapports des Présidents des Sous-Groupes 6A1, 6A2, 6A3, 6A4, 6A5, 6A7, 6A8 et les termes énumérés au point 3 du Document N° DT 111.

Le Sous-Groupe de travail 4C1 (Président : S.R. Burbank) commencera l'étude des propositions relatives au service mobile aéronautique.

Le Sous-Groupe de travail 4F1 (Président : S.M. Myers) examinera le projet de rapport portant sur les renvois relatifs aux services additionnels, aux fréquences ou aux bandes prescrites à des stations données et sur des notes diverses.

La Sous-Commission 7D (Président : A. Caruso) étudiera en deuxième lecture les textes approuvés et figurant au Document N° DT 281; elle terminera ses travaux aujourd'hui.

GROUPE DE TRAVAIL 5A

PROCEDURE ET FICHES DE NOTIFICATION

Au cours de la séance d'hier, les points 2 et 3 du Document N° DT 255 ont été examinés; ils concernaient respectivement la procédure de notification et l'examen des fiches de notification.

Au cours du débat sur le point 2, le délégué des Etats-Unis, M. Paul Miles a déclaré que bien qu'il leur soit possible de fournir des renseignements par saisons sur les assignations de fréquences, les Etats-Unis ne pouvaient envoyer de notifications précisant les fréquences qui seraient utilisées à telle heure du jour, ces renseignements n'étant pas disponibles. M. Krassnoselski (U.R.S.S.) a fait une déclaration dans le même sens et il a demandé à l'I.F.R.B. sur quoi il convenait de baser les notifications, sur le trafic moyen ou sur le trafic maximum, comme, par exemple sur le trafic qui sera enregistré à l'occasion de la visite en U.R.S.S. du Président des Etats-Unis.

Répondant à cette question, M. Petit (I.F.R.B.), a déclaré que l'utilisation des fréquences est basée sur les conditions de propagation telles qu'elles sont déterminées par les courbes de propagation. La question importante est de vérifier si les heures notifiées pour l'utilisation d'une fréquence correspondent avec son utilité réelle telle qu'il est possible de la déterminer d'après les règles de propagation. Les dates importantes sont celles des colonnes 2a et 2b (enregistrement et notification respectivement), la date qui figure dans la colonne 2c (mise en service) étant simplement indiquée à titre d'information. M. Miroslav Joachim (Tchécoslovaquie) a déclaré que les courbes de propagation indiquant la fréquence maximum utilisable (MUF) n'indiquent pas de limites de temps précises.

Le Président a exprimé l'opinion qu'un Groupe de travail devrait procéder à la rédaction d'un paragraphe pour le point 2.

Passant au point 3, M. André Henry (France) a estimé qu'un accord pourrait facilement se faire sur le point 3.1 (examen de conformité) et qu'en conséquence ce point devrait être traité séparément pour commencer au lieu de se lancer dans le point de l'ordre du jour dans sa totalité; cette proposition a recueilli une approbation générale. M. William Kirkpatrick (Royaume-Uni) a estimé qu'aucune insertion ne devrait être effectuée tant que des renseignements complets ne sont pas obtenus et que la conformité n'est pas établie. Les délégations de l'U.R.S.S. et des Etats-Unis ont donné leur appui; le Président a alors déclaré que l'on se trouvait en face d'une situation littéralement merveilleuse; le Groupe de travail a décidé en conséquence de transmettre le point 3.1 à un groupe de rédaction.

Au cours du débat relatif aux points 3.2 (examen technique), 3.3 (contrôle international des émissions) et 3.4 (observations éventuelles des administrations), M. Krassnoselski (U.R.S.S.) a déclaré que sa délégation s'opposait à ce que l'examen technique soit effectué par un organisme central, affirmant qu'il n'existait pas de définition exacte à un examen technique et que ce que l'I.F.R.B. a fait jusqu'ici ne saurait être

qualifié d'examen technique. Le délégué du Royaume-Uni a déclaré que l'examen technique devrait être effectué par un organisme central et que, à la date du 30 juin 1959, 70 000 demandes avaient eu des conclusions favorables, tandis que les conclusions relatives à 13 000 autres avaient été défavorables. Sur ces dernières, 8 500 avaient été présentées à nouveau. Le délégué de l'U.R.S.S. a déclaré que l'examen technique pratiqué par l'I.F.R.B. n'ajoutait rien aux règles d'utilisation du spectre et que, sous une autre forme, ces examens techniques étaient insuffisants pour la procédure d'enregistrement. Seules des négociations poursuivies directement entre administrations peuvent permettre d'éliminer les brouillages nuisibles. Ni les administrations ni l'I.F.R.B. n'ont de normes techniques suffisantes et, qui plus est, les principes techniques à utiliser pour les bandes pour lesquelles il n'existe pas de plan ne sont pas spécifiés. Le délégué de la Tchécoslovaquie a estimé que les retards pourraient être évités si l'examen technique était fait par les administrations au lieu de l'être par un organisme central et que les normes techniques devraient relever de la compétence du C.C.I.R., comme c'est le cas actuellement, et non de l'organisme d'enregistrement des fréquences.

La Sous-Commission 7A (Président : M. Bouchier) se réunira samedi prochain, le 3 octobre 1959, à 9 h. à la Salle D, Palais des Expositions.

LISTE DES PARTICIPANTS
LIST OF PARTICIPANTS
LISTA DE PARTICIPANTES

(Un nouveau tirage de la Section 6 de la Liste des Participants (pages Section 6/1 Rev. 1 - Section 6/2/3) va être distribué. Il remplace intégralement la Section 6 actuelle (pages 6/1 et 6/2 Rev. 1))

(A new issue of Section 6 of the List of Participants (pages Section 6/1 Rev.1 - Section 6/2/3) will shortly be distributed. It will replace the existing Section 6 in sts entirety (pages 6/1 and 6/2 Rev. 1))

(En breve se distribuirá una nueva tirada de la Sección 6 de la Lista de participantes (páginas Sección 6/1 Rev. 1 - Sección 6/2/3), que sustituirá a la Sección 6 actual en su totalidad (páginas 6/1 y 6/2 Rev. 1))

Arrivées récentes et nouvelles désignations
Nominations and new arrivals
Designaciones y llegadas recientes

3. ARABIE SAOUDITE (Royaume de l')
SAUDI ARABIA (Kingdom of)
ARABIA SAUDITA (Reino de)

Chef de la délégation / Head of the Delegation / Jefe de la delegación

Mr. Ahmed ZAIDAN
Director General of Posts
and Telecommunications

Délégué / Delegate / Delegado

Mr. Mahmoud MIRDUD
Assistant Chief Engineer

14. CANADA
CANADÁ

Délégué / Delegate / Delegado

Mr. K.B. RALPH
Department of Transport

Hôtel de la Paix
Quai Mont Blanc 11
T. 32 61 50

30. ESPAGNE
SPAIN
ESPAÑA

Délégué / Delegate / Delegado

Sr. D. Mariano SANTIAGO SHAW
Teniente Coronel ingeniero
aeronáutico

Pacific Hôtel
Rue des Pâquis 44
Genève
T. 32 64 67

31. ETATS-UNIS D'AMERIQUE
UNITED STATES OF AMERICA
ESTADOS UNIDOS DE AMÉRICA

Conseiller / Adviser / Asesor

Mr. William A. PORTER
Attorney
Bingham, Collins,
Porter and Kistler,
Washington, D.C.

82. ROYAUME-UNI DE LA GRANDE-BRETAGNE ET DE L'IRLANDE DU NORD
UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN AND NORTHERN IRELAND
REINO UNIDO DE GRAN BRETAÑA E IRLANDA DEL NORTE

Délégués / Delegates / Delegados

Wing Commander H. BALL
Ministry of Defence
London

Hôtel Ariana
Rue J.R. Chouet 7
Genève
T. 34 60 60

Secrétariat / Secretariat / Secretaría

Miss O.D.T. BLAND
Administrative Officer

Hôtel des Familles
Rue de Lausanne 14
Genève
T. 32 60 20

306. ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE (O.A.C.I.)
INTERNATIONAL CIVIL AVIATION ORGANIZATION (I.C.A.O.)
ORGANIZACIÓN DE AVIACIÓN CIVIL INTERNACIONAL (O.A.C.I.)

Secrétaire / Secretary / Secretaria

Miss June GOLDIN

Changements d'adresses
Changes of Address
Cambios de dirección

5. AUSTRALIE (Fédération de l')
AUSTRALIA (Commonwealth of)
AUSTRALIA (Federación de)

Délégué / Delegate / Delegado

Mr. Max STROHFELDT

Hôtel d'Angleterre
Quai Mont-Blanc 17
Genève
T. 32 81 80

31. ETATS-UNIS D'AMERIQUE
UNITED STATES OF AMERICA
ESTADOS UNIDOS DE AMÉRICA

Expert / Consultant / Experto

Mr. Joe L. STEWART

Hôtel Century
Avenue Frontenex 24
Genève
T. 36 80 95

PAYS-BAS, SURINAM, ANTILLES NEERLANDAISES, NOUVELLE-GUINEE
NETHERLANDS, SURINAM, NETHERLANDS ANTILLES, NEW GUINEA
PAÍSES BAJOS, SURINAM, ANTILLAS NEERLANDESAS, NUEVA GUINEA

Délégué / Delegate / Delegado

Mr. J.C. VERTON
Chief Engineer in general service
of P.T.T.
(and Mrs)

Hôtel Century
Av. de Frontenex 24
Genève
T. 36 80 95

Autres informations
Other information
Otras informaciones

14. CANADA
CANADÁ

Chef adjoint de la délégation / Vice-Chairman of the Delegation / Jefe adjunto de la delegación

Mr. Alex REID
(and Mrs.)

have now returned to Canada

306. ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE (O.A.C.I.)
INTERNATIONAL CIVIL AVIATION OFGANIZATION (I.C.A.O.)
ORGANIZACIÓN DE AVIACIÓN CIVIL INTERNACIONAL (O.A.C.I.)

Observateur / Observer / Observador

Mr. Peter OOMEN
(and Mrs.)

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 35 GENEVE Vendredi, le 2 octobre 1959

Publié pendant les séances des
Conférences de l'U.I.T.

ORDRE DU JOUR

Vendredi, le 2 octobre 1959

9 h.	Groupe de travail 4D	Salle A - Bâtiment Electoral
9 h.	Groupe de travail 4F	Salle E - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Groupe de travail 5A1	Salle I - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Groupe de travail 5B3	Salle F - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Groupe de travail 6A2	Salle K - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Groupe de travail 6A5	Salle G - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Groupe de travail 6B2	Annulé
9 h.	Groupe de travail 7B1	Salle H - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Commission 7C	Salle D - Palais des Expositions
15 h.	Sous-Groupe de travail 5B4	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 4E	Salle E - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 5B2/1	Salle F - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 6A3	Salle G - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 6B3	Salle I - Bâtiment Electoral
15 h.	Commission 7	Salle D - Palais des Expositions
15 h.	Groupe de travail 7B3	Annulé
17 h.	Groupe de travail 7C2	Annulé

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

AUJOURD'HUI

Le Sous-Groupe de Travail 5B3 restreint (Président : J. Bes) (Service mobile maritime) se réunira pour la première fois aujourd'hui pour examiner les ajustements jugés nécessaires aux plans et à la liste adoptés par la C.A.E.R. pour le service mobile maritime entre 4 000 - 27 500 kc/s.

La Sous-Commission 7C (Président : G.Van A. Graves) examinera le rapport du Sous-Groupe de Travail 7C2, la proposition de l'Irlande, Document 321 et l'Article 37.

La Commission 7 étudiera les rapports présentés par les présidents des Sous-Commissions 7A, 7B, 7C et 7D.

Le Groupe de Travail 4D (Président : C.W. Sowton) examinera les propositions relatives aux attributions dans les bandes 100-108 Mc/s, 108-132 Mc/s, et 132-146 Mc/s.

Le Groupe de Travail 4E (Président : G.C. Braga) examinera le rapport du Sous-Groupe de Travail 4E1, Document 289 et les propositions relatives aux bandes de fréquence entre 2 700-4 400 kc/s.

AU NOUVEAU GROUPE SPECIAL DE LA COMMISSION 5

Le nouveau Groupe spécial de la Commission 5 que préside M. Mirza, et qui est chargé d'examiner les besoins des pays "nouveaux" et "en voie de développement", sera composé des représentants des pays suivants : U.R.S.S., Etats-Unis, Royaume-Uni, Inde, France, Ethiopie, Pakistan, Paraguay, Albanie et Congo Belge.

UNE NOUVELLE SOUS-COMMISSION

Une nouvelle Sous-Commission de la Commission 7, N° 7E, a été créée. Elle est présidée par M. Andrea Caruso. Cette sous-commission est chargée d'examiner celles des propositions de caractère général qui dans les premiers jours du cahier jaune concernent les questions d'exploitation.

Deux réunions sont prévues pour la semaine prochaine :

1) le mardi, 7 octobre, dans l'après-midi
2) le mercredi, 8 octobre, dans l'après-midi.

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - No 36 GENEVE Samedi, le 3 octobre 1959
Lundi, le 5 octobre 1959

Publié pendant les séances des
Conférences de l'U.I.T

ORDRE DU JOUR

Samedi, le 3 octobre 1959 :

9 h.	Sous-Commission 7A	Salle D - Palais des Expositions

Lundi, le 5 octobre 1959 :

9 h.	Groupe de travail 4A	Salle A - Bâtiment Electoral
9 h.	Groupe de travail 4C	Salle E - Bâtiment Electoral
9 h.	Groupe de travail 4E ad hoc	Salle K - Bâtiment Electoral
9 h.	Groupe de travail 5A	Salle F - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Groupe de travail 6A4	Salle H - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Groupe de travail 6C4	Salle L - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Commission 7A	Salle D - Palais des Expositions
9 h.	Groupe de travail 7B5	Salle I - Bâtiment Electoral
11 h.	Sous-Groupe de travail 6A3	Salle G - Bâtiment Electoral
12 h. 30	Région 3 - 4C4/3	Salle 115 - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 4B4	Salle E - Bâtiment Electoral
17 h.	Sous-Groupe de travail 4B6	Salle E - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 4C1	Salle B - Palais des Expositions
15 h.	Sous-Groupe de travail 5A1	Salle I - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 5B4	Salle F - Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 6B	Salle C - Palais des Expositions
15 h.	Groupe de travail 7B1	annulé
15 h.	Groupe de travail 7C2	Salle D - Palais des Expositions
17 h.	Commission 3	Salle A - Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

A L'ORDRE DU JOUR DE LUNDI

Le Groupe de travail 6B (Président : J.K.S. Jowett) recevra les rapports des présidents des Sous-Groupes 6B1, 6B2, 6B3 et entendra le rapport verbal du Président du Sous-Groupe 6B3 (pour l'Appendice 5).

Le Groupe de travail 4C examinera les propositions relatives au Tableau de répartition pour les bandes comprises entre 4 000 - 27 500 kc/s.

A LA COMMISSION 7

La Commission 7 s'est réunie vendredi après-midi sous la présidence de M. Ehnle et a adopté les rapports présentés par les présidents des Sous-Commissions 7A, 7B, 7C et 7D.

Le Président a annoncé qu'il y aura une réunion de la Commission la semaine prochaine et qu'il pensait que dans les semaines suivantes il y aurait plusieurs réunions de la Commission chaque semaine.

AU GROUPE DE TRAVAIL 5A

Monsieur René Petit (I.F.R.B.) nous a fait parvenir le résumé suivant rédigé par lui-même d'après ses notes et concernant la déclaration faite par lui lors de la réunion du Groupe de Travail 5A, le mercredi 30 septembre 1959, et dont un compte rendu a paru dans l'Electron du Matin du 1er Octobre.

"Répondant à cette question, M. Petit (I.F.R.B.) a déclaré que l'examen technique des fiches de notification, tel que l'a conçu la Conférence d'Atlantic City, est fondé sur les conditions normales de propagation déduites des lois physiques connues. Il appartient, bien entendu, à la présente Conférence d'examiner si d'autres critères, qui sont actuellement du ressort exclusif des Administrations, doivent désormais entrer en considération, par exemple le volume du trafic à écouler sur chaque liaison. En réponse à une question du délégué du Royaume-Uni, M. Petit fait remarquer que dans les bandes de fréquences où la procédure de l'Article 11 du Règlement est en vigueur, les dates significatives sont celles des colonnes 2a et 2b (enregistrement et notification respectivement), la date qui figure dans la colonne 2c (mise en service) ne jouant en fait aucun rôle dans cette procédure. La situation est quelque peu différente dans les bandes où la procédure de l'Accord de la C.A.E.R. est applicable et dans lesquelles seules existent des dates dans la colonne 2c : c'est l'une des raisons pour lesquelles la C.A.E.R. a prescrit des délais de notification tels que dans ces bandes, la date inscrite dans la colonne 2c est liée dans une certaine mesure à la date de notification."

LISTE DES PARTICIPANTS
LIST OF PARTICIPANTS
LISTA DE PARTICIPANTES

Arrivées récentes
New arrivals
Llegadas recientes

72. POLOGNE (République Populaire de)
POLAND (People's Republic of)
POLONIA (República Popular de)

Expert / Delegate / Delegado

M. Alfons RZECZEWSKI — Rue Munier-Romilly 4, Genève, T. 24 42 77

89. TUNISIE
TUNISIA
TUNEZ

Délégué / Consultant/ Asesor

M. Zouhir BEN LAKHAL, Ingénieur Principal des Télécommunications — Hôtel de la Nouvelle-Gare, Rue des Alpes 21, Genève, T. 32 95 67

416. ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA POLICE CRIMINELLE (INTERPOL)
INTERNATIONAL CRIMINAL POLICE ORGANIZATION (INTERPOL)
ORGANIZACION INTERNACIONAL DE POLICIA CRIMINAL (INTERPOL)

Observateur / Observer / Observador

M. Jean HAMON — chez Mme Chanson, Rue Sismondi 3, Genève, T. 32 48 49

Changements d'adresse
Changes of Address
Cambios de dirección

4. ARGENTINE (République)
ARGENTINE (Republic)
ARGENTINA (República)

Délégué / Delegate / Delegado

Sr. Julio José ETULAIN (y Sra y dos hijas) — Rue Maunoir 35, 5ème étage, Genève

25. DANEMARK
DENMARK
DINAMARCA

Chef adjoint de la délégation / Deputy Head of the Delegation
Jefe adjunto de la delegación

M. Borge NIELSEN	Hôtel Adriatica Rue Sautter 21 Genève T. 26 42 40

30. ESPAGNE
SPAIN
ESPAÑA

Délégués / Delegates / Delegados

Sr. D. José Maria PARDO HORNO (y Srta. Pardo (hermana)	Av. de la Croisette 8 4ème étage Genève T. 33 79 22
Sr. D. Valentin QUINTAS CASTAÑS	Av. de la Croisette 8 Genève

31. ETATS-UNIS D'AMERIQUE
UNITED STATES OF AMERICA
ESTADOS UNIDOS DE AMERICA

Déléguée / Delegate / Delegada

Mrs. Ann A. MOONEY (and 2 sons)	c/o M. Graf Chemin Byron 1 Montalègre (Cologny)

Expert / Consultant / Experto

Mrs. Julia G. WHITELEY	Av. de Champel 25 c App. 20 Genève T. 35 56 72

34. FRANCE
FRANCIA

Délégué / Delegate / Delegado

M. Yves PLACE	Hôtel de la Plaine Avenue Dunant 11 Genève T. 24 53 32

69. PAYS-BAS, SURINAM, ANTILLES Néerlandaises
NOUVELLE-GUINEE
NETHERLANDS, SURINAM, NETHERLANDS ANTILLES
NEW GUINEA
PAÍSES BAJOS, SURINAM, ANTILLAS Neerlandesas,
NUEVA GUINEA

Délégué / Delegate / Delegado

Mr. H. DUNE
(and Mrs)

Hôtel Century
Av. de Frontenex 24
Genève
T. 36 80 95

73. PORTUGAL

Délégué / Delegate / Delegado

Premier-Lieutenant Carlos
Guilherme IVENS FERRAZ DE
MESQUITA
(et Mme)

Chemin Kornély 10
Genève

Autres informations
Other information
Otras informaciones

31. ETATS-UNIS D'AMERIQUE
UNITED STATES OF AMERICA
ESTADOS UNIDOS DE AMERICA

Délégué / Delegate / Delegado

Mr. Charles H. OWSLEY
(and Mrs)

Read : T. 36 18 02

44. IRAN
IRAN

Chef de la délégation / Head of the Delegation / Jefe de la delegación

Mr. Housnang NAIMI

sera remplacé après son départ par

S. Exc. Ing. H. SAMIY
Sous-secrétaire d'Etat du
Ministère des P.T.T.

75. PROVINCES PORTUGAISES D'OUTRE-MER
PORTUGUESE OVERSEA PROVINCES
PROVINCIAS PORTUGUESAS DE ULTRAMAR

Délégué / Delegate / Delegado

M. Abilio ANTUNES DOS SANTOS
(et Mme)

94. VENEZUELA (République de)
VENEZUELA (Republic of)
VENEZUELA (República de)

Délégué / Delegate / Delegado

Lire
Read Sr. Miguel A. TEJEDA R.
Léase

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 37 GENEVE Mardi, le 6 octobre 1959

Publié pendant les séances des
Conférences de l'U.I.T.

ORDRE DU JOUR

9 h.	Groupe de travail 4A	Salle E - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Groupe de travail 4B/5	Salle A - Bâtiment Electoral
11 h.	Sous-Groupe de travail 4B/4	Salle A - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Groupe de travail 4C/2	Salle B - Palais des Expositions
9 h.	Sous-Groupe de travail 4E/3	Salle H - Bâtiment Electoral
9 h.	Groupe de travail 5 ad hoc	Salle E - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Groupe de travail 5A/1	Salle I - Bâtiment Electoral
9 h.	Groupe de travail 6C	Salle C - Palais des Expositions
9 h.	Sous-Commission 7B	Salle D - Palais des Expositions
15 h.	Groupe de travail 3B	Salle E - Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 4D	Salle B - Palais des Expositions
	Groupe de travail 4F	annulé
15 h.	Sous-Groupe de travail 4E/1	Salle F - Bâtiment Electoral
15 h.	Region 1 meeting 5B/1	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h.	Region 2 meeting 5B/1	Salle H - Bâtiment Electoral
15 h.	Region 3 meeting 5B/1	Salle I - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 6A7	Salle G - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 6C4	Salle L - Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 7B4	Salle K - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Commission 7E	Salle D - Palais des Expositions

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

AUJOURD'HUI

Le Groupe de travail 4F (Président : S. Gejor) étudiera les conséquences que pourrait entraîner l'application des principes fondamentaux exposés dans le Document N° 242 pour les plans et les listes d'assignation déjà adoptés.

Le Sous-Groupe de travail 4B5 (Président : M. Hassan) mettra au point le rapport du Sous-Groupe au Groupe de travail 4B. Le projet de rapport figure au Document DT 373.

Le Groupe de travail 6C (Président : A. Heilman) continuera l'examen de l'Article 18 (Contrôle international des émissions), examinera le rapport du Sous-Groupe de travail 6C4, s'occupera des appendices C et B aux règlements, et examinera également les propositions de l'Inde concernant l'Article 18 bis et l'Appendice 5 bis.

Le Groupe 5 ad hoc (Président : M. Mirza) entendra les explications de son Président concernant la composition du Groupe et désignera un rapporteur. Il demandera à l'I.F.R.B. de désigner un représentant pour assister aux travaux du Groupe et discutera des méthodes à employer pour que le Groupe mène à bien la tâche qui lui a été confiée en ce qui concerne les pays "nouveaux" et "en voie de développement".

CHANGEMENTS AU PROGRAMME DE DISTRIBUTION DES SALLES

En raison des travaux devant être effectués à la Salle E, en vue de la session spéciale du Conseil d'administration, il s'est avéré nécessaire d'introduire les changements ci-dessous au programme de distribution des salles :

La séance du :

Groupe de travail 4C	prévue	pour	mercredi	à 9h.	aura	lieu	à	la	Salle	C	(PEM)
Sous-Groupe de travail 4B2	"	"		à 15h.	"	"	"	"	"	C	"
Groupe de travail 4B	prévue	"	jeudi	à 9h.	"	"	"	"	"	B	"
Groupe de travail 4D	"	"	"	à 15h.	"	"	"	"	"	C	"

MANDAT DES GROUPES DE TRAVAIL, SOUS-GROUPES DE TRAVAIL ET GROUPES DE TRAVAIL SPECIAUX DE LA COMMISSION 4.

(1)

Commission 4 :

Président : M. Gunnar Pedersen

Rapporteur : M. A. James Bourne

Mandat : Attribution de fréquences

Groupe de travail 4A :

Président : M. C.L.A. Loyen

Mandat : Examiner les propositions de modification des Articles 3 et 4 (Numéros 86 à 96 inclus), Article 5 (Numéros 97 à 108 inclus) et Articles 6, 7 et 9 du Règlement des radiocommunications.

Groupe de travail 4B :

Président : M. M.L. Sastry

Rapporteur : M. T.L. Rogers

Mandat : Tableau de répartition des bandes de fréquences. Bande 9 - 4 000 kc/s.

Sous-Groupe de travail 4B1 :

Président : M. C.W. Sowton

Rapporteur : -

Mandat : Fréquences étalon entre 14 et 70 kc/s.

Sous-Groupe de travail 4B2 :

Président : M. K.A. Williams

Mandat : Tableau de répartition des bandes de fréquences 70 - 150 kc/s

Sous-Groupe de travail 4B3 :

Président : M. L. Sigler

Mandat : Tableau de répartition des bandes de fréquences 160 - 325 kc/s

Groupe de travail spécial 4B3/1 :

Président : M. P. Mortensen

Mandat : Tableau de répartition des bandes de frequences 285 - 325 kc/s - Région 1.

Groupe de travail spécial 4B3/2 :

Président : Sqn. Leader R.K. Starkie

Mandat : Tableau de répartition des bandes de fréquences 160 - 325 kc/s - Région 3.

Sous-Groupe de travail 4B4 :

Président : M. C.Terzani

Rapporteur : Melle M. Huet

Mandat : Tableau de répartition des bandes de fréquences 325 - 1 605 kc/s

Sous-Groupe de travail 4B5 :

Président : M. M. Hassan

Mandat : Tableau de répartition des bandes de fréquences 1 605 - 2 850 kc/s.

Sous-Groupe de travail 4B6 :

Président : Col. J. da Costa Vallim

Mandat : Tableau de répartition des bandes de fréquences 2 850 - 4 000 kc/s.

(à suivre)

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 38 GENEVE Mercredi, le 7 octobre 1959

Publié pendant les séances des
Conférences de l'U.I.T.

ORDRE DU JOUR

9 h.	Groupe de travail 4C	Salle C - Palais des Expositions
9 h.	Sous-Groupe de travail 4D4	Salle K - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Groupe de travail 4E2	Salle H - Bâtiment Electoral
	Sous-Groupe de travail 4B6	annulé
9 h.	Sous-Groupe de travail 4B5	Salle A - Bâtiment Electoral
9 h.	Groupe de travail 5A	Salle F - Bâtiment Electoral
11 h.	Sous-Groupe de travail 6A3	Bureau 115 - Bâtiment Electoral
	Sous-Groupe de travail 6B3 6B2 6B1	annulé
9 h.	Sous-Groupe de travail 6B ad hoc	Salle I - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Groupe de travail 6C5	Salle G - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Commission 7A	Salle D - Palais des Expositions
9 h.	Groupe de travail 7B5	Salle L - Bâtiment Electoral
12 h. 30	Sous-Groupe de travail 4D4/3	Bureau 112 - Bâtiment Electoral
14 h.	Groupe de travail 7C3	Salle D - Palais des Expositions
15 h.	Groupe de travail 4E	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 4B2	Salle C - Palais des Expositions
15 h.	Sous-Groupe de travail 5A1	Salle I - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 5B4	Salle F - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 6A4	Salle G - Bâtiment Electoral
17 h.	Sous-Groupe de travail 6A5	Salle G - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Commission 7C	Salle D - Palais des Expositions
15 h.	Sous-Commission 7E	Salle L - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 7A3 ad hoc	Salle K - Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

AUJOURD'HUI

Au Groupe de travail 4E (Président : M. Braga) : examen des propositions concernant les bandes 4 400 - 5 925 Mc/s.

Au Groupe de travail 4C (Président : H. Pressler) : examen des propositions concernant les bandes 4 000 - 27 500 kc/s (Addendum 1, Document N° DT 90).

Au Sous-Groupe de travail 4B2 (Président : K.A. Williams) : examen des propositions concernant les bandes 70 et 150 kc/s (Document N° DT 48).

Au Sous-Groupe de travail 4E2 (Président : M. Chef) : examen des propositions relatives aux bandes 1 535 - 1 700 Mc/s (Document N° DT 123, Addendum 2 et Document N° 307).

A la Sous-Commission 7A (Président : P. Bouchier) : examen du texte revisé N° 492 bis et des propositions relatives à l'Article 24.

A la Sous-Commission 7C (Président : Van A. Graves) : rapport des groupe de rédaction, Document N° DT 84 et Document N° DT 314, et examen de l'Article 37, Section IX.

"VAN DER POL EST MORT"

Le Professeur van der Pol est mort. Un grand savant, un grand fonctionnaire, un grand homme vient de disparaître dont la fin plonge dans le deuil non seulement son pays mais aussi tous les Etats membres de l'U.I.T.

Né en 1889 à Utrecht et diplômé de l'Université de cette ville en 1916, étudiant en radiotélégraphie et physique expérimentale des universités de Londres et de Cambridge sous la direction des professeurs J.A. Fleming et J.J. Thompson, Assistant du Professeur H.A. Lorentz à Haarlem, Directeur des recherches scientifiques aux établissements Philips et Président de l'Université temporaire de Eindhoven, acquis dès sa jeunesse aux recherches mathématiques et physiques voire philosophiques, porté par ses idées, par ses convictions et par sa formation à n'avoir d'autre intérêt dans la vie que la recherche du vrai et du juste, l'auteur de la "Théorie de la Propagation des Ondes Hertziennes" n'a jamais limité l'étendue de sa curiosité et de ses recherches. C'est là sans doute la raison pour laquelle il a tenté d'appliquer à des phénomènes comme le battement du coeur humain les conclusions de ses recherches sur les oscillations de relaxation non linéaires.

A tous ceux qui ont pris part, soit comme délégués, soit comme fonctionnaires, aux travaux et au développement de l'Union Internationale des Télécommunications, le Professeur van der Pol laissera le souvenir de l'homme qui, ayant depuis 1927 participé activement à presque toutes les Conférences de l'Union et à celle, de Genève aussi, sut organiser et diriger de 1949 à 1956, le Comité Consultatif International des Radiocommunications, faisant preuve dans l'accomplissement de la haute tâche de fonctionnaire international qui lui était confiée, non seulement de connaissances scientifiques universellement reconnues, mais de qualités d'administrateur soucieux d'ordre et de compréhension, et aussi de vertus d'humaniste au sens classique du terme.

On pourrait rapporter ici beaucoup d'anecdotes, de mots, de conversations, de discussions, concernant les activités du Professeur van der Pol. Qu'il nous suffise simplement en ce jour de deuil pour l'U.I.T. d'évoquer son action et ses discours lors de la Conférence de Varsovie en 1956. N'est-il pas significatif qu'ayant à traiter des problèmes administratifs et techniques posés aux membres du C.C.I.R. à cette époque, le Professeur van der Pol ait d'abord songé à parler à Varsovie de Copernic, de Leonardo da Vinci, de Frédéric Chopin et de Madame Curie? Et

n'est-elle pas significative la déclaration qu'il fit, au moment même où il songeait à la retraite :

" Il est certain que de nos jours, il est difficile de distinguer entre la science et la technologie, mais maintenant que me voici parvenu à un âge plus mûr, je constate qu'il devient de plus en plus difficile d'établir une distinction entre l'art et la science car l'inspiration qui conduit, par exemple, à effectuer une nouvelle expérience en physique ou à formuler un nouveau théorème mathématique est exactement de même nature que l'inspiration qui peut amener à créer une nouvelle oeuvre d'art, qu'il s'agisse de musique ou de tout autre art. Art et science sont maintenant plus interdépendants qu'ils ne l'ont jamais été. Ainsi, par exemple, des appareils purement matériels permettent de donner à une photographie ordinaire l'aspect d'une peinture ancienne et des machines à calculer électroniques sont capables de composer des chants et des hymnes religieux".

De l'ancien Directeur du C.C.I.R. on peut dire ce qu'Einstein disait de Madame Curie, à savoir qu'il était de "ceux que la gloire n'avait point corrompus".

AU GROUPE DES MIRACLES

Le Groupe spécial ad hoc de la Commission 5, chargé d'étudier des besoins des pays dits "nouveaux" et "en voie de développement", groupe dont le délégué de l'Ethiopie a dit qu'il a été décrit comme étant le groupe des "hommes qui peuvent faire des miracles", s'est réuni hier sous la présidence de M. Mirza. On sait que ce groupe est composé de représentants de l'U.R.S.S., des Etats-Unis, du Royaume-Uni, de l'Inde, de la France, de l'Albanie, de l'Ethiopie, du Paraguay, du Pakistan et du Congo Belge.

Il apparaît qu'il existe un accord général sur le but à atteindre et il s'agissait essentiellement de discuter au cours de cette réunion des moyens d'arriver à ce but, en tenant bien compte qu'il ne s'agit pas simplement de problèmes de radiodiffusion, et que certains pays ne sont pas présents à la Conférence.

Le Président présenta les observations suivantes :

Le Conseil d'administration de l'U.I.T. doit envoyer chaque année un rapport au Conseil Economique et Social des Nations Unies pour indiquer les progrès accomplis dans l'aménagement du spectre de fréquences. Un certain ordre a déjà été obtenu en ce qui concerne les communications maritimes et aéronautiques mais on n'est pas encore arrivé au but en ce qui concerne la radiodiffusion et les services fixes. En certains domaines il faut maintenir le statu quo mais pour ce qui est de la Liste internationale des fréquences, le but n'est pas de maintenir le statu quo. S'il doit y avoir évolution, on doit assister maintenant au début de cette évolution. Si des négociations bilatérales peuvent amener à des résultats, on doit le contater ici à la Conférence de Genève.

Les besoins nationaux en ce qui concerne l'éducation par la radio doivent avoir priorité sur les besoins internationaux concernant la liberté de l'information en général et doivent être protégés. En ce qui concerne les services fixes, c'est le contraire qui doit se produire. Les circuits internationaux doivent être avant tous autres protégés parce qu'ils sont ceux qui rapportent de l'argent à leurs administrations nationales des télécommunications. Dans les deux cas il appartient de déterminer les besoins minima des pays nouveaux et en voie de développement.

A l'issue de la discussion où prirent la parole tous les membres du Groupe spécial ad hoc et le représentant du Mexique, il fut décidé d'établir tout d'abord un Sous-Groupe présidé par M. Mirza et composé des représentants du Paraguay, de l'Albanie, de l'Ethiopie et des Etats-Unis, pour préparer un questionnaire qui sera examiné par le Groupe tout entier vendredi prochain. Avant d'être soumis aux pays intéressés, il restera alors à déterminer également la date limite fixée pour la fin des principales opérations qui consisteraient à demander à tous les pays intéressés de répondre aux questions ainsi préparés.

La question de la procédure à suivre pour donner satisfaction aux pays "nouveaux" ou "en voie de développement" sera examinée ultérieurement.

Au cours des échanges de vues, le délégué de l'Ethiopie avait signalé que la classification qui lui semblait logique dans l'ordre des renseignements à obtenir pouvait être la suivante :

a) Services fixes nationaux

b) Radiodiffusion nationale

c) Services fixes internationaux

d) Service de radiodiffusion internationale

Le délégué du Royaume-Uni suggéra qu'il soit tenu compte dans l'examen des différents cas et dans les questions posées, des déclarations ou demandes présentées par les pays à l'I.F.R.B. puisque aussi bien les pays qui ont des problèmes réels à résoudre doivent avoir déjà signalé à qui de droit leurs difficultés.

Le rapporteur du Groupe spécial est M. Maqbool.

x

x x

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - No. 39 GENEVE Jeudi, le 8 octobre 1959

Publié pendant les séances des
Conférences de l'U.I.T.

ORDRE DU JOUR

9 h.	Groupe de travail 4B	Salle B - Palais des Expositions
9 h.	Sous-Groupe de travail 4D2	Salle K - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Groupe de travail 4E3	Salle H - Bâtiment Electoral
9 h.	Groupe de travail 4E	Salle A - Bâtiment Electoral
9 h.	Groupe de travail 5A	Salle F - Bâtiment Electoral
9 h.	Groupe de travail 6A	Salle C - Palais des Expositions
9 h.	Groupe de travail 7A2	Salle I - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Commission 7B	Salle D - Palais des Expositions
14.30 h.	Commission 1	Salle E - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 4C1	Salle B - Palais des Expositions
17 h.	Sous-Groupe de travail 4C2	Salle B - Palais des Expositions
15 h.	Groupe de travail 4D	Salle C - Palais des Expositions
15 h.	Sous-Groupe de travail 5A1	Salle I - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 5B1	Salle F - Bâtiment Electoral
17 h.	Sous-Groupe de travail 5B2	Salle F - Bâtiment Electoral
15 h.	Commission 6	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 7B1	Salle L - Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 7B4	Salle H - Bâtiment Electoral
18.30 h.	Séance Plénière	Salle A - Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

AUJOURD'HUI

Au Groupe de travail 4B (Président : M.L. Sastry) : examen du premier rapport du Groupe de travail 4B (Document N° DT 405) et des rapports des Sous-Groupes de travail 4B2, 4B4, 4B5 et 4B6.

Au Groupe de travail 5B2 (Président : A. Lebel) : recommandations relatives à l'Accord C.A.E.R. et concernant les services mobiles aéronautiques (Document N° DT 382)- propositions de l'Argentine (Document N° DT 397); propositions du Canada (Document N° DT 173, Addendum N° 1); rapport du Président du Groupe spécial 5B2/1 (Document N° DT 404).

Au Groupe de travail 6A (Président : E.W.Allen) : rapports des présidents des Sous-Groupes de travail 6A1, 6A2, 6A3, 6A4, 6A5, 6A7, 6A8, et examen du Document N° DT 111.3.

Au Sous-Groupe de travail 4C1 (Président : S.R. Burbank) : étude des propositions relatives au service mobile aéronautique et au service mobile maritime dans les bandes 4 - 27,5 Mc/s.

Au Sous-Groupe de travail 4D2 (Président : Mr. H. Shinkawa) : examen des propositions concernant les attributions de fréquences au service fixe utilisant la diffusion ionosphérique.

AU GROUPE SPECIAL AD HOC DE LA COMMISSION 5

En présentant ses observations lors de la discussion sur la meilleure façon d'obtenir des renseignements concernant les besoins des pays neufs et en voie de développement, le délégué de l'Ethiopie a suggéré la classification suivante :

a) services fixes internationaux;
b) radiodiffusion nationale;
c) services fixes nationaux;
d) services internationaux de radiodiffusion.

LA DELEGATION DE L'ARABIE SAOUDITE A GENEVE

La délégation de l'Arabie Saoudite est arrivée à Genève. Les membres de cette délégation sont :

M. Ahmed Zidan

M. Mahmood Murdad

GROUPE 5A

A sa séance de mercredi matin, le Groupe 5A a continué à entendre des commentaires sur le point 4 du Document N° DT 255 (Mesures à prendre selon le résultat de l'examen) et a terminé l'examen de ce point. Il est ensuite passé au point 5 (Inscription des assignations au Fichier), le principal sujet de discussion étant celui des dates à inscrire dans le nouveau fichier.

MANDAT DES GROUPES DE TRAVAIL, SOUS-GROUPES DE TRAVAIL ET GROUPES SPECIAUX DE LA COMMISSION 4

(2)

Groupe de travail 4C :

Président	: Dr. H. Pressler
Rapporteur	: M. L. Spangenberg
Mandat	: Tabl. rép. bandes fréquences 4 000 - 27 500 kc/s (sauf service radiodiffusion)

Sous-Groupe de travail 4C1 :

Président	: Gr. Capt. S. Burbank
Mandat	: Addendums N°s 4 et 5 au Document N^{o} DT 90 et N° 114 (Service mobile maritime et service mobile aéronautique)

Sous-Groupe de travail 4C2 :

Président	: M. S. Hase
Mandat	: Addendums N°s 6 et 7 au Document N^{o} DT 90 et Documents N°s 163 et 233 (Service mobile et service d'amateur)

Sous-Groupe de travail 4C3 :

Président	: M. W. Klein
Mandat	: Addendums N°s 8 à 11 au Document N^{o} DT 90 (Fréquences étalon, radioastronomie, applications industrielles, scientifiques et médicales, service des communications spatiales)

Groupe de travail 4D :

Président	: M. C. W. Sowton
Mandat	: Tabl. rép. bandes fréquences 27.5 - 960 Mc/s

Sous-Groupe de travail 4D1:

Président	: Mlle M. Huet
Mandat	: Tabl. rép. bandes fréquences 27.5 - 29.7 Mc/s

Sous-Groupe de travail 4D2 :

Président	: M. H. Shinkawa
Mandat	: Diffusion ionosphérique

Sous-Groupe de travail 4D3 - Région 1

Président	: M. B. Nielsen
Mandat	: Tabl. rép. bandes fréquences 41 - 48.5 Mc/s

Sous-Groupe de travail 4D3 - Région 3 :

Président :	: M. W. H. Hatfield
Mandat	: Tabl. rép. bandes fréquences 44 - 68 Mc/s

Sous-Groupe de travail 4D4 - Région 1 :

Président	: M. E. Sharpe
Mandat	: Tabl. rép. bandes fréquences 68 - 88 Mc/s

Sous-Groupe de travail 4D4 - Région 3 :

Président	: M. Hatfield
Mandat	: Tabl. Rép. bandes fréquences 68 - 88 Mc/s

Sous-Groupe de travail 4D5 :

Président	: M. B. Nielsen
Mandat	: Tabl. rép. bandes fréquences 100 - 108 Mc/s

Sous-Groupe de travail 4D6 :

Président	: (à désigner par les Pays-Bas)
Mandat	: Révision du texte du numéro 198 relatif au service mobile maritime sur ondes métriques

Groupe de travail 4E :

Président	: Col. de Campos Braga
Rapporteur	: M. W.G. Rios
Mandat	: Tabl. rép. bandes fréquences 960 - 10 500 Mc/s

Sous-Groupe de travail 4E1 :

Président	: M.S.M. Myers
Rapporteur	: M.D.H. Mills
Mandat	: Tabl. rép. bandes fréquences 1 215 - 1 300 Mc/s

Sous-Groupe de travail 4E2 :

Président	: M.M. Chef
Rapporteur	: M.M. Thué
Mandat	: Tabl. rép. bandes fréquences 1 300 - 1 700 Mc/s

Sous-Groupe de travail 4E3 :

Président	: M. E.W. Anderson
Mandat	: Tabl. rép. bandes fréquences 1 700 - 2 700 Mc/s

Groupe de travail 4F :

Président	: M. S. Gejer
Rapporteur	: Mme Anne A. Mooney
Mandat	: Renvois

Sous-Groupe de travail 4F1 :

Président	: M.S. Myers
Mandat	: Etude détaillée des renvois et rédaction

Groupe de travail 4G :

Président	: M.S. Myers
Rapporteur	: M.W.B. Hartgorne
Mandat	: Nouveau Tabl. rép. fréquences 10 500 - 40 000 Mc/s

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 40 GENEVE Vendredi, le 9 octobre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRE DU JOUR

Vendredi, le 9 octobre 1959

9 h.	Commission 4	Salle A - Bâtiment Electoral
9 h.	Groupe de travail 5A	Salle F - Bâtiment Electoral
9 h.	Groupe de travail 6C	Salle C - Palais des Expositions
9 h.	Groupe de travail 7A2	Salle I - Bâtiment Electoral
9 h.	Groupe de travail 7B5	Salle L - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Commission 7C	Salle D - Palais des Expositions
9 h.	Groupe de travail 7A3 ad hoc	Salle K - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 4D4	Salle H - Bâtiment Electoral
	Sous-Groupe de travail 4C1	annulé
	Sous-Groupe de travail 4B5	annulé
15 h.	Groupe de travail 4E	Salle F - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 5A1	Salle I - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 5B4	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 6B	Salle C - Palais des Expositions
15 h.	Commission 7	Salle D - Palais des Expositions
16 h. 30	Groupe de travail 5 ad hoc	Salle E - Bâtiment Electoral
17 h.	Sous-Groupe de travail 5B3	Salle B - Palais des Expositions

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

AUJOURD'HUI

A la Commission 4 (Président : Gunnar Pedersen) : examen du compte rendu de la 15ème séance (Document 279); rapports verbaux par les Présidents des Groupes de travail sur l'avancement des travaux; examen du premier rapport du Groupe de travail 4A (Document 361) : examen du rapport du Groupe de travail 4F (Document 242-Rev.).

Au Groupe de travail 6B (Président : J.K.S. Jowett) : rapport du Groupe spécial chargé du projet du Numéro 396A (Document DT 175 Rev.); nouvel examen du rapport du Président du Sous-Groupe de travail 6B2 sur l'Appendice 3 (Document DT 344); rapport du Président du Sous-Groupe de travail 6B3 sur l'Appendice 4 (Document DT 280); nouvel examen du rapport du Président du Sous-Groupe de travail 6B1 sur les Numéros 75-80 du Règlement (Document DT 337); normes techniques de l'I.F.R.B. - projet de recommandation au C.C.I.R.

Au Groupe de travail 6C (Président : A. Heilman) : examen de l'Appendice B, propositions 3049 et 4724; recommandation N° 2, proposition 3061; Avis N° 319 du C.C.I.R.; Article 18 bis et Appendice 5 bis, propositions 1393 à 1403 et 2731; entendra rapports verbaux des présidents des Sous-Groupes 6C4 et 6C5; examen de la nouvelle proposition 4601.

A la Commission 7 (Président : A.J. Ehnle) : rapport de la Sous-Commission 7D (Document 335); rapport de la Sous-Commission 7B au sujet de la bande de garde de la fréquence 2 182 kc/s (Document 356); examen des Propositions 17 à 21; rapports des Présidents des Sous-Commissions 7A, 7B et 7C et du Groupe 7E.

DES FAITS, DES CHIFFRES

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que les Sous-Groupes de travail 4B4 et 4B6 ont terminé leurs travaux, ainsi que le Groupe de travail 4F.

Nous sommes un peu moins heureux d'annoncer que l'on a maintenant atteint le chiffre de 900.000 pages par semaine pour la production des documents. Il s'agit là d'un chiffre record si l'on songe qu'à Atlantic City le maximum atteint fut un million de pages au moment même où trois conférences menaient de front leurs travaux.

GLOSSAIRE

A L'INTENTION DES DERNIERS ARRIVES

DEFINITIONS : Assemblage de mots disparates destiné à secouer la torpeur des séances.

MODIFICATION DE REDACTION Modification anodine portant de préférence sur un seul mot, mais ayant l'avantage de changer entièrement le sens d'un article et d'entraîner la révision complète de trois ou quatre autres articles.

JE N'AI PAS D'OPINION BIEN FERME A CE SUJET : Expression par laquelle on fait savoir que l'on défendra sa première idée jusqu'à la mort.

PROPOSITION DE PROJET : Procédé destiné à faire avaler n'importe quoi à n'importe qui.

NOUVELLE REDACTION : Transformation d'un texte que personne ne peut accepter en un autre texte que nul ne saurait accepter. "Nouvelle mouture".

SECRETARIAT : Terme s'appliquant à un groupe de fantômes difficiles à détecter, mais dont la puissance de travail, généralement nocturne, est capable de faire pâlir la lampe d'Aladin.

APPAREIL D'INTERPRETATION SIMULTANEE : Dispositif électrique permettant d'interrompre un discours fastidieux quand on a envie de faire un petit somme.

(à suivre)

DISCUSSIONS....

Une fois sur cent, une question est très discutée parce qu'elle est obscure; quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, elle reste obscure parce qu'elle est très discutée.

Edgar Allan Poe

MANDAT DES GROUPES DE TRAVAIL, SOUS-GROUPES ET SOUS-SOUS-GROUPES DE TRAVAIL DE LA COMMISSION 5

(3)

Commission 5 :

Président : Dr. Miroslav Joachim

Rapporteur : M. Jean Barailler

Mandat : Procédure d'enregistrement des fréquences et problèmes de la Liste internationale des fréquences.

Groupe de travail 5A :

Président : M. George Searle

Mandat : Procédure de notification et d'enregistement des fréquences.

Sous-Groupe de travail 5A1 :

Président : M. André Henry

Mandat : Rédaction

Groupe de travail 5B :

Président : M. J.A. Autelli

Mandat : Problèmes de la Liste internationale des fréquences.

Sous-Groupe de travail 5B1

Président : M. S. A. Sathar

Mandat : Problèmes des bandes en-dessous de kHz.

Sous-Sous-Groupe de travail 5B1 - Région 1 :

Président : M. W. A. Kirkpatrick

Sous-Sous-Groupe de travail - Région 2 :

Président : M. A. J. Dawson

Sous-Sous-Groupe de travail 5B1 - Région 3 :

Président : M. L. J. Keith

Sous-Groupe de travail 5B2 :

Président : M. Arthur L. Lebel

Mandat : Service mobile aéronautique

Groupe ad hoc 5B2/1 :

Président : M. A. L. Lebel

Mandat : Etude de la Proposition N° 29 ter.

Sous-Groupe de travail 5B3 :

Président : M. J. Bès

Mandat : Service mobile maritime

Sous-Groupe de travail 5B4 :

Président : M. S. Gejer

Rapporteur : M. F. Axon

Mandat : Radiodiffusion à haute fréquence

Sous-Groupe de travail 5B5 :

Président : M. Shinkawa

Mandat : Service fixe et mobile terrestre

N.B. Ce Sous-Groupe a déjà terminé ses travaux.

Sous-Groupe de travail 5B6 :

Président : M. P. N. Parker

Mandat : Problèmes de la Liste internationale des fréquences au-dessus de 27,5 MHz

Groupe de travail 5 ad hoc :

Président : M. M. N. Mirza

Mandat : Demandes des pays neufs et en voie de développement.

Sous-Groupe 5 ad hoc :

Président : M. M. N. Mirza

Sous-Groupe de travail 4D6 :

M. J. Houtsmuller sera le Président de ce Sous-Groupe de travail.

LISTE DE PARTICIPANTS

404. COMMITTEE ON SPACE RESEARCH (COSPAR)

412. UNION ASTRONOMIQUE INTERNATIONALE
INTERNATIONAL ASTRONOMICAL UNION
UNION ASTRONOMICA INTERNACIONAL

413. UNION RADIO SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE (U.R.S.I.)
INTERNATIONAL SCIENTIFIC RADIO UNION (U.R.S.I.)
UNION RADIOCIENTIFICA INTERNACIONAL (U.R.C.I.)

A la suite du décès du Prof. Balth. van der POL et pendant l'absence du Dr. H.C. van de HULST,

M. Charles L. SEEGER

exerce les fonctions de premier observateur pour le COSPAR, pour l'Union astronomique internationale et pour l'Union scientifique internationale.

DE LA REPRODUCTION DES ACTES FINALS

Réunie en séance plénière, la Conférence a accepté hier la proposition présentée par le Président Charles Acton, appuyée par les délégations des Etats-Unis et de l'Australie, de se prononcer en principe en faveur de la reproduction des Actes Finals en typographie, sous réserve que le Conseil d'Administration sera saisi de cette question lors de sa réunion de la semaine prochaine.

Les délégués chefs des délégations de l'Italie, de l'Argentine et de la Colombie ont déclaré qu'à leur avis il n'était pas de la compétence du Conseil d'Administration d'étudier cette question.

Résultat du vote :	pour la proposition acceptée	: 36 voix
	contre la proposition	: 7 voix
	abstentions	: 6 voix

En ce qui concerne la remise des Actes Finals aux délégués à titre gratuit, cette question devra être examinée ultérieurement en séance plénière.

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 41 | GENEVE | Samedi, le 10 octobre 1959
Lundi, le 12 octobre 1959

Publié pendant les séances des
Conférences de l'U.I.T.

ORDRE DU JOUR

Samedi, le 10 octobre 1959 :

9 h.	Sous-Commission 7A	Salle F - Bâtiment Electoral

Lundi, le 12 octobre 1959 :

9 h.	Groupe de travail 4F	Salle A - Bâtiment Electoral
9 h.	Groupe de travail 5A	Salle F - Bâtiment Electoral
9 h.	Groupe de travail 6B	Salle C - Palais des Expositions
9 h.	Commission 7	Salle D - Palais des Expositions
9 h.	Groupe de travail 7B4	Salle K - Bâtiment Electoral
10 h. 30	Sous-Groupe de travail 7E ad hoc	Salle I - Bâtiment Electoral
11 h.	Sous-Commission 7A	Salle D - Palais des Expositions
15 h.	Sous-Groupe 4E1	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h.	Région 1 meeting 5B1	Salle F - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 5B4	Salle B - Palais des Expositions
15 h.	Sous-Groupe de travail 5A1	Salle I - Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 6C	Salle C - Palais des Expositions
15 h.	Groupe de travail 7B5	Salle H - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Commission 7C	Annulé
15 h.	Groupe de travail 7C3	Salle D - Palais des Expositions

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

SESSION SPECIALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de l'U.I.T. se réunit pour une session spéciale lundi et mardi de cette semaine pour examiner les deux problèmes suivants :

1) - affiliation au système commun des Nations Unies;

2) - affiliation éventuelle de l'U.I.T. à la Caisse commune de pension du personnel des Nations Unies.

COMMISSION 4

Vendredi matin, sous la présidence de M. Stewart, la Commission 4 a examiné les rapports des Groupes 4A et 4F. Elle a discuté des méthodes de traiter les demandes de fréquence de la radioastronomie. Finalement, elle a décidé, non pas de constituer un groupe spécial à ce sujet, mais de laisser à chacun de ses groupes de travail le soin de traiter la question des besoins de la radioastronomie dans la bande qui est de son ressort. Pour réaliser une certaine continuité dans les discussions de ces groupes, l'offre de la délégation des Pays-Bas de fournir un président pour les sous-groupes serait la bienvenue.

MODIFICATION AU PROGRAMME (12-17 octobre)

Le Groupe 4E devait se réunir le 13 octobre à 15 heures dans la Salle B. Cette réunion est annulée. Elle est remplacée par une réunion du Sous-Groupe 4E3 qui se tiendra au même endroit à la même heure.

AU GROUPE SPECIAL DES "ENTREVUES"

Le Groupe spécial de la Commission 5 chargée d'évaluer les demandes des pays neufs et en voie de développement et dont on a dit qu'il pouvait être le groupe des hommes-miracles, parce qu'on attend beaucoup de lui, va se transformer maintenant en groupe des "entrevues".

Il vient d'examiner en effet les questions qu'il pourrait être amené à poser aux délégués des pays qui se considèrent comme nouveaux et en voie de développement. Il a, à ce sujet, mis au point une sorte de questionnaire qui ne constitue en aucune façon une formule à remplir par les intéressés mais qui est simplement destiné à renseigner ces intéressés d'une part et à permettre d'autre part aux interviewers de mettre un peu d'ordre dans les "entrevues" qu'ils vont avoir à partir de la fin de la semaine.

Il est également, bien entendu, que les renseignements qui seront donnés par les interviewés ne sont pas destinés à être rendus publics et qu'ils ne seront pas présentés par écrit. Il s'agit simplement pour ceux des membres du Groupe spécial qui doivent réunir les informations d'être en mesure de procéder le plus complètement possible à la collecte de ces renseignements afin que, par la suite des recommandations puissent éventuellement être formulées.

Au cours de ces entrevues le Groupe sera amené à s'efforcer d'obtenir des renseignements concernant les points suivants :

1. Dans quel ordre d'importance l'administration intéressée classe-t-elle les services suivants (en ce qui concerne les bandes 4-27,5 Mc/s)

a) radiodiffusion nationale, c'est-à-dire émissions destinées à une région située tout entière dans le territoire du pays ?

b) radiodiffusion internationale, c'est-à-dire émissions destinées à l'extérieur du territoire du pays ?

c) service fixe national ?

d) service fixe international ?

2. En ce qui concerne les services de radiodiffusion à haute fréquence et les services de radiodiffusion tropicale (s'il y a lieu) =

a) les projets de plan de l'I.F.R.B. sous leur forme actuelle donnent-ils satisfaction aux besoins de la radiodiffusion (i) nationale, (ii) internationale ?

b) quels sont les besoins minima pour la radiodiffusion nationale (en heures-fréquences dans chaque bande) qui peuvent être utilisés avec les installations dont on dispose ?

(pour répondre à la question b), il conviendrait d'indiquer s'il s'agit d'émission du matin, du jour, de la matinée ou de la nuit)

c) parmi ces besoins minima, combien y en a-t-il qui ne peuvent être satisfaits actuellement dans les bandes appropriées, sans brouillages nuisibles ?

d) quels sont les besoins minima pour la radiodiffusion internationale (en heures-fréquences dans chaque bande) qui peuvent être utilisés avec les installations dont on dispose ?

e) parmi ces besoins minima, combien y en a-t-il qui ne peuvent actuellement être satisfaits dans les bandes appropriées sans brouillages nuisibles ?

3. En ce qui concerne le service fixe :

a) l'administration est-elle aux prises avec des problèmes de brouillage ? Dans l'affirmative, a-t-elle cherché à faire une coordination bilatérale ou a-t-elle sollicité l'aide de l'I.F.R.B. ? Quels ont été les résultats ?

b) certains problèmes spéciaux se posent-ils à l'administration ? Si oui, quels sont-ils ?

c) en particulier, l'administration éprouve-t-elle des difficultés pour la procédure de notification ? Si oui, quelles sont ces difficultés ?

d) l'administration est-elle satisfaite de son service fixe international ? Si non, quel serait, d'après elle, le remède ?

e) l'administration est-elle satisfaite de son service fixe national ? Si non, quel serait, d'après elle, le remède ?

f) l'administration a-t-elle quelques suggestions particulières à faire au sujet de ses besoins actuels ? Si oui (i) quel est l'ordre de grandeur des fréquences requises; (ii) quels sont les lieux ou régions de réception; (iii) quelles sont les heures de service désirées ?

4. En ce qui concerne les autres services, l'administration est-elle aux prises avec des problèmes particuliers ? Si oui, quels sont ces problèmes.

5. L'administration aimerait-elle bénéficier d'une assistance en matière d'organisation des fréquences, de contrôle international, ou dans tout autre domaine de ce genre, et comment cette assistance pourrait-elle lui être fournie ?

Le sous-groupe chargé de recueillir les renseignements sera présidé par le représentant des Etats-Unis et sera composé des représentants du Paraguay, de l'Albanie, de l'Ethiopie, du Pakistan et des Etats-Unis.

Il va sans dire, mais cela ira encore mieux en le disant, que soucieux d'apporter sa modeste contribution au travail du Groupe spécial de la Commission 5, l'Electron du Matin s'abstiendra de publier quoi que ce soit concernant les travaux du groupe tant que celui-ci poursuivra ses "entrevues" avec les représentants des administrations intéressés, à des heures diverses du jour ou de la nuit.

MANDATS DES GROUPES ET SOUS-GROUPES DE LA COMMISSION 6

Commission 6 - Commission technique

President : M. M.N. Mirza
Rapporteur : M. G.C. Benton

Groupe 6A

Président : M. D.W. Allen
Mandat : Definitions
Rapporteur : Mrs. A. Mooney

Sous-Groupe 6A1

Président : M. P. Åkerlind
Mandat : Radioélectricité, ondes hertziennes

Sous-Groupe 6A2

Président : M. F.M. Ryan
Mandat : Service "espace", telégraphie

Sous-Groupe 6A3

Président : M. A. Tintant
Mandat : Télémesure, systèmes, modulation

Sous-Groupe 6A4

Président : M. R.K. Starkie
Mandat : Radionavigation, service portuaire

Sous-Groupe 6A5

Président : M. N.H. Roberts
Mandat : Définitions relatives aux assignations

Sous-Groupe 6A6

Président : M. G.C. Benton
Mandat : Caracteristiques des émissions

Sous-Groupe 6A7

Président : M. W. Kronjäger

Mandat : Puissance d'émission et puissance dans l'entenne

Sous-Groupe 6A8

Président : M. M.K. Basu

Mandat : Bruits et brouillages

Groupe 6B

Président : M. J.K.S. Jowett

Mandat : Caractéristiques des émissions

Rapporteur : M. A.E. Parker

Sous-Groupe 6B1

Président : M. M. Strohfeldt

Mandat : Classification des émissions (numeros 75 à 80 du RR)

Sous-Groupe 6B2

Président : M. A.G. Skrivseth

Mandat : Appendice 3

Sous-Groupe 6B3

Président : M. C.E. Becker

Mandat : Appendice 4

Groupe 6C

Président : M. A. Heilmann

Mandat : Brouillages, contrôle international des émissions

Rapporteur : M. C.E. Secker

Sous-Groupe 6C1

Président : M. G.C. Benton

Mandat : Propositions relatives à l'Article 13

Sous-Groupe 6C2

Président : M. Y. Place

Mandat : Propositions relatives à l'Article 14

Sous-Groupe 6C3

Président : M. W.L. Browne

Mandat : Propositions relatives à l'Article 14 et à l'Appendice 2

Sous-Groupe 6C4

Président : M. W.L. Browne

Mandat : Propositions relatives à l'Article 18

Sous-Groupe 6C5

Président : M. N.H. Roberts

Mandat : Appendices à l'Article 18

Sous-Groupe de travail 5B1

Le mandat pour ce Sous-Groupe est: problèmes des bandes en dessous de 4 000 kHz.

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 42 GENEVE Mardi, le 13 octobre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRE DU JOUR

Mardi le 13 octobre 1959

9 h.	Groupe de travail 4C	Salle A - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Groupe de travail 4E3	Salle B - Palais des Expositions
9 h.	Sous-Groupe de travail 5A1	Salle I - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Groupe de travail 5B4	Salle F - Bâtiment Electoral
9 h.	Groupe de travail 6A	Salle C - Palais des Expositions
9 h.	Sous-Commission 7B	Salle D - Palais des Expositions
15 h.	Commission 4	Salle A - Bâtiment Electoral
	Région 1 meeting 4D4	Annulé
	Groupe de travail 4E	Annulé
15 h.	Groupe de travail 5B	Salle F - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 6A5	Salle L - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 6C6	Salle K - Bâtiment Electoral
	Groupe de travail 7A2	Annulé
15 h.	Groupe de travail 7B6	Salle I - Bâtiment Electoral
17 h.	Sous-Groupe de travail 4D5	Salle H - Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

AUJOURD'HUI

A la Commission 4 (Président : Gunnar Pedersen) : examen du premier rapport du Groupe spécial chargé de la question des attributions pour la recherche spatiale (Document N° 369); examen du premier rapport du Groupe 4B (Document N° 374).

Au Sous-Groupe de Travail 4D5 (Président : Borge Nielsen) : examen des propositions d'attributions des fréquences dans la bande 100-108 Mc/s dans la Région 1 (Documents N°s DT 122, Add. N° 6, et 303 et 366).

A la Sous-Commission 7B (Président : R.M. Billington) : rapport final du Groupe de travail 7B1 (Document N° DT 411); rapport du Groupe de travail 7B2 (Document N° DT 342 - Rev.); examen de l'Article 34 : Radiotéléphonie dans le service mobile maritime (Procédures).

DISTRIBUTION DES DOCUMENTS

Désormais, la distribution des documents de la Conférence administrative des Radiocommunications se fera comme précédemment au comptoir situé en face de l'entrée principale du Bâtiment Electoral, à mi-hauteur des escaliers conduisant a la salle des séances; la distribution des documents de la Conférence de plénipotentiaires se fera au comptoir situé au rez-de-chaussée, dans le corridor de droite en venant de l'entrée principale.

Les participants aux deux conférences sont instamment priés, lorsqu'ils viennent chercher les documents, de bien vouloir présenter leur carte d'identité, afin d'éviter des confusions possibles.

GLOSSAIRE DES TERMES DES TELECOMMUNICATIONS

(A L'INTENTION DES DERNIERS ARRIVES) (2)

Groupe de rédaction	: Cercle restreint d'individus malchanceux, réduits à un minimum absolu de nourriture et de sommeil, qui passent leur temps à composer des phrases inacceptables.
Présidents	: Personnes auxquelles un honneur insigne a été conféré pour leurs qualités de tact et de jugement, leurs connaissances, leurs compréhension, leur courtoisie, leur fermeté et leur capacité reconnue de concilier l'inconciliable.
Sous-Commission	: Espèce d'engin de sauvetage mis à la disposition des présidents.
Service des documents	: Appareil à haut rendement, fonctionnant sans interruption et produisant les documents au kilo.
Projet de texte final	: Terme appliqué à un texte qui n'a aucune chance d'être accepté à la séance suivante.
Réexamen	: Traitement appliqué par la Commission à tout article sur lequel on s'était mis d'accord.

(à suivre)

GROUPE DE TRAVAIL 5A (PROCEDURES DE NOTIFICATION ET D'ENREGISTREMENT DES FREQUENCES)

Les travaux du Groupe de travail 5A ont bien avancé au cours de la séance d'hier matin. Le Groupe a achevé l'étude de deux des points portés à son ordre du jour, le point 6 "réexamen des inscriptions" et le point 7 "annulation des inscriptions"; après établissement d'un résumé par le Président, il seront transmis au Groupe de rédaction pour mise au point définitive. Les débats ont été entamés sur le point 8 de l'ordre du jour "études, avis et recommandations relatifs à l'organe central"; ils se poursuivront au cours de la prochaine séance.

Le Groupe de travail 5A ne se réunira par mercredi prochain, la séance de ce jour étant consacrée aux travaux du Groupe de rédaction. Il est cependant possible qu'une séance puisse être organisée à la fin de la matinée de vendredi, selon la durée de la séance de la Commission 5.

MANDATS DES SOUS-COMMISSIONS ET DES GROUPES DE TRAVAIL DE LA COMMISSION 7

Commission 7 :

Président	:	M. A.J. Ehnle
Mandat	:	Commission de l'exploitation
Rapporteurs	:	M. G.F. Wilson M. J. Bès M. M.F. Cantero

Sous-Commission 7A :

Président	:	M. P. Bouchier
Mandat	:	Problèmes généraux de l'exploitation
Rapporteurs	:	M. R. Monnat M. W. Blow M. A. Carcano

Groupe de travail 7A1 :

Président	:	M. Nai-Ning Chen
Mandat	:	Formulaire de licence type

Groupe de travail 7A2 :

Président	:	M. M.S. Orr
Mandat	:	Certificat de radiotéléphonie

Groupe de travail 7A3 :

Président	:	République Arabe Unie
Mandat	:	Catégories de navires

Sous-Commission 7B :

Président	:	M. R. Billington
Mandat	:	Procédure de radiotélégraphie et de radiotéléphonie dans le service mobile
Rapporteurs	:	M. G.F. Wilson M. J. Prunieras M. M.E. Iturriez

Groupe de travail 7B1 :

Président	:	M. H.N. Brandas
Mandat	:	Code Q

Groupe de travail 7B2 :

Président	:	M. J. Fontaine
Mandat	:	Code de travail du service mobile maritime

Groupe de travail 7B3 :

Président	:	M. C. van Geel
Mandat	:	Numéros 504-508, 595-597 (achevé)

Groupe de travail 7B4 :

Président	:	M. J. Prunieras
Mandat	:	Stations d'engins de sauvetage

Groupe de travail 7B5 :

Président	:	M. R.H. Billington
Mandat	:	Modification des bandes de fréquences des navires à passagers

Groupe de travail 7B6 :

Président	:	Captain G. Van A. Graves
Mandat	:	Radiotéléphonie maritime sur ondes métriques

Sous-Commission 7C :

Président	:	Captain G. Van A. Graves
Mandat	:	Sécurité et détresse
Rapporteurs	:	M. R.T. Brown M. J. Fontaine M. F.A. Carcano

Groupe de travail 7C1 :

Président	:	M. J. Bès
Mandat	:	Numéros 232, 240 (détresse)

Groupe de travail 7C2 :

Président	:	M. H. Embe
Mandat	:	Procédure d'émission des appels de détresse (achevé)

Groupe de travail 7C3 :

Président	:	M. W. Swanson
Mandat	:	Répétition d'un appel de détresse

Sous-Commission 7D :

Président	:	M. A. Caruso
Mandat	:	Radiotélégrammes (achevé)
Rapporteur	:	M. A. Adam

Groupe de travail 7D1 :

Président	:	M. W. Swanson
Mandat	:	Comptabilité

Groupe de travail 7D2 :

Président	:	M. G. Petrich
Mandat	:	Taxes radiotéléphoniques

Sous-Commission 7E :

Président	:	M. A. Caruso
Mandat	:	Propositions d'ordre général figurant aux premières pages du Cahier des propositions

CONCERT DU 28 OCTOBRE

Les participants tant à la Conférence administrative des radiocommunications qu'à la Conférence de plénipotentiaires qui ont reçu des invitations pour le Concert du 28 octobre au Victoria Hall sont priés de bien vouloir renvoyer le plus tôt possible au Secrétaire général du Conseil administratif de la Ville de Genève le ticket détachable joint à l'invitation, avec les indications, appropriées, afin qu'ils puissent recevoir en temps utile les billets pour le Concert.

LISTE DES PARTICIPANTS

La liste provisoire des participants à la Conférence de plénipotentiaires qui comporte 3 sections : A, B et C, va être distribuée au fur et à mesure de sa sortie de presse. Elle devra être insérée dans la couverture où figure déjà la liste des participants à la Conférence administrative des radiocommunications à la suite du feuillet "7" intitulé "Conférence de plénipotentiaires".

Une liste revisée établie sur la base des renseignements fournis par les participants lors de leur enregistrement sera publiée ultérieurement.

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 43 GENEVE Mercredi, le 14 octobre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRES DU JOUR

Mercredi, le 14 octobre 1959

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

10 h.	Réunion des Chefs de délégations	Salle A - Bâtiment Electoral
16 h.	Première réunion plénière	Salle A - Bâtiment Electoral

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h.	Groupe de travail 4D	Salle C - Palais des Expositions
9 h.	Sous-Groupe de travail 4E1	Salle B - Palais des Expositions
9 h.	Groupe de travail 5A	Annulé
9 h.	Sous-Groupe de travail 5A1	Salle I - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Groupe de travail 6B3	Salle K - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Commission 7A	Salle [illegible] - Palais des Expositions
9 h.	Groupe de travail 7C3	Salle H - Bâtiment Electoral
11 h.	Sous-Groupe de travail 4E2	Salle B - Palais des Expositions
14 h.30	Sous-Groupe de travail 5B4	Salle F - Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 4C	Salle B - Palais des Expositions
15 h.	Sous-Groupe de travail 4E2	Salle E - Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 6B	Salle C - Palais des Expositions
15 h.	Groupe de travail 7B5	Salle H - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Commission 7C	Salle [illegible] - Palais des Expositions

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

AUJOURD'HUI

A LA CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

A la séance plénière à 16.00 heures:

1. Allocution du Président du Conseil d'administration pour l'ouverture officielle de la Conférence
2. En réponse, allocution au nom des délégations
3. Déclaration du Secrétaire général par interim
4. Election du Président de la Conférence
5. Election du Vice-Président de la Conférence
6. Constitution du Secrétariat de la Conférence
7. Ordre du jour et structure des Commissions de la Conférence (Documents N°s 2 et 9)
8. Propositions présentées par le Président pour la nomination des présidents et vice-présidents des Commissions
9. Invitation à la Conférence (Document N° 3)
10. Heures de travail de la Conférence
11. Horaire des séances

A LA CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

Au Groupe de travail 4D (Président: C.W. Sowton):

examen des propositions d'attribution de fréquences dans les bandes 335,4 - 420 Mc/s (Doc. N° DT-122, Add. 14); dans les bandes 420-450 Mc/s (Doc. N° DT-122, Add.15), dans les bandes 450 - 470 Mc/s (Doc. N° DT-122, Add. 16).

TIMBRES-POSTES DE L'U.I.T.

Des timbres-postes spéciaux pour l'U.I.T. sont en vente au Bureau de poste du Bâtiment Electoral.

Le jour de l'ouverture de la Conférence de Plénipotentiaires (Mercredi, 14 octobre) - et ce jour-là seulement - un cachet d'oblitération spécial sera apposé sur les correspondances déposées au Bureau de Poste du Bâtiment Electoral.

"LE PETIT DOIGT ET LA MAIN"

La Commission 4 a examiné hier le premier rapport du Groupe spécial chargé de l'étude des attributions de fréquences à la recherche spatiale.

Le Président Pedersen a été amené à déclarer qu'il s'agissait là d'un problème très important puisqu'aussi bien il s'agit de placements qui doivent rapporter de gros dividendes et de possibilités immenses pour la recherche et l'utilisation dans l'avenir.

Le Président a également souligné qu'il ne s'agissait pour le moment que de besoins de la recherche spatiale dans le futur immédiat, mais qu'il fallait se rendre compte que ces propositions n'étaient en quelque sorte que le petit doigt et que bientôt la main tout entière apparaîtrait.

Les représentant du Mexique, de la Grèce, de la Turquie et de la Bulgarie firent remarquer qu'il pourrait y avoir quelques difficultés d'ordre technique dans l'application des recommandations et suggestions du Groupe spécial.

Le délégué de la France, représentant de son pays au Groupe spécial, après avoir fourni quelques explications d'ordre technique, a insisté sur l'importance qu'il y avait pour la Conférence de Genève à confier une tâche précise à la Commission 4 du C.C.I.R., qui doit précisément s'occuper des problèmes de communications spatiales et qui, jusqu'à présent, n'a pas un ordre du jour très précis et très complet.

La Commission 4 a décidé d'envoyer sans délai pour étude au Groupe de travail 4C et 4D le premier rapport du Groupe spécial.

La Commission 4 a adopté, par 50 voix contre 2 et 4 abstentions, les conclusions du premier rapport du Groupe de travail 4B.

IMPORTANT

Le Sous-Groupe du Groupe spécial de la Commission 5 ("besoins des pays nouveaux et en voie de développement") rappelle à tous les intéressés qu'il lui faut soumettre son rapport au Groupe spécial dans le plus bref délai possible. En conséquence, les délégués désirant une entrevue sont priés de remplir dès que possible le questionnaire joint en annexe au Document N° DT 468 afin que toutes les entrevues aient eu lieu pour le jeudi 22 octobre 1959 au plus tard.

CONCERT DU 28 OCTOBRE

Les participants tant à la Conférence administrative des radiocommunications qu'à la Conférence de plénipotentiaires qui ont reçu des invitations pour le Concert du 28 octobre au Victoria Hall sont priés de bien vouloir renvoyer le plus tôt possible au Secrétaire général du Conseil administratif de la Ville de Genève le ticket détachable joint à l'invitation, avec les indications appropriées, afin qu'ils puissent recevoir en temps utile les billets pour le Concert.

LISTE DES PARTICIPANTS

La liste provisoire des participants à la Conférence de plénipotentiaires qui comporte 3 sections : A, B et C, va être distribuée au fur et à mesure de sa sortie de presse. Elle devra être inserée dans la couverture où figure déjà la liste des participants à la Conférence administrative des communications à la suite du feuillet "7" intitulé "Conférence de plénipotentiaires".

Une liste revisée établie sur la base des renseignements fournis par les participants lors de leur enregistrement sera publiée ultérieurement.

DISTRIBUTION DES DOCUMENTS

Désormais, la distribution des documents de la Conférence administrative des Radiocommunications se fera comme précédemment au comptoir situé en face de l'entrée principale du Bâtiment Electoral, à mi-hauteur des escaliers conduisant à la salle des séances; la distribution des documents de la Conférence de plénipotentiaires se fera au comptoir situé au rez-de-chaussée, dans le corridor de droite en venant de l'entrée principale.

Les participants aux deux conférences sont instamment priés, lorsqu'ils viennent chercher les documents, de bien vouloir présenter leur carte d'identité, afin d'éviter des confusions possibles.

SOUS-GROUPE DE TRAVAIL 4B2

La séance du Sous-Groupe de travail 4B2 annoncée dans l'ordre du jour du Sous-Groupe pour mercredi, aura lieu jeudi, même heure, même salle.

LISTE DES PARTICIPANTS

On trouvera ci-dessous les informations les plus récentes concernant la composition des délégations tant à la Conférence administrative des Radiocommunications qu'à la Conférence de Plénipotentiaires.

Une liste revisée des participants à la Conférence administrative des Radiocommunications va paraître prochainement. Les informations qui figurent ci-après pour cette conférence sont postérieures à celles qui figureront dans la liste revisée.

Pour la Conférence de plénipotentiaires, les informations que l'on trouvera plus loin sont postérieures à celles qui figurent dans la liste provisoire actuellement en distribution.

LIST OF PARTICIPANTS

The latest information regarding the composition of the delegations both to the Administrative Radio and the Plenipotentiary Conferences is set out below.

A revised list of participants in the Administrative Radio Conference will be issued shortly. The information relating to this Conference given below is more recent than that contained in the revised list.

As regards the Plenipotentiary Conference, the information set out hereunder is more up to date than that contained in the provisional list now being distributed.

LISTA DE PARTICIPANTES

A continuación publicamos las últimas informaciones sobre la composición de las Delegaciones que participan en la Conferencia Administrativa de Radiocomunicaciones y en la Conferencia de Plenipotenciarios.

En breve se publicará una lista revisada de los participantes en la Conferencia Administrativa de Radiocomunicaciones. Las informaciones que se dan a continuación sobre esta Conferencia son más recientes que las que figurarán en dicha lista revisada.

En lo que respecta a la Conferencia de Plenipotenciarios, las informaciones que más adelante se incluyen son también posteriores a las que figuran en la lista provisional en curso de distribución.

CONFERENCE ADMINISTRATIVE DES RADIOCOMMUNICATIONS
ADMINISTRATIVE RADIO CONFERENCE
CONFERENCIA ADMINISTRATIVA DE RADIOCOMUNICACIONES

Arrivées récentes et nouvelles désignations
Nominations and new arrivals
Designaciones y llegadas recientes

6. AUTRICHE
AUSTRIA

Délégué / Delegate / Delegado

M. Josef JANSKY
Ingénieur, Office fédéral
de l'aviation civile

Rue de Chantepoulet 3
Genève

21. CONGO BELGE et Territoire du RUANDA-URUNDI
BELGIAN CONGO and Territory of RUANDA-URUNDI
CONGO BELGA y Territorio de RUANDA-URUNDI

Délégué / Delegate / Delegado

M.G. BRIDOUX
Ingénieur du Service des
Télécommunications

Hôtel Victoria
Rue Pierre-Fatio 11
Genève
T. 36 91 40

24. CUBA

Délégué / Delegate / Delegado

Ingeniero Pedro Waldo Luis TORRES

30. ESPAGNE
SPAIN
ESPAÑA

Délégué / Delegate / Delegado

Ilmo. Sr. D. Pedro MAFFEI CARBALLO
Ingeniero Jefe de la Sección de
Radiocomunicaciones de la Dirección
General de Correos y Telecomunicación

Central Meublé
Rue Rôtisserie 2
Genève

46.. IRLANDE
IRELAND
IRLANDA

Délégué / Delegate / Delegado

Mr. T.P. SEOIGHE
Head of Division
Dept. of Posts and Telegraphs

Hôtel Eden
Rue de Lausanne 135
Genève
T. 32 65 40

51. JORDANIE (Royaume Hachémite de)
JORDAN (Hashemite Kingdom of)
JORDANIA (Reino Hachemita de)

H.E. Abdul Meguid MORTADA Under-Secretary of State Ministry of Communications	Hôtel Alba Rue Mont-Blanc 19 Genève T. 32 67 07

69. PAYS-BAS, SURINAM, ANTILLES Néerlandaises, NOUVELLE-GUINEE
NETHERLANDS, SURINAM, NETHERLANDS ANTILLES, NEW GUINEA
PAÍSES BAJOS, SURINAM, ANTILLAS Neerlandesas, NUEVA GUINEA

Conseiller / Adviser / Asesor

Mr. C.J. Th. WESTERTERP Executive Officer	Hôtel Bellevue Ferney-Voltaire (Ain) France

72. POLOGNE (République Populaire de)
POLAND (People's Republic of)
POLONIA (República Popular de)

Délégué / Delegate / Delegado

M. Jerzy ZIOLKOWSKI Directeur, Ingénieur	Hôtel de Genève Rue des Pâquis 27 Genève T. 32 70 55

Expert / Consultant / Asesor

M. Czeslaw WESOLOWSKI Ingénieur	Hôtel de Genève Rue des Pâquis 27 Genève T. 32 70 55

75. PROVINCES PORTUGAISES D'OUTRE-MER
PORTUGUESE OVERSEA PROVINCES
PROVINCIAS PORTUGUESAS DE ULTRAMAR

Délégué / Delegate / Delegado

M. Joaquim Arnaldo ROGADO QUINTINO Directeur de 1ère classe en Service dans la Commission Consultative et de révision de la législation des C.T.T.U.	Rue du Mont-Blanc 9 Genève T. 32 59 14

76. REPUBLIQUE ARABE UNIE
UNITED ARAB REPUBLIC
REPÚBLICA ÁRABE UNIDA

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

M. Anis Tewfik EL BARDAI Ingénieur Directeur général de l'Administration des radiocommunications	Hôtel Suisse Place Cornavin 10 Genève T. 32 66 30

82. ROYAUME-UNI de la GRANDE-BRETAGNE et de l'IRLANDE DU NORD
UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN AND NORTHERN IRELAND
REINO UNIDO DE GRAN BRETAÑA e IRLANDA DEL NORTE

Délégué / Delegate / Delegado

Colonel A.L. ATKINSON, O.B.E. Ministry of Defence London (and Mrs)	Hotel Ariana Rue J.-R.-Chouet 7 Genève T. 34 60 60

83. SOUDAN (République du)
SUDAN (Republic of)
SUDÁN (República de)

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

Mr. Suliman HUSSEIN Director, P.T.T.	Hôtel Cornavin Place Cornavin Genève T. 32 66 60

Délégué / Delegate / Delegado

M. Hassan Ibrahim BESHIR Assistant Controller Telegraph Service	Hôtel Excelsior Rue Rousseau 34 Genève T. 32 09 45

403. ORGANISATION INTERNATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TELEVISION (O.I.R.T.)
INTERNATIONAL BROADCASTING AND TELEVISION ORGANIZATION (I.B.T.O.)
ORGANIZACIÓN INTERNACIONAL DE RADIODIFUSIÓN Y DE TELEVISIÓN (O.I.R.T.)

Chef des Observateurs / Chief Observer /
Jefe de los Observadores

M.G. PROBST	Hôtel Excelsior Rue Rousseau 34 Genève T. 32 09 45

Changements d'adresse
Changes of Address
Cambios de dirección

15. CEYLAN
CEYLON
CEILÁN

Délégué / Delegate / Delegado

Mr. Norman S. WICHREMASINGHE
Chief Engineer
Radio Ceylon

Hôtel Pacific
Rue des Pâquis 44
Genève
T. 32 64 67

25. DANEMARK
DENMARK
DINAMARCA

Délégué / Delegate / Delegado

M. Kai Nyborg ANDERSEN
Inspecteur
Ministère du Commerce

Hôtel Pacific
Rue des Pâquis 44
Genève
T. 32 64 67

42. INDE (République de l')
INDIA (Republic of)
INDIA (República de)

Délégué / Delegate / Delegado

Lt. Col. S.R. KHURANA
General Staff Officer, I
Communications & Security
Signal Directorate
Army Headquarters
(and Mrs)

Hôtel Adriatica
Rue Sautter 21
Genève
T. 26 42 40

66. PAKISTAN
PAKISTÁN

Chef adjoint de la délégation / Alternate Leader of the Delegation / Jefe adjunto de la delegación

M. S.A. SATHAR
General Manager Telephones
Karachi

Hôtel Mon Repos
Rue de Lausanne 131
Genève
T. 32 80 10

Délégués / Delegates / Delegados

Mr. Irfan ULLAH
Research Engineer,
Radio Pakistan

Hôtel Mon Repos
Rue de Lausanne 131
Genève
T. 32 80 10

Mr. A.M. QURESHY Assistant Director of Communications Civil Aviation Secretary to the Delegation	Hôtel Mon Repos Rue de Lausanne 131 Genève T. 32 80 10
Major Muhammad IQBAL Armed Forces	Hôtel Mon Repos Rue de Lausanne 131 Genève T. 32 80 10

73. PORTUGAL

Colonel Manuel Norton BRANDÂO Sous-Secrétariat d'Etat à l'Aéronautique (et Mme et 3 fils)	Hôtel Excelsior Rue Rousseau 34 Genève T. 32 09 45

203. COMPAGNIE PORTUGAISE RADIO MARCONI

Représentant / Representative / Representante

Ingénieur Alexandre Manuel da Conceiçâo CUNHA	Hôtel Alba Rue Mont-Blanc 19 Genève T. 32 67 07

Autres informations
Other information
Otras informaciones

13. CAMBODGE (Royaume du)
CAMBODIA (Kingdom of)
CAMBODIA (Reino de)

La délégation du Cambodge à la Conférence administrative des radiocommunications a quitté Genève définitivement à la date du 12 octobre.

73. PORTUGAL

Délégué / Delegate / Delegado

Lire Lieutenant de vaisseau
Read Jaime de OLIVEIRA LEANDRO
Léase Marine Portugaise
Secrétaire de la Commission de
coordination des télécommunications
Département de la Défense Nationale

85. SUISSE (Confédération)
SWISS CONFEDERATION
SUIZA (Confederación)

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

M. Adolf WETTSTEIN
(et Mme)

supprimer l'adresse à Genève

90. TURQUIE
TURKEY
TURQUÍA

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

Mr. Talât TOLUNAY

sera remplacé à partir du 14 octobre par

Mr. Galip YENAL
Ingénieur et Premier
Conseiller au Ministère
des Communications
(et Mme)

Hôtel Pacific
Rue des Pâquis
Genève
T. 32 64 67

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

Les noms précédés d'un astérisque sont ceux de membres de délégations à la Conférence de plénipotentiaires qui font également partie de la délégation de leur pays à la Conférence administrative des radiocommunications.

Délégations récemment désignées et délégations dont la composition a été considérablement modifiée

---

PLENIPOTENTIARY CONFERENCE

The names marked with an asterisk concern members of delegations to the Plenipotentiary Conference who are also members of the delegation of their country to the Administrative Radio Conference.

Delegations newly appointed or the composition of which has been greatly modified

---

CONFERENCIA DE PLENIPOTENCIARIOS

Los nombres que van precedidos de un asterisco son los de los miembros de las delegaciones en la Conferencia de plenipotenciarios que forman parte también de la delegación de su país en la Conferencia Administrativa de Radiocomunicaciones.

Delegaciones recientemente designadas y delegaciones cuya composicion se ha modificado considerablemente

---

3. ARABIE SAOUDITE (Royaume de l')
SAUDI ARABIA (Kingdom of)
ARABIA SAUDITA (Reino de)

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegacion

*Mr. Ahmed ZIDAN
Director General of Posts
and Telecommunications

Hôtel Excelsior
Rue Rousseau 34
Genève
T. 32 09 45

Délégué / Delegate / Delegado

*Mr. Mahmood MURDAD
Assistant Chief Engineer
(and Mrs)

"

4. ARGENTINE (République)
ARGENTINE (Republic)
ARGENTINA (Republica)

Ajouter - add - anadir

Déléguées / Delegates /Delegados

*Teniente Coronel Pablo Enrique COMINO (Secretaría de Guerra)	Av. de Champel 25c Génève T. 35 60 33
*Comandante Martin E. ITURRIOZ (Secretaría de Aeronáutica)	Av. de Champel 25c Génève T. 35 60 33
*Comandante José Aldo SENESTRARI (Secretaría de Aeronáutica)	Av. de Champel 25c Génève T. 35 60 33
*Sr. Alfredo O. PLANAS Jefe Division técnica Dirección general de la Aviación civil	Hôtel Excelsior Rue Rousseau 34 Génève T. 32 09 45
*Sr. José Juan MASEDA Subcf. Ppl Mec. Rad. Enc. Prop. y Ant.	Av. de Champel 25c Appt. 18 Genève T. 35 60 33

12. BULGARIE (République populaire de)
BULGARIA (People's Republic of)
BULGARIA (República Popular de)

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegacion

M. Ivan PARVANOV PEYTCHEV
Chef adjoint du Département des
Communications auprès du Ministère
des Transports et Communications

Délégués / Delegates / Delegados

*M. Ivan Markov TRIFONOV Chef de la Division "Radio et TV" auprès du Département des Communications, Ministère des Transports et Communications	Grand-Rue 10 Genève T. 25 59 96
M. Ivan PETROV Deuxième Secrétaire de Légation auprès de la Représentation permanente bulgare à Genève	Rue Crespin 12 Génève T. 36 02 04

15. CEYLAN
CEYLON
CEILÁN

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

*Mr. Don Paulis JAYASEKARA Assistant Chief Telecommunication Engineer Dept. of Posts and Telecommunications	Hôtel Suisse Place Cornavin Genève T. 32 66 30

Délégué / Delegate / Delegado

Mr. C.A.R. ANKETELL	Hôtel Cornavin

42. INDE (République de l')
INDIA (Republic of)
INDIA (República de)

Chef de la délégation / Leader of the Delegation
Jefe de la delegación

Mr. M. PHILIP
Secretary, Ministry of
Transport and Communications

Chef adjoint de la délégation /Alternate Leader of the Delegation / Jefe de la delegación

*Dr. Manohar Balaji SARWATE Adviser, Wireless Planning & Co-ordination Ministry of Transport & Communications	Hôtel Richemond Rue A. Fabri 8-10 Genève T. 32 71 20

Délégués / Delegates / Delegados

Mr. H.N. MUKERJEE Telecommunications Adviser High Commission of India	Hôtel Richemond Rue A. Fabri 8 - 10 Genève T. 32 71 20
*Shri Mikir Kumar BASU Assistant Director Wireless Planning & Co-ordination Ministry of Transport & Communications	Hôtel Richemond Rue A.-Fabri 8 - 10 Genève T. 32 71 20

46. IRELANDE
IRELAND
IRLANDA

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

*Mr. L. O'BROIN
Secretary, Department of
Posts and Telegraphs

Délégues / Delegates / Delegados

Mr. J. A. SCANNELL
Assistant Secretary
Dept. of Posts and Telegraphs

*Mr. T.P. SEOIGHE Head of Division Dept. of Posts and Telegraphs	Hôtel Eden Rue de Lausanne 135 Genève T. 32 65 40
*Mr. Sean O'DROMA Head of Division Dept. of Posts and Telegraphs	"
*Mr. Gerald E. ENRIGHT Asst. Engineer-in-Chief Dept. of Posts and Telegraphs	"

78. REPUBLIQUE FEDERATIVE POPULAIRE DE YOUGOSLAVIE
FEDERAL PEOPLE'S REPUBLIC OF YUGOSLAVIA
REPÚBLICA FEDERATIVA POPULAR DE YUGOESLAVIA

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

M. Vladimir SENK Directeur suppléant des P.T.T.	Hôtel Pacific Rue des Pâquis 44 Genève T. 32 64 67

Délégué / Delegate / Delegado

Ingénieur Ivan LIPKOVIC Conseiller de la Direction générale des P.T.T.	Hôtel Pacific Rue des Pâquis 44 Genève T. 32 64 67

82. ROYAUME-UNI DE LA GRANDE-BRETAGNE ET DE L'IRELANDE DU NORD
UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN AND NORTHERN IRELAND
REINO UNIDO DE GRAN BRETAÑA e IRLANDA DEL NORTE

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

Sir Thomas RAPP, K.B.E., C.M.G., M.C. formerly Ambassador in Her Majesty's Foreign Service (and Lady Rapp)	Hôtel Beau-Rivage Quai Mont-Blanc 13 Genève T. 32 64 80

Chef adjoint de la délégation / Deputy Head of the Delegation
Jefe adjunto de la delegación

Mr. W.A. WOLVERSON, C.B. Director of Radio Services, G.P.O.	Hôtel Régina Quai Mont-Blanc 7 Genève T. 32 61 75

Délégués / Delegates / Delegados

Mr. H.A. DANIELS Assistant Secretary, G.P.O.	"
Miss E.M. PERRY Principal, G.P.O.	"
*Mr. William Arthur KIRKPATRICK Principal, G.P.O.	Hôtel des Familles Rue de Lausanne 14 Genève T. 32 60 20
*Mr. Eric SHARPE, M.B.E. Principal, G.P.O.	"
*Mr. Robert M. SANER, O.B.E. Counsellor, Foreign Office (and Mrs and 2 children)	"
*Mr. F. BURROWS Assistant Legal Adviser Foreign Office	"

Suppléant
Alternate
Suplente

Mr. I.M. SINCLAIR Assistant Legal Adviser Foreign Office	
Mr. T.C. WEAVER Senior Executive Officer, G.P.O.	Hôtel Régina Quai Mont-Blanc 7 Genève T. 32 61 75

82. ROYAUME-UNI DE LA GRANDE-BRETAGNE ET DE L'IRLANDE DU NORD (suite)
UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN AND NORTHERN IRELAND (contd)
REINO UNIDO DE GRAN BRETAÑA E IRLANDA DEL NORTE (continuación)

*Mr. F. HENDERSON Senior Executive Officer, G.P.O.	Hôtel des Familles Rue de Lausanne 14 Genève T. 32 60 20

Attachés / Agregados

Miss P. PANICHELLI Higher Executive Officer, G.P.O. (Secretary to the Delegation)	Hôtel Régina Quai Mont-Blanc 7 Genève T. 32 61 75
Miss V.M. NULLIS Executive Officer, G.P.O.	"

Secrétariat / Secretariat / Secretaría

Suppléant / Alternate / Suplente:
- Miss O.D.T. BLAND, Conference Officer, Foreign Office
- Miss S.M. STRACHAN, Conference Officer, Foreign Office

Miss M.D. COLTMAN Clerk-Secretary, G.P.O.	Hôtel Régina Quai Mont-Blanc 7 Genève T. 32 61 75
Miss C. MATTERS Clerk-Secretary, G.P.O.	"
Mrs. P.M. MONTROSE Clerk-Secretary, G.P.O.	"
Miss I.M. KEILLER G.P.O.	"

86. TCHECOSLOVAQUIE
CZECHOSLOVAKIA
CHECOESLOVAQUIA

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegacion

M. Juraj MAŇÁK Vice-Ministre des Postes et Télécommunications	Hôtel des Lions Passage des Lions 5 Genève T. 24 75 81

86. TCHECOSLOVAQUIE (suite)
CZECHOSLOVAKIA (contd)
CHECOESLOVAQUIA (continuación)

Chef adjoint de la délégation / Deputy Head of the Delegation
Jefe adjunto de la delegación

M. Gustav VODŇANSKÝ Chef de la Division internationale du Ministre des Postes et Télécommunications	Hôtel des Lions Passage des Lions 5 Genève T. 24 75 81

Délégués / Delegates / Delegados

M. Jan MUŽÍK Chef adjoint de la délégation permanente de la République tchécoslovaque auprès de l'Office européen des Nations Unies à Genève	Chemin des Crettets 5 Conches Genève T. 35 23 47
M. Stanislav HOUDEK Membre de la Division internationale du Ministre des Postes et Télécommunications	Hôtel des Lions Passage des Lions 5 Genève T. 24 75 81

90. TURQUIE
TURKEY
TURQUÍA

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

M. Galip YENAL Ingénieur et premier conseiller au Ministère de Communications (et Mme)	Hôtel Pacific Rue des Pâquis 44 Genève T. 32 64 67

Délégués / Delegates / Delegados

*M. Hacin KAMOY Directeur adjoint au Département d'Etudes et de Projets	"
*M. Ahmed Riza HIZAL Ingénieur, Directeur de section au Bureau de la T.S.F. d'Istanbul	"
*M. Muzaffer EKE Ingénieur et premier Conseiller au Ministère de la Presse et du Tourisme	
*M. Mithat ESMER Ingénieur au Ministère de la Presse et du Tourisme (et Mme)	Bd. du Pont-d'Arve 22 Genève T. 24 15 07

94. VENEZUELA (République de)
VENEZUELA (Republic of)
VENEZUELA (República de)

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

*Sr. D. José Antonio LÓPEZ
Jefe de la División internacional de Telecomunicaciones

Hôtel Atlantic
Rue Vieux-Collège 5
Genève
T. 25 14 85

Chef adjoint de la délégation / Deputy Head of the Delegation
Jefe adjunto de la delegación

Sr. D. José Vicente HERNÁNDEZ

Délégués / Delegates / Delegados

*Sr. D. Miguel A. TEJEDA R.
Coordinador-Adjunto en la División de Radiocomunicaciones
(y Sra e hijo)

Rue du Môle 34
Genève

Sr. D. José Ramon MARCANO

Sr. D. Guillermo S. GARCIA

8. BIELORUSSIE (République Socialiste Soviétique de)
THE BIELORUSSIAN SOVIET SOCIALIST REPUBLIC
BIELORRUSIA (Republica Socialista Soviética de)

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

M. P.V. AFANASIEV

Hôtel Bali
Place Cornavin
Genève
T. 32 14 40

9. BIRMANIE (Union de)
BURMA (Union of)
BIRMANIA (Unión de)

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

Mr. Kyaw WIN

Hôtel International et Terminus
Rue des Alpes 20
Genève
T. 32 80 95

17. CHINE
CHINA

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

H.E. Mr. Tsüne-Chi YÜ	Hôtel des Familles Rue de Lausanne 14 Genève T. 32 60 20

Délégués / Delegates / Delegados

Mr. Keh-shu LIU	Hôtel Mirabeau Rue de Candolle 4 Genève T. 25 33 20
Mr. Shu-jen CHEN	"

Conseiller / Adviser / Asesor

Mr. S.L. CHIANG	"

21. CONGO BELGE et Territoire du RUANDA-URUNDI
BELGIAN CONGO and Territory of RUANDA-URUNDI
CONGO BELGA y Terrirorio de RUANDA-URUNDI

Délégué / Delegate / Delegado

M. J. MEERT	Hôtel Victoria Rue Pierre-Fatio 11 Genève T. 36 91 40

22. COREE (République de)
KOREA (Republic of)
COREA (República de)

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

H.E. Mr. Yong Shik KIM	Chemin Mesures 6 Genève T. 34 50 14

Délégués / Delegates / Delegados

Mr. Nam Soo LIM	"
Mr. Cho Wook PAK	"

31. ETATS-UNIS D'AMERIQUE
UNITED STATES OF AMERICA
ESTADOS UNIDOS DE AMERICA

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

Mr. Francis COLT DE WOLF — Hôtel Beau-Rivage, Quai Mont-Blanc 13, Genève, T. 32 64 80

34. FRANCE
FRANCIA

Chef adjoint de la délégation / Deputy Head of the Delegation
Jefe adjunto de la delegación

M. Albert DREVET — Hôtel Touring-Balance, Place Longemalle 13, Génève, T. 25 13 80

38. GUINEE (République de)
GUINEA (Republic of)
GUINEA (República de)

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

M. Joseph MONTLOUIS — Hôtel du Midi, Place Chevelu 4, Génève, T. 32 61 70

Délégués / Delegates / Delegados

M. Ernest FOUFOUNIS — "

M. Franz REIMERINGER — "

41. HONGROISE (République populaire)
HUNGARIAN PEOPLE'S REPUBLIC
HUNGARIA (República Popular)

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

M. Bela KOVESI — Hôtel Continental, Rue des Alpes 17, Genève, T. 32 91 35

41. HONGROISE (République populaire) (suite)
HUNGARIAN PEOPLE'S REPUBLIC (contd)
HUNGARA (Republica Popular) (continuacion)

Délégués / Delegates / Delegados

Dr. Jozsej IVANYI	Hôtel Continental Rue des Alpes 17 Genève T. 32 91 35
M. Lajos MONUS	"

48. ISRAËL (Etat d')
ISRAEL (State of)
ISRAEL (Estado de)

Délégué / Delegate / Delegado

Mr. David HAREVEN (and Mrs)	Hôtel Moderne Rue de Berne 1 Genève T. 32 81 00

50. JAPON
JAPAN
JAPÓN

Délégués / Delegates / Delegados

Mr. Hidekazu MATSUDA	Hôtel Alba Rue Mont-Blanc 19 Genève T. 32 67 07
Mr. Tooki HACHIFUJI	"

Délégué suppléant / Alternate Delegate / Delegado suplente

Mr. Yoshiro ARINO	Hôtel Alba Rue Mont-Blanc 19 Genève T. 32 67 07

Conseiller / Adviser / Asesor

Mr. Mitsuo KOJIMA	"

Attaché / Agregado

Mr. Akira ABE	"

58. MALAISIE (Fédération de)
MALAYA (Federation of)
MALAYA (Federación)

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

H.E. Bin Haji Jubir SARDON — Hôtel d'Angleterre, Quai Mont-Blanc 17, Genève, T. 32 81 80

Chef adjoint de la délégation / Deputy Head of the Delegation
Jefe adjunto de la delegación

Mr. W. STUBBS — "

Délégué / Delegate / Delegado

Mr. Chye Watt LEE — Hôtel Bristol, Rue Mont-Blanc 10, Genève, T. 32 91 50

60. MEXIQUE
MEXICO
MÉXICO

Secrétaire / Secretary / Secretario

Sr. D. Joel GALVÁN TALLEDOS — Hôtel Century, Av. Frontenex 24, Genève, T. 36 80 95

64. NORVEGE
NORWAY
NORUEGA

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

M. Sv. RYNNING-TØNNESEN — Hôtel Astoria, Place Cornavin 6, Genève, T. 32 10 25

Délégué / Delegate / Delegado

*M. A. STRAND — "

66. PAKISTAN
PAKISTAN

Délégué / Delegate / Delegado

*Mr. S.A. SATHAR	Hôtel Mon Repos Rue de Lausanne 131 Genève T. 32 80 10

69. PAYS-BAS, SURINAM, ANTILLES Néerlandaises, NOUVELLE-GUINEE
NETHERLANDS-SURINAM, NETHERLANDS ANTILLES, NEW GUINEA
PAÍSES BAJOS, SURINAM, ANTILLAS Neerlandeses, NUEVA GUINEA

Délégués / Delegates / Delegados

*Mr. P. de GROEN Former Inspector of P.T.T.	Hôtel Century Av. Frontenex 24 Genève T. 32 80 95
Mr. H.J. SCHIPPERS	Hôtel Mirabeau Rue Candolle 4 Genève T. 25 33 20

72. POLOGNE (République populaire de)
POLAND (People's Republic of)
POLONIA (República popular de)

Chef adjoint de la délégation / Deputy Head of the Delegation
Jefe adjunto de la delegación

M. l'ingénieur Henryk BACZKO	Hôtel Rive Rond-Point de Rive Genève T. 35 13 40

Délégués / Delegates / Delegados

M. l'ingénieur Wladyslaw ADASZEWSKI Conseiller du Président du Comité de la Coopération économique et technique avec l'étranger auprès du Conseil des Ministres	"
M. Jan KARAS	"
M. Jaroslaw DUNIN	"

73. PORTUGAL

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

M. l'ingénieur Henrique Manuel PEREIRA	Hôtel d'Allèves Passage Kléberg Genève T. 32 15 30

73. PORTUGAL (suite) (contd) (continuación)

Délégués /Delegates / Delegados

M. le Dr. Fernando ELOY	Hôtel d'Allèves Passage Kléberg Genève T. 32 15 30
M. Antonio de SOUSA	Hôtel Alba Rue Mont-Blanc 19 Genève T. 32 67 07
M. le Capitaine de Frégate Alfredo de OLIVEIRA BAPTISTA	Chemin Kermély 10 Genève

75. PROVINCES PORTUGAISES D'OUTRE -MER
PORTUGUESE OVERSEA PROVINCES
PROVINCIAS PORTUGUESAS DE ULTRAMAR

Délégué / Delegate / Delegado

*M. Joaquim Arnaldo ROGADO QUINTINO	Rue du Mont-Blanc 9 Genève T. 32 59 14

77. REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE
FEDERAL GERMAN REPUBLIC
REPÚBLICA FEDERAL ALEMANA

Chef suppléant de la délégation / Deputy Head of the Delegation
Jefe adjunto de la delegacion

Mr. Helmut BORNEMANN	Hôtel Pacific Rue des Pâquis 44 Genève T. 32 64 67

Délégué / Delegate / Delegado

Dr. Jur. Heinz FICKEL	Rte de Malagnou 29 Genève T. 35 16 21

Secrétaire / Secretary / Secretario

M. Helmuth REITER	Hôtel International et Terminus Rue des Alpes 20 Genève T. 32 80 95

79. REPUBLIQUE SOCIALISTE SOVIETIQUE DE L'UKRAINE
UKRAINIAN SOVIET SOCIALIST REPUBLIC
REPÚBLICA SOCIALISTA SOVIETICA DE UCRANIA

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

M. I.P. IKSO — Hôtel Bali, Place Cornavin, Genève, T. 32 14 40

83. SOUDAN (République du)
SUDAN (Republic of)
SUDAN (República de)

Chef de la Délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

*Mr. Suliman HUSSEIN — Hôtel Cornavin, Place Cornavin, Génève, T. 32 66 60

Délégué / Delegate / Delegado

*Mr. Hassan Ibrahim BESHIR — Hôtel Excelsior, Rue Rousseau 34, Génève, T. 32 09 45

85. SUISSE (Confédération)
SWISS CONFEDERATION
SUIZA (Confederación)

Délégué / Delegate / Delegado

M. Alfred LANGENBERGER — Hôtel Montbrillant, Rue Montbrillant 2, Génève, T. 24 09 99

87. TERRITOIRES DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE
TERRITORIES OF THE UNITED STATES OF AMERICA
TERRITORIOS DE LOS ESTADOS UNIDOS DE AMÉRICA

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

Miss Helen G. KELLY — Hôtel Beau-Rivage, Quai Mont-Blanc, Génève, T. 32 64 80

91. UNION DE L'AFRIQUE DU SUD et TERRITOIRE DE L'AFRIQUE DU SUD-OUEST
UNION OF SOUTH AFRICA AND TERRITORY OF SOUTH-WEST AFRICA
UNION SUDAFRICANA Y TERRITORIO DE ÁFRICA DEL SUDOESTE

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

M. Jacon Lourens de VRIES	Hôtel du Rhône Quai Turrettini Genève T. 32 70 40

Délégué / Delegate / Delegado

Mr. James Edward MELLON	"

92. UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES
UNION OF SOVIET SOCIALIST REPUBLICS
UNIÓN DE REPÚBLICAS SOCIALISTAS SOVIÉTICAS

Délégués / Delegates / Delegados

M. E.A. MOTIN	Hôtel Bali Place Cornavin Genève T. 32 14 40
M. I.M. ROMANOV	"

Traductrice / Translator / Traductora

Mme O.A. GORCHKOVA	"

98. AFRIQUE ORIENTALE BRITANNIQUE
BRITISH EAST AFRICA
AFRICA ORIENTAL BRITÁNICA

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

Mr. Magnus William MANSON M.I.E.E., M. (S.A.) I.E.E.	Hôtel Régina Quai Mont-Blanc 7 Genève T. 32 61 75

Autres informations / Other information / Otros asuntos

24. CUBA

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

(En l'absence de)
(In the absence of) S.E. el Señor Ingeniero Enrique OLTUSKI y OZAKI
(En ausencia de)

S.E. el Señor Doctor Enrique CAMEJO-ARGUDÍN

Ajouter / Add / Añadir

Délégué / Delegate / Delegado

Ingeniero Pedro Waldo Luis TORRES

31. ETATS-UNIS D'AMERIQUE
UNITED STATES OF AMERICA
ESTADOS UNIDOS DE AMÉRICA

Délégués / Delegates / Delegados

Ajouter dans l'ordre alphabétique / Add in alphabetical order
Añadir en orden alfabético

Mr. Édwin W. BEMIS
Amer. Telephone and Telegraph Co.
New York, New York

Mr. Paul GOLDSBOROUGH
Office of the Assistant Secretary of
Defense for Supply and Logistics
Department of Defense

*Mr. Charles H. OWSLEY
Deputy U.S. Representative at the
European Office of the United Nations
and other International Organizations
at Geneva

American Consulate General
1 Rue du Temple
Génève
T. 32 70 20

Mr. Alfred A. HENNINGS
American Cable and Radio Corporation
New York, New York

Mr. H. WOODWARD
Chief, Intern. Division
Common Carrier Bureau
Federal Communication

Supprimer / Delete / Suprimir

*Mr. William HATTON

Mr. Harold R. HUNTLEY

36. GRACE
GREECE
GRECIA

Chef adjoint de la délégation / Deputy Head of the Delegation
Jefe adjunto de la delegación

*M. Anastassios LELAKIS

66. PAKISTAN
PAKISTÁN

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

H.E. Mr. Ikbal ATHAR
Ambassador for Pakistan in Belgium

Hôtel du Rhône
Quai Turrettini
Genève
T. 32 70 40

(remplace / replaces / reemplaza

H.E. Mr. S.A. BAIG

76. REPUBLIQUE ARABE UNIE
UNITED ARAB REPUBLIC
REPÚBLICA ÁRABE UNIDA

Délégué / Delegate / Delegado

*M. Anis Tewfik EL-BARDAI
Directeur général de l'Administration
des Télécommunications

Hôtel Suisse
Place Cornavin 10
Genève
T. 32 66 30

85. SUISSE (Confédération)
SWISS CONFEDERATION
SUIZA (Confederación)

Suppléant du chef de la délégation / Alternate Head of the Delegation
Jefe adjunto de la delegación

*M. Adolf WETTSTEIN
(et Mme)

supprimer l'adresse à Genève
delete address in Geneva
suprimir la dirección en Ginebra

89. TUNISIE
TUNISIA
TÚNEZ

Délégués / Delegates / Delegados

lire / read / léase

M. Habib Ben Cheick HAMOUDA

ajouter / add / añadir

M. Abdallah BELLIL
Ingénieur des travaux du Service de la
Navigation aérienne et de la météorologie

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 44 GENEVE Jeudi, le 15 octobre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRES DU JOUR

Jeudi, le 15 octobre 1959

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

9 h.30	Séance plénière	Salle A - Bâtiment Electoral

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h.	Région 1 meeting 4D4	Salle H - Bâtiment Electoral
11 h.	Sous-Groupe de travail 4D5	Salle H - Bâtiment Electoral
	Groupe de travail 4G	Annulé
9 h.	Groupe de travail 5A	Salle F - Bâtiment Electoral
11 h.	Groupe de travail 4B	Salle B - Palais des Expositions
9 h.	Groupe de travail 6C	Salle C - Palais des Expositions
9 h.	Sous-Commission 7B	Salle D - Palais des Expositions
15 h.	Sous-Groupe de travail 4B2	Salle B - Palais des Expositions
	Groupe de travail 5 ad hoc	Annulé
15 h.	Sous-Groupe de travail 5A1	Salle I - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 5B2	Salle F - Bâtiment Electoral
17 h.	Sous-Groupe de travail 5B3	Salle F - Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 6A	Salle C - Palais des Expositions
15 h.	Sous-Groupe de travail 7A2	Salle K - Bâtiment Electoral
	Sous-Commission 7E	Annulé
	Groupe de travail 7B4	Annulé
15 h.	Groupe de travail 7B6 ad hoc	Salle H - Bâtiment Electoral
18 h.30	Commission 1	Salle E - Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

AUJOURD'HUI

A LA CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

Au Groupe de Travail 4B (Président : M.L. Sastry) : examen de l'annexe revisée au premier rapport du Groupe de Travail 4B à la Commission 4, des projets de rapport du Groupe de Travail 4 à la Commission 4 (Document N^os Dt. 479, 478), des rapports des Sous-Groupes de travail 4B5 (Document N° DT. 452) et 4B6 (Document N° DT 418).

Au Sous-Groupe de Travail 4B2 (K.A. Williams) : examen des Propositions N°s 896 et 897 et du projet du premier rapport au Groupe de travail 4B.

A la première réunion du Sous-Groupe de Travail 4D5 (Président : Borge Nielsen) : Etude de Document N° DT.454.

Au Sous-Groupe de Travail 5B2 (Président : A. Lebel) : examen de Documents N^os DT 397, 173, 404 et 422.

Au Sous-Groupe de Travail 5B3 (Président : J. Bès) : examen du projet de recommendation au Sous-Groupe de Travail 5B3 (Document DT 470); étude des ajustements nécessaires au plan d'allotissement des fréquences pour le service mobile maritime radiotéléphonique dans les bandes exclusives entre 4 000 - 27 500 kc/s.

Au Groupe de Travail 6C (A. Heilmann) : nouvelle proposition N° 4601; rapport du Président du Sous-Groupe de Travail 6C5 (Document N° DT 483); rapport verbal du Président du Sous-Groupe de Travail 6C6.

A la Sous-Commission 7B (Président : R.M. Billington) : suite de l'examen du rapport du Groupe de Travail 7B2 (Document N° DT 342, Rev.); examen de l'Article N° 34, Radiotéléphonie dans le service mobile maritime.

"EPOQUE EXTRAORDINAIRE"....."VITESSE INCROYABLE"....ELEMENT HUMAIN"...

Il faisait bien beau hier après-midi au bord du lac et dans les rues du vieux Genève et sans aucun doute, pour possédés qu'ils soient par l'enthousiasme qui convient aux nouveaux arrivants, la plupart des délégués ne se sont rendus qu'en musant de Genève dans le Bâtiment Electoral, désormais fameux, où tantôt l'on enferme des journalistes afin de leur bien faire comprendre qu'il n'y a rien à leur dire, ou tantôt l'on enferme les plus grands experts de la technique et de l'administration de radio et d'électricité pour leur permettre de se débattre avec le spectre, les ondes et les fréquences.

Or donc la Conférence de Plénipotentiaires s'est mise au travail et les volumineux documents mis à la disposition des représentants souverains de presque toutes les nations du monde expliquent assez quelle est la tâche à accomplir.

En bref, de quoi s'agit-il ? : s'il n'est pas toujours vrai, comme le prétendent certains sceptiques et certains humoristes, que les conventions sont faites pour être violées, il est néanmoins certain que ces conventions subissent elles aussi "des ans l'irréparable outrage" et il est nécessaire que de fois à autre, quelques artisans fort experts en leur art et tenant compte des faits nouveaux et des changements inéluctables, tâchent précisément à réparer "des ans l'irréparable outrage". Beaucoup d'eau a coulé sous les ponts et beaucoup d'ondes ont parcouru l'espace et même l'espace extra-atmosphérique depuis 1947 et 1952.

Assistaient à la séance d'ouverture M. Alfred Borel, Conseiller général du Canton de Genève et M. Billy, Maire de Genève.

M. Alfred Langemberger, Président du Conseil d'Administration, ayant ouvert la première séance plénière de la Conférence de Plénipotentiaires et souligné l'importance des travaux accomplis par l'Union en 1958 et 1959, le Chef de la délégation japonaise, M. Haruhiko Uetake, parlant au nom de l'ensemble des participants, déclara que pour l'U.I.T., qui travaille depuis près de cent ans, une mission de plus en plus indispensable s'imposait.

Par une minute de silence la Conférence rendit hommage aux disparus et notamment à la mémoire du Professeur van der Pol et du Secrétaire général Dr Marco Aurelio Andrada.

M. Gerald C. Gross, Secrétaire général par intérim, fit alors en quelque sorte le bilan de la situation en déclarant notamment :

"A notre époque de grandes entreprises et de grandes réalisations, les organisations nationales et internationales ont déjà reconnu qu'il appartient à l'U.I.T. de s'attaquer à des problèmes internationaux nouveaux et urgents et de les résoudre.

.....

" Nous devons non seulement prévoir le développement normal du réseau télégraphique et téléphonique, qui a été au centre de nos préoccupations au cours des cent dernières années, mais aussi faire face au développement fantastique et complexe de tous les services radioélectriques dont les progrès au cours des vingt dernières années ont dépassé tout ce qu'on pouvait imaginer.

" L'U.I.T. doit également faire face au problème de plus en plus important des intérêts des télécommunications dans le programme d'assistance technique des Nations Unies et du Fonds spécial auquel nous participons au nom de nos pays Membres.

" Depuis des années, l'U.I.T. souffre du fait que les traitements qu'elle verse à ses fonctionnaires sont inférieurs à ceux qu'accordent les autres organisations internationales. Cette inégalité a non seulement abouti à affaiblir le moral du personnel, mais elle a encore entraîné de difficiles problèmes de recrutement.

" De même, si la présente Conférence de Genève aboutit à des résultats positifs, il ne sera peut-être pas indispensable de modifier la Convention fondamentale avant 10 ou 20 ans. Je sais bien, il est vrai, les projets généreux que prépare le Gouvernement suisse pour célébrer le centenaire de l'Union en 1965. Il ne sera pas nécessaire de les changer, étant donné qu'ils peuvent être l'occasion pour une Conférence mondiale de modifier l'un des Règlements annexés à la Convention (portant soit sur les radiocommunications, le télégraphe ou le téléphone). Cette solution serait tout à l'honneur de la sagesse et de la largeur des vues des signataires de la Convention internationale des télécommunications de Genève, 1959, et, en 1965, il en résulterait pour les Membres de l'Union des économies de l'ordre de plusieurs millions de francs, compte tenu du temps nécessaire, des traitements et des frais de voyage des délégués, qui viennent s'ajouter aux frais directs de la Conférence."

Le Chef de la délégation de l'U.R.S.S., M. Klokov, Vice-Ministre au Ministère des communications postales et électriques, tint à faire remarquer que nous vivions maintenant dans une "période extraordinaire" et rappela les résultats récemment obtenus dans le domaine de l'énergie atomique et des recherches spatiales.

Son Excellence Abdul Meguid Mortada, Chef de la délégation du Royaume Hachémite de Jordanie, parla de changement à apporter et d'améliorations à faire. Il se prononça en faveur d'une modification de la composition du Conseil d'Administration où le Moyen-Orient devrait être représenté, d'un recrutement du personnel fait sur une base géographique et d'un centre régional d'entraînement pour le personnel.

M. Weber, Chef de la délégation suisse, parlant au nom du Conseil fédéral annonça que bien que la Suisse ne soit pas puissance invitante, son Gouvernement avait décidé d'organiser certaines manifestations pour permettre aux délégués de se reposer des durs travaux de la Conférence et montrer tout l'intérêt qu'attache à l'Union la Confédération Helvétique.

Son Excellence Sardon Bin Haji Jubir, Chef de la délégation de la Fédération de Malaisie, insista lui aussi sur le prodigieux développement des pays dits nouveaux dans le domaine des télécommunications et souligna la nécessité de l'Assistance technique et de l'entraînement du personnel qualifié.

La Conférence procéda alors aux élections de son bureau. Le Président de la Conférence sera M. J.D.H. van der Toorn, Chef de la délégation des Pays-Bas, ancien Directeur des Services de télécommunications des Pays-Bas. Les Vice-Présidents seront M. Katsuzo Okumura, Ambassadeur plénipotentiaire du Japon en Suisse, et M. L.O. de Miranda, Chef de la délégation du Brésil.

Avec la simplicité, la sobriété et la franchise qui lui sont habituelles, le nouveau Président, qui, après avoir longtemps travaillé dans les industries privées de télécommunications, entra en 1945 dans les cadres de l'Administration néerlandaise des PTT et en devint le Directeur en Chef des Services de télégraphes, de téléphones et de radiocommunications, puis le Directeur des Affaires générales et le Directeur général, et a participé à presque toutes les conférences importantes de l'U.I.T. au cours des dernières années et notamment à celle d'Atlantic City et à la Conférence extraordinaire administrative des radiocommunications et à la dernière Conférence des télégraphes et téléphones, fit remarquer que le volume des services de télécommunications avait doublé depuis 1952, que la science et la technologie avaient permi d'avancer à "une vitesse incroyable", mais que dans les domaines les plus techniques l'élément humain devait conserver toute son importance, c'est-à-dire que les participants aux travaux de l'Union devaient cimenter la coopération et l'amitié qui leur permettraient de travailler au rythme même des récentes recherches et des récentes découvertes.

DISTRIBUTION DES DOCUMENTS

Désormais, la distribution des documents de la Conférence administrative des radiocommunications se fera comme précédemment au comptoir situé en face de l'entrée principale du Bâtiment Electoral, à mi-hauteur des escaliers conduisant à la salle des séances; la distribution des documents de la Conférence de plénipotentiaires se fera au comptoir situé au rez-de-chaussée, dans le corridor de droite en venant de l'entrée principale.

Les participants aux deux conférences sont instamment priés, lorsqu'ils viennent chercher les documents, de bien vouloir présenter leur carte d'identité, afin d'éviter des confusions possibles.

LISTE DES PARTICIPANTS
LIST OF PARTICIPANTS
LISTA DE PARTICIPANTES

CONFERENCE ADMINISTRATIVE DES RADIOCOMMUNICATIONS
ADMINISTRATIVE RADIO CONFERENCE
CONFERENCIA ADMINISTRATIVA DE RADIOCOMUNICACIONES

Délégations récemment désignées et délégations dont la composition a été considérablement modifiée

Delegations newly appointed or the composition of which has been greatly modified

Delegaciones recientemente designadas y delegaciones cuya composición se ha modificado considerablemente

1. AFGHANISTAN
AFGANISTÁN

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

Mr. Mohammed Azim GRAN
Director general of
Telecommunications

Délégué / Delegate / Delegado

Mr. Mohammed Moosa ASGHAR

36. GRECE
GREECE
GRECIA

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

M. Stamatios NICOLIS
Directeur Général des
Télécommunications

Chef adjoint de la délégation / Deputy Head of the Delegation
Jefe adjunto de la delegación

M. Vassilios ASLANIDIS
Directeur technique à l'Institut
National de Radiodiffusion

Hôtel Aïda
Av. Henri-Dunant 6
Genève
T. 26 02 06

36. GRECE (suite)
GREECE (contd)
GRECIA (continuación)

Délégués / Delegates / Delegados

M. Anastassios LELAKIS Ingénieur, Chef du Service Radio-électrique à la Direction Générale des Télécommunications	Pension Esterman Rue du Conseil-Général 20 Genève T. 24 21 18
M. Antonios MARANGOUDAKIS Chef du service des Relations internationales à la Direction Générale des Télécommunications (et Mme et Mlle)	Pension Esterman Rue du Conseil-Général 20 Genève T. 24 21 18

Changements d'adresse / Changes of Address / Cambios de dirección

31. ETATS-UNIS D'AMERIQUE
UNITED STATES OF AMERICA
ESTADOS UNIDOS DE AMÉRICA

Délégué / Delegate / Delegado

Mr. Charles H. OWSLEY (and Mrs)	American Consulate General Rue du Temple 1 Genève T. 32 70 20

64. NORVEGE
NORWAY
NORUEGA

Expert / Consultant / Asesor

M. H. Borge ANDRESEN (et Mme)	Hôtel Adriatica Rue Sautter 21 Genève T. 26 42 40

Autres informations / Other information / Otros asuntos

6. AUTRICHE
AUSTRIA

Délégué / Delegate / Delegado

M. Josef JANSKY Lire / Read / Léase: rue de Chantepoulet 13

82. ROYAUME-UNI de la GRANDE-BRETAGNE et de l'IRLANDE DU NORD
UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN AND NORTHERN IRELAND
REINO UNIDO DE GRAN BRETANA e IRLANDA DEL NORTE

Chef adjoint de la Délégation / Deputy Head of the Delegation
Jefe adjunto de la Delegación

Mr. Reginald M. BILLINGTON, T.D., D.L.
Deputy Inspector of Wireless
Telegraphy, G.P.O , London

supprimer / delete / suprimir (and Mrs and 2 children)

301. ORGANISATION DES NATIONS UNIES (O.N.U.)
UNITED NATIONS ORGANIZATION (U.N.O.)
ORGANIZACIÓN DE NACIONES UNIDAS (O.N.U.)

Observateur / Observer / Observador

Mr. Adrian DAVID
(and Mrs)

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES
PLENIPOTENTIARY CONFERENCE
CONFERENCIA DE PLENIPOTENCIARIOS

Délégations récemment désignées et délégations dont la composition a été considérablement modifiée

Delegations newly appointed or the composition of which has been greatly modified

Delegaciones recientemente designadas y delegaciones cuya composición se ha modificado considerablemente

1. AFGHANISTAN
AFGANISTÁN

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

*Mr. Mohammed Azim GRAN
Director general of Telecommunications

Délégué / Delegate / Delegado

*Mr. Mohammed Moosa ASGHAR

10. BOLIVIE
BOLIVIA

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

*S.E. Sr. D. José CUADROS QUIROGA
Embajador de Bolivia en París

Hôtel du Rhône
Quai Turrettini
Genève
T. 32 70 40

28. ENSEMBLE DES TERRITOIRES REPRESENTES PAR L'OFFICE FRANCAIS DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS D'OUTRE-MER
GROUP OF THE DIFFERENT TERRITORIES REPRESENTED BY THE FRENCH OVERSEAS POSTAL AND TELECOMMUNICATIONS AGENCY
CONJUNTO DE TERRITORIOS REPRESENTADOS POR LA OFICINA FRANCESA DE CORREOS Y TELECOMUNICACIONES DE ULTRAMAR

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

M. Honoré FARAT
Conseiller d'Etat
Président du Conseil d'Administration de l'Office Central des postes et télécommunications d'Outre-mer
(et Mme)

Hôtel des Familles
Rue de Lausanne 14
Genève
T. 32 60 20

---

* Voir page 13
See page 13
Véase página 13

28. ENSEMBLE DES TERRITOIRES REPRESENTES PAR L'OFFICE FRANCAIS DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS D'OUTRE-MER (suite)
GROUP OF THE DIFFERENT TERRITORIES REPRESENTED BY THE FRENCH OVERSEAS POSTAL AND TELECOMMUNICATION AGENCY (contd)
CONJUNTO DE TERRITORIOS REPRESENTADOS POR LA OFICINA FRANCESA DE CORREOS Y TELECOMUNICACIONES DE ULTRAMAR (continuación)

Adjoints au chef de délégation / Deputy Heads of the Delegation
Jefes adjuntos de la delegación

M. Jean MEYER
Directeur général de l'Office central des postes et télécommunications d'Outre-mer

M. Edmond SKINAZI
Directeur général adjoint de l'Office central des postes et télécommunications d'Outre-mer

Délégués / Delegates /Delegados

*M. Maurice BOUQUIN
Inspecteur principal adjoint à l'Office central des postes et télécommunications d'Outre

M. Gerard CABIRAN Directeur de l'Office des postes et télécommunications de la République Islamique de Mauritanie	Hôtel de la Plaine Av. Henri-Dunant 11 Genève T. 24 53 32
M. Cheikh FAL Directeur fédéral de l'Office des postes et télécommunications du Mali	c/o M. Bell Rue Gutenberg 3 Genève
M. Mathieu N'TSIBA Inspecteur des postes et télécommunications à l'Office équatorial des postes et télécommunications	Hôtel des Familles Rue de Lausanne 14 Genève T. 32 60 20
M. Charles RAMANITRA Inspecteur principal adjoint à l'Office malgache des postes et télécommunications	Hôtel des Familles Rue de Lausanne 14 Genève T. 32 60 20
M. Jérome AGOH Chef du Cabinet au Secrétariat d'Etat des Postes et Télécommunications de la Côte d'Ivoire	Hôtel Eden Rue de Lausanne 135 Genève T. 32 65 40

30. ESPAGNE
SPAIN
ESPAÑA

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

S.E. Don Luis GARCIA DE LLERA Ministro plenipotenciario Delegado permanente en Ginebra	Clos Belmont 10 Genève T. 36 06 30

Chef adjoint de la délégation / Deputy Head of the Delegation
Jefe adjunto de la delegación

*Ilmo. Sr. D. José GARRIDO MORENO Jefe principal de telecomunicación de la Dirección General de Correos y Telecomunicación (y Sra)	Hôtel International Rue des Alpes 20 Genève T. 32 80 95

Délégués / Delegates / Delegados

*Ilmo. Sr. D. Pedro MAFFEI CARBALLO Ingeniero Jefe de la Sección de Radiocomunicaciones de la Dirección General de Correos y Telecomunicación	Central Meublé Rue Rôtisserie 2 Genève
*Ilmo. Sr. D. Joaquín SÁNCHEZ-CORDOVÉS Subdirector General Técnico de la Dirección General de Radiodifusión y Televisión	
*Sr. D. Valentín QUINTAS CASTANS Ingeniero de Radiodifusión	Av. de la Croisette 8 Genève
*Sr. D. Antonio MARTORELL GONZÁLEZ-MADROÑO Ingeniero de Radiodifusión	Central Marché Rue Rôtisserie 2 Genève
*Ilmo. Sr. D. Emilio GIMÉNEZ ARRIBAS Teniente Coronel de Ingenieros de Construcción y Electricidad del Alto Estado Mayor	
Sr. D. Antonio RUIZ SÁNCHEZ	
*Sr. D. Ramón FERNÁNDEZ de SOIGNIE Secretario de Embajada en la Delegación Permanente de España en Ginebra	Consulado general de España Clos Belmont 10 Genève T. 36 06 30

37. GUATEMALA

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

*Sr. Lic. Albert DUPONT-WILLEMIN
Consul general honorario de Guatemala
en Ginebra
(y Sra)

Rue Céard 13
Genève
T. 24 62 45

Autres informations / Other information / Otros asuntos

5. AUSTRALIE (Fédération de l')
AUSTRALIA (Commonwealth of)
AUSTRALIA (Federación de)

Délégué / Delegate / Delegado

*Mr. Edward James STEWART

remplacé par / replaced by / reemplazado por

Mr. Frederick Leslie Charles TAYLOR

301. ORGANISATION DES NATIONS UNIES (O.N.U.)
UNITED NATIONS ORGANIZATION (U.N.O.)
ORGANIZACION DE NACIONES UNIDAS (O.N.U.)

Observateur / Observer / Observador

Mr. Adrian DAVID
(and Mrs)

---

* Les noms précédés d'un astérisque sont ceux de membres de délégations à la Conférence de plénipotentiaires qui font également partie de la délégation de leur pays à la Conférence administrative des radiocommunications.
The names marked with an asterisk concern members of delegations to the Plenipotentiary Conference who are also members of the delegation of their country to the Administrative Radio Conference.
Los nombres que van precedidos de un asterisco son los de los miembros de las delegaciones en la Conferencia de plenipotenciarios que forman parte tambien de la delegación de su país en la Conferencia Administrativa de Radiocomunicaciones.

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 45 GENEVE Vendredi, le 16 octobre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRE DU JOUR

Vendredi, le 16 octobre 1959

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

9 h.30 - 10 h.	Comité B	Salle A - Bâtiment Electoral
10 h.15 - 10 h.45	Comité E	Salle A - Bâtiment Electoral
11 h. - 11 h.30	Comité G	Salle A - Bâtiment Electoral
12 h. - 12 h.30	Comité H	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h.	Comité E	Salle A - Bâtiment Electoral

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h.	Groupe de travail 4B	Salle E - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Groupe de travail 4D2	Salle H - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Groupe de travail 4E3	Salle F - Bâtiment Electoral
9 h.	Commission 5	Salle B - Palais des Expositions
9 h.	Commission 6	Salle C - Palais des Expositions
9 h.	Commission 7	Salle D - Palais des Expositions
11 h.	Sous-Groupe de travail 4D6	Salle H - Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 4E	Salle B - Palais des Expositions
15 h.	Groupe de travail 4C	Salle E - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 5A1	Salle I - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 5B1	Salle F - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 6C6	Salle K - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Commission 7A	Salle D - Palais des Expositions
15 h.	Groupe de travail 7B4	Salle H - Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 7C3	Salle L - Bâtiment Electoral
17 h.	Sous-Groupe de travail 5B4	Salle F - Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

AUJOURD'HUI

A LA CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

Au Sous-Groupe de travail 4D2 (Président : H. Shinkawa) : suite de l'examen des propositions concernant les attributions de fréquences au service fixe utilisant la diffusion ionosphérique.

Au Groupe de travail 4E (Président : G.C. Braga) : comptes rendus des quatrième et cinquième séances; examen des premiers rapports des Sous-Groupes 4E1, 4E2 et 4E3.

Au Sous-Groupe de travail 5B1 (Président : S.A. Sathar) : Examen des rapports des Sous-Groupes, Région 1, Région 2 (Document N° DT 274 revisé) et Région 3 (Document N° DT 426); examen des documents dont l'étude a été confiée par le Groupe 5B au Sous-Groupe 5B1.

A la Commission 6 (Président : N.M. Mirza) : compte rendu de la 4ème séance (Document N° 358); rapports des présidents des Sous-Groupes 6A, 6B et 6C.

A la Commission 7 (Président : Y. Nomura) : suite de l'examen des textes contenus dans le Document N° 335; rapports des présidents des Sous-Commissions 7A, 7B et 7C et du Groupe 7E.

A la Sous-Commission 7A (Président : P. Bouchier) : Document N° 363; étude des propositions concernant l'Article 19; propositions relatives aux numéros 851 à 858 du RR (pages 577-579); étude des propositions concernant l'Article 20.

NOUVEAU TIRAGE DE LA LISTE DES PARTICIPANTS A LA CONFERENCE ADMINISTRATIVE DES RADIOCOMMUNICATIONS

Un nouveau tirage de cette Liste va être publié. La Section 1 a été intégralement remaniée et le texte imprimé remplacera la Section 1 actuelle.

Dans les sections suivantes, quelques pages seulement ont été modifiées. Les participants sont priés de bien vouloir les insérer dans leur Liste conformément aux indications qui figurent au bas des pages.

Les modifications publiées dans l'Electron du Matin à partir du 14 octobre inclusivement s'ajoutent à celles qui ont pu être insérées dans le nouveau texte imprimé.

COMMISSION D (ORGANISATION)

La Commission D (Organisation), dont le Président est M. F. Nicotera (Italie), a tenu hier une séance de quelques minutes pour procéder à l'installation de ses deux Vice-Présidents, M. J.L. de Vriès (Union de l'Afrique du Sud) et M. P.V. Afanasiev (R.S.S. de Biélorussie), et de son Rapporteur, M. A. Chassignol (France). Lors de la prochaine réunion de la Commission, le Président présentera un plan d'organisation du travail.

COMMISSION F (CONVENTION ET REGLEMENTS GENERAUX)

La Commission F (Convention et Règlements généraux), qui a pour Président M. O.N. Carli (Argentine), pour Vice-Présidents M. P. Postelnicu (République populaire roumaine) et M. E. M. Koram (Ghana), et pour Rapporteur M. O. Fernandez de Soignie (Espagne), s'est très brièvement réunie hier après-midi. Le Président préparera sous peu un document pour la distribution des tâches. Le représentant de l'Italie et le représentant de l'U.R.S.S. ont insisté pour que les décisions de fond soient prises en séances de la Commission tout entière, et non dans les groupes de travail, et pour que les réunions de la Commission n'aient pas lieu au moment où les Commissions D et G se réuniraient.

"AUX URNES"

Il n'aura pas fallu attendre bien longtemps pour voir les délégués à la Conférence de Plénipotentiaires se rendre aux urnes et voter.

La question de la représentation de la Chine a donné lieu à un scrutin secret sur une motion d'ordre présentée par M. Francis Colt de Wolf, Chef de la Délégation des Etats-Unis. C'est le Chef de la Délégation soviétique qui avait demandé que le vote se fit au scrutin secret.

La proposition de la Délégation des Etats-Unis était que la Conférence décide de ne pas prendre en considération toute proposition tendant à exclure de la Conférence les représentants du Gouvernement de la République chinoise ou à donner le droit de siéger à un représentant de la République populaire de Chine.

Le vote sur la motion d'ordre donna les résultats suivants :

Pour	:	46
Contre	:	20
Abstentions	:	7
Bulletins nuls	:	2

M. Klokov, Chef de la Délégation de l'U.R.S.S., et les délégués de la Tchécoslovaquie, de la République populaire roumaine, de la R.S.S. de Biélorussie, de la R.S.S. de l'Ukraine et de la Pologne avaient demandé que la République populaire de Chine soit invitée à prendre part aux travaux de la Conférence. Ils avaient fait valoir dans leur argumentation que le territoire gouverné par le Gouvernement de Pékin représentait le septième de la surface de la terre, habitée par le quart de la population du monde, et qu'inviter les représentants de la République populaire à prendre part aux travaux de l'U.I.T. était conforme aux dispositions de l'Article 3 de la Convention et aux buts de l'Union et correspondait à des réalités économiques et juridiques.

Son Excellence, M. Tsune-Chi Yu, Chef de la Délégation chinoise, avait répondu en invoquant les décisions prises à maintes reprises par les Nations Unies et les autres organisations internationales et en citant les déclarations du représentant des Etats-Unis à l'Assemblée des Nations Unies et un article récemment paru dans la presse américaine.

La représentation de la Nouvelle Guinée a donné lieu à des déclarations des représentants de la République d'Indonésie et des Pays-Bas.

Le Secrétaire général par intérim, M. Gerald C. Gross, ayant déclaré qu'on pensait avoir les documents roses le 11 décembre, les documents bleus le 14 et qu'il serait possible de signer les actes finals le 15, le Chef de la Délégation de l'U.R.S.S. insista sur la nécessité de prendre toute disposition utile pour que la Conférence arrive à son terme au début décembre, ainsi que l'avait d'ailleurs recommandé le Président van der Toorn lui-même.

Le délégué du Maroc, transmettant un message du Sultan et se déclarant heureux de pouvoir prendre part aux travaux de la Conférence, a souligné l'importance des pays nouvellement parvenus à l'indépendance dans le monde des télécommunications.

GLOSSAIRE DES TERMES UTILISES EN COMMISSION

(Publié à l'intention des derniers arrivants)

"Je suis en partie d'accord avec...,mais"	Expression permettant d'indiquer que la déclaration qui va suivre sera diamétralement opposée à celle de l'orateur précédent.
"Je suis provisoirement d'accord".	Expression exclusivement affectée à l'indication que la discussion vous fatigue et que vous préféreriez vous installer derrière une tasse de café, un pot de bière ou un whisky.
"Je n'ai aucun orgueil d'auteur".	Il ressort de cette expression que l'orateur sera très vivement vexé de toute modification apportée à son texte.
Texte	Combinaison de mots sur laquelle personne n'est d'accord, que tout un chacun veut modifier et qui présente invariablement plusieurs sens.
"Eh bien, Messieurs".	Expression utilisée par les présidents pour indiquer la gêne, l'indécision, la satisfaction et, en certains cas, la consternation.

(A suivre)

GROUPE DE TRAVAIL 5A (PROCEDURE DE NOTIFICATION ET D'ENREGISTREMENT DES FREQUENCES)

En ouvrant la séance d'hier matin, le Président a rappelé au Groupe qu'il se réunissait en ce jour pour la vingt-et-unième fois et il a observé que, le Groupe étant désormais "majeur", il attendait de lui des progrès plus rapides.

Lorsque le Président eut rappelé les débats portant sur le "réexamen des inscriptions" et sur l'"annulation des inscriptions" qui avaient eu lieu au cours de la séance précédente, le Groupe se remit à l'étude du point 8 de son ordre du jour "Etudes, avis et recommandations de l'organe central" et des propositions qui se rapportent à la Section VII de l'Article 11 du Règlement. Les manières dont cette section pourrait être développée pour assurer une assistance spéciale aux pays ayant des "besoins essentiels et urgents" ont été particulièrement soulignées au cours de cette séance.

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

Sur les 96 Membres de l'U.I.T. :

84 ont nommé des délégations
(351 participants, y compris 185 qui participent également à la Conférence des radiocommunications)
3 ont déclaré qu'ils ne pouvaient pas participer
9 n'ont pas encore répondu à la lettre de convocation.

Sur les 5 Membres associés de l'U.I.T. :

1 a nommé une délégation
(2 participants, dont un qui participe également à la Conférence des radiocommunications)
1 a déclaré qu'il ne pouvait pas participer.
3 n'ont pas encore répondu à la lettre de convocation.

L'O.N.U. est représentée par un observateur.
Quatre institutions spécialisées sont représentées par 10 observateurs.

Nombre total des participants : 363.

LISTE DES PARTICIPANTS
LIST OF PARTICIPANTS
LISTA DE PARTICIPANTES

CONFERENCE ADMINISTRATIVE DES RADIOCOMMUNICATIONS
ADMINISTRATIVE RADIO CONFERENCE
CONFERENCIA ADMINISTRATIVA DE RADIOCOMUNICACIONES

Arrivées récentes / New arrivals / Llegadas recientes

1. AFGHANISTAN
AFGANISTÁN

Délégué / Delegate / Delegado

Mr. Moussa M. ASGHAR (and Mrs.)	Avenue Krieg 14 Genève T. 36 78 38

11. BRÉSIL
BRAZIL
BRASIL

Secrétaire de la délégation / Secretary of the Delegation
Secretaria de la delegación

Mlle Dulce CUNHA	Hotel Excelsior Rue Rousseau 34 Genève T. 32 09 45

24. CUBA

Délégué / Delegate / Delegado

Ingeniero Pedro Waldo Luis TORRES Miembro del Consejo asesor de Telecomunicaciones	Hotel Moderne Rue de Berne 1 Genève T. 32 81 00

30 ESPAGNE
SPAIN
ESPAÑA

Délégué / Delegate / Delegado

Ilmo. Sr. D. Pedro MAFFEI CARBALLO	Rue Rôtisserie 2 Genève T. 24 01 37

47. ISLANDE
ICELAND
ISLANDIA

Délégué / Delegate / Delegado

Mr. E. PALSSON — Hôtel Cornavin, Place Cornavin, Genève, T. 32 66 60

49. ITALIE
ITALY
ITALIA

Expert / Adviser / Asesor

Mr. Carlo MATTEINI — Hôtel Eden, Rue de Lausanne 135, Genève, T. 32 65 40

60. MEXIQUE
MEXICO
MÉXICO

Délégué / Delegate / Delegado

Sr. D. Carlos NUÑEZ ARELLANO (y Sra.) — Hôtel Rive, Rond-Point de Rive, Genève, T. 35 13 40

72. POLOGNE (République Populaire de)
POLAND (People's Republic of)
POLONIA (República Popular de)

Expert / Consultant / Asesor

M. Stanislaw WENDA, Ingénieur — Hôtel de Genève, Rue des Pâquis 27, Genève, T. 32 70 55

84. SUEDE
SWEDEN
SUECIA

Délégué / Delegate / Delegado

M. Arne ROHDIN (et Mme) — Hôtel Century, Av. de Frontenex 24, Genève, T. 36 80 95

308. ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE (U.N.E.S.C.O.)
UNITED NATIONS EDUCATIONAL, SCIENTIFIC AND CULTURAL ORGANIZATION (U.N.E.S.C.O.)
ORGANIZACIÓN DE LAS NACIONES UNIDAS PARA LA EDUCACIÓN, LA CIENCIA Y LA CULTURA (U.N.E.S.C.O.)

Observateur / Observer / Observador

M. Julian BEHRSTOCK — Hôtel du Rhône, Quai Turrettini, Genève, T. 32 70 40

Changements d'adresses / Changes of address / Cambios de dirección

19. COLOMBIE (République de)
COLOMBIA (Republic of)
COLOMBIA (República de)

Délégué / Delegate / Delegado

Sr. D. Victor JIMENEZ SUAREZ — Rue Crespin 12, 1er étage, Genève, T. 35 45 65

25. DANEMARK
DENMARK
DINAMARCA

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

M. Gunnar PEDERSEN (et Mme) — Hôtel Adriatica, Rue Sautter 21, Genève, T. 26 42 40

85. SUISSE (Confédération)
SWISS CONFEDERATION
SUIZA (Confederación)

Expert / Consultant / Asesor

M. Henry A. KIEFFER — Rue Daubin 8, Genève, T. 33 58 68

Autres informations / Other information / Otros asuntos

9. BELGIQUE
BELGIUM
BÉLGICA

Délégué / Delegate / Delegado

Pour l'Industrie belge

Lire / Read / Léase
M. Pierre MASSAUT
Directeur, Ingénieur en chef,
Bell Telephone Mfg Co., Anvers

Ajouter / Add / Añadir
M. L.F. PENNINCKX
Bell Telephone Mfg Co., Anvers
(et Mme)

Hôtel d'Angleterre
Quai Mont-Blanc 17
Genève
T. 32 81 80

19. COLOMBIE (République de)
COLOMBIA (Republic of)
COLOMBIA (República de)

Délégué / Delegate / Delegado

Lire / Read / Léase
Sr. D. Santiago ALBORNOZ PLATA
Director de Operaciones
Empresa Nacional de
Telecomunicaciones

Rue de Coutance 25
Genève
T. 32 87 45

Lire / Read / Léase
28. ENSEMBLE DES ETATS ET TERRITOIRES REPRESENTES, etc.
GROUP OF THE DIFFERENT STATES AND TERRITORIES REPRESENTED, etc.
CONJUNTO DE ESTADOS Y TERRITORIOS REPRESENTADOS, etc.

30. ESPAGNE
SPAIN
ESPAÑA

Délégués / Delegates / Delegados

Ilmo. Sr. D. José GARRIDO MORENO
(y Sra)

Sr. D. Valentín QUINTAS CASTAÑS

Av. de la Croisette 8
Genève
T. 26 16 27

ajouter / add / añadir

Secrétaire de la délégation / Secretary of the Delegation
Secretario de la delegación

Sr. D. Ramón FERNÁNDEZ DE SOIGNIE
(y Sra)

42. INDE (République de l')
INDIA (Republic of)
INDIA (República de)

Délégué / Delegate / Delegado

Lire
Read
Léase

Shri Mihir Kumar BASU

77. REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE
FEDERAL GERMAN REPUBLIC
REPÚBLICA FEDERAL ALEMANA

Délégué / Delegate / Delegado

Dr. Gerhard G.E. ZWIEBLER
(et Mme)

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES
PLENIPOTENTIARY CONFERENCE
CONFERENCIA DE PLENIPOTENCIARIOS

Délégations récemment désignées et délégations dont la composition a été considérablement modifiée

Delegations newly appointed or the composition of which has been greatly modified

Delegaciones recientemente designadas y delegaciones cuya composición se ha modificado considerablemente

23. COSTA RICA

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

*Sr. Profesor Aristides P. DONNADIEU
Consul General de Costa Rica
Ginebra
(y Sra)

Plateau de Champel 20
Genève
T. 36 43 10

55. LIBERIA
LIBERIA

Observateur / Observer / Observador

*Mr. William O'DAVOREN
Liberian Consul, Geneva
(and Mrs)

Place du Lac 1
Genève
T. 25 23 40

59. MAROC (Royaume du)
MOROCCO (Kingdom of)
MARRUECOS (Reino de)

Délégué / Delegate / Delegado

*M. Abderrazak BERRADA
Ingénieur en chef des Télécommunications
Chef des Services Techniques de la
Radiodiffusion Marocaine
(et Mme)

Rue Dancet 5
Genève
T. 25 52 04

62. NEPAL
NEPAL

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

Mr. Jharendra Narayan SINGH

65. NOUVELLE-ZELANDE
NEW ZEALAND
NUEVA ZELANDA

Conseiller / Adviser / Asesor

Mr. John McARTHUR Second Secretary Embassy of New Zealand Paris	Hôtel d'Angleterre Quai Mont-Blanc 17 Genève T. 32 81 80

70. PEROU
PERU
PERÚ

Délégués / Delegates / Delegados

*Señor Guillermo F. MENDOZA SERRANO Secretario de la Representacion permanente del Peru	Rue d'Italie 1 Genève T. 25 55 22
*Señor Raúl María PEREIRA Secretario de la Representación permanente del Perú (y Sra)	Rue d'Italie 1 Genève T. 25 55 22

85. SUISSE (Confédération)
SWISS CONFEDERATION
SUIZA (Confederación)

Expert / Experto

M. Ferdinand DUFOUR Département Politique Fédéral	Département Politique Fédéral Berne

Secrétaire / Secretary / Secretario

M. Hugo HEGGLI

310. ORGANISATION METEOROLOGIQUE MONDIALE (O.M.M.)
WORLD METEOROLOGICAL ORGANIZATION (W.M.O.)
ORGANIZACIÓN METEREOLÓGICA MUNDIAL (O.M.M.)

Observateur / Observer / Observador

*Mr. Venkat Ram SUNDARAM Telecommunications Expert (and Mrs)	Rue Saint-Ours 4 Genève T. 24 04 91

Adresses / Addresses / Direcciones

1. AFGHANISTAN
AFGANISTÁN

Délégué / Delegate / Delegado

*Mr. Moussa M. ASGHAR (and Mrs)	Avenue Krieg 14 Genève T. 36 78 38

6. AUTRICHE
AUSTRIA

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

M. Nikolaus WENINGER	Hôtel Bristol Rue Mont-Blanc 10 Genève T. 32 91 50

Délégué / Delegate / Delegado

Dr. Michael KRASSER	"

7. BELGIQUE
BELGIUM
BÉLGICA

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

M. R. VAN DEN HOVE	Hôtel Cornavin Place Cornavin Genève T. 32 66 60

Délégués / Delegates / Delegados

M. J. PEETERS	"
M. G. DUPUIS	Hôtel Victoria Rue Pierre-Fatio 11 Genève T. 36 91 40

11. BRESIL
BRAZIL
BRASIL

Secrétaire de la délégation / Secretary of the Delegation
Secretaria de la delegación

*Mlle Dulce CUNHA	Hôtel Excelsior Rue Rousseau 34 Genève T. 32 09 45

14. CANADA
CANADÁ

Délégué / Delegate / Delegado

Mr. R. Harry JAY Financial Adviser Dept. of External Affairs Permanent Mission of Canada to the European Office of the U.N. (and Mrs)	Parc du Château-Banquet 16 Genève T. 32 19 85

19. COLOMBIE (République de
COLOMBIA (Republic of)
COLOMBIA (República de)

Délégué / Delegate / Delegado

*Sr. D. Victor JIMENEZ SUAREZ (y Sra, y 2 hijas)	Rue Crespin 12, 1er étage Genève T. 35 45 65

24. CUBA

Délégué / Delegate / Delegado

*Sr. Ingeniero Pedro Waldo Luis TORRES	Hôtel Moderne Rue de Berne 1 Genève T. 32 81 00

25. DANEMARK
DENMARK
DINAMARCA

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

*M. Gunnar PEDERSEN (et Mme)	Hôtel Adriatica Rue Sautter 21 Genève T. 26 42 40

28. ENSEMBLE DES ETATS ET TERRITOIRES REPRESENTES PAR L'OFFICE FRANCAIS DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS D'OUTRE-MER
GROUP OF THE DIFFERENT STATES AND TERRITORIES REPRESENTED BY THE FRENCH OVERSEAS POSTAL AND TELECOMMUNICATION AGENCY
CONJUNTO DE ESTADOS Y TERRITORIOS REPRESENTADOS POR LA OFICINA FRANCESA DE CORREOS Y TELECOMUNICACIONES DE ULTRAMAR

Délégué / Delegate / Delegado

*M. M. BOUQUIN	Hôtel de la Plaine Av. Henri-Dunant 11 Genève T. 24 53 32

31. ETATS-UNIS D'AMERIQUE
UNITED STATES OF AMERICA
ESTADOS UNIDOS DE AMÉRICA

Délégués / Delegates / Delegados

Mr. E. BEMIS (and Mrs)	Hôtel Beau-Rivage Quai Mont-Blanc 13 Genève T. 32 64 80
Mr. Paul GOLDSBOROUGH (and Mrs)	Hôtel Richemond Rue A. Fabri 8-10 Genève T. 32 71 20

33. FINLANDE
FINLAND
FINLANDIA

Chef adjoint de la délégation / Deputy Head of the Delegation
Jefe adjunto de la delegación

M. Urho TALVITIE	Hôtel Excelsior Rue Rouseau 34 Genève T. 32 09 45

34. FRANCE
FRANCIA

Délégués / Delegates / Delegados

M. Gustave TERRAS (et Mme)	Hôtel Touring-Balance Place Longemalle 13 Genève T. 25 13 80
M. Roger VARGUES (et Mme)	"
M. Albert CHASSIGNOL (et Mme)	"
M. J. DUPOUY (et Mme)	"

46. IRLANDE
IRELAND
IRLANDA

Délégué / Delegate / Delegado

Mr. J.A. SCANNELL	Hôtel Eden Rue de Lausanne 135 Genève T. 32 65 40

47. ISLANDE
ICELAND
ISLANDIA

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

*Mr. E. PALSSON

Hôtel Cornavin
Place Cornavin
Genève
T. 32 66 60

48. ISRAËL (Etat d')
ISRAEL (State of)
ISRAEL (Estado de)

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

Mr. Chaim BEN MENACHEM

Rue Hoffman 1
Genève
T. 34 19 74

50. JAPON
JAPAN
JAPÓN

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

Mr. Haruhiko UETAKE

Hôtel des Bergues
Quai des Bergues 33
Genève
T. 32 66 45

Délégué / Delegate / Delegado

M. Katsuzo OKUMURA

Hôtel Richemond
Rue A.-Fabri 8-10
Genève
T. 32 71 20

53. LAOS (Royaume du)
LAOS (Kingdom of)
LAOS (Reino de)

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

S.A.R. Tiao CHANTHRANGSI

Hôtel de Russie
Rue Mont-Blanc 2
Genève
T. 32 64 55

53. LAOS (Royaume du) (suite)
LAOS (Kingdom of) (contd)
LAOS (Reino de) (continuación)

Délégué / Delegate / Delegado

M. SENGIER

Hôtel Bali
Place Cornavin
Genève
T. 32 14 40

57. LUXEMBOURG
LUXEMBURG
LUXEMBURGO

Délégué / Delegate / Delegado

M. Mathias STOFFEL
Inspecteur de direction à la Section des Télécommunications de l'Administration des P.T.T.

Hôtel Cornavin
Place Cornavin
Genève
T. 32 66 60

59. MAROC (Royaume du)
MOROCCO (Kingdom of)
MARRUECOS (Reino de)

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

M. Mohammed AOUAD

Hôtel des Bergues
Quai des Bergues 33
Genève
T. 32 66 45

Délégué / Delegate / Delegado

M. Moktar Hadj NASSER

Hôtel Bernina
Place Cornavin 22
Genève
T. 32 81 77

60. MEXIQUE
MEXICO
MÉXICO

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

*Sr. D. Carlos NUÑEZ ARELLANO
(y Sra)

Hôtel Rive
Rondpoint de Rive
Genève
T. 35 13 40

73. PORTUGAL

Délégué / Delegate / Delegado

M. Luis Gois FIGUEIRA — Hôtel des Familles, Rue de Lausanne 14, Genève, T. 32 60 20

77. REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE
FEDERAL GERMAN REPUBLIC
REPUBLICA FEDERAL ALEMANA

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

M. Otto KIRCHNER — Hôtel International et Terminus, Rue des Alpes 20, Genève, T. 32 80 95

Délégué / Delegate / Delegado

M. Richard MEISEL — "

82. ROYAUME-UNI DE LA GRANDE-BRETAGNE ET DE L'IRLANDE DU NORD
UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN AND NORTHERN IRELAND
REINO UNIDO DE GRAN BRETANA E IRLANDA DEL NORTE

Secrétariat / Secretariat / Secretaría

Miss Diana BLAND — Hôtel des Familles, Rue de Lausanne 14, Genève, T. 32 60 20

Miss S.M. STRACHAN — "

84. SUEDE
SWEDEN
SUECIA

Chef adjoint de la délégation / Deputy Head of the Delegation
Jefe adjunto de la delegación

M. Bertil OLTERS — Hôtel Century, Av. de Frontenex 24, Genève, T. 36 80 95

Délégué / Delegate / Delegado

M. Simeon HULTARE — "

85. SUISSE (Confédération)
SWISS CONFEDERATION
SUIZA (Confederación)

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

M. Eduard WEBER (et Mme)	Direction générale des P.T.T. Berne

Délégués / Delegates / Delegados

M. Fritz LOCHER	Hôtel Cornavin Place Cornavin Genève T. 32 66 60
M. Charles CHAPPUIS	Hôtel Aïda Av. Henri-Dunant 6 Genève T. 26 02 06

Expert / Experto

M. Théo MOCKLI	Rue Miremont 6 Genève

86. TCHECOSLOVAQUIE
CZECHOSLOVAKIA
CHECOESLOVAQUIA

Délégué / Delegate / Delegado

M. Jan MUZIK	Rue Dancet 20 Genève

308. ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE (U.N.E.S.C.O.)
UNITED NATIONS EDUCATIONAL, SCIENTIFIC AND CULTURAL ORGANIZATION (U.N.E.S.C.O.)
ORGANIZACIÓN DE LAS NACIONES UNIDAS PARA LA EDUCACIÓN, LA CIENCIA Y LA CULTURA (U.N.E.S.C.O.)

Observateur / Observer / Observador

M. Julian BEHRSTOCK	Hôtel du Rhône Quai Turrettini Genève T. 32 70 40

312. UNION POSTALE UNIVERSELLE (U.P.U.)
UNIVERSAL POSTAL UNION (U.P.U.)
UNIÓN POSTAL UNIVERSAL (U.P.U.)

Chef des observateurs / Chief Observer / Jefe de los Observadores

M. F. HESS	U.P.U. Berne
M. F. DEPREZ	"

Autres informations / Other information / Otros asuntos

5. AUSTRALIE (Fédération de l')
AUSTRALIA (Commonwealth of)
AUSTRALIA (Federación de)

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

Mr. J.L. SKERRETT
(and Mrs)

ajouter / add / anadir

*Mr. Edward James STEWART Supervising engineer	Hôtel de la Paix Quai Mont-Blanc 11 Genève T. 32 61 50

14. CANADA
CANADÁ

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

H.E. Mr. Max H. WERSHOF, Q.C.
(and Mrs)

19. COLOMBIE (République de)
COLOMBIA (Republic of)
COLOMBIA (República de)

Délégué / Delegate / Delegado

*Sr. D. Santiago ALBORNOZ PLATA Director de Operaciones Empresa Nacional de Telecomunicaciones	T. 32 87 45

28. ENSEMBLE DES ETATS ET TERRITOIRES REPRESENTES PAR L'OFFICE FRANCAIS DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS D'OUTRE-MER
GROUP OF THE DIFFERENT STATES AND TERRITORIES REPRESENTED BY THE FRENCH OVERSEAS POSTAL AND TELECOMMUNICATION AGENCY
CONJUNTO DE ESTADOS Y TERRITORIOS REPRESENTADOS POR LA OFICINA FRANCESA DE CORREOS Y TELECOMUNICACIONES DE ULTRAMAR

Délégué / Delegate / Delegado

M. Jérôme AGOH
Contrôleur des Postes et Télécommunications
à l'Office des Postes et Télécommunications
de la République de Côte d'Ivoire

30. ESPAGNE
SPAIN
ESPAÑA

Délégués / Delegates / Delegados

*Ilmo. Sr. D. Pedro MAFFEI CARBALLO T. 24 01 37

*Sr. D. Valentín QUINTAS CASTAÑS T. 26 16 27

*Sr. D. Ramón FERNÁNDEZ DE SOIGNIE
(y Sra)

42. INDE (République de l')
INDIA (Republic of)
INDIA (República de)

Délégué / Delegate / Delegado

*Shri Mihir Kumar BASU

58. MALAISIE (Fédération de)
MALAYA (Federation of)
MALAYA (Federación de)

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

H.E. Bin Haji Jubir SARDON
(and Mrs)

Délégué / Delegate / Delegado

Mr. W. STUBBS
(and Mrs)

71. PHILIPPINES (République des)
PHILIPPINES (Republic of the)
FILIPINAS (República de)

Délégués / Delegates / Delegados

* Mr. Francisco TRINIDAD

* Lt.Col. Angelo P.B. FRAGO

77. REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE
FEDERAL GERMAN REPUBLIC
REPÚBLICA FEDERAL ALEMANA

Chef adjoint de la délégation / Deputy Head of the Delegation
Jefe adjunto de la delegación

M. Helmut BORNEMANN
(et Mme)

59. VIET-NAM (République du)
VIET-NAM (Republic of)
VIET-NAM (República de)

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

M. Nguyên-KHÁC-THÁM
(et Mme)

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 46 | GENEVE | Lundi, le 19 octobre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRES DU JOUR

Lundi 19 octobre 1959

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

9 h. 30	Commission F	Salle A - Bâtiment Electoral
16 h. 30	Commission B	Salle B - Bâtiment Electoral

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h.	Région 3, 4D4	Salle G - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Groupe de travail 4E3	Annulé
9 h.	Région 1, 4E3	Salle E - Bâtiment Electoral
9 h.	Groupe de travail 5A	Salle F - Bâtiment Electoral
9 h.	Groupe de travail 6B	Salle C - Palais des Expositions
9 h.	Sous-Commission 7A	Salle D - Palais des Expositions
9 h.	Groupe de travail 7B4	Annulé
11 h.	Groupe de travail 7C3	Annulé
11 h.	Sous-Groupe de travail 4D5	Salle G - Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 4A	Salle E - Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 4C	Salle C - Palais des Expositions
15 h.	Sous-Groupe de travail 5A1	Salle H - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 5B4	Salle F - Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 7B7	Salle G - Bâtiment Electoral
16 h.	Groupe de travail Ad Hoc (Interviews)	Salle K - Bâtiment Electoral
17 h.	Groupe de travail 4D	Salle C - Palais des Expositions

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

Conférence de plénipotentiaires

LISTE DES PRESIDENTS, VICE-PRESIDENTS ET RAPPORTEURS DES PRINCIPALES COMMISSIONS

	Président	Vice-Président	Rapporteur
Commission A Commission de direction	M. J.D.H. van der Toorn (Pays-Bas)	M. Libero Oswaldo de Miranda (Brésil) M. Katsuzo Okumura (Japon)	
Commission B Commission de vérification des pouvoirs	M.Alfred Langenberger (Suisse)	Délégué de Cuba M. Henryk Baczko (Rép.populaire de Pologne)	
Commission C Commission de contrôle budgétaire	M. J.B. Darnell (Nouvelle-Zélande)	M. T.P. Joyce (Irlande) M. Vladimir Senk République fédér. popul.de Yougoslavie	M. Bernard Delaloye (Suisse)
Commission D Organisation de l'Union	Dr F. Nicotera (Italie)	M. J.L. de Vries (Union de l'Afrique du Sud) M. P.V. Afanasiev (R.S.S. de Biélorussie)	M. A. Chassignol (France)
Commission E Relations entre l'U.I.T. et l'O.N.U. y compris l'assistance technique	M.Francis Colt de Wolf (Etats-Unis)	M. D. Carlos Nunez Arellano (Mexique) M. W. Stubbs (Malaisie)	M. Ray Harold (Territoires des Etats-Unis)
Commission F Convention et Règlement général	M. Ovidio Nicanor Carli (Argentine)	M. Paul Postelnicu (Roumanie) M. Edmond Koram (Ghana)	M. D. Ramon Fernandez de Soignie (Espagne)
Commission G Questions de personnel	M. W.A. Wolverson (Royaume-Uni)	M. Don P. Jayasekara (Ceylan) M. Francisco Trinidad (Philippines)	Mlle P.A. Panichelli (Royaume-Uni)

	Président	Vice-Président	Rapporteur
Commission H Finances de l'U.I.T.	M. José Garrido (Espagne)	M. Nikolaus Weninger (Autriche) M. Anis Tewfik El Bardai (République Arabe Unie)	M. Roberto Arciniegas (Colombie)
Commission I Commission de rédaction	M. Albert Drevet (France)	M. José Antonio Lopez (Vénézuéla) M. J.L. Skerrett (Australie)	

CONFERENCE ADMINISTRATIVE DES RADIOCOMMUNICATIONS

Sur les 96 Membres de l'U.I.T.

83 ont nommé des délégations (667 participants)
6 ont déclaré qu'ils ne pouvaient pas participer
7 n'ont pas encore répondu à la lettre de convocation.

Sur les 5 Membres associés

2 ont nommé des délégations (7 participants)
2 ont déclaré qu'ils ne pouvaient pas participer
1 n'a pas encore répondu à la lettre de convocation

2 Exploitations privées reconnues sont représentées par 22 représentants.

L'O.N.U. est représenté par 2 observateurs.

5 Agences spécialisées sont représentées par 8 observateurs.

15 Organisations internationales sont représentées par 60 observateurs.

Nombre total des participants : 762

Le 15 octobre, en tout 929 personnes (y compris 167 qui assistent seulement à la Conférence de plénipotentiaires) participent aux Conférences de l'U.I.T. à Genève.

PROPOSITION 5514

Les lecteur de l'"Electron du Matin" se souviendront sans aucun doute que, le 28 septembre, nous avons publié le texte d'une proposition originale, portant le numéro 5514, présentée par le souriant, aimable et modeste maître de l'euphémisme, M. A.M. Qureshy, de la délégation du Pakistan.

Nous venons de recevoir une lettre de M. M. Atienza, de la délégation des Philippines. Nous avons le grand plaisir de soumettre cette lettre à l'attention des nombreux spécialistes des propositions et contre-propositions.

"Cher Monsieur,

Les lecteurs avides de votre étonnante publication se souviendront certainement avoir lu dans votre numéro du 28 septembre le texte de cette singulière proposition portant le numéro 5514. Elle provient, si j'ai bien compris, de cet ingénieux délégué du "pays des Tours du Silence". "En vue de réduire les besoins dans cette bande (5 000-30 000 kc/s) et de prévenir les brouillages nuisibles entre les communications à longue distance", il préconisait que l'on encourage les administrations à employer d'autres moyens de communications, tels que a) signaux par...fumés, b) tam-tams, c) pigeons voyageurs, d) coureur à pied et e) aéronefs.

Cette proposition à fait naître chez le délégué des Philippines des sentiments mêlés de scepticismes et d'appréhension. Je me hâte de préciser, toutefois, que c'est certainement une proposition valable, surtout en ce qui concerne l'utilisation du tam-tam.

Moi qui viens d'une région où les bandes sont congestionnées, je désir appuyer cette proposition. Mais j'y vois un anachronisme criant. Il me semble en effet que notre civilisation actuelle est trop arriérée, trop sous-développée, pour être capable de mettre en pratique cette proposition.

Le Président de la Conférence devrait bien constituer un autre Groupe ad hoc pour examiner cette proposition. Ses conclusions seraient gravées sur deux tables de granit pour être transmises à la postérité.

A mon avis, Cher Monsieur, cette proposition pourrait plutôt être envoyée aux experts en télécommunications qui viendront après la Guerre Post-atomique (s'il s'en trouve qui y survivent). En ce qui concerne l'utilisation des aéronefs, il faudra peut-être attendre des générations après que la fumée de l'holocauste nucléaire se sera dissipée de la face de notre planète terriblement dévastée.

Veuillez agréer etc...

Délégué des Philippines

Max D. Atienza

GROUPE DE TRAVAIL 5A (PROCEDURE DE NOTIFICATION ET D'ENREGISTREMENT DES ASSIGNATIONS DE FREQUENCES)

Le Groupe de travail 5A s'est réuni à 11 heures après la fin de la séance de la Commission 5. Les discussions sur le point 8 (Etudes, avis et recommandations de l'organisme central) du Document N° DT 255 ont été menées à leur terme et ce sujet sera maintenant étudié par le Groupe de rédaction interne. Le Président résumera les points de vue exprimés sur cet important sujet à la prochaine séance.

Les délégués ont alors abordé l'étude du Document N° DT 460 (Rev.) qui, à la demande du Groupe de travail 5A, a été élaboré par un groupe spécial composé de MM. Miles (Etats-Unis) et Dellamula de l'I.F.R.B., en vue de proposer une éventuelle fusion des numéros 327 et 328. Le rapport a été accepté en principe et sera renvoyé au Groupe de rédaction.

La réunion a alors examiné plus avant les points 4.3 et 4.4 du Document N° 255, qui concernent les mesures à prendre par l'I.F.R.B. dans le cas de conclusions défavorables indiquant a) une probabilité "faible" de "brouillage nuisible", et b) une probabilité "appréciable" de brouillage nuisible. Les discussions sur ce point continueront à la séance de lundi, au cours de laquelle le Groupe espère commencer également l'examen du Document N° DT 511, qui a été préparé par le président, en tant que projet d'ordre du jour pour les travaux futurs du Groupe.

SOUS-GROUPE DE TRAVAIL 5B1

Le Sous-Groupe de travail 5B1 s'est réuni vendredi et a examiné le rapport du Groupe de travail pour la Région 1. Il a adopté la plupart des recommandations relatives à la façon dont il convenait de traiter les bandes et listes de fréquences au-dessous de 4 000 kc/s.

A LA COMMISSION 5 (PROCEDURE D'ENREGISTREMENT DES FREQUENCES ET DE LA LISTE INTERNATIONALE DES FREQUENCES)

La Commission 5 s'est réunie hier pour la treizième fois sous la présidence du Dr Miroslav Joachim pour :

- approuver les procès-verbaux des neuvième, dixième et onzième séances;

- être mis au courant des travaux du Groupe spécial chargé d'étudier les besoins des pays nouveaux et en voie de développement. Dix délégations ont déjà fait savoir qu'elles étaient intéressées à fournir au Groupe des renseignements concernant leurs besoins en fréquences. Quatre de ces délégations ont eu l'opportunité de présenter leur cas au Groupe. Les "entrevues" devraient prendre fin dans une quinzaine de jours;

- être renseigné sur l'état des travaux des Groupes 5A et 5B. M. Searle, Président du Groupe 5A, a déclaré qu'il pensait que ses collègues en auraient terminés après quinze séances. Il a également parlé du travail du Groupe de rédaction 5A1 que préside M. Henry.

  M. Autelli, Président du Groupe de travail 5B a parlé des travaux des différents Sous-Groupes de travail dont l'un, le 5B5, a déjà terminé ses travaux et dont les autres, 5B1, 5B2, 5B3 et 5B4, pourraient en avoir terminés après douze réunions. Le Sous-Groupe 5B6, qui doit s'occuper des problèmes de la Liste internationale des fréquences dans les bandes au-dessus de 27,5 MHz, n'a pas encore été constitué. Son Président estime qu'il faut attendre que la Commission 4 en ait terminé avec ses travaux en ce qui concerne la partie du spectre des fréquences que le Sous-Groupe fera examiner. Le Groupe de travail 5B pourrait en avoir terminé après cinq séances.

  Les Documents 403 et 412 ont été confiés au Groupe de travail 5B et à ses Sous-Groupes. Un document nouveau, préparé par la délégation espagnole, sera soumis au Groupe de travail 5A.

COMMISSION 4 (REPARTITION DES BANDES DE FREQUENCES)

A sa réunion de samedi, la Commission 4 a examiné le deuxième rapport du Groupe spécial (Attribution de fréquences à la recherche spatiale) et elle a décidé de le transmettre aux Groupes de travail 4E et 4G.

LISTE DES PARTICIPANTS
LIST OF PARTICIPANTS
LISTA DE PARTICIPANTES

CONFERENCE ADMINISTRATIVE DES RADIOCOMMUNICATIONS
ADMINISTRATIVE RADIO CONFERENCE
CONFERENCIA ADMINISTRATIVA DE RADIOCOMUNICACIONES

Arrivées récentes / New arrivals / Llegadas recientes

49. ITALIE
ITALY
ITALIA

Expert / Adviser / Asesor

M. Pietro ILARDI Société italienne Radio-Maritime "SIRM"	Hôtel du Rhône Quai Turrettini Genève T. 32 70 40

59. MAROC (Royaume du)
MOROCCO (Kingdom of)
MARRUECOS (Reino de)

Suppléant du chef de la délégation / Deputy Chief of the Delegation / Jefe adjunto de la delegación

M. Jacques SABBAH, Ingénieur Directeur de Cabinet du Ministre des P.T.T.	Rue Dancet, 5 Genève

84 SUÈDE
SWEDEN
SUECIA

Délégué / Delegate / Delegado

M. Hans SJÖVALL Commandant, Etat-Major de l'Armée de l'Air de Suède	Hôtel Century Av. Frontenex, 24 Genève T. 36 80 95

Changements d'adresse / Changes of address / Cambios de dirección

41. HONGRIE (République Populaire)
HUNGARIAN PEOPLE'S REPUBLIC
HUNGARIA (República Popular)

Chef de la Délégation / Head of the delegation / Jefe de la delegación

Dr. Aladár LÓRINCZY	Hôtel Montbrillant Rue Montbrillant, 2 Genève T 33 77 84

69. PAYS-BAS, SURINAM, ANTILLES Néerlandaises, NOUVELLE-GUINEE
NETHERLANDS, SURINAM, NETHERLANDS ANTILLES, NEW GUINEA
PAISES BAJOS, SURINAM, ANTILLAS Neerlandesas, NUEVA GUINEA

Chef de la délégation / Head of the Delegation / Jefe de la delegación

Ir. J. D. H. van der TOORN
(and Mrs.)

Hôtel Mirabeau
Rue Candolle, 4
Genève
T. 25 33 20

Autres informations / Other information /Otros asuntos

82. ROYAUME-UNI de la GRANDE-BRETAGNE et de l'IRLANDE DU NORD
UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN AND NORTHERN IRELAND
REINO UNIDO DE GRAN BRETAÑA e IRLANDA DEL NORTE

Délégué / Delegate / Delegado

Mr. Philip Douglas WEBB
(and Mrs)

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES
PLENIPOTENTIARY CONFERENCE
CONFERENCIA DE PLENIPOTENCIARIOS

Délégations récemment désignées et délégations dont la composition a été considérablement modifiée

Delegations newly appointed or the composition of which has been greatly modified

Delegaciones recientemente designadas y delegaciones cuya composición se ha modificado considerablemente

17. CHINE
CHINA

Conseillers / Advisors / Asesores

*Mr. Paul S. T. CHANG Senior Engineer Taiwan Telecommunications Administration of D.G.T.	Avenue Wendt, 45 Genève T. 34 70 58
Mr. Yen-ping LEE Alternate Representative to I.L.O.	Rue Mont Blanc, 21 Genève T. 32 51 29
Mr. Edward Tsu-yu WU Second Secretary Chinese Embassy Madrid, Spain	

21. CONGO BELGE et Territoire du RUANDA-URUNDI
BELGIAN CONGO and Territory of RUANDA-URUNDI
CONGO BELGA y Territorio de RUANDA-URUNDI

Expert / Experto

*M. Alphonse Pius SAID Ingénieur des télécommunications	Hôtel Victoria Rue Pierre-Fatio, 11 Genève T. 36 91 40

69. PAYS-BAS, SURINAM, ANTILLES Néerlandaises, NOUVELLE-GUINEE
NETHERLANDS, SURINAM, NETHERLANDS ANTILLES, NEW GUINEA
PAÍSES BAJOS, SURINAM, ANTILLAS Neerlandesas, NUEVA GUINEA

Secrétaire de la délégation / Secretary of the Delegation /Secretaria de la delegación

*Miss J. J. W. POULUS	Hôtel de l'Athénée Route Malagnou, 6, Genève T. 24 83 33

Adresses / Addresses / Direcciones

31. ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE
UNITED STATES OF AMERICA
ESTADOS UNIDOS DE AMÉRICA

Délégué / Delegate / Delegado

Mr. Marion H. WOODWARD	Hôtel du Rhône Quai Turrettini Genève T. 32 70 40

59. MAROC (Royaume du)
MOROCCO (Kingdom of)
MARRUECOS (Reino de)

Délégué / Delegate / Delegado

*M. Jacques SABBAH	Rue Dancet, 5 Genève

69. PAYS-BAS, SURINAM, ANTILLES Néerlandaises, NOUVELLE-GUINEE
NETHERLANDS, SURINAM, NETHERLANDS ANTILLES, NEW GUINEA
PAISES BAJOS, SURINAM, ANTILLAS Neerlandesas, NUEVA GUINEA

Chef de la délégation / Head of the Delegation / Jefe de la delegación

Ir. J. D. H. van der TOORN (and Mrs.)	Hôtel Mirabeau Rue Candolle, 4 Genève T. 25 33 20

Autres informations / Other information / Otros asuntos

5. AUSTRALIE (Fédération de l')
AUSTRALIA (Commonwealth of)
AUSTRALIA (Federación de)

Chef de la délégation / Leader of the Delegation / Jefe de la delegación

Mr. J. L. SKERRETT Assistant Director-General of Telecommunications Postmaster-General's Department (and Mrs.)	Hôtel Richemond Rue A.-Fabri 8 - 10 Genève T. 32 71 20

Délégués / Delegates / Delegados

*Mr. L. J. ARNOTT Permanent Representative of Australia to the European Office of the United Nations (and Mrs)	Permanent Mission of Australia to the European Office of the United Nations, Quai Wilson, 41 Genève T. 32 71 05

5. AUSTRALIA (Fédération de l') (suite)
AUSTRALIA (Commonwealth of) (continued)
AUSTRALIA (Federación de) (continuación)

*Mr. E. J. STEWART Supervising Engineer (Systems Planning) Postmaster-General's Department	Hôtel de la Paix Quai Mont Blanc 11 Genève T. 32 61 50
Mr. F. L. C. TAYLOR Liaison Engineer, Postmaster-General's Department, Office of the High Commissioner for Australia, London (and Mrs.)	Hôtel de la Paix
*Miss M. McPHERSON Second Secretary, Permanent Mission of Australia to the European Office of the United Nations	Permanent Mission of Australia to the European Office of the United Nations, Quai Wilson, 41 Genève T. 32 71 05

14. CANADA
CANADÁ

Chef de la délégation / Head of the Delegation / Jefe de la delegación

H.E. Mr. Max H. WERSHOF, Q.C. Ambassador, Permanent Representative to the European Office of the United Nations (and Mrs.)	Permanent Mission of Canada Parc du Château-Banquet,1 Genève T. 32 19 85
Mr. R. H. JAY (and Mrs.)	"
Mr. J. E. G. HARDY Department of External Affairs	Hôtel de la Paix Quai du Mont Blanc, 11 Genève T. 32 61 50

31. ETATS-UNIS D'AMERIQUE
UNITED STATES OF AMERICA
ESTADOS UNIDOS DE AMÉRICA

Délégué / Delegate / Delegado

*Mr. Raymond L. HARRELL
First Secretary of Embassy

50. JAPON
JAPAN
JAPÓN

Délégué suppléant / Alternate Delegate / Delegado suplente

Mr. Nobuo MATSUNAGA
(and Mrs.)

77. REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE
FEDERAL GERMAN REPUBLIC
REPÚBLICA FEDERAL ALEMANA

Délégué / Delegate / Delegado

Dr. jur. Heinz FICKEL
(et Mme)

85. SUISSE (Confédération)
SWISS CONFEDERATION
SUIZA (Confederación)

Délégué / Delegate / Delegado

M. Charles CHAPPUIS
(et Mme)

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un N° 47 | GENEVE | Mardi, le 20 octobre 1959

Publié pendant les séances des
Conférences de l'U.I.T.

ORDRES DU JOUR

Mardi, 20 octobre 1959

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

9 h. 30	Commission G	Salle A - Bâtiment Electoral

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h.	Groupe de travail 4A	Salle E - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Groupe de travail 4D4	Salle G - Bâtiment Electoral
9 h.	Groupe de travail 5A	Salle F - Bâtiment Electoral
9 h.	Groupe de travail 6A	Salle C - Palais des Expositions
9 h.	Sous-Commission 7B	Salle D - Palais des Expositions
11 h.	Groupe de travail 4E	Salle E - Bâtiment Electoral
11 h.	Région 3 - 4D7	Salle G - Bâtiment Electoral
15 h.	Commission 4	annulée
15 h.	Groupe de travail 4D	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 5A1	Salle H - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 5B1	Salle F - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 6C6	Salle K - Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 7A4	Salle L - Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 7B4	Salle G - Bâtiment Electoral
17 h.	Sous-Groupe de travail 6B2	Salle K - Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

AUJOURD'HUI

A LA CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

A la Commission G (Personnel), président : W.A. Wolverson) : étude de l'affiliation de l'U.I.T. à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (Document N° 33).

A LA CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

Au Sous-Groupe de travail 4D7 (Région 3), président : J.W. Power : examen des propositions relatives aux attributions dans la bande 174 - 235 Mc/s; Région 3 (Document N° DT 112 Add. 10 et 11).

Au Groupe de travail 6A, Président : E.W. Allen : compte rendu de la 8ème séance (Document N° 392); rapports des présidents des Sous-Groupes 6A7 (Documents N^{os} DT 351 et 435), 6A4 (Document N° DT 488), 6A5 (Documents N^{os} DT 445 et 516) et 6A2 (Document N° DT 368).

Au Groupe de travail 7A4, président : M. Sannier : discussion générale sur le mandat du Groupe et sur le plan de travail à adopter; discussion générale sur le transfert de la Section V de l'Article 13 à l'Article 19; premier examen des propositions relatives à l'attribution de nouvelles séries d'indicatifs d'appel;

Au Groupe de travail 7B4, président : J. Prunieras : étude du projet de rapport à la Sous-Commission 7B (Document N° DT 526).

LE GROUPE DE TRAVAIL 6B ET SON SOUS-GROUPE 6B3

Le Sous-Groupe de travail 6B3 se réunira mercredi le 21 octobre à 15 heures à la Salle O au Palais des Expositions. Cette séance sera suivie d'une réunion du Groupe de travail 6B dans la même salle à 17 heures.

DE L'IMPORTANCE DE LA CHOSE ECRITE

Il y aurait un livre bien intéressant à écrire sur l'origine, l'histoire, la préparation, la présentation et l'acceptation des lettres de créance. Dans le monde moderne où l'on a simplifié bien des choses au détriment du charme et du pittoresque, on a toutefois conservé, en ce qui concerne les pouvoirs et les lettres de créance, les traditions les plus anciennes.

La Commission de Vérification de Pouvoirs, que préside M. Langenberger, a bien précisé que les lettres de créance devaient porter l'indication que les délégués étaient habilités à signer les actes finals, mais elle a aussi bien précisé que les communications par télégramme concernant les pouvoirs devaient être confirmées par des lettres signées par les autorités compétentes.

On regrette de ne pas avoir le droit de parler dans les séances impressionnantes des Commissions de la Conférence. Il semble, en effet, curieux au "Morning Electron" que nul n'ait encore pensé, dans une conférence de télécommunications et dans le temps où nous vivons, à envisager la possibilité de transmettre les lettres de créance par fac-similé ou par télévision.

Enfin, M. Langenberger, Président de la Commission de Vérification de Pouvoirs, les deux Vice-Présidents représentant Cuba et la Pologne et les représentants de l'Argentine, de l'Espagne, de la République fédérale d'Allemagne, des Etats-Unis, de l'U.R.S.S., de l'Inde, du Royaume-Uni et de la Corée auront dans les 25 jours à venir à se pencher autour du tapis vert sur les documents qui leur sont soumis et à vérifier l'authenticité des signatures.

CONFERENCE SUR LES DISPOSITIFS POUR LE

CONTROLE ET L'ENREGISTREMENT DES FREQUENCES

avec démonstration d'appareillages les plus récents
(Kapsch FRGH 57 -- Stabilidyne CSF - Telefunken UKW)

Cette Conférence-Démonstration aura lieu au Siège de la

"Société Genevoise des Amis de l'Instruction"

6, rue Bartholoni (1er étage)

le mercredi, 21 octobre 1959 et

le jeudi, 22 octobre 1959

à

22 heures

Tous les participants aux Conférences de Genève sont cordialement invités à assister à cette conférence et à la démonstration d'appareillages.

" CE QUI SE CONCOIT BIEN S'ANNONCE CLAIREMENT
ET LE MOTS POUR LE DIRE ARRIVENT AISEMENT "

M. Nicotera, Chef de la Délégation italienne, ayant antérieurement et publiquement déclaré que la Convention avait été violée, il était naturel qu'il fut le premier à proposer à la Conférence de Plénipotentiaires les modifications nécessaires pour rendre la Convention plus claire, plus logique et partant plus inattaquable.

La proposition de l'Italie concernant le préambule de la Convention et qui, en fait, apporte la première définition de ce qu'est l'Union Internationale des Télécommunications, proposition adoptée à l'unanimité hier à la Commission F (Président: M. Carli), permettra sans doute à tous et à chacun, et notamment au Service des Relations publiques, de mieux faire comprendre ce que c'est que l'U.I.T., ce que nul apparemment n'avait encore songé à faire.

A ce propos, il y aurait peut-être lieu de faire remarquer que lorsque certains vont à l'encontre des stipulations de la Convention, il ne s'agit pas, techniquement, juridiquement et pénalement de viol mais bel et bien d'inceste puisque ce sont les auteurs même de la Convention qui portent atteinte, si l'on peut dire, à celle à qui ils ont donné le jour.

La Commission tenant compte des observations des délégations de l'Ukraine et de l'U.R.S.S. a ajouté dans le Préambule le mot coopération. A ce propos, le chef de la délégation française, M. R. Croze a fait remarquer que des relations pourront en effet être bonnes ou mauvaises.

Après l'adoption de la proposition italienne, qui est ainsi rédigée: "Les pays qui signent et ratifient la Convention ou qui y adhèrent constituent l'Union Internationale des Télécommunications", il fut décidé de ne rien changer en principe à l'Article 1 de la Convention actuelle. Il fallut toutefois voter à ce sujet. Les délégations de la R.S.S. de l'Ukraine, de l'U.R.S.S., de la Tchécoslovaquie, de la République populaire de Bulgarie, de la République populaire roumaine et de la République populaire de Pologne ayant exposé les raisons pour lesquelles ils avaient proposé des modifications, par 46 voix contre 6 et 7 abstentions la proposition

faite par le Chef de la délégation des Etats-Unis, M. Colt de Wolf, de maintenir en principe le statu quo, fut adoptée. Toutefois, un groupe de rédaction, présidé par le représentant de la délégation des Etats-Unis et composé de représentants des Etats-Unis, de l'U.R.S.S., de la France, de l'Italie et du Royaume-Uni, aura à mettre au point le nouveau texte de l'Article 1, en tenant compte des propositions 8, 9, 10, 11 et 15.

En ce qui concerne l'Article 3, le principe de la proposition présentée par la Tchécoslovaquie et qui tint à insister sur l'importance de l'Assistance technique, a reçu l'approbation générale et elle sera également examinée par le Groupe de rédaction, qui tiendra compte des propositions 14 (R.S.S. de l'Ukraine et U.R.S.S.) et 15 (Japon) qui traitent le même problème. Entre temps, le Sous-Groupe du miracle poursuit ses entretiens particuliers avec les représentants des pays neufs ou en voie de développement.

La Commission F a décidé de créer deux groupes de travail, un pour les définitions que présidera un délégué de la France, et un pour le Règlement général qui sera présidé par M. Jorna de la délégation du Ghana.

SYMPOSIUM TECHNIQUE SUR LE CONTROLE DES EMISSIONS

Ceux qui ont assisté aux réunions de la Commission 6C se rappelleront que l'I.F.R.B. y avait exprimé le désir qu'avaient manifesté certains délégués d'obtenir, sur le contrôle des émissions, des renseignements techniques susceptibles de leur faciliter l'amélioration de leurs installations actuelles ou l'édification de nouvelles stations. Quinze pays environ ont indiqué qu'ils aimeraient participer à des discussions à ce sujet.

Des dispositions sont prises actuellement pour tenir à cette fin un symposium, dénué de caractère officiel, le 27 octobre 1959, dans la soirée. Des communications seront présentées par des délégués s'étant directement occupés de l'activité des stations de contrôle et qui décriront comment les stations de contrôle sont construites, équipées et exploitées. Certaines des causeries seront illustrées par des projections et chaque exposé ou groupe d'exposés sera suivi d'une courte période pendant laquelle des questions pourront être posées. Un service d'interprétation sera assuré. On envisage le programme suivant :

1. Le rôle des stations de contrôle des émissions

   On examinera notamment l'importance du rôle des stations de contrôle des émissions et la contribution qu'elles peuvent apporter aux radiocommunications sur le plan national et sur le plan international.

2. Choix de l'emplacement et construction de la station

   On discutera de questions telles que celles de zone de service, brouillages industriels, mats, antennes et bâtiments.

3. Equipement de la station

   On discutera à ce titre des questions suivantes : réception, mesure de fréquences, mesure de l'intensité de champ, mesure de la largeur de bande et équipement radiogoniométrique. On examinera également la question du matériel de balayage automatique du spectre des fréquences ainsi que du matériel accessoire tel que téléimprimeurs, appareils d'enregistrement et de reproduction de la parole.

4. Exploitation

   Le bon fonctionnement d'une station de contrôle des émissions dépend de son personnel qui doit être convenablement choisi et formé. Ce personnel doit également recevoir les directives utiles et la surveillance nécessaire doit être exercée.

5. Organisation

   On étudiera la manière dont les stations de contrôle s'insèrent, avec le bureau centralisateur dans une administration pour lui fournir les renseignements nécessaires à l'écoulement de ses radiocommunications.

Le programme définitif et les noms des personnes qui prendront la parole seront annoncés dans le courant de la semaine.

GROUPE DE TRAVAIL 5A (PROCEDURES DE NOTIFICATION ET D'ENREGISTREMENT)

Le Président ayant résumé les débats antérieurs relatifs aux "Etudes, avis et recommandations de l'organisme central", le Groupe de travail 5A a décidé, à sa séance d'hier matin, d'ajourner la discussion sur la question de savoir si l'I.F.R.B. ferait entrer dans une catégorie séparée les assignations à "faible" probabilité de brouillage nuisible, jusqu'à ce qu'il soit en possession du projet d'Article 11 (nouveau texte) élaboré par le Groupe de rédaction, ainsi que d'un document sur les "conclusions favorables avec réserves" que l'I.F.R.B. doit publier. Le Président a promis de prévoir une autre occasion d'étudier les numéros 309 à 313.

Le Groupe a été saisi du Document N° DT 511. Ce document ayant été adopté, a donné lieu ensuite à une discussion de caractère un peu juridique, quoique plaisante, sur ce qu'il convenait de considérer en premier lieu de quoi les fonctions de Comité, qui mentionnées à l'Article 10 du Règlement, ou des tâches, qui sont définies à l'Article 6 de la Convention. Le Président à décidé en définitive que le Groupe de travail devait continuer l'examen des points énumérés dans le Document N° DT 511, qui s'inspire du mandat du Groupe, approuvé par la Commission 5.

L'examen des propositions relatives aux deux premiers points du N° DT 511, notamment : "Communication des documents" (Section VIII de l'Article 11) et l'inclusion dans ce dernier Article de références aux origines des normes techniques du Comité ont été terminés et ces questions ont été renvoyées au Groupe de rédaction.

COMMISSION 6 (COMMISSION TECHNIQUE)

PUISSANCES SOUS ENVELOPPES GONFLABLES

La Commission 6, a sa séance du vendredi du 16 octobre, a adopté une nouvelle version de l'Article 16, destinée à remplacer l'ancienne version des Articles 16 et 17. Elle a également adopté un nouveau texte pour la Section III de l'Article 2.

La Commission, d'un autre côté, a approuvé la nouvelle forme sous laquelle les administrations communiqueront à l'I.F.R.B. les données relatives au contrôle des émissions.

Une longues discussion s'est élevée au sujet de la "puissance moyenne" et de la "puissance de crête" dans les enveloppes. Il a été décidé de ne faire figurer dans le Règlement aucun tableau détaillé indiquant les relations entre ces puissances pour différentes catégories de transmission.

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un N° 48 — GENEVE — Mercredi, le 21 octobre 1959

Publié pendant les séances des
Conférences de l'U.I.T.

ORDRES DU JOUR

Mercredi, 21 octobre 1959

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

9 h.30	Commission D	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h.	Commission H	Salle E - Bâtiment Electoral

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h.	Groupe de travail 4B		Salle E - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Groupe de travail 4D8		Salle H - Bâtiment Electoral
9 h.	Groupe de travail 5A		Salle F - Bâtiment Electoral
9 h.	Commission 6		Salle C - Palais des Expositions
9 h.	Sous-Commission 7A		Salle D - Palais des Expositions
9 h.	Groupe de travail 7B7		Salle B - Palais des Expositions
11 h.	Sous-Groupe de travail 4C3		Salle E - Bâtiment Electoral
12 h.30	Région 3 - 4D4		Salle K - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 4C1		Salle B - Palais des Expositions
15 h.	Groupe de travail 4G		Salle A - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 5A1		Salle H - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 5B3		Salle G - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 5B4	annulé	
15 h.	Groupe Ad Hoc 5B4		Salle L - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 6B3		Salle C - Palais des Expositions
15 h.	Groupe de travail 7B5	annulé	
15 h.	Sous-Commission 7C		Salle D - Palais des Expositions
16 h.	Sous-Groupe de travail 5 Ad Hoc		Salle K - Bâtiment Electoral
17 h.	Sous-Groupe de travail 4C2		Salle B - Palais des Expositions
17 h.	Sous-Groupe de travail 4E3	annulé	
17 h.	Groupe de travail 6B		Salle C - Palais des Expositions

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

AUJOURD'HUI

A LA CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

A la Commission D - président M. F. Nicotera :
compte rendu de la première séance (Document N° 26); projet de programme de travail de la Commission; discussion générale sur la structure de l'Union (propositions Nos 2, 3; Documents Nos 30 et 8); examen des propositions de caractère particulier, relatives à la structure de l'Union (propositions Nos 89, 71 et 76, et proposition N° 81)

A LA CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

Au Groupe de travail 4G - président M. S.M. Myers:
examen des attributions de fréquences à la recherche spatiale (Document N° 397); examen des propositions relatives aux applications industrielles, scientifiques et médicales, 10,000 - 23,000 Mc/s (Document N° DT 124, ADD. 1 et 2); examen du 2ème projet de rapport du Groupe de travail 4G à la Commission 4 (Document N° DT 265, Rev. 1).

A la Commission 6 - président M. N. Mirza:
rapports des présidents des Groupes de travail 6A, 6B et 6C; projet de résolution (Document N° 424).

A la Sous-Commission 7C - président M. G.van A. Graves:
approbation des comptes rendus (Document N° DT 381); rapports des Groupes de travail 7C2 (Document N° DT 473), 7C3 et de Rédaction (Documents Nos DT 84, 314, 489, 474); accord de la C.A.E.R.; Actes Finals de la Conférence Radiotéléphonique de la mer Baltique et de la mer du Nord (Göteborg, 1955); Actes Finals de la Conférence du Service Radiotéléphonique Maritime International sur ondes métriques (La Haye, 1957).

DEMONSTRATION DE DISPOSITIFS

POUR LE CONTROLE ET L'ENREGISTREMENT DES FREQUENCES

avec discussion sur l'exploitation et le contrôle automatiques des émissions

Ces dispositifs, au nombre de quatre, sont :

- pour les ondes longues et moyennes : Kapsch FRGN 57A.
- pour les ondes courtes : le Stabilidyne CSF avec Kapsch FRGN 57B.
- pour les ondes ultra-courtes : Telefunken UKW avec Kapsch FRGN 57A.

Ces démonstrations auront lieu dans la Salle de la

"Société genevoise des Amis de l'Instruction"

6, rue Bartholoni (1er étage)

à quelques pas à gauche en sortant du Bâtiment Electoral

le mercredi 21 octobre 1959 et

le jeudi 22 octobre 1959

de 15 heures à 20 heures

(et, sur demande, de 21 heures à 22 heures)

Tous les participants aux Conférences de l'U.I.T. sont cordialement invités à ces démonstrations.

PERSONNEL

La Commission G (Personnel) s'est réunie hier matin et a commencé l'étude du problème de l'affiliation de l'U.I.T. à la Caisse commune des Pensions du personnel des Nations Unies.

Le Président de cette Commission, M. Wolverson, qui connaît à fond tous les détails du problème, a déclaré qu'il ne s'agissait pas là d'un problème difficile mais d'un problème complexe (intricate). En réponse aux questions posées par divers délégués, le Secrétaire général par intérim, M. Corbaz, parlant au nom du personnel, et le Président lui-même ont fourni toutes les explications historiques, juridiques et financières qui découlent des documents préparés pour l'étude de cette question et également du rapport du Conseil à la Conférence de Plénipotentiaires.

La discussion de ce problème important reprendra lors de la prochaine réunion de la Commission.

SERIE DE CONFERENCES A L'OCCASION DE LA CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

Une série de conférences va être donnée à l'occasion de la Conférence de plénipotentiaires à partir du mercredi soir 18 novembre jusqu'au vendredi soir 20 novembre. Le programme de cette série de conférences a été établi par la Commission de publicité, créée pour développer l'idée, suggérée par M. Haakon Storky, Directeur général à l'Administration suédoise des télécommunications, et qui avait été soumise à la 14ème session du Conseil d'administration, en mai 1959, et adoptée par celui-ci. Ce programme est, en cette occasion, le suivant :

Date	Heure	Sujet de la Conférence	Conférencier	Nationalité
18 Nov.	20.30	Télévision en couleur	Dr. George H. Brown	U.S.A.
19 Nov.	16.00	Le rôle des télécommunications dans la recherche scientifique et technique	M. H. Ponte	France
	17.00	Propagation radioélectrique	Dr. R.L. Smith-Rose	Royaume-Uni
20 Nov.	16.00	Influence des télécommunications sur le développement des nations	Dr. K.S. Krishnan	Inde
20 Nov.	17.00	Communications spatiales	Le nom du conférencier sera confirmé ultérieurement.	U.R.S.S.

De plus, le jeudi 19 novembre à 18.30 h. aura lieu une réception sans cérémonie à laquelle seront invités tous les délégués, leurs invités et le public "chacun paiera pour ses rafraîchissements".

Le vendredi soir, 20 novembre, un banquet en l'honneur des participants aura lieu au Palais des Nations. Tous les délégués et leurs invités y seront les bienvenus.

Une très haute personnalité y prononcera une allocution. Les détails du programme de ce banquet seront annoncés ultérieurement.

GROUPE DE TRAVAIL 5A

(PROCEDURE DE NOTIFICATION ET D'ENREGISTREMENT DES FREQUENCES)

Le Groupe de travail 5A a terminé hier l'examen des propositions relatives à l'inclusion dans l'Article 11 d'une référence aux circulaires que l'I.F.R.B., estime-t-on, devrait publier; puis il a abordé l'étude de questions intéressant l'Article 10 du Règlement. Vu le mandat du Groupe, les discussions ont seulement porté sur les numéros 287 à 295, qui ont trait aux fonctions du Comité international d'enregistrement des fréquences, et les numéros 298 et 308 qui n'entrent pas dans le domaine d'application de la Convention, dans sa version actuelle. Le Groupe de rédaction a été autorisé à élaborer un nouveau projet d'Article 10, compte tenu des discussions dont le Président donnera un résumé à la prochaine séance.

Le Groupe de travail 5A a commencé d'examiner les propositions relatives à l'Article 12 et poursuivra cet examen à sa réunion de ce jour.

LISTE DES PARTICIPANTS
LIST OF PARTICIPANTS
LISTA DE PARTICIPANTES

CONFERENCE ADMINISTRATIVE DES RADIOCOMMUNICATIONS
ADMINISTRATIVE RADIO CONFERENCE
CONFERENCIA ADMINISTRATIVA DE RADIOCOMUNICACIONES

Arrivées récentes / New arrivals / Llegadas recientes

20. COLONIES, PROTECTORATS, TERRITOIRES D'OUTRE-MER ET TERRITOIRES SOUS MANDAT OU TUTELLE DU ROYAUME-UNI DE LA GRANDE-BRETAGNE ET DE L'IRLANDE DU NORD
COLONIES, PROTECTORATES, OVERSEAS TERRITORIES AND TERRITORIES UNDER MANDATE OR TRUSTEESHIP OF THE UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN AND NORTHERN IRELAND
COLONIAS, PROTECTORADOS, TERRITORIOS DE ULTRAMAR Y TERRITORIOS BAJO MANDATO O TUTELA DEL REINO UNIDO DE GRAN BRETAÑA E IRLANDA DEL NORTE

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

Mr. A.H. SHEFFIELD — Hôtel Suisse, Place Cornavin 10, Genève, T. 32 66 30

30. ESPAGNE
SPAIN
ESPAÑA

Délégué / Delegate / Delegado

Sr. D. Alberto GONZALEZ-ALLER BALSEIRO, Capitan de Fragata — Central Meublé, Rôtisserie 2, Genève

31. ETATS-UNIS D'AMERIQUE
UNITED STATES OF AMERICA
ESTADOS UNIDOS DE AMERICA

Expert / Consultant / Experto

Rear Admiral Frank VIRDEN, U.S.N. — Hôtel des Bergues, Quai des Bergues 33, Genève, T. 32 66 45

77. REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY
REPUBLICA FEDERAL DE ALEMANIA

Conseiller / Adviser / Asesor

M. J. WITTBRODT, Fonctionnaire des Postes — Parc Hôtel, Avenue Krieg 42, Genève, T. 36 70 20

Changements d'adresse / Changes of address / Cambios de dirección

3. ARABIE SAOUDITE (Royaume de l')
SAUDI ARABIA (Kingdom of)
ARABIA SAUDITA (Reino de)

Délégué / Delegate / Delegado

Mr. Mahmood MIRDAD
(and Mrs)

Hôtel Mon Repos, App.21
Rue Lausanne 131
Genève
T. 32 80 10

10. BOLIVIE
BOLIVIA

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Presidente de la delegación

S. E. Sr. D. José CUADROS QUIROGA

Hôtel de l'Athénée
Rte Malagnou 6
Genève
T. 24 83 33

31. ETATS-UNIS d'AMERIQUE
UNITED STATES OF AMERICA
ESTADOS UNIDOS DE AMÉRICA

Expert / Consultant / Experto

Mr. Duncan D. PETERS

Hôtel d'Allèves
Passage Kléberg
Genève
T. 32 15 30

Autres informations / Other information / Otros asuntos

73. PORTUGAL

Délégué / Delegate / Delegado

Ingénieur Mario José Ferreira da COSTA JARDIM
Chef de Division
Administration générale des P.T.T.
(et Mme et Mlle)

82. ROYAUME-UNI de la GRANDE-BRETAGNE et de l'IRLANDE DU NORD
UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN AND NORTHERN IRELAND
REINO UNIDO DE GRAN BRETAÑA e IRLANDA DEL NORTE

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

Captain Charles Frederick BOOTH, C.B.E.
(and Mrs)

90. TURQUIE
TURKEY
TURQUÍA

Délégué / Delegate / Delegado

Mr. Hacim KAMOY
(and Mrs)

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES
PLENIPOTENTIARY CONFERENCE
CONFERENCIA DE PLENIPOTENCIARIOS

Nouvelles désignations / Nominations / Designaciones

30. ESPAGNE
SPAIN
ESPAÑA

Délégué / Delegate / Delegado

Sr. D. Antonio CAPILLA REVUELTA
Capitán de Navío
Jefe de la Sección de Transmissiones
y Enseñanzas Náuticas de la Subsecretaría
de Marina Mercante

48. ISRAEL (Etat d')
ISRAEL (State of)
ISRAEL (Estado de)

Délégué / Delegate / Delegado

* Mr. Eliezer RON
Engineer, Frequency Division
Ministry of Posts

Hôtel Stop
Rue Dancet 5
Genève
T. 24 19 04

76. REPUBLIQUE ARABE UNIE
UNITED ARAB REPUBLIC
REPÚBLICA ÁRABE UNIDA

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

H. E. Mr. Mahmoud RIAD

89. TUNISIE
TUNISIA
TÚNEZ

Délégué / Delegate / Delegado

M. Moncef KEDADI
Chargé d'affaires
Légation de Tunisie à Berne

Adresses / Addresses / Direcciones

3. ARABIE SAOUDITE (Royaume de l')
SAUDI ARABIA (Kingdom of)
ARABIA SAUDITA (Reino de)

Délégué / Delegate / Delegado

* Mr. Mahmood MIRDAD Assistant Chief Engineer (and Mrs)	Hôtel Mon Repos App. 21 Rue Lausanne 131 Genève T. 32 80 10

10. BOLIVIE
BOLIVIA

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

* S. E. Sr. D. José CUADROS QUIROGA Embajador de Bolivia en París	Hôtel de l'Athénée Route Malagnou 6 Genève T. 24 83 33

20. COLONIES, PROTECTORATS, TERRITOIRES d'Outre-mer et Territoires sous mandat ou tutelle du ROYAUME-UNI de la GRANDE-BRETAGNE et de l'IRLANDE DU NORD

COLONIES, PROTECTORATES, Overseas TERRITORIES and territories under mandate or trusteeship of the UNITED KINGDOM of GREAT BRITAIN and NORTHERN IRELAND

COLONIAS, PROTECTORADOS, TERRITORIOS de Ultramar y Territorios bajo mandato o tutela del REINO UNIDO de GRAN BRETAÑA e IRLANDA DEL NORTE

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

* Mr. A. H. SHEFFIELD	Hôtel Suisse Place Cornavin 10 Genève T. 32 66 30

31. ETATS-UNIS d'AMERIQUE
UNITED STATES OF AMERICA
ESTADOS UNIDOS DE AMERICA

Délégué / Delegate / Delegado

Mr. Frederic E. MEINHOLTZ (and Mrs)	Hôtel du Rhône Quai Turrettini Genève T. 32 70 40

34. FRANCE
FRANCIA

Président de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

M. Raymond CROZE Directeur général des Télécommunications	aux bons soins de M. A. DREVET Hôtel Touring-Balance Place Longemalle 13 Genève T. 24 13 80

Délégué / Delegate / Delegado

M. GASCUEL	Hôtel Touring-Balance Place Longemalle 13 Genève T. 24 13 80

94. VENEZUELA (République de)
VENEZUELA (Republic of)
VENEZUELA (República de)

Chef adjoint de la délégation / Deputy Head of the Delegation / Jefe adjunto de la delegación

Sr. D. José Vicente HERNÁNDEZ	Hôtel Cornavin Place Cornavin Genève T. 32 66 60

Délégués / Delegates / Delegados

Sr. D. José Ramon MARCANO	Hôtel Cornavin Place Cornavin Genève T. 32 66 60
Sr. D. Guillermo S. GARCÍA	Hôtel Cornavin Place Cornavin Genève T. 32 66 60

Autres informations / Other information / Otros asuntos

90. TURQUIE
TURKEY
TURQUÍA

Délégué / Delegate / Delegado

* Mr. Hacim KAMOY
(and Mrs)

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 49 GENEVE Jeudi, le 22 octobre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRES DU JOUR

Jeudi, le 22 octobre 1959

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

9 h. 30	Commission G	Salle A - Bâtiment Electoral
9 h. 30	Commission D Groupe Ad Hoc	Salle F - Bâtiment Electoral
15 h.	Commission E	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h.	Commission A	Salle E - Bâtiment Electoral

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h.	Sous-Groupe de travail 4D Spécial	Salle G - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Groupe de Travail 5 Ad Hoc Interviews	Salle E - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Groupe de Travail 5B4 Ad Hoc	Salle K - Bâtiment Electoral
9 h.	Groupe de Travail 6C	Salle C - Palais des Expositions
9 h.	Groupe de Travail 7A2	Salle H - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Commission 7B	Salle D - Palais des Expositions
11 h.	Sous-Groupe de Travail 4D9	Salle G - Bâtiment Electoral
11 h.	Groupe de Travail 4D annulé	
14 h. 30	Sous-Commission 7E	Salle K - Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de Travail 4B annulé	
15 h.	Sous-Groupe de Travail 4D2	Salle G - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de Travail 5A1	Salle H - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de Travail 5B2	Salle F - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de Travail 5B4 Ad Hoc	Salle D - Palais des Expositions
15 h.	Sous-Groupe de Travail 6A	Salle C - Palais des Expositions
15 h.	Groupe de Travail 7A4	Salle B - Palais des Expositions
15 h.	Groupe de Travail 7A3	Salle K - Bâtiment Electoral
16 h.	Sous-Groupe de Travail 5 Ad Hoc	Bureau 115 - Bâtiment Electoral
17 h.	Groupe de Travail 4C	Salle E - Bâtiment Electoral
17 h.	Sous-Groupe de Travail 4D5	Salle G - Bâtiment Electoral
17 h.	Groupe de Travail 4A Ad Hoc	Salle L - Bâtiment Electoral
17 h.	Groupe de Travail 7A1	Salle K - Bâtiment Electoral
18 h. 30	Commission 1A	Salle E - Bâtiment Electoral
	Groupe de Travail 7B5 annulé	

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

AUJOURD'HUI

A LA CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

Au Groupe de travail 4D Spécial (président - M. van der Willigen) : mandat du Groupe spécial; examen des propositions concernant la radioastronomie (Proposition Nº 4616 et Documents Nºs 106, 183, 360, 76 et DT 347).

Au Sous-Groupe de travail 4D2 (président - M. H. Shinkawa) : examen des attributions de fréquences au service fixe utilisant la propagation par diffusion ionosphérique (Document Nº DT 559).

Au Groupe de travail 5B2 (président - M. A. Lebel) : Documents Nºs DT 404, DT 422 et Corrigendum Nº 1 à ce document, DT 515 et DT 224 révisé.

Au Groupe de travail 6C (président - M. A. Heilmann) : comptes rendus des 11ème, 13ème et 14ème séances (Documents Nºs 383, 402 et 406); rapport du Président du Sous-Groupe de travail 6C6 (Document Nº DT 551).

A la Sous-Commission 7B (président - M. R.M. Billington) : compte rendu de la 12ème séance (Document Nº 416); suite de l'examen de l'Article 29 : Procédure générale radiotélégraphique dans les services mobiles maritime et aéronautique (Document Nº DT 521, Annexe 2); projet de recommandation (Document Nº DT 527).

A LA COMMISSION H (FINANCES DE L'U.I.T.)

La Commission H (Finances de l'Union) s'est réunie hier sous la présidence de Monsieur José Garrido (Espagne). Les Vice-Présidents de cette Commission sont : Monsieur N. Weninger (Autriche) et Monsieur A.T. El Bardai (R.A.U.), et les trois rapporteurs : Monsieur R. Arciniegas (Colombie), M. T.P. Joyce (Irlande) et M. Heggli (Suisse).

La Commission a longuement examiné les termes du mandat qui lui a été confié. Les documents proprement dits seront examinés lors de la prochaine séance.

DISTRIBUTION D'INVITATIONS, ETC.

Les délégations qui ont des invitations, des collections de timbres ou d'autres communications à faire distribuer à des participants aux Conférences, sont priées de les remettre directement au Service de Distribution (bureau 17) en joignant, dans chaque cas, à la série d'enveloppes à placer dans les casiers des intéressés une liste nominative des destinataires.

Cette mesure a pour objet de faciliter le contrôle de la distribution de ces diverses communications et d'éviter des réclamations non-fondées.

*

* *

A cette occasion, il est rappelé aux délégations qui désirent organiser des réceptions qu'il y a intérêt pour elles à consulter le registre des réceptions que tient le Chef du Service des délégués (bureau 101, téléphone 26) et, après consultation, à faire inscrire dans ce registre la date choisie afin d'éviter des coïncidences de dates parfois fâcheuses.

MODIFICATION A INSERER DANS LE GUIDE

Les deux dernières lignes des indications concernant le Service Médical à la page 9 (édition anglaise et édition française) et à la page 8 (édition espagnole) du Guide doivent être remplacées par un texte nouveau qui est identique pour les trois éditions. Ce texte fait l'objet d'un papillon destiné à être collé à l'endroit approprié.

Les membres des délégations sont priés de bien vouloir se procurer ce papillon en s'adressant au service de distribution des documents.

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

COMMISSION B :	Vice-Président :	M. Enrique Camejo-Argudin (Cuba)
COMMISSION E :	Rapporteur :	M. Raymond Harrell (Etats-Unis d'Amérique)
COMMISSION H :	Vice-Président suppléant :	Dr Mahmoud Riad (République Arabe Unie)

A LA COMMISSION D

"LES COEURS ET LES AMES"...."QUESTIONS ET QUESTIONNAIRE"....
"PAS DE MYSTERE"...."

"QUESTIONNAIRE : 1. Ouvrage ou partie d'ouvrage dans lequel se trouvent formulées les questions qu'on peut adresser à des élèves sur les objets de leurs études.

2. Série de questions que l'on pose pour servir de guide à une enquête."

"QUESTION : 1. Demande à l'effet de s'informer de quelque chose

2. Interrogation que l'on adresse à un élève pour s'assurer qu'il sait les matières qu'il a étudiées."

Littré

La Commission D (Organisation de l'Union) a pris des décisions d'importance hier sous la présidence de M. Nicotera et a résolu :

- d'une part d'étudier par priorité le problème du Comité International d'Enregistrement des Fréquences (I.F.R.B.);
- d'autre part de demander aux Directeurs du C.C.I.R. et du C.C.I.T.T., au Secrétaire général par intérim et au Président de l'I.F.R.B. leurs opinions personnelles par écrit sur la structure d'ensemble de l'Union.

S'il n'eut tenu qu'au Président, soucieux de voir sa Commission régler toutes les questions avant la fin de la Conférence, et soucieux également de ne point entrer immédiatement, pour des raisons d'ordre psychologique, dans un débat susceptible de "partager les coeurs et les âmes", priorité n'eut pas été donnée à l'étude du problème de l'I.F.R.B. et l'on eut d'abord déblayé le terrain par l'étude des problèmes mineurs mais il apparut très rapidement qu'une très grande majorité se montrait désireuse d'aborder sans délai ce problème important pour l'organisation et la structure de l'U.I.T.

A l'issue d'un échange de vues qui permit d'entrevoir que nous assisterons prochainement à de belles passes d'armes, il fut décidé qu'un groupe de travail que présidera le Dr. Manohar Sarwate de l'Inde et composé des représentants des Etats-Unis, de l'U.R.S.S., de la Tchécoslovaquie, de la France, du Royaume-Uni, de la Colombie, du Pakistan, du Mexique et de la République populaire roumaine, de M. Charles Acton, Président de la Conférence administrative des radiocommunications et de M. Pedersen, Président de la Commission 4 de

la sus-dite Conférence, préparerait, pour vendredi si possible, un projet de "questionnaire" ou de "questions" à adresser à la Commission administrative des Radiocommunications afin de connaître son opinion sur les problèmes techniques concernant l'I.F.R.B. Le groupe de travail pourra également examiner la question d'un délai possible à fixer à la Commission administrative pour sa réponse au questionnaire ou aux questions. La Commission D décidera alors si elle entend aborder sans plus attendre la question de l'I.F.R.B., notamment en ce qui concerne le nombre, l'élection et les traitements des membres de cet organisme. Au cours de la discussion hier matin M. Klokov, Chef de la Délégation soviétique, fut amené à déclarer qu'il y aurait intérêt à avoir également l'avis du C.C.I.R. et du C.C.I.T.T. sur cette question et M. Colt de Wolf, Chef de la Délégation des Etats-Unis, a indiqué que le questionnaire à adresser à la Conférence des Radiocommunications pourrait porter sur les deux points suivants : 1) quels devraient être les devoirs et les fonctions essentiels de l'I.F.R.B.; et 2) de quel organisme a-t-on besoin pour remplir ces devoirs et ces fonctions ? (s'agira-t-il d'une sorte de tribunal composé de représentants nationaux indépendants et choisis sur une base géographique ou d'un organisme administratif ayant à sa tête un directeur ?).

La Délégation française, dont aux termes de l'Article 14 la langue fait foi, en cas de contestations, fut à un certain moment priée de fournir quelques explications au sujet de la différence qui pourrait exister entre une question et un questionnaire. Pour répondre avec précision à cette question nous apportons notre modeste contribution en citant ci-dessus Littré, qui fait foi dans le pays dont la langue fait foi.

Au moment d'aborder le débat de fond sur les diverses propositions concernant la structure de l'Union, M. Klokov, Chef de la Délégation de l'U.R.S.S., proposa qu'on demande aux Directeurs du C.C.I.R. et du C.C.I.T.T. de donner leurs opinions par écrit sur la structure d'ensemble de l'Union. M. Colt de Wolf, Chef de la Délégation des Etats-Unis, appuya cette proposition en y ajoutant toutefois cet amendement qu'on demanderait également leurs opinions au Secrétaire général par intérim et au Président de l'I.F.R.B.

M. van der Toorn, Président de la Conférence de Plénipotentiaires, M. Gerald C. Gross, Secrétaire général par intérim, M. Metzler, Président du C.C.I.R., et M. Rouvière, Président du C.C.I.T.T., étant intervenus, le Président de la Commission fut amené à bien préciser à nouveau qu'il s'agissait de demander au hauts fonctionnaires internationaux qu'on désire consulter de donner leurs opinions à titre personnel et par écrit sur la structure d'ensemble de l'Union. Le Président fut d'ailleurs amené à déclarer en conclusion qu'il n'y avait pas de mistère et que tout le monde savait fort bien de quoi il s'agissait.

BESOINS DES PAYS "NEUFS" ET DES PAYS "EN VOIE D'EXPANSION"

Le Sous-Groupe spécial de la Commission 5 ayant l'intention de terminer ses interviews le jeudi soir 22 octobre 1959, tous ceux qui désirent exposer devant ce groupe leurs points de vue sur ce problème sont priés de le faire d'ici là. Les rendez-vous pour ces interviews peuvent être pris en adressant l'Annexe au Document N° DT 468 dûment remplie au Casier N° 502/24. Les interviews commenceront à 15 heures.

GROUPE DE TRAVAIL 5A

A la réunion d'hier du Groupe de travail 5A, l'examen des propositions relatives à l'Article 12 du Règlement a pris fin sans donner lieu à grande discussion et la question a été renvoyée au Groupe de rédaction qui est chargé de préparer un nouveau projet de texte pour cet article. Toutes les questions énumérées dans le Document N° DT 511 se trouvant ainsi épuisées, le Président a indiqué qu'il allait préparer un nouvel ordre du jour tenant compte des différents documents qui ont été renvoyés pour examen au Groupe de travail 5A. Après quoi, la séance a été levée.

LISTE DES PARTICIPANTS
LIST OF PARTICIPANTS
LISTA DE PARTICIPANTES

CONFERENCE ADMINISTRATIVE DES RADIOCOMMUNICATIONS
ADMINISTRATIVE RADIO CONFERENCE
CONFERENCIA ADMINISTRATIVA DE RADIOCOMUNICACIONES

Arrivées récentes et nouvelles désignations
Nominations and new arrivals
Designaciones y llegadas recientes

84. SUEDE
SWEDEN
SUECIA

Délégué / Delegate / Delegado

M. Per STEFFEN
Lieutenant-colonel

Hôtel Century
Av. Frontenex 24
Genève
T. 36 80 95

404. COMMITTEE ON SPACE RESEARCH (COSPAR)

412. UNION ASTRONOMIQUE INTERNATIONALE
INTERNATIONAL ASTRONOMICAL UNION
UNIÓN ASTRONÓMICA INTERNACIONAL

413. UNION RADIO SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE (U.R.S.I.)
INTERNATIONAL SCIENTIFIC RADIO UNION (U.R.S.I.)
UNIÓN RADIOCIENTIFICA INTERNACIONAL (U.R.C.I.)

Observateur / Observer / Observador

Mr. John FINDLAY
Green Bank Observatory, U.S.A.

Hôtel du Rhône
Quai Turrettini
Genève
T. 32 70 40

Changements d'adresse / Changes of address / Cambios de dirección

25. DANEMARK
DENMARK
DINAMARCA

Délégué / Delegate / Delegado

M. Carl B. NIELSEN

Hôtel Adriatica
Rue Sautter 21
Genève
T. 26 42 40

31. ETATS-UNIS D'AMERIQUE
UNITED STATES OF AMERICA
ESTADOS UNIDOS DE AMÉRICA

Expert / Consultant / Experto

Mr. Duncan D. PETERS

Hôtel Ariana
Rue J.-R.-Chouet 7
Genève
T. 34 60 60

Autres informations / Other information / Otros asuntos

2. ALBANIE (République populaire d')
ALBANIA (People's Republic of)
ALBANIA (República Popular de)

Délégué / Delegate / Delegado

M. Dilaver PENDERI
Premier Secrétaire de la Légation
de la R.P. d'Albanie à Paris

3. ARABIE SAOUDITE (Royaume de l')
SAUDI ARABIA (Kingdom of)
ARABIA SAUDITA (Reino de)

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

lire / read / léase: Mr. Ahmed ZAIDAN

Délégué / Delegate / Delegado

lire / read / léase: Mr. Mahmood MIRDAD

19. COLOMBIE (République de)
COLOMBIA (Republic of)
COLOMBIA (República de)

Délégué / Delegate / Delegado

Sr. D. Victor JIMÉNEZ-SUÁREZ
Ministro Consejero y delegado
permanente de Colombia en Ginebra
(y Señora y 2 hijas)

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES
PLENIPOTENTIARY CONFERENCE
CONFERENCIA DE PLENIPOTENCIARIOS

Arrivées récentes et nouvelles désignations
Nominations and new arrivals
Designaciones y llegadas recientes

7. BELGIQUE
BELGIUM
BÉLGICA

Délégué / Delegate / Delegado

S.E. M. Jean ETIENNE
Ministre plénipotentiaire
Délégué permanent auprès
de l'Office européen des
Nations Unies

Rue Varembé 3
Genève
T. 34 55 18

21. CONGO BELGE ET TERRITOIRES DU RUANDA-URUNDI
BELGIAN CONGO AND TERRITORY OF RUANDA-URUNDI
CONGO BELGA Y TERRITORIO DE RUANDA-URUNDI

Délégué / Delegate / Delegado

S.E. M. Jean ETIENNE
Ministre plénipotentiaire
Délégué permaanent aurpès
de l'Office européen des
Nations Unies

Rue Varembé 3
Genève
T. 34 55 18

31. ETATS-UNIS D'AMERIQUE
UNITED STATES OF AMERICA
ESTADOS UNIDOS DE AMÉRICA

Chef adjoint de la délégation / Deputy Head of the Delegation
Jefe adjunto de la delegación

Mr. Rosel H. HYDE
(and Mrs)

Hôtel Beau-Rivage
Quai Mont-Blanc 13
Genève
T. 32 64 80

Délégué / Delegate / Delegado

Mr. Alfred A. HENNINGS
American Cable and Radio Corporation

Hôtel Richemond
Rue A. Fabri 8-10
Genève
T. 32 71 20

Changements d'adresse / Changes of address / Cambios de dirección

25. DANEMARK
DENMARK
DINAMARCA

Délégué / Delegate / Delegado

*M. Carl B. NIELSEN — Hôtel Adriatica, Rue Sautter 21, Genève, T. 26 42 40

94. VENEZUELA (République de)
VENEZUELA (Republic of)
VENEZUELA (República de)

Délégué / Delegate / Delegado

Sr. D. José MARCANO — Chemin du Petit Saconnex 32, Genève, T. 34 52 04

Autres informations / Other information / Otros asuntos

2. ALBANIE (République populaire d')
ALBANIA (People's Republic of)
ALBANIA (República Popular de)

Délégué / Delegate / Delegado

*M. Dilaver PENDERI
Premier Secrétaire de la Légation
de la R.P. d'Albanie à Paris

3. ARABIE SAOUDITE (Royaume de l')
SAUDI ARABIA (Kingdom of)
ARABIA SAUDITA (Reino de)

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

lire / read / léase *Mr. Ahmed ZAIDAN

Délégué / Delegate / Delegado

lire / read / léase *Mr. Mahmood MIRDAD

19. COLOMBIE (République de)
COLOMBIA (Republic of)
COLOMBIA (República de)

Délégué / Delegate / Delegado

*Sr. D. Victor JIMÉNEZ-SUÁREZ
Ministro Consejero y delegado
permanente de Colombia en Ginebra
(y Señora y 2 hijas)

50. JAPON
JAPAN
JAPÓN

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

Mr. Haruhiko UETAKE having left Geneva

Mr. Katsuzo OKUMURA becomes Head of the Japanese Delegation

79. REPUBLIQUE SOCIALISTE SOVIETIQUE DE L'UKRAINE
UKRAINIAN SOVIET SOCIALIST REPUBLIC
REPÚBLICA SOCIALISTA SOVIÉTICA DE UCRANIA

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

lire / read / léase } M. I.P. LIKSO

C/ 501. LE SECRETARIAT GENERAL
GENERAL SECRETARIAT
SECRETARÍA GENERAL

Mr. George JACKSON
(and Mrs)

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 50 GENEVE Vendredi, le 23 octobre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRES DU JOUR

Vendredi, 23 octobre 1959

CONFERENCES DE PLENIPOTENTIAIRES

9 h.	Commission D Ad Hoc	Salle A - Bâtiment Electoral
9 h.30	Commission D	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h.	Commission F	Salle A - Bâtiment Electoral

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h.	Groupe de travail 4E	Salle A - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Groupe de travail 5A1	Salle H - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Groupe de travail 5B1 Région 1	Salle F - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Groupe de travail 5B4 Ad Hoc	Salle L - Bâtiment Electoral
9 h.	Commission 6	Salle C - Palais des Expositions
9 h.	Commission 7	Salle D - Palais des Expositions
suivie du Sous-Groupe de travail 7B6/A		Salle D - Palais des Expositions
15 h.	Commission 3C	Salle E - Bâtiment Electoral
15 h.	Commission 4 annulé	
15 h.	Sous-Groupe de travail 4D9	Salle F - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 5A1	Salle H - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 5B4 Ad Hoc	Salle K - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 6A7	Salle L - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Commission 7A	Salle D - Palais des Expositions
15 h.	Groupe de travail 7B5	Salle G - Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 7B7	Salle C - Palais des Expositions

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

AUJOURD'HUI

A LA CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

A la Commission D (Président M. Nicotera): rapport du Groupe de travail D1; discussion générale sur la structure de l'Union (propositions Nos 2 et 3, Documents Nos 30 et 8); examen des propositions de caractère particulier relatives à la structure de l'Union (propositions Nos 89, 83, 71 et 76).

A LA CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

A la Commission 3 (Président M. Darnell): approbation de l'ordre du jour; organisation des travaux et composition des Groupes de travail; rapport du Groupe de travail 3B (Document N° 31, Conférence de Plénipotentiaires; Document N° 379, Conférence des Radiocommunications); rapport du Groupe spécial sur l'"Electron du matin" (Document N° 46, Conférence de Plénipotentiaires; Document N° 432, Conférence des Radiocommunications); prochaine séance.

Au Groupe de travail 4E (Président M. Braga); comptes rendus des 6ème, 7ème et 8ème séances (et autres si disponibles); étude des rapports du Sous-Groupe de travail 4E3.

Au Sous-Groupe de travail 5B1 (Président M. Kirkpatrick): examen des renseignements relatifs aux fréquences navire-navire dans les bandes inférieures à 2 850 kc/s (Documents Nos DT 290, DT 440 et DT 447); propositions confiées au Sous-Groupe 5B1 (Région 1) par le Sous-Groupe 5B1 (Documents Nos 22, 24 et 62).

A la Commission 6 (Président M. Mirza): rapport du Président du Groupe de travail 6A-a) rapport verbal; b) définitions (Document N° 447); rapport verbal du Président du Groupe de travail 6B; rapport du Président; rapport du Président du Groupe de travail 6C -a) rapport verbal; b) Appendice B (Document N° DT 551); bande de garde pour la fréquence 2 182 kc/s (Document N° 356).

A la Commission 7 (Président M. Nomura): compte rendu de la 8ème séance (s'il est publié); rapport des Présidents des Sous-Commissions 7A, 7B et 7C et du Président du Groupe de travail 7E.

"LES PENDULES DE GENEVE ELLES- MEMES..."

La Commission E, que préside M. Francis Colt de Wolf, a maintenant commencé de discuter le très important problème de l'Assistance technique. Il ressort des déclarations faites hier par les représentants du Japon, de la Pologne, de la Yougoslavie, de l'Australie, de la Malaisie, du Royaume-Uni, de l'U.R.S.S.,des Etats-Unis, de l'Inde, du Pakistan et du Ceylan, que les gouvernements représentés à la Conférence de Genève portent un grand intérêt aux principes et aux réalisations des plans et programmes d'Assistance technique et que celle-ci est maintenant considérée comme une des principales raisons d'être de l'organisation elle-même, à qui elle impose de nouvelles tâches.

Ceci ressort non seulement des déclarations faites par les délégations mais aussi des explications fournies par le Secrétaire général par intérim, M. Gerald C. Gross, et par M. Persin, Conseiller supérieur de l'Union.

Les représentants du Secrétariat et certaines délégations ont particulièrement attiré l'attention de la Commission sur les points suivants:

1. le programme d'Assistance technique est un programme des Nations Unies;

2. les contributions des Etats à ce programme sont volontaires;

3. Il faut éviter double emploi puisqu'aussi bien il existe d'autres plans d'aide que ceux des Nations Unies;

4. c'est aux pays eux-mêmes qu'il appartient, afin de se mieux aider eux-mêmes, d'exposer leurs besoins et de présenter leurs demandes pour obtenir un certain ordre de priorité dans le domaine de l'Assistance technique.

5. au lieu de parler de pays sous-développés il serait mieux de parler de pays sous-équipés.

Référence fut faite dans les discussions hier par plusieurs délégués à la Commission Searle-Shrivastiva, mission fort connue non seulement dans le monde des télécommunications mais dans toutes les organisations et les services qui s'intéressent au plan d'ensemble des Nations Unies.

La séance hier fut à ce point intéressante que nombreux furent les délégués qui vinrent se joindre à leurs collègues vers la fin de la séance. Le délégué de Ceylan fit même remarquer que les pendules elles-mêmes s'étaient arrêtées dans le Bâtiment Electoral.

La montre du Président Colt de Wolf fonctionnant, elle, normalement, la séance fut suspendue à 18 h. 10.

La Commission reprendra la discussion générale sur l'Assistance technique lors de sa prochaine séance. ayant à sa disposition d'une part le texte de la communication présentée au nom du Secrétariat par M. Persin, d'autre part un document que prépare la Délégation de la Pologne.

A LA COMMISSION G

La Commission G (Questions de Personnel) s'est réunie hier sous la présidence de M. Wolverson et a examiné en détail un tableau résumant les principales propositions faites à la Conférence en ce qui concerne le transfert des membres actuels de la Caisse de pensions et de la Caisse d'épargne à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies - leur assurance rétroactive ou non, les prestations qu'ils pourront recevoir, les garanties dont ils jouiront. Les membres de la Commission ont demandé - et reçu - des explications, mais aucun n'a soulevé d'objections. L'important était de savoir comment seraient financées les garanties : lorsque la Caisse d'assurance de l'Union aura transféré les fonds nécessaires à la Caisse des Nations Unies et réservé les fonds nécessaires à ses obligations en cours, il restera un "reliquat d'actif". Suffira-t-il pour couvrir les garanties? C'est ce que les actuaires sont en train de calculer. Comme l'a dit le délégué de l'Irlande, il faudra ensuite que les finances de l'Union se comportent comme le prévoient les tables des actuaires...ou mieux.

NUMEROTATION DES CASIERS

En vue d'éviter des erreurs telles qu'il s'en est produit assez fréquemment depuis quelque temps, il paraît utile de rappeler aux participants aux deux conférences que les numéros des casiers attribués aux membres des délégations ne correspondent aucunement à l'ordre dans lequel les noms des intéressés figurent dans la liste des participants. Il importe donc de ne pas indiquer sur les communications destinées à être placées dans les casiers le numéro du casier, mais de laisser au service de distribution le soin de l'inscrire lui-même.

Par contre, il est recommandé de bien spécifier si le destinataire d'une telle communication participe à la Conférence des Radiocommunications ou à la Conférence de Plénipotentiaires.

MANDAT DES GROUPES DE TRAVAIL, SOUS GROUPES DE TRAVAIL ET GROUPES DE TRAVAIL SPECIAUX DE LA COMMISSION 4

ADDENDUM N° 1

Groupe de travail spécial 4A :

Président : Délégué de l'Inde

Mandat : Examiner la question de l'extension de la zone tropicale jusqu'à la latitude 43° N. entre les longitudes 40° E. et 80° E.

Groupe de travail spécial 4C :

Président : M. C.W. Sowton

Mandat : Numéros 160, 163 et 167 du Règlement des radiocommunications

Sous-Groupe de travail 4D7 - Région 3 :

Président : M. J.M. Power

Mandat : Tableau de répartition des bandes de fréquences 174 - 234 Mc/s

Sous-Groupe de travail 4D8 - Région 1 :

Président : M. U. Mohr

Mandat : Tableau de répartition des bandes de fréquences 216 - 235 Mc/s

Sous-Groupe de travail 4D9 :

Président : M. C.W. Sowton

Mandat : Tableau de répartition des bandes de fréquences 420 - 450 Mc/s

Groupe de travail spécial :

Président : M. J.H.R. van der Willigen

Mandat : Propositions relatives à la radioastronomie, dans les bandes 27,5 - 960 Mc/s

Groupe de travail 4D4/1 - Région 1 :

Président : M. E. Sharpe

Mandat : Tableau de répartition des bandes de fréquences 68 - 88 Mc/s

Groupe de travail spécial 4E:

Président : M. J.H.R. van der Willigen

Mandat : Propositions relatives à la radioastronomie, dans les bandes 1700 - 270 Mc/s

---

CORRIGENDUM

Sous-Groupe de travail 4D2:

Président : M. H. Shinkawa

A L'ATTENTION DE TOUS LES DELEGUES QUI S'INTERESSENT

A LA REGION DE LA C.E.A.E.O.

M. George Searle, Chef de la Délégation de la Nouvelle-Zélande à la Conférence administrative des radiocommunications, a été chargé par l'U.I.E.S.C.O. d'établir un rapport sur les problèmes techniques auxquels le service de radiodiffusion doit faire face dans les pays de la région de la C.E.A.E.O.

Il a prié "l'Electron du Matin" de proposer que toute délégation d'un pays situé dans la zone de la C.E.A.E.O. pour lequel se posent des problèmes techniques lui en fasse part par écrit si elle le désire, en s'adressant à la Conférence administrative des radiocommunications (Casier 65/1). Il pourra ainsi être tenu compte de ces problèmes dans le rapport qui, en fait, est déjà établi sous forme de projet. M. Searle s'intéresse particulièrement aux problèmes autres que celui des fréquences, qui est à peu près commun à toute cette région.

LISTE DES PARTICIPANTS
LIST OF PARTICIPANTS
LISTA DE PARTICIPANTES

CONFERENCE ADMINISTRATIVE DES RADIOCOMMUNICATIONS
ADMINISTRATIVE RADIO CONFERENCE
CONFERENCIA ADMINISTRATIVA DE RADIOCOMUNICACIONES

Arrivées récentes / New arrivals / Llegadas recientes

24. CUBA

Délégué / Delegate / Delegado

Sr. Manuel GONZÁLES-LONGORIA — Hôtel Bali, Place Cornavin, Genève, T. 32 14 40

409. UNION EUROPEENNE DE RADIODIFFUSION (U.E.R.)
EUROPEAN BROADCASTING UNION (E.B.U.)
UNIÓN EUROPEA DE RADIODIFUSIÓN (U.E.R.)

Observateur / Observer / Observador

M. G. HANSEN, Directeur du Centre Technique de l'U.E.R. — Hôtel d'Angleterre, Quai Mont-Blanc 17, Genève, T. 32 81 80

Changements d'adresse / Changes of address / Cambios de dirección

25. DANEMARK
DENMARK
DINAMARCA

Délégué / Delegate / Delegado

M. Palle Viggo LARSEN — Hôtel Adriatica, Rue Sautter 21, Genève, T. 26 42 40

24. CUBA

Délégué /Delegate /Delegado

Sr. Miguel Rey BOFILL AGUILAR — Hôtel Moderne, Rue de Berne 1, Genève, T. 32 81 00

82. ROYAUME-UNI de la GRANDE-BRETAGNE et de l'IRLANDE DU NORD
UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN AND NORTHERN IRELAND
REINO UNIDO DE GRAN BRETAÑA E IRLANDA DEL NORTE

Délégué / Delegate / Delegado

Mr. Philip Douglas WEBB
(and Mrs)

Av. de Champel 22
Genève
T. 36 41 59

Autres informations / Other information / Otros asuntos

25. DANEMARK
DENMARK
DINAMARCA

Chef de la délégation / Head of the Delegation / Jefe de la delegación

M. Gunnar PEDERSEN
(et Mme et Melle)

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES
PLENIPOTENTIARY CONFERENCE
CONFERENCIA DE PLENIPOTENCIARIOS

Nouvelles désignations et arrivées récentes
Nominations and new arrivals
Designaciones y llegadas recientes

24. CUBA

Délégués / Delegate / Delegado

*Sr. Manuel GONZÁLEZ LONGORIA	Hôtel Bali Place Cornavin Genève T. 32 14 40

68. PARAGUAY

Chef de la délégation / Head of the Delegation / Presidente de la delegación

Sr. D. Salvador GUANES
(y Sra)

Délégués / Delegates / Delegados

*Ingeniero Walter GARCÍA RÍOS Administración nacional de Telecomunicaciones	Rue de Lyon 16 Appt. 23, 2e ét. Genève T. 34 71 54
*Ingeniero Benito GUANES SERRANO Administración nacional de Telecomunicaciones (y Sra)	Av. de Champel 25 C Appt. 3 Genève T. 36 29 67

503. LE COMITE CONSULTATIF INTERNATIONAL TELEGRAPHIQUE ET TELEPHONIQUE (C.C.I.T.T.)
INTERNATIONAL TELEGRAPH AND TELEPHONE CONSULTATIVE COMMITTEE (C.C.I.T.T.)
COMITÉ CONSULTIVO INTERNACIONAL TELEGRÁFICO Y TELEFÓNICO (C.C.I.T.T.)

M. Jean BESSEYRE Conseiller supérieur (et Mme)	Avenue Dumas 18 Genève T. 35 20 08

Changements d'adresse / Changes of address / Cambios de dirección

24. CUBA

Délégué / Delegate / Delegado

*Sr. Miguel Rey BOFILL AGUILAR	Hôtel Moderne Rue de Berne 1 Genève T. 32 61 00

Autres informations / Other information / Otros asuntos

25. DANEMARK
DENMARK
DINAMARCA

Chef de la délégation / Head of the Delegation / Jefe de la delegación

*M. Gunnar PEDERSEN
(et Mme et Melle)

34. FRANCE
FRANCIA

Délégué / Delegate / Delegado

M. Emile de CURTON
Conseiller d'ambassade
Représentant de la France auprès
des Organisations internationales
à Genève
(et Mme)

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 51 GENEVE Samedi, le 24 octobre 1959
Lundi , le 26 octobre 1959

Publié pendant les séances des
Conférences de l'U.I.T.

ORDRES DU JOUR

Samedi, le 24 octobre 1959

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h.	Sous-Groupe de travail 5A1	Salle H - Bâtiment Electoral
9 h.	Groupe de travail 7A4	Salle F - Bâtiment Electoral
11 h.	Groupe de travail Commission 2	Bureau 3 - Bâtiment Electoral
12 h.	Commission 2	Salle E - Bâtiment Electoral
17 h.	Sous-Groupe de travail 5A1	Salle H - Bâtiment Electoral

Lundi, le 26 octobre 1959

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

9 h.30	Commission D	Salle A - Bâtiment Electoral
11 h.30	Séance plénière	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h.	Commission D	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail de la Commission B	Bureau 3 - Bâtiment Electoral

Conférence des radiocommunications :
Voir au dos

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h.	Groupe de travail 4A Ad Hoc	Salle L - Bâtiment Electoral
9 h.	Groupe de travail 4D spécial	Salle E - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Groupe de travail 5A1	Salle A - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Groupe de travail 6B4	Salle K - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Commission 7A	Salle D - Palais des Expositions
9 h.	Groupe de travail 7B	Salle G - Bâtiment Electoral
9 h.	Groupe de travail 5B4 Ad Hoc	Salle F - Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 4C	Salle F - Bâtiment Electoral
15 h.	Région 1 - SGT 4D4	Salle G - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 4E3	Salle E - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 5A1	Salle H - Bâtiment Electoral
15 h.	Région 3 - SGT 5B1	Salle L - Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 6B	Salle C - Palais des Expositions
15 h.	Groupe de travail 7A4	Salle D - Palais des Expositions

PROGRAMME DU

SYMPOSIUM TECHNIQUE SUR LE CONTROLE DES EMISSIONS

Mardi 27 octobre 1959, 20 h. 30 - Salle A

Président : M. W.J. Wilson (Canada)

Sujets traités :

1. Rôle des stations de contrôle des émissions
2. Choix de l'emplacement et construction des stations
3. Equipement des stations
4. Personnel et exploitation des stations
5. Organisation des stations de contrôle
6. Questions posées par les assistants

Orateurs :

Prendront la parole :

M. Lazaro Barajas Gutierrez (Mexique)

M. Percy N. Parker (Royaume-Uni)

Dr Horst Fleischer (République fédérale d'Allemagne)

M. Irving L. Weston (Etats-Unis)

Toutes les personnes qui assisteront à ce symposium sont cordialement invitées à prendre la parole après chaque causerie suivie ou non de projections.

DINER D'AMATEURS

Des invitations à un dîner prévu pour le samedi 31 octobre ont été adressées la semaine dernière, à tous les amateurs qui assistent à la Conférence administrative des radiocommunications, par les représentants de l'organisation des amateurs aux Etats-Unis, l'"American Radio League". Ce dîner aura lieu à 20 heures à l'Hôtel du Rhône et tous les amateurs y seront les bienvenus. Si vous n'avez pas reçu d'invitation le mardi 27, cela voudra dire que la Ligue ignore que vous assistez à la Conférence. Dans ce cas, veuillez communiquer votre nom, votre adresse à Genève, ainsi que votre indicatif à M. Boussard, Bureau de l'Information publique, Salle 7, rez-de-chaussée du Bâtiment Electoral, afin qu'une invitation puisse vous être adressée.

A LA COMMISSION D

La Commission D, que préside Monsieur Nicotera, a mis au point le questionnaire, ou plus exactement le préambule et les deux questions à adresser à la Conférence administrative des radiocommunications, afin d'obtenir de celle-ci son opinion et ses recommandations en ce qui concerne le Comité International d'Enregistrement des Fréquences (I.F.R.B.)

Le document adressé à la Conférence administrative des radiocommunications résulte des travaux du Groupe de travail que présidait M. Sarwate, des amendements proposés au cours de la discussion par les délégations de la Colombie, des Etats-Unis, de l'U.R.S.S., de la Suède et de la France. Le texte finalement accepté en ce qui concerne les deux questions est en gros le texte proposé par M. Quijano Caballero au nom de la délégation de la Colombie avec l'amendement proposé par la France et destiné à tenir compte du désir manifesté par la délégation de l'U.R.S.S. d'insister sur l'aspect économique de la question.

A LA COMMISSION F

La Commission F (Convention et Règlement général) a poursuivi, sous la présidence de M. Carli, l'étude des Propositions N°s 240, 13, 298, 91, 92, 253, 254, 93, 94 et 95.

Elle a également adopté les conclusions de son Groupe de travail, c'est-à-dire, adopté les propositions italiennes.

A L'ORDRE DU JOUR DE SAMEDI

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

Au Groupe de travail 7A4 (Président M. Sannier) : formation des indicatifs d'appel des séries internationales (N° 419, paragraphe 4); examen des Propositions N° 5513 (Document N° 299) du Congo Belge et N° 4029 (Page 337 Rev. 1) des Etats-Unis d'Amérique; examen des demandes de nouvelles séries d'indicatifs (Annexe I à l'Ordre du Jour - Document N° DT 570-FES); examen de la section "Attribution et notification" de l'Article 19 (Annexe II à l'Ordre du Jour - Document N° DT 570-FES).

LISTE DES PARTICIPANTS

A la suite d'une erreur faite à l'imprimerie lors du tirage du texte revisé, la Section 4 de la liste des participants à la Conférence Administrative des Radiocommunications comporte plusieurs lacunes. L'imprimerie a donc procédé à un nouveau tirage des pages portant les numéros Sec. 4/4 Rev. 2 à Sec. 4/9 Rev. 2. Ce nouveau texte va être mis en distribution.

Les participants sont priés :

(1) de conserver dans leur liste les pages Section 4/1 Rev. 2 à Sec. 4/3/1 et

(2) de remplacer les pages suivantes de la Section 4 par le nouveau tirage.

Genève, le 23 octobre 1959

UNE NOUVELLE SALLE DE CONFERENCE

Une grande salle a été mise à la disposition des Conférences de l'U.I.T. à la Maison des Congrès, qui jouxte le Palais Wilson. Elle pourra être utilisée pour des réunions dès le milieu de cette semaine. Cette salle est assez vaste pour accueillir 150 délégués; elle est équipée d'appareils d'interprétation simultanée.

Elle sera désignée sous le nom de "salle PW", écrit sur carton vert, au tableau d'affichage des séances.

LISTE DES PARTICIPANTS
LIST OF PARTICIPANTS
LISTA DE PARTICIPANTES

CONFERENCE ADMINISTRATIVE DES RADIOCOMMUNICATIONS
ADMINISTRATIVE RADIO CONFERENCE
CONFERENCIA ADMINISTRATIVA DE RADIOCOMUNICACIONES

Arrivées récentes / New arrivals / Llegadas recientes

44. IRAN
IRAN

Chef de la délégation / Head of the Delegation / Jefe de la delegación

S. Exc. Ing. H. SAMIY Sous-Secrétaire d'Etat du Ministère des P.T.T. (et Mme)	Hôtel Adriatica Rue Sautter 21 Genève R. 26 42 40

203. COMPAGNIE PORTUGAISE RADIO MARCONI

Représentant / Representative / Representante

Ingénieur Alfredo de QUEIROZ RIBEIRO VAZ PINTO (et Mme)	Hôtel Beau-Rivage Ouchy - Lausanne T. (021) 26 38 31

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES
PLENIPOTENTIARY CONFERENCE
CONFERENCIA DE PLENIPOTENTIARIOS

Arrivées récentes et nouvelles désignations
Nominations and new arrivals
Designaciones y llegadas recientes

11. BRESIL
BRAZIL
BRASIL

Experts / Advisers/ Expertos

*Capitaine de frégate Geraldo DUPRAT RIBEIRO Ministère de la Marine	Hôtel Excelsior Rue Rousseau 34 Genève T. 32 09 45
*Capitaine de frégate José GURJAO NETTO Ministère de la Marine	Hôtel Excelsior Rue Rousseau 34 Genève T. 32 09 45

Experts / Advisers / Expertos (suite)

*M. Edwin Fomm RIVERA Conseiller technique de la Panair do Brasil S.A.	Hôtel Excelsior Rue Rousseau 34 Genève T. 32 09 45
*M. Fernando RAMOS PEREIRA Chef de la section aéronautique des Télécommunications Ministère de l'Aéronautique	Hôtel Excelsior Rue Rousseau 34 Genève T. 32 09 45

44. IRAN
IRAN

Chef de la délégation / Head of the Delegation / Jefe de la delegacion

*S. Exc. Ing. H. SAMIY Sous-Secrétaire d'Etát du Ministère des P.T.T. (et Mme)	Hôtel Adriatica Rue Sautter 21 Genève T. 26 42 40

73. PORTUGAL

Délégué/ Delegate / Delegado

*M. l'ingénieur Alfredo de QUEIROZ RIBEIRO VAZ PINTO (et Mme)	Hôtel Beau-Rivage Ouchy-Lausanne T. (021) 26 38 31

77. REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY
REPÚBLICA FEDERAL DE ALEMANIA

A insérer en tête de la liste des délégués

Dr. Rudolf THIERFELDER Consul Général Consulat Général de la République Fédérale d'Allemagne à Genève (et Mme)	Chemin des Hauts-Crêts 31 Cologny T. 35 35 33

Supprimer / delete / suprimir

M. Georg HOFMANN

M. Heinrich VENHAUS

92. UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES
UNION OF SOVIET SOCIALIST REPUBLICS
UNIÓN DE REPÚBLICAS SOCIALISTAS SOVIÉTICAS

Supprimer / Delete / Suprimir

Conseiller / Adviser / Asesor

Mme Z. N. NIKOFOROVA

Ajouter / Add / Añadir

Interprète-traductrice / Interpreter-translator / Interprete-traductora

*Mme Maia LEVTCHENKO
Ministère des communications
postales et électriques

Hôtel Bali
Place Cornavin
Genève
T. 32 14 40

41. Autres informations / Other informations / Otros asuntos

HONGROISE (République populaire)
HUNGARIAN PEOPLE'S REPUBLIC)
HÚNGARA (República Popular)

Chef de la délégation / Head of the Delegation / Jefe de la delegacion

Pendant l'absence de M. Béla KÖVESI
le chef de la délégation sera
le Dr. Jozsef IVANYI

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. 6n - N° 52 GENEVE Mardi, le 27 octobre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRES DU JOUR

Mardi, le 27 octobre 1959

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

	Commission D	annulé
	Commission G	annulé
15 h. 00	Commission F1	Salle E - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Commission B Groupe de travail	Bureau 3 - Bâtiment Electoral

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

	Sous-Groupe de travail 4A Ad Hoc	annulé
	Sous-Groupe de travail 4D9	annulé
9 h. 00	Sous-Groupe de travail 4D10	Salle K - Bâtiment Electoral
9 h. 00	Sous-Groupe de travail 5 Ad Hoc	Salle E - Bâtiment Electoral
9 h. 00	Groupe de travail 5A	Salle F - Bâtiment Electoral
9 h. 00	Sous-Groupe de travail 5B4 Ad Hoc	Salle L - Bâtiment Electoral
9 h. 00	Groupe de travail 6A	Salle C - Palais des Expositions
9 h. 00	Groupe de travail 7A4	Salle B - Palais des Expositions
9 h. 00	Sous-Groupe de travail 7A6 Ad Hoc	annulé
9 h. 00	Sous-Commission 7B	Salle D - Palais des Expositions
15 h. 00	Commission 4	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Sous-Groupe de travail 5B4	annulé
15 h. 00	Sous-Groupe de travail 5A1	Salle H - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Sous-Groupe de travail 5B4 Ad Hoc	Salle F - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Sous-Groupe de travail 6B4	Salle K - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Groupe de travail 7A6	Bureau 115 - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Groupe de travail 7A7	Salle L - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Groupe de travail 7B5	Salle G - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Sous-Commission 7C	Salle D - Palais des Expositions
20 h. 30	Sous-Groupe de travail 5A1	Salle H - Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

AUJOURD'HUI

A LA CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

A la Commission 4 (Président M. Pedersen) : compte rendu de la 18ème séance (Document N° 411); rapports oraux des présidents des groupes de travail; rapport du Président sur le préambule du projet de Tableau de répartition des bandes de fréquences (Document N° 443); examen du troisième rapport du Groupe spécial sur les attributions de fréquences à la recherche spatiale (s'il est publié); projet de résolution concernant le service de radioastronomie - Etats-Unis (Document N° 452); examen du rapport du Groupe de travail 4G (Document N° 449); examen du Corrigendum N° 1 au Document N° 361 - Premier rapport du Groupe de travail 4A (Numéro 94 a du Règlement); mémorandum du Président de la Commission 4 touchant la politique future en matière de répartition des bandes de fréquences (Document N° 423).

Au Groupe spécial Commission 5 (Président M. Mirza) : rapport verbal du Président du Groupe spécial sur les résultats des entrevues.

A LA SEANCE PLENIERE

La Conférence de plénipotentiaires réunie en séance plénière hier a décidé d'envoyer à la Conférence administrative les questions mises au point par la Commission D en ce qui concerne l'I.F.R.B. Le texte des questions a été légèrement modifié et la Conférence des radiocommunications est priée de faire tenir sa réponse avant le 10 novembre.

La proposition du Paraguay concernant la structure de l'Union et contenue dans le Document N° 16 sera examinée par les diverses commissions, lorsque le Président de la Conférence de plénipotentiaires aura, en collaboration avec les présidents des diverses commissions et la délégation du Paraguay, procédé à la répartition des différents sujets entre les diverses commissions.

La Conférence a pris connaissance du rapport de la Commission C et s'est prononcée en faveur de l'impression typographique des Actes finals de la Conférence. En ce qui concerne la répartition des frais qui découleront de cette décision et la participation de la Conférence elle-même à ces frais, la Conférence aura à revenir sur ce sujet lorsqu'on saura très exactement à quoi se monte la somme correspondant à la participation de la Conférence.

COMMISSION DE CONTROLE BUDGETAIRE

La séance du Groupe de travail C2 prévue dans le programme de la semaine pour mercredi après-midi est ANNULEE. En principe, ce groupe de travail aurait dû se réunir avec le Groupe de travail 3B.

COMMISSION 4

Le réunion de la Commission 4, prévue pour mardi après-midi, sera tenue dans la Salle A, Bâtiment Electoral et non dans la Salle B, Palais des Expositions, comme annoncé.

COMMISSION 6 ET GROUPE DE TRAVAIL 6B

Les séances du Groupe de travail 6B, de la Commission 6, qui doivent avoir lieu mercredi 28 octobre, ont été interverties: La séance du Groupe de travail 6B se tiendra à 9 heures dans la Salle C; celle de la Commission 6 à 15 heures.

SOUS-COMMISSION 7A

La sous-commission étudie en ce moment le problème des documents de service (Chapitre VIII, article 20 du R.R.). Elle s'efforce de réduire le nombre et le poids des documents que les stations de navire doivent obligatoirement emporter avec elles, en évitant de répéter l'impression d'informations qui figurent déjà dans d'autres documents, telles que les publications de l'O.A.C.I.

PROGRAMME DU

SYMPOSIUM TECHNIQUE SUR LE CONTROLE DES EMISSIONS

Mardi 27 octobre 1959, 20 h. 30 - Salle A, Bâtiment Electoral

Président : M. W.J. Wilson (Canada)

Sujets traités :

1. Rôle des stations de contrôle des émissions
2. Choix de l'emplacement et construction des stations
3. Equipement des stations
4. Personnel et exploitation des stations
5. Organisation des stations de contrôle
6. Questions posées par les assistants

Orateurs :

Prendront la parole :

M. Lazaro Barajas Gutierrez (Mexique)

M. Percy N. Parker (Royaume-Uni)

Dr Horst Fleischer (République fédérale d'Allemagne)

M. Irving L. Weston (Etats-Unis)

L'interprétation sera assurée dans les trois langues de travail.

Toutes les personnes qui assisteront à ce symposium sont cordialement invitées à prendre la parole après chaque causerie suivie ou non de projections.

LISTE DES PARTICIPANTS

Le Secrétariat de la Conférence de plénipotentiaires a la même composition que le Secrétariat de la Conférence administrative des radiocommunications (Section 6 de la Liste des Participants). En conséquence, les participants sont priés de bien vouloir remplacer le feuillet de carton vert portant le N° 6 dans la Liste des Participants par le feuillet de carton blanc portant le même numéro, et indiquant que le Secrétariat est commun aux deux Conférences. Ce feuillet blanc sera placé dans les casiers des participants.

RECTANGLE ET PYRAMIDE - L'ARBRE ET LES ARBUSTES

La Commission D a poursuivi, sous la présidence de M. Nicotera, son large débat sur l'organisation et la structure de l'Union, débat fort intéressant puisqu'il a permis à de nombreux chefs de délégation et aux hauts fonctionnaires de l'Union de faire connaître leurs opinions et leurs suggestions en ce qui concerne les méthodes à utiliser pour qu'une organisation internationale qui aura bientôt cent ans puisse non seulement tenir compte de l'expérience acquise mais aussi faire face aux tâches nouvelles qui s'offrent à elle.

Il serait extrêmement difficile et au demeurant présomptueux de tâcher à donner un compte rendu complet des échanges de vues qui ont eu lieu hier matin et hier après-midi. M. Quijano Caballero a peut-être résumé l'argumentation de bien des délégués lorsqu'il a parlé de passer du rectangle à la pyramide en ce qui concerne la structure de l'Union. C'est M. Colt de Wolf, Chef de la Délégation des Etats-Unis, qui avait le premier parlé de pyramide et cette image devait être évoquée par la suite par M. Rouvière, Directeur du C.C.I.T.T.. Quant au délégué du Royaume-Uni, il devait lui user d'une autre image, pour expliquer le développement de l'U.I.T., l'image d'un arbre qui croît lentement et étend ses ramures. Ceci devait amener le délégué de l'Australie à déclarer qu'il valait mieux émonder que remplacer complètement et devait amener aussi M. Rouvière à préciser qu'en ce qui concerne l'Union sous sa forme actuelle il la voyait plutôt comme un bouquet de quatre arbustes aux troncs nettement séparés et dont les feuillages s'enchevêtrent.

Nombreux sont les délégués qui, comme les représentants de l'Australie, du Brésil, de la Chine et de la Colombie, se sont déclarés d'accord avec les conclusions du rapport du Comité consultatif pour les Questions administratives et budgétaires des Nations Unies. Le Secrétaire général par intérim, M. Gerald C. Gross, a, quant à lui, déclaré qu'il ne croyait pas utile de soumettre un document spécial et nouveau pour exposer son point de vue puisque aussi bien il est entièrement d'accord avec les conclusions de ce rapport.

Parmi les suggestions originales qui semblent devoir, en marge des tendances générales, faire l'objet de discussion, il convient de noter :

- celle qui concerne la structure pyramidale de l'Union (MM. Colt de Wolf et Rouvière);

- celle qui a trait à l'élection du Conseil d'administration sur la base de la représentation des cinq continents et non pas sur la base de la représentation de quatre régions (M. Klokov);

- celle qui a trait à la nécessité d'un Secrétariat spécialisé relevant de l'autorité de l'I.F.R.B. (M. Sundaram);

- celle qui a trait à l'élection des membres de l'I.F.R.B. sur la base de qualifications personnelles et non pas sur la base de la représentation nationale ou géographique (MM. Colt de Wolf et Pedersen et les délégués de l'Australie et de la Suède);

- celle qui a trait à la transformation radicale de l'I.F.R.B., des spécialistes recrutés sur une base géographique étant chargés d'enregistrer les fréquences (M. Klokov);

- celle concernant la révision des Règlements par correspondance (M. Pedersen);

- celle qui a trait à la création d'une section ou d'une branche spéciale du Secrétariat pour les problèmes d'assistance technique (délégué de Ceylan);

- celle qui a trait au renforcement du Conseil d'administration avec représentation de l'Afrique (MM. Klokov et van der Toorn).

Il existe bien évidemment un heurt de tendance (la tendance statu quo et la tendance réforme drastique) mais il ne semble pas qu'il puisse y avoir conflit car il y a lieu de noter que ceux-là mêmes qui conseillent de ne se hâter qu'avec lenteur reconnaissent la nécessité de marcher avec le temps et de comprendre toute l'importance des faits nouveaux tels que l'Assistance technique, les communications spatiales, le développement plus poussé de certains pays, etc. ...

Pour donner aux membres de la Commission le temps de prendre connaissance des communications présentées par MM. Metzler, Rouvière et Sundaram (communications qui seront aujourd'hui entre toutes les mains) il a été décidé que la prochaine séance n'aurait lieu que jeudi prochain. Par ailleurs, le Président Nicotera a annoncé que les délégations avaient jusqu'à samedi soir prochain pour déposer leurs propositions écrites concernant la structure de l'Union.

LISTE DES PARTICIPANTS
LIST OF PARTICIPANTS
LISTA DE PARTICIPANTES

CONFERENCE ADMINISTRATIVE DES RADIOCOMMUNICATIONS

ADMINISTRATIVE RADIO CONFERENCE

CONFERENCIA ADMINISTRATIVA DE RADIOCOMUNICACIONES

Arrivées récentes et nouvelles désignations / Nominations and new arrivals
Designaciones y llegadas recientes

1. AFGHANISTAN
AFGANISTÁN

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

M. Mohammed Azim GRAN
Directeur général des télécommunications
Ministère des P.T.T.

Hôtel Pacific
44 rue des Pâquis
Genève
T. 32 64 67

24. CUBA

Délégué / Delegate / Delegado

Sr. Fausto PÉREZ

Changement d'adresse / Change of address / Cambio de dirección

76. REPUBLIQUE ARABE UNIE
UNITED ARAB REPUBLIC
REPÚBLICA ÁRABE UNIDA

Délégué / Delegate / Delegado

M. El Garhi Ibrahim EL KASHLAN

Hôtel de l'Ancre
34 rue de Lausanne
Genève
T. 32 05 40

Autres informations / Other information / Otros asuntos

24. CUBA

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

En ausencia de S.E. el Señor Doctor Enrique CAMEJO-ARGUDÍN

Sr. Miguel Rey BOFILL ÁGUILAR

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

PLENIPOTENTIARY CONFERENCE

CONFERENCIA DE PLENIPOTENCIARIOS

Arrivées récentes et nouvelles désignations / Nominations and new arrivals
Designaciones y llegadas recientes

1. AFGHANISTAN
AFGANISTÁN

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

*M. Mohammed Azim GRAN
Directeur général des télécommunications
Ministère des P.T.T.

Hôtel Pacific
44 rue des Pâquis
Genève
T. 32 64 67

24. CUBA

Délégué / Delegate / Delegado

*Sr. Fausto PÉREZ

76. REPUBLIQUE ARABE UNIE
UNITED ARAB REPUBLIC
REPÚBLICA ÁRABE UNIDA

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

H.E. Dr. Mahmoud Mohammed RIAD

Délégués / Delegates / Delegados

Engineer Anis Tewfik EL BARDAI

Engineer Gamil Mohamed MEHREZ

Engineer Shawkat EL SAWAF

A diplomatic representative from the U.A.R.'s Embassy in Switzerland

95. VIET-NAM (République du)
VIET-NAM (Republic of)
VIET-NAM (República de)

Délégué / Delegate / Delegado

M. N. QUANG TUAN

Hôtel Mirabeau
4 rue Candolle
Genève
T. 25 33 20

Changements d'adresse / Changes of address / Cambios de dirección

5. AUSTRALIE (Fédération de l')
AUSTRALIA (Commonwealth of)
AUSTRALIA (Federación de)

Délégué / Delegate / Delegado

Mr. F.L.C. TAYLOR

Hôtel Century
24 Avenue Frontenex
Genève
T. 36 80 95

59. MAROC (Royaume du)
MOROCCO (Kingdom of)
MARRUECOS (Reino de)

Délégué / Delegate / Delegado

M. Moktar Hadj NASSER

Bâtiment électoral
Casier P.59/2

Autres informations / Other information / Otros asuntos

24. CUBA

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

En ausencia de S.E. Señor Doctor Enrique CAMEJO-ARGUDÍN

Sr. Miguel Rey BOFILL ÁGUILAR

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 53 GENEVE Mercredi, le 28 octobre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRES DU JOUR

Mercredi, le 28 octobre 1959

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

9 h. 30	Commission F2	Salle E - Bâtiment Electoral
15 h.	Commission F	Salle A - Bâtiment Electoral

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h.	Séance plénière	Salle A - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Groupe de travail 4B2	Annulé
9 h.	Sous-Groupe de travail 4D8	Salle G - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Groupe de travail 5 Ad Hoc	Bureau 115 - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Groupe de travail 5B4 Ad Hoc	Salle L - Bâtiment Electoral
9 h.	Groupe de travail 6B	Salle C - Palais des Expositions
9 h.	Sous-Commission 7A	Salle D - Palais des Expositions
9 h.	Groupe de travail 7B6	Salle K - Bâtiment Electoral
9 h.	Groupe de travail 7A4 Ad Hoc	Salle H - Bâtiment Electoral
	Groupe de travail C2/3B	Annulé
15 h.	Groupe de travail 4D	Salle B - Palais des Expositions
	Groupe de travail 4E	Annulé
15 h.	Sous-Groupe de travail 5A1	Salle H - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 5B1	Salle F - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 5B4 Ad Hoc	Salle L - Bâtiment Electoral
15 h.	Commission 6	Salle C - Palais des Expositions
15 h.	Groupe de travail 7A2	Salle K - Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 7B7	Salle G - Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

AUJOURD'HUI

A LA CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

A la Commission F (Président M. Carli) : compte rendu de la 3ème séance (s'il est distribué); proposition du Groupe de rédaction annexée au compte rendu de la 3ème séance (si ce compte rendu est distribué); suite de l'étude des propositions relatives à la Convention :

Article 1

Proposition N° 6 de la Suède (amendée par le	Document N° 45)	p. 4 (différée)
Proposition N° 299 du Mexique	Document N° 43	(différée)

Article 3

Proposition N° 304 de la Pologne	Document N° 73
Proposition N° 298 du Mexique	Document N° 42

Article 9

Paragraphe 2 : Intervalle entre les réunions de la Conférence de plénipotentiaires : résolution prise par la Commission F à sa 3ème séance.

Paragraphe 3 : Propositions N°s 96 et 97 p. 73

Article 10

Propositions	N°s 98 et 99	Page 74 Rev. 1
"	N° 255	" 74.1
"	N°s 100, 101, 256	" 75 Rev. 1

(En suspens jusqu'à ce que la Commission D ait pris une décision au sujet de la structure de l'I.F.R.B.)

Propositions	N°s 102, 103, 105	Pages 76 Rev.1, 77 et Doc. 57
"	N° 106	" 78
"	N°s 107, 108, 109	" 78, 79, 80

Article 11

Proposition N° 110	Page 82

MM. les délégués sont priés de noter que le Bureau de Consultation des Nomenclatures et Listes publiées par l'U.I.T. a déménagé du Bureau 109 au Bureau 113.

A LA CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

Au Groupe de travail 4A (Président M. Loyen), rapport du Groupe de travail ad hoc sur l'extension de la zone tropicale 40° E et 80° E de Greenwich; projet d'Addendum au Document N° DT 413 (Suite de la discussion de la Proposition N° 5530 de l'Inde relative au N° 253 du RR).

Au Sous-Groupe de travail 4B2 (Président M. Williams) : examen des propositions relatives aux attributions des bandes de fréquences 70 - 150 kc/s (voir Document N° DT 48 et Document N° 91).

Au Groupe de travail 6B (Président M. Jowet) : examen des points de l'ordre du jour de la 12ème séance (Document N° DT 579, points 4, 6, 7, 8, 9, 10 et 11) qui n'ont pas été liquidés, en y ajoutant le point suivant: "Appendice 4, tolérances pour les rayonnements non essentiels, Document N° DT 603".

A la Sous-Commission 7A (Président M. Bouchier) : approbation du Compte rendu de la 13ème séance (Document N° 398); approbation du compte rendu de la 15ème séance (Document N° 399); approbation de l'Annexe au Document N° 398; approbation de l'Annexe au Document N° 399; continuation de l'étude des propositions concernant l'Article 20; étude des propositions concernant l'Appendice 6; étude des propositions concernant l'Appendice 7.

ULTIME ET PRESSANT APPEL

Il apparaît de plus en plus nettement, maintenant que les deux Conférences travail ont en même temps, que les délégations peu nombreuses et les observateurs qui désirent se tenir au courant de ce qui se passe dans les différentes Commissions et Sous-Commissions et dans la plupart des Groupes de travail, ne sont pas en mesure de le faire. D'où leurs demandes appels et questions réitérés à l'"Electron du Matin" qui ne peut en l'occurrence que servir de truchement - hélas !

L'unique rédacteur de l'"Electron" lance donc à nouveau un pressant mais ultime appel à Messieurs les présidents et rapporteurs en leur demandant de bien vouloir, à tout le moins de fois à autre, remettre au Bureau des relations publiques quelques lignes concernant la marche des travaux des Commissions, Sous-Commissions ou Groupes de travail auxquels ils prennent part.

COMMISSION 4

LA RADIOASTRONOMIE - UN "DOCUMENT PROPHETIQUE" - LA TROISIEME POSSIBILITE

L'atmosphère était moins tendue cet après-midi à la Commission 4; les rapports présentés par les Présidents des Groupes de travail avaient un caractère plus encourageant que ceux qu'ils avaient présenté naguère.

Touchant la question des communications spatiales, M. Acton, Président de la Conférence et également Président du groupe spécial des communications spatiales a estimé que le troisième rapport du groupe spécial serait disponible d'ici deux jours; il a été convenu qu'il serait bon d'étudier ce troisième rapport au cours de la prochaine séance de la Commission 4, vendredi prochain.

Le projet de résolution présenté par les Etats-Unis afin de faciliter les travaux de la radioastronomie (Document N° 452) a été salué avec joie par la majorité; au cours de la discussion générale, la plupart des délégués qui ont pris la parole ont déclaré qu'il serait même possible de faire davantage pour le service de la radioastronomie. Il a été convenu que, lorsque les groupes de travail existants de la Commission 4 auraient consenti à la radioastronomie toutes les attributions mondiales et régionales possibles - en utilisant aussi les renvois - un groupe spécial de la Commission 4 serait créé en vue d'étudier le projet de résolution en ce qui concerne les fréquences dans lesquelles il n'aurait pas été possible de prévoir d'attributions.

Sans aucun doute, l'élément le plus important de l'après-midi a été le mémorandum personnel présenté à la Commission 4 par son Président, M. Gunnar Pedersen, touchant la "politique future en matière d'attribution des fréquences radioélectriques".(Document N° 423) dont il a été dit qu'il était "un document remarquable et prophétique", "extrêmement intéressant et fondamental" "extrêmement important" "une prise en considération réaliste des difficultés futures en ce domaine"; ce texte a reçu un appui unanime. De même, la proposition faite par la Colombie au cours d'une séance précédente de créer un groupe spécial chargé d'examiner le problème énoncé au paragraphe 14 du Document N° 270, compte tenu du Document N° 423 et des remarques présentées à ce sujet devant la Commission a reçu un appui général.

Il a été vivement insisté pour que M. Gunnar Pedersen, malgré ses autres responsabilités, non seulement en tant que Président de la Commission 4, mais aussi en tant que chef de la délégation du Danemark à la Conférence de plénipotentiaires, accepte la présidence de ce groupe spécial. Lorsqu'il apparut que l'on risquait de parvenir à une impasse, M. Pedersen proposa la célèbre "troisième possibilité" dont nous avons déjà parlé dans un numéro précédent de l'"Electron du Matin". Il était prêt à accepter la présidence, à condition de la partager avec le Vice-Président, M. E.J. Stewart, de l'Australie. Cette solution apparaît particulièrement judicieuse, du fait que c'est cette même équipe qui, au sein d'un groupe spécial, a déjà rédigé le rapport (Document N° 270) qui a suscité la décision que vient de prendre la Commission.

GROUPE DE TRAVAIL 5A

Au cours de la séance qu'a tenue hier le Groupe de travail 5A, M. Henry, Président du Groupe de rédaction 5A1 a relaté brièvement les activités de son groupe; celui-ci s'est réuni vingt-six fois et des projets de texte relatifs aux Articles 10, 11 et 12 seront prêts pour le début de la semaine prochaine.

M. Searle, Président du Groupe de travail 5A, a présenté le Document N° DT 572 dans lequel sont énumérés tous les documents qui ont été soumis à l'examen du groupe, et qui contient en outre un projet d'ordre du jour comprenant des questions non encore étudiées. Moyennant quelques additions à ce document, celui-ci a été approuvé et la matinée s'est avérée insuffisante pour l'examen des points 2 à 6 (page 4). Au sujet du point 5, qui concerne principalement les renvois du Tableau de répartition des bandes de fréquences, il a été décidé de créer un petit sous-groupe qui sera chargé d'étudier la correspondance entre ces renvois et la procédure d'enregistrement des fréquences, compte tenu des travaux déjà accomplis par la Commission 4. Ce sous-groupe sera composé de MM. Dawson (Canada), Willems (Pays-Bas) et Rao (Inde), assistés de M. Dellamula de l'I.F.R.B. M. Dawson sera chargé de convoquer le sous-groupe.

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 54 GENEVE Jeudi, le 29 octobre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRES DU JOUR

Jeudi, le 29 octobre 1959

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

9 h. 30	Commission D	Salle A - Bâtiment Electoral
9 h. 30	Commission H	Annulé
15 h. 00	Commission E	Salle A - Bâtiment Electoral
18 h. 30	Commission A	Salle E - Bâtiment Electoral

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h. 00	Sous-Groupe de travail 5A1	Salle H - Bâtiment Electoral
9 h. 00	Groupe de travail 4A	Salle B - Palais des Expositions
	Groupe de travail 4C	Annulé
9 h. 00	Sous-Groupe de travail 4C Ad Hoc	Salle E - Bâtiment Electoral
9 h. 00	Groupe de travail 4D Spécial	Salle G - Bâtiment Electoral
	Groupe de travail 5 Ad Hoc	Annulé
9 h. 00	Sous-Groupe de travail 5B4 Ad Hoc	Salle L - Bâtiment Electoral
9 h. 00	Groupe de travail 6B	Salle C - Palais des Expositions
9 h. 00	Groupe de travail 7A4 Ad Hoc	Bureau 115
9 h. 00	Groupe de travail 7B	Salle D - Palais des Expositions
	Sous-Groupe de travail 5B2	Annulé
10 h. 00	Groupe de travail 4 Ad Hoc	Salle F - Bâtiment Electoral
11 h. 00	Sous-Groupe de travail 4E3	Salle E - Bâtiment Electoral
	Groupe de travail 4B	Annulé
15 h. 00	Sous-Groupe de travail 4B2	Salle B - Palais des Expositions
15 h. 00	Région 1 - 4D4	Salle G - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Sous-Groupe de travail 5B4	Annulé

(Voir suite au verso)

15 h. 00	Sous-Groupe de travail 5B4 Ad Hoc	Salle L - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Groupe de travail 6A	Salle C - Palais des Expositions
15 h. 00	Sous-Commission 7C	Salle D - Palais des Expositions
15 h. 00	Groupe de travail spécial de la Plénière	Salle E - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Sous-Groupe de travail 5A1	Salle H - Bâtiment Electoral
17 h. 00	Région 3 - 4D7	Salle G - Bâtiment Electoral
18 h. 30	Commission 1	Salle E - Bâtiment Electoral

La publication urgente de documents importants à distribuer dans la matinée du jeudi 29 octobre nous oblige à reporter à un prochain numéro les " Notes de séance " qui auraient dû figurer ici.

AUJOURD'HUI

A LA CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

Au Groupe de travail 4A (Président M. Loyen): rapport du Groupe de travail Ad Hoc sur l'extension de la zone tropicale 40° E et 80° E de Greenwich; projet d'Addendum au Document N° DT 413 (suite de la discussion de la Proposition N° 5530 de l'Inde relative au N° 253 du RR).

Au Sous-Groupe de travail 4D7 (Président M. Power): suite de l'examen des propositions d'attribution dans les bandes 174-235 Mc/s dans la Région 3.

Au Sous-Groupe de travail 4E3 (Président M. Andersen) : examen des propositions relatives à la bande 9 000 - 9 500 Mc/s (voir les Documents N° DT 123, Addendum N°s 15, 16 et 17; N° DT 480; N° DT 498 et N° DT 598); projet de rapport du Sous-Groupe 4E3 au Groupe 4E.

GROUPE DE TRAVAIL SPECIAL
CREE PAR LA SEANCE PLENIERE (CONFERENCE RADIO)

Le Groupe de travail spécial créé mercredi matin par l'Assemblée plénière de la Conférence Radio (Plenary Ad Hoc Group) se réunira à la Salle E :

jeudi après-midi, à 15 heures
vendredi matin, à 9 heures
samedi matin, à 9 heures
samedi après-midi, à 15 heures

et si nécessaire, samedi soir et le matin du lundi le 2 novembre.

COMMISSIONS E ET H

Afin d'éviter les réunions simultanées des Commissions E et H, il a été décidé que la prochaine réunion de la Commission H aura lieu vendredi 30 octobre à 15 heures, au Palais Wilson. L'ordre du jour figure au Document N° DT 16.

GROUPE 6 AD HOC (2 182 Kc/s)

Réunion du Groupe de travail 6 Ad Hoc (2 182 kc/s) (Président : S.H. Catá), vendredi, 30 octobre, à 15 heures à la Salle L (Bâtiment Electoral). Ceci concerne particulièrement les délégations ci-dessous nommées, qui ont exprimé le désir de participer au Groupe de travail 6 Ad Hoc :

R.S.S. de Biélorussie	Inde	République fédérale d'Allemagne
Canada	Israël	Royaume-Uni
Etats-Unis d'Amérique	Japon	Suède
France	Nouvelle-Zélande	

PAYS NOUVEAUX ET PAYS EN COURS DE DEVELOPPEMENT

La séance du Groupe spécial de la Commission 5 qui avait été prévue pour mardi matin est annulée. Le Groupe se réunira le vendredi 30 octobre 1959 à 15 heures pour examiner le Document N° DT 60 et le projet de rapport pour la Commission 5.

GROUPE DE TRAVAIL 4C

Le Groupe de travail 4C (Président : M. H. Pressler, République fédérale d'Allemagne) qui est chargé des bandes de fréquences 4 - 27,5 Mc/s, à l'exception du service de radiodiffusion, a presque terminé ses travaux et éspere pouvoir présenter son rapport final à la Commission 4 au cours de la première semaine de novembre.

LISTE DES PARTICIPANTS
LIST OF PARTICIPANTS
LISTA DE PARTICIPANTES

CONFERENCE ADMINISTRATIVE DES RADIOCOMMUNICATIONS

ADMINISTRATIVE RADIO CONFERENCE

CONFERENCIA ADMINISTRATIVA DE RADIOCOMUNICACIONES

et / and / y

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

PLENIPOTENTIARY CONFERENCE

CONFERENCIA DE PLENIPOTENCIARIOS

20. COLONIES, PROTECTORATS, TERRITOIRES d'Outre-Mer et Territoires sous mandat ou tutelle du ROYAUME-UNI de la GRANDE-BRETAGNE et de l'IRLANDE DU NORD

COLONIES, PROTECTORATES, overseas TERRITORIES and Territories under mandate or trusteeship of the UNITED KINGDOM of GREAT BRITAIN and NORTHERN IRELAND

COLONIAS, PROTECTORADOS, TERRITORIOS de Ultramar y Territorios bajo mandato o tutela del REINO UNIDO de GRAN BRETAÑA e IRLANDA DEL NORTE

Le titre de ce Membre doit être modifié comme suit:

The title of this Member should be amended to read:

El nombre de este Miembro se ha modificado y es ahora el siguiente:

TERRITOIRES D'OUTRE-MER dont les relations internationales relèvent du Gouvernement du ROYAUME-UNI DE GRANDE- BRETAGNE et de l'IRLANDE DU NORD

OVERSEAS TERRITORIES for the international relations of which the Gouvernment of the UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN and NORTHERN IRELAND are responsible

TERRITORIOS DE ULTRAMAR cuyas relaciones internacionales corren a cargo del Gobierno del REINO UNIDO DE GRAN BRETAÑA e IRLANDA DEL NORTE

CONFERENCE ADMINISTRATIVE DES RADIOCOMMUNICATIONS

ADMINISTRATIVE RADIO CONFERENCE

CONFERENCIA ADMINISTRATIVA DE RADIOCOMUNICACIONES

Arrivées récentes et nouvelles désignations / Nominations and new arrivals
Designaciones y llegadas recientes

49. ITALIE
ITALY
ITALIA

Experts / Advisers / Asesores

M. Mario CARLOTTI Compagnie générale Telemar	Hôtel Continental 17 rue des Alpes Genève T. 32 91 35
M. Sergio BERTOLOTTI Ingénieur Directeur technique de la R.T.I.	Hôtel du Rhône Quai Turrettini Genève T. 32 70 40

Changements d'adresse / Changes of address / Cambios de dirección

58. MALAISIE (Fédération de)
MALAYA (Federation of)
MALAYA (Federación)

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la Delegación

M. Mohammed HASSAN bin Abdul Wahab	Hôtel Mon Repos 131 rue de Lausanne Genève T. 32 97 89

59. MAROC (Royaume du)
MAROCCO (Kingdom of)
MARRUECOS (Reino de)

Assesseur / Consultant / Asesor

M. Abdelhak BENKIRANE	16 rue Sismondi Genève T. 32 97 60

82. ROYAUME-UNI DE LA GRANDE-BRETAGNE ET DE L'IRLANDE DU NORD

UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN AND NORTHERN IRELAND

REINO UNIDO DE GRAN BRETAÑA E IRLANDA DEL NORTE

Expert / Experto

Mr. G. GRAHAM — Hôtel Ariana, 7 rue J.R. Chouet, Genève, T. 34 60 60

206. BRITISH BROADCASTING CORPORATION

Représentant / Representative / Representante

Mr. G. GRAHAM — Hôtel Ariana, 7 rue J.R. Chouet, Genève, T. 34 60 60

414. ASSOCIATION INTERNATIONALE DES INTÉRÊTS RADIO-MARITIMES (A.I.I.R.M.)

INTERNATIONAL ASSOCIATION OF RADIO-MARITIME INTERESTS (A.I.I.R.M.)

ASOCIACIÓN INTERNACIONAL DE INTERESES RADIO-MARÍTIMOS (A.I.I.R.M.)

Suppléant / Alternate / Suplente

Col. Joseph D. PARKER, M.B.E.
R.A.R.O. — 35 rue Maunoir, Genève (as from 1 November)

Autres informations / Other information / Otros asuntos

69. PAYS-BAS, SURINAM, ANTILLES NEERLANDAISES, NOUVELLE-GUINEE

NETHERLANDS, SURINAM, NETHERLANDS ANTILLES, NEW GUINEA

PAÍSES BAJOS, SURINAM, ANTILLAS NEERLANDESAS, NUEVA GUINEA

Conseiller / Adviser / Asesor

Mr. C.J.Th. WESTERTERP
(and Mrs.)

CONFE CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES
PLENIPOTENTIARY CONFERENCE
CONFERENCIA DE PLENIPOTENCIARIOS

Arrivées récentes et nouvelles désignations / Nominations and new arrivals
Designaciones y llegadas recientes

12. BULGARIE (République populaire de)
BULGARIA (People's Republic of)
BULGARIA (República Popular de)

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

M. Ivan PARVANOV PEYTHEV
Chef adjoint du Département des Communications auprès du Ministère des Transports et Communications

Hôtel des Lions
7 Passage des Lions
Genève
T. 24 75 81

Changements d'adresse / Changes of address / Cambios de dirección

28. ENSEMBLE DES ETATS et TERRITOIRES représentés par l'Office français des Postes et Télécommunications d'OUTRE-MER

GROUP OF THE DIFFERENT STATES and TERRITORIES represented by the French OVERSEAS Postal and Telecommunications Agency

CONJUNTO DE ESTADOS y TERRITORIOS representados por la Oficina francesa de Correos y Telecomunicaciones de ULTRAMAR

Délégué / Delegate / Delegado

M. Jérome AGOH

Hôtel de la Plaine
11 Avenue Henri Dunant
Genève
T. 24 53 32

58. MALAISIE (Fédération de)
MALAYA (Federation of)
MALAYA (Federación)

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

H.E. Bin Haji Jubir SARDON

Hôtel Mon Repos
131 rue de Lausanne
App. 11
Genève
T. 32 89 93

Chef adjoint de la délégation
Deputy Head of the Delegation
Jefe adjunto de la delegación

Mr. W. STUBBS — Hôtel Century, 24 Avenue de Frontenex, Genève, T. 36 80 95

Délégué / Delegate / Delegado

Mr. Chye Watt LEE — Hôtel de l'Ancre, 34 rue de Lausanne, Genève, T. 32 05 40

59. MAROC (Royaume du)
MAROCCO (Kingdom of)
MARRUECOS (Reino de)

Délégué / Delegate / Delegado

M. Abdelhak BENKIRANE — 16 rue Sismondi, Genève, T. 32 97 60

94. VENEZUELA (République de)
VENEZUELA (Republic of)
VENEZUELA (República de)

Chef adjoint de la délégation
Deputy Head of the Delegation
Jefe adjunto de la delegación

Sr. D. José Vicente HERNÁNDEZ — 29 rue de la Navigation, Appt. 23, Genève

Autres informations / Othe information / Otros asuntos

65. NOUVELLE-ZELANDE
NEW ZEALAND
NUEVA ZELANDIA

Délégué / Delegate / Delegado

Mr. John George McARTHUR — Left Geneva on 26.10.59

69. PAYS-BAS, SURINAM, ANTILLES NEERLANDAISES, NOUVELLE-GUINEE

NETHERLANDS, SURINAM, NETHERLANDS ANTILLES, NEW GUINEA

PAÍSES BAJOS, SURINAM, ANTILLAS NEERLANDESAS, NUEVA GUINEA

Délégué / Delegate / Delegado

Mr. H.J. SCHIPPERS
(and Mrs.)

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 55 GENEVE Vendredi, le 30 octobre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRES DU JOUR

Vendredi, le 30 octobre 1959

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

	Commission G	Annulé
9 h. 30	Commission D	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Commission H	Salle PW - Maison des Congrès
16 h. 45	Commission F	Salle A - Bâtiment Electoral

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h. 00	Groupe de travail 4D	Salle F - Bâtiment Electoral
9 h. 00	Sous-Groupe de travail 4E Ad Hoc	Salle G - Bâtiment Electoral
	Commission 5	Annulé
9 h. 00	Commission 6	Salle C - Palais des Expositions
9 h. 00	Commission 7	Salle D - Palais des Expositions
11 h. 00	Groupe de travail spécial (Plénière)	Salle E - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Commission 4	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Sous-Groupe de travail 5 Ad Hoc	Salle C - Palais des Expositions
15 h. 00	Sous-Groupe de travail 5A1	Salle H - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Sous-Groupe de travail 5B3	Salle F - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Sous-Groupe de travail 5B4 Ad Hoc	Annulé
15 h. 00	Groupe de travail 6 Ad Hoc	Salle L - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Sous-Commission 7A	Salle D - Palais des Expositions
15 h. 00	Groupe de travail 7B6	Salle G - Bâtiment Electoral
17 h. 00	Groupe de travail spécial (Plénière)	Salle E - Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

AUJOURD'HUI

A LA CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

A la Commission 4 (Président M. Pedersen): examen du 3ème rapport du Groupe spécial sur les attributions de fréquences à la recherche spatiale (Document N° 478); rapports oraux des présidents des Groupes de travail; projet de résolution sur l'utilisation de la bande de fréquences 7 100 - 7 300 kc/s - services d'amateur et de radiodiffusion (Document N° 477); examen du CORRIGENDUM N° 2 au Document N° 361 - Premier rapport du Groupe de travail 4A (numéro 94a du Règlement).

Au Groupe de travail 4E (Président M. van der Willigen): examen du Document N° 452 relatif aux fréquences à attribuer à la radioastronomie dans la bande de fréquences 2 000 - 3 000 Mc/s; propositions relatives à l'attribution de fréquences à la radioastronomie dans les bandes situées de part et d'autre de 5 000 Mc/s; propositions de l'U.R.S.S.: N°s 5322, 5327, 5329 et 5333 (Documents N°s 76, 106, 183, 347, 360 et 452; proposition N° 4616).

A la Commission 6 (Président M. Mirza): comptes rendus des 5ème et 6ème séances (Documents N°s 428 et 429); définitions (Document N° 481); rapport du Groupe de travail 6B (Document N° 485); projet de recommandation - Tolérances de fréquences (Document N° 484); projet de recommandation - Désignation des émissions (Document N° DT 624); définitions additionnelles (Document N° 242 (Rev.), Section 9 (3), page 7).

A LA CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (I)

La Commission D a poursuivi hier sa discussion générale concernant l'organisation et la structure de l'Union.

Les orateurs qui ont pris la parole au cours des débats se sont déclarés partisans de modifications par évolution et mises au point bien plutôt que par réforme drastique ou changement de la structure même de l'Union ou du Secrétariat.

Il est de soi-disant défauts qu'il conviendrait peut-être de conserver, a dit en substance, le délégué du Royaume-Uni, qui a insisté sur la nécessité de laisser aux grands comités de l'Union leur liberté d'action. Le délégué du Maroc s'est déclaré en faveur d'une meilleure préparation des conférences internationales.

Le délégué de l'Inde a fait remarquer que la tâche de l'Union était avant tout technique et que les tâches administratives ne venaient qu'après les tâches techniques. (Cela s'est vu tout dernièrement lorsqu'à Los Angeles l'Assemblée du C.C.I.R. a pris certaines décisions concernant son programme d'avenir).

Le délégué du Pakistan a souligné le fait que dans l'Union internationale des télécommunications les administrations fournissaient volontairement leur collaboration et que la bureaucratie pourrait entraver le développement dans le domaine de la technique.

Le délégué de l'Ethiopie estime que des changements seront nécessaires mais qu'ils ne peuvent pas être faits à cette Conférence de plénipotentiaires mais à une prochaine conférence.

Le Président Nicotera ayant rappelé que les délégations ont jusqu'à samedi soir pour déposer au Secrétariat des propositions écrites concernant la structure et l'organisation de l'Union, la Commission aborda le problème du Conseil d'administration.

Presque tous les orateurs se déclarèrent d'accord pour une modification du Conseil d'administration qui permettrait, en tenant compte de l'évolution même du monde, d'assurer la représentation au Conseil des pays du Continent d'Afrique, le nombre des sièges au Conseil étant porté de 18 à 22. Déjà les délégations de l'U.R.S.S. et des Pays-Bas s'étaient, au cours d'une séance précédente, prononcées en faveur de la représentation de l'Afrique au Conseil d'administration.

Il convient toutefois pour la Commission d'examiner maintenant :

- une proposition de la Chine concernant la représentation au Conseil d'administration;

- une proposition de la Suède concernant le représentation par rotation au Conseil d'administration; et

- une proposition de la Grèce, qui estime qu'il n'y a pas lieu d'augmenter, mais de diminuer, le nombre des membres du Conseil.

Les représentants de l'Inde et du Pakistan estiment que les pouvoirs du Conseil devaient être renforcés.

L'ASSISTANCE TECHNIQUE

L'"Electron du Matin" publiera demain un compte rendu des très vivants débats qui ont lieu à la Commission E au sujet des problèmes de l'Assistance technique.

A LA CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS[1)]

L'I.F.R.B. (I)

La Conférence des Radiocommunications, réunie en séance plénière, a commencé mercredi la discussion véritable du problème de l'I.F.R.B., qui n'avait jusqu'ici donné lieu qu'à des escarmouches au sein de divers groupes de travail et à des combats préliminaires à la Conférence de Plénipotentiaires.

Le Président Charles Acton ayant déclaré qu'il s'agissait là d'un problème important et difficile et que la Conférence de Plénipotentiaires attendait une réponse à ses questions avant le 10 novembre, on se mit rapidement d'accord pour la constitution d'un nouveau groupe de travail Ad hoc chargé de préparer les réponses aux questions des Plénipotentiaires, groupe de travail qui sera composé du Président de la Commission D de la Conférence de Plénipotentiaires, des Présidents des Commissions 4 et 5 et des Groupes de travail 5A et 5B de la Conférence des Radiocommunications, des représentants de la Bulgarie, de la Colombie, des Etats-Unis d'Amérique, de la France, du Ghana, de l'Inde, du Japon, de la République Arabe Unie, du Royaume-Uni, de l'U.R.S.S., de l'Union de l'Afrique du Sud et du Président du Groupe spécial de la Commission 5 qui se penche sur les problèmes des pays nouveaux et en voie de développement.

M. Charles Acton dirigera lui-même les travaux de ce nouveau groupe qui doit siéger sans désemparer.

A peine la décision de constituer un groupe de travail avait-elle été prise que derechef les délégations tinrent à expliquer leurs propositions ou à exprimer leurs opinions en ce qui concerne le très important problème des fonctions, des travaux et de l'organisation de l'I.F.R.B.

Les opinions, les positions et les propositions essentielles concernant l'I.F.R.B. sont déjà connues. Il existe tout un éventail polychrome de propositions qui vont de simples modifications de la situation actuelle à un changement radical de système. Bien plutôt que d'essayer de donner ici un compte rendu détaillé de cette séance, compte rendu que les délégués trouveront à brève échéance dans les procès-verbaux de la réunion, il nous semble utile d'énumérer les propositions ou suggestions originales présentées au cours de la séance et qui devront être prises en considération par le groupe de travail d'abord, par la Conférence des Radiocommunications ensuite, puis par la Conférence de Plénipotentiaires. Voici donc une liste évidemment fragmentaire de ces diverses propositions ou suggestions.

Structure

La présidence doit être assurée par rotation (Portugal). Les membres de l'I.F.R.B. devraient être élus non pas en tant que représentants de certains pays, ou de certaines régions, mais d'après leurs qualifications personnelles (Portugal et Grèce). Le nombre des membres de l'I.F.R.B.

---

1) Voir la notice parue à la page 3 de l'"Electron" d'hier.

devait être limité à neuf, ces personnalités étant élues pour une période indéfinie afin d'assurer le prestige et l'indépendance de l'I.F.R.B. (Grèce). La répartition des fréquences se faisant par régions, il faut à l'I.F.R.B. une représentation géographique régionale (U.A.R., Arabie Saoudite).

Techniques nouvelles

Il faut aider non seulement les pays nouveaux et en voie de développement, mais aussi les pays qui ont des services établis mais en état de développement constant. Les difficultés ne cesseront de croître en ce qui concerne les hautes fréquences en dépit des techniques nouvelles employées pour les systèmes de hautes fréquences à bande élargie, les systèmes de relais à micro-ondes, les câbles terrestres et sous-marins à bande élargie. Les services fixes internationaux, les services maritimes mobiles et les services aéronautiques sont de plus en plus importants pour tous les pays. (Nouvelle-Zélande, Provinces portugaises d'Outre-Mer).

Pour l'utilisation des fréquences et des circuits, il convient de tenir compte des techniques nouvelles de services à voies multiples utilisant les faisceaux hertziens à bande latérale indépendante pour la radiotéléphonie et la télégraphie à multiplexage par répartition dans le temps (Israël).

Les normes techniques et les manuels qui doivent servir de base aux calculs techniques pour l'enregistrement des fréquences doivent être élaborés par le C.C.I.R., dont les travaux récents montrent qu'il existe des méthodes plus modernes et plus complètes que celles utilisées en 1948. L'utilisation de normes et de méthodes périmées ne tient pas compte des problèmes liés aux prévisions de MUF et FOT, de l'intensité de champs radioélectriques en cas de propagation atmosphérique, des sondages ionosphériques à incidence oblique, des communications avec les satellites artificiels et les autres véhicules spatiaux (Tchécoslovaquie).

Ordre et progrès

Le meilleur remède aux maux présents et la véritable aide à apporter à l'I.F.R.B. dans sa tâche serait d'instituer un véritable contrôle international des fréquences (International Monitoring System) afin d'obtenir des renseignements exacts sur l'utilisation des fréquences et de pouvoir efficacement conseiller les diverses administrations (Mexique).

Le Document Pedersen (N° 423) concernant la politique future en matière d'attribution de fréquences radioélectriques devrait être pris en considération par tous les Groupes ou Commissions qui ont à s'occuper de la question de l'I.F.R.B. (République fédérale d'Allemagne, Maroc).

Priorité doit être donnée aux services fixes qui rapportent de l'argent et aux services de radiodiffusion nationale des pays, nécessaires à l'enseignement et à la culture (Pakistan).

Une section spéciale de l'I.F.R.B. devrait s'occuper des problèmes d'assistance technique (Israël).

Le spectre des fréquences représentant une des plus riches des ressources naturelles essentielles de l'humanité toute entière, son utilisation doit être faite dans l'ordre sans chaos ou anarchie en tenant compte de l'évolution rapide des techniques dans le domaine des télécommunications (U.S.A., France).

L'I.F.R.B. doit tenir compte non seulement des conditions géographiques mais aussi des problèmes économiques et culturels (Colombie).

La liste d'enregistrement doit correspondre à la réalité pour être plus utile. Il faut couper le bois mort (U.S.A., Mexique).

L'épée tranchante

Un délégué qui a beaucoup voyagé et qui considère que la sagesse ne vient pas forcément de l'Occident, nous a fait remarquer combien importante était la proposition présentée par la délégation de l'Iran qui estime que la véritable solution pour les difficultés à résoudre consisterait sans doute à demander aux pays qui ont pu procéder à de copieux enregistrements de fréquences de céder, de libérer quelques-unes de ces fréquences, les pays avancés profitant au mieux des derniers systèmes d'utilisation maximum des fréquences. Ce point de vue avait déjà été mis en valeur par le délégué de la République Arabe Unie, qui a fait remarquer que certains avaient largement puisé dans le réservoir des fréquences. "Le moment est une épée tranchante" a dit le grand poète Rumi.

Economies

L'I.F.R.B. coûte cher (U.R.S.S., Bulgarie). Un tiers du budget de l'Union (Tchécoslovaquie).

Il y a des économies qui paient et il faut se méfier des économies apparentes (Chine, Ethiopie, Australie, Colombie, Portugal, Pays-Bas). A ce propos, le Chef de la délégation des Pays-Bas a déclaré que si l'I.F.R.B. était supprimé son Gouvernement devrait dépenser 250.000 francs suisses pour faire le travail nécessaire. Le représentant de la République fédérale d'Allemagne a fait remarquer que le montant des dépenses pour tous les travaux de l'I.F.R.B. était inférieur au montant des dépenses d'une seule conférence de radiodiffusion à haute fréquence.

x

x x

La Conférence a pris note des Documents N°s 369 et 397 (le premier et le second rapports du Groupe spécial chargé des fréquences pour les recherches spatiales). Les représentants de la Grèce et de la Yougoslavie ont à ce sujet déclaré qu'ils avaient déjà présenté certaines observations et formulé certaines réserves, certaines des fréquences mentionnées dans ces documents étant à l'heure actuelle utilisées pour des services fixes et des faisceaux hertziens.

LES PERSONNALITES DE LA CONFERENCE

M. MODEYIL MANI PHILIP

M. Modeyil Mani Philip, qui est Secrétaire du Ministère des communications et de l'aviation civile de la République de l'Inde, vient d'arriver à Genève où il participera aux travaux de la Conférence de plénipotentiaires en qualité de chef de la délégation indienne.

M. Modeyil Mani Philip est né en 1904 dans l'Etat de Travancore, dans le sud de l'Inde. Il a fait ses études au Maharajah's College de Trivandrum, au Christian College de Madras et au Selwyn College de Cambridge (1927-1928).

En 1928, il entra dans l'administration indienne et occupa divers postes dans la province de Bihar-et-Orissa, notamment celui de Commissaire et membre de l'administration fiscale.

En 1954, le gouvernement central de l'Inde le nomme Directeur général des postes et télégraphes.

Il a assisté aux sessions de 1955 et 1956 tenues en Suisse par le Conseil d'administration de l'Union postale universelle et il a dirigé la délégation indienne au Congrès postal international d'Ottawa en 1957.

Depuis 1958, M. Modeyil Mani Philip est Secrétaire du Ministère indien des communications et de l'aviation civile.

SERIE DE CONFERENCES A L'OCCASION DE LA CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

Une série de conférences va être donnée à l'occasion de la Conférence de plénipotentiaires; elles seront présentées le soir, sur une période de deux semaines afin de permettre aux délégués de pouvoir y assister sans compromettre les travaux de la Conférence. En voici le programme :

Date	Heure	Sujet	Conférencier
Jeudi 12.11.59	21.00	Le rôle des télécommunications dans la recherche scientifique et technique	Dr. Ponte, Membre de l'Institut français dè recherche scientifique et technologique
Mercredi 18.11.59	21.00	Télévision en couleur	Dr. Georges H. Brown, Vice-Président, Radio Corporation of America
Jeudi 19.11.59	21.00	Propagation radioélectrique	Dr. R.L. Smith-Rose Director, Radio research, Department of Scientific and Industrial Research, United Kingdom
Samedi 21.11.59	19.30 Banquet	Influence des télécommunications sur le développement des nations	Dr. K.S. Krishnan Director of the National Physical Laboratory of India

Le banquet aura lieu le samedi soir, 21 novembre. Une allocution sera prononcée par le Dr. Krishnan sur "L'influence des télécommunications sur le développement des nations". Chacun paiera pour ses consommations.

LISTE DES PARTICIPANTS
LIST OF PARTICIPANTS
LISTA DE PARTICIPANTES

CONFERENCE ADMINISTRATIVE DES RADIOCOMMUNICATIONS
ADMINISTRATIVE RADIO CONFERENCE
CONFERENCIA ADMINISTRATIVA DE RADIOCOMUNICACIONES

Changement d'adresse / Change of address / Cambio de dirección

51. JORDANIE (Royaume Hachémite de)
JORDAN (Hashemite Kingtom of)
JORDANIA (Reino Hachemita de)

Chef de la délégation / Head of the Delegation / Jefe de la delegación

H.E. Abdul Meguid MORTADA — Hôtel de l'Ancre, 34 rue de Lausanne, Genève, T. 32 05 40

Autres informations / Other information / Otros asuntos

76. REPUBLIQUE ARABE UNIE
UNITED ARAB REPUBLIC
REPÚBLICA ÁRABE UNIDA

Chef adjoint de la délégation
Deputy Head of the Delegation
Jefe adjunto de la delegación

M. El Garhi Ibrahim El KASHLAN
(Après le départ de M. Ibrahim FOUAD)

501. LE SECRETARIAT GENERAL
GENERAL SECRETARIAT
SECRETARÍA GENERAL

Ajouter / Add / Añadir

Mlle Denise TREMBLAY, Commission de Rédaction — 37 rue Ph. Plantamour, Genève, T. 32 53 54

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

PLENIPOTENTIARY CONFERENCE

CONFERENCIA DE PLENIPOTENCIARIOS

Arrivées récentes et nouvelles désignations / Nominations and new arrivals
Designaciones y llegadas recientes

31. ETATS-UNIS d'AMERIQUE
UNITED STATES OF AMERICA
ESTADOS UNIDOS DE AMERICA

Délégué / Delegate / Delegado

M. Sidney S. CUMMINS

Hôtel du Rhône
Quai Turrettini
Genève
T. 32 70 40

42. INDE (République de)
INDIA (Republic of)
INDIA (República de)

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

Shri Modayil Mani PHILIP, I.C.S.
(and Miss BHADAT)

Hôtel Richemond
Rue A. Fabri 8-10
Genève
T. 32 71 20

47. ISLANDE
ICELAND
ISLANDIA

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

M. Gunnlaugur BRIEM
Director General of Posts and Telegraphs

Hôtel Cornavin
Place Cornavin
Genève
T. 32 66 60

Délégué / Delegate / Delegado

M. Einar PALSSON
Chief of Traffic Division

Hôtel Cornavin
Place Cornavin
Genève
T. 32 66 60

85. SUISSE (Confédération)
SWISS CONFEDERATION
SUIZA (Confederación)

Expert / Adviser / Asesor

M. Bernard DELALOYE
Ingénieur
Division des Téléphones & des Télégraphes
Direction générale des P.T.T.

Chemin de la
Boisserette, 8
Genève
T. 35 06 60

Changement d'adresse / Change of address /
Cambio de dirección

51. JORDANIE (Royaume Hachémite de)
JORDAN (Hashemite Kingdom of)
JORDANIA (Reino Hachemita de)

Chef de la délégation / Head of the Delegation /
Jefe de la delegación

H.E. Abdul Moguid MORTADA

Hôtel de l'Ancre
34 rue de Lausanne
Genève
T. 32 05 40

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 56 | GENEVE | Samedi, le 31 octobre 1959
Lundi, le 2 novembre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRES DU JOUR

Samedi, le 31 octobre 1959

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h. 00	Sous-Groupe de travail 4D5	Salle G - Bâtiment Electoral
9 h. 00	Groupe de travail 7A4	Salle F - Bâtiment Electoral
9 h. 00	Groupe de travail spécial (Plénière)	Salle E - Bâtiment Electoral
	Groupe de travail 4A	Annulé
	Groupe de travail 4E	Annulé
	Groupe de travail 4 Ad Hoc	Annulé

Lundi, le 2 novembre 1959

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

9 h. 30	Commission D	Salle E - Bâtiment Electoral
9 h. 30	Commission G	Salle PW - Maison des Congrès
15 h. 00	Commission D	Salle A - Bâtiment Electoral

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h. 00	Sous-Groupe de travail 4D2	Salle G - Bâtiment Electoral
9 h. 00	Sous-Groupe de travail 4D8	Salle L - Bâtiment Electoral
9 h. 00	Sous-Groupe de travail 4E3	Salle B - Palais des Expositions
9 h. 00	Groupe de travail 5 Ad Hoc	Salle F - Bâtiment Electoral
9 h. 00	Sous-Commission 7A	Salle D - Palais des Expositions
9 h. 00	Groupe de travail 7B7	Salle K - Bâtiment Electoral
9 h. 00	Groupe de travail spécial (Plénière)	Salle E - Bâtiment Electoral

(Voir suite au verso)

15 h. 00	Sous-Groupe de travail 4D10	Salle G - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Groupe de travail 4E Ad Hoc	Salle H - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Groupe de travail 5A	Salle F - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Sous-Groupe de travail 5B3	Annulé
	Groupe de travail 6B	Annulé
15 h. 00	Sous-Groupe de travail 6B2	Bureau 115 - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Groupe de travail 7A7	Salle D - Palais des Expositions
15 h. 00	Groupe de travail 7B6	Salle K - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Sous-Commission 7F	Salle C - Palais des Expositions

A L'ORDRE DU JOUR DE LUNDI

A LA CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

A la Commission G (Président M. Wolverson) : assimilation des conditions de traitements et indemnités du personnel de l'Union à celles du régime commun des Nations Unies (Document N° 77).

A LA CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

A la Sous-Commission 7A (Président M. Bouchier) : approbation des comptes rendus des 15ème, 16ème, 17ème, 18ème et 19ème séances (Documents N°s 399, 401, 444, 451, 465); approbation des Annexes aux Documents N°s 399, 401, 444, 465; étude des Documents N°s 456 et DT 617 (Article 19 - Philippines); approbation des Documents N°s DT 595 (Rapport GT 7A5), DT 401 (Rev. 1) (Rapport GT 7A1), DT 642 (Rapport GT 7A1); prise acte du Document N° DT 582 (Rapport GT 7A3); continuation de l'étude des propositions concernant l'Article 20, l'Appendice 6 et l'Appendice 7.

Au Groupe de travail 7F (Président M. de Mesquita) : mandat du Groupe de travail; propositions concernant ce mandat et ordre selon lequel elles seront étudiées.

Les participants aux deux Conférences qui s'absentent de Genève pour une certaine durée sont priés de bien vouloir, avant leur départ, indiquer au Service de distribution des documents (Bureau 17) la durée probable de leur absence, en vue de faciliter le fonctionnement du service et d'éviter la confusion que produit l'accumulation des documents dans les casiers.

A LA CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

L'ASSISTANCE TECHNIQUE (1)

La Commission E, que préside M. Francis Colt de Wolf, a eu l'occasion d'obtenir, au cours de sa séance de jeudi dernier, des renseignements, des dates et des chiffres qui montrent bien toute l'importance de l'assistance technique en général et de ses applications dans le domaine en plein développement des télécommunications.

En ce qui concerne les principes mêmes qui doivent régler l'organisation et le fonctionnement de l'assistance technique, Sir Thomas Rapp, Chef de la Délégation du Royaume-Uni, et le délégué des Pays-Bas ont tenu à rappeler que l'assistance technique telle qu'elle est fournie maintenant constitue un problème d'ensemble basé sur les contributions volontaires faites par les Etats pour le programme élargi d'assistance technique et le Fonds spécial d'Assistance technique des Nations Unies. Les pays qui désirent être aidés sont libres de décider de l'ordre de priorité à établir pour leurs diverses demandes. Ils sont seuls juges et le courage, a dit le représentant de l'Irlande, est le juge définitif.

Les délégués du Maroc, de la République fédérale d'Allemagne et du Viet-Nam ont expliqué comment, à leur avis, devaient fonctionner les systèmes de bourses, d'experts, de stages, d'installation et d'entretien de matériel pour les pays non encore pleinement développés ou équipés. Le délégué du Maroc a insisté sur la nécessité pour l'assistance technique d'appeler le pays aidé à s'aider lui-même, d'établir une coopération étroite entre les experts et les administrations qui ont besoin d'aide et d'une coopération de coeur. Le délégué d'Israël a déclaré lui que l'assistance technique ne devait pas être basée sur la charité, mais sur la coopération. Le délégué de l'Irlande a fait remarquer que l'assistance technique dans le domaine des télécommunications n'est pas une chose à part, mais une partie d'un ensemble dans l'économie de tel ou tel pays.

Tandis que le représentant de Kuwait insistait pour que la Conférence de Plénipotentiaires prenne des décisions sans tarder et pour qu'on décide de la création d'une branche spéciale d'assistance technique de l'U.I.T. destinée à devenir vers 1965 aussi important que les grands comités déjà existants, il apparaissait au délégué d'Israël qu'il fallait en effet une section spéciale d'assistance technique à l'U.I.T. et au délégué des Pays-Bas qu'il fallait donner aux Comités et à l'I.F.R.B. les moyens d'apporter par leurs avis une aide réelle aux pays qui ont besoin de cette aide. Les délégués de la Pologne et de la Roumanie ont insisté sur le rôle que doivent être en mesure de jouer dans l'assistance technique les Comités Consultatifs de l'Union.

Le délégué de la Bulgarie, déclarant qu'il appuyait les propositions de la Pologne (Documents N°s 313 et 314) a souligné l'intérêt du système de bourses. Le délégué du Mexique a été jusqu'à proposer la création d'une Banque spéciale des télécommunications, le Secrétariat ne pouvant seul résoudre tous les problèmes de l'assistance technique qui ne sont pas seulement des problèmes économiques. Cette proposition a reçu l'appui du délégué de l'Ethiopie.

Les délégués de l'Ethiopie, de l'Afrique orientale britannique et de l'Irlande ont montré comment, avec l'aide fournie soit par un pays dont le système des télécommunications est très développé, soit par un pays voisin, soit par le système d'assistance technique des Nations Unies et des institutions spécialisées, on pouvait arriver en quelques années à des résultats véritablement surprenants.

Le délégué de l'Afrique orientale britannique a parlé de la possibilité de créer des groupes d'experts (panel of experts) qui, après avoir étudié les problèmes à résoudre - problèmes techniques, financiers et économiques - pouvaient donner des avis objectifs et effectifs.

Le délégué de la Nouvelle-Zélande estime que le système d'assistance technique de l'U.I.T. doit être bien défini dans la Convention elle-même. Il a insisté sur l'importance de la formation technique, de même que le délégué de l'Ethiopie qui a décrit le fonctionnement d'un centre de formation technique (training centre).

Le délégué des Etats-Unis d'Amérique a annoncé que sa délégation déposerait une proposition tendant à grouper dans un service du Secrétariat de l'U.I.T. la coordination, l'assistance technique, les relations extérieures et l'information publique.

Le Secrétaire général par intérim, M. Gerald C. Gross, expliqua le fonctionnement du système d'assistance technique des Nations Unies et le rôle joué par les institutions spécialisées.

Il fit l'historique de l'assistance technique, parlant du Bureau d'Assistance Technique (TAB), de l'Administration de l'Assistance technique (TAA) maintenant connue sous le nom de TAO, du Comité d'Assistance technique (TAC) et de la Conférence annuelle des engagements de versements (Pledging Conference).

M. Gross fit remarquer que le temps était maintenant venu pour l'U.I.T. de s'occuper elle-même de son programme d'assistance technique comme le font toutes les autres institutions spécialisées, à l'exception de l'O.M.M., et ceci d'autant plus que le TAO estime maintenant que l'heure est venue pour lui de mettre fin aux relations de tutelle qui existent entre l'U.I.T. et lui.

Il ne faudrait comme personnel supplémentaire que deux fonctionnaires et une secrétaire-sténographe.

M. Norman Luker, Chef des Relations extérieures du Bureau européen des Nations Unies, confirma l'exactitude des renseignements et des explications fournis par le Secrétaire général par intérim. Il ajouta qu'en l'occurence on pouvait comparer ce qui se passe maintenant entre l'U.I.T. et les Nations Unies à ces mariés de roman qui, ayant pendant un certain nombre d'années eu des relations fort heureuses, estiment que le temps est venu pour eux de se séparer, en demeurant toutefois dans les meilleurs termes d'affection et d'amitié.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (II)

La Commission D a poursuivi sous la présidence de M. Nicotera le débat sur le Conseil d'administration. Nombreuses étaient les délégations qui, en principe, s'étaient prononcées la veille en faveur d'une représentation importante des pays de l'Afrique. Vendredi on a surtout discuté la proposition présentée par l'Australie, la Malaisie, la Chine, la Corée, le Pakistan, les Philippines, la Thaïlande et le Viet-Nam (Document N° 103) et qui constitue en fait un amendement à la Proposition N° 303 dans le Document N° 53, en ce sens qu'elle porte à six le nombre des sièges supplémentaires à attribuer de la façon suivante : 4 pour la région africaine, 1 pour la région asiatique et australienne et 1 pour la région américaine.

Ont parlé en faveur de cette proposition les délégués de l'Australie, du Viet-Nam, de la Corée, de la Malaisie, du Pakistan, de l'Afghanistan, des Etats-Unis, du Royaume Hachémite de Jordanie, du Mexique, de Ceylan, de la Nouvelle-Zélande, de l'Arabie Séoudite, de la Colombie, du Brésil, de l'Ethiopie, de l'Indonésie, du Congo Belge, de la Turquie et du Vénézuela. Les arguments en faveur de l'adoption de la proposition étaient en général basés sur le souci d'équité dont avait parlé le délégué de la France dans une séance précédente, sur la nécessité de permettre aux pays nouveaux et non encore pleinement développés ou équipés de jouer directement un rôle dans la haute direction de l'organisation, au moment où des tâches nouvelles vont s'imposer à tous. Le délégué de Ceylan a fait remarquer que si l'on s'en tenait à l'arithmétique exacte concernant la représentation des différents pays et des différentes régions, les auteurs de la proposition nouvelle auraient dû demander non pas 6 mais 7 sièges supplémentaires.

Se sont prononcés contre la proposition les représentants de la Hongrie, de la Biélorussie, de la Pologne, de l'U.R.S.S., de l'Ukraine, de la Bulgarie et de la Yougoslavie. Les arguments utilisés contre la proposition étaient en général basés sur le souci d'économie, le désir de ne pas transformer le Conseil en une sorte de conférence permanente de plénipotentiaires.

Le délégué d'Israël, ayant suggéré l'établissement d'un Conseil d'administration de 20 membres (5 pour la région A, 4 pour la région B, 3 pour la région C, 3 pour la région D et 5 pour la région E) assurant une représentation proportionnelle bien au point, cette suggestion retint l'attention des représentants de la Tchécoslovaquie et de la Roumanie. Les représentants de l'Argentine, de la Yougoslavie, du Paraguay et de la Roumanie étaient en faveur de la constitution d'un groupe de travail composé de représentants de diverses régions pour étudier le problème.

Le délégué de la Grèce expliqua à nouveau les raisons de sa proposition (un Conseil de 15 membres) présentée dans un souci de rendement et d'économie.

Les délégués du Congo Belge, de l'Ethiopie et de Ceylan, étant d'avis qu'il fallait se prononcer immédiatement sur le nombre des sièges au Conseil d'administration, et le représentant de la Suède dont la délégation a proposé d'établir une représentation basée sur un système de rotation, ayant déclaré qu'il était encore trop tôt pour se prononcer sans délai, le Président Nicotera, fit voter la Commission qui décida par 33 voix contre 31 et 5 abstentions de remettre à lundi la discussion de ce problème du nombre des sièges du Conseil.

Au cours de la séance, le premier Vice-Président de la Conférence de Plénipotentiaires, Dr Libero Oswaldo de Miranda, ayant annoncé la mort du roi de Laos, la Commission rendit hommage par une minute de silence à la mémoire du chef d'Etat disparu.

A LA CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

LA COMMISSION 4 DEVIENT ADULTE

Comme l'a annoncé son Président, M. Gunnar Pedersen, la Commission 4 vient de passer le cap de la majorité, puisqu'elle tenait aujourd'hui sa vingt-et-unième séance.

Le principal point figurant à l'ordre du jour était le troisième rapport du Groupe spécial des attributions de fréquences à la recherche spatiale. Présentant ce rapport, M. Acton a exprimé sa sincère reconnaissance de l'inappréciable coopération manifestée par tous les membres du groupe.

Après un bref débat au cours duquel il est apparu qu'un certain nombre de délégations pourraient connaître des difficultés touchant les propositions dans la bande 1 700-2 300 Mc/s, l'Annexe 1 à ce rapport a été renvoyée au Groupe de travail 4E. Le projet de résolution proposé par le Groupe spécial prévoyant la convocation en 1963 d'une Conférence administrative extraordinaire des radiocommunications qui étudierait la question des fréquences pour la recherche spatiale a fait l'objet d'un débat, mais toute décision à cet égard a été différée à une date ultérieure.

M. Sowton, du Royaume-Uni, a vraisemblablement résumé l'avis général de tous les présidents de Groupes de travail avec cette déclaration liminaire : "Il semble que c'est hier seulement" qu'il a présenté son dernier rapport et, de fait, il y avait peu de changements depuis la dernière séance de la Commission. M. Myers, Président du Groupe de travail 4G a signalé qu'il n'avait encore supprimé aucun renvoi, mais cette déclaration résonnait un peu comme celle de ce médecin qui prétendait n'avoir encore "supprimé" aucun de ses malades - pour la bonne raison qu'il n'avait pas encore exercé.

Le débat relatif au projet de résolution concernant l'emploi des bandes 7 000 - 7 100 kc/s et 7 100 - 7 300 kc/s par le service d'amateur et par le service de radiodiffusion a dû être abrégé faute de temps, mais l'on a pu noter avec intérêt la déclaration faite par le délégué de l'Uruguay au sujet de la dette de reconnaissance que son pays doit aux amateurs pour l'oeuvre qu'ils ont accompli au cours des inondations catastrophiques qui ont ravagé l'Uruguay il y a quelques mois.

COMMISSION G

L'ordre du jour de la séance que doit tenir lundi la Commission G est celui qui était prévu pour la séance annulée du mardi 27 octobre (voir Document N° DT 18).

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 57 GENEVE Mardi, le 3 novembre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRES DU JOUR

Mardi, le 3 novembre 1959

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

9 h. 30	Commission D	Salle A - Bâtiment Electoral
9 h. 30	Commission H	Salle PW - Maison des Congrès
15 h. 00	Commission F	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Commission C2/3B	Salle E - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Commission H	Salle PW - Maison des Congrès

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h. 00	Sous-Groupe de travail 4 Ad Hoc	Salle E - Bâtiment Electoral
9 h. 00	Sous-Groupe de travail 4D8	Salle G - Bâtiment Electoral
9 h. 00	Groupe de travail 5A	Salle F - Bâtiment Electoral
9 h. 00	Groupe de travail 6A	Salle C - Palais des Expositions
9 h. 00	Groupe de travail 7A4	Salle B - Palais des Expositions
9 h. 00	Sous-Commission 7B	Salle D - Palais des Expositions
15 h. 00	Groupe de travail 4C	Salle F - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Sous-Groupe de travail 4D2	Salle G - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Sous-Groupe de travail 5B4	Salle C - Palais des Expositions
15 h. 00	Groupe de travail 6 Ad Hoc	Annulé
15 h. 00	Sous-Commission 7C	Salle D - Palais des Expositions
15 h. 00	Sous-Commission 7E	Salle K - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Groupe de travail 3B	Salle E - Bâtiment Electoral
17 h. 00	Sous-Groupe de travail 4D5	Salle G - Bâtiment Electoral
	Groupe de travail 5A	Annulé

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

AUJOURD'HUI

A LA CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

A la Commission F (Président M. Carli): ordre du jour de la 4ème séance (Document N° DT 20); suite de l'étude des propositions relatives à la Convention.

A la Commission H (Président M. Garrido): contributions arriérées (Document N° DT 30); plafond des dépenses ordinaires pour 1959 (Document N° DT 30); examen des questions relatives aux publications de l'Union - Rapport du Conseil à la Conférence de Plénipotentiaires, paragraphe 13.6 et 13.6.2 et Document N° 54 - Proposition N° 302 du Mexique concernant un Dictionnaire technologique des termes utilisés dans les télécommunications; Budget unique et fonds de roulement; coordination sur le plan administratif et budgétaire, de l'action de l'Organisation des Nations Unies et de celle de l'Union internationale des télécommunications (Document N° 8); échelle des contributions à l'Union et procédure à suivre en vue du choix de la classe de contribution (Propositions N°s 113, 259, 116, 230, 231 et 292 - Document N° 30).

A LA CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

Au Sous-Groupe de travail 5B4 (Président M. Gejer): examen du compte rendu de la 11ème séance du Sous-Groupe de travail 5B4 (Document N° DT 501); examen du rapport du Groupe spécial (Document N° DT 659).

Au Groupe de travail 6A (Président M. Allen): compte rendu de la 13ème séance (Document N° 487); rapport du Sous-Groupe de travail 6A4 (Document N° DT 569); termes restant à définir (Documents N°s DT 536, DT 111, 326, 326 ADD. 1); constitution d'un Sous-Groupe de travail chargé de coordonner les définitions; Proposition N° 2697 (Inde) (Cahier des propositions, page 671, Rev.2).

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (3)

La Commission D a poursuivi, sous la présidence de M. Nicotera, le débat sur le Conseil d'administration de l'Organisation.

M. Albert Drevet (France), qui avait insisté au cours d'une séance précédente sur la nécessité de prendre des décisions basées sur l'équité, ayant fait remarquer qu'il était nécessaire pour assurer l'équité de donner six représentants à la Région de l'Europe occidentale, la proposition des pays africains, modifiée par les pays de l'Asie et de l'Australasie, fut à nouveau modifiée, et il fut décidé, par 58 voix contre 9 et 7 abstentions, que le Conseil d'administration serait composé de 25 membres.

M. M. Berman (Israël), modifiant sa première suggestion, avait proposé un Conseil de 21 membres et M. Paul Postelnicu (Roumanie) avait proposé un Conseil de 23 membres.

Expliquant leurs votes ou leur abstention, les délégués du Royaume-Uni, de la Pologne et de l'U.R.S.S. tinrent à déclarer qu'à leur avis l'augmentation du nombre des sièges au Conseil ne correspondait pas à l'augmentation du chiffre des Membres de l'Union.

En fin d'après-midi, la proposition de la Suède tendant à assurer une représentation au Conseil basée sur un système de rotation ("le nombre des membres réélus à un moment quelconque ne peut dépasser 17") fut repoussée, la Commission se prononçant par scrutin secret. Le résultat du vote fut le suivant : contre la proposition suédoise - 33; pour - 30; abstentions - 6; bulletins non valides - 1.

GROUPE DE TRAVAIL 5A

Au cours de sa séance d'hier, le Groupe de travail 5A a ajourné l'examen des points 7 et 8b de son ordre du jour (Voir page 4 du Document N° DT 572) jusqu'au moment où l'I.F.R.B. lui aura fourni les données nécessaires sur ces questions.

Avant de passer à l'examen du point 8a de l'ordre du jour (Projets de textes émanant du Sous-Groupe 5A1), M. Henry (Président du Sous-Groupe 5A1) a donné un bref aperçu des travaux de son Groupe et expliqué certains aspects des projets élaborés au sujet des Articles 10, 11 et 12 et de l'Appendice 1 (dans l'ordre, Documents Nos. DT 632, DT 649, DT 633 et DT 634). M. Henry a saisi cette occasion pour exprimer ses remerciements à tous ceux qui ont pris part aux travaux du Groupe, ainsi qu'aux interprètes, aux dactylographes et au personnel du service de reproduction qui ont eu à s'acquitter d'un travail long et intense pour préparer les textes nécessaires.

M. Henry a relevé que le Groupe 5A1 n'était pas en mesure d'inclure des recommandations dans le projet d'Article 11 relatif à l'emploi de la colonne 2 (dates) du Fichier de référence, en ce qui concerne les bandes pour lesquelles aucun plan, aucune liste n'ont été prévus. Pour cette raison, et à la demande du Président du Groupe de travail 5A, les délégués qui avaient présenté les propositions les plus importantes sur cette question ont brièvement exposé ces propositions et les motifs qui les avaient inspirées. Une discussion générale, qui se poursuivra ce matin, a ensuite été ouverte sur le sujet.

Le Président a signalé que la séance du Groupe de travail 5A, prévue pour cette après-midi, aurait lieu, en fait, mercredi soir, entre 20h30 et 22h30.

COMMISSION 6 (COMMISSION TECHNIQUE)

SITUATION ACTUELLE

La Commission 6, ayant procédé à une étude préliminaire de tous les principaux points figurant à son mandat, qui sont énumérés dans le Document N° 81, a maintenant presque terminé l'exécution de ses tâches initiales.

Une liste complète de termes et de définitions provisoires sera jointe au Document N° 326 sous forme d'addendums et la publication de ces derniers est prévue dans une ou deux semaines. Un petit groupe de rédaction sera créé dans le cadre du Groupe 6A pour demander l'avis des autres commissions sur les définitions qui doivent, en fait, figurer dans le Règlement et pour étudier le texte définitif à inclure dans ce dernier. Les activités du Groupe de travail 6A seront donc temporairement suspendues.

Le Groupe de travail 6B vient de terminer la première partie de ses travaux, notamment la mise au point de l'important Appendice 3 sur les tolérances de fréquence des émetteurs et de l'Appendice 4 sur les niveaux maximums permis des émissions non essentielles. Il entre donc maintenant dans une période d'inactivité. Une nouvelle forme supplémentaire pour le tableau des tolérances de fréquences est toujours à l'étude au sein d'un sous-groupe; le Groupe de travail examinera cette question ultérieurement.

Le Groupe de travail 6C a terminé ses travaux préliminaires sur les Articles 13, 14 et 18 ainsi que sur l'Appendice B, et la Commission 6 est obligée d'attendre que les autres commissions aient pris des décisions sur certaines questions. C'est pourquoi le Groupe de travail 6C a arrêté ses travaux pour quelques semaines, en attendant les résultats de ceux des autres commissions, notamment de ceux qui ont trait aux fonctions et au statut de l'I.F.R.B.

COMMISSION 1

Cette semaine, la Commission 1 se réunira le mercredi au lieu du jeudi. En conséquence, les prévisions de séances pour la semaine prochaine (du 9 au 15 novembre) devraient être communiquées à l'Order of the Day Officer dans la journée d'aujourd'hui, mardi 3 novembre, afin que le projet du programme hebdomadaire puisse être prêt pour la réunion de la Commission 1.

GROUPE DE TRAVAIL 6B

Le Groupe de travail 6B ayant arrêté temporairement ses activités, les séances prévues pour cette semaine (2 - 7 novembre) sont supprimées.

BANQUET DE LA CONFERENCE DE L'U.I.T.

(Samedi 21 novembre)

La série de conférences qui seront données à l'occasion de la Conférence de plénipotentiaires suscite un intérêt croissant. Réservez bien ces dates sur votre calendrier. Des biographies des savants éminents qui donneront ces conférences paraîtront dans "L'Electron du Matin".

Les préparatifs du banquet de la Conférence qui aura lieu en leur honneur sont dès à présent en cours. Le discours prononcé au banquet sera fait par Sir K.S. Krishnan, Directeur du Laboratoire national de Physique de l'Inde, qui parlera de "L'influence des télécommunications sur le développement des nations". Le dîner qui comportera cinq services sera préparé par le maître d'hôtel de l'Hotel des Bergues, à la réputation fameuse. Son prix qui a été tenu au minimum sera de 23 frs. suisses, vins et café compris. Les délégués seront conviés à se réunir autour de cocktails une demi-heure avant le dîner, soit à 19 heures. Après le discours qui clôturera le banquet, il y aura orchestre et on dansera jusqu'à 2 heures du matin.

Pour pouvoir conclure les arrangements définitifs, il est nécessaire d'avoir le nombre approximatif des délégués qui, avec leurs épouses et invités, qui assisteront au banquet. Vous êtes donc prié de bien vouloir remplir le bulletin ci-joint. Il peut être rempli, soit par les délégations qui indiqueront quel sera le nombre total des personnes qui pensent prendre part au banquet, soit par les intéressés.

Veuillez détacher le bulletin en suivant le pointillé et, après l'avoir rempli, le remettre au Service de distribution avant le mercredi 11 novembre au soir.

.....

Banquet de l'U.I.T. Hôtel des Bergues, samedi 21 novembre 1959

La délégation de ..... pense que .... délégués et invités prendront part au banquet de l'Union internationale des télécommunications.

ou

M. ..... avec ..... invités prendra part au banquet de l'Union internationale des télécommunications.

Signature : .....

Casier N° .....

LISTE DES PARTICIPANTS

LIST OF PARTICIPANTS

LISTA DE PARTICIPANTES

CONFERENCE ADMINISTRATIVE DES RADIOCOMMUNICATIONS

ADMINISTRATIVE RADIO CONFERENCE

CONFERENCIA ADMINISTRATIVA DE RADIOCOMUNICACIONES

Arrivées récentes et nouvelles désignations / Nominations and new arrivals / Designaciones y llegadas recientes

30. ESPAGNE
SPAIN
ESPAÑA

Délégué/ Delegate/ Delegado

Sr. D. Rafael PRAT FOSSI Capitan de Fragata Jefe de la Sección de Comunicaciones del Estado Mayor de la Armada	Hôtel Continental 17 rue des Alpes Genève T. 32 91 35

68. PARAGUAY

Chef de la délégation/ Head of the Delegation/ Presidente de la delegación

Sr. D. Salvador GUANES Administrador general Administración nacional de Telecomunicaciones (y Sra. y una sobrina)	Hôtel Stop 5 rue Dancet Genève T. 24 19 04

Autres informations/ Other information/ Otros asuntos

68. PARAGUAY
Chef de la délégation/ Head of the Delegation/ Presidente de la delegación

Sr. D. Salvador GUANES

Chef adjoint de la délégation/ Deputy Head of the Delegation/ Presidente adjunto de la delegación

Ingeniero Walter GARCIA TIOS

Délégué/ Delegate/ Delegado

Ingeniero Benito GUANES SERRANO

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

PLENIPOTENTIARY CONFERENCE

CONFERENCIA DE PLENIPOTENCIARIOS

Arrivées récentes et nouvelles désignations/ Nominations and new arrivals/ Designaciones y llegadas recientes

68. PARAGUAY

Chef de la délégation/ Head of the Delegation/ Presidente de la delegación

Sr. D. Salvador GUANES
Administrador general
Administración nacional de
Telecomunicaciones
(y Sra. y una sobrina)

Hôtel Stop
5 rue Dancet
Genève
T. 24 19 04

85. SUISSE (Confédération)
SWISS CONFEDERATION
SUIZA (Confederación)

Expert/ Experto

M. Bernard DELALOYE
Ingénieur, Adjoint de la Division
des Téléphones et des Télégraphes,
Direction générale des P.T.T.
Berne

Ch.de la Boisserette
Genève
T. 35 06 60

Autres informations/ Other information/ Otros asuntos

8. BIELORUSSIE (République Socialiste Soviétique de)
The BIELORUSSIAN Soviet Socialist Republic
BIELORRUSIA (Republica Socialista Soviética de)

Chef de la délégation/ Head of the Delegation/ Jefe de la delegación

M. P.V. AFANASIEV

lire
read
lease

Ministre des Postes et des Télécommunications

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 58 GENEVE Mercredi, le 4 novembre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRES DU JOUR

Mercredi, le 4 novembre 1959

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

9 h. 30	Commission F	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Commission G	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Commission F2	Salle E - Bâtiment Electoral
18 h. 30	Commission A	Salle E - Bâtiment Electoral

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h. 00	Groupe de travail 4B	Salle B - Palais des Expositions
9 h. 00	Groupe de travail 4D spécial	Salle E - Bâtiment Electoral
9 h. 00	Région 1 Meeting 4D4	Salle G - Bâtiment Electoral
9 h. 00	Groupe de travail 5A	Salle F - Bâtiment Electoral
9 h. 00	Commission 6	Salle C - Palais des Expositions
9 h. 00	Sous-Commission 7A	Salle D - Palais des Expositions
9 h. 00	Groupe de travail 7B6	Salle L - Bâtiment Electoral
9 h. 00	Sous-Commission 7E	annulé
9 h. 00	Sous-Groupe de travail 4E3	Salle PW - Maison des Congrès
15 h. 00	Groupe de travail 4D	annulé
15 h. 00	Groupe de travail 4E	annulé
15 h. 00	Groupe de travail 4G	Salle D - Palais des Expositions
15 h. 00	Groupe de travail 5B	annulé
15 h. 00	Sous-Groupe de travail 5B4	Salle F - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Groupe de travail 6 Ad Hoc	Salle L - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Groupe de travail 7A2	Salle G - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Groupe de travail 7A7	Salle K - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Groupe de travail 7F	Salle B - Palais des Expositions
18 h. 30	Sous-Commission 1A	Salle E - Bâtiment Electoral
20 h. 30	Groupe de travail 5A	Salle A - Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

AUJOURD'HUI

A LA CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

A la Sous-Commission F2 (Président M. Koram): compte rendu de la première séance (Document N° 113); suite de l'examen des propositions relatives au Règlement général annexé à la Convention.

A la Commission G (Président M. Wolverson): reprise des discussions concernant l'assimilation du personnel de l'Union au Régime commun des traitements et indemnités des Nations Unies (Document N° 77).

A LA CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

Au Groupe de travail 4G (Président M. Myers): examen des propositions relatives à la radioastronomie (Documents N°s 183 et 452); réexamen du rapport à la Commission 4 en ce qui concerne la possibilité de supprimer certains renvois (Document N° 449).

A la Commission 6 (Président M. Mirza): compte rendu de la cinquième séance (Document N° 428); compte rendu de la septième séance (Document N° 483); définitions (Document N° 487); proposition concernant la réunion du Groupe linguistique (déclaration orale faite par le Président).

A LA COMMISSION D

"LA PASSE DU DIABLE"

La Commission D s'est réunie à nouveau hier sous la présidence de M. Nicotera pour discuter des très importants problèmes de la structure et de l'organisation de l'U.I.T. La Commission avait à examiner un certain nombre de propositions et notamment celles de l'Afghanistan, de la Suède et du Japon dont le libellé même indiquait qu'elles envisageaient des changements radicaux sinon dans la structure du moins dans l'organisation et le fonctionnement des divers services de l'U.I.T.

Il semble assez difficile même pour un observateur assidu des débats parlementaires de fournir un compte rendu exact de cette séance. Disons pour la résumer que la proposition de l'Afghanistan, qui semble avoir servi de base à la plupart des discussions et digressions du débat d'hier, n'est point encore parvenue à franchir "la passe du diable", dont un film et un récit récents nous montrent assez toute l'importance.

Il semble ressortir des discussions que nul ne songe à modifier la procédure de sélection et d'élection des directeurs des C.C.I.S., qui doivent continuer à être élus par les assemblées plénières des C.C.I.S. et non point par le Conseil d'administration. A ce propos, M. Gunnar Pedersen (Danemark) et M. Alfred Langenberger (Suisse) ont fort éloquemment et fort clairement expliqué qu'il n'y avait pas lieu de regretter ce qui s'est passé jusqu'ici et que par ailleurs il y a des avantages certains à faire élire les directeurs par leurs pairs. A ce propos M. Albert Drevet (France) a toutefois fait remarquer qu'au sein des C.C.I.S. les initiatives et les décisions étaient prises par les administrations nationales et que les directeurs ne faisaient pas cavaliers seuls. Derechef le Président Nicotera fit remarquer que les directeurs des C.C.I.S. ne sont pas de simples robots mais ont à prendre des initiatives en ce qui concerne la préparation des programmes et la convocation des réunions. Tous les orateurs étaient d'accord pour reconnaître que les C.C.I.S. doivent être indépendants et autonomes et remplir pleinement leur rôle, qui consiste à fournir des avis et des conseils techniques. Il n'en reste pas moins que dans le système actuel les directeurs des C.C.I.S. ont, ainsi que l'a fait remarquer le représentant de la République fédérale d'Allemagne, une double responsabilité technique et administrative.

Le représentant de Kuwait ayant proposé la constitution d'un groupe spécial qui préparerait un document contenant les diverses propositions faites au sujet de l'organisation de l'Union et cette proposition ayant été appuyée par la Suède, l'Afghanistan, le Royaume Hachémite de Jordanie, le Japon et la Pologne, une longue discussion s'ensuivit au cours de laquelle :

- le représentant de Kuwait déclara qu'on ne pouvait traiter ce problème pièce par pièce (piecemeal);
- les représentants de l'Australie et du Royaume-Uni expliquèrent qu'il ne s'agissait pas de changements radicaux à la Convention et que le Secrétariat et le Comité de coordination pouvaient sans doute arriver eux-mêmes à trouver les solutions les plus économiques en tenant compte notamment des Résolutions N°s 320 et 321 du Conseil;
- les représentants du Pakistan et des Philippines demandèrent qu'on établisse tout d'abord devant qui les directeurs des C.C.I.S. seraient responsables et si l'on voulait oui ou non réaliser l'amalgame des services.

La Commission ayant, par 38 voix contre 18 et 5 abstentions, décidé de se prononcer sur la question de principe, à savoir s'il y avait lieu à modification fondamentale de la structure de l'Union, M. Drevet (France) indiqua qu'il semblait y avoir confusion entre structure de l'Union et organisation de l'Union ..... La Commission finalement vota à main levée en faveur d'une proposition concrète du représentant des Territoires de la France d'Outre-Mer tendant à suspendre la séance afin que les délégués puissent aller se restaurer à une heure déjà fort avancée de l'après-midi.

Au cours de cette séance M. Mirza (Pakistan) fit remarquer qu'une pyramide était une tombe, M. van der Toorn (Pays-Bas) déclara que lorsqu'on touche une pierre tout l'édifice est atteint et M. Tsung-Chi Yu (Chine) cita Edgar Allan Poe qui déclara - entre autres choses - "As for the form of governments let fools contest; whatever is the best governed is the best governed".

LE DINER DES AMATEURS

Le dîner de l'"American Radio Relay League" a eu lieu samedi dernier 31 octobre à l'Hôtel du Rhône et a réuni 52 amateurs appartenant à 14 pays. Y assistaient également le Président de la "League" qui arrivait des Etats-Unis en compagnie de sa charmante épouse (également amateur), M. Acton, Président de la Conférence des radiocommunications, M. Autelli, Vice-Président, ainsi que M. Gross, Secrétaire général par intérim de l'U.I.T. La déclaration qui a soulevé sans doute le plus d'enthousiasme a été celle par laquelle on a annoncé qu'il n'y aurait pas de discours (vifs applaudissements).

GROUPE DE TRAVAIL 5A

Au cours de sa séance d'hier, le Groupe de travail 5A a poursuivi la discussion relative à l'emploi de la colonne 2 (dates) du Fichier de référence, en ce qui concerne les bandes pour lesquelles aucun plan, aucune liste n'ont été prévus. Il a décidé ensuite de renvoyer la question au Groupe de rédaction (5A1) afin qu'il modifie l'Article 11 (Document N° DT 649) en tenant compte d'une solution de compromis qui a été proposée.

L'examen des autres dispositions de l'Article 11 a également été entrepris et se poursuivra au cours de la séance d'aujourd'hui.

SOUS-GROUPE DE TRAVAIL 5B4

A la séance qu'a tenue hier le Sous-Groupe de travail 5B4, le Président, M. Strohfeldt a présenté dans ses détails le rapport du Groupe spécial (Document N° DT 659) dans lequel est proposée une procédure de gestion des fréquences dans les bandes attribuées au service de radiodiffusion à hautes fréquences. Le document ayant seulement pu être présenté, faute de temps, il sera examiné à la séance de ce jour.

LISTE DES PARTICIPANTS

LIST OF PARTICIPANTS

LISTA DE PARTICIPANTES

CONFERENCE ADMINISTRATIVE DES RADIOCOMMUNICATIONS

ADMINISTRATIVE RADIO CONFERENCE

CONFERENCIA ADMINISTRATIVA DE RADIOCOMUNICACIONES

Arrivées récentes et nouvelles désignations/ Nominations and new arrivals / Designaciones y llegadas recientes

49. ITALIE
ITALY
ITALIA

Expert / Adviser / Asesor

M. Raoul CHIODELLI — Hôtel Eden, 135 rue de Lausanne, T. 32 65 40

Changements d'adresse / Changes of Address / Cambios de dirección

76. REPUBLIQUE ARABE UNIE
UNITED ARAB REPUBLIC
REPUBLICA ARABE UNIDA

Délégué / Delegate / Delegado

M. Abd El Fattah ZALAMA, Ingénieur — Hotel de l'Ancre, 34 rue de Lausanne, Genève, T. 32 05 40

.....

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

PLENIPOTENTIARY CONFERENCE

CONFERENCIA DE PLENIPOTENCIARIOS

Arrivées récentes et nouvelles désignations / Nominations and new arrivals / Designaciones y llegadas recientes

28. ENSEMBLE DES ETATS et TERRITOIRES représentés par l'Office français des Postes et Télécommunications d'AUTRE-MER

GROUP OF THE DIFFERENT STATES and TERRITORIES represented by the French OVERSEAS Postal and Telecommunication Agency

CONJUNTO DE ESTADOS y TERRITORIOS representados por la Oficina francesa de Correos y Telecomunicaciones de ULTRAMAR

Adjoint au chef de délégation / Deputy Head of the Delegation / Jefe adjunto de la delegación

M. Emond SKINAZI — Hôtel Mirabeau, 4 rue de Candolle, Genève, T. 25 33 20

66. PAKISTAN
PAKISTÁN

Délégué / Delegate / Delegado

*Major Muhammad IQBAL, Armed Forces — Hôtel Mon Repos, 131 rue de Lausanne, Genève, T. 32 80 10

76. REPUBLIQUE ARABE UNIE
UNITED ARAB REPUBLIC
REPÚBLICA ÁRABE UNIDA

Délégué / Delegate / Delegado

Mr. Shawkat EL SAWAF, Engineer, Chief Radio Communications Damascus — Hôtel St. Gervais, 20 rue des Corps-Saints, Genève, T. 32 45 72

Autres informations/ Other information / Otros asuntos

62. NÉPAL
NEPAL

Chef de la délégation / Head of the Delegation / Jefe de la delegación

Mr. Jharenda Narayan SINGHA
First Secretary
Royal Nepalese Embassy
London

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 59 GENEVE Jeudi, le 5 novembre 1959

Publié pendant les séances des
Conférences de l'U.I.T.

ORDRE DU JOUR

Jeudi, le 5 novembre 1959

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h.	Groupe de Travail 4 Ad Hoc	Salle E - Bâtiment Electoral
9 h.	Groupe de Travail 4C	Salle F - Bâtiment Electoral
9 h.	Groupe de travail 4D Spécial	Salle A - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Groupe de travail 4D2	Salle G - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Groupe de travail 5A2	Bureau 115 - Bâtiment Electoral
	Groupe de travail 6B	Annulé
9 h.	Groupe de travail 7B6	Salle L - Bâtiment Electoral
11 h.	Sous-Groupe de travail 4D10	Salle G - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 4B2	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Commission 7F	Salle F - Bâtiment Electoral
	Groupe de travail 4D	Annulé
	Sous-Groupe de travail 5B3	Annulé
	Groupe de travail 6A	Annulé

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

AUJOURD'HUI

A LA CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

Au Sous-Groupe de travail 4B2 (Président M. Williams) : examen des Propositions N°s 726, 890, 891, 894 et 3283 (relatives au nouveau renvoi proposé 3 bis) pour la bande 70 - 130 Kc/s; examen du projet de Tableau de répartition des bandes de fréquences 70 - 150 Kc/s (Document jaune N° DT 685).

Au Sous-Groupe de travail 4D10 (Président M. Terzani) : examen du rapport du Sous-Groupe de travail au Groupe de travail 4D (Document jaune N° DT 687).

A LA COMMISSION G

Au cours de sa cinquième séance, la Commission G, sous la présidence de M. W.A. Wolverson, a poursuivi l'examen du document qui lui était soumis par le Secrétariat général sur le coût de l'assimilation au régime commun des traitements et indemnités des Nations Unies. Elle a achevé son étude des allocations et indemnités ainsi que d'un tableau indiquant une répartition possible des emplois dans les classes du système des Nations Unies, en ce qui concerne les emplois des classes actuelles "C" à "K" de l'Union. Un groupe de travail examinera la question des emplois des classes supérieures. L'assistance à la réunion fut clairsemée ce qui amena M. Motin (U.R.S.S.) à déclarer que la complexité des questions discutées ressemblait à une tempête dans laquelle le navire de la Commission avait peine à poursuivre sa course; et que de ce fait bon nombre des participants avaient préféré opérer eux-mêmes leur propre sauvetage en s'abstenant de paraître à la séance.

LISTE DES PARTICIPANTS

Le texte revisé de la Liste des Participants à la Conférence de Plénipotentiaires va être distribué incessamment. Ce texte remplacera intégralement celui qui figurait dans la liste provisoire.

Il convient donc de substituer :

1° - aux pages figurant dans la Section A
les pages Sec. A/1 Rev. 1 à Sec. A/62 Rev. 1 du nouveau texte

2° - aux pages figurant dans la Section B
les pages Sec. B/1 Rev. 1 à Sec. B/5 Rev. 1 du nouveau texte

3° - aux pages figurant dans la Section C
les pages Sec. C/1 Rev. 1 à Sec. C/3 Rev. 1 du nouveau texte.

MANDATS DES SOUS-COMMISSIONS ET DES GROUPES DE TRAVAIL

ADDENDUM 2

COMMISSION 4

Sous-Groupe de travail 4D10 :

Président : M.C. Terzani

Mandat : Tableau de répartition des bandes de fréquences 585 - 960 Mc/s.

COMMISSION 6

Sous-Groupe de travail 6B4 :

Président : M. M.K. Basu

Mandat : Appendice A au Règlement des radiocommunications; préparation d'un nouvel appendice relatif à de nouvelles études par les administrations sur la propagation radioélectrique et sur le bruit radioélectrique.

COMMISSION 7

Groupe de travail 7A4

Président : M. M. Sannier

Mandat : Article 19, indicatifs d'appel

Groupe de travail 7A5

Président : M. Carlos de Mesquita

Mandat : Article 35

Groupe de travail 7A6

Président : M. R. Monnat

Mandat : Stations hors territoire

Groupe de travail 7A7:

Président	:	M. E. Ron
Mandat	:	Article 20

Groupe de travail spécial de la Sous-Commission 7A:

Président	:	M. P. Bouchier
Mandat	:	Nouvelle méthode de formation des indicatifs d'appel

Groupe de travail 7B6 - Corrigendum:

Président	:	M. T. A. Chandler
Mandat	:	Radiotéléphonie maritime sur ondes métriques

Groupe de travail 7B7

Président	:	M. William Swanson
Mandat	:	Procédure radiotéléphonique

Groupe de travail 7F

Président	:	M. Carlos de Mesquita
Mandat	:	Examen des Articles 15, 42 et 44, et des Appendices 2, 8, 15 et B.

GROUPE DE TRAVAIL 5A

Au cours des séances qu'il a tenues hier (à 9 heures et à 20 heures 30), le Groupe de travail 5A a poursuivi l'examen du nouveau projet d'Article 11 (Document N° DT 649); il a également étudié le Document N° DT 634, qui se rapporte aux fiches à utiliser par les administrations pour aviser l'I.F.R.B. des modifications intervenues dans l'utilisation des fréquences.

Le Président (M. Searle) a demandé aux délégués désirant apporter des amendements aux projets en cours d'examen de se tenir prêts à soumettre au Groupe de travail le texte de la version révisée qu'ils préfèrent.

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 60 GENEVE Vendredi, le 6 novembre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRE DU JOUR

Vendredi, le 6 novembre 1959

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h.	Sous-Groupe de Travail 7A4	Salle E - Bâtiment Electoral
	Sous-Commission 7B	Annulé
15 h.	Sous-Commission 7A	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de Travail 5B2	Salle F - Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

AUJOURD'HUI

A LA CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

Au Sous-Groupe de travail 7A4 (Président M. Sannier) : formation des indicatifs d'appel des séries internationales (N° 419 § 4); examen des Propositions N°s 5513, § 10 (Document N° 219) du Congo belge et 4029 (page 337 Rev. 1) des Etats-Unis d'Amérique; examen des propositions relatives aux N°s 414 à 418 du RR; examen des Propositions N°s 5491 (Document N° 239) de la République fédérale d'Allemagne, 5509 et 5510 (Document N° 285) de la R.S.S. de Biélorussie, et 5513, § 30 et 40 (Document N° 299) du Congo belge; mise à jour de l'ensemble des noms des pays figurant dans le tableau de répartition des indicatifs d'appel. Remarque du Secrétaire général N° 1408 (pages 336 et 337 Rev. 1); examen des demandes de nouvelles séries d'indicatifs - propositions énumérées à l'Annexe 1 à ce document.

Au Sous-Groupe de travail 5B2 (Président M. Lebel) : Document N° DT 695 - Proposition; Document N° DT 631 - Rapport du Sous-Groupe de travail 5B2 au Groupe de travail 5B.

CONSULTATION DE DOCUMENTS

Les documents de l'Union internationale des télécommunications qui pouvaient être consultés jusqu'ici dans le Bureau N° 109 ont été transférés

au Bureau N° 113

où ils sont à la disposition des personnes intéressées.

LISTE DES PARTICIPANTS

LIST OF PARTICIPANTS

LISTA DE PARTICIPANTES

CONFERENCE ADMINISTRATIVE DES RADIOCOMMUNICATIONS

ADMINISTRATIVE RADIO CONFERENCE

CONFERENCIA ADMINISTRATIVA DE RADIOCOMUNICACIONES

Arrivées récentes et nouvelles désignations / Nominations and new arrivals / Designaciones y llegadas recientes

31. ETATS-UNIS d'AMERIQUE
UNITED STATES OF AMERICA
ESTADOS UNIDOS DE AMÉRICA

Expert / Consultant / Experto

Major General James DREYFUS Director for Communications-Electronics Joint Chiefs of Staff Department of Defense	Hôtel des Bergues 33 Quai des Bergues Genève T. 32 66 45 et 32 19 80

72. POLOGNE (République populaire de)
POLAND (People's Republic of)
POLONIA (República popular de)

Délégué / Delegate / Delegado

M. Aleksander BANASZKIEWICZ Ingénieur	Hôtel de Genève 27 rue des Pâquis Genève T. 32 70 55

Changements d'adresse / Changes of address / Cambios de dirección

50. JAPON
JAPAN
JAPÓN

Délégués suppléants / Alternate Delegates / Delegados suplentes

Mr. Teruhoko KASHIWAGI	Hôtel Alba 19 rue de Mont-Blanc Genève T. 32 67 07
Mr. Tsutomu MURATA	Delete Address

Conseiller / Adviser / Asesor

Mr. Shigetake MORIMOTO — Delete address

57. LUXEMBOURG
LUXEMBURG
LUXEMBURGO

Délégué / Delegate / Delegado

M. Louis WEHENKEL — Hôtel Montana
23 rue des Alpés
Genève
T. 32 08 40

Autres informations / Other information / Otros asuntos

21. CONGO BELGE et Territoire du RUANDA-URUNDI
BELGIAN CONGO and Territory of RUANDA-URUNDI
CONGO BELGA y Territorio de RUANDA-URUNDI

Délégué / Delegate / Delegado

M. G. BRIDOUX
(et Mme)

50. JAPON
JAPAN
JAPON

Chef de la délégation / Head of the Delegation / Jefe de la delegación

Mr. Taro NISHIZAKI — Hôtel Atlantic
5 rue du Vieux Collège
Genève
T. 25 94 62

Délégués / Delegates / Delegados

Mr. Yoshio NOMURA — "
T. 25 08 27

Mr. Masayoshi SHIMBORI — "
T. 24 34 27

Délégués suppléants / Alternate Delegates / Delegados suplentes

Mr. Yoshinori ISHIKAWA — Hôtel Atlantic
5 rue du Vieux Collège
Genève
T. 24 17 29

Mr. Rintado SHIDA — "
T. 25 18 54

Conseillers / Advisers / Asesores

Mr. Shinji HAYASHI	Hôtel Atlantic 5 rue du Vieux Collège Genève T. 25 09 67
Mr. Nanayo MIZUTANI	" T. 25 10 52
Mr. Yoshikatsu SAWAMURA	" T. 26 45 28
Mr. Iwao ITO	" T. 24 26 73
Mr. Hiroshi SHINKAWA	" T. 25 17 58
Mr. Keiichi TOBIYAMA	" T. 25 07 05
Mr. Tomokichi SAITO	" T. 25 38 39
Mr. Eiichi TANIYAMA	" T. 25 07 05

Attachés / Agregados

Mr. Junkichi DOI	" T. 24 88 69
Mr. Ryoji HAYASHI	" T. 26 45 27
Mr. Tatsuo NAMEKAWA	" T. 25 80 06

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

PLENIPOTENTIARY CONFERENCE

CONFERENCIA DE PLENIPOTENCIARIOS

Changements d'adresse / Changes of address / Cambios de dirección

50. JAPON
JAPAN
JAPÓN

Délégué suppléant / Alternate Delegate / Delegado suplente

*	Mr. Teruhiko KASHIWAGI	Hôtel Alba 19 rue du Mont-Blanc Genève T. 32 67 07

Autres informations / Other information / Otros asuntos

50. JAPON
JAPAN
JAPÓN

Délégué suppléant / Alternate Delegate / Delegado suplente

*	Mr. Yoshinori ISHIKAWA	Hôtel Atlantic 5 rue du Vieux-Collège Genève T. 24 17 29

Conseillers / Advisers / Asesores

*	Mr. Taro NISHIZAKI	" T. 25 94 62
*	Mr. Yoshio NOMURA	" T. 25 08 27

Attachés / Agregados

*	Mr. Junkichi DOI	" T. 24 88 69
*	Mr. Ryochi HAYASHI	" T. 26 45 27
*	Mr. Tatsuo NAMEKAWA	" T. 25 80 06

60. MEXIQUE
MEXICO
MÉXICO

Délégué / Delegate / Delegado

Sr. D. Lázaro BARAJAS GUTIÉRREZ	T. 35 50 06

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 61 GENEVE Lundi, le 9 novembre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRES DU JOUR

Lundi, le 9 novembre 1959

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

9 h. 30	Commission C/ Commission 3	Salle E - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Commission F	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Commission H	Salle PW - Maison des Congrès

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

	Groupe de travail 4 Ad Hoc	Annulé
9 h. 00	Sous-Groupe de travail 4B2	Salle PW - Maison des Congrès
9 h. 00	Sous-Groupe de travail 4D5 (Région 1)	Salle G - Bâtiment Electoral
9 h. 00	Groupe de travail 4E Ad Hoc	Salle H - Bâtiment Electoral
9 h. 00	Groupe de travail 4G	Salle B - Palais des Expositions
9 h. 00	Groupe de travail 5A	Salle A - Bâtiment Electoral
9 h. 00	Sous-Groupe de travail 5B4	Salle F - Bâtiment Electoral
9 h. 00	Groupe de travail 6 Ad Hoc	Salle L - Bâtiment Electoral
9 h. 30	Commission C/ Commission 3	Salle E - Bâtiment Electoral
	Sous-Commission 7F	Annulé
15 h. 00	Commission 4	Salle B - Palais des Expositions
15 h. 00	Groupe de travail 5 Ad Hoc	Salle F - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Sous-Groupe de travail 5B4	Salle E - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Commission 7	Salle D - Palais des Expositions
15 h. 00	Commission 8	Salle J - Bâtiment Electoral
20 h. 30	Sous-Groupe de travail 5B4	Salle F - Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

AUJOURD'HUI

A LA CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

A la Commission C/Commission 3 (Président M. Darnell) : approbation du compte rendu de la 2ème séance (Document N° 113 (CP) et Document N° 514 (CAR)); rapport du Groupe de travail C2/3B portant sur les dépenses des Conférences (Document N° 134 (CP) et Document N° 515 (CAR)); contribution d'un pays représenté par une délégation ayant qualité d'observateur; distribution gratuite de classeurs et autres fournitures aux délégués.

A la Commission H (Président M. Garrido) : compte rendu de la 3ème séance de la Commission H (Document N° 132); budget unique et fonds de roulement - Rapport du Conseil à la Conférence de plénipotentiaires, Chapitre 13, Section 13.1, Document N° 7 et Document N° 8, paragraphe 41; échelle des contributions à l'Union (Article 13, paragraphe 4 de la Convention) et procédure à suivre en vue du choix de la classe de contribution (Protocole additionnel I de Buenos Aires) - Propositions N°s 113, 259, 230, 231 du Recueil, Document N° 8, paragraphes 38 à 41 et Document N° 30, projet de Résolution au sujet de la vérification des comptes de l'Union (un document de travail sera distribué en temps utile).

N.B. Etant donné l'importance particulière des questions à l'ordre du jour de cette séance, il serait extrêmement souhaitable que le plus grand nombre possible de délégations y soient représentées. En tout état de cause, la discussion de ces questions ne pourra pas être renvoyée à des séances ultérieures.

A LA CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

Commission C/Commission 3 (Président M. Darnell) - voir ci-dessus.

A la Commission 4 (Président M. Pedersen) : examen des comptes rendus des 19ème, 20ème et 21ème séances (Documents N°s 458, 507 et 518); rapports oraux des Présidents des Groupes de travail; examen du Corrigendum N° 2 au Document N° 361 - Premier rapport du Groupe de travail 4A à la Commission 4 (N° 94a du Règlement); projet de Résolution relatif à l'utilisation des bandes 7 100 - 7 300 kc/s par le service d'amateur et le service de radiodiffusion (Document N° 477 et les Propositions N°s 5559 et 5560 des Etats-Unis (Document N° 501)); examen du rapport du Groupe spécial N° 126 du Règlement (Document N° 492 et la Proposition N° 5557 de la Turquie (Document N° 498)); examen des 3ème et 4ème rapports du Groupe de travail 4B à la Commission 4 (Documents N°s 457 et 521 respectivement) relatifs aux bandes de fréquences comprises entre 325 et 4 000 kc/s; examen du rapport du Groupe spécial relatif à la méthode future d'attribution des fréquences (s'il est publié).

A la Commission 7 (Président M. Ehnle) : approbation du compte rendu de la 10ème séance (Document N° 490); approbation du deuxième rapport de la Sous-Commission 7A, ainsi que des textes y annexés (Document N° 494).

CONFERENCE ADMINISTRATIVE DES RADIOCOMMUNICATIONS

Septième séance plénière

La septième séance plénière de la Conférence administrative des radiocommunications aura lieu mardi, 10 novembre 1959, à 15 heures, Salle A, au Bâtiment Electoral.

Les points principaux à l'ordre du jour sont les suivants :

1) Troisième rapport du Groupe spécial - Attributions de fréquences à la recherche spatiale (Document N° 478)

2) Rapport du Groupe spécial créé en séance plénière de la Conférence (I.F.R.B.) (Document N° 526)

3) Propositions :

N° 4602 - Emissions à haute fréquence

N° 4603 - Emissions en modulation de fréquence

N° 4604 - Fabrication d'appareils récepteurs de radiodiffusion à prix modique (pages 825.2 et 825.3 du Cahier des propositions)

NOUVEAU GROUPE DE TRAVAIL

Un nouveau Groupe de travail, le 7A8, que présidera M. W.F. Bradley (Etats-Unis d'Amérique), s'occupera de l'Appendice 7 du Règlement des radiocommunications.

LISTE DES PARTICIPANTS

LIST OF PARTICIPANTS

LISTA DE PARTICIPANTES

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

PLENIPOTENTIARY CONFERENCE

CONFERENCIA DE PLENIPOTENCIARIOS

Arrivées récentes et nouvelles désignations/ Nominations and new arrivals/ Designaciones y llegadas recientes

59. MAROC (Royaume du)
MOROCCO (Kingdom of)
MARRUECOS (Reino de)

Conseiller technique/ Technical Adviser/ Consejero técnico

M. Henri LACROZE — Hôtel Touring-Balance, 13 Place Longemalle, Genève, T. 25 13 80

76. REPUBLIQUE ARABE UNIE
UNITED ARAB REPUBLIC
REPÚBLICA ÁRABE UNIDA

Supprimer
Delete
Suprímase

A diplomatic representative from the U.A.R.'s Embassy in Switzerland

Ajouter
Add
Añádase

Dr. Ali Samir SAFWAT, 2ème Secrétaire à la Délégation de la R.A.U. auprès de l'Office Européen des Nations Unies — Délégation de la R.A.U., 2 Place des Eaux-Vives, Genève, T. 35 33 30

84. SUEDE
SWEDEN
SUECIA

Secrétaire de la Délégation/ Secretary of the Delegation/ Secretaria de la delegación

Mello Hjördis BJLRNERT

310. ORGANISATION METEOROLOGIQUE MONDIALE (O.M.M.)
WORLD METEOROLOGICAL ORGANIZATION (W.M.O.)
ORGANIZACIÓN METEOROLÓGICA MUNDIAL (O.M.M.)

Observateur/ Observer/ Observador

Dr. H. SEBASTIAN
Chief of the Technical Assistance Unit
of the Secretariat of O.M.M.

/

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 62 GENEVE Mardi, le 10 novembre 1959

Publié pendant les séances des
Conférences de l'U.I.T.

ORDRES DU JOUR

Mardi, le 10 novembre 1959

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

9 h. 30	Commission D	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Commission E	Salle PW - Maison des Congrès
15 h. 00	Sous-Commission F2	Salle E - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Groupe de travail G Ad Hoc	Salle F - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Sous-Commission H1	Salle L - Bâtiment Electoral

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h. 00	Groupe de travail 4C	Annulé
9 h. 00	Groupe de travail 4D4 Région 1	Salle G - Bâtiment Electoral
9 h. 00	Groupe de travail 4D7 Région 3	Salle H - Bâtiment Electoral
9 h. 00	Groupe de travail 4E	Salle C - Palais des Expositions
9 h. 00	Groupe de travail 5A	Salle F - Bâtiment Electoral
9 h. 00	Sous-Groupe de travail 5 Ad Hoc	Salle B - Palais des Expositions
9 h. 00	Sous-Commission 7E	Annulé
9 h. 00	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
11 h. 00	Sous-Groupe de travail 7A Ad Hoc	Salle D - Palais des Expositions
15 h. 00	Séance Plénière	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Groupe de travail 7A4	Salle D - Palais des Expositions
17 h. 00	Sous-Groupe de travail 5B4	Salle A - Bâtiment Electoral
20 h. 30	Sous-Groupe de travail 5B4	Salle A - Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

AUJOURD'HUI

A LA CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

A la Commission D (Président M. Nicotera) : approbation des comptes rendus des 5ème et 6ème séances (Documents N°s 114 et 129); propositions relatives à la structure de l'Union (Propositions N°s 71, 76, 83 et 89 du Recueil et Documents N°s 107, 110, 122, 125, 126, 127 et 128).

A LA CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

A la SEANCE PLENIERE : approbation du procès-verbal de la 6ème Séance plénière (Document N° 486 et Corrigendum N° 1); 3ème rapport du Groupe spécial - Attribution de fréquences à la recherche spatiale (Document N° 478); désignation du Membre portant actuellement le nom de "Colonies, Protectorats, Territoires d'Outre-Mer et Territoires sous mandat ou tutelle du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord" (Document N° 480); rapport du Groupe spécial créé en séance plénière (Document N° 526); propositions N°s 4602 - Emissions à hautes fréquences; 4603 - Emissions en modulation de fréquence; et 4604 - Fabrication d'appareils récepteurs de radiodiffusion à prix modique (Pages 825.2 et 825.3 du Cahier des Propositions).

Au Groupe spécial - Commission 5 (Président M. Mirza) : suites des discussions portant sur le Document N° DT 645 et examen des Addendums N°s 1 et 2.

MODIFICATIONS A LA LISTE DES PARTICIPANTS

Deux feuillets comportant des modifications à la liste des participants (Secrétariat des conférences) vont être distribués incessamment.

Les participants sont priés de les insérer dans la liste sous N° 6; ils remplacent les pages :

Sec. 6/1 Rev.1
Sec. 6/2 Rev.1
Sec. 6/2/1 Rev.1
Sec. 6/2/2 Rev.1

A LA COMMISSION H

Sous la présidence de M. José Garrido, la Commission des Finances a procédé à un large débat sur les questions:

- du budget unique;

- de la création d'un fonds de roulement.

Après avoir entendu les arguments contre et en faveur de l'introduction d'un budget unique, la Commission a adopté le principe du budget unique.

Résultat du vote: pour - 18; contre - 8; abstentions - 3.

La Commission se réserve de discuter les détails de l'introduction d'un tel budget s'il y a ratification de sa décision par l'Assemblée plénière.

En ce qui concerne la création d'un fonds de roulement la Commission s'est prononcée en faveur du maintien du système actuel de financement au moyen d'avances du Gouvernement de la Confédération Helvétique.

Résultat du vote: pour - 21; contre - 2; abstentions - 4.

Un rapport sur cette très importante séance de la Commission des Finances sera soumis sous peu à l'Assemblée plénière de la Conférence de Plénipotentiaires qui devra donc se prononcer sur les deux questions discutées par la Commission.

SEANCES DE LA SOUS-COMMISSION F2

La Sous-Commission F2 de la Conférence de Plénipotentiaires se réunira deux fois cette semaine, et non une seule fois comme il a été publié dans le programme hebdomadaire par suite d'une erreur de transcription.

Ces séances de la Sous-Commission F2 auront lieu le mardi 10 novembre, à 15 heures, à la Salle E, et le vendredi 13 novembre, à 15 heures à la Salle E (Bâtiment Electoral).

REUNION DU GROUPE 7A AD HOC

La séance du Groupe 7A Ad Hoc, prévue à la Salle D pour aujourd'hui, aura lieu à 11 heures et non à 9 heures.

COMMISSION 4

LE RAPPORTEUR EN PREND POUR SON GRADE

La Commission 4 s'est réunie pour la vingt-deuxième reprise dans les solitudes froides et hostiles du Palais des Expositions. La plupart des délégués avaient sagement revêtus leurs pardessus ou tous autres vêtements d'hiver dont ils pouvaient disposer.

Les débats relatifs aux compte rendus des séances passées ont été animés par la plainte de l'un des Présidents de l'un des Groupes de travail, qui estimait que les profondes paroles de sagesse qu'il avait prononcées lors d'une séance précédente n'avaient reçu du rapporteur qu'une bien maigre considération. En feuilletant nos dossiers, il apparaît que cette personnalité avait été infiniment mieux traitée dans notre quotidien (numéro 56) que dans le compte rendu.

En règle générale, la plupart des Sous-Groupes pensaient pouvoir achever leurs travaux au cours de la semaine, à l'exception du Groupe de travail 4D, dont le Président, M. Sowton, n'à pu améliorer les prévisions qu'il avait faites il y a déjà plusieurs semaines en avançant la date du 23 novembre. Le Président du Groupe de travail 4G, M. Myers, manifeste une certaine angoisse devant les "progrès en marche arrière" qui semblent se manifester dans son Groupe il estime cependant qu'il lui est encore possible de mettre un terme à ses travaux avant la fin de la semaine. Un certain nombre de points de vue se sont fait jour touchant la nécessité que les travaux des groupe de travail soient achevés le plus rapidement possible et le Président, après avoir pris note de ces avis ainsi que de diverses suggestions, a déclaré qu'il soulèverait la question devant la Commission de direction.

La Commission a pu terminer l'examen de l'un des principaux paragraphes du premier rapport du Groupe de travail 4A et il sera ainsi possible de transmettre le texte revisé des Article 3 et 4 et celui d'une partie de l'Article 5 à la Commission de rédaction.

La question de l'utilisation partagée des bandes de fréquences 7 000 - 7 100 et 7 100 - 7 300 kc/s par le service d'amateur et par le service de radiodiffusion est à nouveau examinée et un projet de nouveau texte de résolution visant à appliquer la décision de la Commission est accepté. Cependant, la proposition des Etats-Unis visant à introduire une nouvelle disposition pour appliquer les modifications intervenues dans l'allocation a fait l'objet d'un vif débat, le délégué de l'Italie étant fermement appuyé lorsqu'il a affirmé qu'il serait déraisonnable que les administrations acceptent une proposition signifiant pratiquement que le nouveau Tableau ne serait pas appliqué avant la dernière station de radiodiffusion ait cessé de fonctionner dans la bande 7 000 - 7 100 kc/s. La proposition des Etats-Unis a été repoussée à la suite d'un vote par appel nominal.

COMMISSION F

Après avoir examiné une proposition tchécoslovaquie, d'après laquelle les territoires qui possèdent leur propre administration des télécommunications, mais ne sont pas membres de l'Union, devraient être informés des conférences de l'Union, afin de pouvoir envoyer des observateurs, la Commission F a décidé, par un vote, d'adopter une contre-proposition, présentée par les Etats-Unis, tendant à supprimer les dispositions actuelles du Règlement aux termes desquelles le gouvernement invitant, en accord avec le Conseil d'administration, ou sur proposition de celui-ci, peut inviter les gouvernements non participants à envoyer des observateurs pour prendre part à la Conférence en qualité de conseillers.

GROUPE DE TRAVAIL 5A

Le Groupe de travail 5A a terminé hier l'examen du Document N° DT 634, relatif au formulaire de notification des fréquences. A la suite de certaines suggestions, le Groupe de travail doit procéder à un nouvel examen de certains paragraphes relatifs aux instructions générales pour compléter la notification.

Le Groupe est alors revenu à la discussion sur le Document N° DT 649 (projet d'article 11), en prenant à la page 3. Cette discussion reprendra demain.

REUNION DE LA COMMISSION G

Les participants sont priés de noter que la prochaine séance de la Commission G aura lieu le mercredi 11 novembre à 15 heures et non le mardi 10 novembre, comme il avait été primitivement annoncé. L'ordre du jour de la séance de mercredi sera le même que celui qui avait été établi pour mardi (Document N° DT 40-FES)

LISTE DES PARTICIPANTS

LIST OF PARTICIPANTS

LISTA DE PARTICIPANTES

CONFERENCE ADMINISTRATIVE DES RADIOCOMMUNICATIONS
ADMINISTRATIVE RADIO CONFERENCE
CONFERENCIA ADMINISTRATIVA DE RADIOCOMUNICACIONES

Arrivées récentes et nouvelles désignations
Nominations and new arrivals
Designaciones y llegadas recientes

84. SUEDE
SWEDEN
SUECIA

Chef de la délégation / Head of the Delegation / Jefe de la delegación

Dr. Håkan STERKY (et Mme.) — Hôtel Century, 24 Avenue de Frontenex, Genève, T. 36 80 95

Changements d'adresse
Changes of Address
Cambios de dirección

57. LUXEMBOURG
LUXEMBURG
LUXEMBURGO

Délégué / Delegate / Delegado

M. Louis WEHENKEL (et Mme.) — 13, rue de Bâle, Genève

61. MONACO
MONACO

Expert / Consultant / Asesor

M. Gustave AUVRAY (et Mme.) — jusqu'au 24/11: Hôtel Richemond, 8 - 10, rue A. Fabri, Genève, T. 32 71 20

84. SUEDE
SWEDEN
SUECIA

Délégué / Delegate / Delegado

M. Harry EMBE
(et Mme)

Hôtel Century
24 Avenue de Frontenex
Genève
T. 36 80 95

Autres informations
Other information
Otros asuntos

29. EQUATEUR
ECUADOR

Observateur / Observer / Observador

S.E.D. José Vicente TRUJILLO
(y Sra)

71. PHILIPPINES (République des)
PHILIPPINES (Republic of the)
FILIPINAS (República de)

Délégué / Delegate / Delegado

Mr. Francisco TRINIDAD
(and Mrs)

76. REPUBLIQUE ARABE UNIE
UNITED ARAB REPUBLIC
REPÚBLICA ÁRABE UNIDA

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

M. Anis Tewfik EL BARDAI

lire)
read)
léase)

Directeur général de l'Administration
des radiocommunications

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES
PLENIPOTENTIARY CONFERENCE
CONFERENCIA DE PLENIPOTENCIARIOS

Nouvelles désignations et arrivées récentes
Nominations and new arrivals
Designaciones y llegadas recientes

84. SUEDE
SWEDEN
SUECIA

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

*Dr. Håkan STERKY
(et Mme)

Hôtel Century
24 Avenue de Frontenex
Genève
T. 36 80 95

Changements d'adresse
Changes of address
Cambios de dirección

61. MONACO
MÓNACO

Conseiller technique / Consultant / Asesor

*M. Gustave AUVRAY
(et Mme)

jusqu'au 24/11 :

Hôtel Richemond
8-10 rue Ad. Fabri
Genève
T. 32 71 20

Autres informations
Other information
Otros asuntos

53. LAOS (Royaume du)
LAOS (Kingdom of)
LAOS (Reino de)

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

S.A.R. Tiao CHANTHARANGSI

remplacé après son départ par:
replaced after his departure by:
sustituido al marcharse por:

M. SENGIER

71. PHILIPPINES (République des)
PHILIPPINES (Republic of the)
FILIPINAS (República de)

*Mr. Francisco TRINIDAD
(and Mrs)

76. REPUBLIQUE ARABE UNIE
UNITED ARAB REPUBLIC
REPÚBLICA ÁRABE UNIDA

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

*H.E. Dr. Mahmoud Mohammed RIAD

lire / read / léase: Director-General of Telecommunications Organization

Délégué / Delegate / Delegado

*Mr. Anis Tewfik EL BARDAI
Director-General of Radiocommunications Administration

94. VENEZUELA (République de)
VENEZUELA (Republic of)
VENEZUELA (República de)

Chef adjoint de la délégation / Deputy Head of the Delegation
Jefe adjunto de la delegación

Sr. D. José Vicente HERNANDEZ
(y Sra)

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 63 GENEVE Mercredi, le 11 novembre 1959

Publié pendant les séance des
Conférences de l'U.I.T.

ORDRES DU JOUR

Mercredi, le 11 novembre 1959

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

9 h. 30	Groupe de travail D Ad Hoc	Salle G - Bâtiment Electoral
9 h. 30	Commission H	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h.	Commission D	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h.	Commission G	Salle PW - Maison des Congrès
15 h.	Groupe de travail Commission B	Bureau 3 - Bâtiment Electoral
20 h. 30	Groupe de travail G Ad Hoc	Salle G - Bâtiment Electoral

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h.	Groupe de travail 4D Spécial	Salle E - Bâtiment Electoral
9 h.	Groupe de travail 4D8 Région 1	Salle H - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Groupe de travail 4E3	Salle B - Palais des Expositions
	Groupe de travail 5A	Annulé
9 h.	Sous-Groupe de travail 5A1	Salle L - Bâtiment Electoral
9 h.	Groupe de travail 6A	Salle C - Palais des Expositions
9 h.	Sous-Commission 7A	Salle D - Palais des Expositions
9 h.	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
14 h.	Sous-Groupe de travail 4D2	Salle L - Bâtiment Electoral
14 h. 15	Groupe de travail 4 Ad Hoc	Bureau 115 - Bâtiment Electoral
15 h.	Commission 4	Salle B - Palais des Expositions
15 h.	Groupe de travail 5B	Salle F - Bâtiment Electoral
15 h.	Commission 6	Salle C - Palais des Expositions
15 h.	Sous-Commission 7B	Salle D - Palais des Expositions
15 h.	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
20 h. 30	Groupe de travail 4G2 Région 1	Salle H - Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

AJOURD'HUI

A LA CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

A la Commission E (Président M. Colt de Wolf): approbation du rapport de la 3ème séance de la Commission (Document N° 104); assistance technique (suite de la discussion) - participation au Programme élargi (Chapitre 9 du Rapport du Conseil d'Administration et Documents Nos 62, 63, 64, 66, 73 et 74); administration du programme de l'U.I.T. (Document N° 12); imputation des dépenses d'administration et d'exécution (Section 14.4 du Rapport du Conseil d'administration); conditions de participation aux activités du Fonds spécial des Nations Unies (Section 14.5 du Rapport du Conseil d'Administration et Document N° 13); activités d'assistance technique propres à l'U.I.T. (Section 9.5 du Rapport du Conseil d'Administration, Documents Nos 11, 73, 74 et Propositions Nos 59, 239 et 276).

A la Commission G (Président M. Wolverson): comptes rendus des 2ème et 3ème séances (Documents Nos 71 et 108); le Fonds de pensions (Document N° 120); La Caisse des pensions du personnel de l'O.I.T. (Document N° 101).

A LA CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

Au Sous-Groupe de travail 4G2 (Région 1) (Président M. Myers) : réduction du nombre des notes au Tableau de répartition entre 10 500 et 40 000 Mc/s, pour ce qui concerne la Région 1 (Documents Nos 449 et DT 714).

Au Groupe de travail 5B (Président M. Autelli) : rapport verbal des Présidents des Sous-Groupes de travail; examen des rapports des Sous-Groupes de travail 5B1 (Document N° DT 719) et 5B2.

Au Groupe de travail 6A (Président M. Allen): compte rendu de la 14ème séance (Document N° 502); termes restant à définir (Document N° DT 536, Addendum N° 1); termes qui ont déjà été étudiés et dont l'examen a été reporté; Article 1, Section VI, termes se rapportant à l'exploitation (Propositions Nos 31 et 279, pages 41 et 94 du Cahier des Propositions)

A la Commission 7 (Président M. Ehnle): approbation du compte rendu de la 11ème séance (Document N° 530); approbation des textes contenus dans les Documents Nos 476, 489, 534.

A la Sous-Commission 7A (Président M. Bouchier) : approbation des comptes rendus des 20ème et 21ème séances (Documents N°s 496 et 499); approbation des Annexes aux Documents Nos 496 et 499; étude de la Proposition N° 5126 concernant l'Appendice 13 - République fédérale d'Allemagne (Document N° 72); étude du rapport du Groupe de travail 7A2 (Document N° DT 534) et de la Proposition N° 5562 - Vénézuela (Document N° 527); étude des premier et deuxième rapports du Groupe de travail 7A4 (Documents Nos DT 699 et 709); étude de l'Article 294 des Actes finals de la C.A.É.R.; (pour mémoire); étude de la Résolution N° 8 des Actes finals de la C.A.E.R.; étude de la Recommandation N° 7 des Actes finals de la Conférence radiotéléphonique de la Mer Baltique et de la Mer du Nord.

A la Sous-Commission 7B (Président M. Billington): approbation des comptes rendus des 17ème, 18ème et 19ème séances (Documents Nos 504, 505 et 511); approbation des textes de l'Annexe au Document N° 511; approbation de la Recommandation annexée au Document N° 505; rapports des Groupes de travail 7B5, 7B6 et 7B7; rapport du Groupe de travail spécial concernant l'introduction d'une table d'épellation phonétique des chiffres (Document N° DT 675).

A LA COMMISSION D

" LA PASSE DU DIABLE "(SUITE)

La "Passe du Diable" n'est pas encore franchie. Toutefois, la Commission D ayant accepté la proposition de M. Fathy Gheith, délégué de Kuwait, un Groupe de travail, ou bien plutôt un commando, constitué seulement des représentants des délégations qui ont présenté des propositions concernant la structure et l'organisation de l'Union, va maintenant s'élancer à la conquête de la "Passe du Diable", que nous lui souhaitons de franchir le plus rapidement possible car déjà les neiges s'amoncellent sur les sommets et il sera bientôt de plus en plus difficile d'éviter les avalanches et de passer de la vallée du temps présent à la vallée du temps futur.

Le mandat du Groupe de travail ou commando consiste à :

a) préparer un document contenant l'ensemble des propositions faites au sujet de l'organisation de l'Union et tenant compte de toutes les propositions directes ou indirectes faites à ce sujet;

b) présenter également des arguments jouant pour ou contre ces diverses propositions;

c) rechercher l'avis des Directeurs des Comités consultatifs et du Secrétaire général par intérim;

d) indiquer quelles modifications de la Convention entraînerait tel ou tel changement.

Les membres du Groupe de travail doivent donc considérer que leur tâche essentielle est de laisser décanter quelque peu les diverses propositions et de tâcher à arriver à ce que M. Drevet (France) a qualifié de "synthèse nécessaire".

A L'ASSEMBLEE PLENIERE DE LA CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

AU CARREFOUR - L'I.F.R.B. - LA RADIO SANS BARRIERES

Réunie sous la présidence de M. Charles J. Acton, la Conférence des radiocommunications a, au cours d'une longue séance plénière, pris d'importantes décisions.

Sur la base du troisième et dernier rapport du Groupe spécial chargé des problèmes de l'attribution de fréquences à la recherche spatiale, la Conférence, considérant, comme l'ont très clairement expliqué le Capitaine Charles Booth, Chef de la délégation du Royaume-Uni, et M. T.A.M. Craven, Chef de la délégation des Etats-Unis d'Amérique, que l'on se trouve déjà à un véritable "carrefour", a décidé de recommander

- la convocation, en principe vers la fin de 1963, d'une conférence administrative extraordinaire des radiocommunications d'une durée approximative d'un mois dont l'ordre du jour de base serait celui qui figure à l'Annexe 2 du Document N° 487-F;

- l'examen par le Conseil d'administration, au cours de ses sessions ordinaires de 1962 à 1963, de la situation d'après les informations reçues des Membres et Membres associés de l'Union, du C.C.I.R. et des autres organisations intéressées;

- l'invitation aux Membres et Membres associés de l'Union qui lanceront des satellites artificiels durant la période de recherche spatiale précédant la Conférence administrative extraordinaire des radiocommunications prévue pour la fin de 1963 d'informer le Conseil d'administration et les organismes techniques compétents de l'U.I.T. des fréquences utilisées et des progrès techniques accomplis dans l'emploi des télécommunications pour la recherche spatiale;

Le C.C.I.R. est invité à étudier :

a) la question de l'indentification des émissions radioélectriques en provenance des satellites artificiels et autres véhicules de l'espace;

b) la question des dispositions à prendre pour interrompre les émissions radioélectriques des satellites artificiels et autres véhicules de l'espace à un moment approprié.

Les administrations des pays qui lancent des satellites ou d'autres véhicules de l'espace sont invitées à considérer les problèmes sus-mentionnés et à présenter les résultats de leurs études au C.C.I.R.

La Conférence a décidé de transmettre à la Conférence de plénipotentiaires le texte préparé par le Groupe spécial en réponse aux questions posées par ladite Conférence de plénipotentiaires en ce qui concerne l'I.F.R.B., c'est-à-dire le texte figurant au Document N° 526, qui a toutefois subi de légères modifications. Ce texte modifié contiendra en Appendice l'opinion de la minorité.

Lorsque fut décidé, par 47 voix contre 9 et 9 abstentions et par vote nominal, l'adoption du texte modifié, les représentants de la Tchécoslovaquie, de la Hongrie, de la Biélorussie, de la Pologne, de l'Ukraine, de la Roumanie et de l'Albanie tinrent à préciser qu'ils partageaient les vues de l'U.R.S.S. et de la Bulgarie sur ce sujet, le délégué de l'Italie estimait que le nombre des membres de l'I.F.R.B. devrait être de 7, les délégués de la Grèce, de la Suède, et de la Suisse rappelèrent qu'ils étaient en faveur de 9 membres pour l'I.F.R.B., choisis en raison de leurs qualifications personnelles et les délégués de la Norvège et du Portugal indiquèrent que leurs Gouvernements étaient également en faveur d'une réduction du nombre des membres de l'I.F.R.B. M. Booth, Chef de la délégation du Royaume-Uni, rappela les propositions anglaises sur le sujet qui prévoient que les membres de l'I.F.R.B. ne sont pas forcément des ressortissants de différents pays.

Le Président de l'I.F.R.B., M. Sundaram, déclara que l'I.F.R.B. n'était pas d'accord avec certaines déclarations qui figurent dans le texte qui contient les vues de la minorité.

La Conférence passa alors à l'examen des propositions présentées par la délégation du Maroc et qui émanent de l'UNESCO, à savoir les propositions N°s 4602, 4603 et 4604. Le représentant du Maroc et l'observateur de l'UNESCO, M. Julian Behrstock expliquèrent que ces propositions avaient en fait pour but de créer une radiodiffusion véritablement sans barrières et de faire profiter tous les pays du monde des fantastiques développements techniques récents. Pour arriver à cela, il faudrait soit réduire les besoins de ceux qui se sont déjà servis depuis longtemps, soit réduire les normes techniques, soit élargir les bandes réservées à la radiodiffusion. Tâches difficiles !. Pour assurer le libre échange et la libre circulation des renseignements et des informations par le truchement des mots et des images et pour arriver à une meilleure entente, une meilleure coopération entre les peuples, il est nécessaire de sortir de la véritable impasse où l'on se trouve à l'heure actuelle et d'une situation où dans de nombreux pays il n'existe que quelques appareils récepteurs pour des milliers de personnes.

La Conférence a décidé d'accepter en principe la recommandation N° 4603 qui stipule que les Membres et Membres associés de l'U.I.T. doivent étudier la possibilité de faire diffuser des émissions en modulation de fréquence par leurs services nationaux de radiodiffusion. Il appartiendra au Comité de rédaction de mettre au point un texte approprié pour cette recommandation.

En ce qui concerne la proposition N° 4602 concernant les émissions à haute fréquence il faut attendre les résultats des travaux de la Commission 5. Pour ce qui est de la recommandation N° 3 concernant la mise au point d'appareils récepteurs de radiodiffusion à prix modique, le principe en est admis, mais le C.C.I.R. préparera un texte à ce sujet qui sera soumis à la Conférence et qui envisagera une étude par le C.C.I.R. sur la possibilité de mettre au point un appareil récepteur efficace, normalisé et d'un prix modique spécialement adapté aux besoins des auditeurs des pays sous-développés.

M. Booth (Royaume-Uni) avait tenu à faire remarquer qu'il ne s'agissait pas de problèmes nouveaux et que depuis douze semaines déjà la Conférence s'y intéressait; et a souligné par ailleurs que la contribution du C.C.I.R. ne pouvait être qu'une contribution purement technique.

Parlant au nom de l'O.I.R.T., M. Joachim (Tchécoslovaquie) rappela que cette organisation avait déjà étudié le problème des appareils récepteurs à prix modique à la Conférence de Sofia en 1957 et lors d'une conférence en Corée en 1959. L'O.I.R.T. ne sera que trop heureuse de fournir au C.C.I.R. tous les éléments d'information qu'elle possède à ce sujet.

Le délégué du Pakistan, appuyé par le délégué de l'Iran, évoqua les besoins des pays nouveaux et en voie de développement et souligna le danger des brouillages intentionnels (intentional interference). Le délégué de la Yougoslavie insista sur l'importance de plans d'assignation de fréquences pour les services fixes et les services de radiodiffusion.

x x

x

La Conférence a également décidé, et ce afin de faciliter les travaux du Comité de rédaction, que là où figureraient dans le texte anglais et espagnol les mots "cycles par seconds", figurerait le mot "hertz" dans le texte français.

L'article 47, qui n'avait pas - le pauvre - subille sort commun et été renvoyé pour étude à quelque commission ou groupe a été remis directement entre les mains du Comité de rédaction.

Au cours des débats d'hier le délégué de Cuba ayant émis l'opinion que les conférences de l'U.I.T. devraient avoir lieu à intervalles plus rapprochés comme celles des autres organisations internationales, cette opinion ne sembla pas retenir l'attention de l'auditoire et nul ne fit remarquer à ce sujet que dans les autres organisations internationales il est assez rare que les conférence durent cinq ou six mois.

A LA COMMISSION E

L'U.I.T. ET L'ADMINISTRATION DE SON PROGRAMME D'ASSISTANCE TECHNIQUE

La Commission E, qui s'est réunie hier après-midi au Palais Wilson dans la Maison des Congrès, a entendu tout d'abord son Président, M. Colt de Wolf, lui rappeler que cette maison était construite à titre provisoire en 1931 pour abriter la Conférence de désarmement. Il a signalé qu'une photographie y montre les grands de l'époque et aussi un certain jeune homme.

La question à débattre était la conduite par l'U.I.T. des travaux d'ordre administratif que les Nations Unies assurent actuellement. La question financière est à la base de tout problème et les délégués n'ont accepté la proposition présentée par le Secrétaire général par intérim dans le Document Nº 12 qu'après s'être assurés que l'opération ne se traduirait pas par un accroissement des dépenses dans le budjet de l'U.I.T. Par 22 voix contre 11 et 3 abstentions la Commission a accepté cette proposition et dorénavant c'est à l'U.I.T. qu'il incombera d'assurer tous les travaux d'administration pure de son programme d'assistance technique.

GROUPE 5A

Hier le Groupe 5A a fini d'examiner le projet du nouvel Article 11 (Document Nº DT 649) qui retourne maintenant au groupe de rédaction pour examen des amendements suggérés en cours de séance.

Les réunions du Groupe 5A prévues pour ce matin et pour jeudi matin ont été annulées, pour permettre au groupe de rédaction d'avancer dans son travail.

REUNION DE LA COMMISSION G

L'Ordre du jour de la réunion d'aujourd'hui sera le même que celui initialement publié pour le 10 novembre (Document DT 40).

LISTE DES PARTICIPANTS

LIST OF PARTICIPANTS

LISTA DE PARTICIPANTES

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES
PLENIPOTENTIARY CONFERENCE
CONFERENCIA DE PLENIPOTENCIARIOS

Nouvelles désignations et arrivées récentes
Nominations and new arrivals
Designaciones y llegadas recientes

14. CANADA
CANADA

Délégué / Delegate / Delegado

delete : Mr. J.E.G. HARDY
Financial Adviser
Department of External Affairs

and insert instead :

Mr. J.M. HARRINGTON
Financial Adviser
Department of External Affairs

28. ENSEMBLE DES ETATS et TERRITOIRES représentés par l'Office français des Postes et Télécommunications d'OUTRE-MER

GROUP OF THE DIFFERENT STATES and TERRITORIES represented by the French OVERSEAS Postal and Telecommunication Agency

CONJUNTO DE ESTADOS y TERRITORIOS representados por la Oficina francesa de Correos y Telecomunicaciones de ULTRAMAR

Chef de la délégation / Head of the Delegation / Jefe de la delegación

(En l'absence de M. Honoré FARAT)

M. Jean MEYER
Directeur général de l'Office central des Postes et Télécommunications d'Outre-Mer
(et Mme)

Hôtel Mirabeau
4, rue de Candolle
Genève
T. 25 33 20

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 64 GENEVE Jeudi, le 12 novembre 1959

Publié pendant les séances des
Conférences de l'U.I.T.

ORDRES DU JOUR

Jeudi, le 12 novembre 1959

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

9 h. 30	Commission D	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail D ad hoc	Salle G - Bâtiment Electoral
	Commission F	annulé
15 h.	Commission G	Salle PW - Maison des Congrès

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h.	Groupe de travail 4A	Salle B - Palais des Expositions
9 h.	Groupe de travail 4D spécial	annulé
9 h.	Sous-Groupe de travail 4D5	Salle L - Bâtiment Electoral
9 h.	Groupe de travail 4E	Salle C - Palais des Expositions
	Groupe de travail 5A	annulé
9 h.	Sous-Groupe de travail 5A1	Salle H - Bâtiment Electoral
9 h.	Commission 7	Salle D - Palais des Expositions
9 h.	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
9 h.	Groupe de travail 5B	annulé
15 h.	Groupe de travail 4D	Salle E - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Groupe de travail 4G	Salle C - Palais des Expositions
15 h. 00	Groupe de travail 5B	Salle F - Bâtiment Electoral
	Sous-Groupe de travail 5B6	annulé
15 h. 00	Groupe de travail 6 ad hoc	Salle L - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Sous-Commission 7B	Salle D - Palais des Expositions
15 h. 00	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

AUJOURD'HUI

A LA CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

Au Groupe de travail 4D (Président M. Sowton) : examen du rapport du Sous-Groupe de travail 4D10 (Document DT 737); examen du premier projet de rapport du Groupe de travail 4D à la Commission 4 (Document N° 718); examen des rapports des divers Sous-Groupes.

A la Commission 7 (Président M. Ehnle) : approbation du compte rendu de la 11ème séance (Document N° 530); approbation des textes contenus dans les Documents N°s 476, 489, 534 et 522.

Au Groupe de travail 7A7 (Président : E. Ron) : conclusion des débats sur l'inclusion, dans la Nomenclature des stations côtières, de renseignements relatifs à certains services spéciaux (voir Proposition N° 4556;) approbation des textes contenus dans l'Annexe à l'ordre du jour; Appendice 6; étude des Propositions N°s 4560, 2742, 2746, 2748/9, Document N° 304; transfert des Parties A, B et C de l'actuelle Nomenclature des stations côtières et de navire dans la nouvelle Nomenclature des stations côtières et dans la nouvelle Nomenclature des stations de navire.

REUNION DE LA COMMISSION F

La séance de la Commission F prévue pour aujourd'hui à 15 heures a été annulée, ainsi que la séance de la Sous-Commission F2, annoncée pour vendredi après-mici.

La Commission F se réunira à la Salle E, vendredi, le 13 novembre, à 15 heures.

LA CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES ELIRA LE SECRETAIRE GENERAL, LE SECRETAIRE GENERAL ADJOINT OU LES SECRETAIRES GENERAUX ADJOINTS

M. Klokov (U.R.S.S.) avait joué de mal chance au début de la séance d'hier à la Commission D puisque aussi bien il avait déjà fait un brillant exposé des arguments en faveur d'une réforme radicale de l'I.F.R.B. lorsque la Commission s'aperçut, après deux interventions de M. Colt de Wolf (Etats-Unis d'Amérique), qu'elle s'était fourvoyée en commençant à discuter de cette question de l'I.F.R.B. avant que la Conférence plénière ait pris connaissance du document sur ce sujet qui contient les réponses aux deux questions posées à la Conférence des radiocommunications et concernant l'organisation et les fonctions de l'I.F.R.B.

Toutefois, M. Klokov ne devait pas se décourager pour autant et il expliqua avec force et logique pour quelles raisons il semblait aux délégations de la République populaire de l'Ukraine et de l'U.R.S.S. que la Conférence de plénipotentiaires devait elle-même élire directement le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint ou les Secrétaires généraux adjoints.

La thèse et les arguments présentés par le Chef de la délégation soviétique devaient recevoir l'appui des délégations de la Hongrie, du Mexique, de l'Australie, du Viet-Nam, de la Malaisie, du Maroc, de l'Israël, de la Birmanie, de la République Arabe Unie, de l'Italie, de la R.S.S. de Biélorussie, de la Bulgarie, de la Yougoslavie, de Ceylan, du Ghana, de l'Afghanistan et de la Pologne qui expliquèrent pour quelles raisons le principe de la proposition de l'Ukraine et de l'U.R.S.S. leur semblait justifié.

Les défenseurs de cette proposition déclarèrent que son adoption aurait pour résultat de donner plus de prestige, d'autorité et d'importance aux plus hauts fonctionnaires de l'Union responsables devant le Conseil, en les faisant élire par la plus haute autorité, l'autorité souveraine de l'Union, c'est-à-dire la Conférence de plénipotentiaires, au cours d'une élection plus démocratique, par des Etats majeurs libres d'exercer leur droit de sélection et de vote direct et sans intermédiaire. Au demeurant il ne saurait y avoir d'obstacles juridiques à cette modification de la Convention. A Atlantic City on a su résoudre une difficulté de cet ordre par un protocole pour permettre la sélection ou le maintien de Messieurs von Ernst, Léon Mulatier et Gerald C. Gross.

Les délégués du Maroc, de l'Italie et de la Pologne firent en outre remarquer que si la Conférence de plénipotentiaires était chargée des élections on assurait ainsi une uniformité de procédure dans les élections pour tous les différents organes de l'Union.

Le délégué de la Tchécoslovaquie précisa, lui, qu'il lui semblait étrange qu'on fasse élire le Secrétaire général, son adjoint ou ses adjoints, par un dixième seulement des Membres de l'Union.

Parlant contre la proposition de l'U.R.S.S. et de l'Ukraine, M. Colt de Wolf (Etats-Unis d'Amérique) fit remarquer qu'à Atlantic City il n'y avait pas de Secrétaire général et qu'on avait alors à prendre des décisions dans le cadre des stipulations de la Convention de Madrid, que le prochain Conseil d'administration serait plus nombreux et plus représentatif, que la Conférence de plénipotentiaires ne se réunit qu'à intervalles irréguliers et éloignés. M. Daniels (Royaume-Uni), de son côté, insista sur le fait que le Secrétaire général est responsable devant le Conseil d'administration dont les membres ont une connaissance approfondie du travail du Secrétariat.

Le délégué de la Pologne ayant proposé qu'on arrête la discussion et qu'on passe au vote, la Commission vota au scrutin secret sur la question de savoir si elle était en faveur du principe de l'élection du Secrétaire général, du Secrétaire général adjoint ou des Secrétaires généraux adjoints par la Conférence de plénipotentiaires. Le résultat du vote fut le suivant :

pour - 53; contre - 13; abstention - 1.

Il y a lieu de signaler qu'avant le vote certains délégués donnèrent à entendre qu'ils envisageaient une modification de la proposition originale de l'Ukraine et de l'U.R.S.S. Le délégué du Mexique, M. Nunez Arellano appuyé par les délégués d'Israël, du Viet-Nam, du Ceylan, de l'Australie et de la Belgique, est d'avis que le Conseil d'Administration aurait à prendre les décisions nécessaires en cas de vacance du poste de Secrétaire général, du Secrétaire général adjoint ou des Secrétaires généraux adjoints en attendant la prochaine réunion de l'Assemblée plénière. Le délégué de la Malaisie estime que le Conseil d'Administration, s'il a à prendre une décision en cas de vacance, devrait demander à tous les Etats de faire connaître les qualifications des candidats possibles. Le délégué de l'Espagne est d'avis que le Secrétaire général devrait être soit changé soit réélu à chaque réunion de la Conférence de plénipotentiaires. Le délégué de la Yougoslavie déclara que le Conseil d'Administration, au cours des derniers mois, n'avait pas élu de Secrétaire général et avait ajourné la décision. Dans l'avenir le Conseil d'Administration devrait recevoir pour instruction ferme de procéder à une élection en cas de vacance lors de la cession qui suivrait la vacance du poste de Secrétaire général ou de Secrétaire général adjoint.

AU REVOIR ET BONNE CHANCE AU SOUS-GROUPE DE TRAVAIL 5B4

Le Sous-Groupe de travail 5B4 (Radiodiffusion à hautes fréquences) a terminé à sa treizième séance, ses travaux, tard dans la nuit du lundi 9 novembre. Le Sous-Groupe a travaillé d'arrache-pied depuis le 18 septembre, pour étudier le projet de plan préparé par l'I.F.R.B. et pour examiner les propositions des administrations. Certaines de ses treize séances ont été tenues plusieurs jours de suite. La participation aux séances était telle que la salle était trop petite pour contenir tous les délégués. Les discussions suscitaient toujours un vif intérêt, et elles étaient très animées.

On a élaboré un projet de procédure d'aménagement des fréquences dans les bandes pour la radiodiffusion à hautes fréquences, ce projet à emporté le suffrage de la majorité, bien que certaines délégations n'aient pas été d'accord aveccette procédure, ou avaient des commentaires à présenter sur les différentes phases de la procédure. Le rapport du Groupe est revisé, conformément à ses propres décisions, par un Président patient et réfléchi, M. Sven Gejer (Suède) celui-ci fera un exposé sommaire de la procédure et enverra les recommandations à la Sous-Commission 5B. Ce rapport, qui est maintenant en cours de préparation, sera à la disposition des délégués, vendredi, de manière que le Groupe de travail 5B puisse examiner très prochainement les dernières questions touchant la procédure. Il est interessant de noter que le Groupe a dû continuellement constituer des groupes spéciaux et des groupes de rédaction quand, apparemment, un accord était presque toujours apparent, mais les choses se compliquaient parce que toutes les délégations voulaient participer aux débats.

Au moment de lever la séance, le Président a remercié tous les délégués de leur coopération, et particulièrement ceux qui avaient travaillé pour l'intérêt commun, bien qu'ils n'aient pas toujours été entièrement d'accord avec certains aspects de la procédure. Il a remercié également au nom du Sous-Groupe de travail M. Frank Axon, de la B.B.C., pour son dur travail de rapporteur, M. M. Strohfeldt (Australie), le Président du Groupe spécial, MM Gayer, Wang et Menzel de l'I.F.R.B. La conclusion a été que, avec la bonne volonté de la part de toutes les administrations, la procédure qui a été approuvée, en principe, par la plupart des délégations, pose les fondations d'un service de radiodiffusion à hautes fréquences bien meilleur.

BANQUET DE L'U.I.T.

Le banquet de l'U.I.T. est donné à l'occasion de la Conférence de plénipotentiaires, tous les délégués à la Conférence, les amis et les invités seront les bienvenus; ce banquet sera donné à l'hotel des Bergues le samedi 21 novembre 1959 à 19 h.30. L'allocution du banquet sera donnée par Sir K.S. Krishanan, et les autres conférenciers seront également de nos invités. Les réservations et les billets (23 francs suisses par personne) peuvent être retirés au Bureau d'informations, chez Mme Pauli, le 12 novembre à midi.

Les délégations ou les groupes qui désirent être à une même table sont priés d'en informer Mme Pauli avant le vendredi 13 novembre, 18 heures.

AVIS IMPORTANT

La première allocution aura pour titre "Télévision en couleur", et sera donnée le 18 novembre; l'allocution de M. Ponte qui avait été prévue pour le 12 novembre sera donnée le vendredi 27 novembre.

DOUBLE JEU A LA COMMISSION 4

Malgré la présence de petits naims dans les appareils d'interprétation, obligeant les délégués à entendre l'original en même temps que l'interprétation, la Commission 4 a fait quelques progrès dans ses travaux hier après-midi, mais pas assez cependant puisque le Président voulait prolonger la séance plus tard dans la soirée. Toutefois, à cause des difficultés que cette prolongation aurait causé à un grand nombre de délégués, il n'a pas été fait suite à cette proposition.

Au début de la séance, M. Børge Nielsen (Danemark) a pu annoncer que son petit groupe, chargé d'étudier l'utilisation de la bande de fréquences 315-325 kc/s pour la navigation aéronautique et maritime dans la Mer Noire, est arrivé à un accord unanime, accord qu'il attribue à l'esprit de collaboration de tous les participants.

Le restant de l'après-midi a été occupé par des discussions relatives au 3ème rapport du Groupe de travail 4B, lequel, à l'exception d'un ou deux paragraphes, a été approuvé.

DU COTE DE L'AUSTRALASIE

Nous sommes heureux d'annoncer, d'après une information qui nous a été envoyée directement de l'Australie, que les coureurs de fond néozélandais nommés Macdougal et Nether Gold ont triomphé, au premier et au second rang, à la Coupe Melbourne de £15 500 courue à Flemington.

Il semble qu'il y ait une étroite coopération internationale du côté de l'Australasie.

LISTE DES PARTICIPANTS

LIST OF PARTICIPANTS

LISTA DE PARTICIPANTES

CONFERENCE ADMINISTRATIVE DES RADIOCOMMUNICATIONS
ADMINISTRATIVE RADIO CONFERENCE
CONFERENCIA ADMINISTRATIVA DE RADIOCOMUNICACIONES

Arrivées récentes et nouvelles désignations
Nominations and new arrivals
Designaciones y llegadas recientes

84. SUÈDE
SWEDEN
SUECIA

Délégué / Delegate / Delegado

Capitaine Lars BERGMAN
Capitaine de frégate
Etat-Major des forces armées de Suède
(et Mme.)

Hôtel Century
24, Avenue Frontenex
Genève
T. 36 80 95

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES
PLENIPOTENTIARY CONFERENCE
CONFERENCIA DE PLENIPOTENCIARIOS

Arrivées récentes et nouvelles désignations
Nominations and new arrivals
Designaciones y llegadas recientes

57. LUXEMBOURG
LUXEMBURG
LUXEMBURGO

Délégué / Delegate / Delegado

M. Léon BODÉ

Hôtel Stop
5, rue Dancet
Genève
T. 24 19 04

Changements d'adresse
Changes of address
Cambios de direccion

94. VENÉZUELA (République de)
VENEZUELA (Republic of)
VENEZUELA (República de)

Délégué / Delegate / Delegado

Sr. D. Guillermo S. GARCÍA

Hôtel Aïda
6, Avenue Henri-Dunant, Apt. 8
Genève
T. 26 02 06

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 65 GENEVE Vendredi, le 13 novembre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRES DU JOUR

Vendredi, le 13 novembre 1959

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

9 h. 30	Commission D	Salle A - Bâtiment Electoral
9 h. 30	Commission H	Salle PW - Maison des Congrès
15 h. 00	Commission B	Salle F - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Commission E	Salle PW - Maison des Congrès
15 h. 00	Commission F2	Annulé
15 h. 00	Commission F	Salle E - Bâtiment Electoral
18 h. 30	Commission A	Salle E - Bâtiment Electoral

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h. 00	Groupe de travail 4B	Salle E - Bâtiment Electoral
9 h. 00	Groupe de travail 4D	Salle F - Bâtiment Electoral
9 h. 00	Commission 5	Salle B - Palais des Expositions
9 h. 00	Sous-Groupe de travail 5A1	Salle H - Bâtiment Electoral
9 h. 00	Commission 6	Salle C - Palais des Expositions
9 h. 00	Sous-Commission 7C	Salle D - Palais des Expositions
9 h. 00	Sous-Commission 7E	Salle L - Bâtiment Electoral
9 h. 00	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Commission 4	Salle A - Bâtiment Electoral
	Groupe de travail 5A	Annulé
15 h. 00	Sous-Groupe de travail 5A1	Salle H - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Sous-Groupe de travail 5B3	Salle C - Palais des Expositions
15 h. 00	Sous-Commission 7A	Salle D - Palais des Expositions
15 h. 00	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
17 h. 00	Groupe de travail 5A	Annulé
17 h. 00	Groupe de travail 7F	Salle D - Palais des Expositions
18 h. 30	Commission 1	Salle E - Bâtiment Electoral
20 h. 30	Sous-Groupe de travail 5A1	Salle H - Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

AUJOURD'HUI

A LA CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

A la Commission B (Président: M. Langenberger): approbation du compte rendu de la deuxième séance (Document N° 61); rapport du Groupe de travail de la Commission B (Document N° 149); projet de rapport à l'Assemblée plénière (Document N° DT 45).

A la Commission E (Président: M. Colt de Wolf): approbation des rapports des 3ème et 4ème séances (Documents N°s 104 Rev. et 118); assistance technique (Chapitre 9 du rapport du Conseil d'administration et Documents N°s 62, 63, 64, 66, 73 et 74; Section 14.4 du rapport; Section 9.5 du rapport et Documents N°s 73, 74 et 11; Propositions N°s 59, 239 et 276; Section 14.5 du rapport et Document N° 13).

A la Commission H (Président: M. Garrido): étude de l'échelle des contributions à l'Union (Document N° DT 49); demandes de reclassement pour contributions à l'Union; projet de résolution au sujet de la vérification des comptes de l'Union (Document N° DT 42); indemnités journalières des représentants des membres du Conseil d'administration; examen des Sections 11.1 et 11.5 du rapport du Conseil d'administration à la Conférence de plénipotentiaires.

A LA CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

A la Commission 4 (Président: M. Pedersen): examen des points en suspens du Document N° 457; examen du 4ème rapport du Groupe de travail 4B à la Commission 4 (Document N° 521); examen du rapport du Groupe spécial relatif à la méthode future d'attribution des fréquences (Document N° 525) et de la proposition de la République Fédérale d'Allemagne (Document N° 528).

A la Commission 5 (Président: Dr Joachim): examen du compte rendu de la 13ème séance de la Commission 5 (Document N° 467); rapports de l'avancement des travaux des Groupes 5 Ad Hoc, 5A, 5B et de ses Sous-Groupes; examen des documents définitifs sortis des Groupes de travail.

Au Sous-Groupe de travail 5B3 (Président: M. Bès): examen des projets de recommandations élaborés par les Sous-Groupes de travail 5B3 restreint et 5B3 spécial (Chapitre II du Document N° DT 731 et Chapitre III du même document).

A la Sous-Commission 7C (Président: M. van A. Graves): comptes rendus des 12ème, 13ème, 14ème, 15ème, 16ème séances (Documents N°s 510, 516, 517, 531, 541); projet de rapport final de la Sous-Commission 7C.

A LA COMMISSION D

DE L'ELECTION DU SECRETAIRE GENERAL, DE SON ADJOINT OU DE SES ADJOINTS (Suite)

"QUAND ON A PEUR DES LOUPS" .... OU .... "EN CAS DE MALHEUR"

La Commission D ayant décidé mercredi à une écrasante majorité que désormais le Secrétaire général, son adjoint ou ses adjoints, seraient élus par la Conférence de plénipotentiaires, il semblait bien qu'il n'y eut plus à régler que les modalités d'application de cette décision. C'est ce qu'essaya de démontrer à plusieurs reprises hier, au cours d'une discussion assez diffuse, le Président Nicotera, qui expliqua que les problèmes à résoudre étaient ceux :

1) de la durée du mandat du Secrétaire général, de son adjoint ou de ses adjoints;

2) de l'intervalle qui doit séparer les réunions de la Conférence de plénipotentiaires;

3) de la décision à prendre en cas de vacance du poste de Secrétaire général;

4) du statut juridique du Secrétaire général et de ses adjoints.

Bien des sujets furent directement ou par la bande abordés hier au cours d'échanges de vues assez animés, les principaux de ces sujets nous semblant être les suivants :

A. Périodicité des réunions de la Conférence de plénipotentiaires

A ce propos, le Secrétaire général par intérim ayant fait remarquer qu'il n'y avait pas eu de réunions de la Conférence de plénipotentiaires entre 1875 et 1932 et entre 1932 et 1947 et que si l'on prenait en considération le problème d'économies à faire il n'apparaissait pas évident qu'il serait nécessaire d'avoir à bref délai une réunion de la Conférence de plénipotentiaires après les travaux de Genève, cette déclaration devait déclencher un certain nombre d'autres déclarations. Le délégué du Royaume Hachémite de Jordanie, décrivant la Conférence de plénipotentiaires comme le parlement international des télécommunications, fit remarquer qu'elle avait des tâches non seulement techniques mais législatives à mener à bien et que dans le monde moderne elle devait se réunir fréquemment. Les délégués de l'Inde et de la Nouvelle-Zélande insistèrent sur le fait que de toute façon il y aurait une réunion de la Conférence de plénipotentiaires en 1965. Le délégué des Etats-Unis d'Amérique évoqua la possibilité d'intervalles assez grands entre les réunions de la Conférence. Le délégué de la Pologne affirma que pour désireux qu'on soit de faire des économies, il ne faut pas sacrifier les intérêts majeurs de l'Union et ne pas hésiter à tout mettre en oeuvre pour assurer son fonctionnement démocratique. Le délégué du Pakistan insistant sur l'importance des changements constants du monde moderne, fit remarquer qu'avant 1947 il n'y avait pas une Union établie sous forme d'organisation démocratique, qu'entre 1932 et 1947 il y avait la guerre et qu'il fallait désormais prévoir des réunions périodiques de la Conférence de plénipotentiaires.

A propos d'une déclaration - vraisemblablement incorrectement traduite - du Secrétaire général par intérim, le représentant de la Suisse précisa que l'invitation faite à l'Union par son Gouvernement pour la célébration du centenaire de l'U.I.T. était une invitation inconditionnelle.

B. Durée du mandat du Secrétaire général

Aux délégués du Royaume Hachémite de Jordanie, de l'Argentine, et du Ghana et au Secrétaire général par intérim la durée de cinq ans semblait la plus raisonnable. Le délégué d'Israël était en faveur d'un mandat de six ans et le délégué de la Colombie estimait qu'il devrait y avoir dans l'Union une sorte de réunion d'assemblée générale tous les cinq ans.

C. "En cas de malheur"

Pour évoquer la possibilité de vacance du poste de Secrétaire général certains mots furent utilisés tels que "guerre", "mort", "incapacité", "circonstances exceptionnelles". On voulait en bref se référer à ce qu'on nomme communément "le cas de malheur". A ce propos, le délégué de la Pologne fit remarquer qu'il fallait tout de même pour les délégations avoir confiance en elles-mêmes et en leur jugement et le délégué de la Bulgarie, soucieux de dissiper les fantasmes, cita un proverbe russe : "Si on a peur des loups on ne va pas dans la forêt".

D. Pouvoirs du Conseil d'administration

Au délégué de la Bulgarie, qui envisageait la possibilité d'avoir un Conseil qui n'hésiterait pas à se débarasser du Secrétaire général élu par la Conférence de plénipotentiaires, le Président Nicotera rappela qu'en fait le Conseil d'administration n'est pas autre chose que le représentant mandataire de la Conférence de plénipotentiaires et qu'il doit consulter en certains cas les membres de l'Union avant de prendre certaines décisions.

Le délégué de la Yougoslavie fit remarquer que, juridiquement parlant, il est impossible de concevoir que le Conseil d'administration exerce des pouvoirs qui n'appartiennent qu'à la Conférence de plénipotentiaires et qu'en conséquence il ne peut prendre en matière d'élection que des décisions provisoires en attendant la prochaine réunion de la Conférence de plénipotentiaires.

x x
x

Comme les délégués du Canada, des Etats-Unis d'Amérique et du Royaume-Uni demandaient avant de se prononcer qu'un texte écrit fut présenté aux conférents, le délégué du Canada n'hésitant pas à dire qu'on avait tout un livre de principes mais pas une ligne de texte, comme le délégué de la Colombie soutenait qu'on ne pouvait pas se prononcer avant d'avoir décidé d'abord de la question de la périodicité des réunions de la Conférence de plénipotentiaires, comme le délégué de la France, appuyé par les délégués de la République Arabe Unie, de la Roumanie et du Congo belge, insistait pour qu'on vota immédiatement, comme le délégué de l'U.R.S.S. demandait un vote a scrutin secret, le Président Nicotera sagement proposa aux membres de la Commission de remettre à plus tard les travaux et leva la séance.

Il semble bien que si l'on peut établir un texte basé sur les propositions faites par M. Nuñez Arellano (Mexique) et par M. Klokov (U.R.S.S.) en ce qui concerne la modification ou le remplacement de l'alinéa c) du paragraphe 12 de l'article 5, on arrivera à résoudre les problèmes qui peuvent se poser en cas de malheur, sans risquer pour autant d'être dévoré par les loups.

LE RAPPORT DU GROUPE DU MIRACLE

Fidèle aux engagements spontanément pris, le Morning Electron s'est abstenu de publier quelque information que ce soit sur les travaux du Groupe spécial de la Commission 5 chargé d'étudier les problèmes qui se posent aux pays nouveaux et en voie de développement.

Le rapport du Groupe spécial, connu sous le nom du "Groupe du Miracle", vient de sortir (Document N° 552) et nous croyons devoir signaler à tous les participants de la Conférence que ce document fera sou peu l'objet d'une discussion importante et intéressante au sein de la Commission 5.

LISTE DES PARTICIPANTS

LIST OF PARTICIPANTS

LISTA DE PARTICIPANTES

CONFERENCE ADMINISTRATIVE DES RADIOCOMMUNICATIONS
ADMINISTRATIVE RADIO CONFERENCE
CONFERENCIA ADMINISTRATIVA DE RADIOCOMUNICACIONES

Arrivées récentes et nouvelles désignations
Nominations and new arrivals
Designaciones y llegadas recientes

415. FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES OPERATEURS RADIOTÉLÉGRAPHISTES
INTERNATIONAL FEDERATION OF RADIO OFFICERS
FEDERACIÓN INTERNACIONAL DE OPERADORES RADIOTELEGRAFISTAS

Observateur / Observer / Observador

Mr. Gosta HILDING

Hôtel Century
24, Avenue Frontenex
Genève
T. 36 80 95

Autres informations
Other information
Otros asuntos

1. AFGHANISTAN
AFGANISTÁN

Délégué / Delegate / Delegado

Mr. Moussa H. ASGHAR
Telecommunication Engineer
(and Mrs.)

19. COLOMBIE (République de)
COLOMBIA (Republic of)
COLOMBIA (República de)

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

Sr. D. Santiago QUIJANO CABALLERO
Representative Especial del Ministerio de
Comunicaciones

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

PLENIPOTENTIARY CONFERENCE

CONFERENCIA DE PLENIPOTENCIARIOS

Arrivées récentes et désignations nouvelles
Nominations and new arrivals
Designaciones y llegadas recientes

84. SUEDE
SWEDEN
SUECIA

Secrétaire de la Délégation / Secretary to the Delegation / Secretaria de la delegación

Miss Hjördis BJERNERT

Hôtel Century
24, Avenue Frontenex
Genève
T. 36 80 95

Autres informations
Other information
Otros asuntos

1. AFGHANISTAN
AFGANISTÁN

Délégué / Delegate / Delegado

Mr. Moussa M. ASGHAR
Telecommunication Engineer
(and Mrs.)

19. COLOMBIA (République de)
COLOMBIA (Republic of)
COLOMBIA (República de)

Chef de la délégation / Head of the Delegation / Jefe de la delegación

Sr. D. Santiago QUIJANO CABALLERO
Representative Especial del Ministerio de Comunicaciones

Chef-adjoint de la délégation / Deputy Head of the Delegation / Jefe adjunto de la delegación

Sr. D. Roberto ARCINIEGAS
Consejero del Gabinete del Ministro de Comunicaciones

Délégué / Delegate / Delegado

Sr. D. Luis RAMIREY ARAÑA
Ministerio de Comunicaciones

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un N° 66 GENEVE Samedi, le 14 novembre 1959

Publié pendant les séances des
Conférences de l'U.I.T.

ORDRES DU JOUR

Samedi, le 14 novembre 1959

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

9 h. 30	Séance plénière	Salle A - Bâtiment Electoral

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h. 30	Sous-Groupe de travail 4B2 (Footnotes)	Salle C - Palais des Expositions
9 h. 00	Sous-Groupe de travail 4D4 (Région 1)	Salle G - Bâtiment Electoral
9 h. 00	Groupe de travail 4E	Salle E - Bâtiment Electoral
	Groupe de travail 7A7	Annulé
9 h. 00	Sous-Commission 7B	Salle F - Bâtiment Electoral
9 h. 00	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Groupe de travail 5A	Annulé
15 h. 00	Sous-Groupe de travail 5A1	Salle H - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

AUJOURD'HUI

Au Groupe de travail 4E (Président - M. Braga) : suite de l'examen du projet de rapport à la Commission 4 (Document N° 654 (Rev.).

A la Sous-Commission 7B (Président M. Billington): approbation du compte rendu de la 20ème séance (séance mixte 7B - 7C) (Document N° 541); approbation des textes des documents N°s 495 et 539.

A LA COMMISSION H - FINANCES

Au cours de ses séances des 11 et 13 novembre, la Commission H s'est occupée plus spécialement des questions relatives à l'échelle des contributions aux dépenses de l'Union (Article 13 de la Convention de Buénos Aires).

Elle s'est prononcée en faveur du maintien de l'échelle actuelle des contributions (Article 13, paragraphe 4) et du principe de la liberté du choix de la classe de contribution (Article 13, paragraphe 5), tout en exprimant le souhait que ceux des pays qui, compte tenu de l'importance de leurs services de télécommunications, pourraient se ranger dans une classe supérieure à celle dans laquelle ils sont inscrits actuellement, examinent la possibilité de choisir pour l'avenir une classe de contribution mieux en rapport avec leurs ressources économiques.

La Commission a également étudié certains problèmes inhérents à la vérification des comptes de l'Union et elle propose à la séance plénière de la Conférence de plénipotentiaires de maintenir sans changement les taux des indemnités journalières des représentants des Membres du Conseil d'administration (Résolution N° 33 de Buénos Aires).

L'ordre du jour de la Commission H étant momentanément épuisé, l'espoir a été exprimé que les questions ayant des répercussions financières et qui doivent être examinées auparavent par d'autres Commissions (D, E, G par exemple soient étudiées en priorité. Ceci permettrait à la Commission H de poursuivre ses travaux.

A LA COMMISSION 5

La Commission 5 (Procédure d'enregistrement des fréquences et Liste internationale des fréquences) a tenu sa quatorzième séance vendredi matin, sous la présidence du Dr. Miroslav Joachim (Tchécoslovaquie). Elle a appourvé le rapport de sa treizième séance et pris connaissance des rapports sur l'avancement des travaux des Groupes de travail 5 Ad Hoc, 5A et 5B.

Le Groupe de travail 5 Ad Hoc a déjà terminé ses travaux et préparé le Document N° 552 contenant le rapport et les recommandations. Toutefois, vu que ce document important vient d'être distribué, il a été décidé de l'étudier au cours d'une séance spéciale de la Commission 5 lundi ou mardi prochain.

Le Groupe de travail 5A n'est pas encore en mesure de présenter un document définitif, mais son Président a signalé qu'il pourrait finir ses travaux probablement d'ici deux semaines. Le Groupe attend certaines recommandations étudiées pour le moment par le Groupe de travail 5B et pour accélérer les travaux, le Président du Groupe 5A a proposé que certains documents soient envoyés directement par le Groupe 5B au Groupe 5A, sans préjuger, toutefois, des décisions de la Commission 5.

Le Groupe de travail 5B pourra sans doute terminer la semaine prochaine ses travaux sur les problèmes de la Liste internationale des fréquences en-dessous de 27,5 MHz. Pour que le Groupe 5B puisse terminer ses travaux, il faut encore que le Sous-Groupe 5B6 qui devra tenir sa première séance au début de la semaine prochaine, en ait terminé.

La Commission 5 a décidé à l'unanimité que deux notes, l'une concernant la Convention européenne de radiodiffusion (Copenhague, 1948), l'autre relative à la Convention européenne du service mobile maritime (Copenhague, 1948) seraient soumises à l'approbation de l'Assemblée plénière de la C.A.R.

En ce qui concerne l'envoi des résultats du Groupe de travail 5B au Groupe de Travail 5A, la Commission a adopté à l'unanimité la proposition de compromis formulé par M. Lalung-Bonnaire (OPTA): les résultats unanimement acceptés seront envoyés directement au Président du Groupe de travail 5A par le Président du Groupe de travail 5B. Les recommandations qui ne recueilleront pas l'adoption unanime seront transmises au Président de la Commission 5 qui les passera au Président du Groupe de travail 5A et décidera, le cas échéant, de la convocation d'urgence de la Commission 5.

Toutefois, en accord avec la suggestion du délégué de la Turquie, cette procédure ne pourra pas être appliquée dans le cas de groupes plus restreints comme, par exemple, le Groupe 5 Ad Hoc.

A LA COMMISSION D

MONSIEUR "X" ET MONSIEUR "Y"

DE L'ELECTION DU SECRETAIRE GENERAL, DE SON ADJOINT OU DE SES ADJOINTS (SUITE)

La Commission D a repris hier matin la discussion concernant la durée du mandat du Secrétaire général.

M. Sterky (Suède) a dès le début de la séance tenu à attirer l'attention de la Commission sur deux questions fort importantes : 1) le Secrétaire général, Monsieur "X" ou Monsieur "Y", le Secrétaire général adjoint ou les Secrétaires généraux adjoints sont des êtres vivants et non pas des poupées mécaniques. Au moment d'arriver à un accord entre l'Organisation et Monsieur "X" ou Monsieur "Y" il faut tenir compte de la situation, des possibilités de ce Monsieur "X" ou de ce Monsieur "Y". Il serait donc intéressant à ce propos pour la Conférence d'avoir recours à l'opinion de juristes qualifiés pour traiter de ces questions. 2) Le texte de Convention qu'on est en train d'élaborer ne pourra entrer en vigueur qu'après ratification par les Etats et les parlements intéressés. Un protocole additionnel ne saurait prendre effet immédiatement. Juridiquement c'est au Conseil d'administration qu'il appartiendra d'élire le nouveau Secrétaire général. En tout état de cause, il faut prévoir un certain groupe de représentants pour "négocier" avec le ou les candidats possibles.

Le délégué de Ghana fit remarquer que lorsqu'il s'était prononcé en faveur de l'élection du Secrétaire général, de son ou de ses adjoints par la Conférence de plénipotentiaires il pensait que la Conférence de plénipotentiaires se réunirait tous les cinq ans.

M. Colt de Wolf (Etats-Unis d'Amérique) se prononça en faveur de la proposition faite par le Président Nicotera de constituer un groupe de travail qui aurait précisément pour tâche de tenir compte de certains problèmes pratiques et juridiques comme ceux qu'avaient évoqués les représentants du Canada, de Ghana et de la Suède.

A propos des observations de M. Sterky (Suède), M. El Bardai (République Arabe Unie) fit remarquer que c'est à la Conférence de plénipotentiaires et non pas aux candidats éventuels d'établir les conditions de recrutement et d'engagement.

Ce point de vue était appuyé par le représentant du Royaume Hachémite de Jordanie. Les représentants du Danemark et du Canada se prononcèrent également en faveur de la constitution d'un groupe de travail.

La Commission ayant décidé, au scrutin secret, par 46 voix pour, 18 contre et 3 abstentions, que le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint seraient élus pour une période de temps correspondant à l'intervalle entre deux Conférences de plénipotentiaires consécutives, M. Sterky (Suède) déclara que son Gouvernement était d'avis que cette décision serait préjudiciable aux intérêts de l'U.I.T. et le Président Nicotera définit alors le mandat du Groupe de travail spécial qui aurait, en tenant compte de la Proposition N° 301 et des décisions de la Commission 2, à étudier les questions suivantes :

a) que se passe-t-il dans le cas de vacance du ou des postes ?

b) quel est le statut juridique en ce qui concerne la durée limitée du mandat ?

c) que se passe-t-il en cas de résiliation ?

Le Groupe de travail, présidé par un représentant de la délégation du Royaume-Uni et composé des représentants de l'U.R.S.S., de la Tchécoslovaquie, du Mexique, des Etats-Unis d'Amérique, de la Colombie, du Brésil, du Royaume-Uni, de la France, de l'Union de l'Afrique du Sud, d'Israël, de l'Inde, de l'Australie, et d'un juriste de la délégation suisse, s'est réuni tout aussitôt pour se mettre à la tâche. Son Président, M. Daniels (Royaume-Uni) a été chargé de préparer un document contenant les diverses propositions et les divers points de vue sur la question.

RAPPORT DU GROUPE SPECIAL DE LA COMMISSION 5

En présentant le rapport du Groupe spécial (Pays nouveaux et en voie de développement) à la Commission 5, M. Mirza, Président de ce groupe, a fait la déclaration suivante:

"..... En excluant l'introductions, le rapport est divisé en trois parties principales A, B et C.

"La partie A est un résumé des résultats généraux de l'enquête au cours de laquelle le Groupe a entendu l'opinion des délégations. La Partie B donne les conclusions de cette enquête, et la Partie C présente les recommandations qui, d'après le Groupe spécial, si elles sont complétées, pourraient contribuer à alléger les difficultés et les problèmes qui se présentent aux pays nouveaux et en voie de développement. Ces recommandations ont été faites à l'unanimité, et sont présentées en faisant confiance à la bonne volonté et à la coopération internationales qui sont indispensables pour toutes les questions dont s'occupe l'Union, particulièrement pour l'utilisation du spectre des fréquences, qui ne sera jamais la propriété d'un seul pays membre, et pour l'utilisation duquel il faut opérer des changements graduels si tous les Membres doivent obtenir satisfaction.

"Permettez-moi de faire remarquer ici que certaines recommandations, dont les conséquences sont d'une plus grand portée que celles qui sont contenues dans le Rapport, ont été présentées par quelques délégués et que des opinions très poussées ont été exprimées sur ces propositions. Il n'a pas été possible d'incorporer toutes les recommandations, mais le Groupe a fait tout son possible pour arriver à un compromis, dans l'intérêt de l'unanimité, et toutes les questions ont été examinées avec le plus grand soin afin de concilier tous les points de vue. Les recommandations, qui sont contenues dans le Document N° 552 sont praticables, nous espérons qu'elles seront effectives, et je suggère qu'elles soient adoptées en vue d'aider les pays nouveaux et en voie de développement. J'ajouterais également que si une délégation considère que les recommandations contenues dans ce document ne sont pas assez fermes ou insuffisantes, elle peut donner son point de vue à la Commission 5 si elle le désire.

"Le Groupe spécial a discuté tous les problèmes qui se rapportent à cette question, sans tenir compte du fait que des questions similaires pourraient être sous examen dans d'autres groupes de travail. Le Groupe spécial a fait ses recommandations conformément au mandat qui lui avait été assigné, comme on le verra à la Partie C de ce rapport.

"Pour terminer, je demanderai que ces recommandations soient étudiées par la Commission, en vue de les incorporer soit dans les résolutions, soit dans les recommandations du Règlement".

M. Mirza a lu également la lettre qu'il avait reçue du Président de l'I.F.R.B., ainsi que des extraits du rapport du Groupe spécial. Il a exprimé sa sincère appréciation de la bonne volonté mutuelle et de la coopération qui avaient présidé aux travaux du Groupe spécial. Il remercie tout particulièrement le travail de M. Carl W. Loeber (Etats-Unis), qui était chargé de présider le Groupe d'enquête et le Groupe de rédaction."

"ALTERNATIVEMENT"

Jusqu'à cet après-midi, nous étions à peu près certains de connaître la signification du mot "alternativement". Mais, au cours des discussions de la 24ème séance de la Commission 4, sous la présidence de M. Pedersen, nous nous demandons laquelle de ces alternatives est la bonne :

(i) alternativement = ou bien,

(ii) alternativement = et ou bien,

(iii) alternativement = et ou bien/ou ou bien,

et ainsi de suite (ou bien, ou ainsi de suite?).

En raison de la note annonçant l'intention d'examiner le Document N° 506 et l'Addendum N° 1 au Document N° 521, il a été convenu de reporter cet examen jusqu'à la prochaine séance de la Commission.

Les 3ème et 4ème rapports du Groupe de travail 4B ont été acceptés. Il y a cependant deux parties de ces rapports qui demandent un examen plus prolongé. La discussion la plus importante de l'après-midi a porté sur le rapport du Groupe spécial de la Commission qui portait sur la future procédure de répartition des fréquences; à cause du manque de temps, il n'a pas été possible de terminer l'examen de ce rapport, et au moment de lever la séance, la Commission a accepté la proposition du Président selon laquelle le Groupe spécial devrait réexaminer ce rapport, en prenant en considération les discussions qui s'étaient déjà déroulées; un rapport revisé sera examiné plus tard.

COMMISSION 6 (Technique)

Au cours de sa 13ème séance d'hier, sous la présidence de M. Barajas, la Commission 6 a examiné le travail des Groupes spéciaux qui avaient été constitués pour examiner les questions restant encore en suspens; ces Groupes sont les suivants:

Groupe spécial N° 1

Examen des projets de textes présentés par le Groupe linguistique
Président: M. Barajas Gutierrez (Mexique)

Groupe spécial N° 2

Préparation d'un projet de nouveau format pour le Tableau des tolérances de fréquences faisant l'objet d'une publication séparée
Président: M. Haydn (Etats-Unis)

Groupe spécial N° 3

Examen de la bande de garde pour la fréquence 2 182 kc/s
Président: M. Catá (I. F. R.B.)

Groupe spécial N° 4

Examen des catégories de puissances à utiliser pour la notification des fréquences

Préparation d'un projet de recommandation relatif à l'utilisation des émissions à bande latérale unique dans le service mobile maritime

Président: M. Kronjager (République fédérale d'Allemagne)

La Commission 6 a fait également un examen préliminaire des Recommandations N°s 3, 4, 7 et 8 de la Conférence administrative des radiocommunications, Atlantic City, 1947.

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 67 | GENEVE | Lundi, le 16 novembre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRES DU JOUR

Lundi, le 16 novembre 1959

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

9 h.	Séance plénière	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h.	Commission H1	Salle L - Bâtiment Electoral
15 h.	Commission E	Salle PW- Maison des Congrès

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h.	Sous-Groupe de travail 4 Ad Hoc	Salle B - Palais des Expositions
9 h.	Groupe de travail 4B	Salle E - Bâtiment Electoral
9 h.	Groupe de travail 5B	Salle F - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous-Commission 7A	Salle D - Palais des Expositions
9 h.	Groupe de travail 7E	Salle L - Bâtiment Electoral
9 h.	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 4 Ad Hoc	Salle C - Palais des Expositions
	Sous-Groupe de travail 4D5	Annulé
15 h.	Groupe de travail 4E	Salle F - Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 5B	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail Commission 6	Salle G - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Commission 7B	Salle E - Bâtiment Electoral
15 h.	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
17 h.	Séance plénière	Salle A - Bâtiment Electoral
20 h. 30	Groupe de travail 7A4	Salle E - Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

AUJOURD'HUI

A LA CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

A la Sous-Commission 7A (Président M. Bouchier) : communication du Président concernant la date à laquelle les travaux doivent être terminés et les méthodes de travail à adopter en conséquence; approbation des 3ème et 4ème rapports du Groupe de travail 7A4 (Document N°S DT 721 et 756); Résolution N° 8 de la C.A.E.R.; Résolution N° 7 des Actes finals de l'Accord de la Conférence radiotéléphonique de la Mer Baltique et de la Mer du Nord; étude des propositions concernant l'Article 15; étude des propositions concernant l'Article 25, laissées en suspens jusqu'à conclusion des travaux du Groupe de travail 7A2; étude de la Proposition N° 4101 de EOA concernant l'Article 25 (voir compte rendu Document N° 246).

A LA COMMISSION E

VERS L'INTRODUCTION DU PRINCIPE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LA CONVENTION DES TELECOMMUNICATIONS

Sous la conduite toujours ferme et cordiale de son président, M. F. Colt de Wolf (Etats-Unis d'Amérique), la Commission E a abordé vendredi l'étude de deux propositions présentées par la Délégation de la Pologne en vue d'introduire dans la Convention le principe de l'assistance technique aux pays dont les réseaux de télécommunications sont en cours de développement. Les délégations de la Tchécoslovaquie et du Japon, qui avaient soumis des propositions semblables à la Conférence, se sont ralliées aux textes polonais.

La première proposition tendant à introduire l'assistance technique au nombre des tâches de l'U.I.T. (Article 3 de la Convention) a recueilli la chaleureuse approbation de la quasi totalité des délégations présentes. La rédaction définitive du texte a cependant été différée jusqu'à ce que la Commission soit bien fixée sur les méthodes d'application du principe.

La seconde proposition s'adressait plus particulièrement aux C.C.I. Elle prévoyait l'introduction dans l'Article 7 de la Convention d'une disposition stipulant qu'en accomplissant leurs tâches, les C.C.I. doivent apporter une attention particulière aux questions liées au développement des télécommunications dans les pays où elles n'ont pas encore atteint leur plein essor. Après que les Directeurs des C.C.I. aient exposé leur point de vue sur la façon dont la proposition polonaise pourrait être appliquée, la Commission a approuvé l'introduction du nouveau paragraphe suggéré pour l'Article 7 de la Convention.

La Commission a ensuite décidé de préparer trois résolutions à l'intention de l'Assemblée plénière, l'une pour permettre au Conseil d'Administration de prendre les dispositions budgétaires nécessaires au cas où une modification du régime actuel de l'Assistance technique contraindrait l'Union à supporter elle-même ses frais d'administration en rapport avec sa participation au Programme élargi des Nations Unies, l'autre pour fixer le mode de collaboration de l'U.I.T. au fonctionnement du Fonds spécial des Nations Unies. La troisième résolution couvrira les décisions prises au sujet de l'administration complète par l'U.I.T. du programme d'assistance technique réalisé dans le cadre du Programme élargi.

A LA SEANCE PLENIERE DE LA CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

"LES BEAUX SAMEDIS"

En nous rendant ce matin sous la pluie au Bâtiment Electoral, nous ne pouvions pas ne pas penser à tous ceux qui, aux quatre coins du monde, sont vraisemblablement en train d'estimer que les délégués de leurs administrations aux Conférences de Genève prolongent à dessein leur séjour à Genève afin d'y jouir de longs et plaisants week-ends. Nous ne pouvions pas non plus ne pas murmurer les vers du charmant Francis Carco :

"Il pleut c'est délicieux, je t'aime,
"Nous resterons à la maison.
"Rien ne nous plaît plus que nous-mêmes
"Par ce temps d'arrière-saison."

Ainsi passent les jours. Ainsi passons-nous nos fins de semaines dans ce Bâtiment Electoral que nous commençons à bien connaître.

*

* *

La Conférence de plénipotentiaires, à qui son Président, M. van der Toorn, n'a pas manqué de rappeler qu'elle devait faire quelque diligence si les délégués tenaient à rentrer chez eux pour Noël, a résolu samedi deux problèmes d'importance.

Elle a tout d'abord accepté la répartition des Membres de l'Union en vue de l'élection des membres du Conseil d'administration, telle qu'elle est indiquée au Document N° 130 :

- Région A (Amériques) : 23 Membres - 6 sièges
- Région B (Europe occidentale) : 21 Membres - 6 sièges
- Région C (Europe orientale et Asie du Nord) : 10 Membres - 3 sièges
- Région D (Afrique) : 15 Membres - 4 sièges
- Région E (Asie et Australasie) : 27 Membres - 6 sièges.

Une proposition faite par le délégué de Ceylan de donner 7 sièges à la Région E fut rejetée par un vote ou scrutin secret qui devait donner les résultats suivants : contre - 41; pour - 31; abstentions - 2; votes non valides - 1.

En ce qui concerne la procédure d'élection du nouveau Conseil, il y eut - comme il fallait s'y attendre - un long débat sur une question purement juridique.

Sir Thomas Rapp (Royaume-Uni) expliqua que les délégués à la Conférence de plénipotentiaires avaient des pouvoirs de négociation mais ne pouvaient ignorer les dispositions et obligations de la Convention de Buenos Aires et que, par ailleurs, il fallait tenir compte des aspirations nouvelles et des changements. Il proposa comme solution l'élection de 25 membres du Conseil, 18 de ces membres constituant le Conseil jusqu'en janvier 1961 - date d'entrée en vigueur de la nouvelle Convention -, les 7 autres membres étant admis à prendre part aux travaux du Conseil jusqu'à la même date en qualité d'observateurs. Cette proposition du Royaume-Uni, assortie de la proposition de constituer un groupe de travail, devait recevoir l'appui des délégués des Etats-Unis, de la Suède, d'Israël, de l'Iran, de la Grèce, de l'Union de l'Afrique du Sud.

M. Klokov (U.R.S.S.) estimait qu'il était logique, après la décision prise d'élire un Conseil de 25 membres, de régler immédiatement et sans délai la question du Conseil d'administration, du Secrétaire général et toutes les questions dont dépendaient le développement, la rapidité et l'efficacité du travail de l'Union tout entière. Ce point de vue était partagé par les délégués de la S.S.R. de Biélorussie, de la Bulgarie, de la Roumanie et de la Suisse.

A M. El Bardai (République Arabe Unie), que devaient appuyer les délégués de l'Italie, du Royaume Hachémite de Jordanie, du Paraguay, il semblait que la solution consisterait peut-être à conserver en fonctions les membres du Conseil actuel tout en élisant les 25 pays qui constitueraient le Conseil à partir du 1er janvier 1961, date d'entrée en vigueur de la nouvelle convention. Le délégué de la République Arabe Unie s'opposait avec vigueur à la création d'Etats "observateurs" placés dans une position secondaire.

Les délégués de la Yougoslavie, de l'Inde, de l'Ethiopie, de l'Afghanistan, du Pakistan, du Mexique, du Japon, de l'Espagne et de la France étaient en faveur de protocole additionnel permettant la mise en application immédiate des décisions de la Conférence de plénipotentiaires.

M. Drevet (France), exposant la thèse des partisans du protocole additionnel, fit remarquer que, pour astucieuse et subtile qu'elle fût, la proposition britannique n'en constituait pas moins elle aussi une violation de la Convention de Buenos Aires. Il apparaissait au délégué de la France que la Conférence de plénipotentiaires avait pris certaines mesures dans un souci d'équité, de justice et en tenant compte des aspirations démocratiques, et ne pouvait maintenant se déjuger en quelque sorte.

Le délégué des Etats de la Communauté française se demandait si le temps des désillusions allait déjà venir.

Le délégué de la Belgique, interprétant l'Article 2 de la Convention, déclara qu'à son avis cet article ne signifiait pas que le Conseil était élu jusqu'à l'entrée en vigueur d'une nouvelle convention, mais jusqu'à la réunion de la Conférence de plénipotentiaires.

Le délégué de l'Argentine déclara que, de toute façon, il fallait procéder à une élection même s'il s'agissait simplement de réélire le Conseil dont les jours sont maintenant comptés.

Le délégué de la Tchécoslovaquie fit confirmer par le Secrétaire général par intérim que "pleins pouvoirs" signifiait simplement "pleins pouvoirs" et déclara qu'on ne pouvait pas faire faire à certains Etats une sorte de stage probatoire.

Au délégué de la Chine, il apparaissait qu'on ne pouvait pas résoudre toutes ces questions par la chimie juridique et qu'il ne pouvait y avoir des membres du Conseil légitimes et des membres du Conseil observateurs.

M. Baczko (Pologne) demanda qu'on se prononce par vote sur la proposition suivante : Le Conseil de 25 membres sera élu par la Conférence de plénipotentiaires actuellement en session à Genève et les membres entreront en fonctions dès leur élection.

M. Quijano Caballero (Colombie) demanda que l'on remit à plus tard la discussion lorsqu'un groupe de travail aurait étudié toutes les répercussions juridiques possibles des décisions à prendre. A cette proposition s'opposèrent les délégués de la République Arabe Unie et de l'U.R.S.S. La proposition colombienne fut rejetée par 34 voix contre 28 et 5 abstentions. La proposition polonaise fut alors acceptée par 40 voix contre 19 et 9 abstentions.

En dépit de l'heure tardive, la séance se termina dans la bonne humeur, M. Nicotera faisant remarquer que sa Commission manquait de travail et qu'en son sein toute question facile y devenait difficile. M. Gross proposa un groupe de travail ou de rédaction pour le week-end; le Président demanda si l'on attendrait de lui qu'il préside ce groupe. Il fut finalement décidé de lever la séance et de reprendre la discussion à 9 heures - nous répétons : 9 heures - lundi matin, pour étudier sans plus attendre le Document N° 144. Le temps presse.

*

* *

En revenant dans la bise et la pluie de la charmante réception où nous avait conviés la délégation canadienne, en écoutant sonner dans la nuit sur le pavé nos pas nocturnes, nous ne pouvions pas ne pas penser aux beaux samedis de quelques-uns et aussi aux forêts de la Vallée de la Gatineau et du Haut Québec qui doivent être bien belles maintenant, empourprées et jaunies par l'automne.

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 68 GENEVE Mardi, le 17 novembre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRES DU JOUR

Mardi, le 17 novembre 1959

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

	Commission D	annulé
	Commission F1	annulé
9 h. 30	Seance plénière	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Commission D2	Salle H - Bâtiment Electoral
	Commission H	annulé

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h. 00	Groupe de travail 4E	Salle E - Bâtiment Electoral
9 h. 00	Groupe de travail 5B	Salle F - Bâtiment Electoral
9 h. 00	Groupe de travail 6A	Salle B - Palais des Expositions
	Groupe de travail 7A4	annulé
9 h. 00	Groupe de travail 7A7	Salle C - Palais des Expositions
	Commission 8	annulé
	Sous-Groupe de travail 7A8	annulé
15 h. 00	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Sous-Commission 7B	Salle D - Palais des Expositions
15 h. 00	Séance plénière	Salle A - Bâtiment Electoral
17 h. 00	Commission 4	Salle A - Bâtiment Electoral
17 h. 00	Groupe de travail 5A	Salle F - Bâtiment Electoral
17 h. 00	Sous-Groupe de travail 5B6	Salle E - Bâtiment Electoral
20 h. 30	Groupe de travail 7A7	Salle E - Bâtiment Electoral
20 h. 30	Conférence	Salle A - Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

AUJOURD'HUI

A LA CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

Au Groupe de travail 6A (Président M. Allen) : comptes rendus de 15èmes et 16ème séances (Documents N°s 529 et 561); décision de la Commission 6 sur la nécessité d'inclure les termes 69n, 69n, 69$_o$, 69p et 69q relatifs au bruit radioélectrique, etc., dans le Règlement; décision de la Commission 6 sur l'inclusion dans la recommandation au C.C.I.R. relative aux désignations des émissions (Document N° 624) une demande de définition du mot "Emission"; termes restant à définir (Documents N^{os} DT 536, DT 755 et DT 643; Numéro 22a - Service de radiodiffusion tropicale - Proposition N° 103 de l'Inde, page 57 (Rev.1) (Cahier des propositions); Numéro 71 - Radiobalise à impulsions); présentation des termes et des définitions dans l'Article 1 (Document N° DT 749); liste des termes supprimés (Document N° 326 et Addendums 1 et 2).

AVIS IMPORTANT

Les deux premières de la série de conférence pour la Conférence de plénipotentiaires auront lieu comme suit :

Date	Lieu et heure	Sujet	Conférencier
Mercredi 18.11.59	21 heures Salle A	Télévision en coûleur	Dr. Georges H. Brown Vice-Président Radio Corporation of America
Jeudi 19.11.59	21 heures Salle A	La propagation radioélectrique	Dr. D.L. Smith-Rose Director Radio Research Department of Scientific and Industrial Research, United Kingdom

Pour ceux d'entre vous qui n'auraient pas encore pris leurs billets pour le banquet, ou qui n'ont pas réservé leurs places, veuillez le faire sans faute au plus tard le mercredi 18 novembre.

A LA CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

L'I.F.R.B. (SUITE)

"DOUZE ANS APRES, ET C'EST LE MÊME PROBLEME ..."

La Conférence de plénipotentiaires, au cours de ses longues séances de la matinée et de l'après-midi d'hier, a au moins pris deux décisions qui vont se traduire par une utilisation des moyens de télécommunications internationales. Elle a chargé le Secrétariat d'envoyer les cables nécessaires pour que les administrations nationales soient averties qu'elles ont jusqu'au 1er décembre pour présenter les candidatures pour le Conseil d'administration, qui comprendra 25 membres, et les noms des candidats aux onze postes de membres du Comité international des Fréquences.

Ce qui frappe dans la vie courante et dans les conférences ou réunions extraordinaires de l'U.I.T. c'est que cette organisation n'est pas seulement une des plus universelle et une des plus anciennes des organisations internationales, mais aussi que le présent - même au moment des plus grands changements - y est toujours intimement et affectueusement mêlé au passé. Lorsque, évoquant les débats d'Atlantic City, M. Colt de Wolf (Etats-Unis d'Amérique) évoqua également le souvenir et certaines déclarations de M. Pierre Lahaye, il y eut une certaine émotion dans l'assistance et le Président van der Toorn lui-même éprouva quelque difficulté à exprimer les sentiments qu'il ressentait au moment où l'on parlait d'un de ses anciens collègues et amis. C'est à cette occasion que le Président constata : "Douze ans après, et c'est le même problème".

La Conférence de plénipotentiaires a décidé non pas d'accepter mais d'adopter (comme l'a fait très justement remarquer M. Nicotera), par 43 voix contre 9 et 11 abstentions, 19 Etats ne prenant pas part au vote, les réponses faites par la Conférence des Radiocommunications aux deux questions qu'on lui avait posées concernant l'I.F.R.B.

Mais à peine avait-on voté qu'il fallut discuter sur des points de détail du texte adopté. Le Président dut faire remarquer qu'il avait bien précisé avant le vote qu'en ce qui concerne le paragraphe c) de la réponse à la question Nº 2 à savoir le texte concernant le Secrétariat spécialisé, que la décision d'adoption était provisoire puisqu'aussi bien le groupe de la Commission D, qui s'efforce encore de franchir la "Passe du Diable", a mis au point un Document (Nº 170) qui concerne l'organisation du Secrétariat.

M. Sterky (Suède) et les représentants de l'U.R.S.S., de l'Afghanistan, de la Yougoslavie, de Kuwait, de la Malaisie et de la S.S.R. de Biélorussie avaient indiqué toute l'importance du problème mentionné au paragraphe c) et le délégué de la France avait fait état de certaines rumeurs concernant la nécessité d'engager 70 fonctionnaires nouveaux pour le fonctionnement du Secrétariat de l'I.F.R.B. M. Quijano Caballero (Colombie) à plusieurs reprises tint à préciser qu'il ne voyait pas de difficultés à accepter le paragraphe c) sous sa forme actuelle puisqu'il signifiait simplement, ce que personne ne pouvait contester, qu'il était nécessaire pour l'I.F.R.B. d'avoir un Secrétariat spécialisé.

En ce qui concerne le maintien à un niveau approprié du Secrétariat spécialisé mentionné au paragraphe d), M. Nicotera de l'Italie fut amené à faire remarquer que le Conseil d'administration de l'Union a certaines tâches à accomplir, certaines fonctions et demeure en toute occasion la main mandataire de la Conférence de plénipotentiaires.

Après d'innombrables échanges de vues, discussions, argumentations au sujet du paragraphe b), le délégué de la France s'aperçut tout d'un coup que là où on utilisait dans le texte français le mot "membres" on utilisait dans le texte anglais et dans le texte espagnol "personnes". D'où un malentendu qui se dissipa sans toutefois donner l'occasion ou l'opportunité de résoudre le problème.

Le délégué de l'Italie, ayant rappelé que son pays était en faveur d'un I.F.R.B. composé de 7 membres, le délégué de la Suède ayant rappelé que son pays était en faveur d'un I.F.R.B. de 9 membres, M. André Henry (France) que devaient appuyer les délégués de l'Uruguay, d'Italie, de la Suisse, précisa que la Conférence des radiocommunications qui était chargée de la réalisation de la structure de l'I.F.R.B. et que c'est elle qui devait se prononcer sur cette question de "personnes" ou de "pays" également s'occuper des questions d'élection et de remplacement en cas de vacance.

Encore que M. Colt de Wolf eut reconnu publiquement l'influence bénéfique du déjeuner qu'il venait de partager avec les délégués de la France, la logique et la clarté n'apparurent pas immédiatement pour autant dans la discussion de l'après-déjeuner.

Le chef de la délégation des Etats-Unis, à plusieurs reprises, insista sur l'importance pour l'Union d'avoir à l'I.F.R.B. des personnalités indépendantes non susceptibles d'être rappelées par leurs gouvernements, ou leurs administrations. Il insista sur le fait qu'il voulait connaître les noms des nouveaux membres de l'I.F.R.B. avant de quitter Genève et qu'il n'était pas prêt à "acheter un chat en poche" (a pig in a poke). M. Pedersen du Danemark était lui aussi en faveur de personnalités connues pour la composition de l'I.F.R.B., organisme permanent et efficace de l'Union. Le délégué de la Grèce était en faveur de l'élection de personnalités pour une période indéfinie.

Le délégué du Congo Belge insista sur l'importance de la jeunesse, du dynamisme, de l'indépendance, nécessaires dans le choix de personnalités connues, estimait que les membres de l'I.F.R.B. devaient être renouvelés à chaque réunion de la Conférence administrative des radiocommunications. Son point de vue semblait recueillir l'appui de la délégation de l'Australie.

Les propositions du Royaume-Uni sur ce sujet sont connues mais le délégué du Royaume-Uni insista sur la définition même donnée des fonctions des membres de l'I.F.R.B. qui doivent avoir la conscience publique et être hautement qualifiées.

Les délégations de l'U.R.S.S., de la Pologne, de la Biélorussie et de la Bulgarie étaient en faveur d'un maintien du statu quo, c'était du régime d'Atlantic City et de Buenos Aires, maintenant que la majorité de la Conférence s'était prononcée en faveur d'un I.F.R.B. composé de 11 membres élus et non pas d'un bureau d'enregistrement de fréquences.

Le chef de la délégation du Mexique, M. Carlos Nunes, présenta, lui, une proposition de transaction, tendant à demander aux états de poser leurs candidatures en donnant en même temps le nom de leurs candidats. Il lui semblait naturel que pour chaque individu il y ait un état garant de la valeur et de l'intégrité du candidat et il lui semblait aussi qu'en cas de vacance c'est à l'état élu qu'il appartenait de fournir le remplaçant.

Le délégué du Ceylan fut amené à préciser qu'un pays donne toujours des garanties lorsqu'il présente un candidat et fit remarquer par la suite que le véritable problème à résoudre était celui du remplacement en cas de vacance, soit que ce remplacement fut fait par le pays élu, soit que le remplaçant soit pris sur une liste où figureraient les résultats des élections complètes auxquelles auraient procédé la conférence administrative des radiocommunications.

Le délégué de la Colombie, M. Quijano Caballero, précisa que les membres de l'I.F.R.B. devaient être des personnes connues par l'Union mais qu'il fallait assurer une représentation équitable des diverses régions du monde. M. Mirza (Pakistan) tout comme l'avait fait M. Colt de Wolf, déclara qu'un membre de l'I.F.R.B. ne pouvait pas être remplacé ou rappelé par son pays, qu'il fallait établir certaines clauses de sécurité comme on l'avait fait pour la Haute Cour de Justice des Nations Unies.

M. Sarwate (Inde) fit remarquer que les membres de l'I.F.R.B. comme tous les fonctionnaires de l'Union, prêtent un serment d'intégrité et d'indépendance absolue vis-à-vis de leur pays d'origine.

En fin d'après-midi on ne savait pas toujours très bien où l'on en était. Le président van der Toorn fit alors décider par 55 voix contre 0 et 10 abstentions qu'on créerait un groupe de travail. C'est à ce groupe de travail qu'il appartiendra de démêler l'écheveau assez embrouillé des diverses propositions concernant les personnes et les membres, la sélection, l'élection et le remplacement, et le statu quo.

Fort heureusement, le président de ce groupe, M. Drevet, toujours allègre et optimiste, annonça qu'il lui semblait que la solution était tout proche ("nous la touchons, nous la sentons.."). Les membres du groupe de travail (le Royaume-Uni, les Etats-Unis, l'U.R.S.S., le Congo belge, le Mexique, le Ceylan, la Colombie et la France vont se mettre dare dare au travail. C'était là peut-être la seule solution, car comme le dit le président van der Toorn: "on ne peut arriver à un compromis si on a déjà pris une décision".

En tout état de cause les câbles sont maintenant lancés dans le monde entier pour avertir les administrations des élections au Conseil et à l'I.F.R.B. Espérons que cela nous permettra de n'avoir pas à préparer un protocole additionnel à demander aux Révérends Pères Antonio Stefanizzi et Henri de Riedmatten de prendre prochainement les dispositions nécessaires pour célébrer la messe de minuit de Noël dans la Salle A du Bâtiment Electoral.

SEANCE DE LA COMMISSION 7

La Commission 7 tiendra une courte séance plénière aussitôt avant la séance de la Sous-commission 7B à 15 heures, aujourd'hui.

SEANCE DU GROUPE DE TRAVAIL 6A

Le Groupe de travail 6A se réunira ce matin à 9 heures, Salle B, au Palais des expositions.

LISTE DES PARTICIPANTS

LIST OF PARTICIPANTS

LISTA DE PARTICIPANTES

CONFÉRENCE ADMINISTRATIVE DES RADIOCOMMUNICATIONS
ADMINISTRATIVE RADIO CONFERENCE
CONFERENCIA ADMINISTRATIVA DE RADIOCOMUNICACIONES

Arrivées récentes et nouvelles désignations
Nominations and new arrivals
Designaciones y llegadas recientes

24. CUBA

Délégué / Delegate / Delegado

Sr. Ingeniero
Carlos ESTRADA Y CASTRO
(et Mme.)

Hôtel Beau-Rivage
13 Quai du Mont Blanc
Genève
T. 32 64 80

31. ETATS-UNIS d'AMÉRIQUE
UNITED STATES OF AMERICA
ESTADOS UNIDOS DE AMÉRICA

Délégué / Delegate / Delegado

Mr. John F. FITZGERALD
General Counsel
Federal Communicarions Commision
Washington 25, D.C.

43. INDONÉSIE (République d')
INDONESIA (Repúblic of)
INDONESIA (República de)

Secrétaire / Secretary / Secretaria

Miss Susanne M.B. BERNHARD
Commercial Section of the
Indonesian Embassy in Bern

90. TURQUIE
TURKEY
TURQUÍA

Délégué / Delegate / Delegado

M. Izzet BILGIC
Ingénieur des Radiocommunications
Direction générale des P.T.T.

Hôtel Pacific
44 rue des Pâquis
Genève
T. 32 64 67

Changements d'adresse
Changes of Address
Cambios de dirección

3. ARABIE SAOUDITE (Royaume de l')
SAUDI ARABIA (Kingdom of)
ARABIA SAUDITA (Reino de)

Chef de la délégation / Head of the Delegation / Jefe de la delegación

Mr. Ahmed ZAIDAN — Hôtel de l'Ancre, 34 rue de Lausanne, Genève, T. 32 05 40

Autres informations
Other information
Otros asuntos

43. INDONÉSIE (République d')
INDONESIA (Republic of)
INDONESIA (República de)

Chef de la délégation / Head of the Delegation / Jefe de la delegación

Mr. Ahmad SUBARDJO DJOJOADISURYO — Villa Lou Janot, Céligny (Genève)

Chef adjoint de la délégation / Deputy Head of the Delegation / Jefe adjunto de la delegación

Mr. Frans LEIWAKABESSY
Deputy Chief of Telecommunications
Djakarta
— Hôtel Mon Repos, 131 rue de Lausanne, Genève, T. 32 80 10

Délégués / Delegates / Delegados

Mr. R. DOMINICUS ROESBANDI
Superintendent of Communications
Indonesian Navy
Djakarta
— "

Captain E. PARTANA
Deputy-Chief of Communications
Indonesian Navy
Djakarta
— "

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES
PLENIPOTENTIARY CONFERENCE
CONFERENCIA DE PLENIPOTENCIARIOS

Nouvelles désignations et arrivées récentes
Nominations and new arrivals
Designaciones y llegadas recientes

24. CUBA

Délégué / Delegate / Delegado

* Sr. Ingeniero Carlos ESTRADA Y CASTRO (et Mme.)	Hôtel Beau-Rivage 13 Quai du Mont-Blanc Genève T. 32 64 80

43. INDONÉSIE (République d')
INDONESIA (Republic of)
INDONESIA (República de)

Secrétaire / Secretary / Secretaria

* Miss Susanne L.B. BERNHARD
Commercial Section of the
Indonesian Embassy in Bern

64. NORVEGE
NORWAY
NORUEGA

Chef adjoint de la délégation / Deputy Head of the Delegation / Jefe adjunto de la delegación

Mr. Leif LARSEN	Hôtel Astoria 6 Place Cornavin Genève T. 32 10 25

89. TUNISIE
TUNISIA
TÚNEZ

Délégué / Delegate / Delegado

M. Habib BEN CHEICH HAMOUDA	Hôtel de la Nouvelle-Gare 21 rue des Alpes Genève T. 32 95 67

90. TURQUIE
TURKEY
TURQUÍA

Délégué / Delegate / Delegado

* M. Izzet BILGIC
Ingénieur des Radiocommunications
Direction générale des P.T.T.

Hôtel Pacific
44 rue des Maquis
Genève
T. 32 64 67

Changements d'adresse
Changes of address
Cambios de dirección

3. ARABIE SAOUDITE (Royaume de l')
SAUDI ARABIA (Kingdom of)
ARABIA SAUDITA (Reino de)

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

* Mr. Ahmed ZAIDAN

Hôtel de l'Ancre
34 rue de Lausanne
Genève
T. 32 05 40

Autres informations
Other information
Otros asuntos

43. INDONÉSIE (République d')
INDONESIA (Republic of)
INDONESIA (República de)

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

* Mr. Ahmad SUBARDJO DJOJOADISURYO

Villa Lou Janot
Céligny
(Genève)

PORTUGAL

Délégué / Delegate / Delegado

M. le Dr. Fernando ELOY
(et Mme.)

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 69 GENEVE Mercredi, le 18 novembre 1959

Publié pendant les séances des
Conférences de l'U.I.T.

ORDRES DU JOUR

Mercredi, 18 novembre 1959

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

9 h. 30	Commission D	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Commission G	Salle PW - Maison des Congrès
15 h. 00	Commission F	Salle E - Bâtiment Electoral
17 h. 00	Commission F2	Salle E - Bâtiment Electoral

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h. 00	Groupe de travail 4D spécial	Salle C - Palais des Expositions
9 h. 00	Groupe de travail 4G	Salle E - Bâtiment Electoral
9 h. 00	Groupe de travail 5A	Salle F - Palais des Expositions
9 h. 00	Groupe de travail 6 ad hoc 1	Salle L - Bâtiment Electoral
9 h. 00	Commission 7	Salle D - Palais des Expositions
9 h. 00	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Commission 4	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Commission 5	Salle B - Palais des Expositions
15 h. 00	Sous-Commission 7A	Salle D - Palais des Expositions
15 h. 00	Sous-Groupe de travail 7A ad hoc	Salle L - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
20 h. 30	Sous-Groupe de travail 5A1	Salle L - Bâtiment Electoral
21 h. 00	Conférence (Dr George H. Brown)	Salle A - Bâtiment Electoral
	Groupe de travail 4B	annulé

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

AUJOURD'HUI

A LA CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

A la Commission F (Président - O.N. Carli): compte rendu de la 8ème séance (Document N° 165); proposition du Mexique N° 328 (Document N° 162); rapports des Présidents des Sous-Commissions F1 et F2.

A la Commission F2 (Président - E.M. Koran): approbation des comptes rendus des 2ème et 3ème séances (Documents N°s 152 et 154); approbation de nouveaux textes du Règlement général (Addendum N° 1 au Document N° 154); rapport du Groupe de rédaction; suite de l'étude des Propositions N°s 193, 195-196, 286, 197, 206, 208, 209, 210, 211, 212, 217.

A LA CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

A la Commission 4 (Président - Gunnar Pedersen): examen des points en suspens des Documents N°s 457 et 521; du 2ème rapport du Groupe de travail 4A (Document N° 506 du 31.10.59); examen du 3ème et final rapport du Groupe de travail 4A (Document N° 568); examen du rapport du Groupe spécial (Document N° 525-rev.) et de la proposition de la République fédérale d'Allemagne (Document N° 528).

Au Groupe de travail 4G (Président - S.M. Myers): examen du projet de rapport du Groupe de travail 4G, à l'exclusion du tableau de répartition et de ses renvois, contenus dans l'Appendice au Document N° DT 771 (Document N° 559, Rev.1).

A la Commission 5 (Président - Dr. M. Joachim): examen du rapport du Groupe de travail 5 ad hoc (Document N° 552).

A la Commission 7 (Président - A. Ehnle): compte rendu de la 12ème séance (Document N° 557); approbation des textes des Articles 30a et 28 (Documents N°s 544, 571).

La Commission G se réunira aujourd'hui à 15.00 h. à la Salle PW, Maison des Congrès, au lieu de la Salle A comme prévu.

La Commission 4 tiendra aujourd'hui la séance prévue pour hier à 15.00 h. à la Salle A.

A LA SEANCE PLENIERE DE LA CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

Remplaçant M. Charles Acton, malade, M. J.A. Autelli (Argentine) a présidé la séance plénière de la Conférence des Radiocommunications. Cette Conférence prit tout d'abord connaissance du projet de recommandation basé sur la proposition de l'UNESCO présentée par le Maroc et concernant les récepteurs de radiodiffusion adéquats et de prix modique.

Le Captain Booth (Royaume-Uni) fait remarquer que certaines précisions seraient nécessaires pour que le C.C.I.R. puisse traiter de cette question. Il faudrait savoir s'il s'agit de signaux à courte ou à longue distance, s'il s'agit de signaux de basse, de moyenne, de haute ou de très haute fréquence, de parler aussi des spécifications, notamment en ce qui concerne la sensitivité et la sélectivité.

M. Joachim (Tchécoslovaquie), parlant au nom de l'O.I.R.T., demanda que référence fut faite dans le texte aux études et aux travaux de cette organisation.

M. Pedersen (Danemark) précisa qu'à son avis il fallait donner des détails plus complets, déclarer qu'il s'agissait d'appareils récepteurs sonores, indiquer que ces récepteurs devraient fonctionner pour la radiodiffusion avec modulation de fréquences, bien indiquer qu'il y avait des problèmes de production suivant les différents pays et qu'il n'existait pas une seule réponse à la question en ce qui concerne l'équilibre entre la qualité et le coût. M. Barajas Gutiérrez (Mexique) était également lui aussi en faveur de plus de détails ainsi que le délégué de la Grèce.

Le délégué du Maroc et M. Hayes, Vice-Directeur du C.C.I.R., expliquèrent à nouveau le sens de la proposition et pour quelles raisons elle avait été libellée de la sorte, en tenant surtout compte du souci de satisfaire les besoins de certains pays. Le délégué du Pakistan insista sur l'importance du problème à résoudre et le délégué d'Israël fit remarquer qu'il fallait tout d'abord indiquer quels sont les besoins de certains pays. C'est aussi le point de vue que tenait à exprimer M. Quijano Caballero, parlant au nom de la Colombie.

Il fut alors décidé qu'un groupe de travail présidé par le délégué du Maroc et assisté des dirigeants du C.C.I.R. préparerait un nouveau texte pour la Conférence. La Conférence prit note des documents relatifs à une réunion des représentants des pays de la zone européenne de radiodiffusion et à une réunion des délégués des pays de la zone européenne maritime, dans les 18 mois qui suivront la clôture de la Conférence administrative des Rédiocommunications ou à une date ultérieure.

Alors commença l'étude de la première série de textes (documents bleus) préparés par la Commission de rédaction sous la diligente direction de M. André Henry (France), qui disposera dorénavant d'une ligne spéciale de signalisation, de télécommunications le reliant directement au Président de séance et permettant aussi d'écourter considérablement les débats et discussions concernant les textes.

LA CONFERENCE D'AUJOURD'HUI

Le Dr George H. Brown, Vice-Président de la Radio Corporation of America, fera ce soir à 21 heures une conférence dans la Salle A sur "La télévision en couleur".. Nos lecteurs trouveront ci-dessous une biographie succincte du conférencier.

Le Dr G. H. Brown est Vice-Président, Engineering, de la R.C.A. (Princeton, N.J.). Diplômé en électrotechnique de l'Université de Wisconsin en 1930, il reçoit la Wisconsin Public Utilities Association Fellowship pour 1930-1931. En 1931, il est licencié ès sciences de l'Université de Wisconsin et reçoit la Regent's Fellowship pour les deux années suivantes. Il est reçu docteur ès sciences de la même Université en 1933. Pendant les neuf années suivantes, le Dr Brown travaille au Service de recherches de la RCA Manufacturing Company, à Camden, N.J. En 1939, il reçoit une distinction de l'American Manufacturers' Association, la Modern Pioneer Award. Depuis 1942, le Dr Brown s'est activement intéressé à la recherche dans le domaine des antennes, de la propagation, du chauffage par hautes fréquences et des systèmes de télévision dans les laboratoires de la RCA à Princeton. Il a reçu un Certificate of Appreciation du Ministère de la Guerre "pour ses remarquables travaux de recherche, réalisation et mise au point sur les antennes de radio et de radar au cours de la Deuxième guerre mondiale". De 1948 à 1957, le Dr Brown est chargé des recherches sur la télévision en couleur à la RCA. En 1952, il est nommé Directeur du Systems Research Laboratory des Laboratoires de la RCA à Princeton, N.J. En janvier 1957, il est nommé Ingénieur en chef, Commercial Electronic Products Division, de la RCA à Camden, N.J., puis en juin 1957, Ingénieur en chef, Industrial Electronic Products, de la RCA à Camden, N.J. C'est en mars 1959 qu'il a été nommé à son poste actuel.

Le Dr Brown a participé à de nombreux groupes, commissions et sous-commissions du NTSC (National Television System Committee); il est actuellement membre du Color Television System Committee, commission permanente de l'Electronic Industries Association. Son nom est cité parmi ceux des "pionniers modernes de la radio et de l'électronique" dans le Hugo Gernsback Testimonial Trophy de 1953, ainsi que dans le Radio's 100 Men of Science et dans American Men of Science. Il es membre de Sigma Xi, de l'Académie des Sciences de New York, du Franklin Institute et du S.M.P.T.B.; il appartient également à l'I.R.E., l'A.A.A.S. et l'A.I.E.E. De nombreux articles parus dans des revues scientifiques depuis 1932 sont son oeuvre. Il a reçu 79 brevets américains. Il fait partie de l'Executive Board du George Washington Council of the Boy Scouts, et s'intéresse vivement aux activités communales.

LE SECRETAIRE GENERAL (SUITE)

DEMONSTRATIONS PUBLIQUES DU SCRUTIN SECRET

La Conférence de Plénipotentiaires, infatigable, a poursuivi hier ses travaux et sa lutte contre la montre.

Elle a eu tout d'abord à traiter d'un cas de procédure extrêmement rare et extrêmement intéressant.

M. Wershof (Canada) ayant indiqué qu'à son avis l'élection du Secrétaire général adjoint ou des Secrétaires généraux adjoints pouvait peut-être ne pas être comparée à celle du Secrétaire général lui-même et qu'elle pourrait être faite par le Conseil d'Administration et le Président ayant en conséquence décidé que le vote concernant l'élection du Secrétaire général, de son ou de ses adjoints, se ferait en deux temps, un vote eut lieu par scrutin nominal qui donna les résultats suivants : en faveur d'un vote en deux temps : 35 voix, contre 34 voix, 3 abstentions et 20 absents.

Le délégué de la Tunisie, après la proclamation des résultats du vote, déclara que s'il avait été présent il aurait voté non. Le délégué de l'Indonésie en fit autant. Le Président, soucieux de se montrer parfaitement objectif, souligna que ce simple déplacement d'une ou deux voix avait des conséquences importantes au moins sur le plan technique. Le délégué des Etats-Unis d'Amérique déclara qu'il s'opposait formellement à un nouveau vote sur cette question.

Le Président déclara alors que le vote était valable, autrement dit que les absents devaient être considérés comme des absents. La Conférence approuva cette décision du Président par 49 voix contre 13 et 9 abstentions. C'est alors que commença une démonstration publique d'utilisation du scrutin secret.

On vota tout d'abord sur la proposition de faire élire le Secrétaire général par la Conférence de Plénipotentiaires. A la demande du délégué de la Pologne, on vota au scrutin secret, les résultats étant: pour la proposition - 59 voix; contre 14 voix; 2 abstentions.

Il fallut alors régler le sort de l'élection du ou des Secrétaires généraux adjoints. Le délégué de la Bulgarie proposa de voter au scrutin secret. Le délégué du Canada fit remarquer que l'U.I.T. était sans doute la seule Institution spécialisée des Nations Unies à faire nommer le Secrétaire général adjoint par la Conférence de plénipotentiaires. M. El Bardai (République Arabe Unie) fit remarquer que le Secrétaire général adjoint, qui peut être appelé d'ailleurs à remplacer le Secrétaire général, doit être élu par la Conférence de plénipotentiaires, le mode de sélection des hauts fonctionnaires de l'U.I.T. étant l'élection. Le résultat au second scrutin secret fut: pour - 44 voix; contre - 27 voix; 2 abstentions.

On en arriva enfin à la question de la procédure à suivre pour l'élection du prochain Secrétaire général. M. Klokov (U.R.S.S.) proposa qu'un protocole additionnel soit préparé permettant à la Conférence de plénipotentiaires réunie à Genève de procéder elle-même à l'élection du prochain Secrétaire général, de son ou de ses adjoints.

Cette proposition fut tout aussitôt appuyée par les délégués de Ceylan, de la Pologne, et de la Yougoslavie. Le délégué de la Bulgarie proposa qu'on vote au scrutin secret, ce scrutin étant dit-il une méthode excellente et qui donne d'excellents résultats.

Pour la troisième fois au cours de la matinée les scrutateurs, les délégués de l'Indonésie, de la Tunisie et de l'Espagne, se rendirent donc à l'urne pour les formalités de dépouillement et le Président put annoncer le résultat du vote sur la proposition de M. Klokov: 56 pour, 12 contre et 6 abstentions. Il fut ensuite décidé qu'un groupe de travail composé des représentants de l'U.R.S.S., du Royaume-Uni, des Etats-Unis, de la France, de la République Arabe Unie, du Japon préparerait sous la direction de M. Miranda, Chef de la Délégation du Brésil et premier Vice-Président de la Conférence, un texte concernant les détails de la procédure d'élection. Un câble fut tout aussitôt envoyé aux administrations des Etats membres pour leur faire connaître qu'ils avaient jusqu'au 5 décembre pour la présentation des candidats aux postes de Secrétaire général et de secrétaire général adjoint ou éventuellement de Secrétaires généraux adjoints.

En ce qui concerne les comptes arriérés mais non contestés il fut décidé qu'un télégramme serait envoyé aux administrations des pays intéressés contenant le texte modifié de la résolution figurant au Document N° 117 et leur demandant de faire savoir à l'Union avant le 30 novembre la date à laquelle ils ont l'intention de régler les comptes arriérés et non contestés.

Pour ce qui est du budget unique, la Conférence a approuvé la proposition de la Commission H par 31 voix contre 27 et 14 abstentions.

Quant au fond de roulement, M. Colt de Wolf, ayant déclaré qu'il ne voulait pas demander un nouveau vote au scrutin secret, mais retirait les propositions des U.S.A. à ce sujet. Le délégué des Etats-Unis fit toutefois remarquer qu'à son avis il était de mauvaise méthode d'avoir recours à l'aide d'un seul des états membres de l'Union, c'est-à-dire de la Confédération helvétique, qui s'est toujours montrée fort généreuse vis-à-vis de l'organisation.

Le document relatif aux moyens de communications radioélectriques et optiques permettant d'accroître en temps de conflit armé, la sécurité des navires et aéronefs protégés par les Conventions de Genèves du 12 août 1949 pour la protection des victimes de guerre, sera examiné sur proposition de M. H. Sterky (Suède) par un groupe de travail comprenant des délégués des deux conférences, ce groupe étant chargé de vérifier qu'il n'y a pas incompatibilité entre les mesures proposées et les mesures déjà prises en ce qui concerne d'autres services de communication.

La Conférence a ensuite noté que le membre de l'Union désigné actuellement sous le nom de "Colonies, protectorats, territoires d'Outre-Mer et territoires sous mandat ou tutelle du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord", devrait désormais être nommé: "Territoires d'Outre-Mer dont les relations internationales sont assurées par le Gouvernement du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord".

La Proposition N° 146 du Paraguay concernant la présentation des différentes parties de la Convention sera étudiée par sections par les diverses Commissions directement intéressées.

LISTE DES PARTICIPANTS

LIST OF PARTICIPANTS

LISTA DE PARTICIPANTES

CONFERENCE ADMINISTRATIVE DES RADIOCOMMUNICATIONS

ADMINISTRATIVE RADIO CONFERENCE

CONFERENCIA ADMINISTRATIVA DE RADIOCOMUNICACIONES

Arrivées récentes et nouvelles désignations

Nominations and new arrivals

Designaciones y llegadas recientes

31. ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE
UNITED STATES OF AMERICA
ESTADOS UNIDOS DE AMÉRICA

Délégué / Delegate / Delegado

Mr. John F. FITZGERALD

Hôtel du Rhône
Quai Turrettini
Genève
T. 32 70 40

72. POLOGNE (République Populaire de)
POLAND (People's Republic of)
POLONIA (República Popular de)

Expert / Consultant / Experto

M. Maximilian STRZELINSKI
Chef Inspecteur de radio-maritime

Hôtel de Genève
27 rue des Pâquis
Genève
T. 32 70 55

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

PLENIPOTENTIARY CONFERENCE

CONFERENCIA DE PLENIPOTENCIARIOS

Nouvelles désignations et arrivées récentes

Nominations and new arrivals

Designaciones y llegadas recientes

76. RÉPUBLIQUE ARABE UNIE
UNITED ARAB REPUBLIC
REPÚBLICA ÁRABE UNIDA

Délégué / Delegate / Delegado

Mr. Gamil Mohamed MEHREZ
Directeur général au
Ministère central des
télécommunications

Hôtel Suisse
10 Place Cornavin
Genève
T. 32 66 30

Autres informations / Other information /
Otros asuntos

4. ARGENTINE (République)
ARGENTINE (Republic)
ARGENTINA (República)

lire / read / léase :

Délégués / Delegates / Delegados

* Sr. Juan Antonio AUTELLI

* Teniente Coronel Pablo Enrique COMINO

* Comandante Martín E. ITURRIOZ

* Comandante José Aldo SENESTRARI

* Sr. Alfredo O. PLANAS

* Sr. José Juan MASEDA

Experts / Consultants / Asesores

* Sr. Serafín Santiago GUILLANI

* Sr. Julio ETULAIN

* Sr. Luis Julio CASSINELLI

24 CUBA

ajouter :
add :
añádase :

* Sr. Manuel GONZÁLEZ LONGORIA

Hôtel Bali
Place Cornavin
Genève
T. 32 14 40

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 70 GENEVE Jeudi, le 19 novembre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRES DU JOUR

Jeudi, le 19 novembre 1959

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

9 h. 30	Groupe de travail C2	Salle PW - Maison des Congrès
9 h. 30	Commission D	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Commission D2	Salle,C - Palais des Expositions
15 h.	Sous-Commission H1	Salle G - Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail ad hoc I.F.R.B.	Salle L - Bâtiment Electoral
suivi de	Commission I	Salle L - Bâtiment Electoral
15 h.	Commission E	Salle PW - Maison des Congrès
18 h. 30	Commission A	Salle E - Bâtiment Electoral

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h.	Groupe de travail 4B	Salle B - Palais des Expositions
9 h.	Groupe de travail 4D	Salle E - Bâtiment Electoral
9 h.	Groupe de travail 5A	Salle F - Bâtiment Electoral
9 h.	Commission 6	Salle C - Palais des Expositions
9 h.	Sous-Commission 7B	Salle D - Palais des Expositions
9 h.	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
9 h. 30	Groupe de travail 3B	Salle PW - Maison des Congrès
15 h.	Commission 4	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 5A	Salle E - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 5B6	Salle F - Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 7A7	Salle D - Palais des Expositions
15 h.	Sous-Commission 7E	annulée
15 h.	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
18 h. 30	Commission 1	Salle E - Bâtiment Electoral
21 h.	Conférence (Dr. Smith Rose)	Salle A - Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

AUJOURD'HUI

A LA CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

A la Commission I (Président M. Drevet) : examen de la Proposition N° 1 (Italie); Documents N°s 99 (Annexe et définitions), 135 et 181 (Protocole, Rés.); examen éventuel des textes demeurés inchangés, soit qu'ils n'aient pas fait l'objet de propositions, soit que les propositions y relatives aient été repoussées; examen des textes renvoyés à la Commission I.

A LA CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

Au Groupe de travail 4D (Président M. Sowton) : rapport du Sous-Groupe 4D5 (Région 1) - Bande 100 - 108 MHz (Document N° DT 769); rapport du Sous-Groupe 4D4 (Région 1) - Bande 68 - 88 MHz (Document N° DT 772); rapport du Sous-Groupe 4D spécial - Attributions à la radioastronomie (Document N° DT 786); suite de l'examen des points en suspens relatifs aux deux rapports de Sous-Groupes examinés à la 14ème séance (Documents N^os DT 750 et 752); examen du projet de 2ème rapport du Groupe 4D à la Commission 4 - Attributions de fréquences dans les bandes 27,5 - 235 MHz.

Au Sous-Groupe de travail 5B6 (Président M. Parker) : suite de l'étude de la situation en ce qui concerne les assignations de fréquences dans les bandes au-dessus de 27,5 MHz, prenant en considération les questions générales figurant au Document N° DT 728 Annexe 2 ainsi que les questions additionnelles suivantes : 1) les caractéristiques relatives aux notifications pour les bandes au-dessus de 27,5 MHz doivent-elles figurer dans la Circulaire hebdomadaire de l'I.F.R.B.? (Document N° DT 776, paragraphe 321); 2) des accords régionaux comme ceux qui ont été conclus à La Haye pour le service radiotéléphonique maritime international sur ondes métriques, peuvent-ils être élargis au plan mondial?

A la Commission 6 (Président M. Mirza) : compte rendu de la 12ème séance (s'il est publié); rapport du Président du Groupe 6A; rapport verbal du Président du Groupe spécial N° 1; rapport du Président du Groupe spécial N° 4 (Documents N°s 48, 567 et DT 643); Appendice C (Proposition N° 3050, page 820.1); Recommandations N°s 4 (Document N° DT 791) et 8; comptes rendus des Groupes 6B (Documents N°s 546, 547 et 548) et 6C (Documents N°s 503 et 540).

A LA COMMISSION D

UN NOUVEAU VOTE AU SCRUTIN SECRET: L'ORGANISATION DE L'UNION NE SEMBLE PAS DEVOIR ETRE MODIFIEE

La Commission D a poursuivi hier son étude de la question d'une réforme d'un changement possible de l'U.I.T. Nombreux furent les orateurs qui tenaient à donner leurs avis sur cette question vitale concernant le fonctionnement normal d'une des plus importantes institutions spécialisées des Nations Unies. Le Vice-Directeur du C.C.I.R. indiqua que seules des modifications très légères devaient être apportées dans l'organisation, le fonctionnement de l'Union et souligna qu'à son avis la fusion du Secrétariat spécialisé du C.C.I.R. et du Secrétariat général n'aurait pas pour résultat des économies et risquerait de nuire à l'efficacité et au rendement, soulevant en fait de sérieuses difficultés. A propos du Document N° 170 préparé par le Groupe de la "Passe du Diable", sous la présidence de M. Fathy Gheith (Kuwait), trois courants se sont dessinés au cours de la discussion. Certains étaient en faveur de ce document, c'est-à-dire en faveur d'une fusion des Secrétariats, d'autres s'opposaient aux conclusions et propositions contenues dans ce document. Enfin, un troisième groupe de délégués estimait que cette question devait être renvoyée au Conseil d'Administration qui pourrait, avec le Comité de Coordination, prendre toutes les mesures nécessaires.

Lorsque M. Nicotera prit la parole, non pas comme Président de la Commission D mais en tant que représentant de l'Italie, il apparut bien nettement qu'il attachait une très grande importance à une question dont dépend l'avenir de l'Union et qu'il ne ménagerait ni son éloquence ni les arguments en faveur de son opinion mûrement délibérée.

Le Chef de la délégation italienne s'opposait en fait à la création d'une sorte de Secrétaire général, dictateur au petit pied, dont les pouvoirs pourraient empiéter sur les droits des dirigeants et animateurs réels des divers organismes et activités de l'Union et ceci en un temps où les récentes découvertes dans le domaine de l'espace et au moment où on part à la conquête de la lune, c'est-à-dire à un véritable tournant de l'histoire, en un temps aussi où les possibilités de recherche dans tous les champs d'activité de l'Union ne doivent en aucune façon être freinées par des mesures purement administratives. Au demeurant, le Conseil d'Administration demeure et demeurera le représentant permanent de l'Union, chargé de trouver dans le domaine de la coordination et des économies les solutions nécessaires.

Les propositions contenues dans le Document N° 170 ayant été soumises au vote au scrutin secret, demandé par la délégation du Maroc, furent rejetées par 47 voix contre, 21 voix pour, 0 abstentions. Les représentants de 24 Etats étaient absents au moment du vote.

INTRODUCTION

PAR LE DR HAKAN STERKY

A LA SERIE DE CONFERENCES DONNEES AUX CONFERENCES DE L'U.I.T.

J'ai le grand plaisir de vous présenter le Dr George H. Brown, qui sera le premier conférencier parmi les éminents savants qui ont bien voulu nous apporter leur concours en venant à leurs frais à Genève pour y faire, durant les Conférences de plénipotentiaires et des radiocommunications de l'U.I.T. actuellement en cours, des exposés sur différents problèmes de télécommunications. Mais, avant de vous présenter le Dr Brown, j'aimerais, Mesdames et Messieurs, vous raconter très brièvement ce qui a fait naître l'idée qui a inspiré les décisions prises en vue de donner une plus grande publicité aux télécommunications et à notre Union.

Il y a quelques années, le Directeur général de l'une des administrations des Membres de l'Union a commencé à réfléchir à l'insuffisance des rapports de l'U.I.T. avec le public. Au mois de février de cette année, il a adressé une lettre à ce sujet au Conseil d'administration de l'Union internationale des télécommunications, lettre dont je me permettrai de citer le passage suivant:

"Depuis bien des années, j'ai remarqué qu'il n'est fait qu'une très faible publicité à l'U.I.T., tant sur le plan international que sur le plan national dans la plupart des pays. Je me suis parfois senti quelque peu honteux en comparant la publicité prodiguée à des institutions telles que l'Organisation mondiale de la Santé (O.M.S.) et l'Organisation internationale du Travail (O.I.T.) avec celle faite à l'U.I.T. Je tiens à souligner, afin d'éviter tout malentendu, que je ne blâme en aucune façon le Secrétariat général ou les autres organismes de l'Union pour cette situation éminemment regrettable. En fait, je pense que, d'une manière générale, nous tous, qui exerçons notre activité dans le domaine des télécommunications, avons négligé de faire ce qu'il fallait pour que le public soit mieux informé et pour que de meilleurs contacts soient établis avec les représentants de la presse.

"Une circonstance qui explique en partie le fait que l'U.I.T. soit très rarement mentionnée quand il s'agit de questions internationales et que le public s'intéresse si peu à nos réalisations, c'est peut-être que les services de télécommunication du monde sont, dans l'ensemble, très efficaces et que, depuis des dizaines d'années, diplomates, hommes d'affaires et touristes tiennent pour admis que les services télégraphiques et téléphoniques, le télex et la radiodiffusion internationale foncionnent fort bien.

"J'estime cependant que l'U.I.T. doit faire très prochainement quelque chose pour améliorer ses rapports avec le public. Sinon, dans un monde où tant d'autres activités internationales réclament l'attention du public, notre Union sera laissée à l'arrière. Ayant quelque peu réfléchi à cela depuis la Conférence

de plénipotentiaires de Buenos Aires, je suis arrivé à la conclusion que nous devrions lancer une idée nouvelle dans le domaine de la publicité à la prochaine conférence de plénipotentiaires de Genève et, en tous cas, à la Conférence de plénipotentiaires de 1965, où l'Union célébrera son centenaire."

Le Conseil a favorablement accueilli cette proposition à ses séances des 27 mai et 10 juin 1959 et il décidé de prendre des mesures afin de réaliser durant les conférences de 1959 à Genève la suggestion qui avait été présentée. Un groupe spécial formé de représentants des principaux organismes de l'Union a été constitué sous la présidence de M. John Gayer, membre de l'I.F.R.B., et il a pris les dispositions nécessaires pour se mettre en rapport avec des savants de différentes parties du monde. Et c'est ainsi que cette semaine et la suivante, plusieurs conférences seront faites aux délégués aux deux Conférences. Ces conférences seront publiques et, grâce aux bons offices de M. Boussard, chef du service de l'information publique, les missions permanentes auprès des Nations Unies à Genève, les représentants des agences de presse internationales, les journalistes suisses et d'autres encore ont été invités à y assister. A l'occasion de cette série de conférences, il y aura de plus samedi soir, à l'Hôtel des Bergues, un banquet au cours duquel l'un des conférenciers, Sir K. S. Krishnan, de l'Inde, parlera de "L'influence des télécommunications sur le développement des nations".

Après avoir donné ces brèves informations, j'aimerais, au nom des présidents des deux Conférences et du Secrétaire général par intérim de l'Union, exprimer l'espoir que cette série de conférences satisfera l'auditoire et marquera le début d'une nouvelle ère des relations de l'Union internationale des télécommunications avec le public.

Ainsi que je l'ai déjà signalé, la première de ces conférences sera faite par le Dr George H. Brown, Vice-Président du département technique de la Radio Corporation of America. Depuis qu'il est sorti, en 1933, de l'Université du Wisconsin, avec le grade de Docteur en philosophie, le Dr Brown a pris une part active à la recherche dans le domaine des antennes et de la propagation des ondes ainsi que du chauffage par hautes fréquences et des systèmes de télévions, aux Laboratoires de la R.C.A. a Princeton, New Jersey. Les remarquables résultats techniques obtenus dans la mise au point du système de télévision en couleur de la R.C.A. sont dus dans une large mesure à l'esprit créateur du Dr Brown, comme à ses qualités de chef. Le Dr Brown est l'auteur de nombreux articles parus dans des publications scientifiques depuis 1932 jusqu'à ce jour. Il est également membre de plusieurs organisations scientifiques et techniques, parmi lesquelles je puis citer la New York Academy of Sciences, le Franklin Institute, l'Institute of Radio Engineers et l'American Institute of Electrical Engineers.

LA CONFERENCE ET LE CONFERENCIER D'AUJOURD'HUI

Le Dr. R.L. Smith-Rose, Directeur des recherches radioélectriques au Département des recherches scientifiques et industrielles du Royaume-Uni, fera une conférence sur le thème suivant : "La propagation radioélectrique", ce soir à 21 heures dans la Salle A du Bâtiment Electoral. Des diapositifs et un film seront projetés pendant et après la conférence. Nos lecteurs trouveront ci-dessous une notice biographique sommaire du conférencier de ce soir.

Reginald Leslie SMITH-ROSE, C.B.E., D.Sc., Ph.D., D.I.C., A.R.C.S., M.I.E.E., F.I.R.E., F.C.G.I.

Directeur des recherches radioélectriques au Département des recherches scientifiques et industrielles (Londres) depuis 1947. Précédemment, Directeur de la Division Radio du "National Physical Laboratory" de Teddington (Angleterre). Membre de l'"Institute of Radio Engineers" (New York) et Vice-Président en 1948. Vice-Président de l'Union radio-scientifique internationale et Président de la Commission II. Rapporteur principal de la Commission d'études V du C.C.I.R. depuis 1951. Titulaire des "Coronation Medals" du Royaume-Uni de 1937 et 1953, de la "Medal of Freedom" des Etats-Unis avec palme d'argent 1947, "Commander of the Order of the British Empire", 1952. A effectué des recherches sur des problèmes d'une importance fondamentale pour les applications de la radioélectricité, entre autres la radiogoniométrie et la propagation des ondes. A participé à la plupart des Asemblées plénières du C.C.I.R. depuis 1937 en qualité de délégué du Royaume-Uni.

GROUPE DE TRAVAIL 5A

Le Document N° 730 (Rév.) donne un aperçu des sujets qui sont encore à l'étude au Groupe 5A.

Au cours de sa séance d'hier matin, le groupe a commencé par l'examen des points 2a et 2b relatifs à des propositions du Mexique tendant à l'établissement d'un réseau de stations de contrôle des émissions. La question a été finalement renvoyée au Groupe de rédaction 5A1 qui élaborera les textes nécessaires. Le groupe est alors passé à l'examen du point 4c du Document N° 730 (Rév.) relatif à la procédure à adopter dans les cas de brouillage; cette question a, elle aussi, été renvoyée au Groupe 5A1.

Aujourd'hui, le Groupe 5A commencera par examiner le point 1(e) du Document N° 730 (Rév.) - Projet révisé de l'Appendice 1 (Document N° DT 766 et Addendum 1) - puis, sil en a le temps, le point 1(b) concernant le projet du nouvel Article 12 (Document N° DT 633).

COMMISSION 4

UN JUBILE

Nous regrettons qu'aucune cérémonie spéciale n'ait marqué la vingt-cinquième réunion de la Commission 4; il eût été séant d'offrir à son Président, M. Gunnar Pedersen (Danemark), une collection d'objets en argent pour son bureau.

Les délégués de la Grèce et de la Yougoslavie ont fait preuve d'un bel esprit de coopération; à la demande du délégué de l'Italie, ils sont revenus sur leur décision antérieure et ont retiré leur demande tendant à inclure le service d'amateur dans une bande où il en aurait résulté des brouillages intenses au service maritime dans l'Adriatique.

La Proposition N° 1058 de l'U.R.S.S. tendant à étendre la zone tropicale pour les besoins de la radiodiffusion à hautes fréquences a été mise au scrutin secret, avec le résultat suivant : 12 voix pour, 31 voix contre et 11 abstentions. Un vote à main levée concernant une proposition qui tend à inclure l'ensemble de la Libye dans la zone tropicale n'a donné aucun résultat, le nombre des abstentions dépassant de plus de la moitié celui des voix exprimées. Cette question fera l'objet d'un nouvel examen au cours d'une séance ultérieure.

Les administrations avaient été instamment priées, tout au moins dans la version espagnole d'un document, de transformer les circuits radiotéléphoniques de leur service fixe en vue du fonctionnement avec bande latérale unique à partir du 1er janvier 1959; au soulagement de tous les délégués présents, on s'est aperçu qu'il s'agissait d'une faute de frappe; il fallait lire 1970.

A LA COMMISSION 5

La Commission 5 a étudié hier sous la présidence de M. Joachim (Tchécoslovaquie) le Document N° 552, c'es-à-dire le rapport du Groupe de travail spécial chargé d'étudier les besoins des pays nouveaux et en voie de développement. La Commission a d'ores et déjà adopté les recommandations concernant la radiodiffusion et les services fixes. L'étude du document sera poursuivi au cours de la réunion de samedi matin. C'est alors que les recommandations d'ordre général seront examinées.

DISTRIBUTION DE CLASSEURS

Comme suite à une décision de la Commission des finances, des classeurs à anneaux "Viria" sont mis à la disposition des délégués à raison de 2 par personne

LISTE DES PARTICIPANTS

LIST OF PARTICIPANTS

LISTA DE PARTICIPANTES

CONFERENCE ADMINISTRATIVE DES RADIOCOMMUNICATIONS

ADMINISTRATIVE RADIO CONFERENCE

CONFERENCIA ADMINISTRATIVA DE RADIOCOMMUNICACIONES

Arrivées récentes et nouvelles désignations

Nominations and new arrivals

Designaciones y llegadas recientes

30. ESPAGNE
SPAIN
ESPAÑA

Délégué / Delegate / Delegado

Sr. D. Pedro GARAU MAYOL

18 rue du Grand Pré
Genève
T. 34 56 11

56. LIBYE (Royaume-Uni de)
LIBYA (United Kingdom of)
LIBIA (Reino Unido de)

Chef adjoint de la délégation / Deputy Head of the Delegation / Jefe adjunto de la delegación

Dr. Latrash KADRI
Assistant P.U.S., Ministry of Communications

Hôtel Mon Repos
131 rue de Lausanne
Genève
T. 32 80 10

92. UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES
UNION OF SOVIET SOCIALIST REPUBLICS
UNIÓN DE REPÚBLICAS SOCIALISTAS SOVIÉTICAS

Déléguée Interprète / Delegate Interpreter / Delegada Intérprete

Mme Valentine KOULBATSKAÏA

Hôtel Bali Ch. 307
Place Cornavin
Genève
T. 32 14 40

Changements d'adresse
Changes of address
Cambios de dirección

24. CUBA

Délégués / Delegates / Delegados

Sr. Ingeniero
Carlos ESTRADA y CASTRO

Hôtel Moderne
1 rue de Berne
Genève
T. 32 81 00

M. Manuel GONZÁLEZ LONGORIA

Hôtel Moderne
1 rue de Berne
Genève
T. 32 81 00

Autres informations
Other information
Otros asuntos

60. MEXIQUE
MEXICO
MÉXICO

Délégué / Delegate / Delegado

Sr. D. Carlos NUÑEZ ARELLANO

lire :
read : Jefe del Departamento de Asuntos internacionales S.C.T.
léase :

69. PAYS-BAS, SURINAM, ANTILLES NEERLANDAISES, NOUVELLE GUINÉE
NETHERLANDS, SURINAM, NETHERLANDS ANTILLES, NEW GUINEA
PAÍSES BAJOS, SURINAM, ANTILLAS NEERLANDESAS, NUEVA GUINEA

lire : PAYS-BAS (Royaume des)
read : NETHERLANDS (Kingdom of the)
léase : PAÍSES BAJOS (Reino de los)

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

PLENIPOTENTIARY CONFERENCE

CONFERENCIA DE PLENIPOTENCIARIOS

Nouvelles désignations et arrivées récentes

Nominations and new arrivals

Designaciones y llegadas recientes

56. LIBYE (Royaume-Uni de)
LIBYA (United Kingdom of)
LIBIA (Reino Unido de)

Chef adjoint de la délégation / Deputy Head of the Delegation / Jefe adjunto de la delegación

*Dr. Latrash KADRI Assistant P.U.S., Ministry of Communications	Hôtel Mon Repos 131 rue de Lausanne Genève T. 32 80 10

Changements d'adresse
Changes of address
Cambios de dirección

24. CUBA

Délégués / Delegates / Delegados

*Sr. Ingeniero Carlos ESTRADA y CASTRO	Hôtel Moderne 1 rue de Berne Genève T. 32 81 00
*M. Manuel GONZÁLEZ LONGORIA	Hôtel Moderne 1 rue de Berne Genève T. 32 81 00

28. ENSEMBLE DES ETATS et TERRITOIRES représentés par l'Office français des Postes et Télécommunications d'OUTRE-MER
GROUP OF THE DIFFERENT STATES and TERRITORIES represented by the French OVERSEAS Postal and Telecommunication Agency
CONJUNTO DE ESTADOS y TERRITORIOS representados por la Oficina francesa de Correos y Telecomunicaciones de ULTRAMAR

Délégué / Delegate / Delegado

M. Charles RAMANITRA	Hôtel Astoria 6 Place Cornavin Genève T. 32 10 25

Autres informations
Other information
Otros asuntos

60. MEXIQUE
MEXICO
MÉXICO

Délégué / Delegate / Delegado

*Sr. D. Carlos NÚÑEZ ARELLANO

lire :
read : Jefe del Departamento de Asuntos internacionales S.C.T.
léase :

69. PAYS-BAS, SURINAM, ANTILLES NEERLANDAISES, NOUVELLE GUINEE
NETHERLANDS, SURINAM, NETHERLANDS ANTILLES, NEW GUINEA
PAÍSES BAJOS, SURINAM, ANTILLAS NEERLANDESAS, NUEVA GUINEA

lire : PAYS-BAS (Royaume des)
read : NETHERLANDS (Kingdom of the)
léase : PAÍSES BAJOS (Reino de los)

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 71 GENEVE Vendredi, 20 novembre 1959

Publié pendant les séances des
Conférences de l'U.I.T.

ORDRES DU JOUR

Vendredi, le 20 novembre 1959

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

9 h. 30	Commission D	Salle A - Bâtiment Electoral
9 h. 30	Commission H	Salle E - Bâtiment Electoral
9 h. 30	Sous-Commission F1	Salle P[illegible] - Maison des Congrès
15 h.	Commission F	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h.	Commission G	Salle E - Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail ad hoc "Procedure Elections"	Bureau 3 - Bâtiment Electoral

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h.	Groupe de travail 4D	Salle F - Bâtiment Electoral
9 h.	Groupe de travail 4G	Annulé
9 h.	Groupe de travail 5B6	Salle D - Palais des Expositions
9 h.	Commission 7	Salle D - Palais des Expositions
	suivie de Sous-Commission 7A	Salle D - Palais des Expositions
9 h.	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
9 h.	Région 2 - 4 ad hoc	Salle L - Bâtiment Electoral
14 h.	Sous-Groupe de travail 4D Express	Salle L - Bâtiment Electoral
15 h.	Commission 4	Salle B - Palais des Expositions
15 h.	Groupe de travail 5A	Annulé
15 h.	Sous-Groupe de travail 5A1	Salle F - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 5A2	Salle L - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Groupe de travail 5B3	Salle C - Bâtiment Electoral
	Groupes de travail 6B 6C	Annulé
15 h.	Groupe de travail 7A8	Salle H - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Commission 7C	Salle D - Palais des Expositions
15 h.	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

AUJOURD'HUI

A LA CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

A la Commission H (Président M. Garrido) : comptes rendus des 4ème, 5ème, 6ème et 7ème séances de la Commission H (Documents Nos 147, 160, 171 et 191); budget unique; gestion des fonds de la Commission mixte internationale pour la protection des lignes de télécommunications (Document N° 10).

A LA CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

Au Sous-Groupe de travail 5B3 (Président M. Bès) : suite de l'examen du Document Nº DT 731; examen du Document Nº 141 (Proposition des Etats-Unis d'Amérique relative à l'Appendice 12).

Au Sous-Groupe de Travail 7A8 (Président M. Bradley) : Propositions Nos 2789 à 2829 (Cahier des propositions); Proposition 5125 (Document Nº 71) - voir l'Annexe à l'Ordre du Jour (Document Nº DT 781).

A la Sous-Commission 7C (Président M. Van A. Graves) : compte rendu de la 17ème séance (Document Nº 583); rapport final de la Sous-Commission 7C (s'il est publié).

A LA COMMISSION D

DEUX VOTES A PANCARTES LEVEES. UN SEUL SECRETAIRE GENERAL ADJOINT.

UN SEUL GROUPE DE NATIONALITES POUR LES HAUTS DIGNITAIRES DE L'UNION.

La Commission D a poursuivi hier son étude de l'organisation de l'Union et a pris à ce sujet deux très importantes décisions.

Il n'y aura désormais qu'un seul Secrétaire général adjoint. Cette décision a été prise par un vote à pancartes levées qui a donné les résultats suivants : pour - 57 voix; contre - 4 voix; abstentions - 8 voix.

Il fut ensuite décidé que cinq nationalités devraient être représentées dans le groupe des hauts dignitaires du Secrétariat de l'Union (Secrétaire général, Secrétaire général adjoint, Directeur du C.C.I.T.T., Directeur du C.C.I.R. et, le cas échéant, le Sous-Directeur du C.C.I.R. (avec ou sans Vice-Présidents)). Cette décision fut prise par un autre vote à pancartes levées qui donna les résultats suivants : pour - 54 voix; contre - 9 voix; abstentions - 7 voix.

La Commission D, poursuivant inlassablement ses recherches, investigations et décisions, a commencé à examiner le cas du Vice-Directeur du C.C.I.R. La discussion sur ce sujet doit se poursuivre aujourd'hui.

LA PROPAGATION DES ONDES RADIOELECTRIQUES

Conférence du

Dr R.L. SMITH-ROSE, DIRECTEUR

DE LA STATION DE RECHERCHES RADIOELECTRIQUES DE SLOUGH, ANGLETERRE
(DEPARTEMENT DES RECHERCHES SCIENTIFIQUES ET INDUSTRIELLES)

Dans son exposé, le conférencier a passé en revue les étapes qui, au cours du dernier demi-siècle, ont marqué le développement des connaissances en matière de propagation des ondes. Il a examiné la question tout particulièrement du point de vue des activités de l'Union internationale des télécommunications.

Il est nécessaire, pour transmettre des signaux intelligibles d'une station d'émission située en un certain point à une station de réception située en un autre point, de comprendre comment les ondes radioélectriques se propagent entre ces stations qui peuvent se trouver toutes deux, ou soit l'une, soit l'autre, sur terre, sur un navire en mer, à bord d'un aéronef, d'un satellite artificiel ou d'un véhicule de l'espace.

Il a fallu étudier l'influence de la surface de la terre sur la propagation des ondes à courte distance. Lorsqu'il s'agit de trajets plus longs, les ondes s'incurvent autour de la surface de la terre, dans les couches inférieures de l'atmosphère ou sont réfléchies par les régions conductrices de l'atmosphère supérieure. Ces régions sont désignées sous le nom d'ionosphère et c'est par des réflexion successives entre elles et la surface de la terre que les ondes peuvent se propager tout autour du globe.

Dans un esprit de coopération internationale, plus de 150 observatoires mesurent quotidiennement les conditions régnant dans l'ionosphère. Ils échangent ensuite leurs résultats, ce qui permet de prévoir, jusqu'à six mois à l'avance, quelles seront les conditions de la transmission radioélectrique. Au cours de son exposé, le conférencier a montré des diagrammes illustrant les prévisions relatives aux conditions sur le plan mondial pour mars 1960.

Les ondes radioélectriques peuvent également être diffusées dans toutes les directions en raison d'irrégularités existant dans les couches supérieures et inférieures de l'atmosphère. Bien que le phénomène de la diffusion soit beaucoup moins efficace que celui de la réflexion normale, on l'utilise pour certaines catégories de communications sur des trajets allant jusqu'à 1 500 km environ.

Les ondes peuvent encore être diffusées vers l'arrière, à partir de la surface de la terre, puis, après avoir été réfléchies par l'ionosphère, revenir en un point proche de la station d'émission. Cette technique de la diffusion arrière a été utilisée pour explorer les conditions régnant dans l'ionosphère en des points éloignés de la station d'observation. Ces points peuvent ne pas être accessibles de la station elle-même qui se borne habituellement à étudier les conditions à la verticale.

La fin de la Conférence a été marquée par la projection d'un film illustrant l'emploi de la technique de la diffusion arrière en vue d'étudier les changements qui se produisent dans l'ionosphère sur un intervalle de deux jours consécutifs et jusqu'à des distances de 5 000 km et plus.

A LA COMMISSION 4

RADIOGASTRONOMIE ET ECHANGES SPIRITUEUX

Les débats d'hier après-midi, à la Commission 4, ont été égayés par des traits d'esprit qui, bien qu'ils n'aient pas fourni la matière à un banquet d'épicuriens, ont sans doute mérité la qualification de "radiogastronomiques" que leur a décernée le Président, M. Gunnar Pedersen. Le feu d'artifice a commencé quand M. Sowton a fait observer que, en présentant son rapport, il réduisait à néant (scotched, en anglais) les rumeurs selon lesquelles son groupe ne présenterait jamais de rapport. M. Chef (France), certainement stimulé par ces paroles, fit de la publicité pour un produit rival lorsque, discutant du nombre des étoiles qui figurent dans le tableau des fréquences, il déclara qu'elles lui rappelaient les trois étoiles du cognac.

Les délégués de la France, de l'Italie et de la Suisse finirent par conclure qu'ils pourraient régler à l'amiable leurs problèmes relatifs aux radiosondes et, comme il fut fait, au cours de la discussion, des allusions répétées à des "ballons", nous espérâmes que le règlement desdits problèmes serait effectué à grands coups de "ballons" de ce cognac mentionné précédemment.

Des félicitations doivent être adressées à M. Sowton pour avoir été le premier président de groupe de travail a avoir vu son rapport sur la répartition des fréquences accepté par la Commission.

L'autre action d'éclat qui eut lieu dans l'après-midi, fut l'adoption par la Commission du rapport du Groupe spécial chargé de l'étude des directives à suivre en ce qui concerne la répartition future des fréquences, rapport qui figure dans le Document Nº 525 Rev. Conséquence de cette adoption : le groupe spécial doit maintenant soumettre à la Commission un autre document contenant des propositions tendant à la constitution et à l'organisation d'un groupe d'experts. Ces propositions permettront à la Commission 4 de donner d'utiles indications à l'Assemblée plénière et à la Conférence de plénipotentiaires, qui devront examiner cette question.

LA COMMISSION 7

La Commission 7 se réunira aujourd'hui à 9 heures à la Salle D, Palais des Expositions. Cette réunion sera suivie d'une réunion de la Sous-Commission 7A à la même salle.

GROUPE DE TRAVAIL 5A

Le Groupe de travail 5A s'est borné hier à examiner d'une part le projet révisé d'Appendice 1 au Règlement des radiocommunications, qui a trait aux fiches de notification d'assignation de fréquences, ainsi que les notes qui s'y rapportent (Document N° DT 766 et Addendum 1), et d'autre part le projet d'Article 12 (Document N° DT 633). L'examen détaillé de ces deux points est maintenant terminé.

Le Groupe de travail 5A ne se réunira plus cette semaine, car il doit attendre non seulement que les Sous-Groupes 5A1 et 5A2 aient terminé leur tâche, mais également les résultats des travaux du Groupe 5B.

Le Secrétaire de la Conférence a constaté, à son grand regret, que les délégués avaient éprouvé de grandes difficultés d'ordre matériel du fait qu'ils ne pouvaient disposer de perforeuses.

Dorénavant, on veillera à ce que les documents soient perforés avant qu'ils ne leur soient distribués.

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un N° 72 GENEVE Samedi, le 21 novembre 1959

Publié pendant les séances des
Conférences de l'U.I.T.

ORDRES DU JOUR

Samedi, le 21 novembre 1959

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

10 h. 30	Séance plénière	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Commission I	Salle G - Bâtiment Electoral

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h. 00	Commission 4	Salle A - Bâtiment Electoral
9 h. 00	Commission 5	Salle C - Palais des Expositions
	Groupe de travail 5A	Annulé
9 h. 00	Commission 7	Salle D - Palais des Expositions
9 h. 00	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Commission 4	Salle A - Bâtiment Electoral
	Groupe de travail 5A	Annulé
	Groupe de travail 7A4	Annulé
	Groupe de travail 7A8	Annulé
15 h. 00	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
	Sous-Commission 7E	Annulé
	Groupe de travail 7A7	Annulé

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

AUJOURD'HUI

A LA CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

A la Séance plénière : approbation des procès-verbaux des 4ème et 5ème séances plénières (Docs. N° 190 et Corr. N° 1 et 192); proposition N° 332 - mise en place du nouveau Conseil d'administration (Doc. N° 185); procédure pour l'élection du nouveau Conseil d'administration (Doc. N° 193); procédure pour l'élection du Secrétaire général et, éventuellement, d'un Secrétaire général adjoint (Doc. N° 203); rapport du Groupe spécial - I.F.R.B. (Docs N°s 210 et 207); nom officiel du Membre actuellement désigné sous le nom de "Pays-Bas, Surinam, Antilles Néerlandaises, Nouvelle Guinée" (Doc. N° 202).

A LA CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

A la Commission 4 (Président M. Pedersen): comptes rendus des 22ème, 23ème, et 24ème séances (Docs. N°s 564, 579, 592); étude du point non encore examiné du Document N° 457; rapport du Groupe de travail 4 Ad Hoc - Région 2 (s'il a été publié); examen du cinquième et dernier rapport du Groupe de travail 4B (Doc. N° 599); examen du rapport du Groupe de travail 4B (Doc. N° 599); examen du rapport du Groupe de travail 4G (Docs. N°s 499 (Rev.) et 595); examen de la Proposition 4883 de la République Fédérale d'Allemagne (Doc. N° 26); rapport du Groupe de travail 4 Ad Hoc sur le Comité d'experts (s'il a été publié).

A LA COMMISSION D

La Commission D, poursuivant sous la présidence de Monsieur Nicotera ses travaux concernant l'organisation de l'Union, a décidé à sa séance d'hier d'abolir le poste de Vice-Directeur du C.C.I.R. Cette mesure d'économie figurait dans la proposition faite à ce sujet par la délégation des Etats-Unis d'Amérique. La décision fut prise par 43 voix contre 6 et 12 abstentions.

Encore que la Commission D n'ait pas eu à se prononcer à ce sujet, il est entendu que M. L.W. Hayes, Vice-Directeur du C.C.I.R., continuera ses fonctions jusqu'à la fin de la Conférence de New Delhi en 1963.

REUNION DE LA COMMISSION 4

La Commission 4 tiendra ce matin une séance de 9 à 10 heures 30, dans la Salle A (Bâtiment Electoral). Elle se réunira à nouveau l'après-midi à 15 heures, dans la même salle, s'il est nécessaire.

SEANCE PLENIERE

La Conférence de plénipotentiaires se réunira en séance plénière ce matin à 10 heures 30, dans la Salle A (Bâtiment Electoral).

L'ORIENT EXPRESS

On a comparé de nombreux présidents de commission à des conducteurs d'esclaves. Comme le Groupe de travail 4D a décidé de créer un Sous-Groupe, placé sous le présidence de M. C.W. Sowton, qui serait appelé "4D Express" et qui aurait pour mandat d'étudier des problèmes concernant l'Europe centrale et l'Europe orientale, il semble que le président de ce Sous-Groupe pourrait bien être appelé le conducteur du train Nº 1 de cette Conférence.

DES REALISATIONS A LA COMMISSION E

Après avoir entendu de captivantes déclarations des délégués de la Malaisie et du Japon, la Commission E, au cours de sa séance du 19 novembre, a passé aux actes. Dans ce cas, ces actes se sont concrétisés en adjonction à la Convention des télécommunications, adjonctions importantes puisqu'elles introduisent dans les tâches de l'Union et de ses Comités consultatifs le principe de l'assistance technique. Ainsi seront complétés les Articles 3 et 7 de la Convention.

Signalons qu'à l'Article 7 une distinction très nette a été apportée à la participation des C.C.I. à l'assistance technique sur le plan des relations internationales d'une part et sur le plan des réalisations nationales, d'autre part. Le Directeur du C.C.I.T.T. a précisé qu'à son avis cette dernière disposition doit être entendue dans le sens d'une activité particulière et nouvelle des commissions d'études.

La Commission a passé ensuite à l'examen de trois projets de résolutions se rapportant à la participation de l'Union à l'activité d'assistance technique des Nations Unies. L'une concerne la reprise par l'U.I.T. de l'administration complète du programme d'assistance technique dans le domaine des télécommunications, la seconde prévoit le mode de financement de cette administration. Enfin, la troisième résolution précise la part que l'Union sera appelée à prendre dans la réalisation des projets d'assistance technique qui pourront être entrepris sous l'égide du nouveau Fonds spécial d'assistance technique des Nations Unies.

Ainsi, la Commission a fait un pas important et décisif vers l'introduction officielle et effective de l'assistance technique au sein de l'U.I.T. Sa tâche n'est cependant pas terminée, car il lui reste à examiner encore d'intéressantes propositions suggérant, en particulier, l'institution d'un programme régulier d'assistance technique, tel qu'il en existe dans la plupart des institutions spécialisées de la famille des Nations Unies.

DES CHEVAUX ET DES HOMMES

Deux catégories de réunions se tiennent actuellement au Palais des Exposisitions : celles des radiocommunications et celles des "Hippiques". Il nous arrive, le 17 novembre 1959, jour marqué par de nombreux changements d'horaire et de lieux de réunion, de pénétrer par erreur dans la "Salle A" du Palais des Expositions, au lieu de la salle "D". Là, nous nous trouvâmes devant une nombreuse assemblée des "hippiques" du meilleur monde. Placé dans l'embrasure d'une porte, j'entendis le Président de ladite assemblée prononcer les paroles suivantes :

"La présente Conférence internationale des "Hippiques", après un examen approfondi, a acquis la conviction que l'HOMME, dans son état actuel, est un animal des plus inutiles et des plus maladroits. Ne disposant que de deux appuis pour son corps, il se révèle plutôt instable et n'essaye de se propulser en avant que par un vacillement sur l'un de ses supports, qu'il freine aussitôt en se calant sur l'autre support. Il a très peu de wattage ou, si vous préférez, de chevaux-vapeurs et le peu qu'il en possède est voué à la dispersion. Il peut à peine courir à une vitesse moyenne, même "sans charge". Il passe un fort pourcentage de sa longue vie à des futilités. La plus grande partie de son existence, sans parler de son enfance et de sa vieillesse, est consacrée aux repas, au sommeil et à la recherche du plaisir. Il n'est pas habilité à consommer les céréales sous leur forme naturelle et il se livre souvent à des activités carnivores. Plus étrange encore : il est incapable de dormir debout ! C'est vraiment le plus paresseux et le moins utile de tous les animaux.

Ces remarques furent immédiatement approuvées, appuyées et adoptées au milieu de vifs hennissements et nous nous glissâmes sans bruit dans la Salle D, de peur d'être piétinés par les délégués qui se levaient pour sortir, sans doute pour faire du foin.

BANQUET DE L'U.I.T. - HOTEL DES BERGUES

Les demandes de réservation de place au banquet, ainsi que de tickets, dont vous pourriez avoir besoin doivent être faites au Bureau de l'Information, avant midi, nous disons bien avant midi aujourdh'ui samedi 21 novembre. Les personnes qui participeront à ce banquet sont priées d'être exactes, afin que tout le monde puisse être installé à 20 heures.

Tenue de soirée facultative

LA CONFERENCE ET LE CONFERENCIER D'AUJOURD'HUI

Sir K.S. Krishnan, "National Professor" et Directeur du Laboratoire national de physique (Inde) présentera, à 21 heures, au cours du banquet du samedi 21 novembre, l'une des conférences organisées à l'occasion des réunions plénières de l'Union internationale des télécommunications et grâce auxquelles la science est mise à la portée de tous. Le thème de cette conférence sera le suivant : "Quelques aspects des fondements scientifiques des télécommunications".

L'orateur donnera des détails sur la portée scientifique de certains travaux, en particulier ceux de Gauss, Maxwell, Hertz et de quelques autres savants, qui ont grandement contribué au développement des télécommunications. Celles-ci offrent l'exemple type d'un domaine dans lequel la coopération scientifique internationale n'est pas seulement souhaitable, mais réellement nécessaire. Sir K.S. Krishnan décrira les caractéristiques de cette coopération internationale qui ont présidé aux diverses étapes du développement de l'importance de la science en matière de télécommunications.

Il s'agit également là d'un domaine où peut s'épanouir sans réserve une étroite collaboration entre le savant et le technologue, le physicien et l'ingénieur. Sir K.S. Krishnan donnera divers exemples à l'appui de cette thèse.

*

* *

Nos lecteurs trouveront ci-après une notice biographique du conférencier de ce soir.

Sir KARIAMANIKKAM S. KRISHNAN, Kt., D. Sc., LL.D., F.R.S.

Directeur du Laboratoire national de physique (Inde)

et

"National Professor"

Après une brillante carrière académique en qualité d'Adjoint aux Recherches de l'Association indienne pour le développement de la science et de Chargé de cours (physique) à l'Université de Dacca, le Dr. Krishnan a collaboré avec l'Association indienne en tant que "Mahendralal Sircar Professor" en matière de physique théorique et expérimentale. Au cours de cette période, il a été le collaborateur de Sir C.V. Raman dans les travaux qui ont conduit à la découverte de l'Effet Raman et il a longuement étudié aussi les propriétés

magnétique et optique des quartz. Plus tard, il est entré à l'Université d'Allahabad en qualité de Professeur et Directeur de la Section de physique et il a publié plusieurs articles inédits sur la diffusion des électrons par rapport à la conductivité des métaux et des alliages. Il est, depuis 1947, Directeur du Laboratoire national de physique (Inde) et il a maintenant reçu aussi le titre de "National Professor". De plus, il est Professeur honoraire de certaines universités et ses travaux récents englobent divers aspects de la physique des corps solides.

Il a été Président du Congrès indien des sciences, de l'Institut national des sciences (Inde), de l'Académie nationale des sciences (Inde), de l'Institut indien de mécanique théorique et appliquée, de l'Institut indien des métaux et de divers autres organes composés de savants et d'érudits. Il fait actuellement partie de la Commission indienne de l'énergie atomique et de la Commission d'attribution des bourses de l'Université et il a été par ailleurs l'objet de nombreux hommages tant en Inde qu'à l'étranger. Il a été fait Chevalier en 1946 et le Gouvernement indien lui a décerné le titre de "Padma Bhushan". Il est, depuis près de vingt ans, membre de la "Royal Society" (Londres) en même temps que membre correspondant étranger de l'Académie nationale des sciences des Etats-Unis d'Amérique, titre qui n'est accordé qu'à une cinquantaine de savants non originaires des Etats-Unis.

Exception faite du très vif intérêt qu'il porte à plusieurs aspects de la physique et des mathématiques, Sir K.S. Krishnan est encore un philosophe et son érudition est particulièrement remarquable en ce qui concerne le sanscrit et le tamil.

LISTE DES PARTICIPANTS

LIST OF PARTICIPANTS

LISTA DE PARTICIPANTES

CONFERENCE ADMINISTRATIVE DES RADIOCOMMUNICATIONS

ADMINISTRATIVE RADIO CONFERENCE

CONFERENCIA ADMINISTRATIVA DE RADIOCOMUNICACIONES

Changements d'adresse / Changes of address / Cambios de dirección

84. SUEDE
SWEDEN
SUECIA

Délégué / Delegate / Delegado

M. Sven RAHMN

Hôtel Century
Avenue Frontenex 24
Genève
T. 36 80 95

Autres informations / Other information / Otros asuntos

90. TURQUIE
TURKEY
TURQUÍA

lire:
read:
léase:

Délégué / Delegate / Delegado

Mr. Mithat ESMER
Radio Engineer, Technical Adviser
Ministry of Press, Broadcasting and Tourism
(and Mrs.)

Bd. du Pont d'Arve 22
Genève
T. 24 15 07

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

PLENIPOTENTIARY CONFERENCE

CONFERENCIA DE PLENIPOTENCIARIOS

Nouvelles désignations et arrivées récentes

Nominations and new arrivals

Designaciones y llegadas recientes

76. REPUBLIQUE ARABE UNIE
UNITED ARAB REPUBLIC
REPÚBLICA ÁRABE UNIDA

Président de la délégation / Head of the Delegation / Presidente de la Delegación

S.E. Dr. Mahmoud Mohamed RIAD
Directeur général de l'Administration
des Télécommunications
Le Caire

Hôtel Suisse
10 Place Cornavin
Genève
T. 33 66 30

Autres informations / Other information / Otros asuntos

80 TURQUIE
TURKEY
TURQUÍA

lire :
read :
léase:

Délégué / Delegate / Delegado

Mr. Mithat ESMER
Radio Engineer, Technical Adviser
Ministry of Press, Broadcasting and Tourism
(and Mrs)

Bd. du Pont d'Arve 22
Genève
T. 24 15 07

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 73 GENEVE Lundi, le 23 novembre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRES DU JOUR

Lundi, le 23 novembre 1959

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

9 h. 30	Commission D	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Commission E	Salle PW - Maison des Congrès

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h. 00	Groupe de travail 4D	Salle C - Palais des Expositions
9 h. 00	Groupe de travail 5A	Salle F - Bâtiment Electoral
	Sous-Groupe de travail 5B6	Annulé
9 h. 00	Groupe de travail 6 Ad Hoc 5	Salle L - Bâtiment Electoral
9 h. 00	Commission 7	Salle D - Palais des Expositions
11 h. 00	Sous-Commission 7A	Salle D - Palais des Expositions
9 h. 00	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
11 h. 00	Groupe de travail 4 Ad Hoc Panel	Salle E - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Séance plénière	Salle A - Bâtiment Electoral
17 h. 00	Commission 4	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Groupe de travail 5A	Salle F - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Groupe de travail Commission 6	Salle H - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Sous-Commission 7B	Salle D - Palais des Expositions
15 h. 00	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

AUJOURD'HUI

A LA CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

A la Commission D (Président : M. Nicotera) : examen des propositions suivantes concernant l'Article 5 : Propositions N°s 24, 25, 30, 32, 245, 33, 34 et 35, et Doc. N° 16; examen des propositions concernant des questions de fond relatives au Secrétariat général (Article 8) : Propositions N°s 78, 83, 84, 85, 86, 87, 251 et 252 et Doc. N° 16.

A LA CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

A la Séance plénière : approbation du procès-verbal de la 7ème séance plénière (Doc. N° 558 et Corr. 1); procédure à suivre pour l'élection des Membres du Comité international d'enregistrement des fréquences; deuxième série de textes soumis par la Commission de rédaction (Doc. N° 573); désignation du membre portant actuellement le nom de "Pays-Bas, Surinam, Antilles néerlandaises, Nouvelle-Guinée" (Doc. N° 612); projet de recommandation, basée sur la Proposition N° 4604.

SEANCE DE LA SOUS-COMMISSION H1

Messieurs les délégués voudront bien noter que la séance de la Sous-Commission H1, prévue pour le lundi 23 novembre à 15 heures, a été reportée au jeudi 26 novembre à 9 h. 30 - Salle L.

GLOSSAIRE DES TERMES UTILISES EN COMMISSION

A la demande de plusieurs délégués, nous reproduisons ci-après quelques termes du petit glossaire de l'Electron du Matin :

DEFINITIONS : Assemblage de mots disparates destiné à secouer la torpeur des séances.

MODIFICATION DE REDACTION : Modification anodine portant de préférence sur un seul mot, mais ayant l'avantage de changer entièrement le sens d'un article et d'entraîner la révision complète de trois ou quatre autres articles.

JE N'AI PAS D'OPINION BIEN FERME A CE SUJET : Expression par laquelle on fait savoir que l'on défendra sa première idée jusqu'à la mort.

PROPOSITION DE PROJET : Procédé destiné à faire avaler n'importe quoi à n'importe qui.

NOUVELLE REDACTION : Transformation d'un texte que personne ne peut accepter en un autre texte que nul ne saurait accepter. "Nouvelle mouture".

SECRETARIAT : Terme s'appliquant à un groupe de fantômes difficiles à détecter, mais dont la puissance de travail, généralement nocturne, est capable de faire pâlir la lampe d'Aladin.

APPAREIL D'INTERPRETATION SIMULTANEE : Dispositif électrique permettant d'interrompre un discours fastidieux quand on a envie de faire un petit somme.

GROUPE DE REDACTION : Cercle restreint d'individus malchanceux, réduits à un minimum absolu de nourriture et de sommeil, qui passent leur temps à composer des phrases inacceptables.

PRESIDENTS : Personnes auxquelles un honneur insigne a été conféré pour leurs qualités de tact et de jugement, leurs connaissances, leur compréhension, leur courtoisie, leur fermeté et leur capacité reconnue de concilier l'inconciliable.

SOUS-COMMISSION : Espèce d'engin de sauvetage mis à la disposition des présidents.

SERVICE DES DOCUMENTS	:	Appareil à haut rendement, fonctionnant sans interruption et produisant les documents au kilo.
PROJET DE TEXTE FINAL	:	Terme appliqué à un texte qui n'a aucune chance d'être accepté à la séance suivante.
REEXAMEN	:	Traitement appliqué par la Commission à tout article sur lequel on s'était mis d'accord.
"JE SUIS EN PARTIE D'ACCORD AVEC ..., MAIS"	:	Expression permettant d'indiquer que la déclaration qui va suivre sera diamétralement opposée à celle de l'orateur précédent.
"JE SUIS PROVISOIREMENT D'ACCORD"	:	Expression exclusivement affectée à l'indication que la discussion vous fatigue et que vous préféreriez vous installer derrière une tasse de café, un pot de bière ou un whisky.
"JE N'AI AUCUN ORGUEIL D'AUTEUR"	:	Il ressort de cette expression que l'orateur sera très vivement vexé de toute modification apportée à son texte.
TEXTE	:	Combinaison de mots sur laquelle personne n'est d'accord, que tout un chacun veut modifier et qui présente invariablement plusieurs sens.
"EH BIEN, MESSIEURS"	:	Expression utilisée par les présidents pour indiquer la gêne, l'indécision, la satisfaction et, en certains cas, la consternation.

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 74 GENEVE Mardi, le 24 novembre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRES DU JOUR

Mardi, le 24 novembre 1959

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

9 h. 30	Commission D	Salle A - Bâtiment Electoral
9 h. 30	Sous-Commission F1	Salle E - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Commission F	Salle H - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Sous-Commission D2	Salle G - Bâtiment Electoral

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h. 00	Groupe de travail 4D "Express"	Salle L - Bâtiment Electoral
9 h. 00	Groupe de travail 5A	annulé
9 h. 00	Sous-Groupe de travail 5A1	Salle H - Bâtiment Electoral
	Commission 7	annulée
	Groupe de travail 7A8	annulé
9 h. 00	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
11 h. 00	Région 1, Groupe de travail 5B	Salle F - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Commission 4	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Groupe de travail 5B	Salle F - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Groupe de travail Commission 6	Salle L - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Commission 7	Salle D - Palais des Expositions
15 h. 00	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

"LEAVES OF BLUE GRASS" (Suite)

M. Charles Acton, qui semble fort heureusement remis de son attaque de grippe et à qui nous tenons à faire savoir de bonne source qu'il neige abondamment sur le Québec et sur l'Ontario et qu'en conséquence il est temps de faire tous les préparatifs nécessaires pour passer Noël à la maison, a présidé hier la 9ème séance plénière de la Conférence administrative des radiocommunications.

Il fut d'abord décidé au cours de cette séance qu'un groupe de travail composé des représentants du Brésil, du Ceylan, des Etats-Unis d'Amérique, de l'Ethiopie, du Japon, de la France, de l'U.R.S.S., du Royaume-Uni et de la République Arabe Unie, étudierait les problèmes de procédure de l'élection des membres de l'I.F.R.B., s'occupant également de la date du vote et de la répartition géographique nécessaire.

On passa ensuite à l'examen d'une série de feuilles bleues. A propos de l'Article 3, le représentant du Congo belge tint à préciser que son administration ferait les réserves nécessaires puisque, aussi bien elle considérait comme d'importance primordiale les besoins nationaux en fréquences.

En ce qui concerne le titre 1053, la délégation du Vénézuéla proposa et obtint la suppression du qualificatif "tropicaux" pour les cyclones.

Enfin, en ce qui concerne les textes relatifs aux bandes de fréquence pour le service d'amateur et le service de radiodiffusion, les délégués de la République Arabe Unie, du Pakistan et du Portugal, firent savoir que leurs administrations réservaient leurs positions.

A LA COMMISSION D

La Commission D a poursuivi hier, sous la présidence de M. Nicotera, l'examen des propositions concernant l'Article 5 et l'Article 8.

Les Propositions Nos 245 (Tchécoslovaquie), 34 (R.S.S. d'Ukraine et U.R.S.S.), 24 (Belgique) ont été adoptées. La Proposition N° 25 (Italie) a été retirée. Quant à la Proposition N° 35 (Italie), elle a été adoptée après des modifications assez considérables mais qui n'ont modifié aucunement le fond.

Les Propositions Nos 78 (République fédérale d'Allemagne) et 84 (Etats-Unis d'Amérique) ont également été adoptées.

En ce qui concerne la Proposition N° 242 (Tchécoslovaquie), il a été considéré que le problème du paragraphe 1 était déjà résolu puisque on a décidé d'un groupe de nationalités différentes pour les hauts fonctionnaires de l'Union et que les paragraphes 2 et 3 devaient être envoyés au Comité de rédaction.

LE FIL D'ARIANE

C'est avec plaisir que nous portons à la connaissance des participants aux deux Conférences une importante nouvelle, la naissance de "l'enfant des Conférences".

Notre excellent collègue et ami, C.M. Cardena, dont les qualités de traducteur, d'écrivain, voire de poète, sont connues de tous les membres du Secrétariat de l'U.I.T. et de plusieurs organisations internationales, est maintenant le père d'une charmante petite fille, Ariana Avril Laura. Peut-on imaginer de plus jolis prénoms, évoquant l'amour à l'état pur, le printemps et la poésie?

Il peut sembler curieux aux esprits superficiels que, travaillant dans une Conférence ou les échanges avec fil semblant ne pas avoir beaucoup d'importance, Cardena ait songé à donner le nom d'Ariana à l'enfant nouveau-né. Si nous avions eu l'honneur d'être membre d'une délégation nationale nous nous serions sans doute mis d'accord avec quelques collègues - des Irlandais, des Géorgiens, des Grecs, des Italiens par exemple - pour constituer quelque goupe de travail sous la présidence honoraire de la jeune Ariana. Ayant, en effet, assisté avec une assiduité digne de tous éloges à un très grand nombre de débats, il nous a semblé que ce qui manquait peut-être à tant d'hommes de bonne volonté c'était tout simplement, un fil d'Ariane.....

Nous souhaitons donc à la jeune Ariana de remettre un jour à quelque nouveau Thésée le fil qui lui permettra de pénétrer dans le labyrinthe du Minotaure international, de s'y faire remettre une Liste internationale de fréquences et un plan international de hautes fréquences et de les ramener à la lumière du jour pour le plus grand bien de l'humanité en général et de l'U.I.T. en particulier.

En tout état de cause, il n'est pas sans intérêt de signaler que, recevant à la clinique le père de la jeune Aurore, la mère tint à lui déclarer: "Vous voyez, je ne tenais pas à "interférer" dans votre travail. D'où cette naissance, un beau dimanche".

Chère petite Ariana, le temps viendra bientôt où votre père vous initiera aux beautés de la poésie anglaise, espagnole, persane... Il vous apprendra aussi les plus beaux vers de la langue française:

"Ariane, ma soeur, de quel amour blessée.....

En attendant, bonne chance à la nouvelle née des Conférences de Genève et souhaitons-lui de ne pas se départir trop vite du fil conducteur....

Gentille petite Ariana, ce n'est pas le Minotaure qui est dangereux, mais Thésée l'infidèle.

GROUPE DE TRAVAIL 5A

Comme l'a annoncé le Président, M. Searle, la séance du Groupe de travail 5A, hier matin, a été de pure forme. Le Document N° 588 (Radiodiffusion à hautes fréquences) ainsi que certaines parties du Document N° 552 (Rapport du Groupe spécial de la Commission 5) ont été renvoyés au Groupe de rédaction (5A1) afin qu'il puisse les prendre en considération lors de la préparation du projet d'Article 11; de même, quelques propositions émanant de la Commission 6 relatives à des définitions, ont été renvoyées au Groupe de travail 5A par la Commission 5. Le Groupe a reconnu que le Document N° 588 n'avait pas été encore approuvé par la Commission 5, et que, par conséquent, il se pourrait que des modifications doivent y être apportées plus tard.

Les séances du Groupe de travail 5A ont été suspendues, au moins jusqu'à mercredi matin. Ceci permettra aux Sous-Groupes 5A1 et 5A2 d'achever leurs travaux qui doivent être présentés au Groupe de travail 5A.

M. Searle a déclaré qu'il préparerait un autre programme de travail, mais puisque la Commission de Direction a demandé d'éviter la publication d'ordres du jour détaillés, il demande aux membres du Groupe de travail 5A de venir aux séances prêts à discuter tous les points figurant dans la nouvelle liste, pour lesquels des documents ont été établis et publiés par les Sous-Groupes 5A1 et 5A2.

DECLARATIONS IN EXTENSO EN SEANCE PLENIERE

Les délégués qui désirent que leurs déclarations faites en séance plénière (de la Conférence de plénipotentiaires, ou de la Conférence des radiocommunications) soient reproduites in extenso dans le procès-verbal doivent envoyer ces déclarations aux rapporteurs, Salle 118, Bâtiment Electoral (Tél.: Interne 60).

L'ACADEMIE ROYALE D'ART DRAMATIQUE EST A GENEVE

En vue de l'intérêt que portent les délégués aux spectacles de théâtre, nous leur signalons que :

L'ACADEMIE ROYALE D'ART DRAMATIQUE, LONDRES
présente
l'immortelle comédie de moeurs de
Richard Sheridan

"L'ECOLE DE LA MEDISANCE"
("THE SCHOOL FOR SCANDAL")

Théâtre de la Cour St Pierre les 7, 8, 9, 10 et 11 décembre.

Location : Théâtre de la Cour St Pierre. Tél.: 25 53 37

LISTE DES PARTICIPANTS
LIST OF PARTICIPANTS
LISTA DE PARTICIPANTES

CONFERENCE ADMINISTRATIVE DES RADIOCOMMUNICATIONS
ADMINISTRATIVE RADIO CONFERENCE

Arrivées récentes et nouvelles désignations
Nominations and new arrivals
Designaciones y llegadas recientes

54. LIBAN
LEBANON
LIBANO

Chef de la délégation / Head of the Delegation /.
Jefe de la delegación

M. Hassen OSSEIRAN
Chargé d'affaires du Liban
à Berne

Autres informations
Other information
Otros asuntos

47. ISLANDE
ICELAND
ISLANDIA

Chef de la délégation / Head of the Delegation /
Jefe de la delegación

Mr. Sigurdur THORKELSSON
after the departure of Mr. G. Brien

56. LIBYE (Royaume-Uni de)
LIBYA (United Kingdom of)
LIBIA (Reino Unido de)

Chef adjoint de la délégation / Deputy Head of the Delegation / Jefe adjunto de la delegación

lire :
read :
léase :

Dr. Kadri LATRASH
Assistant P.U.S.
Ministry of Communications

Hôtel de la Nouvelle-Gare
21 rue des Alpes.
Genève
T. 32 95 67

502. I.F.R.B.

Membre / Member / Miembro

Mr. Ralph E. PAGE
(and Mrs. and Miss)

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

PLENIPOTENTIARY CONFERENCE

CONFERENCIA DE PLENIPOTENCIARIOS

Nouvelles désignations et arrivées récentes

Nominations and new arrivals

Designaciones y llegadas recientes

47. ISLANDE
ICELAND
ISLANDIA

Chef de la délégation / Head of the Delegation / Jefe de la delegación

Mr. Sigurdur THORKELSSON
Chief Engineer of Posts and Telegraphs
(and Mrs.)
(to replace Mr. G. Briem)

Hôtel Cornavin
Place Cornavin
Genève
T. 32 66 60

54. LIBAN
LEBANON
LÍBANO

Chef de la délégation / Head of the Delegation / Jefe de la delegación

M. Hassen OSSEIRAN
Chargé d'affaires du Liban
à Berne

Changements d'adresse
Changes of address
Cambios de dirección

76. REPUBLIQUE ARABE UNIE
UNITED ARAB REPUBLIC
REPÚBLICA ÁRABE UNIDA

H. E. Dr. Mahmoud Mohammed RIAD

Hôtel Aïda
Avenue Henri Dunant 6
Genève
T. 26 02 06

Autres informations
Other information
Otros asuntos

56. LIBYE (Royaume-Uni de)
LIBYA (United Kingdom of)
LIBIA (Reino Unido de)

Chef adjoint de la délégation / Deputy Head of the Delegation / Jefe adjunto de la delegación

Lire :
read :
léase:

Dr. Kadri LATRASH
Assistant P.U.S.
Ministry of Communications

Hôtel de la Nouvelle-Gare
21 rue des Alpes
Genève
T. 32 95 67

502. I.F.R.B.

Membre / Member / Miembro

Mr. Ralph E. PAGE
(and Mrs. and Miss)

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 75 GENEVE Mercredi, le 25 novembre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRES DU JOUR

Mercredi, le 25 novembre 1959

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

9 h. 30	Commission G	Salle A - Bâtiment Electoral
9 h. 30	Commission H	Salle E - Bâtiment Electoral
15 h.	Commission F	Salle F - Bâtiment Electoral

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h. 30	Groupe de travail 4D "Express"	Salle L - Bâtiment Electoral
9 h.	Groupe de travail 4 Ad Hoc	Salle G - Bâtiment Electoral
9 h.	Commission 5	Salle C - Palais des Expositions
9 h.	Sous-Commission 7A	Salle D - Palais des Expositions
9 h.	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
9 h.	Groupe Mixte Commissions 6 et 7	Salle H - Bâtiment Electoral
9 h.	Groupe I.F.R.B. Ad Hoc	Bureau 2 - Bâtiment Electoral
15 h.	Commission 4	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 5B	Salle E - Bâtiment Electoral
15 h. et 23 h.	Groupe de travail 5A	Salle H - Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail Commission 6	Salle L - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Commission 7B	Salle D - Palais des Expositions
suivie de	Commission 7	Salle D - Palais des Expositions
15 h.	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
20 h. 30	Sous-Commission 7A	Salle D - Palais des Expositions

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

AUJOURD'HUI

A LA CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

A la Commission H (Président M. Garrido): comptes rendus des 5ème, 6ème et 7ème séances de la Commission H (Documents N°s 160, 171 et 191); budget unique (Document N^{o} DT 73); gestion des fonds de la Commission mixte internationale pour la protection des lignes de télécommunications (Document N° 10); contributions arriérées au titre de la Résolution N° 18 de Buenos Aires (Document N° 14, page 17).

A LA CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

A la Commission 5 (Président M. Joachim): examen du compte rendu de la 14ème séance de la Commission 5 (Document N° 598); examen des documents définitifs du Groupe de travail 5B, Documents N°s 588, 593, et 618; examen des autres documents définitifs.

REUNION OU REUNIONS DE LA COMMISSION 4

La Commission 4 se réunira aujourd'hui à 15 heures dans la Salle A et en cas de besoin à 20 heures dans la même Salle.

LE COMITE DE COORDINATION RECOIT SES LETTRES DE NOBLESSE

Les efforts de M. Sterky (Suède) ont été couronnés de succès et désormais le Comité de Coordination, ayant reçu ses lettres de noblesse, sera mentionné dans le texte même de la Convention.

Les Comités consultatifs pourront faire des propositions aux Conférences administratives.

Le C.C.I.R. étudiera désormais les problèmes d'exploitation spécifiquement relatifs aux questions de radiocommunication.

COMMISSION E

FIGHOLAGE

C'est à mettre au point un certain nombre de projets de résolutions et de modifications aux articles de la Convention que s'est employée la Commission E au cours de sa réunion de lundi après-midi. Il en est résulté ... du travail en perspective pour la Commission de rédaction !

Cependant, une large part de la séance a été consacrée à l'examen d'un document présenté par le délégué de Kuwait qui aimerait que l'on apporte quelques changements à la procédure adoptée par l'U.I.T. pour l'exécution de ses projets d'assistance technique. D'où la création d'un petit groupe de travail chargé de mettre au point des règles nouvelles dont l'application facilitera, en particulier, le contrôle des missions d'experts.

LES CONFERENCES DE L'U.I.T.

Nous rappelons à tous les participants aux deux Conférences que c'est le vendredi 27 novembre à 21 heures que Monsieur Maurice Ponte parlera sur le sujet suivant :

Le rôle des télécommunications dans la recherche scientifique et technologique.

. . . .

COMMISSION 4

COMMENT REDUIRE L'ENCOMBREMENT DANS LA BANDE 4 - 27,5 MHz

Sous réserve d'une éventuelle disposition additionnelle pour le service mobile maritime, la Commission 4 a accepté provisoirement, avec de légères modifications, le rapport du Groupe de travail 4C relatif aux bandes d'ondes décamétriques 4 - 27,5 MHz (Document N° 569). Cette acceptation est nécessairement provisoire jusqu'à ce que la Commission 4 ait discuté les conséquences et les recommandations du rapport de la Commission 5 relatif à la radiodiffusion à hautes fréquences.

Le rapport (Document N° 630)du Groupe spécial de la Commission 4 sur la constitution et l'organisation du Comité spécial chargé d'examiner les possibilités de réduire l'encombrement dans la bande 4 - 27,5 MHz a fait l'objet d'une discussion approfondie. Ce rapport accompagné du rapport connexe (Document N° 525 Rev.) sera soumis à la séance plénière, avec une introduction rédigée par le Président, M. Gunnar Pedersen.

La Commission 4 a également adopté, avec de légères modifications le Document N° 449 Rev. : proposition pour le Tableau de répartition des fréquences au-dessus de 10 500 MHz.

L'EXPRESS 4D

L'express 4D est toujours en gare. Nous ne savons pas si c'est parce que les passagers n'arrivent pas à monter dans le train, ni si c'est parce que le mécanicien n'a pas encore trouvé la bonne voie, ni enfin, le pourquoi de ce retard. On va tenter de remettre la machine sous pression et de partir aujourd'hui à 9 heures 30.

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 76 GENEVE Jeudi, le 26 novembre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRES DU JOUR

Jeudi, le 26 novembre 1959

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

9 h.30	Commission D	Salle A - Bâtiment Electoral
9 h.30	Sous-Commission H1	Salle L - Bâtiment Electoral
15 h.00	Sous-Commission D2	Salle G - Bâtiment Electoral
15 h.00	Commission I	annulée
15 h.00	Commission F	Salle E - Bâtiment Electoral
15 h.00	Commission E	Salle PW - Maison des Congrès
15 h.00	Sous-Commission H2	Bureau 115 - Bâtiment Electoral
18 h.30	Commission A	Salle E - Bâtiment Electoral

CONFERENCES DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h.00	Groupe de travail 4D Express	Salle H - Bâtiment Electoral
9 h.00	Commission 5	Salle B - Palais des Expositions
9 h.00	Commission 6	Salle C - Palais des Expositions
9 h.00	Commission 7	Salle D - Palais des Expositions
11 h.00	Sous-Commission 7A	Salle D - Palais des Expositions
9 h.00	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
9 h.00	Groupe de travail "Récepteurs"	Salle G - Bâtiment Electoral
15 h.00	Commission 4	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h.00	Groupe de travail 5A	Salle F - Bâtiment Electoral
15 h.00	Groupe de travail 6 Ad Hoc 5	Salle L - Bâtiment Electoral
15 h.00	Sous-Commission 7C	Salle D - Palais des Expositions
15 h.00	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
18 h.30	Commission 1	Salle E - Bâtiment Electoral
20 h.30	Commission 4 - si nécessaire	Salle A - Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

AUJOURD'HUI

A LA CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

A la Commission 6 (Président M. Mirza): Comptes rendus des 12ème et 13ème séances de la Commission 6

(Documents N°s 596 et 589): Compte rendu de la 14ème séance de la Commission 6 (s'il est publié); compte rendu de la 17ème séance du Groupe de travail 6A (Document N° 591); rapport du Groupe de travail 6A (Document N° 634); subdivision de l'article 1; définitions relatives aux angles d'ouverture des lobes des antennes (Document N° 626); définitions de "Emetteur de secours" et "Emetteur de réserve" (Document N° 581); définitions contenues dans la Convention dans le Règlement téléphonique et dans le Règlement télégraphique (Document N° 585); rapport du Président du Groupe spécial N° 1; liste des définitions pour la Conférence de plénipotentiaires; rapport du Président du Groupe spécial N° 2; rapport du Président du Groupe spécial N° 5 (Document N° 484); projet de recommandation (Document N° DT 640 Annexe 2, et déclaration orale du Président du Groupe de travail 6B); Documents de la C.A.E.R. (Résolution N° 3, Recommandation N° 14); largeur de bande des émetteurs du service mobile maritime (Document N° 460; Proposition N° 5547, Document N° 405).

A LA COMMISSION G (PERSONNEL)

Devant étudier les moyens d'améliorer la répartition géographique du personnel de l'Union, les délégations ont commencé par donner l'exemple en améliorant la répartition géographique au sein de la Commission G qui s'est réunie hier matin avec une assistance plus nombreuse que d'habitude. Le projet de résolution qui était soumis à la Commission devra lui aussi être amélioré et sera de nouveau examiné vendredi. La Commission a également examiné les bases actuarielles du projet de transfert de l'Union à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, projet qui comporte certaines garanties accordées au personnel en fonction des prestations prévues actuellement et des contributions versées jusqu'à présent par le personnel et par l'Union. Elle a conclu que ces bases semblaient saines et sur cette note optimiste a rapidement ajourné ses travaux.

COMMISSION 4

LES STATIONS PIRATES

La Commission 4 a adopté un projet de résolution priant les administrations de demander à leurs gouvernements d'étudier le moyen d'éviter l'exploitation de stations de radiodiffusion "pirates" installées à bord de navires en haute mer. Cette mesure est nécessaire si l'on veut que la répartition et la coordination des fréquences soient effectuées de manière efficace.

La Commission 4 a également adopté un projet de recommandation relatif à la coordination internationale pour la sélection des fréquences appropriées, en vue de la mise au point de systèmes air-sol destinés à la correspondance publique; elle a remarqué que certaines administrations ont déjà commencé à mettre au point de tels systèmes.

L'examen final des bandes 4-27,5 MHz, y compris la question de la radiodiffusion à hautes fréquences, a été reporté jusqu'à la séance de cet après-midi à 15 heures, étant entendu que M. Joachim, Président de la Commission 5, pourra faire alors à la Commission 4 un rapport verbal portant sur les travaux qui ont été réalisés à ce sujet dans sa Commission.

COMMISSION 5

PRIORITE

Au cours de sa séance d'hier matin, la Commission 5 a examiné le Document N° 588, lequel est un rapport du Groupe 5B relatif à une recommandation sur la procédure de gestion technique des fréquences pour le service de radiodifffusion à hautes fréquences. Les propositions contenues dans ce document, qui concernent de nombreuses délégations, portaient sur une recommandation figurant au point 7, selon laquelle les dates inscrites dans la colonne 2c (date de mise en service d'une assignation) ne devront pas servir de base d'argumentation pour résoudre les conflits d'utilisation qui pourraient se produire entre administrations. Il a été procédé à un vote, à la demande du délégué de la Turquie qui proposait de supprimer cette recommandation; cette suppression a été adoptée par 29 voix pour, 16 contre et 9 abstentions.

Bien que la majorité des délégués fût en faveur de la procédure de gestion de fréquences suggérée dans ce document, en y apportant quelques légères modifications, la discussion de ce document continuera aujourd'hui sur la question des bandes de radiodiffusion à hautes fréquences.

GROUPE DE TRAVAIL 5B

PROBLEMES RELATIFS A LA LISTE INTERNATIONALE DES FREQUENCES DANS TOUTES LES BANDES

Le Groupe de travail 5B a achevé ses travaux au cours de sa séance de cet après-midi et il a été annoncé que tous les Sous-Groupes 5B avaient également terminé leurs travaux, à l'exception de quelques points qui doivent être examinés par des groupes régionaux ou des groupes restreints; quand tous ces travaux seront terminés, ils seront soumis directement à la Commission 5 sans passer par les Sous-Groupes ni par le Groupe 5B.

LISTE DES PARTICIPANTS
LIST OF PARTICIPANTS
LISTA DE PARTICIPANTES

CONFERENCE ADMINISTRATIVE DES RADIOCOMMUNICATIONS

ADMINISTRATIVE RADIO CONFERENCE

CONFERENCIA ADMINISTRATIVA DE RADIOCOMUNICACIONES

Arrivées récentes et nouvelles désignations / Nominations and new arrivals
Designaciones y llegadas recientes

34. FRANCE
FRANCIA

Délégué / Delegate / Delegado

M. Jean DOUBLET
Secrétariat général du Gouvernement
(et Mme)

Hôtel Touring-Balance
13, place Longemalle
Genève
T. 25 13 80

86. TCHECOSLOVAQUIE
CZECHOSLOVAKIA
CHECOESLOVAQUIA

Délégué / Delegate / Delegado

M. Zdenek SVOBODA
Ingénieur des Télécommunications
Ministère des Transports

Hôtel des Lions
5 Passage des Lions
Genève
T. 24 75 81

Autres informations / Other information / Otros asuntos

6. AUTRICHE
AUSTRIA

Délégué / Delegate / Delegado

lire :
read :
léase:

Dr Ignaz ANTON

43. INDONESIE (République d')
INDONESIA (Republic of)
INDONESIA (República de)

Chef adjoint de la délégation / Deputy Head of the Delegation
Jefe adjunto de la delegación

lire :
read :
léase :

M. Frans LEIWAKEBESSY
.....
Djakarta

Délégués / Delegates / Delegados

ajouter :
add :
añádase :

M. PRAMOTO
.....
Djakarta

lire :
read :
léase :

M. R. DOMINICUS ROESBANDI
Superintendent of Communications
Dept. of Civil Aviation
Djakarta

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

PLENIPOTENTIARY CONFERENCE

CONFERENCIA DE PLENIPOTENCIARIOS

Autres informations / Other information / Otros asuntos

43. INDONESIE (République d')
INDONESIA (Republic of)
(República de)

Chef adjoint de la délégation / Deputy Head of the Delegation
Jefe adjunto de la delegación

lire :
read :
léase :

M. Frans LEIWAKEBESSY
.....
Djakarta

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 77 | G E N E V E | Vendredi, le 27 novembre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRES DU JOUR

Vendredi, le 27 novembre 1959

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

9 h 30	Commission D	Annulée
9 h 30	Commission H	Salle A - Bâtiment Electoral
9 h 30	Sous-Commission D2	Salle E - Bâtiment Electoral
15 h 00	Commission C	Salle E - Bâtiment Electoral
15 h 00	Commission F	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h 00	Commission G	Salle PW - Maison des Congrès

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h 00	Commission 5	Salle C - Palais des Expositions
9 h 00	Commission 7	Salle F - Bâtiment Electoral
11 h 00	Commission 7 Ad Hoc	Salle L - Bâtiment Electoral
9 h 00	Sous-Commission 7B	Annulée
9 h 00	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
9 h 30	Groupe de travail "Récepteurs"	Salle G - Bâtiment Electoral
15 h 00	Commission 4	Salle B - Palais des Expositions
15 h 00	Groupe de travail 5A	Salle F - Bâtiment Electoral
15 h 00	Groupe de travail Commission 6	Salle L - Bâtiment Electoral
15 h 00	Commission 7	Salle D - Palais des Expositions
17 h 00	Sous-Commission 7A	Salle D - Palais des Expositions
15 h 00	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
20 h 30	Région 1/G.T. 5B1	Salle L - Bâtiment Electoral
21 h 00	Conférence (Dr. M. Ponte)	Salle A - Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

AUJOURD'HUI

A LA CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

A la Commission H (Président M. Garrido): compte rendu de la 8ème séance de la Commission H (Document N° 238); budget unique; gestion des fonds de la Commission mixte internationale pour la protection des lignes de télécommunications (Document N° 10); contributions arriérées au titre de la Résolution N° 18 de Buenos Aires (Document N° 14, page 17).

A LA COMMISSION D

L'I.F.R.B. (SUITE)

La Commission D a poursuivi hier, sous la présidence de M. Nicotera son étude des problèmes de la structure et de l'organisation de l'Union.

La proposition N° 61 (Etats-Unis d'Amérique) ayant été adoptée, ne pourront être dorénavant étudiées en commission d'étude que les questions dont l'étude a été approuvée (par correspondance) par douze administrations.

La proposition N° 65 (Suède) a été approuvée. Un délai d'au moins 8 mois devra s'écouler entre une assemblée plénière d'un Comité Consultatif et la Conférence administrative correspondante.

A ce propos, il fut question de la périodicité des assemblées plénières des C.C.I. On restera dans le statu quo, c'est-à-dire que normalement et en principe ces assemblée plénières auront lieu tous les trois ans.

La proposition N° 68 (Italie) concernant la position juridique des Directeurs des C.C.I. a été renvoyée pour étude et mise au point au Groupe que préside M. Daniels(Royaume-Uni).

On en vint alors à discuter à nouveau du problème de l'organisation de l'I.F.R.B. M. Sterky (Suède) insista sur la nécessité pour chaque région d'avoir au sein de l'I.F.R.B. un expert qui connaisse ses problèmes spécifiques. Il reste à donner une solution au problème posé par la proposition N° 55 (Italie). Que se passe-t-il dans le cas où le pays d'origine d'un Membre de l'I.F.R.B. cesse d'être membre de l'Union?

Le Vice-Président de l'I.F.R.B., M. J.A. Gracie a été chargé de préparer un texte concernant la présidence et la vice-présidence de l'I.F.R.B.

"MEDICO"

UN DOCUMENTAIRE SUR LES AVIS MEDICAUX GRATUITS

DU SERVICE MOBILE MARITIME

Le Président de la Commission 7 a accepté l'offre de la délégation du Royaume-Uni de présenter le documentaire "Medico" aux membres de la Commission 7 ainsi qu'aux autres délégués qui s'intéresseraient au service maritime.

Ce film a été présenté au début de cette année en Grande-Bretagne, où il a reçu un excellent accueil; depuis lors, le prix Italia lui a été attribué à titre de meilleur documentaire de l'année destiné à la télévision. Avec la coopération de l'Organisation des Nations Unies, qui s'est chargée de la projection, il est maintenant possible de montrer ce film aux délégués de la Conférence.

Réalisé par la British Broadcasting Corporation, "Medico" donne un exemple de la manière dont de nombreux pays maritimes assurent l'assistance médicale aux marins qui se trouvent à bord de navires non pourvus de service médical. "Medico", s'inspirant de cas réels traités par les stations côtières britanniques, montre comment des soins médicaux ont été donnés à un marin tombé dans la cale de son navire au cours d'une tempête. Le film montre comment la station côtière de radiocommunication met en contact l'hôpital, les services médicaux et de sauvetage en mer auxquels on a recours.

Tous les membres de la Commission 7 et les autres personnes qui s'intéressent à ce documentaire sont cordialement invitées à la séance qui aura lieu le :

LUNDI 30 NOVEMBRE 1959, à 21 heures, SALLE A

La séance de la Sous-Commission 7B prévue pour vendredi matin est annulée; la séance plénière de la Commission 7 en tiendra lieu. Le rapport de la Sous-Commission 7C (Article 37, etc.) et tous les documents de la Sous-Commission 7B qui sont publiés, seront examinés.

LA CONFERENCE ET LE CONFERENCIER D'AUJOURD'HUI

Dr Maurice PONTE, Membre du Comité Consultatif de la Recherche Scientifique de France, parlera ce soir à 21 h. 00 à la Salle A du Bâtiment Electoral sur le sujet suivant :

"Le rôle des télécommunications dans la recherche scientifique et technologique"

*
* *

Né en 1902, Maurice PONTE, après ses études secondaires accomplies au Prytanée de La Flèche, entre premier à l'Ecole Normale Supérieure (Sciences) en 1920. Agrégé de Physique en 1924, il passe sa thèse de doctorat es-sciences sur ses travaux de vérification expérimentale des théories de Louis de Broglie.

Il entre ensuite dans l'industrie, en prenant la direction des laboratoires de la Compagnie Générale de T.S.F., dont il est actuellement le Vice-Président, Directeur général. Il développe, dès 1934, la technique du radar et des ondes ultra-courtes. Il établit de nombreux contacts avec les milieux scientifiques étrangers et en mai 1940, il remet à l'Amirauté britannique les résultats de ses travaux sur les radars à ondes centimétriques.

Après la guerre, Maurice PONTE réorganise en centre de recherches les laboratoires qu'il dirige qui compte aujourd'hui deux mille ingénieurs et techniciens. Ce Centre a développé avec l'aide des Ministères militaires et civils de nombreux matériels électroniques, et des pièces détachées originales dans le domaine des télécommunications, du radar, de la télévision et de l'énergie nucléaire. D'importants contrats d'études lui sont confiés par divers pays, en particulier par les Etats-Unis et l'Inde, où une usine complète a été installée avec son assistance technique.

Appelé à participer à l'organisation de la recherche industrielle en France, Maurice PONTE fait partie du Conseil Scientifique du Commissariat à l'Energie Atomique, des Commissions spécialisées au Commissariat au Plan et, depuis sa création, du Comité Consultatif de la Recherche Scientifique.

DE 4 A 5...

DE 5 A 4...

Maintenant que nous voyons se profiler à l'horizon la fin des Conférences et maintenant aussi qu'il est nécessaire de prendre des décisions même si celles-ci doivent être purement négatives, il est naturel que les échanges deviennent plus vifs dans la discussion et également qu'on assiste à une tendance bien connue dans toutes les Conférences internationales de renvoyer d'une Commission à l'autre les problèmes qu'il faut résoudre.

Ayant accepté le Document N° 598, la Commission 5 fut saisie d'une proposition de l'U.R.S.S., présentée par M. Badalov et qui tendait quant au fond de proposer qu'on laisse les stations émettrices hors bandes continuer leur activité laissant à l'I.F.R.B. le soin d'étudier plus à fond les problèmes qui se posent et aux administrations l'étude de ce qu'il y a lieu de faire.

M. Quijano Caballero (Colombie) ayant déclaré que cette question n'était pas de la compétence de la Commission 5, ce qui était contraire au point de vue du Président Joachim qui pensait lui que cette question était de la compétence de la Commission, la décision du Président se voyant mise en cause, on eut recours à un vote secret, à la demande de la délégation des U.S.A. Le point de vue exprimé par M. Quijano Caballero et M. Miles l'emporte par 33 voix contre 19, 5 abstentions et un vote non valide.

M. Miles présenta alors une proposition de la délégation des Etats-Unis qui en substance avait pour but de faire savoir à la Commission 4 qu'en ce qui concerne le problème traité au Document N° 270 et tenant compte :

a) des recommandations contenues dans le Document N° 652;

b) de la nouvelle procédure pour la gestion technique des fréquences dans les bandes de radiodiffusion à hautes fréquences (Document N° 598);

c) des mesures prises par le Groupe de travail 5A pour la mise en application de ces recommandations et de ces procédures;

la Commission 5 considère qu'il n'est pas nécessaire de procéder à de nouveaux changements dans l'attribution de fréquences dans le spectre pour les services de radiodiffusion à hautes fréquences. Cette proposition fut appuyée par le Mexique et le Brésil.

M. Badalov (U.R.S.S.) fit remarquer que la solution de la délégation des Etats-Unis n'était pas une solution puisque en fait si elle était adoptée, la situation serait telle, sinon pire, qu'elle ne l'était au début de la Conférence de Genève. M. Segall (Congo Belge) insista sur la nécessité de respecter le droit des minorités, ces questions de droit ne pouvant être résolues à la majorité mais en tenant compte des principes. Ce point de vue était partagé par M. Trifonov (Bulgarie).

Le délégué du Maroc fit remarquer que la proposition des Etats-Unis ignorait complètement les besoins de 40 pour cent des pays dont les délégations à la Conférence avaient été assurées à maintes reprises d'une sollicitude qui semblait s'envoler en paroles et en fumée. Il demanda que le point de vue de l'importante minorité au sein de la Commission 5 soit exposé à la Commission 4.

La proposition des Etats-Unis fut acceptée par 41 voix contre 13 et 4 abstentions.

La nouvelle procédure de gestion des fréquences adoptée par 36 voix contre 10 et 6 abstentions, aura pour conséquence que les administrations devraient faire parvenir à l'I.F.R.B. des programmes saisonniers concernant les bandes de radiodiffusion à hautes fréquences, programmes basés sur les fréquences qui figurent déjà dans la liste.

Il fut à maintes reprises déclaré au cours de la discussion que la bonne volonté, la coopération pourraient permettre de résoudre bien des conflits, que tous les problèmes techniques et d'exploitation devraient être bien étudiés et que l'I.F.R.B. devrait donner toute son attention aux besoins et aux demandes des pays nouveaux et en voie de développement.

En ce qui concerne le Document N° 593 (service mobile aéronautique) il fut accepté à l'exception du Point 8 qui doit être examiné par MM. Chef, Lebel et Krassnosselski.

*
* *

"A l'heure où nous mettons sous presse, la Commission 4 poursuit ses travaux nocturnes.

" Toutefois, elle s'est déjà prononcée sur les problèmes du Document N° 270 qui lui avait été renvoyé par la Commission 5.

" M. Badalov (U.R.S.S.) ayant proposé une nouvelle résolution tendant à charger l'I.F.R.B. de trouver des fréquences pour les quelque 612 stations de radiodiffusion à hautes fréquences opérant hors bandes et à permettre entre-temps à ces stations de partager avec d'autres services, le délégué des Etats-Unis, M. McIntosh, fit remarquer qu'en fait cette nouvelle résolution aurait pour résultat de légaliser la situation actuelle, c'est-à-dire les opérations de stations émettrices hors bandes et de miner les travaux des conférences de l'U.I.T.

" Le projet de résolution présenté par le délégué de l'U.R.S.S. M. Badalov a été rejeté par 33 voix contre 11 et 7 abstentions."

LISTE DES PARTICIPANTS

LIST OF PARTICIPANTS

LISTA DE PARTICIPANTES

CONFERENCE ADMINISTRATIVE DES RADIOCOMMUNICATIONS

ADMINISTRATIVE RADIO CONFERENCE

CONFERENCIA ADMINISTRATIVA DE RADIOCOMUNICACIONES

Arrivées récentes et nouvelles désignations

Nominations and new arrivals

Designaciones y llegadas recientes

77. REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY
REPÚBLICA FEDERAL DE ALEMANIA

Délégué / Delegate / Delegado

M. Alfred Franz Walter SAMLOWSKI
Colonel - Protection des frontières
de la Fédération
Ministère de l'Intérieur

Hôtel International
et Terminus
Rue des Alpes 20
Genève
T. 32 80 95

Autres informations / Other information / Otros asuntos

43. INDONESIE (République d')
INDONESIA (Republic of)
INDONESIA (República de)

Délégué / Delegate / Delegado

lire :
erratum : read :
léase:

M. PRATOMO

Secrétaire / Secretary / Secretaría

Miss Susanne M.B. BERNHARD

Hôtel Mon Repos
Rue de Lausanne 131
Genève
T. 32 80 10

CONFÉRENCE DE PLENIPOTENTIAIRES
PLENIPOTENTIARY CONFERENCE
CONFERENCIA DE PLENIPOTENCIARIOS

Autres informations / Other information / Otros asuntos

43. INDONESIE (République d')
INDONESIA (Republic of)
INDONESIA (República de)

Secrétaire / Secretary / Secretaría

Miss Susanne M.B. BERNHARD

Hôtel Mon Repos
131, rue de Lausanne
Genève
T. 32 80 10

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 78 GENEVE Samedi, le 28 novembre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRE DU JOUR

Samedi, le 28 novembre 1959

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h.	Séance plénière	Salle A - Bâtiment Electoral
11 h.	Commission 4	Salle A - Bâtiment Electoral
	Groupe de Travail 5A	Annulé
11 h.	Commission 7	Salle E - Bâtiment Electoral
9 h.	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
15 h.	Commission 4	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de Travail 5A	Salle F - Bâtiment Electoral
15 h.	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
	Sous-Commission 7E	Annulée

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

AUJOURD'HUI

A LA CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

A la Séance plénière : approbation du procès-verbal de la 8ème séance plénière (Document N° 619); troisième série de textes soumis par la Commission de rédaction (Document N° 587); projet de résolution relatif à la date de la prochaine Conférence administrative des radiocommunications (Document N° 613); projet de recommandation découlant de la Proposition N° 4604 (Document N° 559 Rev.).

GROUPE DE TRAVAIL 5A

Au cours de sa séance de vendredi matin, le Groupe de travail 5A a adopté et soumis à la Commission 5 les points suivants; lesquels découlent du programme de travail contenu dans le Document N° DT 828 :

Point 1 (f) : Document N° DT 810 et Document N° 810 ADD. 1

Point 1 (g) : Document N° DT 829

Point 1 (h) : Document N° DT 842

Point 1 (i) : Document N° DT 827

Les Documents N°s 588 et DT 813 relatifs respectivement à la radiodiffusion à hautes fréquences et aux plans pour le service mobile maritime ont été adoptés et confiés ensuite au Sous-Groupe de travail 5A1 afin que celui-ci porte les textes additionnels appropriés au projet de texte de l'Article 11.

La prochaine séance du Groupe de travail 5A aura lieu aujourd'hui, samedi, à 15 heures, Salle F.

Le Président de ce Groupe, en accord avec le Président de la Commission 5, tentera de coordonner les séances de son Groupe, à tenir la semaine prochaine, de manière à hâter l'accomplissement des travaux restant inscrits à son programme.

COMMISSION 5

LES PLANS DE COPENHAGUE

Au cours de sa séance de vendredi matin, qui a duré jusqu'à 14 heures, la Commission 5 a examiné la proposition de l'Espagne qui figure à la page 7 du Document N° 618. Selon cette proposition, les Plans de Copenhague, qui ne satisfont pas un grand nombre de pays dans la zone européenne de radiodiffusion, ne devraient pas avoir force obligatoire pour tous les Membres de l'Union, mais, par contre, les attributions de fréquences que contiennent ces plans devraient être transférées à titre provisoire dans le nouveau Fichier de référence des fréquences, à des fins d'information seulement, et sans donner aux pays intéressés le statut d'enregistrement indiqué au paragraphe 2 a), page 1 du même document.

Cette proposition est rejetée par certains pays signataires de l'Accord de Copenhague, mais elle est appuyée par les pays de la même zone, non signataires, et par certains pays non compris dans la zone européenne de radiodiffusion. Les délégués du Royaume-Uni, de la France et de l'Italie estiment que si ces plans ne sont pas adoptés, il en résultera une situation chaotique dans les bandes de fréquences en question, et que, si l'Accord de la C.A.E.R. de 1951 n'a pas traité le cas de ces plans, c'est parce que l'on supposait que l'arrangement entrait en vigueur au commencement de 1950 et que les signataires ne demandaient pas d'imposer ces plans aux autres pays.

Les délégués de la République Fédérale d'Allemagne, du Portugal, du Mexique et de la Turquie appuient le délégué de l'Espagne et déclarent que le plan de Copenhague pour la radiodiffusion est injuste. Le délégué de la Turquie ajoute que ce plan est si peu satisfaisant qu'il sera impossible à la majorité de s'incliner devant la décision de la majorité, bien que les pays de la minorité se conforment à ces plans dans une certaine mesure et à titre provisoire en vue d'éviter une plus grande confusion. Les délégués de certains pays qui ne font pas partie de la Région 1, notamment de la Nouvelle-Zélande, du Canada et des Etats-Unis, pour montrer leur neutralité, aucun principe n'étant en cause, non seulement ils s'abstiendraient de voter, mais encore ils ne participeraient pas au vote; cependant, le délégué de l'Iran, pour qui il y a un principe en cause dans cette question, estime qu'il doit exprimer son point de vue. Le délégué de la Turquie suggère que les pays qui n'ont pas d'intérêt direct en la matière sont les mieux placés pour juger de cette question objectivement, et que, par conséquent, ils devraient exprimer leur opinion et voter.

A la fin de la discussion, il est procédé à un vote à main levée et la proposition de l'Espagne est adoptée par 20 voix pour, 17 contre, 5 abstentions, 6 pays n'ont pas participé au vote et 44 étaient absents. Cette question sera maintenant soumise à la séance plénière de la Conférence administrative des radiocommunications.

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 79 GENEVE Lundi, le 30 novembre 1959

Publié pendant les séances des

Conférence de l'U.I.T.

ORDRES DU JOUR

Lundi, le 30 novembre 1959

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

9 h.	Séance plénière	Salle A - Bâtiment Electoral
	suivie de la Commission 1	Salle G - Bâtiment Electoral
15 h.	Commission H	Salle E - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Commission D2	Salle G - Bâtiment Electoral

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h.	Commission 4	Salle B - Palais des Expositions
9 h.	Commission 5	Salle C - Palais des Expositions
9 h.	Groupe de travail Commission 6	Salle L - Bâtiment Electoral
9 h.	Commission 7	Salle D - Palais des Expositions
9 h.	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
15 h.	Séance plénière	Salle A - Bâtiment Electoral
	suivie de la Commission 4	Salle A - Bâtiment Electoral
	Groupe de travail 5A	Annulé
15 h.	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
20 h.30	Sous-Groupe de travail 5A1	Salle H - Bâtiment Electoral
20 h.30	Commission 4	Salle E - Bâtiment Electoral (s'il est nécessaire)

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

AUJOURD'HUI

A LA CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

A la Séance plénière : approbation des procès-verbaux des 6ème, 7ème, 8ème, 9ème et 10ème séances plénières (Documents N°s 206, 212 et 214); confirmation de la décision prise par la Commission D, selon laquelle le Secrétaire général, le suppléant du Secrétaire général et les Directeurs des C.C.I. doivent tous être de nationalité différente; Note du Président (Document N° 247).

A la Commission H (Président M. Garrido) : compte rendu de la 9ème séance de la Commission H (Document N° 265); budget unique - a) modifications à apporter au Règlement général (Chapitre 20) et à la Résolution N° 6 de Buenos Aires; b) notion de plafond des dépenses (Document N° DT 91); c) directives à donner au Conseil d'administration; gestion des fonds de la Commission mixte internationale pour la protection des lignes de télécommunications (Document N° 10); contributions arriérées au titre de la Résolution N° 18 de Buenos Aires (Document N° 14, page 17).

"MEDICO"

UN DOCUMENTAIRE SUR LES AVIS MEDICAUX GRATUITS DU SERVICE MOBILE MARITIME

Tous les membres de la Commission 7 et toutes les personnes intéressées sont cordialement invitées à la projection du film "MEDICO" qui aura lieu le :

Lundi 30 novembre, à 21 heures, Salle A

Ce film a été présenté au début de cette année en Grande-Bretagne, où il a reçu un excellent accueil; depuis lors, le prix Italia lui a été attribué à titre de meilleur documentaire de l'année destiné à la télévision.

"Medico", réalisé par la Bribish Broadcasting Corporation, donne un exemple de la manière dont de nombreux pays maritimes assurent l'assistance médicale aux marins qui se trouvent à bord de navires non pourvus de service médical. "Medico" montre comment la station côtière de radiocommunication met en contact l'hôpital, les services medicaux et de sauvetage en mer auxquels on a recours.

LES GRANDES CONFERENCES DE L'U.I.T. et L'INFORMATION PUBLIQUE

La série de conférences organisée à l'occasion de la Conférence des Radiocommunications et de la Conférence de plénipotentiaires, sur l'initiative du Dr. H. Sterky, Chef de la délégation suédoise, vient de prendre fin avec la brillante conférence de M. Maurice Ponte, membre du Conseil Consultatif de la Recherche Scientifique en France.

Nos lecteurs trouveront ci-dessous la conclusion de la conférence de M. Ponte qui nous semble fournir des renseignements et des prévisions originaux basés sur l'expérience et sur les faits.

Prenant la parole vendredi soir, après M. Ponte, le Dr. Sarwate, Vice-Président de la Conférence des Radiocommunications a montré combien les conférences données par le Dr. George H. Brown, le Dr. R.L. Smith-Rose, le Dr. Sir K.R. Krishnan et M. Maurice Ponte ont été utilies non seulement pour les participants aux conférences mais surtout peut-être pour le grand public et pour mieux faire connaître dans le monde entier l'importance des télécommunications en général , le rôle et les travaux de l'Union Internationale des Télécommunications.

Nous pouvons donner l'assurance au Dr. Sarwate et à ses collègues qu'en ce qui concerne l'information publique en général, c'est à dire la publicité, donnée d'une part à l'histoire et aux résultats de l'U.I.T. d'autre part aux travaux mêmes des conférences de Genève, grâce aux démarches et aux efforts de M. J. Gayer, membre de l'IFRB, ces conférences ont beaucoup servi, puisque aussi bien il était possible de porter à la connaissance de tous les pays par la presse et par la radio les opinions de quelques-uns des grands experts qui font honneur non seulement à leurs pays d'origine mais à tout le monde de la recherche scientifique et des télécommunications.

*

* *

Conclusion de la Conférence de M. Maurice PONTE :

Je suis arrivé au terme d'un exposé où j'ai cherché à vous présenter l'interaction de la recherche et des Télécommunications modernes. Mais, sauf en ce qui concerne l'information où nous avons frôlé le problème, la recherche s'est jusqu'ici présentée sous son aspect scientifique ou technique.

Il y a bien plus et je voudrais, en conclusion, tenter de le faire saisir. La connaissance humaine se transmet de plus en plus par les télécommunications : qui peut nier par exemple l'importance de la télévision dans la transmission des faits, scientifiques ou non. Qui ne voit que cette synchronisation, à l'état mondial, des informations jette dans le concert humain des faits, des expériences qui, s'ils peuvent être interprétés de manière semblable du point de vue scientifique ne le sont pas du tout sur le plan humain : que de réactions diverses suivant les milieux, les civilisations, l'éducation. Devons-nous être absolument satisfaits de la beauté technique de nos télécommunications, de leur rapidité, de leur perfection sans cesse accrue ?

Il semble que nous courrions après une compression de l'échelle du temps dans une sorte d'équilibre instable tel que plus nous transmettons d'informations plus le rendement de leur utilisation sera faible. Si bien que, de tout ce désordre, il n'est pas certain qu'au total l'humanité y gagne du point de vue de l'homme comme tel. C'est Oppenheimer qui a dit que la science spécialisée entraîne une vie spécialisée et une expérience spécialisée, il ajoute au sens large du terme peut-être parce qu'il a redouté d'aller au bout de sa pensée.

Bien plus, si nous nous reportons à la théorie de l'information et à son but utilitaire dans les télécommunications, nous arrivons à une loi qui s'apparente à celle du principe d'indétermination en physique quantique : l'expérience, la mesure qui en découle n'ont pas de valeur absolue : le résultat est lié à l'appareil d'observation lui-même si bien, par exemple, que l'électron d'un microscope électronique n'arrivera jamais à détecter la structure même de l'atome, composé des mêmes électrons. La connaissance transmise par nos télécommunications modernes sera modifiée par elles, indissolublement jointe à ses transformations en codes, en bits ou en digits.

Le grand physicien anglais Eddington avait fait remarquer que les progrès de la connaissance scientifique auraient été bien plus rapides si l'homme n'avait eu qu'un sens, celui de mesurer des coïncidences. Oui, certes, mais que de choses manquées. N'en sommes nous pas à ce stade avec l'observation et la transmission "électronique" des phénomènes ? Sera-t-il encore permis dans un certain nombre d'années de transmettre l'intégralité de ce qu'on voudrait humainement sentir et comprendre ? Le langage lui-même devra s'adapter, les formes et les moeurs aussi, la science s'exprimera en codes et non en langues, sera-ce pour notre bien, matériel certainement, humain, la question se pose. Et, après cet exposé qui a condensé les plus beaux efforts simultanés des sciences et des télécommunications, je conclurai en soulignant que l'homme doit réagir contre un effet évident des télécommunications : le relativisme de la connaissance qui leur est due et le désordre dans le savoir. L'homme s'adapte lentement alors qu'il est submergé de connaissances nouvelles en couches mal absorbées par les anciennes : la Société sera de plus en plus modelée par les télécommunications.

Espérons vraiment que ce philosophe, imbu de littérature et de philosophie hindoues, avait réellement tort lorsqu'il disait : "Après tout, si la science servait à quelque chose, il serait beaucoup plus facile d'être un homme instruit aujourd'hui qu'autrefois." Tout dépend bien sûr de ce que signifie le terme d'"instruit" : ne serait-ce pas un symbole pour rester "homme" ?

LEAVES OF BLUE GRASS (SUITE)

Menée tambour battant par le Président Acton, qui s'était engagé à laisser libre la Salle A pour les travaux de la Commission 4, la Conférence administrative des Radiocommunications, en séance plénière, a :

1) examiné et approuvé avec de légers changements la troisième série de textes soumis sous forme de feuillets bleus par la Commission de rédaction ;

2) chargé le Secrétaire général par intérim d'étudier avec un petit groupe de travail le problème de la date de la prochaine Conférence administrative des Radiocommunications ;

3) décidé qu'un groupe de travail composé des Représentants du Maroc, de la Tchécoslovaquie, de la Colombie et de M. Gayer de l'I.F.R.B. reverrait le texte de la recommandation émanant de la proposition 4604 préparée par l'UNESCO et soumise à la Conférence par la Délégation du Maroc

COMMISSION 4

Ce samedi, vers 18 h. 30, le Président M. Pedersen, a annoncé qu'il regagnait Copenhague; il a remercié le Vice-Président, M. Stewart, de la façon calme et efficace dont il l'avait aidé. Il a également remercié MM. Gayer et Iastrebov, de l'I.F.R.B., et M. Matthey, du Secrétariat technique de l'U.I.T., ainsi que le rapporteur, pour le concours qu'ils lui ont apporté. Il a enfin remercié les délégués de l'avoir aidé dans les tâches de la Commission, qui l'ont très vivement intéressé.

En hommage à la façon excellente dont M. Pedersen a dirigé les travaux de la Commission 4, les délégués se sont levés et l'ont chaleureusement applaudi tandis qu'il quittait la salle A.

GROUPE 5A

A sa 37ème séance, samedi après-midi, le Groupe 5A a discuté, amendé et transmis à la Commission 5 un projet d'article 10 révisé et un projet de recommandation au C.C.I.R. et aux administrations au sujet du contrôle des émissions (Documents N°s DT 632 et 825).

Très peu de délégués étaient disposés à discuter le sujet complexe dont traite le Document N° DT 836 émanant du Sous-Groupe 5A2, aussi fût-il décidé, une fois la question présentée par M. Dawson, président de ce Sous-groupe, de reprendre la question à une séance ultérieure.

Après une discussion sur les travaux qui restent à faire dans un temps limité, le Groupe 5A a décidé que les projets d'article 11 (Document N° DT 776 Rev.) et d'Appendice 1 (Document N° DT 766) seraient examinés à la réunion de mardi 1er décembre (après-midi) et qu'une réunion supplémentaire aurait lieu dans la soirée, pour examiner le Document N° DT 836, avec ses annexes qui "vont de soi".

NOTE

Le Dr Ponte n'ayant pas porté sur le papier le texte de sa conférence, on ne peut pas encore en donner des copies. Cependant, sa conférence a été enregistrée, et tous les délégués, ainsi que les personnes intéressées, pourront bientôt avoir ces copies au Bureau de l'information publique (Salle 7, Bâtiment Electoral).

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Unc - N° 80 GENEVE Mardi, le 1er décembre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRES DU JOUR

Mardi, le 1er décembre 1959

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

9 h.30	Commission D	Salle A - Bâtiment Electoral
9 h.30	Sous-Commission H2	Salle G - Bâtiment Electoral
15 h.	Commission G	Salle E - Bâtiment Electoral
15 h.	Commission E	Salle PW - Maison des Congrès

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h.	Groupe de Travail 4 ad hoc Radioastronomie	Salle H - Bâtiment Electoral
	Commission 5	Annulée
9 h.	Groupe de Travail 5A	Salle F - Bâtiment Electoral
9 h.	Sous Commission 7B	Salle D - Palais des Expositions
9 h.	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
9 h.	Commission 6	Salle L - Bâtiment Electoral
15 h.	Commission 4	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de Travail 5A	Salle F - Bâtiment Electoral
15 h.	Commission 6	Salle C - Palais des Expositions
15 h.	Sous-Commission 7A	Salle D - Palais des Expositions
15 h.	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
20 h.30	Groupe de Travail 5A	Salle F - Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

AUJOURD'HUI

A LA CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

A la Commission D (Président M. Nicotera) : approbation des comptes rendus des séances antérieures; examen des propositions diverses suivantes : N°s 244, page 18, rev. 1; 43, page 32; 48 et 49, page 36; 50, page 37; 249, page 50, rev.1; 63, page 51, rev.1; Proposition N° 56, page 44; rapport du Vice-Président de l'I.F.R.B. au sujet de l'élection du Président et du Vice-Président de l'I.F.R.B.; rapport de la Sous-Commission D2 (M. Daniels).

A la Commission G (Président M. Wolverson) : approbation du compte rendu de la 9ème séance (Document N° 252); projet de résolution : Attribution d'une indemnité de cherté de vie au personnel retraité de l'Union (Document N° 243);projet de rapport de la Commission G à la Conférence de Plénipotentiaires (Document N° 281).

Au Groupe de travail H2 (Président M. Jay) : Rédaction du projet de texte de l'Article de la Convention relatif aux finances de l'Union destiné à remplacer l'Article 13 de la Convention de Buenos Aires (Document N° DT 73).

A LA CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

A la Commission 6 (Président M. Mirza) : compte rendu de la 14ème séance de la Commission 6 (Document N° 644); compte rendu de la 15ème séance de la Commission 6; rapport du Groupe de travail 6A (Document N° 634); subdivision de l'Article 1 (Document N° DT 749); définitions concernant l'espace, les antennes et la puissance apparente rayonnée; rapport du Groupe spécial 6/7 concernant les émetteurs de secours (Document N° 672); définitions contenues dans la Convention, le Règlement téléphonique et le Règlement télégraphique (Document N° 585); rapport du Président du Groupe spécial N° 1; liste de définitions pour la Convention; Résolution N° 3 et Recommandation N° 14 de la C.A.E.R.

LES ELECTIONS

Réunie sous la présidence de M. van der Toorn, la Conférence de Plénipotentiaires a décidé en séance plénière :

1) que les candidatures déjà présentées au Conseil d'administration pour le poste de Secrétaire général et celui de Secrétaire général adjoint seront considérées comme ayant été valablement reçues ;

2) que les candidatures pour les postes de Secrétaire général et de Secrétaire général adjoint seront recevables si elles émanent non seulement des administrations, des fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies et d'autres institutions spécialisées, mais aussi de toute personne agissant pour son propre compte, pourvu qu'elle soit ressortissante d'un pays Membre de l'Union;

3) que les documents concernant les élections seront publiés dans l'ordre chronologique afin de tenir les membres de la Conférence parfaitement au courant le plus rapidement possible;

4) que les mandats du prochain Secrétaire général et du prochain Secrétaire général adjoint iront jusqu'à l'entrée en fonctions du Secrétaire général et du Secrétaire général adjoint qui seront élus par la prochaine Conférence de Plénipotentiaires prévue pour 1965;

5) que les problèmes du mandat de l'actuel Secrétaire général adjoint et de l'application possible des dispositions concernant une indemnité de licenciement et de mise à la retraite ne seront pas examinés avant l'élection du Secrétaire général.

Les élections pour le Conseil d'administration auront lieu le 7 décembre à 15 heures. En ce qui concerne l'élection du Secrétaire général les dates envisagées sont :

- premier tour le 8 décembre à 17 heures
- deuxième tour le 9 décembre à 9 heures 30
- troisième tour le 9 décembre à 17 heures
- quatrième tour le 10 décembre, vraisemblablement à 9 heures 30 (le Règlement prévoit que 12 heures doivent s'écouler entre la fin des opérations de scrutin pour le troisième tour et le quatrième tour).

Election du Secrétaire général adjoint : le 11 décembre.

Election des membres de l'I.F.R.B. : le vendredi 11 décembre, à 17 heures.

FEUILLES BLEUES, FEUILLES BLANCHES - L'I.F.R.B. (SUITE) - LE RAPPORT 664

Sous la présidence de M. Charles Acton, la Conférence des radiocommunications, en séance plénière, a examiné toute une série de documents bleus, ne prenant pas de décision en ce qui concerne l'Article 14, qui doit être complété avant d'être présenté à nouveau.

Désireux de ne faire au Capitaine Booth nulle peine, même légère, M. Sarwate a retiré la proposition qu'il avait faite de ne pas indiquer les bandes par des numéros correspondants mais par des indications plus précises concernant les fréquences dans les bandes.

En ce qui concerne l'élection des membres de l'I.F.R.B., qui aura lieu le vendredi 11 décembre à 17 h., le rapport du Groupe spécial a été adopté, c'est-à-dire que l'élection aura lieu au scrutin secret, que les nouveaux membres de l'I.F.R.B. prendront leur service le 1er octobre 1960, que seront déclarés membres de l'I.F.R.B. :

- les trois candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix dans la Région A;
- les deux candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix dans la Région B;
- les deux candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix dans la Région C;
- le candidat ayant obtenu le plus grand nombre de voix dans la Région D;
- les trois candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix dans la Région E.

A propos de cette élection des membres de l'I.F.R.B., les représentants de l'Afrique du Sud, du Congo belge et du Maroc ont tenu à déclarer qu'il n'y a pas représentation équitable en ce qui concerne la Région D (Afrique).

Il semblait au délégué de la République Arabe Unie que le chiffre de 8 ou de 13 membres de l'I.F.R.B. aurait permis une répartition plus équitable pour les différentes régions.

Les délégués de l'Ethiopie et du Ghana précisèrent bien que l'acceptation qu'ils donnaient pour cette élection ne saurait engager leurs gouvernements pour l'avenir; il ne s'agissait que d'un accord limité à la prochaine élection.

En ce qui concerne le fameux rapport 664 (Directives à suivre en ce qui concerne l'utilisation de la bande 4 - 27,5 MHz) il a été décidé qu'un nouveau Groupe de travail spécialement constitué à cet effet l'examinerait très attentivement. Les membres de ce Groupe (Ceylan, Etats-Unis,

Ethiopie, France, Mexique, Pakistan, Royaume-Uni, U.R.S.S., le Secrétaire général par intérim ou son représentant, le Président de l'I.F.R.B. ou son représentant, représentants du C.C.I.R. et du C.C.I.T.T.) seront convoqués par le Président par intérim du Comité 4 et ils éliront eux-mêmes leur Président. Ce Groupe de travail, dans son examen du document et avant de préparer des conclusions pour la Conférence des radiocommunications et pour la Conférence de plénipotentiaires, prendra en considération certaines remarques extrêmement importantes présentées par un certain nombre de délégations.

M. Klokov (U.R.S.S.) estime que ce problème devrait être examiné non pas par un Comité de 7 experts, mais par le C.C.I.R., le C.C.I.T.T. et l'I.F.R.B.

M. Craven (Etats-Unis) a fait remarquer que sa délégation n'avait pas les pouvoirs nécessaires pour prendre une décision en ce qui concerne la recommandation 2 de l'Article 3 puisque son adoption pourrait aller à l'encontre d'une loi des Etats-Unis que seul le Congrès de ce pays peut modifier.

M. Autelli (Argentine), ayant fait remarquer l'importance des aspects économiques de la question, M. Searle (Nouvelle Zélande) exposa qu'il s'agissait là d'une question économique qui va bien au-delà des limites mêmes de l'U.I.T. et il a suggéré à ce sujet que le Groupe de travail prenne en considération le Document N° 66 de la Conférence de plénipotentiaires qui contient les décisions prises à Tokyo.

Le délégué du Brésil, expliquant pour quelle raison son pays devait faire des réserves en ce qui concerne des solutions onéreuses, a rappelé que le Territoire du Brésil représente plus de 8 millions de km. carrés, qu'il faut 11 heures de vol pour franchir du nord au sud, de l'est à l'ouest l'étendue du Brésil et que la mise en application de certaines des recommandations figurant dans le rapport de la Commission 4 ne pourrait peut-être pas être faite dans son pays dans certains cas avant un demi-siècle.

Le Groupe de travail devra plus particulièrement étudier le paragraphe 8 de l'Annexe 2 concernant les traitements des experts, les frais de voyage et de séjour, etc., etc. A ce propos, M. Gracie a fait remarquer que si de telles dépenses doivent être encourues, elles devraient plutôt figurer dans le budget extraordinaire que dans celui des dépenses ordinaires.

M. S.A. Sathar (Pakistan) a déclaré que pour résoudre ce problème de la décongestion de la bande 4 - 27,5 MHz, un accord universel était nécessaire et que le Comité spécial devait préparer le travail d'une conférence extraordinaire.

Le Capitaine Booth (Royaume-Uni) rappelant que les grands et les petits usagers étaient également intéressés à résoudre ce problème, a déclaré qu'à son avis l'I.F.R.B. était l'organisme le plus qualifié pour étudier ce problème avec le concours d'un petit Comité d'experts, l'I.F.R.B. étant plus qualifié pour cela que le C.C.I.R.

Pour le Chef de la délégation du Royaume-Uni, le travail du nouveau Groupe de travail de la Conférence de Genève consisterait à voir le problème dans son ensemble, dans ses grandes lignes sans se perdre dans les menus détails.

Répondant à une question opportune du délégué de la Turquie, M. Esner, le Président Charles Acton et M. Henry, Président de la Commission de Rédaction, ont été amené à déclarer que si tout allait bien on pourrait espérer que le texte du nouveau Règlement sur feuilles blanches serait prêt dans la soirée du 21 ou dans la matinée du 22 décembre pour signature.

La prochaine réunion plénière de la Conférence des radiocommunications aura lieu jeudi prochain à 2 h. 30 de l'après-midi (nous disons bien 2 h. 30 et non pas 3 h.00). M. Mirza a rappelé qu'il restait encore pour les deux conférences à trouver une définition adéquate de "radio-télégraphie". Il serait peut-être temps de s'occuper de cette définition. M. Acton étudiera avec le Président van der Toorn la meilleure façon de mettre d'accord à ce sujet les experts de la Conférence de radio et les détenteurs de plein pouvoir.

AERONAUTIQUE CIVILE

VISITE DE L'AEROPORT DE LONDRES

Lorsqu'ils auront terminé leurs travaux, certains délégués regagneront leur pays en passant par Londres et on a pensé qu'ils désireraient peut-être saisir l'occasion que cela peut leur offrir pour visiter les services de l'aéronautique à l'aéroport de Londres.

Le Ministre de l'Air du Royaume-Uni serait très heureux de prendre les dispositions nécessaires pour faire visiter l'aéroport ainsi que tout service connexe situé dans la zone de contrôle métropolitaine aux délégués intéressés.

Ceux-ci sont priés de bien vouloir se mettre en rapport avec M. J.T. Pennarden, de la délégation du Royaume-Uni (Casier N° 82/6).

LISTE DES PARTICIPANTS

LIST OF PARTICIPANTS

LISTA DE PARTICIPANTES

CONFERENCE ADMINISTRATIVE DES RADIOCOMMUNICATIONS

ADMINISTRATIVE RADIO CONFERENCE

CONFERENCIA ADMINISTRATIVA DE RADIOCOMMUNICACIONES

Arrivées récentes et nouvelles désignations

Nominations and new arrivals

Designaciones y llegadas recientes

27. EL SALVADOR (République de)
EL SALVADOR (Republic of)
EL SALVADOR (República de)

Chef de la Délégation / Head of the Delegation/
Jefe de la delegación

Sr. Dr. Albert AMY Cónsul général Representante permanente ante las Instituciones internacionales en Ginebra (y Sra)	Rue Corraterie 24 Genève T. 25 33 39

72. POLOGNE (République populaire de)
POLAND (People's Republic of)
POLONIA (República Popular de)

Président de la délégation / Head of the delegation
Jefe de la delegación

M. Konrad KOZLOWSKI Ingénieur Directeur général Ministère des Postes et des Télécommunications	Hôtel Bali Place Cornavin 8 Genève T. 32 14 40

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

PLENIPOTENTIARY CONFERENCE

CONFERENCIA DE PLENIPOTENCIARIOS

Nouvelles désignations et arrivées récentes

Nominations and new arrivals

Designaciones y llegadas recientes

45. IRAQ (République d')
IRAQ (Republic of)
IRAQ (República de)

Remplacer la liste actuelle par la suivante :
Replace present list by the following :
Reemplazar a lista actual por la siguiente :

Chef de la Délégation / Head of the Delegation/ Jefe de la delegación

H.E. Dr. Faysal AL-SAMMIR
Minister of Guidance

Délégués / Delegates / Delegados

* Brig. Muhammed Ali AL-BAGHDADY	Hôtel Suisse Place Cornavin 10 Genève T. 32 66 30
* Mr. Ibrahim EL-WALI Cónsul of Iraq in Geneva (and Mrs.)	Consulat d'Iraq Rue du Rhône Genève T. 26 42 20

72. POLOGNE (République Populaire de)
POLAND (People's Republic of)
POLONIA (República Popular de)

Vice-Président de la délégation / Deputy Head of the Delegation / Jefe adjunto de la delegación

M. Konrad KOZLOWSKI Ingénieur Directeur général Ministère des Postes et des Télécommunications	Hôtel Bali Place Cornavin 8 Genève T. 32 14 40

Autres informations / Other information /
Otros asuntos

27. EL SALVADOR (République de)
EL SALVADOR (Republic of)
EL SALVADOR (República de)

Chef de la Délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

* Sr. Dr. Albert AMY
(y Sra)

53. LAOS (Royaume du)
LAOS (Kingdom of)
LAOS (Reino de)

Chef de la délégation / Head of the Delegation
Jefe de la delegación

après le départ :
after the departure of : S.A.R. Tiao CHANTHARANSI
en ausencia de :

M. Georges-Henri SENGIER Hôtel Bali
Ministère des P.T.T.
Vientiane

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 81 GENEVE Mercredi, le 2 décembre 1959

Publié pendant les séances des
Conférences de l'U.I.T.

ORDRES DU JOUR

Mercredi, le 2 décembre 1959

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

9 h.30	Commission D	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h.	Commission H	Salle E - Bâtiment Electoral

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h.	Groupe de travail 5A	Salle F - Bâtiment Electoral
	Commission 5	annulée
9 h.	Groupe de travail Commission 6	Salle L - Bâtiment Electoral
9 h.	Commission 7	Salle D - Palais des Expositions
9 h.	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
11 h.	Plénière ad hoc Panel	Salle E - Bâtiment Electoral
11 h.	Groupe de travail 4 ad hoc	Salle G - Bâtiment Electoral
15 h.	Commission 5	Salle A - Bâtiment Electoral
	Séance plénière	annulée
	Groupe de travail 5A	annulé
15 h.	Sous-Commission 7A	Salle D - Palais des Expositions
15 h.	Sous-Commission 7E	Salle L - Bâtiment Electoral
15 h.	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
	Commission 4	annulée

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

A LA COMMISSION D

STRUCTURE ET ORGANISATION

La Commission D, qui voit venir la fin de ses travaux, a sous la présidence de M. Nicotera approuvé des rapports et envoyé à la Commission de rédaction un certain nombre de textes.

Ayant examiné la proposition N° 56 du Royaume-Uni et de la Suède, elle a décidé de ne pas faire figurer dans le texte nouveau de la Convention le paragraphe 6 de l'Article 6 actuel, qui traite du cas quelque peu hypothétique où les pays d'origine d'un membre de l'I.F.R.B. viendrait à ne plus faire partie de l'Union.

Il y a peut-être lieu de faire remarquer à ce sujet que dans le paragraphe 6 de l'Article 6 de la Convention actuelle la rédaction française est assez curieuse puisque on y dit que des fonctions seront "résignées". O langue qui fait foi, langue de référence, que ne dit-on point en ton nom ou en t'invoquant ! Il est en tout cas préférable de s'être "résigné" à supprimer ce paragraphe 6 de l'Article 6.

La Commission D a été amenée à examiner le document qu'elle avait demandé à M. Gracia, Vice-Président de l'I.F.R.B. Rien ne sera changé en ce qui concerne la désignation du Président et du Vice-Président de l'I.F.R.B. L'élection se fera annuellement et par rotation comme par le passé. Toutefois, ceci sera signalé dans le nouveau texte de la Convention.

En ce qui concerne le Secrétariat spécialisé "approprié" ou "petit" ou "adéquat", il a été décidé qu'on essaierait d'arriver à une solution à la suite de conversations hors séance.

Les chiffres de 80 fonctionnaires pour ce secrétariat ou les chiffres de 58 plus 22 ont été lancés au cours des échanges de vues. Quelques précisions seront sans doute apportées à ce sujet au cours des discussions d'aujourd'hui.

Le Document N° 161 contenant une proposition du Mexique a été renvoyé pour avis à la Conférence des radiocommunications.

A LA COMMISSION 4

La deuxième partie du tableau préparé par le Groupe 4D a été finalement adopté hier après-midi par la Commission.

A LA COMMISSION G (PERSONNEL)

LES RETRAITES

La Commission du Personnel a étudié hier et résolu le problème de l'indemnité de cherté de vie pour les fonctionnaires retraités. Elle a décidé une augmentation de 5 à 12% en ce qui concerne les retraités qui tombent sous le coup du régime d'Atlantic City et de 5% à ceux à qui s'appliquent les dispositions de 1958. Les décisions prises auront un effet rétroactif à partir du 1er janvier 1959.

Dans l'avenir on procédera à des ajustements en général à la lumière des décisions concernant le système commun.

La Commission a par ailleurs commencé l'étude de son rapport et des échanges de vues ont eu lieu en ce qui concerne d'une part l'approbation par le Conseil du classement des emplois des hauts fonctionnaires et d'autre part les indemnités de licenciement.

LES TELECOMMUNICATIONS ET LA PAIX

"Pour introduire cette conférence, je désire souligner l'importance des télécommunications pour le progrès de l'humanité et l'amélioration des conditions qui règnent dans le monde, en vue de parvenir à l'établissement d'une paix durable .....

C'est grâce aux télécommunications que nous pouvons déclarer aujourd'hui que l'ancien rêve de l'humanité a été réalisé et que nous sommes en mesure de contempler la face inconnue de la Lune. Je suis persuadé que, dans le domaine des télécommunications, la collaboration internationale qui se manifeste fréquemment au sein de nos conférences permettra d'atteindre des buts encore plus éloignés."

M. Joachim
Vendredi 27 novembre 1959

UNE JOURNEE PENIBLE POUR LE GROUPE 5A

Le Groupe de travail 5A a siégé hier toute la journée et en a terminé avec les documents suivants qui, sous réserve de légères modifications, vont être soumis à l'examen de la Commission 5 :

DT. 776 (Rev.)	-	Article 11
DT 848	-	Article 11a
DT 849 (Ad. 1)	-	Appendice 1a
DT 851 (Ad.1)	-	Texte à insérer dans l'Article 20
DT 847	-	Terminologie
Doc. N° 670	-	Appendice
DT 858	-	Projet de texte pour le numéro 87

Après un long débat auquel a donné lieu le Document N° DT 836 (Rapport du Sous-Groupe de travail 5A2), il a été décidé que le Groupe de rédaction (5A1) préparerait un nouveau projet pour les Annexes 1 et 2 de ce document, en tenant compte des commentaires et propositions présentés par diverses délégations. Ces annexes seront ensuite examinées à nouveau par le Groupe de travail 5A.

LISTE DES PARTICIPANTS

LIST OF PARTICIPANTS

LISTA DE PARTICIPANTES

CONFERENCE ADMINISTRATIVE DES RADIOCOMMUNICATIONS

ADMINISTRATIVE RADIO CONFERENCE

CONFERENCIA ADMINISTRATIVA DE RADIOCOMUNICACIONES

Arrivées récentes et nouvelles désignations

Nominations and new arrivals

Designaciones y llegadas recientes

69. PAYS-BAS (Royaume des)
NETHERLANDS (Kingdom of the)
PAÍSES BAJOS (Reino de los)

Prof. Ir. G.H. BAST
Director General of P.T.T.

Hôtel Bristol
Rue du Mont-Blanc 10
Genève
T. 32 91 50

72. POLOGNE (République Populaire de)
POLAND (People's Republic of)
POLONIA (República Popular de)

Délégué / Delegate / Delegado

M. Henryk KALITA
Directeur, Ingénieur

Hôtel Bali
Place Cornavin 8
Genève
T. 32 14 40

401. UNION INTERNATIONALE DES RADIOAMATEURS (I.A.R.U.)
INTERNATIONAL AMATEUR RADIO UNION (I.A.R.U.)
UNIÓN INTERNACIONAL DE RADIOAFICIONADOS (U.I.R.A.)

Observateur / Observer / Observador

Mr. Wijn DALMIN
Region I Secreratiat
Radio Society Great Britain

Hôtel Victoria
Rue Pierre Fatio 11
Genève
T. 36 91 40

403. ORGANISATION INTERNATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TELEVISION (O.I.R.T.)
INTERNATIONAL BROADCASTING AND TELEVISION ORGANIZATION (I.B.T.O.)
ORGANIZACIÓN INTERNACIONAL DE RADIODIFUSIÓN Y DE TELEVISIÓN (O.I.R.T.)

Observateur / Observer / Observador

M. Henryk KALITA
Représentant
Observateur de l'O.I.R.T.

Hôtel Bali
Place Cornavin 8
Genève
T. 32 14 40

Autres informations / Other information / Otros asuntos /

19. COLOMBIE (République de)
COLOMBIA (Republic of)
COLOMBIA (República de)

Délégué / Delegate / Delegado

Capitán Antonio PINZÓN

lire :
read :
léase :

Representante de la
Dirección general de Aeronáutica Civil

20. TERRITOIRES D'OUTRE-MER dont les relations internationales sont assurées par le Gouvernement du ROYAUME-UNI de la GRANDE-BRETAGNE et de l'IRLANDE DU NORD
OVERSEAS TERRITORIES for the international relations of which the Government of the UNITED KINGDOM of GREAT BRITAIN and NORTHERN IRELAND are responsible
TERRITORIOS de ULTRAMAR de cuyas relaciones internacionales es responsable del Gobierno DEL REINO UNIDO de GRAN BRETAÑA e IRLANDA DEL NORTE

Chef de la délégation / Head of the Delegation / Jefe de la delegación

Mr. Alfred Harrold SHEFFIELD
Assistant Secretary
Colonial Office

Délégués / Delegates / Delegados

Mr. James BOURN
Principal
Colonial Office

Mr. Leonard William DUDLEY
Assistant Engineer
General Post Office

56. LIBYE (Royaume-Uni de)
LIBYA (United Kingdom of)
LIBIA (Reino Unido de)

Chef de la délégation / Head of the Delegation / Jefe de la delegación

Mr. Fuad KABAZI

remplacé après son départ par . :
replaced after his departure by :
reemplazado por :

Dr. Kadri EL ATRASH
Assistant Director General of
Posts and Telecommunications
Ministry of Communications

76. REPUBLIQUE ARABE UNIE
UNITED ARAB REPUBLIC
REPÚBLICA ÁRABE UNIDA

Délégué / Delegate / Delegado

lire :
read :
léase:

M. Abdel Fattah EL MANSY ZALAMA
Ingénieur
Chef de section adjoint
Administration des Radiocommunications

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

PLENIPOTENTIARY CONFERENCE

CONFERENCIA DE PLENIPOTENCIARIOS

Nouvelles désignations et arrivées récentes

Nominations and new arrivals

Designaciones y llegadas recientes

69. PAYS-BAS (Royaume des)
NETHERLANDS (Kingdom of the)
PAÍSES BAJOS (Reino de las)

* Prof. Ir. G.H. BAST
Director General of P.T.T.

Hôtel Bristol
Rue du Mont-Blanc 10
Genève
T. 32 91 50

Autres informations / Other information / Otros asuntos

20. TERRITOIRES D'OUTRE-MER dont les relations internationales sont assurées par le Gouvernement du ROYAUME-UNI de la GRANDE-BRETAGNE et de l'IRLANDE DU NORD
OVERSEAS TERRITORIES for the international relations of which the Government of the UNITED KINGDOM of GREAT BRITAIN and NORTHERN IRELAND are responsible
TERRITORIOS de ULTRAMAR de cuyas relaciones internacionales es responsable del Gobierno DEL REINO UNIDO de GRAN BRETAÑA e IRLANDA DEL NORTE

Chef de la délégation / Head of the Delegation / Jefe de la delegación

* Mr. Alfred Harrold SHEFFIELD
Assistant Secretary
Colonial Office

Délégués / Delegates / Delegados

* Mr. James BOURN
Principal
Colonial Office

* Mr. Leonard William DUDLEY
Assistant Engineer
General Post Office

56. LIBYE (Royaume-Uni de)
LIBYA (United Kingdom of)
LIBIA (Reino Unido de)

lire :
read :
léase :

Chef de la délégation / Head of the Delegation / Jefe de la delegación

* Dr. Kadri EL ATRASH
Assistant Director General of
Posts and Telecommunications
Ministry of Communications

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 82 GENEVE Jeudi, le 3 décembre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRES DU JOUR

Jeudi, le 3 décembre 1959

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

9 h.30	Commission G	Salle E - Bâtiment Electoral
9 h.30	Commission I	annulée
15 h.00	Commission I	Salle G - Bâtiment Electoral
15 h.00	Sous-Commission H3	Salle H - Bâtiment Electoral
15 h.00	Commission E	Salle PW - Maison des Congrès
18 h.30	Commission A	Salle E - Bâtiment Electoral

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h.00	Sous-Groupe de travail 5A1	Salle H - Bâtiment Electoral
	Commission 5	annulée
9 h.00	Groupe de travail Commission 6	Salle C - Palais des Expositions
	Sous-Commission 8B	annulée
9 h.00	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
10 h.30	Sous-Commission 7A	Salle D - Palais des Expositions
14 h.30	Séance plénière	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h.00	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
Après la plénière	Groupe de travail 5A	Salle F - Bâtiment Electoral
Après la plénière	Groupe plénière ad hoc Panel	Salle E - Bâtiment Electoral
	Commission 4	annulée
	Sous-Commission 7A	annulée
18 h.30	Commission 1	Salle E - Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

A LA COMMISSION D

Sous la présidence de M. Nicotera, la Commission D a poursuivi hier ses travaux concernant la structure et l'organisation de l'Union.

Il n'y aura pas dans le Règlement de texte concernant les procédures d'élection du Conseil d'administration, M. Sterky (Suède) ayant retiré la proposition qu'il avait faite à ce sujet.

Ayant examiné le rapport de la Sous-Commission D2 (Président: M. Daniels), la Commission en a adopté les principales dispositions telles qu'elles figurent aux Documents N°s 289 et 290. En rejetant une proposition faite par le Canada et appuyée par les Etats-Unis d'Amérique par 40 voix contre 19 et 6 abstentions, la Commission a décidé que le Secrétaire général adjoint remplacerait automatiquement le Secrétaire général en cas de vacance, jusqu'à la prochaine Conférence de plénipotentiaires. Il appartiendra au Conseil d'administration de nommer un assistant au Secrétaire général adjoint nommé Secrétaire général par intérim. Alors qu'on examinait le projet de résolution GRACIE sur papier jaune concernant l'I.F.R.B., le délégué du Congo Belge suggéra que peut-être il n'était pas besoin de projet de résolution à ce sujet. On vota et le point de vue du délégué du Congo Belge fut appuyé par 26 voix contre 16 et 12 abstentions.

Il ne reste donc plus maintenant à la Commission D qu'à se pencher sur la Proposition N° 58 préparée par la délégation des Etats-Unis d'Amérique afin de pouvoir se prononcer sur cette question tant soit peu embrumée jusqu'ici du Secrétariat spécialisé de l'"International Frequency Registration Board" (I.F.R.B.).

A LA COMMISSION 5

La Commission 5, lors de sa 21ème séance, a étudié le 5ème rapport du Groupe de travail 5B concernant les plan et listes pour le service mobile maritime entre 4 - 27,5 MHz, Document N° 676. Le document a été approuvé avec certaines modifications. Etant donné qu'en certains cas la coordination des attributions nouvelles n'a pas pu être obtenue, on reviendra sur ce point lors de l'étude des documents bleus.

La Commission a également approuvé le Document N° 685, 6ème et dernier rapport du Groupe de travail 5B, et notamment deux annexes, une concernant les bandes inférieures à 3 950 kHz (4 000 kHz dans la Région 2) et le projet de recommandation pour les bandes comprises entre 4 - 27,5 MHz pour lesquelles il n'existe pas de plan.

En outre la Commission a adopté la nouvelle version du N° 87 du Règlement et une recommandation au C.C.I.R. et aux administrations au sujet du contrôle international des émissions dans les bandes de fréquences inférieures à 28 000 kHz (Document N° 702).

NOS LECTEURS NOUS ECRIVENT

SOUS LE REGIME DE LA TENSION PERPETUELLE

Monsieur le rédacteur en chef,

Permettez-moi de citer quelques paragraphes d'un article paru récemment dans un journal sérieux :

"D'après le Dr....., la tension est présente partout. Souvent, elle constitue le sel de la vie. Maiselle peut être aussi une cause de mauvaise santé, par exemple d'ulcère à l'estomac, de thrombose coronaire ou d'obstruction d'une grosse artère, de tension artérielle, d'inflamations de la peau, d'asthme.

Il citait un prospectus publicitaire qu'il avait reçu de ... et qui énonçait les règles à suivre par ceux qui désirent entrer dans le Club des coronariens. La règle N° 1 était la suivante :" Travaillez le soir, le samedi et le dimanche, et travaillez aussi les jours de fête."

Que votre travail ne soit jamais pertubé par des considérations d'ordre personnel. Les soirs où d'aventure vous ne travaillez pas, emportez donc vos dossiers chez vous... vous aurez l'occasion de vous pénétrer de tous les ennuis, difficultés et soucis de la journée.

Acceptez toutes les invitations qui vous sont faites pour des réceptions, des banquets et des réunions de commission. Que les repas ne vous soient pas prétexte à repos et détente. Fixez toujours vos conférences pour les heures de repas. Téléphonez pendant toute la durée du déjeuner et du dîner..."

Qui ne verrait une morale à cela ? Ne se trouvera-t-il quelqu'un pour appuyer la proposition suivante et pour la faire adopter, assuré qu'elle ne soulèvera aucune objection ?

"Titre	ADD	Durée de la Conférence
1959	MOD	Limitez vos entreprises si votre temps est trop court".

Toute proposition n'est valable qu'accompagnée du nom de son auteur. L'auteur de celle-ci fait partie de l'administration du PISCES.

Votre dévoué :
NIRAM

LA FEDERATION RHODESIA ET NYASALAND
REPRESENTEE A LA CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

Le Premier Ministre et le Ministre des Affaires Etrangères de la Fédération Rhodésia et Nyasaland viennent d'informer le Secrétaire général par intérim de l'U.I.T., par câble, que M. Hayden Wayne Roberts est désigné pour représenter son pays à la Conférence de plénipotentiaires à Genève. Confirmation écrite de cette nomination suivra.

GROUPE DE TRAVAIL 5A

Le Groupe de travail 5A, à sa réunion d'hier matin, a adopté pour transmission à la Commission 5 le Document N° DT 857 (projets de recommandations soumis par la Commission 5 concernant les besoins des pays nouveaux et en voie de développement) ainsi que le Document N° DT 852 (modifié par le Document N° DT 859) à l'exception des Annexes 3 et 4.

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 83 GENEVE Vendredi, le 4 décembre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRES DU JOUR

Vendredi, le 4 décembre 1959

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

9 h. 30	Sous-Commission H3	Salle PW - Maison des Congrès
9 h. 30	Commission E	Salle E - Bâtiment Electoral
	Commission I	annulée
10 h. 30	Commission D	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h.	Commission H	Salle E - Bâtiment Electoral
15 h.	Commission G	Salle F - Bâtiment Electoral

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h.	Commission 4	Salle A - Bâtiment Electoral
	Commission 5	annulée
10 h. 45	Groupe de travail 5A	Salle F - Bâtiment Electoral
9 h.	Groupe de travail Commission 6	Salle L - Bâtiment Electoral
9 h.	Commission 7	Salle D - Palais des Expositions
9 h.	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
15 h.	Commission 5	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 5A	annulé
15 h.	Commission 6	Salle C - Palais des Expositions
15 h.	Sous-Commission 7A	annulée
15 h.	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
20 h. 30	Séance plénière (Documents bleus Série 8)	Salle A - Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

AUJOURD'HUI

A LA CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

A la Commission D (Président M. Nicotera) : examen des comptes rendus des séances antérieures; propositions N° 58, page 47.

A la Commission G (Président M. Wolverson): examen du projet de rapport de la Commission G à la Conférence de Plénipotentiaires (Document N° 281) (suite); examen du deuxième projet de rapport de la Commission G à la Conférence de plénipotentiaires.

A LA CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

A la Commission 4 (Président par intérim M. Stewart): comptes rendus des 32ème, 33ème, 34ème, 35ème, 36ème et 37ème séances (Documents N°s 684, 741 et 743 à 746 inclus); émetteur protestant international (Document N° 417); termes et références (Document N° 724 - dont suppression éventuelle du paragraphe 2 compte tenu du Document N° 631).

LA COMMISSION D

Laséance d'aujourd'hui de la Commission D aura lieu à 10 h.30 au lieu de 9 h. 30 dans la Salle A. Bâtiment Electoral.

"DEJA PLUS D'UNE FEUILLE SECHE ....."

La Conférence des Radiocommunications en séance plénière sous la présidence de M. Charles Acton a poursuivi hier l'examen des feuilles bleues, que lui présente par tranches avec une rapidité surprenante la Commission de rédaction que préside M. André Henry.

GROUPE DE TRAVAIL 5A

Le Groupe de travail 5A s'est réuni hier après-midi après la Séance plénière. Au cours de cette réunion qui a duré 45 minutes, le Groupe a adopté pour examen par la Commission 5 le Document N° DT 860 (Projet de résolution concernant l'application de l'Article 11a), ainsi que le Document N° DT 862 (Modification à l'Appendice 1 concernant la notification des fréquences de radiotélévision dans la Région 1.)

Le Groupe de travail 5A se réunira à nouveau ce matin, à 10 heures 45.

LISTE DES PARTICIPANTS

LIST OF PARTICIPANTS

LISTA DE PARTICIPANTES

CONFERENCE ADMINISTRATIVE DES RADIOCOMMUNICATIONS

ADMINISTRATIVE RADIO CONFERENCE

CONFERENCIA ADMINISTRATIVA DE RADIOCOMUNICACIONES

Changements d'adresse / Changes of adress / Cambios de direccion

7. BELGIQUE
BELGIUM
BELGICA

Secrétaire de la délégation / Secretary of the Delegation / Secretario de la delegacion

M. Robert TASTENOY	Hôtel de Russie Quai du Mont Blanc 2 Genève T. 32 64 55

22. COREE (République de)
KOREA (Republic of)
COREA (Republica de)

Délégués / Delegates / Delegados

Mr. Joon Shik CHOI	Hôtel Beau-Site Place du Cirque 3 Genève T. 24 24 43
Mr. Kil Sik KIM	"
Mr. In Kwan LEE	"
Mr. Byung Kee MIN	"

49. ITALIE
ITALY
ITALIA

Délégué / Delegate / Delegado

M. Renato SESSA	Hôtel Montrillant Rue Montbrillant 2 Genève T. 33 77 84

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

PLENIPOTENTIARY CONFERENCE

CONFERENCIA DE PLENIPOTENCIARIOS

Nouvelles désignations et arrivées récentes

Nominations and new arrivals

Designaciones y llegadas recientes

80. RHODESIE ET NYASALAND (Fédération)
RHODESIA AND NYASALAND (Federation of)
RHODESIA Y NYASALAND (Federacion de)

Chef de la délégation / Head of the Delegation / Jefe de la delegacion

Mr. Hayden Wayne ROBERTS

Changements d'adresse / Changes of address / Cambios de direccion

60. MEXIQUE
MEXICO
MEXICO

Secrétaire / Secretary / Secretario

Sr. D. Joel GALVÀN TALLEDOS

Rue Saint Laurent 4
1er étage
Genève
T. 36 60 42

Autres informations / Other information / Otros asuntos

45. IRAQ (République d')
IRAQ (Republic of)
IRAQ (Republica de)

biffer :
delete :
suprimase :

H.E. Dr. Faysal AL-SAMIR
Minister of Guidance

lire :
read :
léase :

Chef de la délégation / Head of the Delegation / Jefe de la delegacion

* Brig. Muhammed Ali AL-BAGHDADY

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 84 | GENEVE | Samedi, le 5 décembre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRES DU JOUR

Samedi, le 5 décembre 1959

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

9 h. 30	Sous-Commission H3	Salle E - Bâtiment Electoral
9 h. 30	Commission I	Salle G - Bâtiment Electoral
15 h.	Séance plénière	Salle A - Bâtiment Electoral

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h.	Séance plénière	Salle A - Bâtiment Electoral
	Commission 6	annulée
	Commission 7	annulée
9 h.	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
9 h.	Groupe de travail Ad Hoc 1	
	Commission 6	Salle L - Bâtiment Electoral
15 h.	Groupe de travail 5A	annulé
15 h.	Commission 7	Salle D - Palais des Expositions
15 h.	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral

Dimanche, le 6 décembre 1959

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

9 h. 30	Commission I	Salle G - Bâtiment Electoral

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h. 30	Séance plénière	Salle A - Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

AUJOURD'HUI

A LA CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

A la séance plénière : première série de textes présentés par la Commission de rédaction (Document N° 219); proposition relative à l'Article 47 (Document N° 227); désignation du Membre portant actuellement le nom de "Ensemble des Etats et Territoires représentés par l'Office français des Postes et Télécommunications d'Outre-Mer" (Document N° 261); rapport de la Commission C/3 - contributions des pays représentés par des délégations ayant le statut d'observateur (Document N° 274); projet de résolution concernant la Proposition N° 290 (Document N° 275); lettre du Chef de la délégation du Royaume Hachémite de Jordanie (Document N° 287); moyens de communications radioélectriques et optiques permettant d'accroître, en temps de conflit armé,....(Document N° 303); projet de Protocole additionnel à la Convention (Document N° 316).

LA COMMISSION D A TERMINE SES TRAVAUX

La Commission D a, au cours d'une brève séance de vingt minutes, terminé ses travaux, après avoir accompli une tâche fort ardue.

M. Miles (Etats-Unis d'Amérique) a déclaré qu'il n'y avait pas de raison de maintenir la Proposition N° 58 présentée par sa délégation, étant donné les décisions prises par la Conférence des radiocommunications en ce qui concerne les dispositions de l'Article 10 du Règlement, étant donné aussi que la Conférence de plénipotentiaires a adopté le texte de la réponse qui lui avait été adressée par la Conférence des radiocommunications à la deuxième question qui lui avait été posée.

M. Gracie, Vice-Président de l'I.F.R.B., a déclaré que l'I.F.R.B. possédait à l'heure actuelle un secrétariat fort efficace et que cet organisme de l'Union avait depuis longtemps eu recours aux moyens les plus modernes d'organisation et de mécanisation pour l'enregistrement des 500.000 assignations qui figurent au fichier des fréquences (master radio frequency record), ainsi qu'aux observations de contrôle (monitoring) (40.000 par mois). Il semble toutefois qu'il faille réenforcer le secrétariat de l'I.F.R.B. si celui-ci doit faire face à toutes ses obligations, qui ne cessent de s'étendre, vis-à-vis des administrations et notamment vis-à-vis de celles des pays nouveaux et en voie de développement.

Avant la clôture des travaux de la Commission, M. El Bardai a rendu un hommage très applaudi à la sagesse, à la compétence et à la patience du Président Nicotera, qui avait tenu lui-même à rendre publiquement hommage aux travaux diurnes et nocturnes du rapporteur, M. Chassignol, et de son collègue et collaborateur, M. Dupouy.

A LA COMMISSION E

ASSISTANCE TECHNIQUE. FINANCEMENT DES TELECOMMUNICATIONS. ASIE ET EXTREME ORIENT. L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHERIQUE.

Le point principal discuté par la Commission E au cours de sa séance de jeudi a été axé sur la procédure d'exécution des programmes de l'U.I.T. Le groupe de travail composé de MM. Fathy Geith, Skerrett et Symonds, représentant du Bureau de l'Assistance technique des Nations Unies, a présenté un projet de procédures que précise la suite des opérations à suivre pour mettre en service un projet d'assistance technique de l'U.I.T. La Commission a adopté le document dont le contenu sera inclus dans la brochure revisée décrivant les méthodes que devra suivre l'U.I.T. pour réaliser son programme d'assistance technique.

Un échange de vues a eu lieu au sujet des propositions de son Vice-Président, M. Munez, qui suggère la création d'un système de financement des projets nationaux de télécommunications.

Au cours de sa séance de vendredi, la Commission E a examiné les questions suivantes :

- financement du développement des télécommunications;
- situation en Asie et en Extrême-Orient;
- l'espace extra-atmosphérique.

Si l'Assemblée plénière en décide ainsi une résolution de la Conférence de plénipotentiaires chargera le Secrétaire général d'étudier la possibilité de financer le développement des télécommunications à l'aide de placements que consentiraient des sociétés intergouvernementales et privées appropriées. Le Conseil d'Administration, dûment renseigné, pourra prendre toutes mesures qu'il estimera justifiées, sous réserve bien entendu que l'Union ne sera en aucune façon engagée dans des opérations financières et qu'il n'en résultera aucune dépense imputable à son budget.

Après avoir pris connaissance des recommandations de la Conférence de Tokio tenue en collaboration entre l'U.I.T. et la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient, la Commission E s'est élevée un court instant à la hauteur de l'espace extra-atmosphérique pour retomber ... en pleine Conférence des Radiocommunications. A celle-ci on demandera un avis pour le projet de résolution traitant des télécommunications futures dans cette nouvelle "Région".

A LA COMMISSION H

LE NOUVEL ARTICLE 13 EST ADOPTE

Sous la présidence de M. Garrido la Commission H a adopté hier le texte du nouvel article 13 concernant les finances de l'Union.

A LA COMMISSION G (PERSONNEL)

"TOUT EST BIEN QUI FINIT BIEN"

La Commission G a terminé ses travaux hier. Elle a approuvé les deux rapports dans lesquels elle recommande l'adoption de décisions qui ont la plus grande importance pour le personnel de l'Union.

Les orateurs, dont la plupart avaient pendant de longues heures discuté de l'assimilation aux conditions d'emploi du Système Commun des Nations Unies au sein du Conseil d'administration ont décidé que l'on avait assez "joué au tennis" avec ce problème et que l'on pouvait maintenant "faire le plongeon". L'assimilation est donc recommandée et, qui plus est, pour le 1er janvier 1960 - ce qui promet un Joyeux Noël au Chef du personnel.

M. W.A. Wolverson, le distingué Président de la Commission, a été couvert de louanges. Il sera sans doute particulièrement sensible à celles du Président de l'Association du personnel.

LA COMMISSION 5

La Commission 5, ayant approuvé le nouveau texte de l'Article 11 lors de sa séance vendredi après-midi, a poursuivi vendredi soir ses travaux nocturnes.

LE DOCTEUR METZLER A LA CLINIQUE

C'est avec beaucoup de peine que nous avons appris et que nous tenons à faire savoir que le Docteur Metzler, Directeur du C.C.I.R., a dû entrer d'urgence à la clinique pour y subir une très sérieuse opération cranienne.

A l'heure où nous mettons sous presse on nous fait savoir que l'état du Docteur Metzler semble être satisfaisant.

NOUVEAU TIRAGE DE LA LISTE DES PARTICIPANTS

Un nouveau - et dernier - tirage de la liste des participants à la Conférence administrative des radiocommunications est actuellement en cours d'impression et sera distribué prochainement.

Les modifications éventuelles à apporter à la liste des participants postérieurement à la correction des épreuves de ce dernier tirage seront portées, par la voie de l'ELECTRON DU MATIN, à la connaissance des participants.

Ceux-ci sont donc priés, dès à présent, de tenir compte de ces modifications, pour ce qui est de la Conférence administrative des radiocommunications, en vue de la mise à jour du dernier tirage de la liste lorsque la distribution en aura été effectuée.

FIN DES TRAVAUX DU GROUPE 5A

UN TRAVAIL DE TITAN MENE A BIEN

Au cours de sa dernière séance, tenue hier matin, le Groupe de travail 5A a adopté (avec de légères modifications) les documents ci-après, qui seront soumis à la Commission 5 :

DT 867 - Projet de résolution relative aux fréquences navire-navire dans les bandes de fréquences entre 1 605 et 3 600 kHz, dans la Région 1.

DT 863 - Modifications à apporter aux Documents N°s DT 766 (Rev.) et DT 725.

DT 864 - Modifications à apporter aux Documents N°s DT 851 et DT 734.

DT 865 - Texte recommandé pour l'Article 47.

DT 868 - Projet de résolution relative à certaines inscriptions du Fichier de référence des fréquences dans les bandes de fréquences au-dessous de 27 500 kHz.

DT 866 - Projet de corrections à apporter à l'Article 11 afin de tenir compte de l'adoption, par la Commission 5, de la résolution proposée par l'Espagne au sujet des stations de radiodiffusion de la zone européenne qui sont situées dans les bandes d'ondes hectométriques.

Le Groupe de travail 5A a ainsi achevé ses travaux. A la fin de la séance, le délégué de la Turquie à rendu un hommage reconnaissant à son Président, M. Searle (Nouvelle-Zélande), qui a dirigé les travaux du Groupe tout au long de ses quarante-deux séances. De longs et chaleureux applaudissements sont venus souligner cet hommage.

Au nom du Groupe de travail, M. Searle a exprimé ses vifs remerciements et sa satisfaction au Groupe de rédaction (5A1), dont la présidence a été assumée tout d'abord par M. Henry, puis par M. Place, tous deux membres de la délégation française. C'est à ce Groupe qu'à été confié, pendant toute la durée des travaux, le soin de donner une forme logique aux conclusions auxquelles était parvenu le Groupe 5A à la suite de ses discussions nombreuses et qui paraissaient devoir être interminables. Le Groupe de rédaction s'est réuni à 50 reprises, il a travaillé plus d'une fois jusqu'à une heure avancée de la nuit et il est venu à bout d'une tâche de titan.

COMMISSION 4

"MON PEU D'HABITUDE A PRENDRE LA PAROLE EN PUBLIC ....."

La Commission 4 a pratiquement terminé ses travaux au cours de sa 38ème séance, Vendredi matin; il ne lui reste plus qu'à tenir une séance transactionnelle la semaine prochaine pour approuver les comptes rendus non encore examinés.

A la fin de la séance, le Président, M. Stewart, signale que le Rapporteur doit quitter Genève le Dimanche 6 décembre, et il le remercie de la célérité avec laquelle il s'est acquitté de la rédaction des comptes rendus; ces paroles sont saluées par les applaudissements des délégués.

Dans sa réponse, le Rapporteur, M. Bourne, évoque les nombreuses séances auxquelles il a assisté silencieusement, et il remercie le Président ainsi que les délégués de leur amabilité. Son succès, il l'attribue aux directives et à l'appui que lui ont prodigués sans cesse le Président, M. Pedersen, et le Président par intérim, M. Stewart. Il ne prétend pas que sa tâche ait été plaisante, principalement parce qu'il n'y a pas été préparé, et son expérience en matière de radiocommunications n'est pas assez vaste pour que - abstraction faite de l'aviation civile - il ait cette connaissance détaillée des services radioélectriques qui semble être nécessaire pour pouvoir remplir convenablement ces fonctions. Il a l'expérience de quelque 16 ou 17 conférences internationales - la présente étant la seule de l'U.I.T. à laquelle il ait assisté - et, à ce titre, il fait une suggestion qui mériterait, selon lui, d'être examinée sérieusement par ceux qui auront la charge d'organiser les futures Conférences des radiocommunications de l'Union : les principales commissions de ces conférences devraient avoir à leur disposition des secrétariats techniques composés de fonctionnaires du Secrétariat permanent de l'Union, plutôt que des rapporteurs fournis par les délégations. L'orateur signale que c'est là la méthode couramment adoptée par la plupart des organisations internationales, y compris les autres institutions spécialisées des Nations Unies, et il recommande vivement que son adoption soit étudiée sérieusement.

Pour terminer, il assure que ça été pour lui un grand plaisir et un honneur de travailler sous la direction de M. Stewart et de M. Pedersen. Il espère avoir une autre occasion de le faire .... mais pas comme rapporteur!

'Le développement des communications permet de prendre mieux conscience de l'ampleur de l'expérience humaine."

Thornton Wilder

LISTE DES PARTICIPANTS

LIST OF PARTICIPANTS

LISTA DE PARTICIPANTES

CONFERENCE ADMINISTRATIVE DES RADIOCOMMUNICATIONS

ADMINISTRATIVE RADIO CONFERENCE

CONFERENCIA ADMINISTRATIVA DE RADIOCOMUNICACIONES

Arrivées récentes et nouvelles désignations

Nominations and new arrivals

Designaciones y llegadas recientes

54. LIBAN
LEBANON
LIBANO

Chef de la délégation / Head of the Delegation / Jefe de la delegación

M. Hassan OSSEIRAN
Chargé d'affaires
Ambassade du Liban
à Berne (et Mme)

c/o M. El-Kouche
Rue de Lausanne 123
Genève
T. 32 75 02

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

PLENIPOTENTIARY CONFERENCE

CONFERENCIA DE PLENIPOTENCIARIOS

Nouvelles désignations et arrivées récentes

Nominations and new arrivals

Designaciones y llegadas recientes

54. LIBAN
LEBANON
LIBANO

Chef de la délégation / Head of the Delegation / Jefe de la delegación

* M. Hassan OSSEIRAN
Chargé d'affaires
Ambassade du Liban
à Berne (et Mme)

c/o M. El-Kouche
Rue de Lausanne 123
Genève
T. 32 75 02

80. RHODESIE ET NYASSALAND (Fédération)
RHODESIA AND NYASALAND (Federation of)
RHODESIA Y NYASALAND (Federación de)

Chef de la délégation / Head of the Delegation / Jefe de la delegación

Mr. Fayden Wayne ROBERTS
1st Secretary to Rhodesia House
London W.C.2

Hôtel d'Angleterre
Quai du Mont-Blanc 17
Genève
T. 32 81 80

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 85 GENEVE Lundi, le 7 décembre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRES DU JOUR

Lundi, le 7 décembre 1959

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

9 h. 30	Commission H	Salle E - Bâtiment Electoral
9 h. 30	Commission I	Salle G - Bâtiment Electoral
15 h.	Sous-Commission H3	Salle E - Bâtiment Electoral
15 h.	Commission I	Salle G - Bâtiment Electoral
17 h.	Séance plénière	Salle A - Bâtiment Electoral

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h.	Séance plénière	Salle A - Bâtiment Electoral
9 h.	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
15 h.	Séance plénière	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h.	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
17 h.	Groupe de travail Ad Hoc 1 Commission 6	Salle L - Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

A LA CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

La Conférence de plénipotentiaires, réunie en séance plénière sous la présidence de M. van der Toorn, a commencé samedi l'étude de la première série de textes présentée dans les feuilles bleues.

La Conférence a décidé que les diverses propositions de la délégation du Paraguay figurant au Document N° 16 et concernant une refonte et un remaniement de la Convention internationale des télécommunications seront étudiées par le Conseil d'administration qui fera connaître les résultats de son étude à la prochaine Conférence de plénipotentiaires.

Par ailleurs, la Conférence a décidé que le Président van der Toorn enverrait au Président du Comité international de la Croix-Rouge une lettre pour lui faire savoir que le projet d'arrangement concernant "les moyens de communications radioélectriques et optiques permettant d'accroître en temps de conflit armé la sécurité des navires et aéronefs protégés par la Convention de Genève pour la protection des victimes de guerre" ne contient aucune disposition contraire aux dispositions de la Convention internationale des télécommunications.

A LA CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

La Conférence des radiocommunications, réunie en séance plénière samedi matin, sous la présidence de M. Charles Acton, a poursuivi son examen de la 8ème série de textes soumis par la Commission de rédaction. Elle a également approuvé le projet de recommandation découlant de la Proposition N° 4604, c'est-à-dire la proposition de l'UNESCO présentée par la délégation du Maroc, proposition modifiée à maintes reprises et qui concerne les récepteurs de radiodiffusion possédant des normes communes adéquates, de bon rendement et au prix le plus bas possible.

NOUVELLE DESIGNATION D'UN ETAT MEMBRE

L'Etat membre qui a porté jusqu'ici le nom de "Ensemble des Etats et Territoires représentés par l'Office français des postes et télécommunications d'Outre-Mer" sera dorénavant désigné par le nom de "Etats d'Outre-Mer de la Communauté et Territoires français d'Outre-Mer".

ARRIVEE A GENEVE DU DELEGUE DU NEPAL

On annonce l'arrivée aux Conférences de l'U.I.T. de M. J.N. Singha, délégué du Népal à la Conférence des radiocommunications et à la Conférence de plénipotentiaires.

UN BATIMENT VRAIMENT ELECTORAL

Voici venue la fameuse semaine des élections. Voici venu le temps où le Bâtiment Electoral va pouvoir justifier pleinement son nom.

Cette semaine nous - si l'on peut ainsi s'exprimer - allons enfin voter. Voici venu le temps tant attendu de tous et tout particulièrement de ceux qui prétendent que ces élections n'ont pour eux qu'un intérêt relatif.

Aujourd'hui lundi, élection du Conseil d'administration à 15 heures. Demain mardi, à 17 heures, premier tour pour l'élection du Secrétaire général. Vendredi prochain, à 17 heures, élection par la Conférence des radiocommunications des onze membres de l'I.F.R.B.

Candidatures pour l'élection des 25 membres du Conseil d'administration

Région A (Amériques) - 6 sièges :

République Argentine

Brésil

Canada

République de Colombie

Cuba

Etats-Unis d'Amérique

Mexique

Paraguay

République orientale de l'Uruguay

République du Vénézuéla

Région B (Europe occidentale) - 6 sièges :

Espagne

France

Grèce

Irlande

Italie

République fédérale d'Allemagne

Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord

Suède

Confédération suisse

Région C (Europe orientale et Asie septentrionale) - 3 sièges :

République fédérative populaire de Yougoslavie

Tchécoslovaquie

Union des Républiques Socialistes Soviétiques

Région D (Afrique) - 4 sièges :

Congo belge et Territoire du Ruanda-Urundi

Etats d'Outre-Mer de la Communauté et Territoires français d'Outre-Mer

Ethiopie

Ghana

Royaume du Maroc

République Arabe Unie

Fédération de Rhodesia et Nyassaland [1)]

Tunisie

Union de l'Afrique du Sud et Territoire de l'Afrique du Sud-Ouest

Région E - (Asie et Australasie) - 6 sièges :

Afghanistan

Fédération de l'Australie

Chine

République de l'Inde

République d'Indonésie

Iran

République d'Iraq

Japon

Royaume Hachémite de Jordanie

Pakistan

République des Philippines

---

1) Un télégramme reçu de la Fédération de Rhodesia et Nyassaland déclare que ce pays est candidat "étant entendu que les dispositions des points 2 à 6 et 10 de l'Article 5 de la Convention de Buenos Aires ne seront pas modifiés, en substance, par la Conférence qui siège actuellement".

L'ECOLE DU DIMANCHE DE L'U.I.T. OU L'ON SE NOURRIT DE FLEURS BLEUES (SUITE)

Sous l'infatigable présidence de M. Acton, la conférence radio a travaillé tout le dimanche à examiner, amender et accepter des séries de "bleus".

Après l'adoption de la 8ème série, M. Booth, chef de la délégation britannique, a fait une importante déclaration dont voici un résumé : Le Document N° 683 contient les premiers résultats du travail essentiel de cette conférence, savoir un nouveau tableau des attributions du spectre destinées à satisfaire les besoins de l'avenir. Considérant les grands efforts dont ce tableau est l'aboutissement, la délégation britannique regrette de devoir manifester son désaccord avec les résultats obtenus dans la bande 70 - 130 kHz. On se rappelera que le Royaume-Uni a proposé des attributions mondiales pour satisfaire les besoins présents et futurs de toutes les catégories de radionavigation dans les bandes 70-90 et 110-130 kHz. Or, dans le nouveau Tableau, les attributions de ces bandes dans la Région 2 excluent implicitement toute attribution à la radionavigation. La délégation britannique estime que c'est un principe erroné que d'imposer artificiellement une limite à l'emploi des fréquences dans une bande où, en pratique, la technique acceptée est applicable de la même façon aux navires et aux avions, de sorte que cette restriction n'est pas réaliste. Cela étant, le Royaume-Uni considère la situation comme très insatisfaisante, d'autant plus que les décisions prises peuvent être comprises comme restreignant le choix ultérieur d'une aide à la radionavigation à grande distance.

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un N° 86 GENEVE Mardi, le 8 décembre 1959

Publié pendant les séances des
Conférences de l'U.I.T.

ORDRES DU JOUR

Mardi, 8 décembre 1959

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

9 h. 30	Commission H	Salle E - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Sous-Commission H3	Salle E - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Commission I	Salle G - Bâtiment Electoral
17 h. 00	Séance plénière (Election Secrétaire général)	Salle A - Bâtiment Electoral

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

	Séance plénière	Annulée
9 h. 00	Commission 8	Salle E - Bâtiment Electoral
14 h. 30	Séance plénière	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
17 h. 00	Groupe de travail ad hoc 1 Commission 5	Salle L - Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

UN BATIMENT VRAIMENT ELECTORAL (SUITE)

"LES JEUX SONT FAITS, RIEN NE VA PLUS"

Ainsi qu'il était aisé de le prévoir, les participants, les spectateurs et les amateurs ne manquaient point à la Salle A lorsque le Président van der Toorn ouvrit la première séance des élections.

Le Président ayant expliqué avec toutes les précisions et les détails nécessaires comment devraient être utilisés les bulletins roses pliés en quatre, les crayons et les plumes adéquats, l'isoloir et l'urne, ayant désigné comme scrutateurs les représentants du Pérou, de la Cité du Vatican, de la Pologne, du Soudan et de Ceylan, ayant noté que la République du Ghana voterait pour la République de Guinée et que le représentant de la République populaire de Bulgarie voterait pour l'Albanie, et ayant également rendu un émouvant hommage au Conseil sortant dont les dernières minutes d'existence étaient désormais comptées, il fut procédé au vote, qui donna les résultats suivants :

Région A (Amériques) - 6 sièges :

République Argentine - 74 - élue

Brésil - 82 - élu

Canada - 51 - élu

République de Colombie - 41 - élue

Cuba - 31

Etats-Unis d'Amérique - 69 - élus

Mexique - 76 - élu

Paraguay - 19

République orientale de l'Uruguay - 38

République du Vénézuela - 20

Région B (Europe occidentale) - 6 sièges :

Espagne - 48 - élue

France - 74 - élue

Grèce - 28

Irlande - 27

Italie - 73 - élue

République fédérale d'Allemagne - 62 - élue

Région B (Europe occidentale) - 6 sièges (suite) :

Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord - 52 - élu

Suède - 43

Confédération suisse - 65 - élue

Région C (Europe orientale et Asie septentrionale - 3 sièges :

République fédérative populaire de Yougoslavie - 76 - élue

Tchécoslovaquie - 66 - élue

Union des Républiques Socialistes Soviétiques - 68 - élue

Région D (Afrique) - 4 sièges :

Congo belge et Territoire du Ruanda-Urundi - 46

Etats d'Outre-Mer de la Communauté et Territoires français d'Outre-Mer - 15

Ethiopie - 51 - élue

Ghana - 23

Royaume du Maroc - 56 - élu

République Arabe Unie - 57 - élue

Tunisie - 49 - élue

Union de l'Afrique du Sud et Territoire de l'Afrique du Sud-Ouest - 36

Région E - (Asie et Australasie) - 6 sièges :

Afghanistan - 28

Fédération de l'Australie - 49 - élue

Chine - 49 - élue

République de l'Inde - 62 - élue

République d'Indonésie - 35

Iran - 49 - élu

République d'Iraq - 21

Japon - 73 - élu

Royaume Hachémite de Jordanie - 33

Pakistan - 40

République des Philippines - 47 - élue

A LA CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

LA RADIOLOCALISATION ET LA BANDE 4 - 27,5 MHZ

La Conférence des Radiocommunications, qui n'en est plus à distinguer les jours de repos des jours de travail, poursuit infatigablement son étude des documents bleus et n'interrompt ses travaux que pour permettre aux Grands Electeurs de mener à bien leur tâche et de remplir les fonctions qui leur ont été confiées par leurs gouvernements.

L'adoption de la douzième série de documents bleus a été retardée quelque peu par les essais répétés et tenaces du délégué de Cuba qui, véritable Don Quichote des définitions, s'efforcait à nouveau d'obtenir des détails plus précis sur ce que peut bien être la radiolocalisation dont - comme chacun sait - il existe déjà une définition officielle fournie par la Commission 6.

En ce qui concerne le rapport du Groupe spécial concernant les directives à suivre relatives à l'utilisation de la bande 4 - 27,5 MHz la discussion a commencé et se poursuivra aujourd'hui. D'ores et déjà, les représentants du Danemark, du Royaume-Uni, de l'Argentine, du Mexique, du Pakistan et de l'Inde ont fait savoir qu'ils approuvaient les conclusions du Groupe de Travail que présidait M. Gabriel Tedros (Ethiopie). Les orateurs qui ont parlé à ce propos ont souligné toute l'importance de cette question délicate en un temps où les demandes en fréquences ne cessent de croître et M. Pedersen n'a pas hésité à dire que pour résoudre ce problème il fallait envisager de procéder étape par étape en changeant complètement de mentalité.

Les orateurs ont également rendu hommage aux efforts et aux initiatives de M. Pedersen, Président de la Commission 4, qui fut le premier à essayer de présenter des propositions concrètes pour la résolution d'un problème qui reste un des plus difficiles dans le domaine des radiocommunications.

AUJOURD'HUI - ELECTION DU SECRETAIRE GENERAL - SALLE A, 17 h.

Sont candidats au poste de Secrétaire général :

M. Shoukry ABAZA
M. Fathy GHEITH
M. Gerald C. GROSS
M. C.A. McFARLANE
M. M.N. MIRZA
M. Santiago QUIJANO Caballero
M. Jean ROUVIERE

LA COMMISSION E

La Commission E de la Conférence de plénipotentiaires tiendra une séance jeudi après-midi à 15 heures, à la Salle F.

COMMISSION 6

Vendredi dernier, la Commission 6 s'est mise au repos après avoir fini ses travaux. Des groupes spéciaux présidés par trois présidents de groupes de travail restent en fonction pour traiter toutes les questions qui seraient renvoyées à la Commission 6 par d'autres commissions ou par la séance plénière.

LISTE DES PARTICIPANTS

LIST OF PARTICIPANTS

LISTA DE PARTICIPANTES

CONFERENCE ADMINISTRATIVE DES RADIOCOMMUNICATIONS

ADMINISTRATIVE RADIO CONFERENCE

CONFERENCIA ADMINISTRATIVA DE RADIOCOMUNICACIONES

Arrivées récentes et nouvelles désignations

Nominations and new arrivals

Designaciones y llegadas recientes

62. NÉPAL
NEPAL

Chef de la délégation / Head of the Delegation / Jefe de la delegación

Mr. Jharendra Narayan SINGHA
First Secretary
Royal Nepalese Embassy
London W.C.8

Hôtel du Rhône
Quai Turrettini
Genève
T. 32 70 40

Changements d'adresse / Changes of address / Cambios de dirección

82. ROYAUME-UNI DE LA GRANDE-BRETAGNE et de l'IRLANDE DU NORD
UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN and NORTHERN IRELAND
REINO UNIDO DE GRAN BRETAÑA e IRLANDA DEL NORTE

Délégué / Delegate / Delegado

Mr. F. BURROWS
Assistant Legal Advisor

Hôtel Beau-Rivage
Quai du Mont-Blanc 13
Genève
T. 32 64 80

Autres informations / Other information / Otros asuntos

6. AUTRICHE
AUSTRIA

Délégué / Delegate / Delegado

Lire :
read :
léase :

M. Gottfried CASPAR

28. ENSEMBLE DES ETATS ET TERRITOIRES représentés par l'Office français des Postes et Télécommunications d'OUTRE-MER
GROUP OF THE DIFFERENT STATES and TERRITORIES represented by the French OVERSEAS Postal and Telecommunications Agency
CONJUNTO DE ESTADOS y TERRITORIOS representados por la Oficina francesa de Correos y Telecomunicaciones de ULTRAMAR

Remplacer le nom du Membre par :
Replace the name of the Member by :
Reemplazar el nombre del Miembro por :

ETATS D'OUTRE-MER de la COMMUNAUTE ET TERRITOIRES FRANCAIS D'OUTRE-MER
OVERSEAS STATES OF THE FRENCH COMMUNITY and FRENCH OVERSEAS TERRITORIES
ESTADOS DE ULTRAMAR de la COMUNIDAD y TERRITORIOS FRANCESES DE ULTRAMAR

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

PLENIPOTENTIARY CONFERENCE

CONFERENCIA DE PLENIPOTENCIARIOS

Nouvelles désignations et arrivées récentes

Nominations and new arrivals

Designaciones y llegadas recientes

62. NEPAL
NEPAL

Chef de la délégation / Head of the Delegation / Jefe de la delegación

Mr. Jharendra Narayan SINGHA
First Secretary
Royal Nepalese Embassy
London W.C. 8

Hôtel du Rhône
Quai Turrettini
Genève
T. 32 70 40

Changements d'adresse / Changes of address / Cambios de dirección

82. ROYAUME-UNI de la GRANDE-BRETAGNE et de l'IRLANDE DU NORD
UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN and NORTHERN IRELAND
REINO UNIDO de GRAN BRETAÑA e IRLANDA DEL NORTE

Délégué suppléant / Alternate Delegate / Suplente Delegado

* Mr. F. BURROWS
Assistant Legal Adviser

Hôtel Beau-Rivage
Quai du Mont-Bland 13
Genève
T. 32 64 80

Autres informations / Other information / Otros asuntos

28. ENSEMBLE DES ETATS ET TERRITOIRES représentés par l'Office français des Postes et Télécommunications d'OUTRE-MER
GROUP OF THE DIFFERENT STATES and TERRITORIES represented by the French OVERSEAS Postal and Telecommunications Agency
CONJUNTO DE ESTADOS y TERRITORIOS representados por la Oficina francesa de Correos y Telecomunicaciones de ULTRAMAR

Remplacer le nom du Membre par :
Replace the name of the Member by :
Reemplazar el nombre del Miembro por :

ETATS D'OUTRE-MER de la COMMUNAUTE ET TERRITOIRES FRANCAIS D'OUTRE-MER
OVERSEAS STATES OF THE FRENCH COMMUNITY and FRENCH OVERSEAS TERRITORIES
ESTADOS DE ULTRAMAR de la COMUNIDAD y TERRITORIOS FRANCESES DE ULTRAMAR

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 87 | GENEVE | Mercredi, le 9 décembre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRES DU JOUR

Mercredi, le 9 décembre 1959

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

9 h. 30	Séance plénière (Election du Secrétaire général)	Salle A - Bâtiment Electoral
11 h. 00	Sous-Commission H3	Salle E - Bâtiment Electoral
11 h. 00	Commission I	Salle G - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Commission C	Salle E - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Commission I	Salle G - Bâtiment Electoral
17 h. 00	Séance plénière (Election du Secrétaire général)	Salle A - Bâtiment Electoral

---

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h. 00	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
11 h. 00	Séance plénière	Salle A - Bâtiment Electoral
14 h. 30	Commission 7	Salle D - Palais des Expositions
15 h. 00	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Séance plénière	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Groupe de travail (Plan Amérique latine)	Salle H - Bâtiment Electoral
17 h. 00	Groupe de travail Ad Hoc 1 Commission 6	Salle G - Bâtiment Electoral
20 h. 30	Séance plénière	Salle A - Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

AUJOURD'HUI

A LA CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

A la Commission C/Commission 3 (Président M. Darnell) : approbation du compte rendu de la 4ème séance de la Commission mixte (Document N° 327 (CP) et Document N° 766 (CAR)); état des dépenses et estimations approximatives des dépenses des Conférences internationales des télécommunications au 30 novembre 1959, Genève, 1959 (Document N° 328 (CP) et Document N° 767 (CAR)); liste des participants aux frais des Conférences internationales des télécommunications, Genève, 1959 (Document N° 329 (CP) et Document N° 768 (CAR)); publication des Actes finals des Conférences de plénipotentiaires et des radiocommunications. Fixation de la quote-part des frais d'impression à supporter par chacune des conférences, selon partie F de la Résolution N° 83 (modifiée) du Conseil d'Administration (Document N° 330 (CP) et Document N° 769 (CAR)).

A LA CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

Commission 3 - voir au-dessus

A la Commission 7 (Président M. Ehnle) : fréquences communes navire-navire et navire-côte (Document N° 804); rapport du Groupe de travail 7E (Document N° 775).

AU BATIMENT PLUS QUE JAMAIS ELECTORAL (SUITE)

Election du Secrétaire général - Premier Tour

Le premier vote pour l'élection du Secrétaire général a donné les résultats suivants :

Sur 87 voix avec 1 abstention, donc 86 voix :

M. Shoukry ABAZA	1
M. Fathy GHEITH	15
M. Gerald C. GROSS	17
M. C.A. McFARLANE	12
M. M.N. MIRZA	10
M. Santiago QUIJANO CABALLERO	12
M. Jean ROUVIERE	19

Il est donc nécessaire de procéder à un second tour de scrutin ce matin à 9 heures 30.

ET LE JOURNAL DES TELECOMMUNICATIONS?

Il arrive fréquemment au service du Journal des Télécommunications de découvrir la signature de personnalités bien connues du monde des télécommunications au bas de comptes rendus de Conférences, de congrès, de commissions d'étude, etc., ainsi que d'articles intéressants, dans les revues de langues les plus diverses. Ces mêmes personnalités ne seraient-elles pas tentées de nous fournir aussi leur contribution, quelque occasionnelle qu'elle puisse être, contribution que le Journal des Télécommunications serait heureux de porter à la connaissance de ses lecteurs disséminés dans le monde entier.

La reconduction du Journal des Télécommunications, organe mensuel d'information de l'U.I.T., se trouve assurée en tant que publication régulière du Secrétariat général.

La Commission des finances, instituée par l'actuelle Conférence de plénipotentiaires, s'est récemment occupée du Journal des Télécommunications qui continue de causer quelque préoccupation à ceux qui sont responsables de sa publication. Cette commission a présenté un projet de recommandation visant à obtenir une collaboration plus efficace et plus étroite que par le passé de la part des Membres et Membres associés de l'Union.

De son côté, le Comité de rédaction, toujours soucieux d'élargir le cercle des lecteurs du Journal, aimerait saisir l'occasion des présentes conférences pour attirer de façon toute spéciale l'attention des délégués et observateurs réunis à Genève sur l'existence du Journal des Télécommunications et leur recommander de s'y abonner s'ils ne peuvent le consulter régulièrement.

La rédaction sera toujours heureuse de recevoir des articles entrant dans le cadre des matières traitées dans ce périodique, cadre qui embrasse, sous ses divers aspects, le vaste champ des télécommunications.

Il va sans dire, mais cela ira mieux encore en le disant, que de semblables contributions sont sujettes à rétribution.

Le Comité de rédaction se plaît à espérer que cet appel, transmis par l'"Electron du Matin"*, trouvera le plus favorable des échos.

---

* Note de la Rédaction: "Journal ephémère et tant soit peu donquichottesque dont les intentions sont parfois bien mal comprises et dont fort heureusement les jours sont désormais comptés". L.B.

A LA CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

La Conférence des radiocommunications, réunie en séance plénière hier après-midi, a complété son examen du Document N° 774 qui a été finalement adopté après quelques modifications.

REUNIONS DE LA COMMISSION 5

Les réunions de la Commission 5 prévues pour mercredi 9 décembre ont été annulées. La Commission se réunira jeudi après-midi à 15 heures dans la Salle A.

NOUVEAU TIRAGE DE LA LISTE DES PARTICIPANTS

Un nouveau - et dernier - tirage de la liste des participants à la Conférence de plénipotentiaires est actuellement en cours d'impression et sera distribué prochainement.

Les modifications éventuelles à apporter à la liste des participants postérieurement à la correction des épreuves de ce dernier tirage seront portées, par la voie de l'ELECTRON DU MATIN, à la connaissance des participants.

Ceux-ci sont donc priés, dès à présent, de tenir compte de ces modifications, pour ce qui est de la Conférence de plénipotentiaires, en vue de la mise à jour du dernier tirage de la liste lorsque la distribution en aura été effectuée.

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - No 88 GENEVE Jeudi, le 10 décembre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRES DU JOUR

Jeudi, le 10 décembre 1959

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

9 h. 30	Commission 1	Salle G - Bâtiment Electoral
11 h. 00	Séance plénière (Election Secrétaire général suppléant)	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Séance plénière	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Commission H	Salle E - Bâtiment Electoral
	Commission E	annulée
15 h. 00	Commission 1	Salle H - Bâtiment Electoral
18 h. 30	Commission A	Salle E - Bâtiment Electoral

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h. 00	Commission 4	Salle A - Bâtiment Electoral
9 h. 00	Sous-Commission 7B	Salle D - Palais des Expositions
9 h. 00	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Séance plénière	annulée
15 h. 00	Commission 5	Salle C - Palais des Expositions
15 h. 00	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
18 h. 30	Commission 1	Salle E - Bâtiment Electoral
20 h. 30	Séance plénière	Salle A - Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

AUJOURD'HUI

A LA CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

A la Commission 5 (Président M. Joachim) : examen des comptes rendus des 15ème, 17ème, 18ème, 19ème, 20ème, 21ème, 22ème, 23ème et 24ème séances de la Commission 5; procédure de l'approbation du compte rendu de la 25ème séance de la Commission 5.

A la Sous-Commission 7B (President M. Billington) : approbation des comptes rendus des 21ème, 22ème, 23ème, 24ème, 25ème, 26ème, 27ème, 28ème, 29ème et 30ème séances (Documents N°s 761, 762, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789 et 790).

NOUVEAU TIRAGE DE LA LISTE DES PARTICIPANTS

Un nouveau - et dernier - tirage de la Liste des Participants à la Conférence administrative des radiocommunications et à la Conférence de plénipotentiaires va être distribué très prochainement.

Pour ce qui est de la Conférence administrative des radiocommunications,

les Sections 1, 2, 3 et 4 sont entièrement nouvelles et doivent donc remplacer le tirage précédent.

Dans la Section 5, il conviendra de remplacer :

	Sec. 5/1 Rev.1	par	Sec. 5/1 Rev.2
et	Sec. 5/2 Rev.1	"	Sec. 5/2 Rev.2

Dans la Section 6, il conviendra de remplacer :

	Sec. 6/2/1 Rev.2	par	Sec. 6/2/1 Rev.3
et	Sec. 6/2/2 Rev.2	"	Sec. 6/2/2 Rev.3

Pour ce qui est de la Conférence de plénipotentiaires, les Sections A, B et C sont entièrement nouvelles et remplaceront donc intégralement le tirage précédent.

ELECTIONS (SUITE ET NON PAS FIN)

Les élections pour le poste de Secrétaire général adjoint auront lieu aujourd'hui à 11 heures dans la Salle A. Les deux candidats sont :

M. Fathy GHEITH (Egypte)
Dr. Manohar Balaji SARWATE (Inde)

A LA CONFERENCE ADMINISTRATIVE DES RADIOCOMMUNICATIONS

La Conférence administrative des radiocommunications, réunie hier matin en séance plénière sous la présidence de M. Charles Acton, a

- approuvé les propositions faites par la Commission de Rédaction en ce qui concerne la présentation du futur Règlement des radiocommunications;

- examiné le projet de texte préparé par le secrétariat concernant les télécommunications et l'utilisation à des fins pacifiques des véhicules de l'espace extra-atmosphériques. La Conférence a, en fait, décidé que ce texte serait remplacé par la proposition présentée au cours de la séance par la Délégation du Royaume-Uni et appuyée par la Délégation des Etats-Unis. Le texte nouveau sera présenté à la Conférence sur feuilles bleues;

- donné son approbation au contenu de la déclaration présentée par la Délégation de la République fédérale d'Allemagne dans le Document N° 794 et qui concerne la préparation de la future conférence régionale spéciale indiquée au Document N° 722;

- pris note de la communication du Président de la Conférence de plénipotentiaires concernant l'Article 6 de la nouvelle Convention;

- approuvé le procès-verbal de la 11ème séance et le projet de lettre au Président de la Conférence de plénipotentiaires concernant les besoins des pays nouveaux et en voie de développement et la série de recommandations à ce sujet qui figurent dans le Document N° 652. Il est signalé à cette occasion à l'intention de la Conférence de plénipotentiaires que, dans le cadre du secrétariat spécialisé de l'I.F.R.B., un petit groupe d'ingénieurs devrait être constitué dans le but précis de fournir aux pays nouveaux ou en voie de développement les renseignements et données techniques qui leur sont nécessaires y compris des explications détaillées sur le Règlement de radiocommunications de manière à leur permettre de choisir et d'obtenir les assignations de fréquences appropriées à leurs liaisons.

* * *

La Conférence des radiocommunications devait ensuite, au cours d'une séance nocturne, poursuivre son étude des textes dont sera composé le nouveau Règlement de radiocommunications.

AU BATIMENT SUPER-ELECTORAL (suite)

AU 1er JANVIER 1960

M. GERALD C. (JERRY) GROSS SERA SECRETAIRE GENERAL DE L'UNION

Au troisième tour de scrutin la Conférence de plénipotentiaires a élu en séance plénière, M. Gerald C. Gross, Secrétaire général de l'Union.

Les résultats du second tour de scrutin dans la matinée d'hier étaient les suivants : votants = 87; abstentions = 1.

M. Fathy Gheith	16
M. Gerald C. Gross	23
M. C.A. McFarlane	6
M. M.N. Mirza	9
M. Santiago Quijano Caballero	10
M. Jean Rouvière	22

C'est en fin d'après-midi qu'eut lieu le troisième tour de scrutin qui devait donner les résultats suivants :

M. Gerald C. Gross	51
M. Jean Rouvière	35

Au début de la séance les délégués de la Colombie, de la Nouvelle-Zélande, du Pakistan et de la République Arabe Unie avaient fait savoir que les candidatures de MM. Quijano Caballero, Fathy Gheith, McFarlane et Mirza étaient retirées.

Immédiatement après l'élection, le Président van der Toorn, félicitant l'élu, indiqua que celui-ci avait maintenant des responsabilités très grandes, dans un poste élevé, qu'il avait eu l'occasion de s'y préparer au cours de ses années de service dans le vieux bureau de Berne et depuis dans l'Union créée à Atlantic City, qu'il lui faudrait faire montre de sagesse, de tact, de jugement sûr et tenir compte des constants développements des télécommunications dans le monde entier.

Se réservant de présenter sous peu à l'Assemblée ses idées personnelles sur le programme à accomplir et s'excusant d'être quelque peu pris de court pour exprimer comme il convenait ses émotions et ses sentiments, M. Gerald C. Gross insista sur cette idée qui lui est chère et qu'il a mainte et mainte fois exposée au cours de réunions de l'Union et au cours de nombreuses réunions internationales dans le monde entier qu'il fallait à l'U.I.T. tenir compte du passé et de l'avenir. C'est-à-dire d'un passé riche en efforts et en résultats et d'un avenir où se dessinent déjà de grands changements dus aux découvertes et aux résultats obtenus dans le champ immense des télécommunications.

*

* *

L'"Electron du Matin" ne croit pas utile de rappeler ici la biographie de "Jerry" Gross. Un document sur ce sujet, fourmillant d'informations, de chiffres et de rappels n'avait certainement pas manqué de retenir l'attention des délégués, de ceux qui devaient voter et des autres. Il ne nous est pas permis par ailleurs - et on ne s'est point fait faute de nous le signaler à maintes reprises - qu'il n'appartient pas à l'"Electron du Matin" de porter des jugements sur les choses ou les hommes.

Nous nous permettrons toutefois de dire ici que cette élection n'est pas sans nous causer quelque satisfaction car nous connaissons M. Gross depuis longtemps et nous tenons à lui présenter ici quelques remerciements pour la constance et la gentillesse qu'il a toujours mis à recevoir des critiques et des blâmes qui n'étaient et ne sont dus qu'à nous. Nos capacités professionnelles et techniques dans le domaine des télécommunications nous dispensent de porter un jugement sur la valeur intrinsèque du nouveau Secrétaire général.

Cependant notre modeste expérience de la vie en général et des organisations internationales en particulier nous pousse à dire que celui qui prendra en mains officiellement les rênes du Secrétariat général de l'U.I.T. a toujours su montrer un certain sens de l'humain et également un certain sens de l'humour, dont ne dispose malheureusement point tout l'ensemble des humains. Et puis aussi le nouveau Secrétaire général appartient à cette petite légion de gens qui reviennent de loin, du domaine même des ombres de la mort !

A "Jerry" Gross nous sommes heureux d'offrir avec nos félicitations nos meilleurs souhaits de bonne chance.

LA SANTE DU DR E. METZLER

Nous sommes heureux d'apprendre et d'annoncer que le Dr Metzler, après l'opération qu'il a subie, se porte aussi bien que possible. Les représentants aux deux conférences de Genève et les membres du Secrétariat qui ne cessent de demander des nouvelles du Directeur du C.C.I.R. seront sans aucun doute heureux de ces nouvelles rassurantes et, à vrai dire, bonnes.

LISTE DES PARTICIPANTS

LIST OF PARTICIPANTS

LISTA DE PARTICIPANTES

CONFERENCE ADMINISTRATIVE DES RADIOCOMMUNICATIONS

ADMINISTRATIVE RADIO CONFERENCE

CONFERENCIA ADMINISTRATIVA DE RADIOCOMUNICACIONES

Changements d'adresse / Changes of address / Cambios de dirección

54. LIBAN
LEBANON
LÍBANO

Chef de la délégation / Head of the Delegation / Jefe de la delegación

M. Hassen OSSEIRAN

Hôtel d'Allèves
Passage Kléberg
Genève
T. 32 15 30

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

PLENIPOTENTIARY CONFERENCE

CONFERENCIA DE PLENIPOTENCIARIOS

Nouvelles désignations et arrivées récentes

Nominations and new arrivals

Designaciones y llegadas recientes

33. FINLANDE
FINLAND
FINLANDIA

Chef de la délégation / Head of the Delegation / Jefe de la delegación

M. Simbri Johannes AHOLA

Hôtel Richemond
Rue Adhémar Fabri 8-10
T. 32 71 20

Changements d'adresse / Changes of address / Cambios de dirección

54. LIBAN
LEBANON
LÍBANO

Chef de la Délégation / Head of the Delegation / Jefe de la delegación

M. Hassen OSSEIRAN

Hôtel d'Allèves
Passage Kléberg
Genève
T. 32 15 30

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - No 89 GENEVE Vendredi, le 11 décembre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRES DU JOUR

Vendredi, le 11 décembre 1959

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

9 h. 30	Commission E	Salle E - Bâtiment Electoral
9 h. 30	Commission I	Salle G - Bâtiment Electoral
11 h. 00	Séance plénière	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Commission H	Salle E - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Commission I	Salle G - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Séance plénière	Salle A - Bâtiment Electoral
17 h. 00	Commission B	Salle F - Bâtiment Electoral

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h. 00	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
11 h. 00	Séance plénière	annulée
11 h. 00	Région 1 meeting 5B1 (Intership frequencies)	Salle H - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
17 h. 00	Séance plénière (élections I.F.R.B.)	Salle A - Bâtiment Electoral
20 h. 30	Séance plénière	Salle A - Bâtiment Electoral
9 h. 30	Séance plénière	Salle A - Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

AU BATIMENT VRAIMENT ELECTORAL (SUITE)

LE DR MANOHAR SARWATE ELU SECRETAIRE GENERAL ADJOINT

Si nous nous étions permis de comparer le Président van der Toorn à une sage-femme, sans aucun doute la réprobation des prudes se serait abattues sur nos fragiles épaules de flaneur salarié. Fort heureusement c'est le Président de la Conférence de plénipotentiaires lui-même qui s'est publiquement comparé avant le vote d'hier matin à une sage-femme qui prend peu à peu l'habitude de présider à la naissance des hauts dignitaires de l'Union.

A vrai dire, c'est une autre comparaison qui nous était venue à l'esprit au cours des débats de la Conférence de plénipotentiaires et nous voyions plus volontiers le Président van der Toorn comparé au Capitaine du "Flying Dutchman" qui continue d'apparaître de fois à autre, en dépit du cycle des astres et des saisons, en dépit des orages et des tempêtes, des flots et des marées, dans une sorte de brume plénipotentiaire fort évocatrice.

*

* *

Or donc hier matin la Conférence de plénipotentiaires, ayant à choisir un Secrétaire général adjoint de l'Union, a décidé par 58 voix contre 23 données à M. Fathy Gheith de confier le poste à M. Manohar Sarwate, Chef de la Délégation de l'Inde à la Conférence des radiocommunications et Chef adjoint de la délégation de ce pays à la Conférence de plénipotentiaires.

Prenant nos précautions, nous avions déjà, dès le 25 août dans le N° 7 de l'"Electron", esquissé le profil de la personnalité du Dr Sarwate, dont il nous a toujours semblé qu'il serait appelé quelque jour à assumer des fonctions fort importantes.

*

* *

Nous n'avons point à rappeler ici ce que nous disions quand il faisait encore beau à Genève, mais il n'est pas sans intérêt de faire remarquer que le nouveau Secrétaire général adjoint de l'Union est non seulement un physicien, un mathématicien, un spécialiste de l'électrotechnique et de la radiotechnique mais aussi un ancien officier de recherche dans le domaine des transmissions et des communications aéronautiques qui depuis longtemps déjà est fort au courant des divers problèmes de l'espace. Il y a lieu de se souvenir que c'est le nouveau Secrétaire général adjoint de l'Union, qui, au printemps 1940, reçut à Londres, pour l'examiner et la traduire la fameuse communication de M. Ponte sur le radar à ondes décimétriques.

Certes, M. Sarwate est Président du "Radio and Cable Board" du Gouvernement de l'Inde, ancien Directeur des Communications au Département de l'Aviation civile, ancien Conseiller au Ministère des Transports et Communications et également Président de l'"Electrical Accessories Sectional Committee" de l'Institution des Standards de l'Inde et le Président de la Sous-Commission de tropicalisation du matériel radioélectrique de ce pays, mais en marge de ses connaissances scientifiques il a aussi beaucoup fréquenté les conférences internationales et notamment celles de l'Organisation internationale des télécommunications et de l'Organisation de l'Aviation civile internationale. Il ne laisse pas de s'intéresser aux problèmes d'administration et de finances. Ses interventions au Conseil d'administration sur ce sujet sont connues.

Il y a plus, Comme il a tenu à le faire remarquer lui-même dans sa modeste allocution de remerciements à la Conférence, le Dr Sarwate a une certaine conception philosophique du monde et de la vie qui lui permettra sans aucun doute de tout mettre en oeuvre pour une bonne compréhension non seulement de tous ceux qui doivent comme fonctionnaires servir loyalement l'Union, mais de tous les délégués des divers pays, c'est-à-dire des diverses civilisations du monde encore trop profondément séparées par leurs conceptions religieuses, politiques et sociales.

Au Dr Sarwate l'"Electron du Matin" se permet d'adresser les mêmes voeux qu'il adressait hier à M. Gerald C. Gross en y ajoutant ceux de l'O.A.C.I., organisation soeur de l'U.I.T., qui connaît de longue date les qualités et la modestie du nouveau Secrétaire général adjoint.

AUJOURD'HUI

A LA CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

A la Commission E (Président M. Colt de Wolf): coopération avec la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient - compte rendu de mission de M. Besseyre; projet de résolution sur la participation de l'Union au Programme élargi d'assistance technique (Document N° 313); utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques.

ENVOI DE DOCUMENTS A L'ADRESSE DES DELEGUES DANS LEUR PAYS D'ORIGINE

Les délégués qui désirent que des documents leur soient envoyés par les soins du Secrétariat de la Conférence sont priés d'utiliser un formulaire approprié et de le remplir très soigneusement en indiquant notamment leur nom et leur adresse complète, la nature des documents envoyés, le mode d'expédition choisi (par avion ou par courrier ordinaire) ainsi que la date à laquelle l'envoi doit être fait.

Le service des expéditions du Secrétariat général de l'U.I.T. se chargera de l'emballage des documents selon le mode de transport choisi.

Les envois seront faits aux frais de l'Administration (ou de l'Organisation) dont relèvent les intéressés; il importe, dans chaque cas, de bien spécifier quelle est l'Administration (ou Organisation) à laquelle les frais d'envoi devront être imputés le moment venu.

Les documents à expédier peuvent :

1°) - être déjà en possession des intéressés et classés par leurs soins. Dans ce cas, les paquets de documents devront être remis au service intéressé soigneusement ficelés et munis d'une étiquette indiquant le nom du membre de la délégation et l'adresse à laquelle les documents doivent être expédiés.

2°) - Faire l'objet d'une liste détaillée, laquelle doit être communiquée au service intéressé pour que l'envoi soit fait le plus tôt possible.

3°) - Etre des documents non encore publiés (par exemple documents blancs des Conférences). Dans ce cas, il conviendra d'indiquer exactement la nature des documents à envoyer (Conférence administrative des Radiocommunications et/ou Conférence de Plénipotentiaires).

Les documents expédiés doivent être des documents imprimés ou ronéographiés. Les membres des délégations sont instamment priés de se charger eux-mêmes du transport des documents manuscrits, ou comportant des parties manuscrites, lesquels ne peuvent être expédiés qu'au tarif spécial pour "Papiers d'affaires".

Les documents expédiés "par avion" sont admis à concurrence de 3 kilos. Les envois de plus de 3 kilos seront normalement expédiés par courrier ordinaire, à moins que les intéressés ne spécifient formellement qu'ils désirent recevoir leurs documents par avion, même si le poids dépasse 3 kgs et si les frais d'envoi risquent, en conséquence, d'être particulièrement élevés.

Miss R. van Dijk du Service de distribution est spécialement chargée de recevoir les demandes d'envoi de documents; les intéressés voudront bien s'adresser à elle pour obtenir les formulaires appropriés et toutes explications complémentaires qu'ils pourraient désirer.

Miss van Dijk se tiendra à la disposition des membres des délégations dans le passage situé au-delà de la banque, en face des cabines de télex. Elle assurera ce service de 9 h. à 12 h. et de 14.30 à 18.30, dimanche exclus.

"SIC TRANSIT"

Au cours de sa dernière séance, hier après-midi, la Commission 5 s'est occupée du Document N° 772 relatif aux fréquences navire-navire, et elle a adopté les dispositions du paragraphe 2 de ce document. La Commission a également examiné les comptes rendus des 15ème, 17ème, 18ème, 19ème, 20ème, 21ème, 22ème, 23ème et 24ème séances; elle les a adoptés en y apportant les corrections que plusieurs délégués avaient fait noter au Président. Le compte rendu de cette dernière séance sera publié d'ici peu et comprendra les questions qui avaient été omises auparavant.

Pour clôre la séance, M. Sathar (Pakistan) exprime l'appréciation de sa délégation pour la manière aimable et efficace dont M. Joachim, Président, a su conduire les travaux de la Commission 5, laquelle avait une tâche difficile et importante à accomplir. Après de nombreux applaudissements, les délégués de l'Ethiopie, du Royaume-Uni et de la Nouvelle-Zélande se sont joints aux sentiments exprimés par M. Sathar.

A son tour, M. Joachim a remercié les délégués, et dans son bref discours de clôture, il a fait ressortir l'importance des télécommunications dans notre vie.

"Sic transit...", une autre Commission de la Conférence des radiocommunications.

AUJOURD'HUI, A 17 HEURES

ELECTION DES MEMBRES DE L'I.F.R.B.

Région A :	M. F. DELLAMULA	Argentine (Rép.)
	M. E. MARTINS DA SILVA	Brésil
	M. A. HERNANDEZ-CATA	Cuba
	M. J.H. GAYER	Etats-Unis d'Amérique
Région B :	M. R. PETIT	France
	M. J.A. GRACIE	Royaume-Uni de la Grande Bretagne et de l'Irlande du Nord
Région C :	M. M. FLISAK	Pologne (Rép. Pop. de)
	M. N.I. KRASNOSSELSKI	Union des Républiques Socialistes Soviétiques
Région D :	M. N.H. ROBERTS	Union de l'Afrique du Sud et Territoire de l'Afrique du Sud-Ouest
Région E :	M. J.D. CAMPBELL	Australie (Fédération)
	M. T.K. WANG	Chine
	M. P.S.M. SUNDARAM	Inde (République de l')
	M. S. HASE	Japon
	M. M.N. MIRZA	Pakistan

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 90 GENEVE Samedi, le 12 décembre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRES DU JOUR

Samedi, le 12 décembre 1959

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

9 h.	Commission B	Salle F - Bâtiment Electoral
9 h. 30	Commission H	Salle E - Bâtiment Electoral
9 h. 30	Commission I	Salle G - Bâtiment Electoral
15 h.	Séance plénière	Salle A - Bâtiment Electoral

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h.	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
10 h.	Séance plénière	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h.	Région européenne	Salle D - Palais des Expositions
15 h.	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

UN BATIMENT DE MOINS EN MOINS ELECTORAL

LES ONZE MEMBRES DE L'I.F.R.B.SONT ELUS

La Conférence administrative des Radiocommunications, réunie en séance plénière sous la présidence de M. Charles Acton, a élu hier les 11 Membres pour le Comité International d'Enregistrement des Fréquences.

Les élections ont donné les résultats suivants :

Région A (Amérique) - 3 sièges :

M. Fioravanti Dellamula	- 67	élu
M. Ezequiel Martins da Silva	- 36	
M. Alfonso Hernandez-Catà	- 51	élu
M. John H. Gayer	- 68	élu

Région B (Europe occidentale) - 2 sièges:

M. René Petit	- 74	élu
M. John A. Gracie	- 75	élu

Région C (Europe orientale et Asie septentrionale) - 2 sièges :

M. Mieczyslaw Elisak-	- 64	élu
M. Nicolai Ivanovitch Krasnosselski	62	élu

Région D (Afrique) - 1 siège :

M. Noël Roberts	- 69	élu

Région E (Asie et Australasie) - 3 sièges :

M. John D. Campbell	- 33	
M. Tai Kuang Wang	- 42	élu
M. P.S.M. Sundaram	- 22	
M. Shin-Ichi Hase	- 45	élu
M. M.N. Mirza	- 62	élu

Ainsi prend fin la période électorale au Bâtiment Electoral.

A LA CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

- - FUGIT IRREPORABILE TEMPUS - -

Profitant de la dernière éclaircie électorale, la Conférence de plénipotentiaires, lors de sa séance hier après-midi, a étudié la Série 2 des documents bleus. Elle a également approuvé le texte de résolution concernant l'utilisation à des fins pacifiques des véhicules de l'espace extra-atmosphérique. Le texte définitif de cette résolution a pour résultat que le Secrétariat général est chargé d'une part, de faire connaître aux Nations Unies et aux autres organisations internationales intéressées les décisions de la Conférence administrative des Radiocommunications de Genève et les études techniques du C.C.I.R. et du C.C.I.T.T. et, d'autre part, de tenir ces mêmes organisations au courant des progrès réalisés dans ce domaine.

Le temps s'enfuit rapidement. La Commission II n'a pas terminé ses travaux et des doutes ont été exprimés au sujet de la possibilité de pouvoir signer la Convention jeudi ou vendredi.

C'est là, sans doute, la raison pour laquelle la Conférence de plénipotentiaires s'est rangée à l'avis de M. Sterky (Suède) qui avait été appuyé par les représentants de l'U.R.S.S., de la Belgique et du Mexique et qu'il a été décidé que la Conférence de plénipotentiaires devrait se réunir aujourd'hui, samedi, dans l'après-midi, pour poursuivre sa tâche.

Il semble que les problèmes les plus difficiles à discuter encore et à résoudre soient les problèmes financiers. L'examen des autres séries de textes bleus ne pourra avoir lieu que lundi.

RECEPTION

offerte par les hauts fonctionnaires élus de l'Union internationale des Télécommunications.

Les participants aux Conférences des radiocommunications et de plénipotentiaires ainsi que les membres du personnel de l'U.I.T. et du Secrétariat des Conférences sont priés de bien vouloir répondre à l'invitation qui leur a été adressée pour le mardi, 15 décembre 1959, en utilisant le coupon-réponse joint à l'invitation et en l'adressant à M. Robert Lafrance, Chef du Service des Délégués, Bureau 101, Bâtiment Electoral.

LISTE DES PARTICIPANTS

LIST OF PARTICIPANTS

LISTA DE PARTICIPANTES

CONFERENCE ADMINISTRATIVE DES RADIOCOMMUNICATIONS

ADMINISTRATIVE RADIO CONFERENCE

CONFERENCIA ADMINISTRATIVA DE RADIOCOMUNICACIONES

Autres informations/ Other information/ Otros asuntos

76. REPUBLIQUE ARABE UNIE
UNITED ARAB REPUBLIC
REPÚBLICA ÁRABE UNIDA

Chef de la délégation/ Head of the Delegation
Jefe de la delegación

après le départ :
after the departure of : M. Anis Tewfil EL BARDAI
en ausencia de :

M. El Garhi Ibrahim EL KASHLAN

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. 1 - N° 91 GENEVE Lundi, le 14 décembre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRES DU JOUR

Lundi, le 14 décembre 1959

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

9 h. 30	Séance plénière	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Séance pléniere	Salle A - Bâtiment Electoral

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h. 00	Commission 7	Salle F - Bâtiment Electoral
9 h. 00	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

REUNION DES DELEGATIONS EUROPEENNES

Les représentants des Etats Membres de la région européenne se sont réunis samedi après-midi sous la présidence de M. Pedersen, dont le Gouvernement a été le Gouvernement hôte lors de la Conférence de Copenhague.

Les décisions suivantes ont été prises :

a) aucune réunion n'aura lieu dans les 18 mois à venir;

b) au cours de la prochaine Conférence administrative ordinaire des radiocommunications, une réunion des pays de la zone européenne examinera l'opportunité d'une réunion, à tenir au cours des dix-huit mois suivants, aux fins de revision de la Convention et du Plan de Copenhague;

c) si la Conférence administrative des radiocommunications ne se réunissait pas avant le 31 décembre 1964, le Secrétaire général prendrait l'avis des administrations intéressées sur l'opportunité de tenir une réunion au cours des dix-huit mois à venir;

d) si, de cette consultation, il se dégageait une majorité opposée à une réunion au cours des dix-huit mois à venir, le Secrétaire général devrait répéter ses consultations pendant l'année suivante.

La même résolution s'applique à la fois au plan de radiodiffusion et au plan maritime.

DE LA PERIODE BLEUE A LA PERIODE ROSE

TELEGRAPHIE ET RADIOLOCALISATION

Toujours infatigable, la Conférence des radiocommunications, poursuivant sa course contre la montre, a travaillé d'arrache-pied samedi et dimanche, ne s'accordant quelque court loisir que pour dormir, boire, se sustenter un peu et prier, étudiant, modifiant et acceptant les textes qui figurent dans les documents bleus. M. André Henry estime qu'on quittera bientôt la période bleue pour entrer dans la période rose ... mercredi prochain vraisemblablement.

Lorsque nous serons entrés dans cette période, le moment sera enfin venu pour nous de tenter de présenter avec précision les modifications apportées à un Règlement dont le nombre de pages va doubler et d'indiquer également celles des résolutions et recommandations qui semblent devoir établir le programme de recherche et de travail de l'Union dans le futur immédiat et dans l'avenir.

Il n'est peut-être pas sans intérêt de signaler sans plus attendre qu'on est arrivé à définir la télégraphie et que la délégation de l'U.R.S.S. a donné une définition de la radiolocalisation.

En ce qui concerne la télégraphie, la Conférence a accepté le texte qui figure aux documents bleus avec une légère modification présentée par le Président du Comité des Définitions. Une proposition du Congo Belge qui prévoyait une refonte complète du texte a été rejetée par 51 voix contre 13 et 17 abstentions.

En ce qui concerne la définition de la radiolocalisation qui a déjà fait l'objet au sein des commissions comme au sein de l'Assemblée plénière elle-même de nombreuses interventions, la délégation de l'U.R.S.S. a tenu à faire savoir qu'elle ne la considérait pas comme satisfaisante parce qu'elle ne fournissait pas tous les éléments nécessaires pour expliquer clairement les services dont il s'agit.

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 92 GENEVE Mardi, 15 décembre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRES DU JOUR

Mardi, 15 décembre 1959

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

9 h. 30	Commission I	Salle G - Bâtiment Electoral
16 h. 15	Séance plénière	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Commission I	Salle G - Bâtiment Electoral

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h. 00	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
9 h. 00	Séance plénière	Salle A - Bâtiment Electoral
14 h. 30	Séance plénière	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
21 h. 15	Séance plénière	Salle A - Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

A LA CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

IL N'EST PIRE SOURD..... - LE LAMA VA-T-IL SE COUCHER ? - LES CORDONS DE LA BOURSE - DU PLAFOND (à suivre)

On voit très clairement que nous approchons de la fin. Les deux Conférences travaillent beaucoup. Elles travaillent peut-être trop car les mouvements d'humeur, les éclats oratoires, les débats prennent une forme très passionnée ce qui n'est pas pour déplaire aux observateurs.

Dès les premières heures de la discussion d'hier matin, M. O.Carli (Argentine) ayant plus ou moins parlé de conspiration, M. Drevet (France) fut amené à faire remarquer que l'âge venant, il entendait de moins en moins bien. "Il n'est pire sourd qui ne veut entendre".

Il s'agissait naturellement de l'I.F.R.B. qui est un sujet fréquent de discussion et qui n'a point fini d'être un sujet fréquent de discussion.

M. Motin (U.R.S.S.) ayant à nouveau proposé qu'on donne aux Membres de l'I.F.R.B. le traitement de fonctionnaires de grade D-2, on ne vota point sur cette proposition mais il fut voté au scrutin secret sur la décision prise par le Président van der Toorn, qui estimait en tant que Président, qu'il n'y avait pas lieu de revenir sur la question des salaires des Membres de l'I.F.R.B. puisque la Conférence s'était déjà prononcée sur le fond de la question. Le problème ainsi présenté à la Conférence de plénipotentiaires, la décision du Président fut approuvée par 36 voix contre 29, 3 abstentions et un bulletin non valide.

En ce qui concerne les questions de principe en rapport avec la fixation d'un plafond de dépenses et en ce qui concerne le problème du "petit groupe d'ingénieurs destiné à fournir aux pays nouveaux les renseignements et données techniques qui leur sont nécessaires" il fut décidé de s'en occuper plus tard lorsqu'on arriverait aux questions des répercussions financières. Cette décision ne fut prise toutefois que lorsque la Conférence eut entendu M. Nicotera (Italie) proposer une réduction de 30% des chiffres figurant dans les conclusions du rapport 359, le Secrétaire général par intérim déclarer qu'une telle décision catégorique et improvisée ne pouvait être prise et qu'il fallait s'en remettre à la sagesse du Conseil d'Administration, et M. Drevet (France) rappeler que lorsqu'il était sur les bancs de l'école on lui avait appris que le lama est un très bon animal qui continue de marcher avec un faix de plus en plus lourd jusqu'au moment où il se couche et refuse de se relever et d'avancer. Ainsi en est-il des possibilités financières des différents Etats qui doivent maintenant faire face à des dépenses de l'Union qui ont été triplées. Le Président van der Toorn déclara alors qu'il s'agissait bien plutôt d'un dromadaire que d'un lama et nous nous sommes fort étonnés de ne point entendre un délégué de langue anglaise déclarer que c'était d'un chameau qu'il eut fallu parler puisqu'on parle en anglais du dernier fétu de paille qui brise le dos du chameau (the last straw on the camel's back).

Après ces explications zoologiques, le Secrétaire général par intérim souligna que les crédits envisagés ne pourraient être utilisés que dans la mesure où le Conseil d'administration aurait décidé de la création de nouveaux emplois et ne pourraient être en aucun cas inscrits au budget pour couvrir d'autres dépenses et ne pourraient être envisagés que pour une période commençant lors de l'entrée en vigueur de la nouvelle Convention.

La discussion devait se poursuivre fort animée dans l'après-midi et cela d'autant plus qu'on arrivait enfin à la question des dépenses envisagées par l'I.F.R.B., qui a reçu pour instructions de la Conférence des Radiocommunications non seulement de poursuivre la tâche qu'il avait à remplir jusqu'ici mais à remplir aussi d'importantes fonctions comme celle d'étudier tout particulièrement les besoins des pays nouveaux et en voie de développement.

Le Vice-Président de l'I.F.R.B., M. Gracie, expliqua à nouveau et à plusieurs reprises les raisons pour lesquelles de telles prévisions budgétaires avaient été faites soigneusement, en tenant compte du développement continu des services radio, des difficultés accrues et aussi des besoins des pays nouveaux et en voie de développement. Il fit remarquer que si l'on faisait payer aux pays intéressés une somme d'environ $ 10 lors de l'enregistrement d'une fréquence, l'I.F.R.B. arriverait à financer son budget. Il rappella que le Président van der Toorn avait lui-même déclaré que s'il n'y avait pas l'I.F.R.B. pour faire certains travaux, un pays comme les Pays-Bas devrait dépenser une somme 25 fois plus élevée que celle qu'il consacre maintenant à sa participation au coût des frais de fonctionnement de l'I.F.R.B. La perte tous les dix ans d'un avion à réaction dont le prix est de 30 millions de francs suisses et dont la bonne et sûre exploitation dépend entièrement d'un bon système de communications, équivaudrait aux frais de fonctionnement de l'I.F.R.B.

Il fit également remarquer que les dépenses prévues pour 1961 entraînent des frais dès 1960 même si l'on décide de remettre à Avril 1961 la date de mise en application des dispositions du nouveau Règlement des Radiocommunications. L'I.F.R.B. est prêt à utiliser tous les moyens les plus modernes comme les machines calculatrices électroniques, à marcher avec son temps, mais il n'y a pas que les pays nouveaux qui ont des demandes à présenter. Les autres ont aussi des besoins de plus en plus pressants. Qui veut la fin veut les moyens. Ce qui ne serait pas fait en 1960 s'accumulerait pour les années à venir.

Les délégués du Paraguay et du Pakistan et le Président lui-même, rappelèrent que les décisions concernant les devoirs et les fonctions de l'I.F.R.B., tels qu'ils ont été envisagés par la Conférence des radiocommunications ont déjà été approuvées par la Conférence de plénipotentiaires.

M. P. Oomen (Observateur de l'O.A.C.I.), parlant de l'étroite et fructueuse collaboration entre son organisation et l'U.I.T., fut amené à déclarer que l'I.F.R.B. avait tenu et continuait de tenir un rôle très important pour la mise en application des plans d'assignations des fréquences pour les communications air-sol dont dépendent la sécurité des vols.

M. Nicotera expliquant qu'il avait toujours considéré l'I.F.R.B. comme un organisme indispensable, déclara très fermement que certaines tâches confiées à l'I.F.R.B. ne pourraient pas être remplies par cette organisation. Dans le passé, le C.A.E.R. avait chargé l'I.F.R.B. de préparer des plans pour la radiodiffusion à hautes fréquences. Déjà à cette époque le délégué de l'Italie au Conseil avait sonné la cloche d'alarme. Ses prévisions ont été confirmées par les faits et on a dépensé plus de 1.293.000 francs suisses pour rien. Les tâches confiées à l'I.F.R.B. par la Conférence des Radiocommunications sont "poétiques" et non pas réalistes. Le délégué de l'Italie devait par ailleurs insister sur le fait que la Conférence de Plénipotentiaires était souveraine, qu'elle avait le devoir ou le pouvoir de prendre les décisions suprêmes, qu'elle n'était pas aux ordres de la Conférence des Radiocommunications.

Le délégué du Canada, M. R.H.Jay, estime qu'en ce qui concerne l'année 1960, il faudrait limiter à 1 million de francs suisses l'accroissement des dépenses supplémentaires et trouver le moyen de financer autrement le coût des circulaires.

A M. Langenberger (Suisse) il semblait que le plafond des dépenses s'élevait un peu trop vite.

M. Vargues (France) notant que les demandes pour les comités consultatifs et du Secrétariat général étaient modérées, fit remarquer que celles de l'I.F.R.B. étaient des demandes d'augmentations massives. Il est impossible pour les administrations d'envisager des dépenses supplémentaires pour 1960 maintenant que les budgets nationaux ont été faits. Il faut peut-être trouver le juste milieu entre des tâches dont on dit qu'elles sont impérieuses et des tâches dont on dit qu'elles sont souhaitables et par exemple tenir compte des tâches nécessaires. Il appartient à ceux qui tiennent les cordons de la bourse de veiller aux possibilités financières, même si on doit les accuser d'être un peu terre-à-terre par rapport à ceux qui travaillent dans l'éther. L'I.F.R.B. pourrait peut-être faire comme le C.C.I.R.et le C.C.I.T.T., qui ont renoncé à certaines dépenses supplémentaires pour 1960. On parle beaucoup des pays en état de développement. On constate que c'est surtout l'I.F.R.B. qui est en état de développement.

M. P.V. Afanasiev (R.S.S. de Biélorussie) fit remarquer qu'on demandait à la Conférence de doubler le montant des dépenses et M. Klokov (U.R.S.S.) donna des précisions chiffrées sur l'augmentation constante des contributions des Etats et du montant des unités de l'Union. Au chef de la délégation soviétique il ne paraissait pas évident que "nouvelles tâches" signifiait "nouveaux emplois". Son gouvernement est en faveur de l'assistance technique mais les fonds destinés à l'assistance technique ne doivent pas permettre à l'I.F.R.B. d'augmenter son personnel. La délégation soviétique propose donc en conséquence de maintenir au niveau du budget de 1959 le budget de 1960 en prévoyant toutefois des dépenses raisonnables pour les conférences, l'alignement des traitements sur ceux des Nations Unies et certaines autres dépenses temporaires. Un groupe de travail devrait alors étudier ce qu'il y a lieu de faire pour la période 1961-65.

Au délégué de la Yougoslavie il semble que les Membres de l'Union qui ont consacré un million de francs suisses pour relever les traitements peuvent faire un appel au Secrétariat pour demander une productivité accrue. Les demandes de l'I.F.R.B. sont exagérées.

M. Tedros (Ethiopie) ayant fait remarquer que si l'on n'envisageait pas les dépenses nécessaires, la Conférence Radio devrait alors être priée de revenir sur certaines de ses décisions, M. Colt de Wolf (Etats-Unis d'Amérique) déclara qu'il fallait obtenir l'avis d'un expert de la Conférence des Radiocommunications et non pas procéder à des coupes arbitraires dans le budget ou refiler la tâche au Conseil d'Administration. C'est alors que M. Charles Acton (Canada), Président de la Conférence des Radiocommunications, rappela les raisons pour lesquelles cette Conférence avait confié des tâches nouvelles à l'I.F.R.B. et souligna qu'on avait à maintes reprises fait remarquer qu'il en coûterait fort cher aux diverses administrations si elles avaient à faire isolément et par elles-mêmes les travaux dont est chargé l'I.F.R.B.

M. Gunnar Pedersen (Danemark), Président de la Commission 4, déclara que pour faire face aux tâches nouvelles il fallait donner à l'I.F.R.B. les outils nécessaires.

Il apparut alors qu'au lieu de limiter le débat aux problèmes spécifiques de l'I.F.R.B. il fallait examiner l'ensemble des prévisions budgétaires pour tous les organismes et tous les services de l'Union.

M. Segal (Congo Belge) avait tenu par ailleurs à faire remarquer qu'on avait confié à l'I.F.R.B. une tâche impossible en lui demandant de s'occuper des hautes fréquences puisque la Conférence des Radiocommunications n'a pas accepté d'élargir les bandes pour les hautes fréquences, on pourrait éviter des dépenses inutiles en limitant les recherches et les essais à la bande des 9 mc/s.

M. Quijano Caballero (Colombie) ayant proposé pour l'ensemble des dépenses une réduction de 15% qui ne s'appliquerait ni au budget extraordinaire ni à l'assistance technique, le délégué de la Belgique fit remarquer qu'alors il ne resterait plus rien pour l'I.F.R.B. M. Wolverson (Royaume-Uni) se déclara en faveur de la proposition faite par le Canada pour le budget de 1960. M. Afanasiev (R.S.S. de Biélorussie) ne voyait guère de solution immédiate et comme le désir se faisait sentir que de nombreux délégués tenaient à se rendre sans délai à une réception où on les attendait, il fut décidé de remettre au lendemain, c'est-à-dire à cet après-midi, ce qu'on ne pouvait faire le jour même.

M. Gross fit toutefois remarquer qu'une réduction arbitraire de 15% était tout à fait impossible à moins qu'elle ne s'applique qu'à la partie du budget où sont mentionnées les augmentations.

APRES LES ELECTIONS

Afin de ne pas encourir le risque d'être accusé d'irrévérence nous nous sommes abstenus de présenter nos félicitations aux membres de l'I.F.R.B., dont le mandat a été reconduit.

Toutefois, nous tenons à présenter ici nos vifs remerciements à M. Gayer parce qu'il nous a beaucoup aidé au cours des deux conférences de Genève à faire connaître l'existence, le fonctionnement, les travaux et les buts de l'U.I.T.

Par ailleurs, nos lecteurs se souviendront sans doute que dans l'"Electron" N° 20 du 11 septembre nous tracions déjà un petit portrait de M. Mirza, prévoyant sans difficulté qu'il serait prochainement amené à s'occuper de "la police des ondes" dans l'intérêt de tous. L'élection de M. Mirza ne nous a point surpris et nous semble être très significative et dans la logique des événements. Il était en effet naturel que la Conférence des Radiocommunications, qui s'est penchée avec toute l'attention que l'on sait sur les problèmes des besoins des pays nouveaux et en voie de développement, envoie siéger à l'I.F.R.B. le chef de la délégation du Pakistan qui n'a cessé de se montrer l'apôtre chaleureux et le défenseur habile des pays nouveaux et en voie de développement.

HOME, SWEET HOME

Nous apprenons que le Docteur Metzler, dont l'état de santé est très satisfaisant, a quitté la clinique et est rentré à son domicile.

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 93 GENEVE Mercredi, le 16 décembre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRES DU JOUR

Mercredi, le 16 décembre 1959

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

9 h. 00	Séance plénière	Salle A - Bâtiment Electoral
9 h. 30	Commission I	Salle G - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Commission I	Salle G - Bâtiment Electoral

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h. 00	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Séance plénière	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h. 00	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

CENT FOIS SUR LE METIER.....

Nous avons vraiment atteint maintenant la période d'épluchage des feuillets bleus et roses et le moment de se réciter les vers de Boileau :

"Cent fois sur le métier remettez votre ouvrage,
"Polissez-le sans cesse et le repolissez".

Tandis que la Conférence des radiocommunications continuait de tourner feuille après feuille, nous rencontrâmes, hier matin M. Drevet, Président du Comité de rédaction de la Conférence de plénipotentiaires, qui nous semblait plongé dans une anxiété voisine de l'angoisse. Comme nous lui faisions part de nos alarmes à le voir en un tel état il nous expliqua que son Comité de rédaction était en chômage et attendait fébrilement les résultats de la Conférence de plénipotentiaires.

M. Drevet et ses collègues sont maintenant satisfaits puisqu'aussi bien la Conférence réunie en séance plénière sous la présidence de M. van der Toorn en a terminé avec la série 7 et la série 8 des bleus d'une part et la série B des roses d'autre part.

Rien de bien extraordinaire à signaler dans le compte rendu de cette séance sinon peut-être que le délégué du Royaume Hachémite de Jordanie, dans le désir d'acquiescer aux suggestions du Président, accepta avec magnanimité de retirer les réserves IX et X au protocole final.

Il n'est peut-être pas non plus sans intérêt d'indiquer que le délégué de l'Iran a accepté de ne pas insister pour l'addition d'un texte qu'il proposait pour l'Article 49, texte fort intéressant et qui parlait "des informations fausses ou trompeuses relatives à l'emplacement de la station et l'organisation d'exploitation".

La Conférence de plénipotentiaires n'a pu poursuivre la discussion des problèmes financiers mais elle doit se mettre au travail dès 9 heures ce matin.

TRADUTTORE TRADITORE

Une erreur bien regrettable de traduction s'est glissée hier à la page 3 au deuxième paragraphe de l'édition espagnole de N° 92 de l'"Electrón de la Mañana". Il fallait lire :

Dès les premières heures de la discussion d'hier matin, M. O. Carli (Argentine) ayant plus ou moins parlé de conspiration, M. Drevet (France) fut amené à faire remarquer que l'âge venant, il entendait de moins en moins bien. "Il n'est pire sourd qui ne veut entendre".

Nous tenons à nous excuser auprès de M. Carli de cette erreur, d'autant plus regrettable qu'il s'agissait d'une question assez délicate, et nous demandons au Chef de la délégation de l'Argentine d'avoir la gentillesse de croire qu'il ne s'agissait en aucune façon d'une ténébreuse manoeuvre de conspirateur.

A TOUT SEIGNEUR, TOUT HONNEUR

A la page 5, paragraphe 4, du N° 92 de l'"Electron du Matin" il fallait lire M. Terras (France) et non pas M. Varques.

ADIEU A LA COMMISSION 7

La Commission 7 a terminé ses travaux en adoptant l'avant-dernier rapport de ses travaux. Son Président, M. Ehnle (Pays-Bas) a été chargé d'examiner lui-même le dernier document reflétant les derniers travaux de la Commission.

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 94 G E N E V E Jeudi, le 17 décembre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRES DU JOUR

Jeudi, le 17 décembre 1959

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

9 h.	Séance plénière	Salle A - Bâtiment Electoral
10 h.	Commission I	Salle G - Bâtiment Electoral
15 h.	Commission I	Salle G - Bâtiment Electoral

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h.	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
14 h.30	Séance plénière	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h.	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

LE BATIMENT REDEVIENT ELECTORAL

Les représentants des 25 nations élues au Conseil d'administration se sont réunis pour la première fois hier au Batiment Electoral et ont naturellement procédé sans délai à de nouvelles élections.

M. Libero Oswaldo de Miranda a été élu Président et M. Vladimir Senk a été élu Vice-Président.

Le nouveau Conseil a décidé qu'il se réunirait à nouveau le 28 mai 1960. La durée de la session du Conseil sera de cinq semaines. Si cette session dure trois semaines M. Colt de Wolf offrira une bouteille de whisky à M. Klokov; si elle dure six semaines, M. Klokov offrira une bouteille de vodka à M. Colt de Wolf; si elle ne dépasse pas cinq semaines M. Quijano Caballero offrira une bouteille de ron de caldas. En tout état de cause, le Président de Miranda est prêt à apporter lui quelques bouteilles de cachaça du Brésil.

BÔA SORTE, SENHOR PRESIDENTE

On se souviendra sans doute que le chef de la délégation brésilienne avait déjà été élu premier Vice-Président de la Conférence de plénipotentiaires et que le Brésil est le pays qui a recueilli le nombre le plus élevé de voix au moment de l'élection du nouveau Conseil.

On trouvera ci-dessous quelques brèves notes biographiques concernant le nouveau Président :

Libero Oswaldo de Miranda

- Ingénieur civil et électrotechnique (Université de Brésil)
- Depuis 1921 au service télégraphique de l'Administration des Postes et Télégraphes du Brésil
- 1941-43 - Directeur des Postes et Télégraphes au District fédéral
- 1946-51 - Directeur du matériel des P.T.T.
- 1951-54 - Président de la Commission technique de Radio
- 1955 - Chef adjoint du Cabinet civil de la Présidence de la République
- 1956-58 - Assistant technique en télécommunications du Ministre des Transports et Communications
- Depuis 1958 Directeur des Télégraphes du Brésil

1945 - Délégué du Gouvernement de Costa Rica à la Conférence inter-américaine de Radio à Rio de Janeiro

1947 - Chef adjoint de la délégation du Brésil à la Conférence des Radiocommunications et la Conférence de Plénipotentiaires à Atlantic City

1952 - Chef de la délégation du Brésil à la Conférence de Plénipotentiaires de Buenos Aires

*

* *

Il nous est particulièrement agréable à l'"Electron du Matin" de féliciter M. Libero Oswaldo de Miranda puisqu'aussi bien il est non seulement un ingénieur et un spécialiste des télécommunications fort connu mais aussi, pour nous, un confrère, journaliste-rédacteur de "A Gazeta", Sao Paolo, membre de la fameuse Association de Presse brésilienne, aux destins de laquelle préside notre excellent ami, M. H. Moses.

Bôa sorte, Senhor Presidente !

Zelim vam puno uspeha gospodine potpretsednice !

A LA CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

SIMPLES QUESTIONS FINANCIERES

La Conférence de plénipotentiaires a siégé hier en séances plénières dans la matinée et dans la nuit. Elle a adopté en principe la proposition faite par la Suisse concernant l'emploi de machines calculatrices électroniques destinées à l'I.F.R.B. et la proposition faite par la République fédérale d'Allemagne de charger le Conseil d'administration de négocier avec le Gouvernement de la Confédération helvétique en vue de remplacer le système de vérification externe purement arithmétique par une vérification externe plus élargie en s'inspirant des principes appliqués dans le contrôle de questions financières de la plupart des autres organisations internationales appartenant à la famille des Nations Unies.

A l'heure où nous mettons sous presse, la Conférence de plénipotentiaires poursuit son étude du budget.

La lune est brillante et la nuit claire...

(A SUIVRE)

"PLAISIRS DE MON BEL AGE"!

Le souvenir du mardi 15 décembre ne s'effacera point de notre mémoire.

Tout d'abord ce fût - ô miracle - la première journée depuis notre arrivée à Genève dans la première semaine d'août au cours de laquelle nous n'entendîmes point parler ni directement ni indirectement de l'I.F.R.B., de son rôle, de ses fonctions, de sa mission, de ses besoins, de ses tâches, de son personnel présent et futur, de son personnel spécialisé, de ses dépenses normales et non récurrentes, de ses machines électriques et électroniques, de son budget, etc..., etc...

Et puis le soir, nous fûmes conviés à une réception mémorable au cours de laquelle les fonctionnaires élus de l'Union actuellement en fonctions ont pu démontrer qu'on peut donner une réception tout à la fois démocratique et frugale.

Et puis enfin ce n'est pas tous les jours qu'on a l'occasion de danser la java avec ses secrétaires, la valse avec la femme du Chef du Personnel, et de saluer avec toute la déférence qui convient les grands personnages et les hauts dignitaires de l'Union.

"Plaisirs de mon bel âge

"Que d'un coup d'aile, a fustigés le temps".

LISTE D'ADRESSES DES PARTICIPANTS APRES LA CLOTURE DES DEUX CONFERENCES

LIST OF ADDRESSES OF PARTICIPANTS AFTER THE CLOSE OF THE TWO CONFERENCES

LISTA DE DIRECCIONES DE LOS PARTICIPANTES DESPUÉS DE LA CLAUSURA DE LAS CONFERENCIAS

Les modifications suivantes doivent être apportées à cette liste :

The following changes should be made in this list :

Introdúzcanse en esta lista las modificaciones siguientes :

11. BRESIL
BRAZIL
BRASIL

Colonel Gerardo de CAMPOS BRAGA
Représentant de l'Armée auprès de
la Commission technique de Radio
Rua Miguel Lemos 24
Apt. 903
Copacabana
Rio de Janeiro

28. ETATS D'OUTRE-MER de la Communauté et Territoires français d'Outre-Mer
OVERSEAS STATES of the French Community and French Overseas Territories
ESTADOS de ULTRAMAR de la Comunidad y Territorios franceses de Ultramar

M. Jérôme AGOH
Contrôleur des Postes et Télécommunications
Chef de Cabinet
Secrétariat d'Etat des Postes et Télécommunications
de la République de Côte d'Ivoire
Hôtel des Postes
Abidjan (Côte d'Ivoire)

31. ETATS-UNIS D'AMERIQUE
UNITED STATES OF AMERICA
ESTADOS UNIDOS DE AMÉRICA

Mr. Edwin W. BEMIS
American Telephone and Telegraph Co.
195, Broadway
New York 7

Mr. Arthur J. COSTIGAN
Consultant, Office of the Director for Telecommunications
Office of Civil and Defense Mobilization
2615, Avenue S,
Brooklyn 29, N.Y.

49. ITALIE
ITALY
ITALIA

M. Mario CARLOTTI
Compagnie Générale TELEMAR
Lungotevere Michelangelo, 9
Rome

M. Amleto CIACCIA
Compagnie générale TELEMAR
Lungotevere Michelangelo, 9
Rome

M. Carlo MATTEINI
Compagnie générale TELEMAR
Lungotevere Michelangelo, 9
Rome

M. Sergio ROSANI
Compagnie générale TELEMAR
Lungotevere Michelangelo, 9
Rome

Colonel Ermenegildo ROSSETTI
Ministero Difesa
Aeronautica
Ispettorato Telecomunicazioni e Assistenza al Volo
Roma

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 95 G E N E V E Vendredi, le 18 décembre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRES DU JOUR

Vendredi, le 18 décembre 1959

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

9 h.	Séance plénière	Salle A - Bâtiment Electoral
9 h.30	Commission I	Salle G - Bâtiment Electoral
14 h.30	Séance plénière	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h.	Commission I	Salle G - Bâtiment Electoral

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h.	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
11 h.	Séance plénière	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h.	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
21 h.	Séance plénière	Salle A - Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

A LA CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES
SIMPLES QUESTIONS FINANCIERES (SUITE)
BUDGET - PLAFONDS - PREVISIONS

Il est à vrai dire assez difficile d'écrire sur ce qui se passe désormais dans le Bâtiment Electoral car nous ne savons plus très bien s'il s'agit du jour ou de la nuit, du soleil ou de la lune, du matin ou de l'après-midi, d'hier, d'aujourd'hui ou de demain. Lorsque nous rentrâmes chez nous jeudi matin un coq se mit à chanter dans une cour voisine, trompé sans doute par la vive clarté de la lune ou réveillé par quelque brouillage non intentionnel, ce qui nous amena à penser que la Suisse est peut-être, sans qu'on s'en doute, un pays nouveau et en voie de développement.

Plafonds des besoins supplémentaires de l'I.F.R.B.

A M. Segal (Congo belge) il apparaissait que les prévisions budgétaires de l'I.F.R.B. étaient beaucoup trop élevées et qu'il serait plus sage de se limiter dans le futur immédiat à des essais, à une expérience dans la bande des 9 Mc/s. Cette façon de voir fut approuvée par les représentants de la Bulgarie, de la Yougoslavie, de l'Afghanistan, de l'U.R.S.S. et du Maroc. M. Klokov (U.R.S.S.) une fois de plus attira l'attention sur l'augmentation considérable et sans cesse croissante des dépenses de l'U.I.T. M. Borrada (Maroc) souligna que ce qu'on demandait surtout à l'I.F.R.B. c'était de faire montre d'indulgence vis-à-vis des pays nouveaux et en voie de développement et qu'il ne s'agissait pas de tuer l'I.F.R.B. M. Senk (Yougoslavie) fit remarquer qu'il était apparent qu'on pouvait "marchander" au cours de cette discussion. M. Terras (France) fit surtout porter son argumentation sur le fait que les administrations nationales avaient déjà préparé leurs budgets pour l'année 1960.

M. Nicotera (Italie), estimant que sans aucun doute les membres intelligents et sages de l'I.F.R.B. n'avaient point manqué de prévoir une marge de sécurité dans leurs prévisions, proposa une réduction de 30% dans le budget des dépenses supplémentaires de cet organisme.

M. Gracie, Vice-Président de l'I.F.R.B., eut au cours de la discussion de la nuit maintes et maintes occasions de répondre avec patience, sagacité et ténacité aux questions qui lui étaient posées et aux remarques faites par les divers orateurs.

Les délégués du Paraguay, du Ghana, de l'Ethiopie, de l'Argentine, du Royaume-Uni, du Maroc, des Etats-Unis d'Amérique et de la Chine rappelèrent à nouveau au cours de leurs interventions qu'il fallait donner à l'I.F.R.B. les moyens et les outils nécessaires pour accomplir la tâche qui lui avait été confiée. M. Miles, au nom des Etats-Unis d'Amérique, parla de "l'approche dynamique" nécessaire. Le délégué de la Chine n'hésita pas à déclarer qu'il ne fallait pas essayer d'adapter les pieds aux chaussures mais les chaussures aux pieds.

Finalement, il fallut voter. La proposition faite par M. Terras (France) de supprimer complètement les crédits supplémentaires demandés par l'I.F.R.B. fut rejetée à mains levées par 33 voix contre 24 et 3 abstentions.

La proposition de M. Segal (Congo belge) fut rejetée à mains levées par 32 voix contre 23 et 7 abstentions.

La proposition de M. Nicotera (Italie) de faire une coupe de 30% fut rejetée par vote par appel nominal, les résultats du vote étant les suivants : pour - 29, contre - 29, abstentions - 4, délégations non représentées au moment du vote - 30.

Le Président décida alors qu'il n'était pas nécessaire de voter à nouveau et c'est un crédit de 800.000 francs suisses qui fut alors accepté tacitement par la Conférence, ce qui représente une réduction de 15% sur les prévisions faites par l'I.F.R.B.

M. Gross ayant généreusement offert de réduire les crédits de 21.000 francs suisses, sur un autre poste, cette proposition fut acceptée par la Conférence et passa,- si l'on peut dire - comme une lettre à la poste.

Avant que les délégués fatigués soient autorisés à gagner leurs hôtels, M. Klokov (U.R.S.S.) faisait des réserves en ce qui concerne les conséquences financières des décisions prises.

*

* *

Plafonds pour 1961, 1962, 1963, 1964 et 1965

La discussion devait reprendre jeudi matin par l'étude du Document N° 431, où figuraient les prévisions de dépenses pour les années 1961-65.

En ce qui concerne les dépenses supplémentaires découlant des décisions de la Conférence des radiocommunications pour l'I.F.R.B. et le Secrétariat général, le délégué du Congo belge, M. Segal proposa que les sommes envisagées soient purement et simplement supprimées. Cette façon de voir était partagée par la Belgique, l'U.R.S.S., la Bulgarie et la Yougoslavie. M. Gracie, Vice-Président de l'I.F.R.B., fit alors remarquer qu'il était impossible d'envisager des réductions sur ces crédits.

M. Berrada (Maroc) expliqua que les instructions de la Conférence des radiocommunications à l'I.F.R.B. ne visaient pas des limites dans le temps pour la mise en application, qu'il fallait mieux tenter une expérience dans une bande déterminée et ne pas risquer d'aller à un échec en tentant une opération gigantesque.

La proposition de M. Segal (Congo belge) fut rejetée par 42 voix contre 22 et 6 abstentions, 22 délégations nationales n'étant pas représentées.

M. Caruso (Italie) proposa alors un abattement de 30%. Il fit remarquer qu'il ne s'agissait pas là d'une tragédie pour l'I.F.R.B. et qu'il y avait un peu de démagogie dans ces constantes références aux pays nouveaux et en voie de développement. Cette façon de voir fut approuvée par le représentant de la Hongrie, qui déclara que la Conférence de plénipotentiaires n'était pas le Père Noël de l'Union, et par M. Klokov (U.R.S.S). M. Nicotera (Italie) une fois encore défendit des thèses qui lui sont chères, à savoir que la Conférence de plénipotentiaires doit prendre conscience de ses devoirs et de ses obligations, de ses droits de conférence de "plénipotentiaires des télécommunications". Les instructions données par la Conférence des radiocommunications à l'I.F.R.B. ne sont pas pratiques mais poétiques. On fait de la démagogie. Le chef de la délégation italienne rappela les avertissements qu'il avait à maintes reprises donnés au sein du Conseil d'administration en ce qui concerne les tâches confiées à l'I.F.R.B. par la C.A.E.R. Seule en ce temps-là, sa voix s'élevait dans le désert.... Il appartient à la Conférence de plénipotentiaires d'apprécier et d'évaluer. Dans cette conférence à Genève, il y a les riches qui peuvent payer, les pauvres qui ne paient presque rien, et les autres .....

M. Gracie ayant à nouveau montré pour quelles raisons les prévisions budgétaires de l'I.F.R.B. étaient passées sur l'importance et la nécessité des tâches confiées à cet organisme par la Conférence des radiocommunications, il fallait une fois de plus voter. On passa au vote, plusieurs orateurs ayant tenu à rappeler la différence entre le budget, le plafond et les prévisions.

La proposition de M. Nicotera (Italie) fut rejetée par 38 voix contre 26 et 3 abstentions. Le plafond pour 1961 fut fixé à 11 millions de francs suisses par 39 voix contre 14 et 9 abstentions.

Après quoi la Conférence décida par 39 voix contre 14 et 7 abstentions que les plafonds seraient :

- pour 1962 : 11.500.000 francs suisses;
- pour 1963 : 11.500.000 francs suisses;
- pour 1964 : 11.845.000 francs suisses;
- pour 1965 : 12.200.000 francs suisses.

M. Senk (Yougoslavie) et M. Drevet (France) déclarèrent à propos des remarques faites concernant les prévisions, le budget et le plafond que l'expérience montrait que les prévisions budgétaires avaient toujours été alignées sur les plafonds. Cette simple constatation de fait ne fut contestée par personne.

Le protocole

Dans le protocole relatif aux dépenses de l'Union figureront les indications suivantes :

Pendant la période de 1961 à 1965

I. Le Conseil d'Administration est autorisé à établir le budget annuel de l'Union de telle sorte que les dépenses annuelles récurrentes

du Conseil d'Administration

du Secrétariat général

du Comité international d'enregistrement des fréquences

des Secrétariats des Comités consultatifs internationaux

des laboratoires de l'Union et de l'équipement technique ne dépassent pas pour les années 1961-1965 :

1961	- 11.000.000	francs	suisses
1962	- 11.500.000	"	"
1963	- 11.500.000	"	"
1964	- 11.845.000	"	"
1965	- 12.200.000	"	"

II. Le Conseil d'Administration peut autoriser les dépenses non récurrentes et il essaiera de maintenir celles-ci dans la limite des montants suivants :

Pour l'année 1961	- 720.000	francs	suisses
1962	- 1.184.000	"	"
1963	- 4.000.000	"	"
1964	- 3.225.000	"	"
1965	- 4.000.000	"	"

III. Si aucune Conférence de plénipotentiaires ni aucune Conférence administrative des Radiocommunications ne se tiennent en 1965, les sommes ci-dessus seront réduites respectivement de 1.000.000 et de 2.120.000 francs suisses.

L'IMMEUBLE

Le Gouvernement du Mexique propose à l'Union d'étudier la possibilité de transférer le siège de l'U.I.T. à Mexico

La Conférence s'est prononcée en faveur de la location de l'immeuble où elle doit installer son siège à Genève par 30 voix contre 20 en faveur de l'achat, et 6 abstentions.

Lorsque s'ouvrit la discussion sur le problème de l'immeuble, M. Carlos Nuñez Arellano, chef de la délégation mexicaine, fit une déclaration importante, détaillée, chaleureuse, soleilleuse, pour expliquer que son Gouvernement offrait à l'Union d'étudier la possibilité d'installer son siège dans la capitale du Mexique. Le chef de la délégation du Mexique, mettant en valeur les éléments économiques et sociaux de la situation actuelle, les constatations faites par le Secrétaire général des Nations Unies concernant le coût de la vie et le logement à Genève, le fait qu'en avril 1960 une commission administrative spéciale sera appelée à étudier ce problème, mit en valeur les avantages que présenterait Mexico, centre de communications mondiales où le coût de la vie est de 35 % inférieur à celui de Genève, où l'on trouve 3.000 chambres de la catégorie A dans les hôtels, où vit une colonie de 100.000 étrangers dans un milieu cosmopolite où les journées sont ensoleillées pendant les deux tiers de l'année, où le coût de la construction est de 55 % moins cher qu'à Genève, où la banque est prête à accorder toutes les facilités de crédit et où le Gouvernement enfin est prêt à fournir toute l'assistance nécessaire.

M. Nuñez précisa qu'il n'était pas question de demander à l'Assemblée de prendre une décision immédiatement mais simplement de constituer une commission qui étudierait les conditions au Mexique et discuterait avec le Gouvernement mexicain à ce sujet. Deux membres du Secrétariat pourraient se rendre, invités par l'Administration du Mexique, pour mener à bien leurs recherches au Mexico. Un rapport serait par la suite soumis aux membres et aux membres associés de l'Union et le Conseil d'administration, dès sa session de mai prochain, pourrait être amené à étudier la question.

La proposition du délégué du Mexique sera étudiée aujourd'hui.

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 96 GENEVE Samedi, le 19 décembre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRES DU JOUR

Samedi, le 19 décembre 1959

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

9 h.30	Commission I	Salle G - Bâtiment Electoral
11 h.30	Séance plénière	Salle A - Bâtiment Electoral
15 h.	Commission I	Salle G - Bâtiment Electoral

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

9 h.	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral
11 h.30	Commission 2	Salle E - Bâtiment Electoral
15 h.	Commission 8	Salle K - Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

L'IMMEUBLE (SUITE)

La Conférence de plénipotentiaires ayant quelque temps discuté - au regret de certains délégués - du point de savoir si la camionnette Opel louée pour les conférences serait conservée ou revendue, on en revint de la question de l'immeuble. Ayant, par ses applaudissements, salué l'élection de M. Max Petitpierre à la plus haute fonction publique de la Confédération helvétique, la Conférence examina à nouveau la proposition faite la veille par le représentant du Mexique.

A M. de la Fuente (Pérou) et aux représentants du Vénézuéla, du Paraguay, de l'Argentine, des Etats-Unis d'Amérique, de la Chine et de l'Ethiopie il apparaissait qu'une telle proposition devait faire l'objet d'un examen, sans que cela signifiait en aucune façon un engagement de la part de l'Union.

Le Révérend Père de Riedmatten (Cité du Vatican) n'était pas en faveur d'accepter l'offre du Gouvernement mexicain. Il lui semblait qu'il n'y avait pas lieu de prolonger l'instabilité dont semblait faire montre l'Union, il lui semblait aussi qu'une petite institution comme l'U.I.T. avait avantage à vivre près d'un ensemble d'organisations plus importantes, les petites organisations n'étant pas gênées par l'ombre des grandes et jouissant toutefois de la lumière du soleil. Par ailleurs, une expérience semble être tentée pour le moment de grouper les institutions internationales au lieu de les égailler de ça de là dans l'isolement.

M. Jay (Canada) souligna, comme devait le faire après lui M. Senk (Yougoslavie), que l'Article 3 de la Convention déjà acceptée précisait bien que le siège de l'Organisation était à Genève. Au représentant du Canada les problèmes de l'instabilité, du surcroît de travail donné au Secrétariat, de la compétition entre différents pays ne permettaient pas d'accepter la proposition mexicaine sous sa forme actuelle. M. Senk (Yougoslavie), présentant une motion d'ordre, proposa alors l'ajournement du débat pendant la durée de la Conférence de Genève. Le vote par appel nominal donna les résultats suivants : pour la motion yougoslave - 31 voix; contre - 18; abstentions - 14; 29 délégations étaient absentes au moment du vote.

Au cours de l'après-midi, avant d'en revenir à la question de l'immeuble, il fut à nouveau parlé de la Hongrie et de la Chine. M. Klokov (U.R.S.S.) expliqua qu'elle était la position de l'U.R.S.S., de la Biélorussie, de l'Ukraine, de l'Albanie, de la Yougoslavie, de la Pologne, de la Tchécoslovaquie, de la Bulgarie et de la Roumanie à ce sujet. M. Tsune-chi Yu, Chef de la délégation chinoise, cita le Pandit Nehru et Martin Luther. Les conclusions du rapport de la Commission de Vérification des Pouvoirs furent adoptées.

Il fut ensuite décidé que le Secrétaire général, dont M. Langenberger (Suisse) fit remarquer au passage qu'il ne pouvait être traité comme un "petit garçon", était habilité à négocier et à conclure avec les autorités suisses l'accord concernant la location, avec possibilités d'achat, de l'immeuble où tout et chacun espère que l'Union pourra bientôt s'installer avec son secrétariat actuel et le secrétariat supplémentaire et spécialisé de l'I.F.R.B.

D'ores et déjà la République fédérale d'Allemagne a fait savoir qu'elle fournirait l'installation du téléphone dans le nouveau bâtiment et la délégation de l'Australie se chargera d'une partie du mobilier.

Présentant le rapport de la Commission qu'il présidait, M. Colt de Wolf déclara que les relations entre l'U.I.T. et les Nations Unies étaient maintenant étroites, utiles et fructueuses. Il souligna l'importance des problèmes de l'assistance technique dans le domaine des télécommunications. Le Révérend Père de Riedmatten (Cité du Vatican) déclara alors que sa délégation attachait une grande importance aux problèmes de coopération internationale et d'assistance technique et, élevant quelque peu la discussion, fut amené à parler des problèmes moraux dans la tâche de l'U.I.T., Organisation considérée comme technique par excellence. Il montra comment parmi d'autres problèmes moraux il y avait celui de savoir si ceux qui possèdent vont renoncer au profit de ceux qui ne possèdent point. Rendant hommage au Président Colt de Wolf, le Révérend Père de Riedmatten le félicita d'avoir fait acte de foi et de confiance.

La signature du nouveau Règlement des radiocommunications et la nouvelle Convention des télécommunications aura lieu lundi prochain à 16 heures.

Au cours de cette séance solennelle le nouveau Secrétaire général de l'Union, M. Gross, et le Secrétaire général adjoint, M. Sarwate, prêteront serment.

LE NOUVEAU VICE-PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Vladimir Senk, Sous-Directeur des P.T.T. de la République fédérative populaire de Yougoslavie, est né à Ljubljana, en Slovénie.

Diplômé, en 1928, de la Faculté des sciences économiques de cette ville, M. Senk a occupé depuis lors plusieurs postes élevés dans la hiérarchie des P.T.T. de la Yougoslavie.

Sa participation active à la libération de son pays lui a valu une haute décoration.

Nommé Directeur des P.T.T. de Slovénie, en 1945, il a été appelé en 1947 aux fonctions de Ministre suppléant aux P.T.T. de Yougoslavie.

Il occupe, depuis 1951, le poste de Sous-Directeur général des P.T.T. de la République fédérative populaire de Yougoslavie.

Il a participé, dès 1946, à diverses conférences internationales des P.T.T. et des télécommunications.

M. Senk a représenté la République fédérative populaire de Yougoslavie au Conseil d'administration de l'U.I.T., en 1955.

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - Nº 97 GENEVE Lundi, le 21 décembre 1959

Publié pendant les séances des

Conférences de l'U.I.T.

ORDRES DU JOUR

Lundi, le 21 décembre 1959

CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES

10 h. 30	Séance plénière	Salle A - Bâtiment Electoral

CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS

14 h. 30	Séance plénière	Salle A - Bâtiment Electoral
16 h. 00	Dernière séance plénière des deux Conférences (signature de la Convention et du Règlement des Radiocommunications. Prestation du serment par le nouveau Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint).	Salle A - Bâtiment Electoral

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

A V I S

Le texte ci-dessous n'est pas destiné aux experts en radiocommunications et encore moins naturellement aux membres du C.C.I.R. et de l'I.F.R.B. et à ceux de leurs Secrétariats.

Il a été préparé hâtivement et en avance sur les cérémonies et formalités :

a) pour ceux des délégués qui nous ont demandé de **leur faire** tenir le plus rapidement possible un document lisible, compréhensible, digestible et assez général qui leur permette d'expliquer dans leurs pays respectifs ce qu'ils ont bien pu faire à Genève pendant quatre mois;

b) pour nos collègues de la presse et de la radio qui désirent fournir à leurs lecteurs ou à leurs auditeurs un compte rendu d'ensemble et succinct des travaux et des résultats des deux Conférences de Genève.

UNE BONNE NOUVELLE

Nous avons tout à la fois le regret et la profonde satisfaction d'annoncer que le dernier numéro de l'"Electron du Matin" paraîtra demain, mardi 22 décembre 1959. Qu'on se le dise!

LE BILAN DES CONFERENCES DE GENEVE

Les deux Conférences de l'Union internationale des télécommunications, la Conférence administrative des radiocommunications qui siège depuis le 17 août et la Conférence de plénipotentiaires qui siège depuis le 14 octobre 1959, viennent de terminer leurs travaux.

Deux documents, deux véritables traités internationaux, viennent d'être officiellement signés par les représentants de 89 pays :

- la nouvelle Convention internationale des télécommunications, remplaçant, ou plus exactement modifiant, la Convention de Buenos Aires (1952);

- un nouveau Règlement des radiocommunications.

Les dates d'entrée en vigueur de la nouvelle Convention et du Règlement des radiocommunications sont le 1er janvier 1961 pour la Convention et le 1er mai 1961 pour le Règlement. Il était donc nécessaire de signer sans plus attendre des protocoles additionnels pour permettre la mise en application immédiate de certaines décisions, comme les élections du Conseil d'administration, du Secrétaire général et du Secrétaire général adjoint et les modifications budgétaires.

De nombreuses recommandations et résolutions ont également été adoptées.

Le Président de la Conférence de plénipotentiaires était M. J.D.H. van der Toorn, chef de la délégation des Pays-Bas.

Le Président de la Conférence des radiocommunications était M. Charles Acton, chef de la délégation du Canada.

*

* *

Des décisions extrêmement importantes concernant l'organisation, le fonctionnement et l'évolution même de l'Union ont été prises par la Conférence de plénipotentiaires :

- le Conseil d'administration de l'Union comprendra dorénavant 25 membres, afin d'assurer une meilleure représentation, une représentation plus équilibrée des grandes régions du monde (Régions des Amériques, de l'Europe occidentale, de l'Europe orientale et Asie septentrionale, de l'Afrique, de l'Asie et Australasie), en tenant compte des récents changements dans la structure politique du monde entier, en tenant compte également des besoins des pays nouveaux et en voie de développement;

- le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint de l'Union sont désormais élus directement par la Conférence de plénipotentiaires et non pas comme avant par le Conseil d'administration.

- Il est apparu très nettement au cours des discussions de Genève que l'Union attache une importance croissante à la collaboration qu'elle a établie non seulement avec certaines institutions spécialisées comme l'O.A.C.I., l'UNESCO, l'O.M.S. et l'O.M.M., mais avec les Nations Unies elles-mêmes.

- L'assimilation des conditions de service, de traitements, indemnités et pensions de l'U.I.T. à celle du Régime commun des Nations Unies a été décidé.

- La participation de l'U.I.T. au Programme élargi d'assistance technique des Nations Unies sera accrue et l'U.I.T. administera elle-même ses propres projets d'assistance technique. La collaboration aux activités du Fonds spécial des Nations Unies pour les pays non encore pleinement développés sera elle aussi renforcée. Dans le domaine de l'assistance technique les Comités consultatifs de l'Union - le Comité consultatif international des radiocommunications (C.C.I.R.) et le Comité consultatif international télégraphique et téléphonique (C.C.I.T.T.) - auront un très grand rôle à jouer non seulement dans le domaine de la technique mais aussi dans l'aide à fournir pour guider certaines administrations dont le système de télécommunications n'est pas encore complètement au point.

Il faut également étendre à l'Amérique latine le Plan de télécommunications déjà établi pour les régions de l'Europe, du Bassin méditerranéen, de l'Asie du Sud et de l'Extrême-Orient.

- La langue russe sera dorénavant utilisée dans les conférences de l'Union comme langue parlée, tout comme le français, l'anglais et l'espagnol.

- Ayant à faire face à des tâches nouvelles dans toutes les branches de son activité, dans tous ses comités et dans toutes ses diverses sections, l'U.I.T. aura un budget considérablement accru pour les années à venir. Le budget des dépenses ordinaires, qui était de 6.712.550 francs suisses en 1959, sera de :

9.000.000 francs suisses pour l'année 1960
11.000.000 francs suisses pour l'année 1961
11.500.000 francs suisses pour l'année 1962
11.500.000 francs suisses pour l'année 1963
11.845.000 francs suisses pour l'année 1964
12.200.000 francs suisses pour l'année 1965

La Conférence administrative des radiocommunications, dont la tâche essentielle était de répartir internationalement et de façon ordonnée les fréquences du spectre radio entre les différents services (fixes et mobiles, services d'amateurs, de radionavigation maritime et aéronautique, de météorologie, de stations mobiles maritimes et aéronautiques, de radiodiffusion, etc. etc.), a dû procéder à un remaniement très important et

très détaillé des attributions des fréquences du spectre en tenant compte non seulement du fantastique développement de certains services comme ceux de la radiodiffusion et de l'aviation, mais aussi des besoins de la radioastronomie et des divers organismes qui ne peuvent mener à bien leurs recherches qu'en ayant à leur disposition la possibilité d'utiliser les communications spatiales.

Les articles les plus importants du nouveau Règlement des radiocommunications sont à n'en point douter les Articles 9 et 10, qui traitent de la notification et de l'inscription des fréquences dans le Fichier de référence international des fréquences et de la procédure relative aux bandes attribuées en exclusivité aux services de radiodiffusion entre 5 950 kHz et 26 100 kHz.

Des tâches nouvelles ont été confiées au Comité international d'enregistrement des fréquences (I.F.R.B.), organisme unique en son genre composé de 11 membres indépendants, ressortissants de pays différents et qui doivent s'acquitter de leur tâche non comme des représentants de leurs pays respectifs où d'une région mais comme des agents, comme des conseillers, voire comme des juges impartiaux investis d'un mandat international.

L'I.F.R.B., dont le but est de permettre l'exploitation internationale d'un nombre aussi grand que possible de voies radioélectriques dans les régions du spectre où des brouillages nuisibles peuvent se produire, devra en outre tenir compte tout particulièrement des besoins des pays nouveaux et en voie de développement. Il est nécessaire d'avoir rapidement un Fichier international des fréquences bien à jour, une liste internationale des fréquences qui reflète la réalité de très près, d'établir aussi et de publier chaque année 8 horaires coordonnés de radiodiffusion à hautes fréquences, chaque horaire équivalant en fait à un plan mondial pour le service de radiodiffusion à hautes fréquences.

Un groupe d'experts internationaux, spécialement choisis à cet effet, devra sous peu réunir les connaissances générales concernant les aspects mondiaux de la planification des télécommunications, les aspects économiques du développement des télécommunications, les communications en ondes décamétriques, les câbles terrestres et sous-marins, les techniques de la radiodiffusion, les faisceaux hertziens, la propagation par diffusion et les communications spatiales. Les études de ces experts permettront de décider des mesures à prendre en vue de réduire l'encombrement des bandes comprises entre 4 et 27,5 MHz. En ce qui concerne les émissions radioélectriques des satellites artificiels et des autres véhicules spatiaux, le Comité consultatif international des radiocommunications devra poursuivre ses recherches et ses études. Une conférence extraordinaire étudiera en 1963 le problème des communications spatiales en vue de coopérer à l'utilisation à des fins pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. Des dispositions spéciales ont été prises pour l'utilisation des bandes 7 000 à 7 100 kHz et 7 100 à 7 300 kHz par le service d'amateurs et le service de radiodiffusion. Une conférence régionale spéciale se réunira au plus tard le 1er mai 1960 pour établir des accords et des plans associés concernant les bandes 68-73 MHz et 76-87,5 MHz. Un manuel spécial concernant l'usage des services mobiles sera publié dès que possible.

Le tableau d'attribution des bandes de fréquences figurant dans le nouveau Règlement donne une image et une explication détaillées de ce que devrait être l'utilisation du spectre radio en mai 1961.

Des prévisions budgétaires, élevées elles aussi, ont été envisagées pour les conférences et les réunions qui auront lieu avant la prochaine Conférence de plénipotentiaires, qui se réunira vraisemblablement à Genève en 1965 à l'occasion du centenaire de l'Union. Le Gouvernement de la Confédération helvétique a dores et déjà adressé à l'Union une invitation pour la célébration du centenaire.

*
* *

RESULTATS DES ELECTIONS QUI ONT EU LIEU A GENEVE AU COURS DES DEUX CONFERENCES DE L'U.I.T.

Ont été élus :

Secrétaire général : M. Gerald C. Gross (Etats-Unis d'Amérique)

Secrétaire général adjoint : Dr. Manohar Sarwate (Inde)

Membres de l'I.F.R.B. : M. F. Dellamula (Argentine)

M. A. Hernandez-Catá (Cuba)

M. J.H. Gayer (Etats-Unis d'Amérique)

M. R. Petit (France)

M. J.A. Gracie (Royaume-Uni

M. M. Flisak (Pologne)

M. N.I. Krasnosselski (U.R.S.S.)

M. N.H. Roberts (Union de l'Afrique du Sud)

M. T.K. Wang (Chine)

M. S. Hase (Japon)

M. M.N. Mirza (Pakistan)

Membres du Conseil d'administration :

Région A (Amérique) :

République Argentine

Brésil

Canada

République de Colombie

Etats-Unis d'Amérique

Mexique

Région B (Europe occidentale) :

Espagne

France

Italie

République fédérale d'Allemagne

Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord

Confédération suisse

Région C (Europe orientale et Asie septentrionale) :

République fédérative populaire de Yougoslavie

Tchécoslovaquie

Union des Républiques Socialistes Soviétiques

Région D (Afrique) :

Ethiopie

Royaume du Maroc

République Arabe Unie

Tunisie

Région E (Asie et Australasie) :

Fédération de l'Australie

Chine

République de l'Inde

Iran

Japon

République des Philippines.

L' ELECTRON DU MATIN

Vol. Un - N° 98 | G E N E V E | Mardi, 22 décembre 1959

R E L A C H E

L I Q U I D A T I O N G E N E R A L E

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

LE RIDEAU TOMBE

On ferme

Ainsi donc les deux Conférences de l'U.I.T. viennent de se terminer, au cours desquelles furent laborieusement préparés la nouvelle Convention internationale des télécommunications et le nouveau Règlement des radiocommunications.

Hier, en fin d'après-midi, les délégués restés à Genève jusqu'au dernier moment ont signé les nouveaux textes qui constitueront l'année prochaine la charte et les lois du monde des télécommunications. Conformément à l'usage, les présidents et les membres du Secrétariat ont reçu les compliments, les bouquets et les félicitations qui conviennent.

Le rideau tombe, On ferme.

Il nous a toutefois semblé qu'il ne serait peut-être pas sans intérêt de porter à la connaissance de nos lecteurs le texte d'une improvisation soigneusement préparée et qui fut prononcée dans l'inattention générale au cours de la dernière séance plénière des deux Conférences. Comme ce texte a peu de chances d'être recueilli dans les archives officielles de l'Union, nous le soumettons sous forme de compte rendu de séance à la curiosité de nos amis.

*
* *

Le Président : La parole est maintenant au Directeur des Relations publiques, Rédacteur en Chef de l'"Electron du Matin".

Le Directeur des Relations publiques : Monsieur le Président, Je ne serai pas bref. Je ne parlerai ni de la Hongrie, ni de la Chine. Je ne demande aucun vote au scrutin secret. Je ne dirai pas que je suis en plein accord avec mes adversaires et qu'il ne s'agit que de simples malentendus. Je demande que mes déclarations, étant donné leur grande importance, ne figurent pas au procès-verbal de cette séance.

Je tiens à porter à votre connaissance qu'au cours des mois d'août, septembre, octobre, novembre et décembre de cette année on a publié sur l'U.I.T. dans la seule presse suisse plus d'articles qu'il n'en avait jamais été publié depuis 1865. Les grandes agences de presse et les grands journaux dans le monde entier, les principaux postes de radio et quelques postes de télévision se sont intéressés aux buts et aux résultats de l'U.I.T. et au travail des deux Conférences de Genève. Il est même arrivé que le "New York Times" renseigne ses lecteurs sur les travaux du groupe chargé des communications spatiales avant même que les délégués de la Conférence aient eu le temps de lire les documents dont il s'agissait. Je tiens à votre disposition les coupures de journaux anglais, américains, russes, japonais, tchèques, brésiliens et autres qui prouvent que l'U.I.T. et ses Conférences ont été connues dans toutes les régions du monde. Le

Centre des télécommunications des Nations Unies à Genève et les 28 Centres d'Information des Nations Unies égaillés dans le monde entier ont également disséminé dans tous les continents des nouvelles concernant les austères travaux de ces Conférences et les buts et les méthodes de travail de l'Union internationale des télécommunications.

*
* *

Je suis capable, comme n'importe quel membre de cette Assemblée, moi aussi, d'asséner dans le cours de la discussion des faits et des chiffres et je voudrais profiter de l'occasion qui m'est offerte pour porter à la connaissance de cette Assemblée quelques faits et chiffres concernant le travail de ceux à qui, naturellement, on n'a pas manqué de rendre hommage sans toutefois se rendre bien compte du travail réellement accompli. Voici donc, M. le Président, quelques chiffres concernant la production des documents au cours des deux Conférences de Genève par les services installés au Palais des Expositions:

Nombre total de pages dactylographiées
par le Pool du Palais des Expositions du
17 août au 20 décembre 1959..... 36.000 pages (soit 2.000 pages par semaine).

Nombre de pages dactylographiées par le
Pool du Palais des Expositions au cours
de la semaine du 23 au 29 novembre (record)...3.120
représentant un total de feuilles
ronéographiées d'environ .....1.430.000 pour une semaine.

A titre d'exemple, pour une période de 24 heures, absolument prise au hasard :

Documents livrés par le Palais des
Expositions au Bâtiment Electoral
entre le
3 décembre, 8 heures
et le
4 décembre, 8 heures ..... 62 { 22 Conf. de plénipotentiaires / 40 Conférence Radio

les 62 documents représentent :

pages dactylographiées	535
feuilles ronéographiées	189.200

Personnel employé par les services des documents pendant la période de pointe : 150 personnes (pour assurer un service continu - pratiquement 24 heures par jour - 7 jours par semaine).

*
* *

En tant que journaliste professionnel et fonctionnaire international, je tiens à déclarer avec force, non seulement pour vous-mêmes et cette auguste assemblée - mais pour mes confrères - que je crois que c'est une entreprise amusante mais chimérique de publier un journal en trois langues destiné à des délégués spécialisés et parlant quasiment toutes les langues du monde. Cela pourrait peut-être être tenté si les délégués eux-mêmes apportaient quelque assistance. Or, sur un millier de délégués, d'observateurs, il ne s'en est trouvé que trois, MM. Searle, Keith et Bourne pour nous renseigner régulièrement sur ce qui pouvait bien se passer dans les quelque 90 Commissions, Sous-Commissions et Groupes de travail.

J'ai eu l'occasion de constater à nouveau qu'en dépit des immenses progrès de l'humanité par le truchement des communications le sens de l'humour reste la chose au monde la moins bien partagée et que 99 % des gents dits intelligents n'admettent la raillerie que si elle ne les met pas en cause.

J'ai eu le regret et aussi l'amusement de constater qu'on était toujours considéré comme un agent du communisme international si on signalait qu'une proposition de la délégation soviétique avait été acceptée, comme un agent du capitalisme international si on annonçait qu'une proposition des Etats-Unis avait quelque chance d'être reconnue satisfaisante.....

Pardonnez-moi, Monsieur le Président. L'émotion m'étreint et c'est à peine si je puis contrôler ma voix. Les mots me manquent pour dire ici mon admiration pour cet admirable organisme de l'Union qu'est l'I.F.R.B., cette institution unique au monde, mi-humaine et mi-religieuse, dont les membres portent le triple signe administratif, scientifique et sacerdotal et dont la mission et l'humilité ne laissent pas de nous laisser confondus.

Si je venais quelque jour à manquer de foi ou à perdre courage, il ne me resterait qu'à me reporter aux admirables déclarations spontanées ou sollicitées de M. Gracie au cours des Conférences de Genève pour me donner les leçons de foi, de ténacité et de confiance en moi-même dont je pourrais avoir besoin.

Puisse la Divine Providence, en récompense de mes bons et loyaux services et pour prix de mes efforts, m'accorder la possibilité et la joie d'assister aux cérémonies qui auront lieu le jour où les délégués venus des quatre coins des Régions A, B, C, D et E recevront, devant la foule en liesse et des propres mains des grands prêtres, le Fichier, la Liste internationale des fréquences et le Plan international de radiodiffusion à hautes fréquences!

J'en ai terminé, Monsieur le Président, et je vous remercie.

"Notre éphémère confrère, l'"Electron du Matin", publié pendant les séances des conférences de l'U.I.T., réussit la gageure d'informer avec précision sur l'objet des délibérations tout en s'exprimant, en les plus graves matières, avec un humour de bon aloi."

Journal de Genève, 25 novembre 1959

"La salle de presse des Nations Unies n'a rien vu de semblable depuis la Conférence atomique. De tous les points du monde, les rédactions télégraphient à leurs correspondants à Genève pour leur demander des articles sur cette "mystérieuse" Union internationale des télécommunications qui tient une conférence à Genève depuis près de quatre mois. Le travail de tous ces journalistes est considérablement facilité maintenant que l'U.I.T. a un attaché de presse en la personne du spirituel M. Boussard, dont l'humour lubrifie agréablement les rouages intellectuels des journalistes lorsqu'ils ont à exposer l'activité si complexe et si hautement technique de la Conférence de l'U.I.T. qui siège en ce moment."

Geneva Diplomat, 15 décembre 1959

"Elle (la Conférence) possède un quotidien, l'"Electron du Matin", qui donne aux délégués et à la presse des informations additionnelles, en plus de celles qu'ils trouvent dans les comptes rendus des séances. Ce bulletin, écrit d'une manière très vivante, diffère totalement des communiqués de presse publiés par les organismes des Nations Unies, qui, tant par leur style que par leur contenu, ressemblent généralement à d'indigestes documents officiels. Il est rédigé par un spécialiste des "public relations" engagé pour la circonstance. Cette innovation dans les habitudes des Nations Unies pourra être avantageusement imitée par d'autres conférences placées sous l'égide des Nations Unies, tant à Genève qu'à New York."

The Baltimore Sun, 29 août 1959

DERNIERE MINUTE

Au moment où allaient se dérouler les cérémonies des signatures et de prestations du serment, la nouvelle parvenait à Genève de la mort de M. Jacob Lourens de Vrief de l'Union de l'Afrique du Sud. Les délégués aux deux Conférences ont rendu publiquement hommage à la mémoire de leur collègue disparu par une minute de silence.